L'Aquilon

Le seul journal fran[...]oires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 1 vendredi 16 janvier 1987 (mensuel)

Premier anniversaire
C'est à notre tour de nous laisser parler d'amour



Par Thérèse Doré

L'année dernière, à la même date, l'Association culturelle franco-TéNOise lançait le premier numéro de L'Aquilon devant une foule nombreuse à Yellowknife. C'était le début de l'aventure. L'Aquilon, ce terrible vent du Nord, avait pour mission de couvrir les étendues septentrionnales transportant dans son souffle la culture des franco-ténois et leur permettait de disposer pour la première fois d'un outil de communications privilégié, un journal.

La naissance de L'Aquilon, rappelons-le, est avant tout le résultat des efforts et de la volonté de bénévoles. A travers un projet financé par le secrétariat d'État, ces gens ont réuni leurs énergies afin de permettre à la francophonie ténoise de se donner une visage et une voix qui lui sont propres. La présence dans les Territoires du Nord-Ouest n'est pas récente. Les missionnaires français et les coureurs des bois du siècle passé ont laissé un héritage culturel français. L'existence de L'Aquilon s'ajoute à cet héritage et en souligne la vigueur de la francophonie ténoise actuelle.

Des réalisations concrètes ont vu le jour durant cette première année. Le projet emploi-immigration qui a permis l'embauche des deux employés, la présence en salle de classe de L'Aquilon, l'élaboration d'une programmation, la contribution de nouveaux bénévoles, l'augmentation du nombre de commanditaires qui croient en nous, l'implication du journal dans le dossier Radio-Canada. Et surtout une structure qui se solidifie de jour en jour. L'expérience acquise en 1986 augure une deuxième année plus facile.

Plusieurs projets sont au menu en 87. Citons par exemple les pages jeunesses avec le ministère de l'Education. Le projet, résumé en deux mots, permettrait à L'Aquilon de fournir aux professeurs de français du matériel pédagogique adapté aux besoins des étudiants. Selon nous, L'Aquilon doit aussi prendre sa place dans les salles de classe.

Côté de la rédaction, les bases d'un réseau de correspondants s'établissent. La première étape sera une visite du journal dans la communauté d'Iqaluit (Frobisher Bay) à la fin janvier.

Côté technicalité, le journal est divisé en trois sections: information, culture et société. Nous projettons en ajouter quelques unes dans les mois à venir.

Le journal espère aussi atteindre l'auto-financement à long terme. Pour cela, il faudra compter sur une meilleure collaboration du gouvernement territorial au niveau de la publicité et de l'aide du secrétariat d'État d'une manière ou d'une autre.

Bref, nous regardons plusieurs voies qui permettront à L'Aquilon de devenir un journal autonome et indépendant, reflétant la réalité franco-ténoise sans négliger les autres domaines tels la politique nationale, territoriale, le dossier autochtone, le culturel, etc.

L'Aquilon est en voie de devenir. En tant que journal, il se veut ouvert à tous. Plus de gens participant à sa production, plus il sera en mesure de répondre aux attentes de ses lecteurs. En terminant, un gros merci à tous, collaborateurs, bénévoles, employés, commanditaires, distributeurs et lecteurs. Tous ensemble, il y a de bonnes chances pour que L'Aquilon souffle une autre année. Et après, . . . qui sait? Tout est permis.

Le gouvernement fédéral émet sa nouvelle politique des revendications globales

Un changement d'attitude mais aucune assurance

Par Thérèse Doré

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Bill Mcknight, a annonçé le 18 décembre les nouvelles modifications apportées à la politique fédérale sur les revendications globales des groupes autochtones.

Ces modifications concernent principalement les droits ancestraux, l'autonomie gouvernementale, et l'exploitation des ressources naturelles sur les territoires revendiqués.

Par le passé, les groupes autochtones n'ont jamais été satisfaits des accords et traités conclus, puisqu'ils voyaient leurs droits ancestraux abolis par les traités en échange de certains titres de propriété.

La décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Calder en 1973 où trois juges se sont prononcés en faveur de la tribu Nishgas de la Colombie Britannique en confirmant qu'ils détenaient toujours des droits ancestraux non-abolis, et la **Loi constitutionnelle de 1982** qui affirme et reconnaît l'existence des droits ancestraux des groupes autochtones, ont amené le fédéral à reviser sa position. En 1985, était déposé le rapport Coolican portant sur la politique des revendications globales. Dans ce rapport, on recommandait fortement au fédéral de ne plus viser l'abolition des droits ancestraux lors des négociations sur les revendications foncières, position qui a longtemps empêché les deux parties de s'entendre et d'aboutir à des règlements durables.

Le ministre Mcknight propose, dans cette nouvelle politique, deux options se rattachant aux droits ancestraux basées sur la reconnaissance que seuls les droits fonciers feront l'objet des négociations. Les autres droits, tels la langue et la culture, ne seront pas touchés par les ententes conclues entre le fédéral et les autochtones.

Les solutions proposées par le fédéral demandent aux groupes autochtones de céder leurs titres ancestraux sur toute la région revendiquée en échange de droits fonciers sur certaines terres, ou de céder à la Couronne certaines terres situées dans la région revendiquée.

Le principe de l'autonomie gouvernementale est accepté et le fédéral est prêt à en discuter l'issue lors du processus de négociation.

Concernant les ressources naturelles, de nouvelles dispositions visent à contrer le cycle de dépendance mais sans pour autant donner les moyens d'y accéder à long terme. Le gouvernement fédéral se dit prêt à attribuer aux groupes autochtones des



Le ministre des Affaires indiennes et du Nord: "... je crois que nous pouvons dégager l'embâcle et régler avec succès plusieurs des revendications de longue date, ce qui nous a échappé depuis si longtemps."

Suite en page 3

Café, vous connaissez?

Par Thérèse Doré

Êtes-vous de ceux qui transportez leurs documents dans un valise, une serviette, un cartable ou un portefeuille? Prenez-vous des engagements, des rendez-vous ou des appointements avec votre medecin? Vous répondrez, si vous connaissez bien votre français que vous mettez vos documents dans une serviette et que vous prenez un rendez-vous. Mais pour plusieurs personnes, l'erreur vient facilement. Notre niveau de connaissance du français nous fait parfois hésiter sur certains termes. C'est souvent le cas pour les francophones en milieu minoritaire ou qui travaillent depuis des années en anglais seulement.

Il existe cependant un cours qui peut vous aider à améliorer votre connaissance du français, écrit plus spécifiquement. Ce cours s'appelle Café. (Cours Autodidactique de Français Écrit). Café est un cours par correspondance offert par le Service d'éducation continue de la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal.

Ce cours existe depuis douze ans. Conçu par un professeur de français de l'Université de Montréal. M. Bernard Dupriez, Café s'est avéré un formule gagnante. Café repose sur le fait que le perfectionnement de sa langue maternelle est plus facile et efficace sur un base individuelle plutôt qu'en groupe puisque chacun rencontre des difficultés différentes et possède un rythme d'apprentissage qui lui est propre. Aussi Café a pour but d'enseigner un français commun à toute la francophonie.

Café comprend trois cours, chaque cours étant d'un niveau de difficulté différent. Après votre inscription, (les frais sont de vingt-cinq dollars par cours), vous recevez un test de cheminement regroupant l'ensemble de la matière du cours. Selon votre résultat, vous aurez à répondre à des questions de votre calibre. Le matériel scolaire se résume à un cahier d'exercices et un index. Lorsque vous terminez les exercices, il ne vous reste plus qu'à passer l'examen. Celui-ci est maintenant disponible aux résidents de Yellowknife mais il pourrait être possible de le faire dans les communautés qui en feraient la demande.

Rejointe au téléphone, la responsable des relations publiques du cours Café, Mme Odette Legendre nous faisait part que depuis sa naissance, la popularité de Café n'a cessé d'augmenter. Près de 10 000 personnes s'inscrivent chaque année à Café principalement au Québec et en Ontario. La moitié suivront les cours de niveau 2 et 3. La majorité des étudiants sont des femmes, et l'utilisation du français écrit est courante dans leur travail.

Mme Legendre soulignait que "Café n'est pas un cours de rédaction française mais bien un cours de mise à jour de base sur le mot et la phrase conçu dans un contexte canadien." Chaque cahier d'exercice comporte environ 1,200 questions regroupant les fautes les plus répandues. Vocabulaire, syntaxe, orthographe, abréviations, problèmes d'accord, conjugaisons, calques et anglicismes (pour ne citer que ceux-là) sont étudiés et passés en revue. Café s'adresse à tous ceux et celles qui veulent perfectionner leur français écrit, langue maternelle. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur de français des T.N.-O., M. Allain St-Cyr (920-8729) ou encore directement au secrétariat de Café, au (514) 343-7393.

Météorologiquement vôtre

Autant en emporte le vent

Le vent peut être aussi agréable que désagréable et peut même présenter à l'occasion des dangers pour les personnes et les biens. Il arrive parfois que des vents modérés soient au menu d'une prévision météorologique. Mais qu'en est-il vraiment de ces vents? Quelle en est la vitesse? Peu de gens connaissent effectivement les "types" de vents employés généralement dans les prévisions. Dans le but de mieux pouvoir connaître et distinguer ces différentes classes de vents, voici quelques courtes définitions comprenant la vitesse en kilomètre/heure ainsi que certains effets causés par chacun d'eux.

Vents légers. . .20 km/h. et moins. Le vents flatte la figure, fait trembler les feuilles et onduler un drapeau de tissu léger.

Vents modérés. . . 21 à 40 km/h. Poussières et papillottes tourbillonnent. L'eau calme des étangs se ride. Les cristaux de neige commencent à virevolter.

Grand vents. . . 41 à 60 km/h. Les grosses branches s'agitent. Un sifflement se fait entendre. Les parapluies peuvent être emportés. Marcher contre le vent devient laborieux.

Vents violents. . . 61 à 90 km/h. Les grosses branches tombent. L'allure ralentit. Toits et antennes de télévision sont endommagés. Les rafales de neiges réduisent la visibilité.

Violente tempête. . . 91 à 115 km/h. Il fait un vents à décorner les boeufs et à déraciner les arbres. L'étendue des domages aux structures est encore plus grande. Conduire une automobile devient dangereux.

Ouragan. . . 115 km/h. et plus. Autant en emporte le vent.

Gilles Brien
Bureau météorologique d'Iqaluit (Frobisher Bay)

ÉDITORIAL

Le confort et l'indifférence?

Presque tout le premier numéro du Maclean's de janvier 1987 est consacré à ce que sont les canadiens d'aujourd'hui. Pour la troisième année consécutive Maclean's Decima nous passent au crible, s'intéressant à tout ce qui constitute la trame de nos existences. View sexuelles et amoureuses, problèmes économiques, politiques et sociaux, sports, religions et morales personnelles, et peur de la destruction nucléaire. Seules nos préoccupations environnementales semblent avoir été oubliées.

Soixante-huit questions et 1,500 personnes interviewées pour ce sondage. Celui-ce, comme un grand portrait de famille, nous montre tel que nous sommes. Ni plus fins ni moins beaux.

Tout d'abord pas de grandes surprises pour l'observateur attentif du pouls canadien, mais plutôt la confirmation de mouvements de fonds pas toujours perceptibles au jour le jour. Un désintérêt manifeste et qui va grandissant de la politique. Finis pour un temps les grands rêves collectifs. Oubliée la société juste des années 60 et 70 devant léternel chômage et les déficits gouvernementaux. Une réaffirmation des valeurs et des espoirs individuels et le besoin de préserver une impression de stabilité au coeur de nos vies. En conséquence, l'importance nouvelle de la famille sous une forme modifiée. L'observateur blasé concluerait qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil . . . et il se tromperait. Mais qu'en penser?

Désintéressés de la politique les canadiens le sont. Ils ne croient plus nos politiciens dont les chansons changent selon le côté du Parlement qu'ils occupent. Promesses faites dans l'opposition et brisées au pouvoir. Finalement c'est l'ensemble de nos institutions politiques et de nos engagements collectifs qui se retrouvent avec une crédibilité diminuée. La recherche constante par les politiciens d'une POPULARITÉ éphémère, parce qu'ils ne peuvent plus satisfaire tout le monde, mine l'ensemble du processus politique en le dépréciant.

Les canadiens attendent, peut-être, les politiciens qui reconnaitraient que les intérêts de l'est, de l'ouest, du centre et du nord du pays sont souvent contradictoires. Les politiciens qui admettraient qu'il n'y a pas de solution miracle au chômage et aux déficits gouvernementaux. Peut-être que les canadiens seraient prêts à certains efforts si tous les groupes et toutes les régions mettent l'épaule à la roue.

D'ici là, c'est peut-être une des raisons pourquoi, aujourd'hui, si peu de canadiens se sentent attirés par un poste public. Que ce soit au gouvernement, dans un syndicat, un conseil de ville, etc. Déclin des engagements collectifs, nouveaux soucis de bien-être individuel mais pas nécessairement retour aux idéologies traditionnelles comme le démontrent les nouvelles formes que prennent la famille.

Si les canadiens se considèrent moins idéalistes et plus pragmatiques ils ne sont pas prêts à virer à droite comme les américains et les anglais l'ont fait. Si ce sondage démontre clairement un chose c'est bien que les canadiens sont des gens très modérés. Centre-centre se plaisait à dire un ancien premier ministre. Ils ne sont pas prêts à remettre en question les fondements de ce qui constitue la société canadienne. Pour le meilleur et pour le pire, les gouvernements continueront donc d'occuper une grande place dans chacune de nos vies. A nous d'y voir.

INFORMATION

(Suite de la page 1)

droits tréfonciers ou un pourcentage sur les redevances touchées par la Couronne sur l'extraction des ressources naturelles dans l'ensemble de la région faisant l'objet du règlement. Cependant, cette disposition sera limitée quant à sa durée et les sommes versées.

Chez les groupes autochtones, la nouvelle politique a reçu un accueil mitigé. Selon certains observateurs, elle ne serait qu'une version révisée de l'ancienne politique. On s'attendait à des dispositions en regard à une administration conjointe des ressources non-renouvelables. Aussi, les autochtones n'ont reçu aucune assurance quant aux fonds alloués au groupe réclamant durant les négociations. Le fédéral conserve le mainmise sur le montant et la façon dont ces sommes seront dépensées.

Inspirée en grande partie du rapport Coolican, rapport qui aurait été endossé par les leaders Métis et Dene, la nouvelle politique de revendications globales dénote un changement d'attitude mais ne garantit pas pour autant un meilleur climat de négociation. Il faudra attendre la conférence des premiers ministres sur les questions autochtones en avril 87, pour voir jusqu'où sont prêts à aller le fédéral et les provinces dans ce dossier.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré
Correction: Thérèse St-Martin

Collaborateurs: Gilles Brien
Claude Duchesnay
Pierre Lacasse
Jacques Sirois

Publicité: Denis Gadoury
(403) 920-2919

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

INFORMATION

Centenaire du premier Refuge d'oiseaux migrateurs nord-américain

Faune 1987: un nouvel essor

Par Jacques Sirois

C'est en 1887 que le premier Refuge d'oiseaux migrateurs d'Amérique du Nord a été établi. Ce refuge occupe toujours la partie nord du lac Last Mountain, 150 km au sud de Saskatoon en Saskatchewan. À cette époque, cette région faisait partie de Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), et ce, jusqu'au début du siècle, lorsque la province de la Saskatchewan a été créée. Depuis ce temps, 99 Refuges d'oiseaux migrateurs ont été établis travers le pays; 16 d'entre eux se retrouvent dans les T.N.-O.

Bien que le Canada soit fermement engagé dans la protection de l'environnement depuis un siècle, un grand nombre de Canadiens, et surtout ceux de souche latine comme il est bien reconnu, demeure indifférent ou ignorant face aux problèmes reliés à la conservation de la faune, de la flore et du milieu en général. C'est pour cette raison que le ministre canadien de l'environnement a déclaré 1987 l'année dédiée à la conservation de la faune.

Le thème qu'on a retenu pour l'année est le suivant: UN NOUVEL ESSOR (Gaining Momentum, en anglais). L'animal qu'on a choisi comme symbole est la Grue blanche d'Amérique (Whooping Crane). Cette espèce est la plus fameuse de nos espèces menacées d'extinction. Il en reste environ 150 sur Terre, et elles nichent toutes dans les Territoires du Nord-Ouest, soit dans le parc national de Wood Buffalo, à quelques kilomètres de Fort Smith.

L'objectif fondamental de FAUNE 1987 est de sensibiliser le public aux questions reliées à la conservation de notre patrimoine naturel; la faune en particulier. Comme on le sait bien, toutes les questions de qualité de vie, de santé physique et mentale, de progrès économique, scientifique et idéologique sont reliées de loin ou de près à la qualité de l'environnement dans lequel on vit. C'est pour cette raison que des milliers d'individus et des dizaines d'organismes tels le Fonds mondial pour la nature Canada (World Wildlife Fund Canada), Habitat faunique Canada (Wildlife Habitat Canada), et la Fédération canadienne de la nature (Canadian Nature Federation) sont tous impliqués directement dans le déroulement de FAUNE 87.

Dans les T.N.-O., le club d'histoire naturelle, Ecology North, aura sans doute son mot à dire en ce qui regarde cette année de réflexion dédiée à la conservation de la faune. La première activité de l'année a d'ailleurs été un franc succès: le recensement des oiseaux de Noël 86 a attiré plus de 21 observateurs à Yellowknife et 11 à Inuvik. Pour de plus amples informations sur FAUNE 1987 et sur toutes autres questions reliées a la conservation de la faune dans les T.N.-O., s'adresser à l'auteur du présent article.



100% de la population mondiale de la Grue blanche d'Amérique niche dans les T.N.-O., près de Fort Smith.

À propos de Radio-Canada

Ce n'est pas demain la veille

Par Thérèse Doré

Chose promise, chose due. Et pourtant, pour certains ce ne sont que des paroles en l'air. Vous vous souvenez qu'en décembre dernier, Radio-Canada devait être disponible à Yellowknife. Cependant rien n'est arrivé. Le mois dernier, M. Williams, gérant de Mackenzie Cable T.V. à Yellowknife faisait part à **L'Aquilon** que Radio-Canada serait disponible sur le canal trois. D'ailleurs, pendant trois jours, le câblodistributeur avait diffusé la télévision d'État afin d'effectuer certains tests. Cette initiative de Mackenzie Media en avait surpris pluseiurs. Les nostalgiques radio-canadiens se réjouissaient tandis que les membres de la Table de concertation (l'Association culturelle franco-TéNOise, l'Association culturelle de Yellowknife, Canadian Parents for French, Les Cotillons sur neige, le Conseil français et L'Aquilon) ont été pris de cours dans le sens où ils obtenaient ce qu'ils revendiquaient mais pas de la façon dont ils l'entendaient. Pour la Table, cela a toujours été clair. Radio-Canada doit être disponible gratuitement à Yellowknife comme ailleurs au pays. Cependant il était difficile de critiquer le geste du câblodistributeur.

Suite à nouvelle de la diffusion de Radio-Canada, plusieurs auditeurs fidèles de Télé-Métropole se seraient plaints à leur association francophone locale. Le gérant de Mackenzie Media eut vent de ces insatisfactions et s'est retiré complètement du dossier. Ce qui fait qu'aujourd'hui, Radio-Canada ne sera pas encore diffusé à Yellowknife et Télé-Métropole restera le seul poste français de télévision disponible sur le câble.

Ce qui est étrange dans toute cette histoire est que la Table de concertation, créée expressement dans le but d'obtenir Radio-Canada en plus d'une programmation locale, n'a jamais été consultée par le câblodistributeur. Et aussi que le câblodistributeur revienne sur sa promesse sans demander l'avis de personne, encore moins de ses abonnés qui paient pour ce service.

Du côté de la Table, son président, M. Jean-Pierre Thérien, nous confirmait que le processus de négociations continuait avec Radio-Canada. Une rencontre a eu lieu avant les fêtes avec les membres de la Table et M. Bob Rhodes, gérant de CBC North à Yellowknife. Celui-ci, confirmait son appui au groupe mais soulignait que l'argent se faisait rare et que CBC North avait subi des coupures en 87-88. Un dossier qui est loin d'être fermé. En attendant, il semble bien que les Yellowknifois devront se contenter de la télévision de Montréal.

Une entrevue avec Denis Gadoury

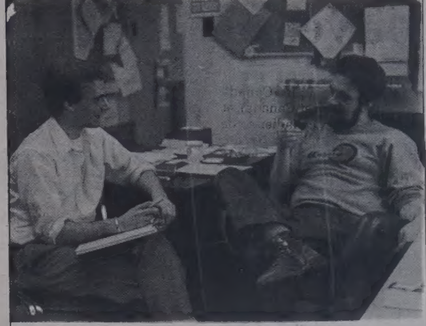
Réseau-Ouest: des spectacles de qualité en français

Claude Duchesnay

Réseau-Ouest est un organisme de coordination investi de la mission de stimuler la diffusion des arts de la scène en français. Encore jeune, il oeuvre déjà dans les quatre provinces de l'ouest, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Selon M. Denis Gadoury, coordonnateur de Réseau-Ouest pour les T.N.-O, l'organisme véhicule un double objectif; d'une part, produire des spectacles de qualité en français dans l'ouest et le grand nord du Canada et, d'autre part, dans les limites du possible, il participe à la promotion d'artistes francophones de l'ouest. Pour atteindre ces buts, il met de l'avant une philosophie de la réalisation basée sur l'imagination tout en tenant compte de la réalité.

Imagination, d'abord, dans la structure. Elle se compose de 6 coordinateurs régionaux (un par province ou par territoire), travaillant en collégialité sous l'égide d'un porte-parole, sans président ni directeur. Chacun oeuvre dans sa propre communauté afin de faire connaître l'outil *potentiel* qu'est Réseau-Ouest, de développer une expertise locale en matière de production de spectacles et d'apprendre à connaître son marché. C'est ici que le réalisme intervient sous les couleurs de la rentabilité.

Réseau-Ouest fonctionne sur le principe du "block-booking", c'est-à-dire l'achat en gros de spectacles. Ainsi groupé, l'organisme éveille plus fortement et de façon plus continue l'attention des gérants d'artistes. Mais aussi, et c'est là que Réseau-Ouest prend toute son ampleur, le "block-booking" permet de réduire le coût de production des spectacles, et donc, par conséquent, de toucher un plus grand éventail d'artistes et de les rendre accessibles à une plus large part de la population.



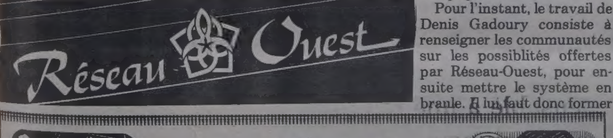
Claude Duchesnay, (journaliste-bénévole à L'Aquilon) interviewant le coordinateur de Réseau-Ouest/T.N.-O., M. Denis Gadoury (à droite).

Car Réseau-Ouest garde les deux pieds sur terre. Si l'emploi des coordinateurs reste redevable d'une subvention du ministère des Communications, les spectacles doivent être rentables. En d'autres termes, ils ne peuvent engendrer de déficit; car si déficit il y a, il sera à la charge du producteur responsable. Selon M. Gadoury, "... la notion de rentabilité aura pour effet d'agir sur aux moins trois problèmes engendrés par les spectacles subventionnés."

Tout d'abord, le phénomène du "parachutage", c'est-à-dire les spectacles auxquels les gens ne tenaient pas ou peu, mais que des producteurs commandaient parce qu'ils ne coûtaient rien; ce qui avait pour effet de gaspiller de l'argent et donner des salles presque vides à des artistes mécontents. Ensuite, la question de la qualité. En effet, trop souvent les producteurs investissaient trop peu d'énergie dans la qualité des spectacles. Enfin, les spectacles subventionnés tuaient souvent les possiblités de production locale qui n'étaient plus compétitives sur le marché. "Dans l'ensemble, conclut M. Gadoury, la prise de conscience du marché obligera les producteurs à donner plus d'énergie dans la qualité des spectacles, car il leur faudra rentrer dans leur argent".

En ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest, l'implantation de Réseau-Ouest comporte à prime abord certains désavantages. Ceux-ci résultent principalement de la distance géographique et des coûts de production. "Est-ce raisonnable, souligne M. Gadoury, d'engager un artiste dans une tournée des territoires et de l'envoyer de Yellowknife à Iqaluit (Frobisher Bay)? "Cependant, les Territoires comportent certains avantages notables note M. Gadoury; les franco-tenóis ont toujours participé en grand nombre aux spectacles qui leur étaient offerts, d'autant plus qu'il y en a peu. Les Territoires sont pourvus de quelques excellentes salles — ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs —, et le matériel technique y est de qualité et disponible à bon prix. Enfin, les producteurs bénéficient aisément d'avantages des compagnies aériennes".

Pour l'instant, le travail de Denis Gadoury consiste à renseigner les communautés sur les possiblités offertes par Réseau-Ouest, pour ensuite mettre le système en branle. Il lui faut donc former des comités de spectacles et offrir des ateliers de formation à travers les Territoires. Un stage est prévu à Iqaluit pour la fin janvier 87. Sa priorité consiste donc à mettre sur pied l'équivalent de ce qui existe déjà ailleurs et l'adapter aux besoins des T.N.-O. et ce pour septembre prochain. La conjoncture prévalant à l'Association Culturelle Franco-TéNOise a quelque peu retardé le processus: succession rapide de 3 directeurs généraux et émergence du dossier du bilinguisme pour ne souligner que ceux-ci. Mais Réseau-Ouest/T.N.-O. souhaite et s'attend à un bonne réponse des associations franco-ténoises, des franco-ténois et de la population en général.



la blague du jour



—Donc vous l'aviez demandée en mariage à son père....Et alors? ....

- s.o.p

SOCIÉTÉ



Un monde entre égaux

INTER PARES

Histoire de femmes

Fatima, villageoise pauvre, avait des difficultés à accoucher et dût se rendre à l'hôpital. Les médecins ont demandé une grosse somme d'argent pour lui donner des soins. Le mari de Fatima a refusé, disant que c'était trop cher et qu'il ne pouvait pas payer. Fatima a dit qu'il serait possible de payer les médecins en demandant des contributions à ses amies qui faisaient partie de l'organisation féminine Banchte Shekha.

Fatima était en travail et les médecins étaient vagues au sujet de leurs honoraires, disant seulement qu'il faudrait leur payer une grosse somme d'argent. Souffrant beaucoup et désespérée, Fatima a exigé que les médecins fixent leur prix. Elle a fait dire à toutes les femmes de son village de venir. Environ trois cents sont venues et se sont rassemblées devant l'hôpital. Lorsque les médecins ont demandé pourquoi il y avait tant de femmes, on leur a répondu qu'elles étaient venues pour montrer que si chacune donnait seulement un taka (environ 20 cents) les honoraires pourraient être payés. Elles ont déclaré également qu'elles étaient venues pour s'assurer que le prix de l'accouchement de l'une des leurs serait raisonnable. Les médecins étaient visiblement intimidés.

Fatima a accouché d'un enfant mort-né après une longue période de travail. Quand on a demandé au médecin quels honoraires il désirait, il dit qu'il n'avait besoin d'aucun honoraire, que c'était suffisant d'avoir pu aider une personne dans le besoin. Maintenant, lorsqu'un membre de Banchte Shekha va à cet hôpital, elle est mieux traitée qu'avant.

(Tel que raconté à INTER PARES)

Banchte Shekha signifie «Apprendre à vivre». C'est une organisation composée de femmes rurales de la région de Jessore, au Bangladesh. Plusieurs de ces femmes sont divorcées, veuves ou abandonnées, et Banchte Shekha les aide à s'organiser en groupes dans les villages pour résoudre leurs problèmes sociaux et économiques.

L'anecdote ci-dessus reflète le travail accompli par Banchte Shekha pour aider les femmes désavantagées à comprendre ce qu'elles peuvent réussir à faire si elles travaillent ensemble et se soutiennent mutuellement. Elle montre également la compréhension que ces femmes ont acquise de leur propre société, de son fonctionnement et des moyens d'y opérer des changements. Banchte Shekha peut raconter beaucoup d'histoires de ce genre qui se sont déroulées depuis sa fondation, il y a huit ans, et qui témoignent de la prise de conscience des femmes et d'actions collectives efficaces. D'autres histoires, nombreuses aussi, illustrent les luttes et les succès de l'organisme en alphabétisation, prévention médicale (planning familial, immunisation), développement des compétences (confection de vêtements, conservation des aliments, broderie), établissement de petites entreprises (élevage de poulets, élevage de poissons), etc.

Les plus de 5 000 femmes qui se sont jointes aux 339 groupes de Banchte Shekha y ont trouvé l'occasion d'un nouveau départ, l'estime de soi, la dignité et l'accès au pouvoir.



Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à: **Un monde entre égaux, INTER PARES,** 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.

Votre REER

Lorsque le temps de remplir votre déclaration d'impôt arrive, vous voulez bien entendu réduire, comme la plupart des contribuables, votre revenu imposable et votre impôt à payer. Si tel est votre cas, vous avez avantage à songer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

En effet, un REER a la vertu fiscale de permettre la déduction dans votre déclaration d'impôt du montant que vous y investissez selon le plafond permis. Vous pouvez donc bénéficier d'une déduction chaque année jusqu'à la fin de l'année où vous aurez atteint l'âge de 71 ans. Il vous permet de plus d'investir une partie de votre revenu gagné en prévision de votre retraite et d'y laisser accumuler les fonds, même les intérêts gagnés, sans payer d'impôt sur ce revenu tant que le régime est en vigueur.

Déduction maximale permise

Vous pouvez verser des contributions à plus d'un REER, même à celui de votre conjoint. Mais attention! Il se peut que les contributions que vous y versez ne soient pas entièrement déductibles de votre revenu si elles dépassent la déduction maximale qui vous est permise selon votre situation particulière. Il se peut aussi que vous ayez à payer un impôt spécial sur vos contributions excédentaires.

En effet, quel que soit le montant que vous y versez, il existe certains plafonds quant aux contributions que vous pouvez déduire dans votre déclaration d'impôt. Pour connaître le plafond de vos contributions, consultez votre guide d'impôt.

Le REER de votre conjoint

Une contribution au REER de votre conjoint d'ici le 1er mars 1987 vous permet de déduire cette somme de votre propre revenu net, pourvu que votre plafond admissible soit respecté. Vous pouvez bénéficier d'une telle déduction chaque année jusqu'à la fin de l'année où votre conjoint, avec lequel vous êtes marié, atteindra 71 ans.

Les fonds accumulés dans le REER de votre conjoint sont habituellement imposables entre les mains de votre conjoint lorsqu'ils sont encaissés à l'échéance du régime ou, si vous y avez contribué, lorsqu'ils sont retirés trois ans après votre dernière contribution réclamée dans votre déclaration d'impôt.

Si la période d'attente de trois ans n'est pas respectée, vous aurez à inclure dans votre propre revenu imposable dans l'année du retrait une somme équivalant aux contributions que vous avez faites au REER de votre conjoint et que vous avez réclamées comme déduction dans vos trois dernières déclarations d'impôt.

Si vous n'avez réclamé aucune contribution au cours de ces trois années, votre conjoint doit alors déclarer lui-même le total du retrait comme revenu.

Quand réclamer votre déduction

Le total de vos contributions admissibles versées entre le 1er janvier 1986 et le 1er mars 1987 peut être déduit dans votre déclaration d'impôt de 1986 que vous produirez au plus tard le 30 avril 1987. Les contributions versées au cours des 60 premiers jours de 1987 peuvent être déduites soit dans la déclaration d'impôt de 1986, soit dans celle de 1987 ou réparties entre les deux.

Peu importe si vous faites une contribution excédentaire dans les 60 premiers jours de l'année 1987, vous ne pouvez réclamer dans votre déclaration de 1986 que le montant admissible pour l'année en question. Vous pourrez demander seulement dans votre déclaration d'impôt de 1987 la déduction de vos contributions excédentaires ainsi que toutes les contributions versées pendant le reste de l'année 1987 et dans les 60 premiers jours de 1988 pourvu que le total ne dépasse pas le maximum admissible cette année-là. Si tel est votre cas, mettez une note dans votre déclaration d'impôt expliquant pourquoi et comment vous répartissez ces montants dans vos déclarations.

Lorsque vous demandez une déduction pour vos contributions à un ou plusieurs REER, vous devez joindre à votre déclaration d'impôt un reçu officiel émis par l'organisme responsable de chaque REER. L'organisme responsable d'émettre un reçu officiel est, dans la plupart des cas, une banque, une caisse de crédit, une compagnie d'assurance-vie ou une compagnie de fiducie.

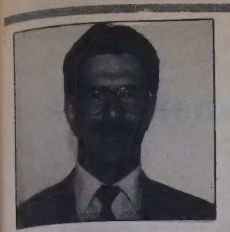
Transfert à un REER de sommes admissibles

Un transfert à votre REER vous permet de reporter le paiement de l'impôt sur certains genres de revenu que vous recevez pendant l'année. Si vous prévoyez faire un tel transfert, communiquez avec votre bureau de district d'impôt et demandez la brochure «Régimes enregistrés d'épargne-retraite». Les genres de revenu admissible y sont détaillés ainsi que la procédure à suivre pour effectuer un transfert.

En résumé, vos revenus admissibles ne peuvent être transférés qu'à votre propre REER. Votre déclaration d'impôt dans laquelle vous demandez une déduction relative à ce transfert doit être accompagnée d'une description de chaque genre de revenu transféré. La formule T2097, «Calcul des primes déductibles versées à des REER», de Revenu Canada, Impôt vous aidera à décrire et à calculer votre déduction dans le cas d'un tel transfert.



(suite à la page 7)



Pour son argent

Entre investir dans un REER ou rembourser son hypothèque

Que faire?

Par Pierre Lacasse

Nous revoici une fois de plus face à la même question: dois-je investir dans un REER (régimes enregistrés d'épargne-retraite, en anglais: RRSP) ou rembourser mon hypothèque?

L'hypothèque ou le REER?

Selon moi, investir dans les REER vous serait profitable mais à condition de remplir les critères suivants:

• Votre taux marginal d'imposition est au niveau le plus élevé (plus le taux d'imposition est élevé, plus profitable s'avère la stratégie proposée).

• Vous n'avez pas besoin des fonds investis dans le REER dans un futur immédiat.

• Le taux d'intérêt sur votre hypothèque se situe autour de 2 ou 3 points de différence (en plus ou en moins) avec le taux d'intérêt de votre REER.

Voici un exemple: supposons que votre taux d'imposition est de 40% (ce taux s'applique pour un revenu d'impôt taxable d'environ 300,000$ en 1986). Supposons également que vous disposez d'un montant de 5,000$ à investir. Vous avez le choix entre investir dans un REER ou rembourser une partie de votre hypothèque. Finalement, supposons que le taux d'intérêt de votre hypothèque est de 12% et le taux d'intérêt du REER de 10%.

Si le 5,000$ est investi dans votre hypothèque, vous pouvez épargner jusqu'à environ 600$ (e.g.: 12% de 5,000 = 600$). Par contre, lorsque vous contribuez à votre REER, vous pouvez gagner 500$ d'intérêts (e.g.: 12% de 5,000 = 500$). Jusqu'ici, l'hypothèque semble être le meilleur placement.

Mais n'oublions pas qu'en contribuant à votre REER, vous aller réaliser une épargne sur votre retour d'impôt grâce à la déduction admissible qui vous sauvera 2,000$ d'impôt! (e.g.: 40% - taux d'imposition - sur 5,000$ = 200$). Ensuite, si vous utilisez ce montant pour réduire votre hypothèque, vous épargnerez davantage, soit 240$ (12% de 2,000$) pour un grand total de 740$. Placer son argent dans un REER permet un gain en valeur de 140$ supplémentaires comparé à celui sur l'hypothèque.

Eventuellement, les intérêts que vous gagnerez par votre REER seront imposables lorsque votre REER viendra à échéance. Entre temps, le REER représente un abri fiscal sûr et vous donne la chance d'augmenter vos fonds à un pas accéléré.

Nous avons supposé, plus haut, que l'argent placé dans le REER rapportait selon un taux d'intérêt de 10%, et avec ce retour minimal, nous aurions avantage à contribuer dans un REER. En utilisant des fonds mutuels, il est possible d'obtenir des taux supérieurs à 10% sans risquer votre capital initial. Par exemple, Industrial Growth, au courant des cinq dernières années, a obtenu des retours de 19%; Canadian Trusteed Income Fund 17.2% et Trimark Canadien, 18.3%. Ceux-ci ne sont que quelques exemples, il y en a pluseurs autres (source: **Financial Times**, 30 novembre 86).

En obtenant un plus haut retour en investissant dans un REER et en payant moins sur l'hypothèque, les résultats sont plus dramatiques.

Il est aussi possible d'avoir un taux d'hypothèque de 10½%. Examinons ce scénario:

a) 10½ de 5,000$ = 525$ d'épargne sur l'hypothèque;

ou b) 15% de 5,000$ = 750$ de retour sur le REER, +40% de 5,000$ = 2,000$ × 10½ = 210$ d'épargne sur l'hypothèque. Pour un total de 960$. Soit une différence de 435$.

Prenez le temps d'analyser votre situation concernant votre hypoth]eque et les diff?erentes options d'investissement qui s'offrent]a vous. Cela pourrait s'av?erer payant.

Pierre Lacasse est consultant chez Ted Thomson Investment à Yellowknife.

Votre REER

(suite de la page 6)

Retrait des fonds de votre REER

Le fait de retirer, avant l'échéance de votre REER, une partie de l'argent investi entraîne l'annulation de votre REER. Une fois votre régime annulé, les contributions qui y sont versées ne sont plus déductibles. De plus, tout l'argent originalement investi ainsi que le revenu gagné par le régime doivent être inclus dans votre revenu dans votre déclaration d'impôt de l'année de l'annulation.

La seule façon pour vous de retirer une partie des fonds de votre REER sans avoir à déclarer toute sa valeur marchande comme revenu est de transférer d'abord à un autre REER l'argent que vous voulez y laisser. Vous n'aurez alors qu'à payer l'impôt exigible sur la partie des fonds réellement retirés.

Ce nouveau REER doit être émis à votre nom ou, seulement lorsque le transfert est effectué en vertu d'un décret, d'une ordonnance ou d'un jugement d'un tribunal régissant une séparation de biens entre conjoints, au nom de votre conjoint ou de votre ex-conjoint.

Échéance et prestations ou conversion d'un REER

Votre REER doit venir à échéance au plus tard à la fin de l'année où vous atteignez 71 ans.

Vous devrez alors déclarer toutes les prestations reçues de votre REER dans votre déclaration d'impôt de l'année où vous les avez reçues.

Toutefois, avant l'échéance de votre REER, vous voudrez peut-être investir les fonds dans d'autres genres de régime admissible et par le fait même éviter de payer de l'impôt sur la totalité du retrait. Ainsi, vous voudrez peut-être convertir les fonds de votre REER pour acquérir un revenu de retraite admissible, soit une rente viagère ou une rente à échéance fixe qui vous assurera des prestations jusqu'à l'âge de 90 ans. Vous pourriez également transférer les fonds de votre REER à un ou plusieurs fonds enregistrés de revenu de retraite (FEER). Ce fonds vous assurerait aussi des prestations jusqu'à la fin de l'année où vous aurez 90 ans.

Pour d'autres détails entourant votre REER, obtenez la brochure «Régimes enregistrés d'épargne-retraite» de votre bureau de district d'impôt.



13 espèces à Yellowknife et 7 espèces à Inuvik

Participation sans précédent au recensement des oiseaux de Noël 1986

Par Jacques Sirois

Il y a plus d' "oiseaulogues" qu'on aimerait bien le croire dans les Territoires du Nord-Ouest. Dimanche le 21 décembre dernier à Yellowknife, 21 ornithologues ont participé au recensement de Noël. Une semaine plus tard, le 27 décembre à Inuvik, 11 observateurs ont bravé l'obscurité, car le soleil ne se lève pas à cette période de l'année au nord du cercle arctique, pour faire de même. Certains étaient à pied, d'autres en automobile, en ski, en motoneige et même deux originaux ont observé les oiseaux de leur cométique. L'histoire ne dit pas si les chiens les ont aidé.

Cela représente un fort contingent d'observateurs si l'on considère la taille de ces deux villes nordiques. À titre de comparaison, l'an dernier des 4,400 canadiens qui ont participé aux 170 recensements de Noël organisés à travers le pays, 18 observateurs ont participé à Québec, 15 à Rimouski et 19 à Baie-Comeau; toutes des villes plus grosses.

Treize espèces et 1,380 oiseaux ont été observés à Yellowknife alors que sept espèces et un total de 525 oiseaux ont été vus à Inuvik, en excluant deux flamants roses perchés sur une clôture à Inuvik . . . Le tableau qui suit résume les données recueillies lors des deux recensements. Souhaitons qu'il y aura encore plus d'observateurs l'an prochain.

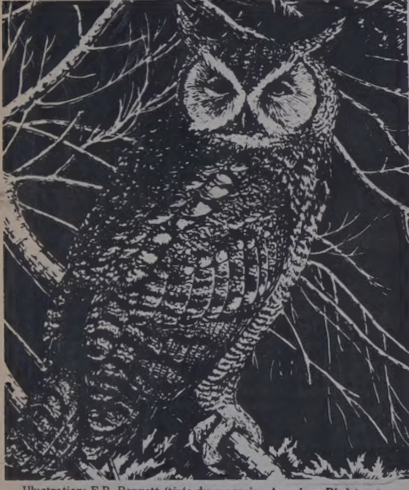


Illustration: F.P. Bennett (tirée du magazine **American Birds**)

Grand Duc

Yellowknife, T.N.-O.; 21 décembre 86; température: -15°; 21 observateurs.

Expèce	Nombre	Commentaires
1 Grand Corbeau (Common Raven)	946	probablement nouveau record canadien; 843 en 1985, cela était un record canadien.
2 Moineau domestique (House Sparrow)	256	vu seulement dans la ville de Yellowknife; 199 en 85.
3 Sizerin à tête rouge (Common Redpoll)	24	10 en 85
4 Sizerin non-identifié (Redpoll non-ident.)	65	1 en 85; vus en vol; inclue à coup sûr du Sizerin blanchâtre et du Sizerin à tête rouge.
5 Geai gris (Grey Jay)	9	45 en 85
6 Mésange à tête brune (Boreal Chickadee)	10	15 en 85
7 Lagopède des saules (Willow Ptarmigan)	146	378 en 85; cela était un record canadien.
8 Jaseur de Bohême (Bohemian Waxwing)	5	0 en 85; normalement plus au sud à cette période de l'année.
9 Gélinotte à queue fine (Sharp-tailed Grouse)	13	0 en 85
10 Mainate bronzé (Common Grackle)	1	0 en 85; observé dans une mangeoire; normalement beaucoup plus au sud à cette période de l'année.
11 Tétras des savanes (Spruce Grouse)	1	0 en 85; commun dans les environs mais pas toujours facile à observer.
12 Bruant des neiges (Snow Bunting)	1	0 en 85; normalement plus au sud à cette période de l'année.
13 Grand Duc (Great Horned Owl)	1	0 en 85; observé en soirée en train d'attaquer avec succès un Lagopède des saules.
14 Faucon émérillon (Merlin)	1?	observation hypothétique.

Inuvik, T.N.-O.; 27 décembre 86; température: -28°; 11 observateurs.

Expèce	Nombre
1 Grand Corbeau	281
2 Lagopède des saules	51
3 Sizerin non-identifié	168
4 Geai gris	21
5 Mésange à tête brune	3
6 Pic à dos rayé (Northern three-toed woodpecker)	1
7 Chouette épervière (Hawk Owl)	1



Mésange à tête brune

Illustration: F.P. Bennett (tirée du magazine ***American Birds***)

Sachez organiser vos documents personnels



À PROPOS D'ARGENT

(NC) — Y a-t-il quelqu'un qui puisse se vanter de garder tous ses dossiers personnels dans un ordre impeccable?

Il faut en douter : le classement des papiers personnels constitute assurément le talon d'Achille de la grande majorité des gens. D'ailleurs, c'est avec effroi que les comptables évoquent les clients méticuleux et habituellement ordonnés qui se présentent à leur bureau pour déposer tous leurs reçus de l'année, soigneusement classés dans des sacs d'épicerie!

De la discipline

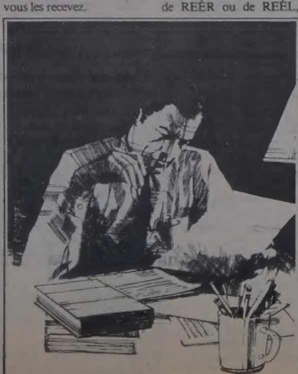
Le rangement des documents personnels requiert une certaine discipline mais, fort heureusement, très peu de temps. Vous n'avez qu'à établir une méthode de classement simple, puis à ranger les documents à mesure que vous les recevez.

Une fois l'an — pourquoi pas le 1er avril! — passez tous vos dossiers en revue et jetez les pièces inutiles.

Si vous ne disposez pas d'un tiroir de bureau ou de classeur qui soit libre, vous pouvez très bien utiliser une boîte de carton rigide. Achetez au moins une douzaine de chemises à soufflets. Regroupez ensuite les documents de même nature et classez-les en prenant soin d'étiqueter chaque chemise. N'oubliez pas qu'il vaut mieux avoir un grand nombre de dossiers peu volumineux que quelques dossiers trop pleins : il vous sera bien plus facile de vous y retrouver!

Nous vous suggérons de diviser vos documents comme suit :

Dossier de banque : relevés de compte, livrets, relevés d'intérêts, relevés de REÉR ou de REÉL, dépôts à terme. Il vaut mieux conserver les certificats, les obligations et tout autre document de valeur dans un compartiment de coffre et en garder des copies à la maison.



Documents personnels : certificats de naissance, de mariage ou de divorce, diplômes et prix, passeport. Vous pouvez peut-être placer les originaux dans un compartiment de coffre et conserver des copies à la maison.

Polices d'assurance : ces documents sont très importants; assurez-vous qu'ils sont bien rangés. Conservez quelque temps les polices échues, surtout si vous avez présenté une demande d'indemnité.

Reçus : Conservez toujours les reçus dans le cas d'achats importants. Ce reçu pourra vous être utile quand viendra le moment de déposer une demande de règlement à l'assureur ou d'assurer le bien en question, par exemple un bijou ou une oeuvre d'art. Faire appel à un évaluateur peut être très onéreux!

Liste des principaux biens : Un relevé de vos principaux biens peut s'avérer fort utile, surtout dans le cas de perte ou de vol. Inscrivez le nom de l'article, une brève description, la date et le lieu de l'achat et annexez copie du reçu. Précisez de plus le numéro de série, par exemple s'il s'agit d'un appareil photographique.

Garanties : Prenez l'habitude de remplir et d'expédier les cartes de garantie. Conservez le talon dans vos dossiers jusqu'à ce que la couverture prenne fin.

Entretien de la maison et de l'automobile : Quand viendra le moment de vendre la maison ou l'auto, vous serez bien content d'avoir conservé toutes les factures d'entretien.

Dossier «impôts» : N'oubliez pas que le gentil représentant du ministère du Revenue pourrait très bien se présenter chez vous pour examiner vos reçus de dons à des organismes de charité, de soins médicaux pour les enfants, les dépenses de l'entreprise, les dépenses pour soins dentaires ou médicaux, ou tous autres frais déduits de votre revenu.

Avantages du classement

Ouvrez de nouveaux dossiers pour tous les documents qui ne relèvent pas des catégories précitées. Il vous faudra un certain temps pour bien organiser votre système de classement, mais songez au plaisir que vous aurez à répondre à l'agent d'assurance ou au vérificateur fiscal : «Bien sûr que je peux justifier cette demande : voici mes dossiers.»

La Banque de Montréal offre des brochures gratuites sur la planification financière. Pour les obtenir, écrivez à : Information auprès du consommateur Banque de Montréal C.P. 6002, Montréal, Qué. H2Y 3S8.

franco~ capsules

Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Selon d'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles, le gouvernement provincial de l'Ile-du-Prince-Edouard serait prêt à procéder à une réforme de la Loi scolaire de sa province. Le Commissaire était de passage à l'I.-P.-E. en octobre dernier. Par contre, Aubrey Cormier, le directeur du journal La Voix Acadienne commente ceci en éditorial: "Ne nous faisons pas d'illusions. Si ce droit à l'éducation en langue française nous est finalement accordé, ce sera parce que le gouvernement provincial, peu importe leguel, n'aura plus le choix".

* * *

Un fromager originaire de St-Isidore dans l'est ontarien, Réjean Galipeau, a remporté en octobre dernier, le concours du championnat du monde des fabricants de fromage qui se déroulait à Milwaukee au Wisconsin. Réjean, qui habite maintenant Winchester, travaille comme surintendant de la division des fromages pour le magasin Ault's Food. C'était la première fois depuis 1964 qu'un canadien remportait le championnat mondial. Jamais un canadien-français n'avait décroché le titre. **Source:** Le Carillon de Hawkesbury.

* * *

Le gouvernement québécois versera 100,000$ à des organismes franco-ontariens. Le ministre québécois délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, annonçait récemment dans un communiqué une subvention de 75,000$ à l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) pour divers projets. D'autre part, une aide de 20,000$ est accordée aux organisateurs du Festival franco-ontarien d'Ottawa. **Source:** Le Rempart de Windsor.

* * *

Dans l'ouest canadien, le succès remporté par le français, langue seconde, n'est pas sans se réfléchir sur l'assistance des enseignants aux congès provinciaux. En effet, cet automne, quelques 480 enseignants (une participation record) étaient présents à l'assemblée annuelle de l'Association des professeurs de français de la Saskatchewan à Saskatoon. Marie Fagnou de Pathlow a succédé à Peter Charles à la présidence. La coordonnaitrice du congès était Lorraine April. A Calgary, en Alberta cette fois, 350 professeurs de français, membres du Conseil Français de l'Alberta ont assisté à leur congrès annuel. Andrée Gargaliano a succédé à Louise Huard-Peake à la présidence. Evelyne Drouin présideait le comité organisateur. Le Conseil regroupe quelques 850 professeurs de français.

* * *

Les records sont faits pour être battus. Un couple de l'alberta a remporté son deuxième million $ à la Super Loto en juillet dernier, rééditant l'exploit signé en 1980 et 1983 par un québécois. Maurice et Jeannette Gariépy ont en effet râflé un gros lot de 1 million $ lors du tirage du 6 juillet dernier. Ils avaient ramporté leur premier le 26 mai 1985, soit deux gros lots en 14 mois. **Source:** Loto-Hebdo de Montréal.

* * *

Le groupe "Folle Avoine" basé au Manitoba sera dorénavant connu sous le nom de "Hart-rouge". Originalement une formation de sept personnes originaires sauf une de Willow Bunch en Saskatchewan, deux de ses membres quittent le groupe pour s'orienter dans une autre voix. "Hart-rouge" est le nom d'une tribu indienne du Sud de la Saskatchewan. L'écorce du saule se nomme ainsi également et les métis s'en servaient pour fumer. **Source:** Le Franco de l'Alberta.

* * *

Les francophones de Terre-Neuve et du Labrador se sont donnés un drapeau lors de la récente assemblée générale annuelle de la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador. C'est Lily Fortin de Saint-Jean qui a conçu le dessin gagnant qui réunit les couleurs des ancêtres des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, le bleu, le blanc, le rouge la France et le jaune d'Acadie de même que les symboles de cette province, la sarracénie (pitcher plant) et la branche de tamarack du Labrador qui apparaissent sur deux voiles gonflées. A la même occasion, Claude Desrochers, de Labrador City, a été élu président de la FFTNL succédant ainsi à Robert Cormier, de Cap St-Georges. **Source:** Le Gaboteur de Terre-Neuve.

* * *

Les francophones hors Québec continuent de produire des films. La première mondiale du film "Le Chien de Lune" a eu lieu le samedi 22 novembre au Cinéma Liberty à Eunice en Louisiane. Ce film est une coproduction Via le Monde Canada Inc. et Louisiana Public Broadcasting et il a été réalisé par Bruno Carrière. Le film "Sorry Pete" réalisé par Serge Morin, professeur de philosophie à l'Université de Moncton, une production de l'Office National du film du Canada/programme français Acadie a été présenté en première le samedi 6 décembre au Centre universitaire de Moncton au Nouveau-Brunswick. Enfin, à l'autre bout du pays, Pierre Grenier a projeté en avant-première à Maillardville les 19 et 23 novembre dernier son film "Un lieu qui en dit long" (sur Maillardville en Colombie-Britannique).

* * *

Avis au gens d'Iqaluit (Frobisher Bay)

Lundi, le 26 novembre 1987, **L'Aquilon** en collaboration avec Réseau-Ouest offrira une session d'information aux personnes interessés par le journalisme (correspondants, photographes, vente de publicité), et à la production de spectacle en français (mise sur pied d'un comité de spectacles).

Pour de plus amples informations, communiquer avec Gilles Turmel au 979-5224 ou 979-6892. Ou encore, appelez-nous au journal au (403) 920-2919, et demandez Thérèse Doré ou Denis Gadoury.

Séparation ou divorce et l'impôt

Vous êtes en instance de séparation ou de divorce. Vous devez savoir que de tels changements dans votre situation familiale entraînent des conséquences fiscales.

Ce qui importe surtout c'est de savoir si vos paiements de soutien sont déductibles et bien entendu si ces mêmes paiements doivent être déclarés comme revenus dans la déclaration d'impôt de la personne qui les reçoit.

Voici une brève description de ce qui est admissible et de ce qui ne l'est pas aux fins de l'impôt sur le revenu. Pour être déductibles de votre revenu, vos paiements de soutien doivent être faits à la suite d'une ordonnance du tribunal (émise par une cour ou un autre tribunal compétent du Canada ou d'ailleurs) ou à la suite d'un accord écrit de séparation qui détaille clairement vos obligations à faire des paiements déterminés et périodiques pour subvenir aux besoins de votre conjoint ou de votre ex-conjoint, des enfants nés du mariage ou aux besoins des deux. L'accord peut avoir été conclu avant ou après la dissolution du mariage.

Aux fins de l'impôt, une entente verbale n'est ni valable ni suffisante pour rendre vos paiements déductibles.

Allocations périodiques

Un autre facteur doit également être pris en compte. Vos paiements de soutien doivent être des montants déterminés d'avance et versés périodiquement. L'ordonnance du tribunal ou l'accord écrit de séparation doit spécifier que les montants déterminés doivent être versés périodiquement pour subvenir aux besoins de votre conjoint ou de votre ex-conjoint, de vos enfants ou aux besoins des deux.

Toutefois, les paiements de soutien dont le montant change selon l'indice des prix à la consommation constituent une allocation admissible.

Par contre, les paiements de soutien qui dépendent de facteurs moins prévisibles, comme des changements dans votre revenu ou des variations des versements hypothécaires, ne sont pas admissibles comme allocation de soutien. De plus, les paiements de montants forfaitaires ne sont pas admissibles à moins que le versement du montant forfaitaire ait été fait pour rattraper un retard dans les versements périodiques et qu'il corresponde aux paiements exigés par l'ordonnance du tribunal ou par l'accord écrit de séparation.

Pensions alimentaires

Vous devez également savoir que les expressions «pensions alimentaires» et «allocations idemnitaires» n'ont pas le même sens du point de vue fiscal.

Si c'est vous qui versez la pension alimentaire, vous ne pourrez déduire ces paiements que s'ils répondent aux conditions suivantes: les paiements doivent être versés dans l'année d'imposition, en vertu d'une ordonnance d'un tribunal ou d'un accord écrit de séparation; vous et votre conjoint devez être séparés suivant un divorce ou une séparation accordé par un tribunal ou un accord écrit de séparation; vous devez vivre séparés et le demeurer tout le reste de l'année; et finalement, les paiements doivent être faits pour subvenir aux besoins de votre conjoint ou de votre ex-conjoint, des enfants ou aux besoins des deux et être versés sous forme «d'allocations périodiques» à votre conjoint ou à un tiers agissant pour le compte du conjoint ou des enfants issus du mariage (y compris les enfants adoptés).

Allocations indemnitaires

Pour être déductibles ou imposables, les allocations indemnitaires doivent remplir les mêmes conditions que les pensions alimentaires sauf sur deux points. Premièrement, seule une ordonnance du tribunal peut fixer les conditions d'une allocation indemnitaire; un accord écrit ne suffit pas. Deuxièmement, il n'est pas nécessaire que le couple soit séparé suivant un divorce, une séparation légale ou un accord écrit. Vous et votre conjoint devez toutefois vivre séparément au moment du paiement et pour le reste de l'année.

En règle générale, le remboursement d'une dépense d'entretien (comme des frais médicaux, des dépenses relatives aux études, le coût du chauffage, de l'électricité, les versements hypothécaires, etc.) n'est pas admissible comme allocation périodique. Si toutefois, une ordonnance du tribunal spécifie que les dépenses d'entretien doivent être traitées comme une allocation, ces montants peuvent alors être considérés comme allocation dans votre déclaration.

Union de fait

Si vous viviez selon une union de fait, les paiements de soutien que vous versez pour subvenir aux besoins de votre ex-conjoint de fait, à vos enfants ou aux besoins des deux pourraient être déductibles de votre revenu et imposables dans le revenu de l'autre personne. Toutefois, les paiements doivent être des allocations périodiques admissibles. Ces paiements doivent de plus être versés en vertu d'une ordonnance de tribunal selon une législation provinciale reconnaissant vos obligations familiales découlant d'une union de fait.

Certaines autres conditions doivent également être remplies. En conséquence, si vous recevez ou versez des paiements de soutien, communiquez avec votre bureau de district d'impôt où l'on pourra vous expliquer en quoi ces conditions vous concernent et leur incidence sur votre déclaration d'impôt.

Paiements à des tiers

Si vous versez une pension alimentaire ou des allocations indemnitaires à une personne autre qu'une personne admissible, les paiements pourraient quand même être déductibles ou imposables. Il faudrait toutefois qu'ils soient admissibles comme allocations périodiques et que le bénéficiaire admissible ait consenti à ce que les paiements soient versés à un tiers.

S'ils sont destinés à une personne admissible en vertu d'une ordonnance du tribunal, les paiements peuvent aussi être versés au tribunal ou à une de ses agences.

Paiements à des non-résidents

En règle générale, si vous versez des paiements de soutien à une personne résidant à l'étranger, vous devez, en vertu des lois fiscales canadiennes, retenir 25 pour 100 du montant du paiement à titre d'impôt des non-résidents et le verser à Revenu Canada, Impôt. Toutefois, les conventions fiscales que le Canada a signées avec certains pays pourraient modifier cette exigence.

De plus, un accord écrit de séparation ou une ordonnance du tribunal précise parfois que l'allocation de soutien doit être versée au complet. Si tel est votre cas, vous devrez alors payer vous-même l'impôt des non-résidents en plus du paiement au complet.

En conséquence, il est fortement recommandé de consulter votre bureau de district d'impôt avant de retenir une partie du montant à verser.

Si, par ailleurs, vous êtes un résident canadien qui recevez des paiements de soutien de l'étranger, vous devez ajouter ce montant brut à votre revenu dans votre déclaration d'impôt. Par contre, il se peut que vous ayez droit à un crédit si un impôt étranger a déjà été versé sur ces paiements.

Exemptions fiscales

Une séparation ou un divorce pourrait modifier les exemptions personnelles que vous réclamez dans votre déclaration d'impôt. Si votre séparation ou votre divorce a eu lieu en 1986 (l'année d'imposition en cours), vous pouvez réclamer soit la pension alimentaire ou l'allocation de séparation versée, soit les exemptions personnelles pour votre conjoint ou votre ex-conjoint et vos enfants à charge, selon l'option qui est la plus avantageuse pour vous. Vous ne pouvez demander une exemption d'impôt pour un enfant à charge que votre conjoint ou ex-conjoint a déjà demandée à titre d'équivalent de l'exemption de marié(e).

Pour toutes les années suivantes, vous ne pourrez pas réclamer d'exemption personnelle pour votre conjoint ou votre ex-conjoint et vos enfants à charge lorsque vous pourrez déduire vos paiements de soutien pour eux.

Conclusion

Vous serez davantage en mesure de vous éviter des désagréments au moment d'établir votre déclaration d'impôt si vous connaissez vos droits et responsabilités en matière d'impôt. Les renseignements qui précèdent devraient vous permettre de vous familiariser avec les conséquences fiscales d'une séparation ou d'un divorce et vous inciter à vous renseigner davantage sur la question.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre guide d'impôt et demandez la brochure intitulée «Séparation et divorce» auprès de votre bureau de district d'impôt. Vous y trouverez, entre autres, des renseignements sur les transferts de biens, les REER, les crédits du Régime de pensions du Canada, la garde conjointe des enfants et la réconciliation. Vous pouvez également obtenir les réponses à vos questions en communiquant avec votre bureau de district d'impôt.

LE COIN DES JEUNES

"euréka, j'ai trouvé!"



MONUMENTS HISTORIQUES

Où se trouvent les grands monuments et lieux historiques suivants:

1. La Grande Muraille?
2. Le Parthénon?
3. Le Colisée?
4. La basilique Saint-Pierre?
5. Le Mausolée de Lénine?
6. Le Temple du Ciel?
7. L'obélisque de Louksor?
8. Le Grand Canal?
9. La Maison de la Grande Fontaine?

POLITIQUE

Nommez:

1. Le premier ministre nazi de la Propagande.
2. Le Secrétaire général du parti communiste en 1922. Il affirma son autorité après la mort de Lénine en 1924.
3. Chambre où la reine d'Angleterre n'a pas le droit d'entrer.
4. Le premier secrétaire du département d'État de Richard Nixon.
5. Le directeur de la campagne électorale de Jean Drapeau en 1942.
6. Combien d'années, le président de la France reste-t-il normalement au pouvoir?

RAMINAGROBIS

Regardez-moi. J'ai une robe, des yeux et un caractère que l'on ne retrouve que chez ceux de ma race. Mais à quelle race est-ce que j'appartiens au fait?

1. Je ne manque pas d'élégance, mes yeux à l'orientale sont d'un beau jaune doré.

2. Mon poil est long et soyeux. Et quand il est bleu, je vaux plus qu'un pesant d'or.

3. J'ai séduit plus d'une gente dame avec mes beaux yeux bleus taillés en amande.

4. On dit que je ressemble au tigre mon cousin et j'ai des yeux ronds comme des billes.

5. Je suis le plus banal des chats et pourtant je ne manque pas de charme. Ma robe est marbrée et mon regard de lynx.

No. 1

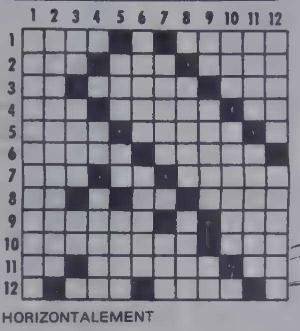
No. 2


No. 3

No. 4


No. 5

mots croisés



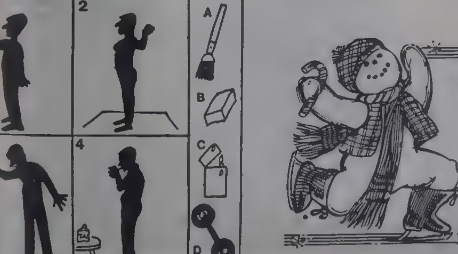
HORIZONTALEMENT

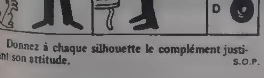
1 — De ce côté-ci. — Ville d'Asie Mineure.
2 — Choisi. — Ecrivain américain. — Qui est contre.
3 — Chemin de halage. — Application de l'esprit pour apprendre. — Poss.
4 — Germandrée.
5 — Selle de bête de somme (pl.). — Vêtement.
6 — Ecime. — Publié.
7 — Peigne du tisserand. — Inf. — Bureau d'un notaire.
8 — Du verbe avoir. — Dialecte. — Ordonnance.
9 — Choisissais. — Saison.
10 — Fleuve de Sibérie. — Saint, en espagnol.
11 — Bon pour les chiens. — Régimes dans le boire et le manger (pl.). — Chiffres romains.
12 — Près de. — Inséra sur.

VERTICALEMENT

1 — Discussion orale d'une affaire entre plusieurs personnes.
2 — Qui servent à élever.
3 — Symb. chim. — Du verbe être. — Préfixe.
4 — Saint. — Tendu.
5 — Pointe. — Jumelles. — Déesse égyptienne.
6 — Voie de terre pratiquée. — Battu à grands coups.
7 — Qui a été publié. — La belle saison.
8 — Rongé. — Peintre français (1716-1809).
9 — Coups de baguette. — La meilleure partie. — Abrév. de saint.
10 — Possèdent. — Connaissances acquises en étudiant.
11 — En outre, de plus. — Du verbe éditer.
12 — Dessinateur français. — Vaste.

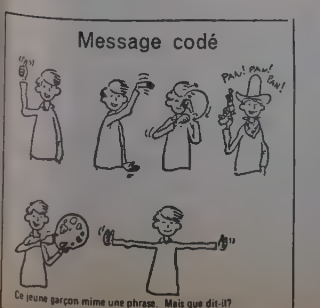
OMBRES CHINOISES



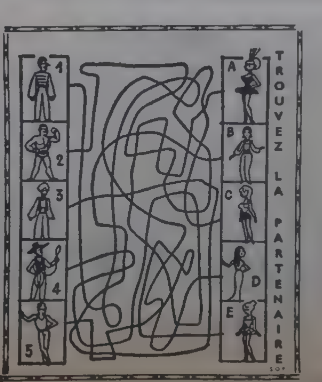


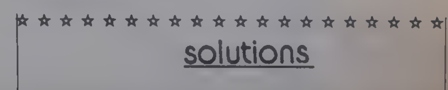
Donnez à chaque silhouette le complément justifiant son attitude. S.O.P.

Message codé



Ce jeune garçon mime une phrase. Mais que dit-il?





solutions

RÉPONSES



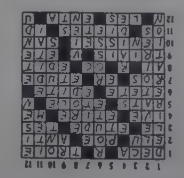
MONUMENTS HISTORIQUES

1. Chine.
2. Athènes.
3. Rome.
4. Le Vatican (Rome).
5. Moscou.
6. Pékin.
7. Paris.
8. Venise.
9. Pompéi.

POLITIQUE

1. Joseph Goebbels.
2. Joseph Staline.
3. La Chambre des Communes.
4. William Rogers.
5. Michel Chartrand.
6. Sept.

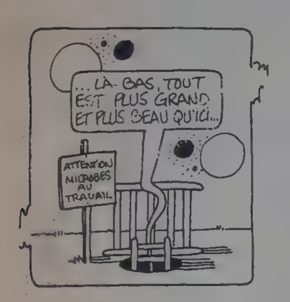
OMBRES CHINOISES: 1: A, 2: D, 3: B, 4: C.
MESSAGE CODE: Un-Grand-Film-De cow-boy-En couleur-Grand écran.
TROUVEZ
TROUVER LA PARTENAIRE. 1: D, 2: C, 3: B, 4: A, 5: E.



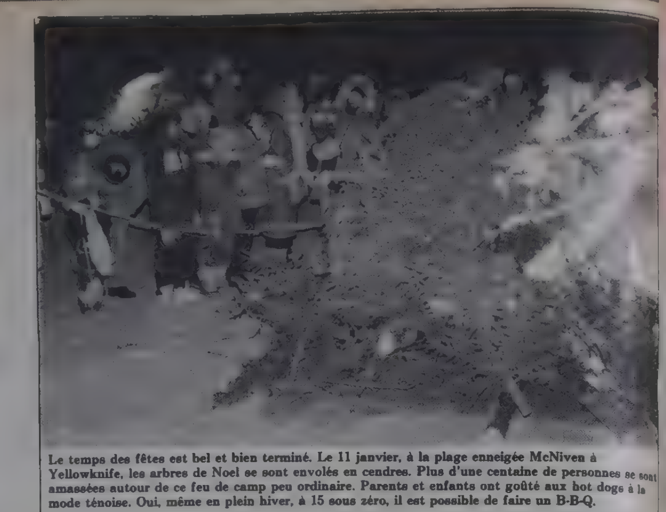
RAMINAGROBIS

1. Burmese brun.
2. Persan bleu.
3. Siamois.
4. Jacquerel.
5. Européen "Talby".



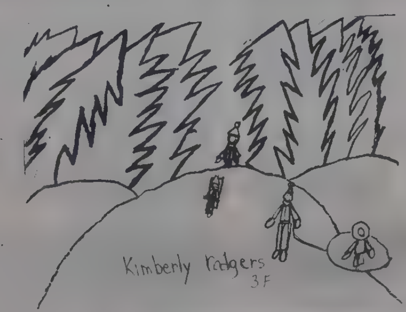






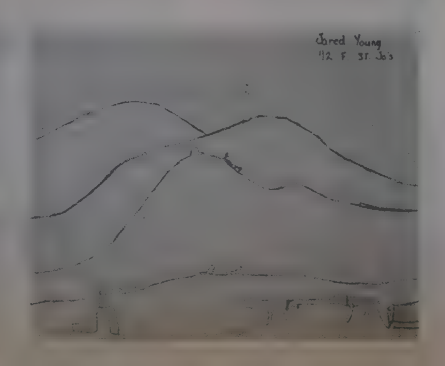
Le temps des fêtes est bel et bien terminé. Le 11 janvier, à la plage enneigée McNiven à Yellowknife, les arbres de Noel se sont envolés en cendres. Plus d'une centaine de personnes se sont amassées autour de ce feu de camp peu ordinaire. Parents et enfants ont goûté aux hot dogs à la mode ténoise. Oui, même en plein hiver, à 15 sous zéro, il est possible de faire un B-B-Q.

Dessins d'enfants





Ryan PerKa St-Joseph



J L A M I P A L E S T I N E I T C E S X
T O A L E O N E R E P Y S S I H M E T U
S E S I C H A N D E L L E U A M R T N A
E E U E T M O U T O N G C P O E R E I E
L L L Q P D E G I E N S E H I E T L C D
I R U L A H E N E A I A N M V E E L O A
O F U O A P B P T B U O U E F C U I L C
T L V E B B X U O H B L I D N I Q T A E
E O L U T I N A C U O L V A I R I N S U
N C S N O C A L G H L U S I E O F I G Q
I O D I N D E D A O E S S G E B I C N I
V N E N N E R L N B I H R I E R N S E T
D E C E M B R E F A N E C T A A G R T N
E P O R E V I H N E B E H O B S A E R A
H T R A D I T I O N R L I U L V M A A C
C E A C O U R O N N E H R T A C J E I G
E G T X U E Y O J E T N E M E N R O N L
R U I R G A I E M J E S U S N R F S E A
C O O V A U E D N A L R I U G F H S A C
B R N F T C I R E U N I O N O E L C U E

Il y a 61 mots dans cette grille, peux-tu les trouver?

ANGES	HIVER	AMI	HOUX
BALLES	JESUS	AVARE	JOSEPH
BETHLEEM	JOYEUX	BERGER	LAIT DE POUL
BONHOMME	LUMIERE	BISCUIT	LUTIN
BUCHE	MAGNIFIQUE	BOULE	MOUTON
CANTIQUE	NAISSANCE	CADEAUX	NEIGE
CHANDELLE	NOEL	CARTE	ORNEMENT
CHRETIEN	PALESTINE	CHAPEAU	PAQUET
COURONNE	PERE NOEL	CLOCHE	REFLECTEUR
DECEMBRE	RENNE	CRECHE	REUNION
DINDE	REVEILLON	DECORATION	ROUGE
ETOILE	RUBAN	ENTHOUSIASME	SCINTILLE
FLOCON	ST NICOLAS	FETE	TRADITION
GLACE	TRAINEAU	GAIE	VERT
GUI	VIERGE	GLACONS	VIN
		GUIRLANDE	

L'Aquilon

Le seul journal franco[...]ires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 2 vendredi 20 février 1987 (mensuel)

L'ouverture de la 9ième session de la 10ième assemblée

Un emploi du temps chargé pour les élus

Par Thérèse Doré

Les travaux de l'Assemblée législative des T.N.-O. reprenaient leur cours le 11 février dernier. C'est devant un public nombreaux que l'Honorable John Parker, Commissaire des T.N.-O. prononçait le discours d'ouverture présentant les principaux points à l'étude au cours des prochains mois.

La division sera bien entendu au coeur des débats. Les membres discuteront de la proposition du Western Constitutional Forum et du Nunavut Constitutional Forum concernant les nouvelles frontières entre l'est et l'ouest et procèderont au référendum portant sur cette question.

Le gouvernement des T.N.-O. se prépare à défendre sa position en faveur de l'entranchement des droits autochtones dans la constitution canadienne lors de la Conférence des Premiers Ministres les 26 et 27 mars prochains. Au chapitre de la dévolution, le secteur de la forestrie sera officiellement compétence territorial le ler avril 1987. Suivra le transfert en partie entammé du secteur des services de santé dont on prévoit la finalisation en automne 87.

Dans l'esprit de développer une vision nordique de l'économie canadienne, le gouvernement des T.N.-O. a établi des politiques recoupant quatre secteurs: croissance économique et opportunités économiques égales pour tous; développement social et justice sociale; développement culturel; gouvernement efficace et responsable. En ce qui concerne le secteur économique, la priorité portera sur des politiques permettant de stabiliser l'économie. Celles-ci viseront à développer l'industrie des ressources naturelles, forestrie, pêches et fourrures. Un montant de 3.5 millions de dollars sera réservé à cet effet. Un accord non finalisé avec le fédéral devrait permettre au gouvernement territorial d'investir 39 millions de dollars pour le programme de développement économique (EDA) réparti sur un période de quatre années.

Egalement, l'accent sera mis afin de développer les industries locales et encourager la main-d'oeuvre locale. La Corporation du logement et le département des travaux publics entreprendront une série de mesures en ce sens. Le programme d'équité en matière d'emploi continuera d'être encouragé et des programmes de formation dans les domaines où il y a une demande seront offerts.

Du côté du développement social, il faut s'attendre à voir le dossier de la sécurité minière revenir sur la table de travail, ainsi que la mise sur pied dans certaines localités de centres d'aide contre la violence familiale et le gouvernement présentera un projet de loi établissant des standards concernant les garderies. Un groupe contre la conduite en état d'ivresse a été établi afin de réduire les accidents dûs à l'usage de drogues et d'alcool. Le ministère de la justice déposera un projet de loi assurant aide et support aux victimes d'actes criminels.


Une session où la question de la division des T.N.-O. attirera l'attention de plusieurs.

Dans le secteur du développement culturel, le gouvernement territorial prévoit finaliser pour septembre 88 les arrangements portant sur les cours de traducteurs/interprètes offerts par Arctic College. Des amendements à la loi sur les langues officielles seront discutés afin de garantir certains droits en regard aux langues autochtones. Présentement, le ministère de la Culture et des Communications procède au recrutement de personnel pour sa section française qui sera chargée d'offrir un minimum de services à la population française et développer un plan de travail pour la mise en oeuvre du bilinguisme prévu en 1989. Egalement, le gouvernement procèdera à l'examen d'un système de radiodiffusion éducatif dans la région du Nord.

Afin de rendre plus effectif et responsable l'appareil gouvernemental, et intégrer les gens et les communautés dans le processus politique, le gouvernement procèdera à la révision de la loi proposée sur l'administration financière. Cette loi inclue l'établissement formel d'un ministère des Finances et d'un contrôleur général. Aussi afin d'accoître la qualité de ses services, le ministère de la Justice procèdera à l'informatisation de son système judiciaire.

Invasion de petits hommes verts à Iqaluit


Les enfants ont eu l'occasion de "jouer à la guerre" avec de urais chars d'assault.

Par Gilles Brien

La population d'Iqaluit se demandait bien cette semaine si la guerre n'avait pas été déclarée. Quelques centaines de soldats et plusieurs véhicules armés ont en effet envahi la ville dans le cadre d'une opération militaire des Forces armées canadiennes. Le soldats, membres du Canada's Special Service Force ont débarqué sur l'île de Baffin afin de pratiquer les techniques de combats en climat arctique. Le capitaine Murray Maclure, officier de liaison du SFF, révèle que la ville d'Iqaluit est utilisée comme base avancée d'un exercice au cours duquel on prétend que l'Est de l'arctique a été envahi par une armée ennemie. Les points et bâtiments névralgiques de la municipalité tels que l'aéroport, la centrale électrique ainsi que l'édifice de Telesat ont été placés sous surveillance. Les troupes à pied et en véhicules patrouillent les secteurs autour de ces installations afin de prévenir toutes tentatives de sabotage et d'infiltration ennemis. M. Maclure poursuit en déclarant que des unités de la force spéciale seront parachutées à Cape Dorset et Cape Dyer en réponse aux rapports d'activités ennemies dans ses régions. A Cape Dorset, les rapports se révèleront être de fausses alarmes mais les soldats sur place en profiteront malgré tout pour se livrer à des entraînements de survie en compagnie des "Arctic Rangers". A Cape Dyer, les forces canadiennes assumeront que l'ennemi a envahi la zone et les exercices sur place auront pour but de déloger les troupes ennemies des bâtiments de la DEW-line (ligne avancée de radars). L'entraînement en hiver des soldats canadiens fournira plusieurs lecons précieuses, de déclarer le capitaine Maclure. "Pour plusieurs de ces hommes il s'agit de leur première expérience dans de telles conditions. Il est très important dans leur entraînement en raison de la mission spéciale du SSF en temps de guerre, soit de pouvoir intervenir efficacement dans le Nord canadien.", affirme le capitaine.

Les toupes présentes à Iqaluit font partie du Régiment Royal Canadien, le 8ième Canadian Hussars et le Régiment d'Ingénierie de Combat.

Le samedi 7 février avait lieu en face du magasin La Baie, une journée de "relations publiques" où l'on pouvait voir de près plusieurs véhicules de combat agrémentes de quelques démonstrations de soldats en entraînement. Une grande tente avait été dressée où l'on pouvait se réchauffer et se régaler ainsi que se rafraîchir même si la température était de -37C en plein après-midi! Une chose est certaine, les enfants ont été ravis et enchantés. Plusieurs ballades en véhicule de combat (tank) autour de la ville ont grandement amusés les plus jeunes et les moins jeunes!

L'exercice se terminera le 20 février alors que les troupes retourneront à leur base d'attache de Petewawa et London en Ontario.

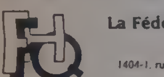
Météorologiquement vôtre

Le froid et la neige

Par Gilles Brien

Certaines personnes disent parfois: "Il fait bien trop froid pour qu'il neige". C'est faux. En réalité bien sûr s'il fait extrêmement froid, il ne tombera que très peu de neige. C'est parce que le degré d'humidité que l'air peut contenir dépend de sa température. Plus l'air est chaud plus il peut contenir d'humidité, c'est-à-dire de vapeur d'eau sous forme de minuscules gouttellettes d'eau. C'est la raison pour laquelle les plus fortes chutes de neige se produisent lors-, qu'il fait relativement doux, la neige tombe alors sous forme de flocons plus gros. Lorsque l'air se refroidit, les flocons deviennent plus petits; ainsi ceux qui tombent par grand froid sont minuscules. Mais quelle que soit la température de l'air, elle contient toujours une quantité infime d'humidité qui permet la formation de petits cristaux de glace et ce, même si le ciel est complètement dégagé. Ceci va donc à l'encontre de l'adage "il fait bien trop froid pour qu'il neige". Bien que l'été soit encore loin et que tous les insectes de la belle saison prochaine dorment encore, saviez-vous que certains insectes sont de véritables experts météorologiques? En effet, dans le cas du grillon, il existerait un rapport étroit entre la température de l'air et le rythme du "cri-cri" de cet insecte. Il semble, selon des chercheurs, que si vous captiez le nombre de cri-cri faits par le grillon en huit secondes, et si vous ajoutiez quatre vous obtiendrez, neuf fois sur dix, à un degré Celsius près, la température qu'il fait. Les fourmis sont aussi très sensibles aux variations de température. Plus la température est élevée, plus elles se déplacent vite. Un savant a même prétendu qu'il pouvait connaître la température ambiante à un degré près, en chronométrant la vitesse de leurs déplacements.





La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

La F.F.H.Q. s'impliquera dans les prochaines négociations constitutionnelles

La Fédération des francophones hors Québec — F.F.H.Q. — a réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

Le Québec est la seule province à ne pas avoir adhéré à l'accord constitutionnel de novembre 1981 qui a mené au rapatriement de la Constitution canadienne. Depuis ce temps, les gouvernements québécois — Lévêque/Bourassa — cherchent à normaliser le statut du Québec de façon à ce que les Québécois y trouvent des conditions favorables à leur développement. Cette démarche suppose de la part du Québec un préalable majeur: la reconnaissance d'un statut spécial pour le Québec. Cette notion de spécificité est au coeur des revendications du Québec, or, cette revendication pourrait avoir des répercussions sur les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

La F.F.H.Q. et ses membres ne remettent nullement en cause le besoin du Québec de disposer d'un degré important de spécificité. La question est plutôt de savoir comment le Québec peut continuer à rechercher un avenir meilleur pour lui-même, tout en reconnaissant l'existence d'un fait français dans les autres provinces et territoires du Canada. L'idée, en l'occurence, est de concilier la dualité linguistique canadienne à la spécificité du Québec. Il faudra que dans chaque cas où le Québec réclame un pouvoir fondé sur sa spécificité, on s'assure que les intérêts des francophones hors Québec ne seront pas affectés. Il suffit d'imaginer les provinces anglaises réclamer la même autonomie que celle du Québec, en matière d'éducation par exemple, alors que la plupart d'entre elles — sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick — violent à maints égards, encore aujourd'hui, les prescriptions de l'article 23 de la *Charte* garantissant l'instruction dans la langue de la minorité.

Les autres conditions que met le Québec à son adhésion éventuelle à un accord constitutionnel sont: compétence accrue en matière d'immigration — limitation du pouvoir fédéral de dépenser — droit de véto sur les amendements constitutionnels à venir — participation à la nomination des juges à la Cour suprême du Canada. La question de l'immigration et dans une certaine mesure celle des juges de la Cour suprême ne nous posent pas nécessairement problème, bien que la présence des francophones hors Québec à cette Cour contribuerait largement à modifier l'interprétation très québécoise des droits linguistiques au pays comme ce fut le cas dans l'affaire S.A.N.-B. le premier mai dernier.

Par ailleurs, deux exigences du Québec retiennent plus particulièrement notre attention. Le pouvoir fédéral de dépenser sur lequel le Québec (et bien d'autres provinces) voudrait obtenir un contrôle. Cette participation fédérale nous concerne puisque la plupart des fonds alloués aux communautés francophones hors Québec proviennent justement de l'exercice de ce pouvoir de dépenser: éducation dans la langue de la minorité, prêts-bourses aux étudiants, développement économique par exemple. Quant au droit de véto, nous éprouvons une certaine crainte puisqu'il pourrait être exercé contre une proposition qui favorise les francophones hors Québec. Par exemple, une extension de nos droits linguistiques ne devrait pas être bloquée par un véto du Québec qui ne voudrait pas accorder des droits supplémentaires à sa minorité anglophone.

En définitive, la dimension de la prochaine négociation constitutionnelle déborde largement Ottawa et le Québec. Nous devons nous assurer que ces gouvernements soient animés d'une volonté de conjuguer leur contenu aux aspirations et besoins des francophones hors Québec.



Records météorologiques

Par Gilles Brien

Au Canada les conditions météorologiques peuvent être parfois exeptionnelles. Chez nous, les violentes tempêtes de neige ou les vagues de grand froid alimentent longtemps les conversations. A l'occasion, des manifestations météorologiques qui sortent de l'ordinaire établissent des records. Voici quelques uns de ces records qui réussissent parfois à nous glacer le dos.

- Le 3 février 1947 la température la plus basse jamais enregistrée officiellement au Canada fut relevée à Snag au Yukon; -62C (-81F).
- Le 27 janvier 1962 lors du passage d'un Chinook (vent typique des Rocheuses) la température passe de -29C à minuit à 3C à une heure du matin à Pincher Creek, Alberta.
- Le 25 février 1961 la région de Montréal subit une des tempêtes de verglas les plus dévastatrices de son histoire. Le total des dommages s'éleva à près de 7 millions de dollars.

Le 28 février 1959 au cours d'une partie de hockey dans le stade de Listowell, Ontario, le toit s'effondra sous le poids d'une trop épaisse couche de neige. Il y eut plusieurs morts.

- Le 5 mars 1964 lors du passage d'un tempête à Montréal, on observa une rafale de vent soudaine soufflant à plus de 110 milles à l'heure.
- Le 30 février 1912 la tornade la plus dévastatrice que connut le Canada eut lieu à Régina; 28 morts, des centaines de blessés *et pour plus* de 4 millions de dollars de dégâts.
- Le 5 juillet 1937 la température la plus élevée jamais enregistrée au Canada fut relevée à Midale, Saskatchewan; 45C (113F).
- Le 1er août 1969, on enregistra dans le sud du Québec l'une des pires tempêtes de grêle jamais vues. Les grêlons avaient un diamètre d'un demi-pouce à deux pouces trois quarts
- Le 18 novembre 1931 la vitesse de vents record les plus forts relevés au pays à Cap Hopes Advance, au Labrador; 126 milles à l'heure.



ÉDITORIAL

Le 8 mars sans tambour ni trompette

Au 20 février 1987, deux semaines avant le 8 mars, journée internationale de la Femme, peu d'organismes de femmes à Yellowknife savaient ce qu'elles allaient faire pour l'occasion. Coups de téléphone à droite et à gauche, rappels, bref on s'apercevait vite que les organisations de femmes de la capitale ténoise ne s'étaient pas consultées et chacune attendait de savoir ce que l'autre prévoyait faire. Pourtant dans le Sud, à Vancouver, Edmonton, Régina, Toronto, Ottawa, Montréal ou Moncton, les activités reliées au 8 mars sont planifiées des mois, voir un an à l'avance. A Yellowknife, c'est à peine si on y pense.

Depuis l'année internationale de la Femme en 1975, le 8 mars a été choisi journée internationale de la Femme. Le choix de la date commémore les luttes ouvrières du textile et du vêtement à New-York en 1857 et 1908. C'est un jour où tous les organismes défendant les droits des femmes (reconnaissance d'un statut égal, droit à l'avortement libre et gratuit, droit à un salaire égal pour un travail égal, luttes contre les stéréotypes sexistes, la discrimination et le harcèlement sexuels, implantation de réseaux de garderie, lutte contre la violence faite aux femmes, etc. - la liste ne diminue hélas, que très lentement), où ces organismes en profitent pour faire un bilan de leurs luttes, progrès et échecs.

Lorsque nous avons communiqué avec le Conseil du Statut de la femme à Yellowknife, *la directrice* du bureau, Mme Tony Graeme, nous a expliqué que le Conseil n'organisait rien comme tel cette année. Elle espérait voir les autres organismes de la ville faire quelque chose. Pourtant, c'est à cet organisme que revient la responsabilité de prendre le "lead" sur cette question étant l'organisme officiel. Encore plus étonnant, le bureau n'avait même pas procédé à une consultation auprès des autres organisations de femmes afin de se renseigner, préférant qu'on les appelle pour les informer.

Au secrétariat d'Etat, on accuse réception d'une seule demande de financement pour une activité mais elle a été refusée car elle était en retard. L'Association des femmes autochtones des T.N.-O. est encore à l'étape de la réflexion mais ne prévoit rien organiser. Le Y.W.C.A. planifie bien une activité mais ils ne pouvaient pas encore la confirmer cette semaine. Et seule l'Association des femmes d'affaires et professionnelles nous assurait la tenue d'un lunch avec conférencière pour le 5 mars prochain.

Quand nous avons demandé à la directrice du Conseil du Statut de la Femme pour quelle raison la participation était si basse, la seule réponse a été: "peut-être que les femmes des T.N.-O. sont heureuses et n'ont pas besoin de se rencontrer."

Est-ce que les femmes des T.N.-O. seraient plus heureuses qu'ailleurs? Une étude réalisée en 1975 dans le cadre de l'année internationale de la Femme démontre pourtant le contraire. Et en douze ans, les choses ne changent pas tant que ça.

Cette étude intitulée "International Women's Year Community Relation Programme, N.W.T." réunie les comptes-rendus de cinq travailleuses sociales, ayant visité à l'époque près de quarante communauté dans les T.N.-O. Elles ont recueilli les propos et demandes des femmes qui y habitaient. Parmi les sujets de l'étude, on y retrouve l'artisanat, les centres de couture, la participation de la femme dans le processus décisionnel, le planning familial, l'éducation, les communications, le développement social, l'emploi, les services de garderie, le logement, les problèmes dûs à l'alcoolisme, l'administration domestique, la violence faite aux femmes, etc. Ce qui resortait principalement de cette étude, était un grand besoin d'information et d'aide pour les femmes à s'organiser. Par exemple, la plupart démontraient une volonté pour obtenir un centre de couture, mettre sur pied un comité locale de femmes, ou encore apprendre des emplois généralement réservés aux hommes.

Nous avons pu rejoindre une des travailleuses sociales qui ont participé à cette recherche. Mme Geela Giroux, maintenant professeur à Fort Smith, nous expliquait que la situation des femmes autochtones avait évolué depuis 1975 mais seulement à certains niveaux. Par exemple, les centres de couture presqu'inexistants à l'époque se sont organisés. Sur le plan de l'éducation, des programmes sont maintenant offerts et on a vu l'implantation de garderies. Aussi des groupes de femmes ont été mis sur pied dans les communautés. Cependant, au niveau de l'égalité dans l'emploi, du planning familial, de la violence (dans les T.N.-O., le taux de viol est très élevé), et dans le domaines de soins de santé, on a assisté à peu de développement entre 1975 et 1987.

A quel but a servi cette étude pourtant révélatrice d'une situation qui est loin du "bonheur" de Mme Graeme, et de ses recommendations? Tout simplement à rien, sinon que de décorer une tablette.

Dans les T.N.-O., la condition de la femme n'a jamais été une priorité pour le gouvernement. C'est seulement vers les années 80 et avec la mise sur pied du Conseil du Statut de la Femme que des argents ont été réservés à des programmes de promotion, d'information et quelques services pour les femmes.

Mais encore ici, il est déplorable de constater que la condition féminine dans les T.N.-O. ne reçoit pas tout l'attention qu'elle mérite. Penser que les femmes des T.N.-O. sont heureuses relève de la naïveté et bien que le gouvernement présente quelques programmes pour les femmes (équité dans l'emploi, centres de refuge pour femmes violentées dans quelques communautés), on s'explique mal l'apathie qui règne au sein des organisations de femmes. Et pourtant, la situation des femmes des Territoires dresse un tableau beaucoup plus sombre que celui de nos voisines du Sud.

Au lieu de marcher dans la rue pour revendiquer ses droits haut et fort, de discuter et de rencontrer d'autres femmes, la femme ténoise est invitée à demeureer à la maison et à "célébrer" tranquillement la journée internationale de la Femme. Un 8 mars sans tambour ni trompette.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré
Correction: Madeleine Fontan

Collaborateurs: Huguette Beaulieu
Ginette Boulanger
Janet Bourgaise
Patrick Courtemanche
Bruno Croft
Claude Duchesnay
Genevièvre English
Udluriak Hanson
Pierre Lacasse
Elisabeth Lefebvre
Derek Sampson
Jacques Sirois

Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Publicité: Denis Gadoury
(403) 920-2919

INFORMATION

L'année de la division des T.N.-O.

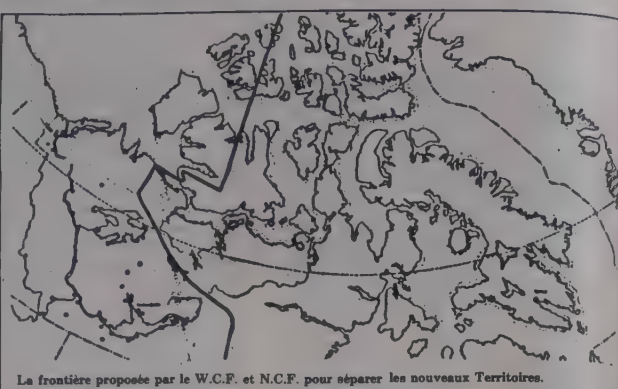
Par Thérèse Doré

L'histoire s'écrit au jour le jour. Certains jours plus que d'autres. Le 15 janvier 1987 représente dorénavant une date mémorable dans l'histoire des Territoires du Nord-Ouest. C'est le jour où le Western Constitutional Forum (W.C.F) et le Nunavut Constitutional Forum (N.C.F.) ont conclu un accord sur la frontière qui séparera le Nunavut, territoire Inuit et la partie ouest, encore non nommée bien que certains lui prêtent déjà le nom de Denendeh.

Cet épisode historique fait suite à un premier référendum tenu le 14 avril 1982 où le gouvernement des T.N.-O. demandait aux Ténois de répondre à la question suivante: "Croyez-vous que les T.N.-O. devraient se séparer?" 56% des votants avaient répondu oui. Les Inuit s'étant prononcé largement en faveur alors que les autres peuples autochtones étaient assez partagés. Chez les populations non-authochtones, ont avait rejeté l'idée de division.

Cinq ans plus tard, au printemps 1987, les Ténois seront une nouvelle fois appelés à se prononcer en faveur ou non d'une frontière délimitant l'est et l'ouest, et impliquant, s'il y avait une majorité de 50% plus un en faveur, la constitution de deux gouvernement territoriaux.

La question de la division ne date pas d'hier. La plupart des habitants des T.N.-O. s'accordent à dire que les intérêts de l'est diffèrent grandement de ceux de l'ouest. Quant à Ottawa, depuis 1982, le fédéral a toujours appuyer le principe de la division, seulement il fallait remplir certaines conditions à satisfaire comme le règlement des revendications foncières, accord de la population sur les frontières, le partage des pouvoirs entre les gouvernement locaux et régionaux des nouveaux territoires.



La frontière proposée par le W.C.F. et N.C.F. pour séparer les nouveaux Territoires.

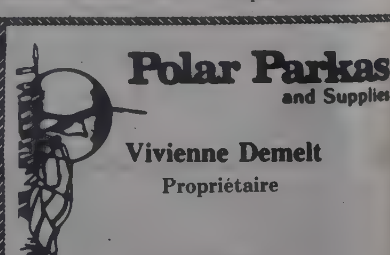
L'accord ainsi signé à Iqaluit par les leaders du W.C.F., M. Steve Kakfwi, et du N.C.F., M. John Amagoalik, comporte trois points majeurs: outre le consensus sur la frontière et l'élaboration de principes sur le développement constitutionnel des deux territoires, on y retrouve l'inclusion dans la partie ouest de la région de la mer de Beaufort. Ce point représente un enjeu de taille dans ce dossier. Nunavut sera constitué de toutes les communautés inuites du Canada à l'exception d'une seule, les Inuvialuit, Inuit de l'ouest, habitant le Kitikmeot, région juste au Nord de la mer de Beaufort. Ces derniers feront partie du territoire ouest, habité par les Dene/Métis et les populations non autochtones.

Lors des négociations, le N.C.F. et le W.C.F. ont débattu longuement la question à savoir qui revendiquerait la mer de Beaufort et les peuples qui vivent aux alentours. Les deux alliances partagent le même intérêt quant à la mer de Beaufort: l'huile et le gaz naturel représente une importante source de revenus en perception de taxes et de royalties dans un avenir très proche. Pour l'est, le peuple Inuvialuit permettrait la réalisation d'un grand rêve, soit celui d'unir sur un même territoire tous les peuples Inuit. Quant à l'ouest, les Inuvialuit représentent un nombre assez imporant pour faire des autochtones un peuple majoritaire après la division effectuée.

Chez les Inuvialuit cependant, on ne partage pas les mêmes intérêts. Choqués par l'attitude du N.C.F. et W.C.F. et les dénonçant de ne jamais avoir été consultés, le leader du "Inuvialuit Regional Corporation Councillor", Roger Gruden et le député de la région, Nellie Cournoyea se sont prononcés contre la division et proposent le statut quo. Cependant, dans l'accord, il a été finalement entendu que la mer de Beaufort et les Inuvialuit appartiendront au côté ouest, le W.C.F. promettant d'instaurer un gouvernement régional fort et une entente devra être conclu dans les mois à venir entre le N.C.F. et le W.C.F. pour le partage des revenus des ressources de la région.

Néanmoins, avant de fouvoir mettre en marche le processus référendaire au printemps *prochain*, le N.C.F. et le W.C.F. auront à faire accepter l'accord récemment signé à leurs membres respectifs. Ensuite, ce sera à l'Assemblée législative de ratifier cet accord pour pouvoir présenter le référendum à la population des T.N.-O. Ce n'est qu'en automne 1991 que le procesus de division devrait être mis en place. D'ici là, la campagne référendaire peut commencer.

L'Aquilon prépare dans son numéro du mois de mars un dossier spécial sur la division des Territoires du Nord-Ouest. Un dossier à ne pas manquer.



L'Aquilon rencontre le président de l'A.C.F.T.

La division et le français dans les Territoires



Le président de l'A.C.F.T., Fernand Denault: "Ce que l'on demande, c'est le respect du fait que nous sommes francophones".

Par **Claude Duchesnay**

Lorsque le leader du Nunavut Constitutional Forum (N.C.F.), M. John Amagoalik et celui du Western Constitutional Forum (W.C.F.), M. Steve Kakfwi, ont sablé le champagne à Iqaluit au mois de janvier, ils célébraient beaucoup plus que l'accord d'entente et l'échéancier visant à mettre en oeuvre la division politique des Territoires du Nord-Ouest. Ils entérinaient une série de principes constitionnels pour les deux territoires potentiels, soit le Denendeh pour les peuples Dene, Métis et Inuvialuit, et le Nunavut pour le peuple Inuit du centre et de l'est de l'Artique.

Ces principes constitutionnels véhiculent, dans les deux cas, des propositions linguistiques spécifiques. En ce qui concerne le N.C.F., la question de l'emploi des langues officielles euro-canadiennes (ou canadiennes), a été contourné. L'objectif linguistique principal du N.C.F. consiste d'abord et avant tout à assurer un statut officiel à la langue et la culture inuites.

Pour ce qui est du W.C.F., la question se pose différemment puisqu'il prend implicitement position. A l'article II. 2 f) **Official Languages**, du Mémoire d'entente, dans la section W.C.F., il est écrit que "official working languages of a regional government will include the regional aboriginal language or languages, and English". Le français n'est nullement mentionné dans cet énoncé.

Selon le président de l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.), M. Fernand Denault, il est encore trop tôt pour se prononcer. "Fondamentalement, nous dit-il, dans les deux cas le problème reste à la fois un peu différent et un peu similaire . . . Il est similaire dans la mesure où, dans l'est comme dans l'ouest, la priorité est donnée aux langues autochtones, ce qui se comprend facilement. La différence réside dans l'approche: dans l'est, on a traité la question linguistique de façon beaucoup plus diplomatique, alors que dans l'ouest, on a manqué de flexibilité dans la manière avec laquelle on a considéré le français. Cependant, ajoute-t-il, je ne crois pas qu'il y ait de quoi s'énerver pour le moment. Je pense que c'est seulement un autre défi à relever et il s'agit d'établir les contacts nécessaires pour faire connaître et comprendre notre cause".

Toujours selon M. Denault, cet oubli du français comme langue officielle résulte d'un malentendu quant à ses implications réelles. Ainsi, nous précise-t-il: "On veut se faire servir dans notre langue. Et on a un statut et un droit nous le permettant. Cependant, on l'interprète tout de suite comme si l'on disait: il faut que tout le monde apprenne le français. Ce que l'on demande, c'est le respect du fait que nous sommes francophones, que nous avons droit à des services en français et que nous avons droit à l'accès à nos gouvernements — fédéral et territorial — dans notre langue. On a le droit de s'exprimer et de vivre notre culture dans notre langue. On veut que le système soit sensible et nous serve comme il le devrait. On n'impose donc pas une autre langue."

Les défis engendrés par la signature du Mémoire d'entente et, donc, par l'approbation des volontés linguistiques qui lui sont propres, ne modifient en rien la position fondamentale de l'A.C.F.T. dans le dossier linguistique territorial. Elle reste basée sur le besoin du respect et de la promotion de la langue française, et se caractérise par une très grande ouverture au multilinguisme dans le nord-ouest canadien, "car, poursuit son président, on croit que ça peut fonctionner." Mais la priorité de l'A.C.F.T. reste celle de faire reconnaitre le contexte canadien-français dans les T.N.-O. A long terme, elle vise une participation plus active dans divers dossiers sociaux, économiques et politiques, dont celui de la division. Elle souhaite une invitation à cet effet.

En ce qui trait aux relations entre l'A.C.F.T. et les nations Dene, Métis et Inuit, M. Denault constate l'absence de résultats tangibles en ce sens, mais considère qu'il y a un grand potentiel d'entraide entre les peuples autochtones et la population franco-ténoise. L'Association francophones des T.N.-O. doir poursuivre ses démarches dans cette direction. "Sans user de prétention, conclue-t-il, ne sommes-nous pas, nous, francophones, bien placés pour les comprendre? Nos causes ne se ressemblent-elles pas mais à différentes étapes de développement?"

ANNONCE

2 personnes cherchent un logement, un appartement ou une maison à louer avant le 15 mars 1987.

Communiquez avec John tél: 873-8362.

Pour les associations francophones des T.N.-O.

Le temps de réfléchir est arrivé

Par Thérèse Doré

Les 7 et 8 mars prochains représentent des dates importantes pour les associations francophones des Territoires du Nord-Ouest; C'est à ces dates qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle organisée par l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) et réunissant deux représentants de chacune des associations membres; l'Association francophone d'Iqaluit (Frobisher Bay), l'Association franco-culturelle de Yellowknife, l'Association culturelle des canadiens-français d'Inuvik et l'Association française de Fort Smith. Seront également présents à cette assemblée, les représentants des membres associés de l'association territoriale, soit les Cotillons sur neige, Canadian Parents for French et L'Aquilon.

Chacune des associations membres du bureau territorial (A.C.F.T.) comporte un comité exécutif responsable de planifier les activités de l'association dans sa communauté respective. Les domaines 'dans' lesquels oeuvrent les associations membres sont très variés. Cala va de l'organisation de soirées, l'animation communautaire en passant par le dossier de l'éducation ou encore l'obtention d'une antenne pour capter Radio-Canada.

Le bureau territorial, pour sa part, oeuvre dans des domaines tels que politique, social et communautaire, culturel, de l'information et des communications. Autrefois orientée principalement vers le domaine culturel (ce qui lui a valu son nom), l'A.C.F.T. est présentement dans un virage.

Pour le président Mr. Fernand Denault, et le directeur général, M. Jean Denis Dalphond, l'assemblée générale de 1987 sera déterminante. L'enjeu consiste à déterminer si l'A.C.F.T. continuera à vivoter ou bien prendra son essor. Tenue en probation par le secrétariat d'Etat en 1986, on a demandé à l'A.C.F.T. de se poser la question à savoir ce qu'elle était et ce qu'elle voulait être. D'organisme culturel, l'A.C.F.T. tend maintenant à devenir un organisme porte-parole représentant les francophones des T.N.-O. et faisant valoir leurs point de vue et intérêts dans tous les domaines et devant les instances politiques fédérale et territorial.

Egalement, sera discutée lors de cette assemblée générale la nouvelle programmation de l'A.C.F.T. Depuis près de deux ans, l'A.C.F.T. souffrait d'un manque de programmation. Parmi ses activités en 1986, l'élaboration d'une nouvelle et véritable programmation a été un priorité. Il est vrai que le seul subventionnaire de l'association (le secrétarriat d'Etat) a exigé de la direction de l'A.C.F.T. un changement d'orientation car sinon elle risquait de voir sa subvention diminuer.

L'assemblée générale invite donc tous les participants à réfléchir sur le type d'organisme porte-parole que désirent ses membres. Plusieurs observateurs seront présents à cette assemblée. Outre le directeur régional du secrétariat d'Etat pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, M. Marc Arnal, il y aura aussi un représentant du Commissaire aux langues officielles, M. Roger Fréchette et le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Aurèle Thériault qui agira à titre d'animateur. Eventuellement, les participants rencontreront les plus hautes autorités politiques des T.N.-O., le tout étant à confirmer au cours des prochains jours.



Un monde entre égaux

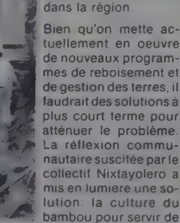
INTER PARES

Nicaragua — une démarche créatrice dans une économie de survivance

Nixtayolero est un collectif de théâtre dont les membres, tous d'origine paysanne, ont fait de l'animation culturelle dans des communautés isolées du Nicaragua au cours des six dernières années.

Les membres de la troupe vivent dans les villages une partie de l'année, aidant les paysans à s'organiser et à percevoir les problèmes sociaux, et suscitant le dialogue dans la communauté pour trouver des solutions aux problèmes locaux. Le reste de l'année, ils vivent à la ferme et produisent bananes, café, fruits et légumes pour assurer leur subsistance de même qu'un revenu décent pour le collectif. La ferme, située à El Ocote, sert aussi de centre culturel où des ateliers de formation pour les leaders communautaires et les animateurs paysans complètent le travail fait dans les villages.

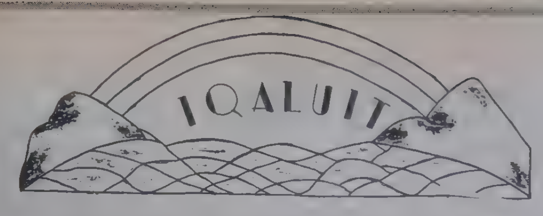
Une des grandes inquiétudes des paysans des régions montagneuses, au nord de Matagalpa, est le manque de matériaux de construction. Au Nicaragua, il est difficile d'importer des quantités suffisantes de matériaux et d'en assurer la distribution dans toutes les régions du pays, en raison du manque de devises étrangères, des besoins de la défense nationale en fait de personnes et de matériel, de l'absence de moyens de transport et de la désintégration de l'infrastructure économique due à la guerre. De plus, le déboisement et l'érosion du sol en flanc de montagne, causés par une agriculture pratiquée à outrance au cours des années 1950 et 1960, ont aggravé la situation, privant les populations locales du bois jadis disponible dans la région.



Bien qu'on mette actuellement en oeuvre de nouveaux programmes de reboisement et de gestion des terres, il faudrait des solutions à plus court terme pour atténuer le problème. La réflexion communautaire suscitée par le collectif Nixtayolero a mis en lumière une solution: la culture du bambou pour servir de matériau de base à la construction d'habitations et à la fabrication de meubles. Le bambou pousse déjà aux environs de Matagalpa et dans d'autres régions du Nicaragua. Sa croissance relativement rapide et peu compliquée (un pied de bambou grandit d'un pouce par jour dès qu'il a atteint sa maturité — après trois ans) et sa grande flexibilité font qu'il présente une solution de rechange pratique et réaliste aux matériaux traditionnels.

Grâce à l'aide d'INTER PARES, le collectif a déjà semé plusieurs variétés de bambou sur ses terres. En décembre, environ 150 paysans se sont réunis à la ferme, en ateliers de formation sur les techniques de construction en bambou. Au cours des prochains mois, ils transmettront ces méthodes dans les villages et participeront à l'établissement de petites entreprises communales de construction et de fabrication à base de bambou.

Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à: **Un monde entre égaux, INTER PARES,** 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.



En marche pour la journée internationnale des femmes

Par Ginette Boulanger

IQUALUIT- Fêter le 8 mars à Iqaluit? Et pourquoi pas! Après de nombreuses années tranquilles, les membres du "Baffin Women's Association (BWA)" ont décidé de bouger pous la Journée Internationale des Femmes. Après consultations auprès de ses membres, un sous comité du "BWA" pour le 8 mars se formait et l'idée d'avoir des conférencières était retenue.

Donc, au menu des activités, nous aurons mercredi le 4 mars un panel composé de Maureen McTeer avocate et écrivaine, Sylvia Spring, journaliste, ainsi que Toni Graeme représentante du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour la condition féminine. Dimanche le 8 mars, les femmes sont invitées au visionnement de films suivi de discussions avec rafraichissements.

Ceci n'est qu'un tableau sommaire, les détails se préciseront dans les semaines à venir. Pour plus d'informations, contactez Ginette Boulanger au (819) 979-6500.



Trois des organisatrices, de gauche à droite, Léone Richardson, Brenda Nowbray (organisatrice en chef) et Marie Uiluq.

L'histoire d'Iqaluit

Nous sommes un groupe de quatre étudiants allant à l'école G.R.E.C. à Iqaluit (Frobisher Bay). La vie du Nord nous intéresse et nous avons décidé de vous parler de deux sujets: l'histoire d'Iqaluit et sa culture inuite. Nous commençons donc par l'histoire.

Martin Frobisher a fait son premier voyage en 1576. Il est venu trois fois. Lors de son premier voyage, il a perdu ses coéquipiers et sur ce même voyage, il a perdu de l'or. En deux saisons, ils ont ramassé 2000 tonnes de roches croyant que c'était de l'or.

Son deuxième voyage s'est passé de 1578 à 1579. La raison pour laquelle il était venu dans le Nord était pour trouver un passage au Nord-Ouest vers l'Orient. Mais il a trouvé ce qui s'appelait jusqu'à l'année dernière Frobisher Bay. Frobisher Bay est devenu une ville le 1er avril 1974. Le 1er janvier 1987, Iqaluit est devenu le nouveau nom officiel pour Frobisher Bay. Iqaluit signifie en Inuit là où il y a beaucoup de poissons. Sa population est d'environ 2,700 habitants.

La culture inuite

Durant l'été, les enfants Inuit jouent presque toute la journée et grâce au soleil de minuit, ils peuvent même jouer presque toute la nuit. Mais durant l'hiver, quand c'est froid et noir, les enfants ne peuvent pas jouer trop longtemps. C'est donc pour cette raison qu'ils ont inventé les jeux inuits. Les jeux sont très importants pour se distraire et s'exercer. Il y a toutes sortes de jeux différents, certains sont pour prouver sa force, sa résistance à la douleur et d'autres pour calculer son expérience avec les couteaux ou d'autres armes dangereuses. Beaucoup de ces jeux sont très populaires dans les différents villages de l'Arctique.

A Iqaluit, les Inuit se souviennent de ces jeux en participant au Festival annuel du printemps qui se nomme aussi "Toonik Tyme". C'est aussi une opportunité pour garder l'esprit ouvert et connaître la culture inuite.

Patrick Courtemanche
Geneviève English
Udluriak Hanson
Derek Sampson
10ième année
G.R.E.C.

La fascinante école G.R.E.C.

Par **Janet Bourgaise** et **Elizabeth Lefebvre**
Onzième année

IQALUIT — Nous sommes des filles de seize ans qui demeurons à Iqaluit depuis plusieurs mois. Nous sommes ici pour vous parler de notre école: Gordon Robertson Education Centre (G.R.E.C.).

Il y a environ 320 étudiants dans cette école en comptant les élèves qui viennent des communautés des alentours.

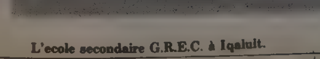
Notre école est faite de plastique. Elle a été dessinée par M. Papineau, M. Gérin-Lajoie et Leblanc, architectes de Montréal. La fondation a été construite en 1969 et ouverte pour la première fois en 1972. la majorité des employés qui y travaillent sont Inuit.

Les sports de notre école sont très amusants mais pas très compétitifs car il n'y a pas d'autres écoles à affronter. Nous formons plusieurs équipes avec les étudiants de notre école. Il y a aussi des "Arctic Winter Games" à tous les deux ans où les équipes de l'Arctique jouent les unes contre les autres. À chaque année, il y a aussi les "Baffin Regional Games."

Le cours que nous avons à l'école sont les mêmes que ceux des écoles du Sud. Nous avons des cours de mathématiques, d'histoire, de chimie, d'anglais, etc., mais ici, nous avons le choix en neuvième année (grade 9), de prendre un cours de français ou d'inuktitut (la langue des Inuit). Nous avons aussi le choix de prendre des cours de comptabilité et/ou de mécanique, etc.

La relation entre les Blancs et les Inuit est très bonne. Tout le monde s'entend bien. Par contre, la relation entre les élèves de septième, huitième et neuvième année est tout à fait différente. La plupart se tienne en groupes: les Blancs d'un côté, et les Inuit de l'autre. Les jeunes veulent rester avec des ami(e)s qui parlent leur langue meternelle. Cependant, en grandissant ils s'aperçoivent qu'il n'y a pas grande différence entre les races. Ils commencent donc à communiquer plus facilement. Et en dixième, onzième et douzième année, c'est la gaieté! Chacun s'amuse, se dit boujour et naturellement, chacun s'aide avec la besogne des études.

Oui, nous pouvons dire que notre école et bien entendu avec ses élèves, est fascinante à regarder aussi bien qu'à observer.



L'ecole secondaire G.R.E.C. à Iqaluit.

Nouveau guide sur l'identification des oiseaux aquatiques



Maintenant disponible au bureau du Service canadien de la faune à Yellowknife: 2 documents, en anglais et en français, qui sauront intéresser les naturalistes.

Le guide d'identification des oiseaux aquatiques décrit une vingtaine d'espèces de sauvagine. Il est spécialement conçu à l'intention des chasseurs mais saura être utile à tout observateur d'oiseaux. Ce guide a le mérite particulier d'illustrer les canards mâles en plumage éclipsé.

La pochette intitulée "Les deltas du Nord" comprend deux posters pliés qui illustrent et expliquent brièvement l'importane écologique de trois de deltas les plus fameux du Canada. Deux de ces deltas, celui des rivière Slave, sur la côte sud du Grand Lac des Esclaves, sont d'ailleurs des deltas d'eau douce. Les troisième, le delta du Mackenzie, est le plus gros delta canadien et parmi les plus gros du monde. Le delta du Mackenzie est de plus un estuaire. C'est-à-dire que l'eau douce et l'eau salée s'y mélangent pour produire de l'eau saumâtre. Les marais d'eau saumâtre sont parmi les écosystemes les plus riches sur terre.

Ces documents sont tous gratuits, ou du moins ont tous été payés par nos impôts. . .

Pour de plus amples informations:
Jacques Sirois
Environnement Canada
Service canadien de la faune
c.p. 637
Yellowknife, N.N.-O.
Canada X1A 2N5

SOCIÉTÉ

19 janvier 1988

La flamme olympique passera à Yellowknife



Voici en pointillé, le parcours de la flamme olympique.

Par Bruno Croft

On connaît maintenant l'itinéraire qu'empruntera la flamme olympique à travers le Canada. Celle-ci arrivera par avion à St-Jean, Terre-Neuve le 17 novembre 1987 *en provenance* de la Grèce. De là, un relais de 88 jours s'ensuivra pour amener le flambeau au site des jeux olympiques d'hiver de 1988. Il sera porté à travers le pays et arrivera à Calgary le 13 février 1988, date d'ouverture des prochaines olympiades d'hiver.

Ces procédures ont été révélées lors de la tenue de la dernière réunion à Toronto. Des membres de toutes les provinces canadiennes étaient présents. M. Beaton Mackenzie est le seul représentant, à la fois des T.N.-O. et du Yukon. Il nous fait un court compte-rendu de cette réunion: "Ils y avaient des gens des 4 coins du Canada, mais pour la première fois dans l'histoire de l'A.O.C., nous avions invité des "ambassadeurs" de plusieurs pays représentant leur propre association olympique respective. Les échanges furent profitables pour chacun de nous. De façon unanime, tous les membres participants se sont accordés sur un point: la dépolisation de cet évènement d'envergure mondiale et revenir à la raison d'être des jeux olympiques, c'est-à-dire, la promotion du multiculturalisme, le défi de l'excellence et l'esprit sportif."

Lors du dévoilement du trajet de la flamme olympique en terre canadienne, on avait "accidentellement" oublié d'inclure les T.N.-O. et le Yukon. Après l'intervention de M. Mackenzie pour corriger cet "oubli", on a rectifié l'itinéraire. Ainsi trois (3) villes au nord du 60 ième parallèle seront visitées le même jour: Yellowknife, Inuvik et Whitehorse.

L'immensité et l'inaccessibilité du territoire empêchent de procéder au comme c'est la cas dans le Sud. Le flambeau sera donc transporté par avion en provenance de la Saskatchewa vers Yellowknife, Inuvik, Whitehorse et de retour en Colombie-Britannique. Cependant la même distance sera courue de façon symbolique par des jeunes et moins jeunes des T.N.-O.

M. Mackenzie ajoute: "Il y aura des activités spéciales entourant la venue de la flamme olympique. Cependant la marche à suivre sera révélée lors de la tenue de l'assemblée annuelle des sportifs du Nord qui se tiendra du 24 au 26 avril 87". Entretemps, M. Mackenzie rencontrera M. Jim Hunter, président de l'A.O.C., et les maires des localités concernées par la venue du flambeau olympique.

Beaton Mackenzie est un homme dynamique et plein de ressources. Il ■ en outre proposé une idée originale lors de la réunion de Toronto. Pourquoi ne pas inclure lors des Jeux de l'Arctique, tous les pays situés au Nord du 60 ième parallèle, comme l'U.R.S.S. et les pays scandinaves par exemple. L'idée a soulevé l'enthousiasme de tous les pays représentés. Cependant, de rencherir M. Mackenzie: "Cela se fera uniquement si on peut éviter le climat de guerre froide qui devient inévitable lorsque des superpuissances en viennent à se confronter sur le plan athlétique."

Pour plus d'informations concernant ■ venue de la flamme olympique à Yellowknife, contacter M. Beaton Mackenzie à 873-8014.

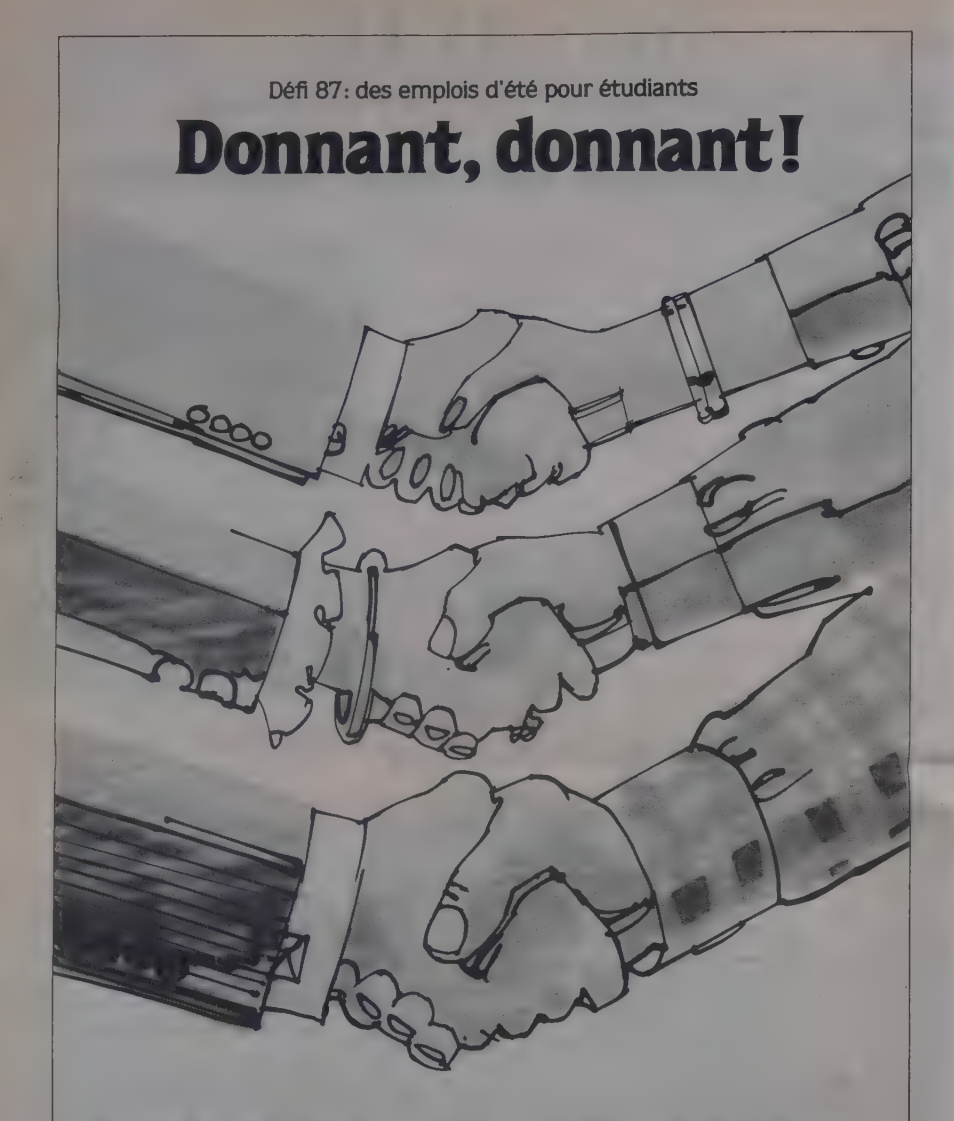


Beaton Mackenzie, représentant de l'Association olympique canadienne, pour les T.N.-O. et le Yukon.

cork







Chaque été au pays, des milliers d'entreprises font appel aux étudiants afin de répondre à leurs besoins en main-d'oeuvre. Les employeurs qui embauchent des étudiants leur offrent non seulement un emploi saisonnier mais une occasion de mettre à profit des connaissances souvent utiles à l'entreprise. Quant aux étudiants, ils peuvent acquérir une expérience de travail dont ils ont besoin.

En somme, les employeurs comme les étudiants y trouvent leur compte. C'est donnant, donnant!

Emploi d'été/Expérience de travail

Le Programme fédéral Défi 87 vise à aider les employeurs à embaucher des étudiants pour l'été. En effet, grâce à la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 87, les employeurs de tous les secteurs pourront recevoir une aide financière sous forme de subventions salariales afin qu'ils procurent aux étudiants des emplois d'été qui n'existeraient pas autrement.

Les emplois ainsi créés vont permettre aux étudiants d'acquérir des compétences et une expérience de travail pratique. Quant aux employeurs, ce sera pour eux l'occasion de découvrir de jeunes candidats pouvant occuper des postes permanents à la fin de leurs études.

Employeurs, renseignez-vous sans tarder sur la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 87 auprès d'un Centre d'Emploi du Canada.

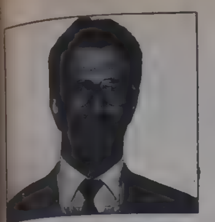
Les demandes devront être postées au plus tard le 20 mars 1987.

Canada

Gouvernement du Canada
Ministre d'État à la Jeunesse

Government of Canada
Minister of State for Youth

Défi 87



Les fonds enregistés de revenu retraite (FEER) et les rentes viagères

Par Pierre Lacasse

Après avoir investi votre argent dans un REER durant vos années de travail, vous êtes arrivés à épargner une somme considérable; le moment est venu de prendre votre retraite et de jouir des années à venir. C'est alors le temps de faire fructifier vos fonds de retraite.

Jusqu'en 1978, deux choix s'offraient aux rentiers qui voulaient investir: 1- Annuler leur REER (ceci n'est pas recommandé car ces fonds s'ajouteraient à leurs revenus et deviendraient imposables à un taux marginal très élevé).

2- Acheter une rente viagère avec ou sans garantie (cette alternative peut causer des problèmes dans le futur à cause de l'inflation qu'alors diminuerait le pouvoir d'achat).

En 1978, le gouvernement fédéral a lancé un nouveau *système permettant* aux contribuables de mieux planifier leur retraite: le FEER. Dans ce nouveau plan: 1- seuls les fonds accumulés dans un REER (régime enregistré d'épargne-retraite) peuvent servir à acheter un FEER.

2- Ces fonds doivent être investis avant l'âge de 71 ans car leur remboursement ne doit pas excéder l'âge de 90 ans.

Par exemple: si vous achetez un FEER à 65 ans, vous recevrez 1/25 ième du montant la première année, 1/24 ième la deuxième année, 1/23 ième la troisième année et ainsi de suite jusqu'à l'âge de 90 ans où 1/1 (le solde) vous sera remboursé.

Comparons maintenant le rendement d'un FEER à celui d'une rente viagère:

Age du rentier	Rente viagère sans garantie	Rente viagère garantie 15 ans
65 ans	Homme 1,051.72$	Homme 941.79$
	Femme 963.50$	Femme 906.68$
	Rente viagère garantie 15 ans	Rente à terme garantie à 90 ans
	Conjointe 877.38$	Conjointe 840.04$

On remarque que le FEER, dans les premières années, ne rapporte pas autant qu'une rente viagère. Cependant, à long terme, les revenus d'un FEER sont beaucoup plus considérables et permettent aux individus de mieux contrer les effets de l'inflation.

Jusqu'en 1986 le FEER a connu une popularité limitée à cause des restrictions et d'une certaine inflexibilité législative. Mais en octobre 1986, de nouvelles dispositions devaient être prises et garanties par une loi; Ces dispositions étaient les suivantes:

1- le nombre de FEER par personne ne sera plus limitée à un seul.

2- le rentier pourra retirer de son plan n'importe quel montant d'argent par année tout en respectant le minimum établi par la loi.

3- en cas de décès, le solde des fonds pourra être transféré à l'époux(se)..

Avec une telle loi le FEER devient un moyen alléchant de planifier une retraite.

Les FEER sont disponsibles dans les compagnies d'assurance-vie, les banques, les institutions de Fonds Mutuels et les trusts.

Le choix d'une institution financière dépend de plusieurs facteurs; en voici quelque uns:
- taux d'administration;
- coût pour ouvrir ou fermer un compte;
- conditions en cas de décès;
- montant minimum et maximum désirés;
- garantie ou non?
- valeur de transfert;
- facteurs variables;
- flexibilité;

Donc, avant de prendre une décision qui pourrait affecter le reste de votre vie, il est important de vous renseigner et de faire des comparaisons sur ce que vous offrent différentes institutions financières.

Année	Proportion des Fonds	Montant par Mois
1	1/25	340.73$
5	1/20	570.16$
10	1/15	846.67$
15	1/10	1,411.48$
20	1/5	2,379.10$
25	1/1	4,302.67$

Le groupe de travail sur les juges de paix et les coroners

INVITE

Le public à présenter des mémoires écrits sur les programmes des juges de paix et des coroners dans les domaines suivants:
1. le besoin d'indépendance et d'impartialité;
2. les compétences minimales pour les nominations:
3. les stratégies de recrutement;
4. les fonctions des juges de paix et des coroners;
5. les facilités et services d'aide minimum.

Les mémoires écrits devront être envoyés au groupe de travail au plus tard le 15 mars 1987 et adressés à:

C.P. 1320
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2L9

Voici la liste des dates et des endroits des audiences publiques:

23 mars 1987	Fort McPherson
24 mars 1987	Fort Smith
	Inuvik
25 mars 1987	Hay River
	Cambridge Bay
26 mars 1987	Fort Simpson
	Coppermine
30 mars 1987	Rankin Inlet
31 mars 1987	Iqaluit (Frobisher Bay)

On confirmera les heures et les situations spécifiques.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du groupe de travail à l'adresse ci-dessus ou au numéro suivant: (403) 920-6400.

Crédit d'impôt pour vos enfants

Saviez-vous que vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt d'un maximum de 454 $ pour chacun de vos enfants admissibles de moins de 18 ans?

En effet, si vous recevez le feuillet TFA1, Relevé des allocations familiales, avec votre chèque du mois de janvier, vous avez droit au crédit d'impôt pour enfants.

Enfant admissible

Le feuillet TFA1 indique le nombre d'enfants de moins de 18 ans admissibles au crédit d'impôt pour enfants. Un enfant né ou arrivé au Canada en décembre ne sera pas inscrit sur le feuillet TFA1 de janvier. Afin de réclamer votre crédit pour un enfant arrivé au Canada en décembre, vous devez communiquer avec Santé et Bien-être social Canada et obtenir une lettre d'acceptation confirmant que votre enfant a droit aux allocations familiales. Dans le cas d'un enfant né en décembre, Santé et Bien-être vous fait normalement parvenir automatiquement une lettre d'acceptation.

Les enfants en foyer nourricier, ne vivant pas au Canada ou n'étant plus à la charge de leurs parents ne sont pas admissibles au crédit d'impôt pour enfants.

Qui peut le réclamer

Seule la personne qui reçoit les allocations familiales en janvier peut demander le crédit d'impôt pour enfants. Dans le cas d'un couple marié, c'est habituellement la mère qui demande le crédit puisque c'est elle qui reçoit les allocations familiales. Le père peut toutefois demander ce crédit lorsqu'il a la garde de l'enfant et reçoit les allocations familiales en janvier.

Remboursement anticipé du crédit

Depuis 1986, Revenu Canada, Impôt envoie automatiquement un chèque de remboursement anticipé du crédit d'impôt pour enfants à toute personne qui remplit les critères établis. Aucune demande spéciale n'est nécessaire pour obtenir ce chèque de remboursement anticipé. L'Impôt l'envoie automatiquement en novembre à près d'un million de réclamants au lieu d'attendre que leur demande soit traitée dans leur déclaration d'impôt.

Vous êtes admissible au remboursement anticipé si, dans votre dernière déclaration d'impôt, vous aviez droit et avez demandé le crédit d'impôt pour enfants et si vous et votre conjoint ou un autre soutien aviez un revenu familial annuel de 15 000 $ ou moins. Le remboursement anticipé envoyé en 1986 équivaut à 300 $ des 454 $ accordés pour chaque enfant admissible.

Comment l'obtenir

La seule façon d'obtenir le reste du crédit non reçu lors du remboursement anticipé ou de réclamer le crédit d'impôt pour enfants lorsque vous n'aviez pas droit au remboursement anticipé en novembre est de produire une déclaration d'impôt sur le revenu et une seule annexe 10 en y joignant bien entendu votre feuillet TFA1.

Dans l'annexe, vous indiquez le nombre d'enfants admissibles selon votre feuillet TFA1 et vous inscrivez votre revenu net ainsi que tous les revenus nets des personnes mentionnées à l'annexe, soit votre propre revenu net, celui de votre conjoint légal et de tout autre soutien.

Qui est le soutien

Remarquez ici qu'un «soutien» peut être soit l'autre parent de l'enfant avec lequel vous vivez sans être marié(e) le 31 décembre ou toute personne autre que le conjoint légal (habitant ou non avec vous) subvenant aux besoins de l'enfant et demandant une exemption personnelle à l'égard de cet enfant (équivalent de l'exemption de marié(e) ou exemption pour enfant). Si tel est votre cas, vous devez alors déclarer le revenu net du soutien à l'annexe 10.

En outre, les nom, adresse et numéro d'assurance sociale du soutien doivent être inscrits à l'annexe 10, car ces renseignements ne figurent nulle part ailleurs.

Votre crédit

Lorsque le total des revenus nets est plus que 23 500 $ en 1986, votre crédit diminue en conséquence. Finalement, vous inscrivez le montant du crédit auquel vous avez réellement droit dans votre déclaration d'impôt.

Dans le cas où vous avez reçu un remboursement anticipé en novembre qui dépasse le montant réel de votre crédit d'impôt pour enfants, vous devez soustraire l'excédent de votre remboursement d'impôt de 1986.

Une fois votre déclaration d'impôt complétée et signée, vous l'envoyez par la poste à Revenu Canada, Impôt en n'oubliant pas d'y joindre l'annexe 10 et le feuillet TFA1 ou la lettre d'acceptation confirmant votre admissibilité à recevoir des allocations familiales.

Tout renseignement manquant retardera le traitement de votre déclaration et... votre crédit d'impôt pour enfants. Pour plus de détails, demandez le dépliant «Crédit d'impôt pour enfants» à votre bureau de district d'impôt.



Franco-Capsules

Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Le premier ministre, Robert Bourassa, du Québec, a récemment affirmé que les frais de scolarité resteraient les mêmes, au moins jusqu'à la prochaine élection. Cette déclaration vient après les propos formulés par le ministre de l'Education supérieure et des Sciences, Claude Ryan, devant la Commission parlementaire du Québec sur le financement des universités. M. Ryan a indiqué à la commission que les frais de scolarité n'augmenteraient pas en 1986-1987, mais il s'est refusé à toute autre observation. Les frais demandés au Québec sont les moins élevés du Canada et ils n'ont pas changé depuis la fin des années soixante. Source: Hebdo-Campus de Moncton.

* * *

Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, a déclaré récemment au premier ministre du Québec, Robert Bourassa, que sa province avait l'intention d'ouvrir un Bureau de l'Ontario dans la ville de Québec. Il a indiqué que ce bureau "sera une base d'opérations visible et accessible" pour le représentant principal de l'Ontario au Québec, Don Stevenson. Malgré le nombre restreint de son personnel, le bureau servira de premier contact où adresser les demandes de renseignements sur le gouvernement de l'Ontario. Source: Coup d'oeil de Toronto.

* * *

Un film de *2,4$ millions* est présentement en cours de réalisation au Québec sur la vie du "Frère André", fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, décédé il y a 50 ans à l'âge de 91 ans. Produit par Pierre Valcourt des Productions de la Montagne, ce film d'ailleurs appelé "Le Frère André" est réalisé par Jean-Claude Labrecque à partir d'un scénario de Guy Dufresne. Le comédien Marc Legault du Québec incarne le Frère André alors que la comédienne Sylvie Ferlatte, originaire de Sudbury (Ontario) joue le rôle de Marie-Esther, la nièce du bienheureux. Plus de 2.000 figurants volontaires ont participé notamment à la scène principale tournée au Mont Saint-Hilaire et qui reconstituait l'imposante procession de pèlerins vers la chapelle du frère André, sur le Mont-Royal, à l'automne 1910. La sortie en salle du "Frère André" est prévue au début de l'automne 1987.

CANADA

L'énergie chez vous

Petit glossaire de la gestion énergétique au foyer

Pour mieux comprendre le principe de la gestion énergétique au foyer, il faut d'abord connaitre la terminologie propre à ce domaine.

Prenons, par exemple, l'**étanchéisation**. Aussi appelé **colmatage** ou **élimination des infiltrations d'air**, ce travail a pour but d'empêcher les **infiltrations** d'air (quand l'air de l'extérieur s'infiltre dans la maison) et les fuites d'air ou **exfiltration** (quand l'air s'échappe de la maison). Quand on a réussi à colmater les fuites, on peut avoir recours à des systèmes et à des méthodes qui permettent d'assurer une qualité d'air acceptable à l'intérieur.

Le **calfeutrage** vise à colmater les joints **fixes**, ou non mobiles. Il ne faut pas oublier de calfeutrer la **lisse basse**, c'est-à-dire le joint entre la fondation et le mur de la maison. Les **coupe-bise** servent à étanchéiser les joints mobiles comme, par exemple, autour des fenêtres.

L'étanchéisation comprend aussi l'installation d'un **pare-air-vapeur** qui empêche l'air et la vapeur d'eau présents dans la partie habitée de la maison de pénétrer dans la **charpente** (les planchers, les murs et les plafonds). Une **membrane étanche à l'humidité** sert par ailleurs à empêcher le transfert de l'humidité du sol environnant dans la partie habitée de la maison.

La chaleur peut être perdue *par convection*, phénomène par lequel *l'air* chaud s'élève, se refroidit graduellement et redescend. Ce phénomène se produit lorsque l'air chaud de l'intérieur vient en contact avec des surfaces froides de l'habitation, comme les fenêtres et les murs non isolés.

On appelle **conduction** le transfert direct de la chaleur à travers un matériau. Votre maison perd de la chaleur par conduction toutes les fois que cette chaleur peut traverser les matériaux. La chaleur peut aussi s'échapper par **rayonnement**, c'est-à-dire, par émission d'ondes électromagnétiques.

L'**isolation** enveloppe votre maison d'une pellicule qui ralentit la déperdition de chaleur. L'aptitude de matériaux donnés à ralentir cette déperdition est connue sous le nom de **résistance thermique**. Dans le système métrique, cette résistance thermique s'exprime en valeur **RSI** (résistance système international) tandis qu'en mesures impériales, on utilise la valeur **R**. Plus la valeur RSI ou R est élevée, meilleure est l'isolation.

La **condensation** peut constituer un problème dans certaines maisons, en particulier en hiver. Ce terme désigne la transformation de la vapeur d'eau en minuscules gouttelettes ou en frimas, selon la température. La condensation survient lorsque la température de l'air chaud et humide de l'intérieur d'une maison descend jusqu'à atteindre un seuil où l'air ne peut plus retenir toute la vapeur d'eau qu'il contient. On appelle ce seuil le **point de rosée**.

Les problèmes de condensation surviennent lorsque l'**humidité relative** d'une maison est trop élevée. L'humidité relative est le rapport entre l'humidité contenue dans l'air et la quantité d'eau maximale qu'il peut retenir. Par exemple, de l'air contenant la moitié de l'humidité qu'il est capable de retenir a une humidité relative de 50 %.



La sécurité et le confort d'un foyer dépendent du fonctionnement adéquat de son **système de chauffage**. Le système de chauffage est constitué d'un calorifère, d'une chaudière ou d'un autre appareil de chauffage ainsi que de tuyaux, de conduits et d'une **cheminée**.

La cheminée assure l'expulsion des produits de la combustion à l'extérieur. Si elle est entravée ou si une prise d'air, un ventilateur ou un foyer provoquent l'aspiration de l'air extérieur dans la maison par la cheminée, on parle de **contre-tirage**. Cette aspiration à l'intérieur des gaz présents dans la cheminée peut être dangereuse.

Lorsqu'on analyse le fonctionnement d'un système de chauffage, il est important de tenir compte de son **rendement**. Ce rendement se mesure de deux façons.

Le **rendement continu** est une mesure de l'efficacité du système lorsqu'il a atteint sa période de fonctionnement optimal. Le **rendement saisonnier** est une mesure qui tient compte du rendement global de l'appareil sur l'ensemble de la saison de chauffage, et permet d'effectuer des prévisions à cet égard. Le rendement saisonnier ne peut être évalué qu'en laboratoire.

Beaucoup de systèmes de chauffage produisent plus de chaleur qu'il n'en faut pour la maison. La **réduction des dimensions d'un appareil** contribuera à réduire la chaleur produite et, de ce fait, à économiser énergie et argent. Par ailleurs, si le système fonctionne de façon inefficace, vous pouvez **l'améliorer** en y ajoutant de nouveaux éléments permettant d'économiser l'énergie.

La plupart des systèmes de chauffage n'utilisent qu'une seule source d'énergie; toutefois, les **systèmes mixtes** ou **hybrides** permettent d'atteindre l'équilibre entre l'économie et le confort. Il existe sur le marché plusieurs types de systèmes de chauffage mixtes; certains d'entre eux sont entièrement intégrés, d'autres sont conçus pour être ajoutés à un système existant.

L'Association Culturelle Franco-TéNOise

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GENERAL

Ce concours s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.)est l'organisme porte-parole des francophones vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. A ce titre, elle est membre de la Fédération des francophones hors Québec et de la Fédération culturelle des canadiens-français. L'A.C.F.T. est elle-même une fédération regroupant quatre associations-membres situées à Yellowknife, Iqaluit, Fort Smith et Inuvik. L'A.C.F.T., comme tout organisme francophone porte-parole, intervient dans tous les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu et principalement auprès des gouvernements fédéral et territorial.

Sommaire de la fonction:
Sous la direction d'un conseil d'administration bénévol, le directeur général est chargé de la mise en application du plan de développement de l'A.C.F.T. et de la supervision du journal l'Aquilon. Le directeur général a aussi un rôle actif dans l'application du plan de développement des associations-membres de l'A.C.F.T. Il doit voir à la réalisation de la programmation de l'A.C.F.T., au suivi des décisions des instances élues et s'occuper de la gestion et de l'administration de l'association et de son personnel.

Tâches:
Le directeur est principalement responsable devant le conseil d'administration:
- de piloter et/ou coordonner les dossiers de l'A.C.F.T.;
- de produire des documents et mémoires et les soutenir devant les différents comités et commissions;
- de superviser l'ensemble de la comptabilité de l'organisme;
- de préparer et de négocier les budgets et les demandes de financement;
- d'agir comme agent de liaison auprès des gouvernements fédéral et territorial et autres organismes.

Qualifications:
- Diplôme de premier cycle en sciences sociales ou humaines ou/et expérience dans les organisations communautaires de promotion et de défenses des droits;
- Connaissance de la situation des francophones vivant en milieu minoritaire;
- Connaissance du (ou intérêt au) contexte particulier des T.N.-O. et de la question autochtone;
- Formation ou expérience en administration;
- Aptitude en communications verbale et écrite dans les deux langues officielles;
- Aptitude à la négociation et à la revendication;
- Qualité de leadership et d'animation;
- Etre prêt à travailler en dehors des heures normales sur des dossiers importants, et prêt à voyager souvent dans les Territoires et en dehors;
- Et par-dessus tout, un excellent sens de l'orginasion.

Traitement:
Selon les normes maximales du secrétariat d'Etat. Salaire de 30,000.00$ et un allocation-logement de 4,300.00$.

Adresser votre demande accompagnée d'un curriculum vitae par courrier exprès avant le 13 mars 1987 à l'adresse suivante:
Comité de sélection
Association culturelle franco-TéNOise
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

La viande a-t-elle changé ?

Une enquête récente effectuée au Canada révèle que les priorités d'achat des aliments ont changé chez les consommateurs. Selon l'étude de Woods-Gordon, 57% des foyers canadiens se composent de 2 personnes ou moins, et on estime que 70% des femmes travailleront à l'extérieur du foyer d'ici 1990.

Ces statistiques, en plus des tendances actuelles des gens à adopter des styles de vie actifs et orientés vers la santé, font que le temps consacré à la cuisine diminue et que la demande de portions plus petites et de produits pratiques et nutritifs augmente.

L'un des meilleurs indices des préférences chez les consommateurs est le comptoir des viandes dans les magasins. Ces dernières années, on a assisté à des changements importants dans la mise en marché des viandes. L'industrie canadienne des viandes à commencé à s'ajuster aux changements des goûts des consommateurs au début des années 1970. On a instauré de nouveaux systèmes de classement qui encouragent la production d'un boeuf et d'un porc plus maigres. En conséquence de cela, le boeuf et le porc d'aujourd'hui sont 30 à 35% plus maigres qu'il y a 15 ans selon des études effectuées par Agriculture Canada et l'Université de Guelph. Voilà une bonne nouvelle pour les Canadiens qui sont conscients de l'importance d'une bonne nutrition.

Au comptoir des viandes, les détaillants adaptent la mise en marché des viandes pour correspondre aux besoins des consommateurs. Ils parent davantage le gras visible des coupes et offrent une plus grande variété de coupes désossées plus petites ainsi que des nouveautés comme la viande pour fondue chinoise et des coupes spécialisées telles les tournedos. On vend maintenant de la viande rouge fraîche dans des emballages sous vide sous divers noms de marque. Tout ceci, de même que l'utilisation d'usines centrales de désossement et de découpage pourrait éventuellement éliminer la préparation de la viande au niveau du magasin.

En plus d'offrir du boeuf, du porc et de l'agneau frais sous toutes les formes, on vend au Canada plus de 300 variétés de charcuteries de viandes. Cela comprend tout, depuis les tourtières congelées jusqu'aux saucisses précuites et aux jambons, au bacon et aux saucisses fumées, toujours aussi populaires. On vend même maintenant des viandes de charcuterie du type "léger" pour les personnes soucieuses de la nutrition.

Les comptoirs de charcuterie font des affaires d'or, parce que les produits qu'on y vend sont précuits utilisables à 100% et offrent toute une variété de goûts différents. Pour satisfaire les préférences des divers membres de la famille, le comptoir de charcuterie offre plus de choix que la plupart des menus de restaurants.

Au fur et à mesure que les goûts des consommateurs évoluent, vous pourrez voir les modifications intéressantes à votre comptoir de viandes. Le boeuf, le porc, l'agneau et les charcuteries canadiens continueront à être offerts sous les formes les plus utiles et les plus pratiques pour les consommateurs.



AVIS PUBLIC

Veuillez prendre note que le ministère des Affaires Indiennes et du Nord a l'intention d'entreprendre un nettoyage général du site abandonné sur la rivière Peel en face de Fort McPherson.

La situation du site est à peu près la suivante: 134°55' de longitude et 67°26' de latitude.

Ce travail comprend l'enlèvement de six vieux réservoirs à carburant en métal et le nettoyage de produits chimiques utilisés dans les opérations de forage de gaz et de pétrole.

Ces matériaux sont là depuis une vingtaine d'années.

Toute personne concernée, ayant des intérêts ou des réclamations à faire sur ces matériaux est priée de contacter le sousigné, par la poste, avant le 27 février 1987;

Gérant du district
Ministère des Affaires Indiennes et du Nord
C.P. 2100
Inuvik, T.N.-O.
X0E 0T0

Canada



AVIS PUBLIC

Le ministère des Affaires Indiennes et du Nord section des Programmes des Affaires du Nord demande aux entrepreneurs intéressés de présenter des soumissions pour les services suivants, pour la période du 1ier avril 1987 au 31 mars 1987:

1: Fournir un résumé des bulletins d'information passant quotidiennement sur C.B.C. et C.J.C.D. à Yellowknife.

2. Offrir des services de traduction, d'enregistrement et de transcription des audiances du "Public Water Board" des T.N.-O.

3. Offrir un service de messagerie pour le courrier et la livraison.

4. Offrir un service d'entretien:
   Edifice de Carottage géologique
   Edifice du Laboratoire d'analyse des eaux

Les formulaires de soumissions sont disponibles à l'adresse suivante:

Gérante des contrats
M.A.I.N.
N.A.P.
7ième étage, édifice Bellanca
4914, 50ième rue
C.P. 1500
Yellowknife, T.N.-O. X1A 2R3
Tél: 403-920-8549

Les soumissions seront clairement identifiées et chachetées et doivent être parvenues le 6 mars 1987 avant 17 hrs (HNM).

Les soumissions seront ouvertes à 9 hrs. le 9 mars 1987 au 8ième étage dans la salle de réunion de l'édifice Bellanca.

Seules les soumissions remplies sur le formulaire officiel seront acceptées.

Canada

Indian and Northern Affairs — Affaires indiennes et du Nord

APPEL D'OFFRES

Le ministère des Affaires Indiennes et du Nord demande aux entrepreneurs intéressés de présenter des soumissions concernant:

LE NETTOYAGE DES SITES ABANDONNES PRES DE FORT McPHERSON, T.N.-O.
et
LE DEVELOPPEMENT DU SITE DE KITTIGAZUIT DE DECHETS METALLIQUES, KITTIGAQUIT, T.N.-O.

La soumission, clairement identifiée, doit être adressée à:

Gérant du district
N.A.P.
C.P. 2100
Inuvik, T.N.-O.
X0E 0T0

Les soumissions doivent être parvenues le 27 février 1987 avant 15 h00 (HNM).

Seules les soumissions remplies sur formulaire officiel seront acceptées. Les formulaires officiels de soumission seront disponibles à partir du 10 février 1987 à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le ministère de s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. La soumissions sera accompagnée obligatoirement d'un chèque visé représentant 10% du montant total de l'offre.

Une visite au site sera organisée et payée par le M.A.I.N. seulement à partir d'Inuvik à Fort McPherson le 19 février 1987 et d'Inuvik à Kittigazuit, T.N.-O. le 18 février 1987.

Tout entrepreneur intéressé à faire une offre pour ce projet devra participer à la visite du site ou envoyer un représentant officiel.

En cas de mauvais temps ou d'imprévus, une nouvelle date de visite sera fixée.

Le travail devra être effectué à la satisfaction de l'ingénieur ou de son représentant, avant le 31 mars 1987.

Canada

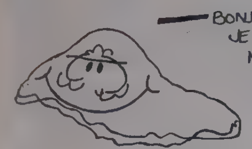
humour

Un chanteur d'opéra, c'est un type qui reçoit un coup de couteau dans le dos, et qui, au lieu de saigner, se met à chanter.

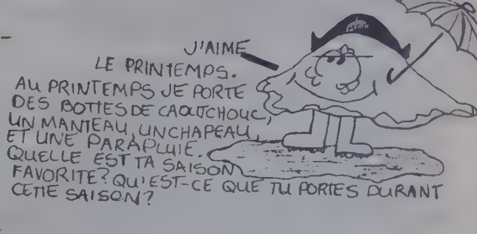
•••

Dans un hôpital, la visite du matin. En salle de chirurgie, le patron traverse la salle au milieu de tous ses élèves. Il s'arrête devant un malade et lit sur la pancarte "Coxalgie". Il demande:
— Ce monsieur est atteint de coxalgie, il a une jambe plus courte que l'autre, donc il boite. Q'est-ce que vous feriez dans un cas pareil?
Et l'élève de répondre:
— Je crois que je boiterais aussi!

LE COIN DES JEUNES

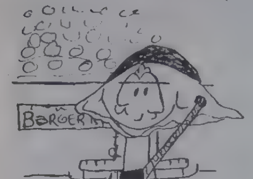


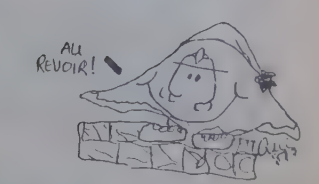
BONJOUR, JE M'APPELLE 'PLEUT'. JE SUIS BLEU, J'AI LES YEUX NOIRS, ET UNE BOUCHE ROUGE. COMMENT T'APPELLES-TU?



J'AIME LE PRINTEMPS. AU PRINTEMPS JE PORTE DES BOTTES DE CAOUTCHOUC, UN MANTEAU, UN CHAPEAU, ET UNE PARAPLUIE. QUELLE EST TA SAISON FAVORITE? QU'EST-CE QUE TU PORTES DURANT CETTE SAISON?

MON SPORT FAVORI C'EST LE HOCKEY, MAIS JE NE MARQUE PAS SOUVENT DE BUTS. C'EST QUOI, TON SPORT FAVORI? EST-CE QUE TU MARQUES BEAUCOUP DE BUTS?





AU REVOIR!

Allison Marshall
6 Tricoteux
Mildred Hall, YK
Âge 10



Aidez le guerrier à trouver le "minotaure"

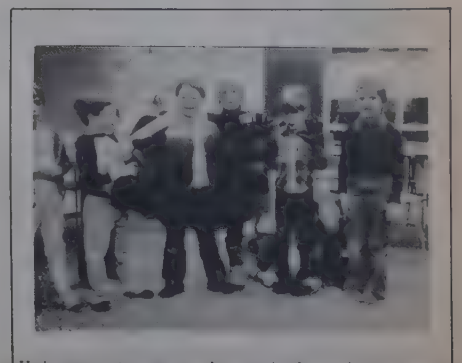


Tous ces éléments excepté la boite de conserve ont un point commun. Pouvez- vous dire lequel?

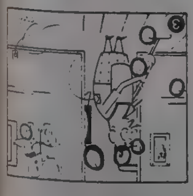




Que dit ce personnage? Pour le savoir, déchiffrez le rébus.



Un jeu amusant pour apprendre ou reviser le nom des vêtements d'hiver; Trouve le nom du vêtement et met-le! Avec tes ami(es), amuse-toi à trouver le plus de mots le plus vite possible. . . Un jeu idéal pour se préparer pour la récréation.



POINT COMMUN: Ils ont tous une, ou un ou des manches.
PAS BÊTE: Ils-Sage-i-deux vie-z-baie-juste. (Il s'agit de viser juste).
DE A À Z: Le no. 5 est un paquebot.



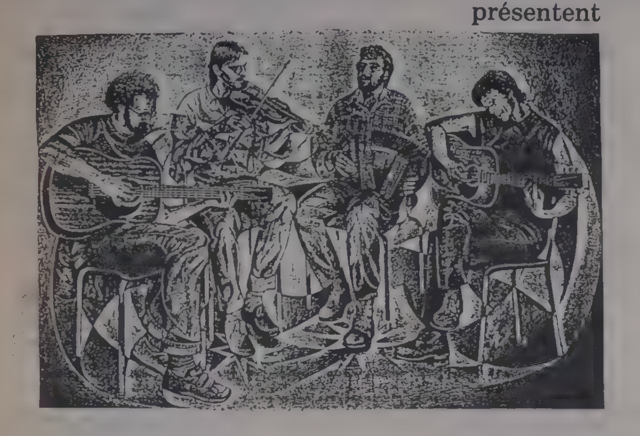
l'aquilon

en collaboration avec

les Cotillons sur neige

et l'Association franco-culturelle de Yellowknife

présentent



La Bottine Souriante

Endroit: Elk's Hall
Heure: 20 heures
Prix: $16.00
Date: 20 mars 1987

Par Huguette Beaulieu

"Ça fait-tu longtemps que t'as pas swinger? Oui, alors mets ta capine, sors le barlot, amène ton violon", vendredi, le 20 mars 1987 "La Bottine Souriante" arrive en ville. En effet, **l'Aquilon**, en collaboration avec le *Cotillons* sur neige et l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.C.F.Y.) présentent au Elk's Hall l'ensemble folklorique québécois "La Bottine Souriante".

Nous y retrouvons André Marchand à la guitare, pieds et voix, Martin Racine au *violon* et voix, Yves Lambert à l'accordéon, harmonica et voix et Bernard Simard à la guitare et voix.

Leur son est né d'un mélange de folklore québecois, français, écossais, irlandais et anglais, ce qui leur donne un répertoire unique et vivant.

Le Bottine a enregistré quatre longs jeux qui ont fait l'unanimité de la critique tant au point de vu de la conception que pour le contenu: le premier "Y'a ben du changement" en 1978, le deuxième "Les épousailles" en 1980, le troisième "Chic'n'Swell" en 1982 et le quatrième, pour leur 10 ième anniversaire, "La traversée de l'Atlantique" en 1986.

Venez, vendredi le 20 mars 1987, au Elk's Hall à [illegible] heures, voir si vous avez "la bottine souriante".

Les billets sont disponsibles auprès des membres de **l'Aquilon**, des Cotillons sur neige et de l'A.F.C.Y.au coût de 16.00$.

Un spectacle à ne pas manquer pour tous les "swingeux"!

L'aquilon

Le seul journal fran... ...toires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 3 vendredi 20 mars 1987 (mensuel)

L'Assemblée générale de l'A.C.F.T.

1987-88: Le bilinguisme et le développement communautaire



Les francophones d'Iqaluit, de Fort Smith et de Yellowknife se sont penchés sur l'avenir de la francophonie ténoise.

Par Thérèse Doré

Les 7 et 8 mars 1987 se tenait à Yellowknife l'assemblée générale annuelle de l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.). On retrouvait autour de la table, Fernand Denault, président, Jean Denis Dalphond, directeur général et Claude Duchesnay du bureau territorial. L'Association de Yellowknife était représentée par Robert Galipeau et Huguette Beaulieu, l'Association d'Iqaluit par Gilles Turmel et Louise Magnan, et l'Association de Fort Smith par Claudette Sacquet et Gisèle Soucy. Denis Gadoury représentait Réseau-Ouest et Thérèse Doré, L'Aquilon. Plusieurs observateurs avaient été invités pour l'occasion; Marc Arnal, directeur général du secrétariat d'État pour la région de l'Alberta et des T.N.-O., Roger Fréchette, du bureau du Commissaire aux langues officielles à Edmonton, Aurèle Thériault, directeur général de la Fédération des francophones hors Québec ainsi que M. Léo Leblanc du comité sur l'éducation des francophones d'Iqaluit et Martine Leclerc, professeur de français langue première à Iqaluit.

Malgré un horaire du temps chargé, les délégués ont pu en peu de temps dresser un bilan de la francophonie ténoise et établir les priorités pour 1987-88.

Dans son rapport moral, le président de l'A.C.F.T., Fernand Denault indiquait que l'association a réussi à s'imposer tant sur la scène fédérale que territoriale comme organisme porte-parole. Une meilleure gestion et une solide programmation ont permis à l'A.C.F.T. de fonctionner en 1986-87. Si le bureau territorial s'est restructuré au cours de l'année, il n'a pu investir faut de temps, dans le développement de la base et dans la formation pour les bénévoles.

Le directeur général, Jean Denis Dalphond présentait les principales activités de l'A.C.F.T. en 86-87. Outre la restructuration du bureau et le travail de gestion qui en découle, on a pu voir la réalisation d'un des plus gros projets de l'année, la naissance de L'Aquilon. Également, l'entrée en juin 86 de l'A.C.F.T. à la F.F.H.Q. permettant d'exprimmer les besoins des francophones des T.N.-O. au niveau national. Un autre fait marquant a été l'intégration de l'association au processus de consultation avec le gouvernement des T.N.-O. sur la bilinguisation. Du côté du développement communautaire, le dossier de l'éducation d'Iqaluit a nécessité l'intervention de l'A.C.F.T. à plusieurs niveaux.

Parmi les faits saillants de cette assemblée, l'un des plus importants a été la définition des rôles des associations locales et territoriale. Le bilan de la situation concernant chacune d'entr'elles démontrait qu'un immense travail reste à faire au niveau de la coordination et de la prise de décision. L'association d'Iqaluit s'est avérée être la plus dynamique. Il y a bien sûr le dossier de l'éducation, et aussi le projet du centre communautaire. Le local étant trouvé, ce sont les sources de financements qu'il reste à aller chercher. Pour Yellowknife, Radio-Canada a été le gros dossier de l'année. On accuse un problème de recrutement, ce qui rend la relève précaire. À Fort Smith, les déléguées, Mmes Sacquet et Soucy expliquaient que depuis le départ d'Arthur Whittom, ancien président, l'association s'était disloquée. Elles doivent maintenant travailler à rebâtir l'association. L'ombre au tableau est Inuvik. M. Denault expliquait qu'ils ont fait face à un problème d'identification de bénévoles, qu'il faut tout refaire là-bas.

Si pour certains, le mandat de l'A.C.F.T. n'était pas clair, ils ont pu lors de cette

Suite à la page 4

Au revoir M. St-Cyr



Allain St-Cyr; il a quitté Yellowknife et le Nord pour retourner dans sa province natale, la Saskatchewan, au début mars. Les gens d'ici le regretteront mais n'oublieront certainement pas le "cotillonneux" le plus renommé des T.N.-O. Voir article page 3

Souveraineté et sécurité

Par Thérèse Doré

Devant une menace soviétique possible, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty annonçait à la presse lors d'une conférence tenue le 11 mars 1987 à Yellowknife, le nouveau projet de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Ce projet comprend principalement le déploiement du système d'alerte du Nord.

Le même jour, le ministère de la Défense divulguait pour la première fois des informations militaires sur la menace soviétique. Ces informations, autrefois classifiées, répondent à une nouvelle politique d'ouverture du ministère. L'Union Soviétique possède une quarantaine de bombardiers Bear "H" pouvant transporter chacun six missiles de croisière As-15 à longue portée. La menace soviétique compte également 400 sous-marins dont la moitié à énergie nucléaire opérationnels sous la glace et transportant des missiles ayant une portée de 8,000 kilomètres. On apprenait aussi que les Soviétiques ont installé deux centres d'études sur des îles de glace situées dans les eaux internationales, près du Pôle Nord. Ces centres pourraient être utilisés aussi bien pour fin scientique que militaire.



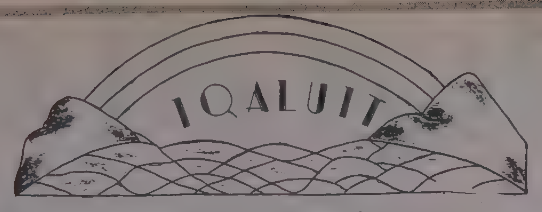
Perrin Beatty était à Yellowknife pour annoncer l'emplacement de cinq centres dans le nord.

Afin de contrer une éventuelle violation de l'espace canadien par les Soviétiques, M. Beatty expliquait en quoi consistait le projet de modernisation de la défense aérienne. Le système d'alerte du Nord remplacera l'actuel système "DEW". On verra l'installation de onze radars longue portée en 1987 et l'ajout de huit postes en 1988. On prévoit pour 1991-92, l'installation de 36 radars auxiliaires à courte portée.

Toujours dans le cadre du projet, cinq aérodromes seront utilisés comme centres d'opérations avancés du NORAD, ce sont Yellowknife, Inuvik, Rankin Inlet, Iqaluit et Kuujjuaq. Ils pourront recevoir des appareils tels les CF-18 et autres chasseurs pour intercepter les avions non identifiés pénétrant l'espace aérien canadien. Ce ne seront pas cependant des emplacements permanents.

Les coûts d'un minimum de 200 millions de dollars seront partagés à parts égales avec les Etats-Unis. C'est ce que le ministre Beatty appelle "le plan intégré pour la défense commune du Nord". On comprend que le projet de modernisation de la défense aérienne donnera un avantage aux américains sur les Soviétiques en ce sens qu'ils pourront tester leurs radars, détecteurs de radar et missiles. Pour les résidents du Nord, bien que l'on promette certaines retombées économiques, il ne faudrait pas être surpris de voir tomber autre chose ... et tout ça, au nom de la souveraineté et de la sécurité du pays!

SOMMAIRE



Echo de la journée internationale des femmes

Par Ginette Boulanger

Iqaluit - Mercredi 4 mars 1987, une centaine de personnes au Navigator Inn attendent patiemment le mot de bienvenue de Brenda Mowbray, coordonnatrice des activités de la journée internationale des femmes à Iqaluit. Pépin! Le système de son ne fonctionne pas. On commence malgré tout. Autre chose maintenant, avec le système pour la traduction simultanée en inuktitut. Il n'y a tout simplement pas assez d'écouteurs pour assurer le service efficacement. Travail d'amateurs. Pourtant, les quatre panellistes ne sont pas des amateures, elles!

Lena Twerdin, professeure d'inuktitut, Toni Graeme, directrice du Conseil du Statut de la Femme à Yellowknife, Maureen McTeer, avocate et écrivaine, et Sylvia Spring, journaliste, étaient invitées à livrer leurs réflexions sur le changement des rôles féminins dans le cadre des activités entourant la journée internationale des femmes à Iqaluit.

Lena Twerdin décrivait les changements de rôle chez la femme inuit. L'arrivée des blancs a considérablement modifiée les sociétés autochtones. De son rôle traditionnel à l'entrée sur le marché du travail, la femme inuit affronte de nombreux obstacles. Mais son rôle ne s'arrête pas là. Elle doit aussi préserver la culture inuite dans un contexte biculturel.

Pour Tonie Graeme, les changements dans le nord sont plutôt lents. En 2 ans, le taux de femmes travaillant à des postes de direction pour le gouvernement de Territoires du Nord-Ouest était de 8%. Maintenant il est à 10%. Les changements les plus marquants se retrouvent au niveau social. Les femmes connaissent de plus en plus leurs droits, et leurs actions tendent à l'amélioration de la qualité de la vie. Le meilleur exemple est sans doute l'ouverture de maison pour femmes battues. Autre fait positif, à Yellowknife 1/3 des commerces sont dirigés par des femmes.

Maureen McTeer (épouse de Joe Clark) abordait l'aspect politique des changements. Elle nous rappelait les combats féministes en 1981 pour inclure l'égalité des droits des femmes dans la constitution canadienne. Elle a aussi souligné l'importance d'offrir un service de garde à l'enfance universel et gratuit à la population canadienne, ainsi que la nécessité d'une reconnaissance politique du travail des femmes au foyer par une rémunération monétaire. Sous quelle forme? L'avenir nous le dira.

Sylvia Spring nous brossait un tableau des changements à travers ses expériences personnelles. Elle décrivait les embûches qu'une femme doit surmonter pour faire ses études et se tailler une place dans des professions dominées par les hommes. Pour elle, il est très important de briser le mur du silence qui isole les femmes du monde entier les unes des autres. Si les mouvements féministes et les femmes en général ne contribuent pas activement à la reconnaissance de leur droits, les acquis des dernières années pourraient leur échapper. Avec l'indolence des masses, les droits des femmes feraient parti du passé. Un retour en arrière serait catastrophique. Que peut-on ajouter à cela? Rien si ce n'est que les femmes doivent conjuger leurs efforts pour occuper une place plus active dans la société.

Aux organisatrices, félicitations pour le choix des panélistes. Pour le support technique ... il faudra repasser. Quand à la pertinence d'avoir un panel de discussions, la question est, quel impact cela peut-il avoir sur la réalité des femmes? Est-ce qu'il y aura des retombées concrètes dans la communauté? Le déploiement de tous ces efforts et énergies, n'auront-ils servi qu'à satisfaire des besoins intellectuels à court terme? Espérons que non. Pour l'amélioration de la condition féminine, il ne suffit pas d'en parler une fois l'an mais d'agir. Assez de paroles et plus d'actions!


Les panélistes, de gauche à droite: Lena Twerdin, Tonie Graeme, Sylvia Spring et Maureen McTeer.

Nouveau comité d'éducation des francophones

Par Gilles Brien

Les francophones continuent de s'affirmer dans le nord-est de l'Arctique avec le renouvellement d'un comité d'éducation qui fut mis sur pied en février dernier à Iqaluit. Ce nouveau comité aura la tâche de continuer à défendre les droits des francophones en matière d'éducation à Iqaluit. Parrainé par l'association locale des francophones ce comité travaillera à assurer l'instauration d'une présence forte et active dans le système d'éducation à Iqaluit. L'exécutif, formé de Diane Houle, Léo Leblanc et Marie Lessard, respectivement présidente, vice-président et secrétaire verra à redonner un souffle de vigueur au dossier des francophones. Lors de la réunion de 2 mars dernier, le comité a fait part au "Iqaluit Education Council" de sa disponibilité et de son désir de participer davantage à la prise de décisions concernant le fait français dans le système d'éducation de la municipalité. Les membres du comité auront fort à faire afin d'amener les autorités des organismes chargés de l'éducation à faire une place plus grande à la clientèle francophone d'Iqaluit. Cela n'est un secret pour personne que les francophones sont les parents pauvres du système d'éducation dans les Territoires. Avec l'éveil récent des autochtones du pays et les exigences et réclamations grandissantes des peuples du nord, les droit des francophones viennent en dernier lieu dans les priorités des organismes et institutions d'éducation de la région. Parmi les mesures suggérées afin d'améliorer la situation figure la nécessité de considérer les francophones dans un cadre permanent et une perspective à long terme en ce qui concerne les ressources injectées dans ce domaine. C'est à dire des services de qualités donnés par des professeurs qualifiés avec l'assurance que tout n'est pas à refaire à chaque début d'année scolaire. Cette année est la première où une tentative est faite dans le milieu scolaire d'Iqaluit avec l'implantation de périodes de 45 minutes par jour de français à la principale école élémentaire d'Iqaluit (Nakasuk). C'est à souhaiter que l'expérience se poursuive d'année en année et que les périodes allouées soient allongées éventuellement. Pour de plus amples informations concernant le comité contactez M.L. LeBlanc à 974-4390.

Léo Leblanc, Gilles Turmel (président) et Louise Magnan (secrétaire), représentants de l'Association des francophones d'Iqaluit. M. Leblanc est membre du comité de l'éducation des francophones d'Iqaluit.

COMMENTAIRE

Si St-Cyr m'était conté...

Ce bon vieux et cher Allain St-Cyr a tronqué le Nord pour la mère patrie. Dans sa ronde, enfants et nanny l'ont suivi vers Gravelbourg. Oeuvrant toujours dans le domaine de l'éducation, il occupe dorénavant le poste de coordonnateur des programmes du Centre fransaskois d'éducation permanente. Plusieurs s'accordent à dire que Yellowknife a perdu un gros morceau ... au profit de la communauté gravelbourgeoise ... L'Aquilon rend hommage à sa façon à cet homme extraordinaire qu'est Allain St-Cyr.

Il a toujours le sourire aux lèvres, et lorsqu'on le rencontre dans la rue, son salut teinté de catholicité, amuse. Certains diront que dans la ville de Yellowknife, St-Cyr est "connu comme Barabas dans la Passion", on pourrait tout aussi bien dire que la passion le connaît bien.

Né en 1948, à Ponteix, petit bourg en Saskatchewan, Allain baigne dans un milieu où les francophones sont minoritaires. Il lui a fallu lutter contre l'assimilation; à 12 ans, il était décidé dans son choix de carrière, ce sera *la pédagogie*.

D'une famille à revenu modeste, il réussit à se faire financer ses études avec l'aide du clergé, une condition cependant: revenir après en Saskatchewan. Comme quoi ils n'investissent pas dans l'exportation des ressources humaines. Il reviendra mais 20 ans plus tard. Il déménage à Québec en 1967. C'est le choc culturel. Pour la première fois, il a la possiblité d'étudier en français. Comme francophone hors Québec, il se sent mal à l'aise dans un Québec indépendantiste: "On se sentait mal parce qu'on était pour le Canada". Pourtant, il se reconnaît des racines québécoises tout en étant un canadien français avant tout.

De 1971 à 1975, il habite la Côte Nord, où il vivra ses plus belles années en enseignement. Il enseignera à la Baie d'Ungava, Baie d'Hudson et Baie James. Ce sera aussi l'occasion pour Allain d'apprendre le Cree et de connaître les autochtones avec qui il se sent à l'aise: "Ils me permettent d'être naturel, je me sens très proche d'eux".

Il arrive avec sa femme à Yellowknife en 1976. Les T.N.-O. ont toujours exercé une attraction sur lui et puis, il se voyait ici, c'est son côté visionnaire. À la question: "Pourquoi le Nord? Il répond simplement "parce que je suis supposé être là"...

L'image qu'il perçoit de la francophonie à Yellowknife le dérange. Pour les anglophones, les francophones ont l'air désorganisé. Cela le choque, il décide de bouger. Il met en branle l'Association française de Yellowknife. Allain ramasse son monde avec une facilité étonnante. Mais qui peut dire non à St-Cyr? "Enjôleur, charmeur" disait Fernand Denault, président de l'A.C.F.T.... "Tu voulais supporter sa cause, il te faisait sentir que c'était ta cause aussi" nous faisait remarquer Mona Matthews, tous deux ont travaillé de près avec Allain.

Un autre projet ... où il se lance sans compter, l'immersion. Motivé par le désir d'éduquer ses enfants en français, il rassemble autour de lui des Beulah Phillpot, Dave McCann et plusieurs autres, et ensemble, ils forment Canadian Parent for French. Mais Allain St-Cyr, n'a jamais terminé, au contraire, il le dit lui-même: "Je suis un amorceur, je bâtis une maison mais je ne vis pas nécessairement dedans." Un idée n'attendant pas l'autre, il cherche une activité française qui se passerait une fois par semaine. Le projet fait son petit chemin. En janvier 1983, les Cotillons sur neige ont leur première répétition et attirent une dizaine de personnes. Trois ans plus tard, ils danseront pendant plus d'un mois à Expo 86. Accomplissement direz-vous, pour St-Cyr, une simple étape.



Allain St-Cyr: "Je m'était imprégné des valeurs nordiques. Je les laisse pour me réadapter aux valeurs fransaskoises."

La francophonie a toujours été au centre de ses préoccupations. Son grand rêve est qu'elle continue à exister et à évoluer. Le danger qui la guette: le découragement. Denis Gadoury, publiciste à l'Aquilon a travaillé longtemps avec Allain St-Cyr. Il nous faisait part qu'Allain est la personne "qui connaît, qui est à la base de la réalité des francophones des T.N.-O." Peu de gens le savent peût-être, mais c'est à lui que l'on doit le mot Ténois. Il définit la francophonie ténoise comme étant jeune et se cherchant. L'apport des québecois est important en ce sens qu'ils viennent grossir les rangs de cette francophonie en s'identifiant aux valeurs nordiques.

Qu'elles sont-elles? St-Cyr répond aisément: "Notre soleil, notre espace, notre neige, le froid, les symboles des autochtones."

Qui est Allain St-Cyr? Ses bons amis s'accordent à dire que c'est un gars plein d'idée, une source intarissable de projets, un grand rêveur, un visionnaire, une bonne et belle folie, un grand coeur qui ne dit jamais non. Nick Sibbeston disait d'Allain que c'est une personne qui "light on your days". Son départ motivé par le désir de se rapprocher des siens creé un vide ... dans la communauté yellowknifoise ... Mais qui sait, quelque fois quand on part, c'est pour mieux revenir. Au revoir M. St-Cyr et encore une fois, merci.

Thérèse Doré

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré
Correction: Madeleine Daigle, Madeleine Fontan

Collaborateurs:
Huguette Beaulieu
Ginette Boulanger
Jim Edmunson
Robert Hay

Publicité: Denis Gadoury (403) 920-2919

Correspondant/publicité à Iqaluit: Gilles Brien (979-6500) (979-5854) Travail

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

INFORMATION

Rencontre annuelle des associations francophones ténoises

Suite de la page 1

assemblée voir en quoi cette fédération pouvait contribuer au développement de leur communauté et leur apporter aide et support dans plusieurs domaines. Par manque de ressources financières et humaines, l'A.C.F.T. s'est isolée à Yellowknife. Egalement, l'association territoriale, encore jeune, commence à peine à s'orienter. Précipitée dans une foule de dossiers où il lui a été demandé d'intervenir, suite à l'entente de 1984 faisant des T.N.-O. un territoire bilingue, l'A.C.F.T. a couru plusieurs lièvres à la fois. Son existence n'a pas été remise en cause, mais il urgeait de définir ses priorités et de cerner ses mandats. Limitée par son budget et ayant à opérer sur un vaste territoire, le bureau de Yellowknife a dû faire cavalier seul dans plusieurs dossiers. Mais cela devrait changer.

Au cours de cette assemblée, les membres ont établi les priorités pour 87-88. Les principales résolutions démontrent quelles sont les préoccupations communes aux associations et permettront de définir les tâches sera de la direction de l'A.C.F.T. L'un des gros dossiers est la bilinguisation des T.N.-O. Le conseil d'administration aura à élaborer un plan de travail en vue de l'obtention de services en français pour la population francophone des T.N.-O. Un projet de développement des communautés sera inscrit à la programmation 87-88 et un nouveau poste sera créé, celui d'agent de développement social et communautaire. L'une de ses tâches de coordonner le projet et de fournir supports et informations aux membres bénévoles des différentes associations.

En ce qui a trait à L'Aquilon qui est encore un projet de l'A.C.F.T., les associations se sont dites prêtes à supporter le journal pour qu'il continue d'exister et un comité éditorial devra être formé sous peu afin d'assurer son indépendance quant au contenu.

Parmi les autres résolutions, on retrouvait celle touchant au projet d'étude de la population francophone des T.N.-O. Cette étude devrait voir le jour en 1988. Un nouveau comité exécutif a été élu. On retrouve à la présidence, Fernand Denault, Gilles Turmel d'Iqaluit à la vice-présidence et Huguette Beaulieu de Yellowknife au secrétariat-trésorerie. Dans un futur immédiat, l'A.C.F.T. devra se trouver un nouveau directeur général, Jean Denis Dlaphond quittant son poste pour un emploi au secrétariat d'État. Ce fut une assemblée générale annuelle importante pour l'A.C.F.T., les délégués se sont dits satisfaits en général, mais ce qui importe le plus est le sérieux qui sera mis quant au suivi.



Parmi les nombreux sujets de discussions lors de l'assemblée annuelle, il a été question de structuration de l'association territoriale et de définir ses priorités pour l'année à venir.

Les francophones du Canada: un avenir prometteur

Par Thérèse Doré

Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association culturelle franco-TéNOise les 7 et 8 mars 1987, on retrouvait parmi les invités spéciaux, M. Aurèle Thériault, directeur général de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.). M. Thériault agissait à cette assemblée à titre d'animateur et modérateur. Sa présence répondait également à un des objectifs de la F.F.H.Q. qui est de fournir une aide et un support techniques à ses organismes membres. La F.F.H.Q. est un fédération nationale regroupant les associations francophones en milieu minoritaire des neuf provinces et des deux territoires. Fondée en 1975, la F.F.H.Q. joue un rôle de chef de file dans la francophonie canadienne tout en revendicant les droits des francophones hors Québec.

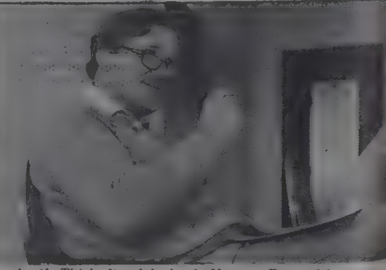
Le mandat de la F.F.H.Q. est avant tout de nature politique. Le gouvernement fédéral reconnaît par la Loi sur les langues officielles introduite en 1969, le caractère bilingue du pays et le statut d'égalité du français et de l'anglais en ce qui a trait à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada. Le rôle de la F.F.H.Q. est donc de faire pression auprès du gouvernement fédéral afin qu'il tienne compte de la réalité spécifique des provinces et de leurs besoins particuliers pour le développement de la francophonie canadienne dans l'élaboration de ses programmes et budgets.

La F.F.H.Q. travaille présentement sur cinq dossiers majeurs: la révision de la Loi des langues officielles; les négociations constitutionnelles entre le Québec, le fédéral et les autres provinces; les communications, dont les impacts possibles du rapport Caplan-Sauvageau; le Sommet de la francophonie à Québec en septembre 87 et finalement la redéfinition des liens de la Fédération avec le Québec.

Selon M. Thériault, l'avenir de la francophonie canadienne est prometteur: "il y a une nouvelle volonté pour se bâtir des infrastructures, nous vivons dans un pays où nous faisons partie d'un des deux groupes de langues officielles. Nous avons le droit et la volonté de s'insérer dans un processus de bâtissage du pays." Aussi, Aurèle Thériault faisait remarquer qu'on assiste présentement à un changement d'attitude par rapport à la question du nombre. Bien que les francophones hors Québec représentent près d'un million de canadiens, il semble que de plus en plus les canadiens en général reconnaissent que les francophones en milieu minoritaires ont droit à des services, à l'éducation en français, par exemple.

Le travail de la F.F.H.Q. ne se limite pas seulement à du lobbying auprès des instances fédérales le développement communautaire est aussi un secteur d'intervention important. La fédération apporte aide technique et expertise dans des domaines où les associations membres en font la demande. Par exemple, pour la mise en oeuvre du bilinguisme dans les T.N.-O., les franco-ténois pourront demander conseil à la F.F.H.Q. sur les moyens et mécanisme d'intervention auprès des gouvernements fédéral et territorial.

Au niveau interne, la Fédération des francophones hors Québec est en phase de restructuration. Les changements qui s'effectueront, dont possiblement le nom même de l'organisme, veulent améliorer le fonctionnement et augmenter la visibilité de la fédération à travers le pays. Dans le même ordre d'idée, M. Thériault nous mentionnait que la fédération ouvrira un bureau à Québec où un agent de liaison assurera un contact permanent avec le gouvernement du Québec.



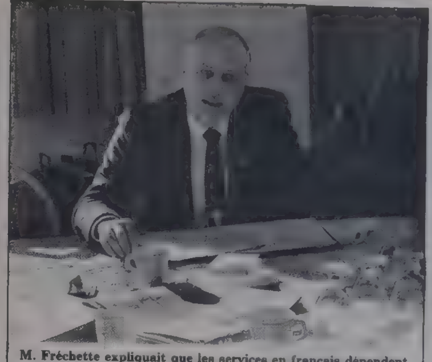
Aurèle Thériault, originaire du Nouveau-Brunswick, occupe maintenant le poste de directeur général de la F.F.H.Q. depuis août 86.

Visite de M. Roger Fréchette, représentant du C.L.O. à Edmonton

La demande facilite l'offre

Par Thérèse Doré

Peu de francophones des Territoires du Nord-Ouest se prévalent de leurs droits d'être servis en français lorsqu'ils transigent avec les organismes fédéraux. Ce fait est en partie dû à un manque d'information. C'est ce qu'expliquait M. Roger Fréchette, représentant du Commissaire aux langues officielles pour les régions de l'Alberta et des T.N.-O. Celui-ci était à Yellowknife pour rencontrer les responsables de quelques ministères fédéraux et territoriaux et, par la même occasion, les différentes associations francophones présentes lors de l'assemblée générale annuelle de l'A.C.F.T. au début du mois de mars.



M. Fréchette expliquait que les services en français dépendent de la demande. Plus les gens en demanderont, plus le C.L.O. sera en mesure de les aider à les obtenir.

M. Fréchette rappelait les événements qui ont marqué l'histoire du bilinguisme au Canada. Dans l'Amérique du Nord britannique, de 1867, l'article 133 stipule que l'usage du français et de l'anglais est facultatif dans les débats du Parlement du Canada et du Québec. Cependant les lois de ces deux gouvernements doivent être imprimées dans les deux langues.

L'Acte du Manitoba de 1870 prévoyait, à l'article 23, l'usage facultatif du français et de l'anglais dans les débats de l'Assemblée législative et leur emploi obligatoire dans la publication des lois.

Dans les années soixante, suite à la montée du nationalisme québécois, le gouvernement fédéral crée, en 1963, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. En 1968, il accepte les principales recommandations de cette commission et en 1969, adopte la Loi sur les langues officielles qui confère à l'anglais et au français un statut, des droits et des privilèges égaux comme langue du Parlement et du gouvernement du Canada. Cela engendre la création du Commissariat aux langues officielles qui a pour mission de veiller à son application. M. Keith Spicer sera le premier Commissaire; M. Max Yalden le remplacera en 1977. Le mandat étant de sept ans, M. D'Iberville Fortier prend la relève en 1984.

Lors du rapatriement de la Constitution en 1982 et de l'introduction de la Chartre canadienne des droits et libertés, on consacrait par l'article 23, le droit aux minorités de langues officielles à recevoir l'éducation dans leur langue. Cet article se lit comme suit: Art. 23(1) Les citoyens canadiens: a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont dans un ou l'autre cas, le droit de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue. Cependant, certaines restrictions s'y rattachent.

Maintenant, en 1987, le gouvernement conservateur procède à la révision de la Loi sur les langues officielles. M. Fréchette expliquait que cette révision pourrait donner au Commissariat plus de pouvoir. Le Commissariat aux langue officielles (C.L.O.), étant une agence parlementaire, a la possibilité de critiquer ouvertement le gouvernement et les ministères quant à l'application du bilinguisme. Cependant, il n'a pas les moyens d'obliger ces institutions fédérales à se plier à ses demandes. A cette occasion, le C.L.O. a proposé plusieurs amendements qui lui permetteraient d'avoir "plus de dents" dans ses recommandations auprès des ministères.

M. Roger Fréchette nous indiquait que le C.L.O. espère voir dans la nouvelle loi un préambule expliquant l'esprit de la loi tout en respectant la Chartre des droits et libertés, c'est-à-dire une offre active de services bilingues au fédéral et que la protée de la loi s'étende aux secteurs municipal, provincial et privé. Egalement, on demande que cette loi ait préséance sur toute autre loi. Cela permetterait la prolifération de postes désignés bilingues. (Ce genre de problèmes fait référence au fait que dans plusieurs sociétés et ministères fédéraux - la Société Canadienne des Postes par exemple - c'est l'employé qui est bilingue, donc dans un système de rotation, nous retrouvons cette personne à la réception qu'à tous les trois mois.) En plus, on veut que cette loi devienne une loi exécutoire, en ce sens qu'il soit possible pour le C.L.O. de trainer en cour les ministères récalcitrants.

Que peut faire le C.L.O. pour les canadiens dans leur vie de tous les jours? M. Fréchette répond que le C.L.O. existe pour appuyer les communautés dans leurs revendications touchant aux services publics bilingues des ministères, agences, sociétés et institutions du gouvernement fédéral. En pratique, cela signifie que lorsque vous avez besoin d'avoir accès à un programme au Centre d'Emploi Immigration Canada, par exemple, tout francophone a le droit de recevoir tous les services en français. Au bureau de poste, la même chose. Il est important lorsque ces services vous sont refusés pour une raison on une autre, d'envoyer une plainte au bureau régional du Commissariat aux langues officielles, à Edmonton, en indiquant bien le jour et l'heure où le service français ne vous a pas été offert.

Depuis toujours, les franco-ténois se sont peu prévalus de leurs droits linguistiques, peut-être n'en avaient-ils pas conscience? Avec la bilinguisation des T.N.-O. qui s'en vient, il est important de comprendre ces droits et de s'en prévaloir. N'hésitez pas à communiquer au C.L.O. à Edmonton (10506, avenue Jasper, Pièce 1100A, Edmonton, Alberta, T5J 2W9 - Tél: 403-420-3111, à frais virés) ou encore avec l'Association culturelle franco-TéNOise pour obtenir plus d'informations.

Petit historique de la division des T.N.-O.

Par Jim Edmunson

La division des T.N.-O. a été envisagée la première fois par le gouvernement fédéral, à l'époque de Pearson en 1963. Toutefois, il n'y a pas eu de suite sérieuse au niveau territorial jusqu'en 1981, lors de la neuvième session de l'Assemblée législative des T.N.-O.

La question a été relancée par l' "Assembly's Unity Committee" lors de sa visite dans plusieurs communautés à l'automne 1980. Ces visites ont permis de découvrir un désir largement répandu parmi les résidents des T.N.-O., particulièrement dans l'est en faveur de la division, afin de rapprocher le gouvernement de la population. Pour répondre à ce désir, l'Assemblée législative a accepté au printemps 1981 d'organiser un référendum portant sur la division à la grandeur des Territoires.

Afin d'accélérer le processus de la division, la "Constitutional Alliance of the NWT", a été créée en février 1982. L'Alliance regroupe des membres autochtones et non-autochtones de l'Assemblée législative ainsi que la plupart des organismes autochtones des T.N.-O.: Dene Nation, Métis Association, le comité sur l' "Original People's Entitlement" (C.O.P.E.) le "Tungavik Federation of Nunavut" (T.F.N.) et le "Inuit Tapirisat of Canada" (I.T.C.). La participation du I.T.C. reposait sur la condition d'un appui unanime des membres de l'Alliance en faveur de la division au moment du référendum.

Les résultats du référendum du 14 avril 1982 révélait que 56.5% de la population était en faveur de la division, et 43% contre. Une forte participation lors du vote a été enregistrée dans l'est de l'Arctique. En 82, l'est a voté majoritairement en faveur de la division. Par contre, dans l'ouest, la participation a été moins importante et aucune majorité significative en faveur de la division. En mai 82, l'Assemblée legislative acceptait les résultats du référendum et par la résolution (882(2)), exprimait son accord de principe à la division des T.N.-O.

L'Alliance constitutionnelle a été chargée de proposer un accord provisoire sur l'emplacement de la ligne de division et la nature du processus qui règlerait les questions relevant des deux nouvelles juridictions. Pendant ce temps, l'Assemblée législative devait continuer à négocier le transfert des pouvoirs du fédéral vers le gouvernement territorial.

En juillet 1982, l'Alliance constitutionnelle formait deux sous-comités: le Western et le Nunavut Constitutional Forum (WCF et NCF) pour représenter les résidents de l'ouest et de l'est. Ces deux comités devaient travailler sur une entente portant sur le tracé de la ligne de division. De plus, ces comités devaient développer des constitutions pour chacun de ces nouveaux territoires.



Steve Kakfwi (WCF) et John Amagoalik (NCF) présentaient l'entente signée à Iqaluit le 15 janvier 87 devant les membres de l'assemblée législative.

Le WCF et le NCF ont immédiatement fait du lobbying auprès du gouvernement fédéral afin qu'il supporte la division et finance les activités de l'Alliance. Ils ont aussi mené plusieurs recherches et une série de consultations dans les communautés.

Le 26 novembre 1982, le cabinet fédéral appuie en principe la division des T.N.-O., elle doit être précédée du d'un règlement des actuelles revendications territoriales; le tracé de la frontière doit obtenir le consentement de l'Alliance et un consensus doit se faire sur la répartition des pouvoirs dans les deux nouveaux territoires entre les différents niveaux de gouvernements: territorial, régional et municipal.

La position du gouvernement fédéral a été developpée plus tard par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, lors de son discours devant l'Assemblée législative, le 11 mai 1983. En annonçant l'accord du cabinet pour le financement du WCF et du NCF, Munro réitérait les conditions du fédéral. Il suggérait aussi plusieurs principes constittionnelles pouvant servir de guide au travail de l'Alliance. En particulier, l'obligation de protéger les droits autochtones tout en respectant les limites des pouvoirs fédéral et provinciaux inscrits dans la Constitution canadienne et dans la Charte des droits et libertés.

En mars 1984, l'Alliance constitutionnelle arrivait à une entente dont l'objectif premier, concernant la frontière, était la création de "...two viable public government jurisdictions that have the political and economical potential to evolve toward provincial status." Les membres de l'Alliance se sont aussi entendus sur onze principes ou critères pour mener à bien les négociations. L'un stipule que l'Alliance doit parvenir à un consensus sur le tracé de la frontière et ensuite, le soumettre au public pour approbation.

En janvier 1985, le WCF et le NCF sont arrivés à s'entendre sur la frontière. En avril de la même année, il n'y a plus de consensus au sein de l'Alliance et l'entente est désavouée. Ses deux comités ne s'entendant pas sur le territoire où habitent les Inuvialuit.

Afin d'obtenir une frontière suivant la ligne des arbres, le NCF avançait comme argument qu'il fallait rassembler tous les Inuit sur une terre commune appelée Nunavut.

Quant au W.C.F., supportant plutôt une frontière modifiée allant du nord au sud, il avançait que des considérations économiques et politiques devaient primer et que le peuple Inuivaluit obtiendrait des garanties à l'intérieur du territoire de l'ouest.

Un nouvel accord sur le tracé de la frontière est finalement signé, à Iqaluit, le 15 janvier 1987. La frontière est définie en ces termes: "the eastern boundary of the Inuvialuit Settlement Region and the line between the Dene/Metis claims regions. The latter line still has to be ratified under their claims overlap agreement." Le peuple Inuvialuit fera donc partie du territoire de l'ouest. Selon cet accord, le WCF et le NCF continueront à élaborer les nouvelles constitutions de leur juridiction tout en négociant (en coopération avec le gouvernement territorial) des propositions constitutionnelles avec le gouvernement fédéral.

Le premier octobre 1991 est la date prévue pour finaliser la division. Mais avant, plusieurs étapes sont à franchir et ce, à travers un complexe processus de ratification. L'accord sur la frontière doit être ratifié par les organisations autochtones. L'Assemblée législative et les leaders du WCF et du NCF doivent aussi l'approuver. Ensuite, la population des T.N.-O. sera appelée à se prononcer par voie de référendum en mai 87. Et finalement, les résidents des nouvelles juridictions auront à approuver leur constitution respective.

Commentaire

Entreprendre les négociations constitutionnelles maintenant

Par Robert Hay

La semaine dernière l'Assemblée législative approuvait l'entente signée le 15 janvier à Iqaluit, sur la frontière proposée pour la division. Si l'entente reçoit l'accord des quatre associations authochtones d'ici le premier avril, elle ira en référendum le 20 mai, 1987. La division, après tant d'années de négociations pourrait se réaliser dans un mois.

Avant que les leaders autochtones ne donnent leur approbation à l'entente, il faut considérer sérieusement les implications afin de préparer une nouvelle constitution pour le territoire nouvellement créé.

Aujourd'hui, les Dene/Métis et Inuit constituent 59% de la population des T.N.-O. Si la division passe, ils ne seront que 44% dans l'ouest. Il faut se souvenir qu'à cause de la relative jeunesse des populations autochtones, seulement la moitié des Dene/Métis et Inuit pourront voter; chez les non-autochtones, cette proportion s'élève à deux tiers. C'est-à-dire que les autochtones se trouveraient nettement minoritaires après la division.

A ce propos, les défenseurs de la division disent qu'il y aura des garanties constitutionnelles assurant aux autochtones le contrôle qu'ils demandent sur leurs vies et leur terre. Deux problèmes majeurs surgissent ici: le premier concerne la nature des garanties aux autochtones, l'autre concerne l'ordre dans lequel on aborde la division et la réforme constitutionnelle.

La gamme d'arrangements possibles pour protéger les droits autochtones dans la constitution est trop vaste et trop compliquée pour qu'on en parle ici, mais deux facteurs au moins doivent retenir notre attention.

La loi canadienne est basée sur la protection des droits des individus. La protection des droits collectifs est problématique. Si les arrangements constitutionnels tendent à garantir une représentation "trop large" aux autochtones, les cours de justice peuvent décider que la Constitution viole les principes démocratiques. Si la représentation est minoritaire, les autochtones n'auront pas de voix effective dans un système de gouvernement où la majorité peut imposer sa volonté à la minorité.

Par contre, si l'on penche, lors des négociation constitutionnelles, vers l'autonomie gouvernementale des autochtones sur un territoire délimité, les provinces, par crainte de créer un précédent pour leurs propres populations autochtones, vont faire une forte pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il rejette une telle constitution dans les Territoires.

D'une façon ou une autre, les garanties aux autochtones peuvent s'avérer très limitées.

Ce sera d'autant plus le cas si on continue de suivre le chemin qu'on vient de prendre. Si on commence par la division pour entreprendre ensuite les négociations sur les garanties constitutionnelles, les Dene/Métis et Inuit vont avoir déjà abandonné leur position de force, du moins en ce qui concerne le nombre de voteurs, en faveur d'une position de faiblesse relative. Dans une situation minoritaire, les autochtones ne peuvent se fier à la survie de la relative bonne volonté politique des non-autochtones, surtout si le mécontentement naissant des blancs au sujet de la politique d'emploi des autochtones, s'étend. Pour s'assurer du meilleur arrangement constitutionnel possible, les leaders autochtones doivent insister pour que les négociations soient entreprises immédiatement. Avant que la division soit finalisée, il faut s'entendre sur une structure gouvernementale de base et sur des garanties spécifiques aux autochtones.

Récemment, face à l'indifférence de certains authochtones à propos des garanties constitutionnelles, M. Kakfwi a dit qu'il ne croyait que les autochtones des autres provinces seraient aussi blasés quant à la possibilité d'avoir des garanties constitutionnelles. Je ne crois pas non plus que les autochtones des autres provinces se laisseraient persuader d'abandonner une position où ils constituent la majorité nette de la population, sans avoir déjà dans la main des garanties écrites à propos des arrangements constitutionnels leur assurant le contrôle de leurs vies et de leur terre.

Dans le sud, les francophones hors Québec, aussi bien que les Québecois dans le contexte national, connaissent trop bien les difficultés de négocier un statut particulier défendant leurs droits collectifs: j'espère que la Nation Dene et l'Association Métis y penseront sérieusement avant de donner leur approbation à une entente qui risque de les minoriser pour toujours.

SOCIÉTÉ

La météo secrète

Par Gilles Brien

Saviez-vous que lors de la seconde guerre mondiale les prévisions météo étaient gardées secrètes et n'étaient pas diffusées au public? En effet, les prévisions météorologiques étaient considérées comme des secrets militaires et donc sous laloi du silence. Les prévisions du temps étaient, à l'époque, d'une importance vitale pour l'aviation (tout comme aujourd'hui d'ailleurs) et il était absolument nécessaire de connaître suffisamment à l'avance les conditions météo avant de déclencher toute opération militaire d'envergure. La couverture nuageuse des régions que l'on projetait de survoler et de bombarder devaient être prévue plusieurs heures d'avance ainsi que tout phénomène atmosphérique susceptible de restreindre la visibilité aux pilotes. Plusieurs erreurs tragiques sont survenues en Europe au cours des nombreux bombardements effectués alors que le mauvais temps empêchait les aviateurs de bien atteindre leurs cibles. Bien que les conventions de guerre stipulaient que les zones civiles ne devaient pas faire l'objet de bombardement (en théorie) et que seuls les objectifs militaires devaient être visés, plusieurs "bévues" malheureuses ont eu comme facteurs de responsabilité de mauvaises conditions météorologiques. Aujourd'hui, plus de 140 pays dans le monde entier s'échangent des informations météo à tous les jours afin de bien connaître l'état général de l'atmosphère et ainsi parvenir à faire de prévisions précises pour les prochains jours. Toutefois dans un monde en guerre, comme c'était le cas dans ces sombres années 40, plusieurs pays ligués contre d'autres, devaient à tout prix protéger toutes les informations susceptibles de favoriser l'ennemi. Et la météo était l'une de ces informations capitales pour toute aviation ou marine militaire. Les observations du temps étaient donc codées, comme tout message d'importance transmis et décodé avant de servir aux prévisionnistes. On comprend alors la nécessité absolue aux armées belligérantes de disposer d'informations et d'observations du temps dans les régions ennemies. A tel point que les allemands n'ont pas hésité à envoyer un sous-marin et un équipage avec mission d'installer une station météo automatique ici même au Canada. Le 21 octobre 1942 le sous-marin allemand 537, rôdant dans les voies vitales d'approvisionnement de l'Atlantique nord pendant une phase cruciale de la guerre, pénétra dans l'inlet rocheux de la baie Martin, à 50 kilomètres seulement de l'extrémité nord du Labrador et, le lendemain l'équipage exécuta la tâche presque impossible de décharger près d'une demi-tonne de matériel radio et de piles sur des canots, de les transporter à terre et de les traîner sur un demi-kilomètre jusqu'au sommet d'une colline de 50 mètres de haut. Pendant presque trois mois, la station automatique actionnée par de grosses piles au cadmium émit des informations météorologiques vitales. Il y avait d'autres stations météorologiques nazies au Groënland, mais on croit que celle du Labrador est la première station automatique entièrement opérationnelle ayant fonctionné en Amérique du Nord. Comme la station allemande était éloignée et que les émissions ne durèrent pas longtemps à cause des piles déchargées, les Alliés ne firent aucune tentative pour l'intercepter ou la saisir. La découverte de cette station automatique fut faite par des membres de l'équipage du brise-glace Louis St-Laurent qui atteignit l'endroit le 21 juillet 1980. Après avoir rejoint la terre en hélicoptère, on découvrit rapidement la station nazie mais, malheureusement, elle avait été endommagée et partiellement démontée au cours d'une visite précédente. Tout ce qui reste est chargé à bord de l'hélicoptère puis sur le brise-glace. Le matériel est actuellement au Musée des Sciences et de la technologie à Ottawa. Quel que soit le sort réservé à la station météorologique capturée, elle restera toujours un exemple remarquable d'une mission audacieuse et solitaire en territoire ennemi organisé par un pays en pleine guerre dans le seul but d'obtenir des informations météorologiques précises.

Population francophone et francophile de Yellowknife

Dimanche 29 mars 1987
Hotel Explorer
Salle Katimavik C
11.00 à 14.00 hrs

se tiendra l'Assemblée générale annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Des postes sont à combler: **Présidence**, **Vice-Presidence**, **Secrétariat**, **Trésorerie**

Ordre du jour: Rétrospective des activités
Demande de subvention
Etats financiers
Election (seuls les membres en règle ont le droit de vote)

Venez vous impliquer, la francophonie a besoin de vous.

Un déjeûner sera servi à cette occasion **$5.00/BILLET**

Pour information et réservation, contactez:
Guiseppa Bentivegna 873-4924
Robert Galipeau (maison) 920-4148

On vous attend en grand nombre.

Bienvenue à tous et à toutes.

Chronique financière: Pour son argent

L'Assurance-vie

Par Pierre Lacasse

Il y a deux grandes catégories d'assurance-vie:

1. l'assurance permanente qu'on pourrait comparer à l'achat d'une maison.

2. l'assurance temporaire qu'on comparerait à la location d'une maison.

Acheter une assurance temporaire est généralement moins coûteux, à court terme, étant donné que les primes sont fixées pour une période de temps prédéterminée (1-5-10 ou 20 ans). Chaque fois que l'on renouvelle son assurance, les primes augmentent car on est plus âgé et le risque est accéléré.

La plupart des gens qui achètent l'assurance temporaire, anticipent ne pas en avoir besoin à long terme. Mais il est sage d'acheter une police qui garantisse le droit de renouveler sans examen médical et au prix fixé dans le plan. Le choix de pouvoir convertir son assurance temporaire en assurance permanente devrait aussi être inclus car notre situation peut changer avec le temps. Si ces clauses ne sont pas incluses on pourrait se retrouver avec une assurance temporaire très élevée, dans une situation où nos finances ne nous permettraient plus de continuer ou, pis encore, sans assurance du tout. Dans le domaine de l'assurance permanente ou assurance-vie entière, l'Assurance Universelle nous apporte une flexibilité sans pareille. Autrefois, prendre une assurance permanente signifiait que toute provision était fixée au moment de l'achat. Le problème est qu'avec le temps les situations changent: la protection qu'on avait alors envisagée peut ne plus être valable.

L'Assurance Universelle est la combination d'une assurance temporaire et d'un plan d'investissement. Sa grande flexibilité permet au détenteur d'augmenter ou de diminuer sa protection, de varier ou de cesser le versement de ses primes, d'ajouter ou de retirer des bénéficiaires, enfin de retirer des fonds ou d'emprunter des valeurs de rachat.

Les primes sont versées dans un compte à intérêt quotidien ou investies dans des dépots garantis de 1, 3 ou 5 ans. Maintenant on peut aussi placer ses primes dans des fonds mutuels avec la liberté de les changer de fonds selon l'état de la situation économique.

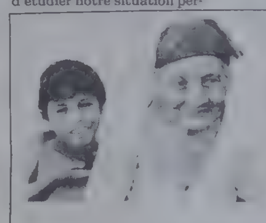
Chaque mois, la compagnie d'assurance tire ses frais d'administration et le montant requis pour couvrir le risque de l'assurance. Le solde du compte augmente et tant qu'il y a suffisamment d'argent dans le compte, la police demeure en vigueur.

Le coût d'une police d'assurance dépend de plusieurs facteurs: d'une part, l'âge, le sexe, l'état de santé du détenteur; d'autre part, les profits de la compagnie dans laquelle on investit.

Les primes augmentent progressivement avec l'âge de l'individu jusqu'à trente ans.

Après trente ans, les augmentations des primes s'avèrent beaucoup plus fortes. Mieux vaut donc prendre une assurance-vie quand on est jeune et en parfaite santé, à la naissance d'un premier enfant, par exemple.

Quels que soient nos besoins, prenons le temps de consulter un courtier pour qu'il nous explique les différents plans et leurs implications. Demandons lui d'étudier notre situation personnelle et d'expliquer pourquoi il recommande tel ou tel plan. Si on fait tout cela nous devrions être satisfaits de notre décision, sinon c'est le hasard qui décidera pour nous.



Un monde entre égaux

INTER PARES

— Dominica — Une initiative unique de mise en marché

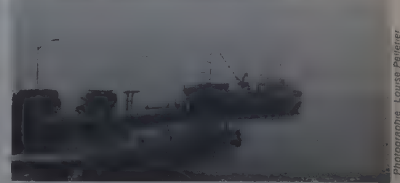
En août 1985, un navire réfrigéré jaugeant 300 tonnes, le *Oskar Floa*, quitte Portsmouth pour se diriger vers les marchés des autres îles des Antilles. Ce navire appartient à l'entreprise Farm-to-Market Ltd., initiative de deux partenaires de longue date d'INTER PARES dans l'île de Dominica. Cette compagnie de navigation et de commercialisation, gérée par des agriculteurs, a pour but de trouver ailleurs dans les Antilles des débouchés aux produits dominicains, et ainsi d'accroître les revenus des fermiers démunis.

Le projet

Des années de travail auprès des agriculteurs n'ayant pas réglé le problème désespérant de la commercialisation des produits agricoles, le syndicat des agriculteurs dominicains (DFU) et le Small Projects Assistance Team (SPAT) ont décidé de se lancer directement dans le domaine économique et de s'attaquer à la vente des produits agricoles pour les fermiers. En 1983 et 1984, on a effectué des études de faisabilité et, à titre d'essai, expédié des cargaisons. Avec l'aide d'INTER PARES, on a pu obtenir des fonds provenant d'organismes de développement européens et nord-américains pour acheter un navire et mettre sur pied une opération commerciale. En août 1986, la société Farm-to-Market Ltd. était prête à fonctionner.

Entrée dans sa deuxième phase, qui sera cruciale, Farm-to-Market Ltd. doit faire face aux problèmes structurels de l'agriculture, et d'infrastructure de la commercialisation dans les Antilles. Comment, par exemple, encourager les fermiers à produire des denrées pour lesquelles, traditionnellement, il n'y a jamais eu de marché? Comment exploiter de nouveaux marchés tout en essayant de gagner la confiance des cultivateurs pour assurer un approvisionnement stable et régulier qui réponde à la nouvelle demande? Comment offrir des prix équitables aux fermiers tout en demeurant concurrentiel dans un marché qui exploite les producteurs? Comment s'assurer que les agriculteurs comprennent bien le processus «de la ferme au marché» et le rôle qu'ils doivent y tenir? Il n'existe aucune solution simple à ces questions qui hantent les agriculteurs partout dans le monde.

Cependant, l'expérience est importante. En Europe et en Amérique du Nord, les organismes de développement et les organisations agricoles observent cette initiative avec grand intérêt. Son succès confirmera le pouvoir que peut avoir une action concertée de personnes travaillant à une même cause. Il montrera aussi qu'il est possible d'établir des exploitations commerciales pour répondre aux besoins des moins nantis. Il donnera des Antilles une autre image que celle d'un satellite de l'Amérique du Nord. Il va souligner le potentiel de l'intégration économique régionale et de l'autosuffisance.



Photographie: Louise Pelletier

Le Oskar floa

Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à: **Un monde entre égaux, INTER PARES,** 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.

Le mois de la nutrition

Bien manger pour mieux vivre

Par Thérèse Doré

Depuis 1981, à chaque mois de mars, d'un océan à l'autre, les canadiens sont invités à participer au mois de la nutrition. Ce programme initié par l'Association canadienne des diététistes veut sensibiliser le public à l'importance de bien se nourrir et d'améliorer ses habitudes alimentaires. Le slogan pour cette année: "Mangez bien et vivez mieux."

Les nutriments clés dont nous avons besoin quotidiennement

Nutriments clés	Fonctions	Déficiences	Sources
Fer	Aide à produire et à maintenir l'équilibre globulaire du sang.	Anémie, fatigue excessive.	Foie, viande, algues, pois, et fèves sèches, jus de prune, germe de blé, mélasse noire, fruits secs.
Calcium	Fortifie les os et les dents. Aide à la coagulation du sang. Favorise la motricité musculaire.	Rachitisme, mauvaises croissance, ostéoporose, décalcification des os.	Lait, fromage, bannock, fait avec de la poudre à pâte, arêtes de poissons cuites, feuilles de pissenlit, brocoli, yogourt, noix, salade verte
Vitamine A	Favorise l'élasticité de la peau. Prévient l'infection des muqueuses. Permet aux yeux de s'adapter à la clarté et à la noirceur	Insomnies, faible résistance à l'infection, peau sèche, rugueuse, démangeaisons.	Foie, citrouille, courges, carottes, légumes verts foncés, lait, canneberges
Vitamine C	Nécessaire à la synthèse du collagène, protéine permettant de cimenter les cellules. Aide à combattre l'infection. Aide à l'absorption du fer.	Scorbut, saignements aux gencives, faible résistance à la maladie.	Algues (kale), choux de Bruxelles, brocoli, jus d'orange et de pommes, oranges, baies sauvages, fraises.

Mme Lise Picard, diététiste des T.N.-O. présentement en congé de maternité, expliquait à **L'Aquilon** que la coordination de ce programme national est assurée par les provinces ou territoires. Pour les T.N.-O., c'est au "Nutrition Liaison Committee of the N.W.T." que revient la responsibilité de coordonner et de préparer une trousse d'activités se rapportant aux thèmes de 1987. Cette année, la campagne de sensibilisation se rapporte à quatre nutriments: le fer, le calcium, et les vitamines A et C. De plus, on invite le public à réduire sa consommation de sucre et à faire attention aux excès.

Le choix des thèmes de la trousse se rapporte aux problèmes alimentaires des Ténois. Ainsi, dans la plupart des communautés des T.N.-O., les gens souffrent d'un manque soit de fer, calcium, vitamine A ou C. Ces manques s'expliquent par le fait du choix restreint d'aliments disponibles dans les magasins locaux. Aussi, les gens mangent trop de viandes en conserve, cuisinent très peu (les recettes sont généralement en anglais) et ne varient pas assez leur alimentation.

La trousse 87 fait aussi la promotion du "country food". On y retrouve par exemple des recettes de pain de viande au caribou, boeuf musqué, de bannock, ragoût à la viande sauvage, etc.

Mme Louise Poole, coordonnatrice du mois de la nutrition faisait part à L'A**quilon** que près de 1,500 trousses d'activités ont été distribuées dans 57 communautés à travers les magasins d'alimentation, centres médicaux, écoles, etc. Trente-cinq coordonnateurs locaux et bénévoles sont en charge de l'animation et de l'organisation des activités.

Il y a aussi un concours d'affiches se rapportant aux nutriments du mois. Mme Poole nous expliquait que la grande nouveauté de l'année, en plus de la mascotte "Nutrikid", est un concours sur la production d'un album de photos des activités ayant eu lieu au cours du mois. L'année dernière, près de 400 personnes ont soumis leur entrée pour le concours d'affiches, et cette année, les organisateurs s'attendent à une aussi grande participation.

Great Slaves vs Rammer

Ils lancent "or shoot"?

Par Huguette Beaulieu

Jeudi 26 février 1987, 20 hrs; l'Aréna de Yellowknife est pleine à craquer. La rencontre de l'année va débuter: le "Great Slave Helicopter", l'équipe étoile locale contre le "Rammer " formés d'anciens professionnels des ligues nationale et américaine.

Les organisateurs de cet événement, M. Bob McLeod et son équipe, peuvent en être fiers. Ils ont réussi ce tour de force et tout cela pour une bonne cause, les profits iront à l'organisation du hockey mineur de Yellowknife.

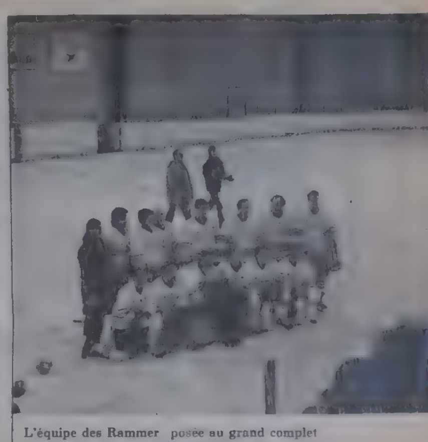
Les deux grandes vedettes des "Rammer ", Guy Lafleur et Steve Shutt, deux anciens du club des Canadiens de Montréal, soulèvent la foule dès leur première apparition sur la glace. Le spectacle se montre à la hauteur des espérances du public. Le "Great Slaves" joue de hockey de grand calibre mais, que voulez-vous, "Ti-Guy" est là'.

Après le match, j'ai pu m'entretenir quelques minutes avec Guy Lafleur. Il m'a fait part de ses premières impressions sur Yellowknife. Tout d'abord, un sentiment de surprise, il s'attendait à voir un patelin mais il s'est aperçu que c'était une ville très bien organisée. Quant à la série "Lance et Compte", il trouve que c'est très romancé mais une bonne émission de télévision. Il espère que les gens font la différence entre la réalité et la fiction.

Un cocktail est servi après la joute. Voilà une occasion exceptionnelle pour une centaine d'amateurs de hockey de rencontrer et de s'entretenir avec leurs vedettes. Après les remerciements d'usage de la part du directeur des Rammer et des deux vedettes, Lafleur et Shutt, les joueurs se retirent. Le tout se termine vers minuit et demi.

Et pourtant le billet pour le cocktail, au coût de $10.00, spécifiait bien "10.00 P.M. - 2.00 A.M." Etaient-ils trop fatigués pour se mêler à la foule? Chacun devait se rendre "à la table des vedettes" pour obtenir autographes et photos.

Et je ne savais pas qu'à Yellowknife, les amateurs de hockey étaient tous des anglophones. Ayant couvert l'événement au complet, j'ai pourtant rencontré plusieurs "fans" qui parlaient français. Serait-ce que M. Lafleur a déjà oublié ses origines? Un petit merci en français, pour $30.00 (joute et cocktail), ça fait toujours plaisir!!!



L'équipe des Rammer posée au grand complet

**** franco~capsules ****

Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Antonine Maillet, auteure acadienne de renommée internationale, a été choisie membre du Haut conseil de la francophonie par le président français, François Mitterand. Cette acadienne est l'auteure de plusieurs romans et pièces de théâtre. En étant l'une des 33 membres du Haut conseil, Antonine devra jouer un rôle d'ambassadrice de la francophonie dans de nombreuses manifestations internationales. On se rappelera que Antonine Maillet a obtenu le Prix Goncourt en 1979. SOURCE: Hebdo-Campus de Moncton.

• • • • •

Si vous avez un message intéressant à communiquer à la froncophonie nord-américaine et si vous désirez le soumettre pour publication dans "Franco Capsules", veuillez le faire parvenir à: J.-Louis Fontaine, Franco-Presse, 441, rue Ste-Hélène, Iroquois Falls "A" (Ontario), P0K 1G0.

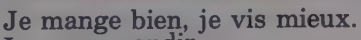
• • • • •

Le Canada aura un réseau national d'éducation à distance francophone. Le réseau, que l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF) est en train de mettre sur pied, pourrait commencer à fonctionner dès septembre prochain. Diverses universités canadiennes offriront des cours selon une méthode "multi-média" qui pourrait comprendre des téléconférences et des communications par satellite. SOURCE: Hebdo-Campus de Moncton.

Radio-Huronie doit officiellement entrer en ondes le lundi 9 mars 1987. Une entente arrait été signée avec la Société Radio-Canada permettant à la radio communautaire CFRH l'accès à son émetteur. Cet accord est le premier du genre conclu dans cette région du pays. Radio-Huronie basée à Penetanguishene diffusera localement du lundi au vendredi entre 8h15 et 9h00 le matin et 17h40 et 18h00 en find'après-midi. Selon le directeur général de la nouvelle station, Jean-Guy Desroches, d'ici 1988 CFRH diffusera à plein temps. SOURCE: Le Goût de Vivre de Penetanguishene.

Concours du mois

LE COIN DES JEUNES



Concours du mois

Savais-tu que c'est le mois de la nutrition?

Je mange bien, je vis mieux.
Je veux grandir
Je veux être fort(e)
Je veux avoir de l'énergie
Je veux tout voir
Je veux avoir de belles dents
Je veux profiter de la vie
Je veux être en santé

BONNE CHANCE!

Qu'est-ce qui te permet d'être en santé?

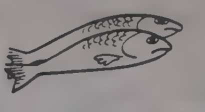
Ce sont les **"nutriments"**

Qu'est-ce qu'un **nutriment?**

Ce sont le fer, le calcium, la vitamine A et C

CONCOURS

Gagne un T-Shirt "NUTRIX" en jouant à associer les **nutriments** avec leurs sources alimentaires, leurs fonctions et les dangers pour ta santé si tu n'en consommes pas assez.





Sais-tu à quoi servent les **nutriments**?

a) Calcium ________ 1. Aide à produire et à maintenir l'équilibre globulaire du sang.

b) Vitamine C ________ 2. Permet aux yeux de s'adapter de la clarté à la noirceur.

c) Fer ________ 3. Fortifie les os et les dents.

d) Vitamine A ________ 4. Aide à combattre l'infection.

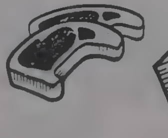
Sais-tu ce qui peut t'arriver si tu ne manges pas assez de nutriments?

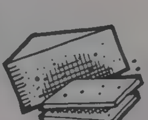
a) Vitamine A ________ 1. Anémie.

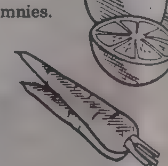
b) Fer ________ 2. Scorbut.

c) Vitamine C ________ 3. Rachitisme.

d) Calcium ________ 4. Insomnies.









Sais-tu où les trouver?

a) Fer ________ 1. oranges, fraises, baies sauvages, brocoli.

b) Vitamine A ________ 2. Lait, fromage, feuilles de pissenlit, noix.

c) Calcium ________ 3. Foie, viande rouge, algues, pois.

d) Vitamine C ________ 4. Citrouille, courges, carottes, lait.

Pour t'aider à répondre à ces questions, va voir à la page **10**

Envoie tes réponses avant le 13 avril 1987 à
L'Aquilon "Concours Nutrix"
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

N'oublie pas d'y inclure ton:
Nom: ________
No. Tél.: ________
École: ________
Âge: ________
Grandeur: Petit ____ Moyen ____ Large ____

Ce concours a été rendu possible grâce à la collaboration financière du Ministère de la Santé du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les noms des gagnants(es) seront publiés dans le prochain numéro de L'Aquilon le 17 avril 1987.

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 4 vendredi 17 avril 1987 (mensuel)

Echec de la conférence constitutionnelle des premiers ministres

Cinq années de négociations perdues

Par Jim Edmondson

Cinq années d'intenses négociations se sont terminées par un échec constitutionnel. Le 27 mars dernier, les premiers ministres provinciaux et les leaders autochtones refusaient d'enchâsser dans la constitution la proposition fédérale portant sur l'autonomie gouvernementale des autochtones. Deux jours de rencontres privées et publiques, n'ont pas permis aux participants de la conférence constitutionnelle de s'entendre sur un amendement constitutionnel garantissant ce droit à l'autonomie gouvernementale.

Après un dernier effort afin d'en arriver à un accord, vendredi matin, le Premier Ministre Brian Mulroney s'est vu obligé d'admettre l'échec. Visiblement déçu, il déclarait: "Un jour, nous réussirons; mais ce processus constitutionnel en est arrivé à son terme." Brian Mulroney faisait alors référence aux quatre conférences constitutionnelles et à une série de rencontres privées qui ont demandé le meilleur des energies des leaders autochtones ces cinq dernières années.

Malgré l'unanimité des professions de bonne foi qui ont ouvert cette conférence, des différences irréconciliables sont vite apparues. D'ailleurs, les positions affichées par certains leaders provinciaux et autochtones s'étaient durcies depuis la dernière conférence constitutionnelle de 1985. Devant ces différences, la conférence est vite devenue un exercice de relations publiques où chacun essayait d'esquiver la responsabilité de son échec et d'en faire porter le blâme sur l'autre.

La tentative du fédéral était au départ vouée à l'échec. Pour passer l'amendement, le Premier Ministre devait obtenir le support de sept provinces, représentant au moins 50% de la population canadienne. Seules cinq provinces — l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Édouard et le Manitoba — favorisaient l'enchâssement du principe de l'autonomie gouvernementale. Québec, bien qu'exprimant son support, s'abstient du processus de revision constitutionnelle. Les quatre autres provinces ont rejeté la proposition fédérale, invoquant que la nature du droit à l'autonomie gouvernementale doit être négociée avant qu'il soit enchâssé dans la constitution canadienne.

Les leaders autochtones ont rejeté de façon unanime l'amendement proposé, principalement parce qu'il rend l'exercice du droit à l'autonomie gouvernementale dépendant de négociations ultérieures avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Georges Erasmus, chef de l'Assemblée des Premières Nations, l'indiquait: "Nous ne pourrons jamais accepter l'idée d'aller chercher l'approbation des provinces."

Dans son discours de clôture, Mulroney s'est engagé à poursuivre ses efforts afin d'apporter les changements constitutionnels nécessaires mais il ne convoquera pas d'autre conférence avant qu'un solide consensus national ne voit le jour.. Sans tenter d'amoindrir l'échec de la conférence, il ajoutait: ". . . qu'il y a un prix à payer pour notre échec et ce prix sera payé par ceux qui sont le moins bien equipés pour le payer." Plus optimistes, les premiers ministres provinciaux disaient retirer de cette conférence une plus grande compréhension de part d'autre et promettaient de poursuivre dans leur provinces l'établissement de certaines formes d'autonomie gouvernementale autochtone.

Chez les leaders autochtones, la critique était plus acerbe. Ils ont rappelé que la dernière chance d'atteindre un accord était perdue et n'ont pas craint d'attaquer directement certains premiers ministres provinciaux. Jim Sinclair, président du Conseil National des Métis, résumait leur frustation et leur détermination à continuer: "I may be gone, but our people will be back."

Après la conférence, les premiers ministres et les leaders autochtones discutaient de nouvelles stratégies, de législations provinciales, de modifications aux traités et de possibles recours devant les tribunaux. Mais toute cette rhétorique ne pouvait faire oublier qu'une chance unique a été perdue. Une chance de fermer "le cercle de la Confédération" qui pourrait ne pas se représenter de sitôt.

Du sang neuf à l'A.F.C.Y.



Le nouvel exécutif de Yellowknife, dans l'ordre habituel: Robert Hay, secrétaire, Danielle Vanpraet, vice-présidente, Huguette Beaulieu, présidente, et Christiane Tousignant, trésorière.

Par Thérèse Doré

Lors de la réunion annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.F.C.Y.), tenue à l'hôtel Explorer le 29 mars 87, les membres présents ont élu le nouvel exécutif pour l'année 87-88. On retrouve à la présidence, Huguette Beaulieu, à la vice-présidence, Danielle Vanpraet, Christiane Tousignant à la trésorerie, Dannielle Vanpraet, Christiane Tousignant à la trésorerie et Robert Hay, secrétaire.

Le nouvel exécutif s'est vu donner des mandats qui lui permettront, espérons le, de donner un regain de vie à l'association locale. Créée en 1977, l'A.F.C.Y. s'était montée active par le passé au sein de la communauté de Yellowknife. Cependant, depuis un peu plus d'un an, on a vu ses activités diminuer de beaucoup. Ceci dû à un manque de leadership et d'engagement de la part de l'ancien exécutif.

Pour les membres présents lors de cette réunion (environ une douzaine), il était clair qu'il fallait apporter du sang neuf et reprendre en main l'association, de façon à augmenter sa visibilité et son membership. Le nouvel exécutif s'est dit prêt à relever le défi.

Malgré tout, l'A.F.C.Y. a organisé quelques activités que Robert Galipeau, vice-président sortant, résumait: outre la cabane à sucre à Long lake en avril, la soirée de la Ste-Catherine en octobre, l'A.F.C.Y. a participé à quelques activités d'intérêt communautaire telles que la St-Jean Baptiste, le Fall Fair et présentait dernièrement, en collaboration avec L'Aquilon et les Cotillons sur neige, le spectacle de la Bottine Souriante en mars.

Le dossier où l'A.F.C.Y. c'est le plus impliquée et qu'elle doit reprendre en main demeure la table de concertation Radio-Canada. On se rappelle que le président de la table et trésorier sortant de l'A.F.C.Y., M. Jean-Pierre Thérien, avait été à Ottawa en septembre 86 afin de présenter un mémoire au C.R.T.C. Il a aussi participé à une émission de radio à Radio-Canada à Edmonton portant sur le rapport Caplan-Sauvageau. M. Thérien a démissionné de son poste de président de la table en janvier 87, qui est vacant depuis. L'A.F.C.Y. se doit de continuer à revendiquer pour obtenir Radio-Canada à Yellowknife.

Le nouvel exécutif se préparera au cours de l'été pour une assemblée des membres et de tous ceux intéressés à s'impliquer en septembre prochain. Il entend présenter une nouvelle programmation ainsi que mettre sur pied des comités touchant à des sujets tels que l'éducation, les services en français à Yellowknife, l'accueil aux nouveaux arrivants, activités culturelles (cinéma français par exemple). Pour de plus amples informations sur l'association, contactez Huguette Beaulieu au 873-2564 (soir).

SOMMAIRE

Météorologiquement vôtre

Les probabilités de précipitations

Par Gilles Brien du bureau météorologique d'Iqaluit

Le météorologue est un professionnel possédant une vaste expérience, versée dans l'utilisation de renseignements complexes provenant de sources comme les ordinateurs et les satellites météorologiques. L'idéal serait qu'il prévoit avec certitude s'il pleuvra mais, comme dans bien d'autres cas, en raison de la complexité de notre atmosphère, on ne peut pas toujours prévoir la pluie ou la neige avec une certitude absolue.

On n'a qu'à regarder les économistes et autres analystes de l'économie avec leurs pronostics sur les taux d'intérêt, les fluctuations du cours de la bourse, les prévisions de ceci, de cela pour s'apercevoir que, tout comme en météo, les écarts sont grands entre ce que l'on prévoit et ce qui arrive réellement. De plus, en économie, les analyses portent sur des paramètres industriels qu'il est relativement facile de déterminer et de calculer. En météorologie toutefois, les calculs se font sur reliés au soubresauts de la vaste couche d'air qui recouvre notre planète - l'atmosphère. De là, des prévisions d'un tout autre ordre de difficultés à concevoir.

Dans une large mesure, c'est toujours des probabilités qu'établit le service météorologique d'Environnement Canada. Parfois les météorologues émaillent leurs prévisions d'expressions subjectives comme "averses très éparses" ou "risque de neige demain". En ajoutant un énoncé de la probabilité des précipitations à la fin des prévisions, les météorologues expriment ce genre de probabilité par des chiffres. Par exemple, une probabilité de pluie de 40% aujourd'hui signifie que vous avez quatre chances sur dix de vous faire mouiller. Grosso modo, les prévisions "probabilités" des précipitations permettent au météorologue d'exprimer à l'aide de pourcentage son appréciation des risques de précipitations. Dans une prévision ordinaire, il pourrait dire "une ou deux averses aujourd'hui" alors que dans la prévision avec probabilité de précipitation, il pourrait annoncer une probabilité de 20%.

Comment le prévisionniste établit-il sa prévision de probabilité pour une région particulière? Il examine les archives météorologiques à long terme, les études climatologiques de la région et les statistiques météorologiques locales. Il précise la prévision en tenant compte des conditions météorologiques du moment. Les prévisions "probabilistes" ne peuvent servir à prévoir la durée des précipitations *ni en quel endroit elles tomberont*. Par exemple, une probabilité de neige de 60% aujourd'hui ne signifie pas qu'il neigera pendant 60% de la journée, ni qu'il neigera dans 60% de la région de prévision. La personne qui n'a pas vu tomber de précipitations au cours de la période serait tentée de dire que la probabilité annoncée aurait dû être de 0% tandis que celle qui en a reçu au cours de la même période dirait que la probabilité aurait dû être de 100%. Statistiquement, on ne peut déterminer l'exactitude d'une seule prévision probabiliste car il faut vérifier plusieurs cas. Une prévision de probabilité de précipitation de 30% est exacte si, sur cent cas d'une telle prévision, il pleut trente fois.

Guide sommaire de la possibilité de précipitations à l'intention du public.

Probabilité	
0%	Aucune précipitation, mais présence éventuelle de nuages.
10%	Temps sec; seulement une chance sur dix qu'il neige ou pleuve.
30%	N'annulez pas votre projet de pique-nique, de canotage ou de ski, mais vous risquez d'avoir à vous abriter.
50%	Les chances qu'il neige ou pleuve sont égales. Soyez prêt à toute éventualité.
60%	Voulez-vous arroser votre pelouse? Il y a de fortes chances que Dame Nature vous vienne en aide.
70%	Il est conseillé d'annuler toute activité exérieure. Il n'y a plus que trois chances sur dix qu'il fasse beau.
80%	Il fera sans doute un temps humide. Concevez vos projets en conséquence.
90%	Il est presque sûr qu'il y aura des précipitations. Ne vous aventurez dehors que si vous aimez patauger dans la pluie ou jouer dans la neige.
100%	Il y aura précipitation.





ÉDITORIAL

Le GRAND Canal

Beaucoup de gens vivant dans les Territoires du Nord-Ouest n'ont jamais entendu parler du GRAND Canal. Il s'agit pourtant d'un projet dont l'envergure est sans parallèle au Canada et qui risque d'avoir des impacts environnementaux, sociaux et économiques comme on en a jamais vus dans le Nord canadien, notamment dans les baies James et d'Hudson, le bassin de Foxe et le détroit d'Hudson. Le nord du Québec, le sud de l'île de Baffin et même la côte du Labrador ainsi qu'une vingtaine de communautés nordiques de Cape Dorset à Moose Factory, en Ontario, en passant par Sanikiluak dans les îles Belcher, risquent de subir les impacts de ce méga-projet.

Bien qu'encore peu défini au niveau des détails de sa construction, le projet GRAND (Great Replenishment And Northern Development) Canal fait l'objet de discussions depuis plusieurs années. Le projet a refait surface depuis que Robert Bourassa est redevenu le premier ministre du Québec. Ce n'est pas parce que ce projet est mis de l'avant par Robert Bourassa qu'il faut renoncer à en discuter dans les T.N.-O. En fait, cinq juridictions politiques devraient être impliquées dans ce dossier: les T.N.-O., l'Ontario, le Manitoba, le Québec et le gouvernement du Canada. En effet, les répercussions directes du projet GRAND Canal se feront ressentir sur des portions des côtes de chacune de ces juridictions. Dans une moindre mesure, on prédit que les changements ainsi apportés au milieu marin de l'est de l'Arctique pourraient se faire ressentir jusqu'au Labrador. Pour ce qui est des T.N.-O., n'oublions pas que les îles et les eaux de la baie James ainsi que plusieurs centaines de kilomètres de la côte de la baie d'Hudson, et toutes ses îles, font partie intégrante de notre territoire.

Ce projet veut changer la baie James en un immense lac d'eau douce en construisant une digue de plus de 150 km entre les baies James et d'Hudson. Cette eau douce serait ensuite détournée vers les Grands Lacs, à contre-courant, puis finalement vers le États-Unis, notamment le sud-ouest américain. Il semble que des investisseurs américains seraient prêts à assumer les coûts de l'opération. Il ne s'agit pas pour les habitants des T.N.-O. d'être alarmistes à outrance et de rejeter d'emblée un tel projet. Toutefois, les enjeux et les impacts potentiels sur l'environnement et les communautés de la région sont considérables.

La baie James constitue un vaste estuaire nordique unique en son genre. Le volume d'eau douce qu'elle draine vers les eaux plus salées du nord est plus que deux fois plus important que l'écoulement du Mackenzie ou du St-Laurent. L'écosystème estuarien que représente la baie constitue une véritable usine de filtration d'eau et une usine à protéines dont la productivité surpasse de nombreuses régions nordiques. On sait que les eaux qu'elle exporte vers le nord la quittent plus propres et chargées de matériel organique, qui transporté par les courants marins, servira de nourriture à des organismes vivants aussi loin que la côte du Labrador.

D'autre part, on prédit que le projet apportera probablement des changements climatiques dans la région en modifiant les patterns de formation et de rupture des glaces dans les baies James et d'Hudson. La glace prendra plus de temps à fondre au printemps en l'absence d'eau plus chaude venant du sud et les eaux gèleront moins vite à l'automne à cause de leur plus haute salinité.

Et que dire des poissons, des mammifères marins et des oiseaux migrateurs qui utilisent la région. Plus de 60 espèces de poissons, dont de nombreuses spécialement adaptées au milieu estuarien et dont certaines pourraient faire l'objet de pêches commerciales, vivent dans les deux baies. Plus d'un demi-million de Phoques annelés et barbus, jusqu'à 9,000 Bélugas, jusqu'à 100 Baleines boréales (en danger d'extinction) et la plus haute concentration d'Ours blancs au monde, dans les environs de Churchill, au Manitoba, fréquentent les eaux marines et estuariennes ainsi que la banquise des baies d'Hudson et James. Finalement, plus de 2.5 millions de Petites Oies blanches, près de 300,000 Macreuses, à bec jaune (probablement la totalité de la population nord-américaine de ce canard de mer), environ 75% de la population atlantique de la Bernache cravant (une espèce d'oie), et probablement 100% de la population nord-américaine du Bécasseau à poitrine rousse s'en verraient affectées. Nous passerons sous silence plusieurs autres espèces au risque d'allonger la liste indûment.

La liste des impacts potentiels est en fait beaucoup plus longue. Il apparaît donc impératif que les politiciens et les habitants des Territoires du Nord-Ouest, — notamment les organisations autochtones et les "Hunters and Trappers Associations" de la région concernée — s'intéressent au dossier. Déjà plusieurs groupes et individus, dont le ministre fédéral de l'Environnement ont émis des doutes sérieux quant à la validité du projet. Il semble assuré que les Territoires du Nord-Ouest seront parmi les grands perdants si jamais un tel projet est mis en chantier. Il ne faut surtout pas croire que le GRAND Canal est impossible à réaliser, et qu'il ne nous concerne pas. Quant à Robert Bourassa, souhaitons qu'il s'en tienne à des projets moins dévastateurs.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré
Correction: Madeleine Fontan, Jean-Denis Dalphond

Collaborateurs:
Huguette Beaulieu
Ginette Boulanger
Gilles Brien
Maryse Delisle
Thérèse Doré
Jim Edmondson
Pierre Lacasse
Jacques Sirois

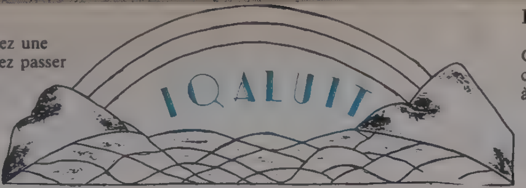
Publicité: Thérèse Doré
(403) 920-2919

Correspondant/publicité à Iqaluit: Gilles Brien
(979-6500)
(979-5854) Travail

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Aux gens d'Iqaluit
Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500) (979-5854)

Du français dans les écoles à Iqaluit. . .of course !

Par Ginette Boulanger

Pour les francophones des T.N.-O., le droit à l'éducation en langue française est loin d'être un acquis. Afin d'obtenir et de maintenir un certain degré de qualité dans l'enseignement, le comité de l'éducation des francophones à Iqaluit s'est donné la charge de faire avancer le dossier.

Dans un premier temps, le comité ■ produit un rapport sur la situation du français où il est énoncé une série de recommandations et de demandes. L'amélioration du français passe par des mesures telles que la séparation des classes de français langue première et langue seconde ainsi que la mise sur pied d'un programme d'intégration pour les nouveaux élèves.

La population francophone devrait aussi disposer de services professionnels (orthophoniste, psychologue) en français. Mais le but ultime du rapport demeure la reconnaissance officielle de l'enseignement du français langue maternelle à Iqaluit. Présentement, une copie du document est au secrétariat d'État à Ottawa.

La prochaine étape du comité est de présenter le rapport au Dr. Stacy Churchill de l'Ontario Institute for Study and Education. Stacy Churchill, expert en langue minoritaire, est mandaté par le Baffin Division Board of Education afin de dresser un bilan de l'enseignement du français et de l'inuktitut à Iqaluit. Le comité de l'éducation tient à ce que les attentes concernant le français, exprimées pas les francophones du milieu, fassent partie du raport final du Dr. Churchill.

Le travail du comité n'en est qu'à ses débuts. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans ses démarches, contactez Léo Leblanc, vice-président du comité au (819) 979-4390. Le français à Iqaluit ... un dossier à suivre.

OPINION

Qu'en est-il du français langue maternelle l'an prochain?

Lors de la remise du dernier bulletin, plusieurs parents m'ont demandé ce qui en était du français l'an prochain? Eh bien, chers parents, vous pouvez vous-mêmes répondre à cette question.

En février, vous avez été informés par le biais du comité d'éducation de l'Association des francophones des difficultés vécues et des dangers pour les prochaines années. Quels ont été les gestes concrets posés? Bien d'accord, qu'il ne faut pas mettre les charrues devant les boeufs. Bien d'accord aussi qu'il ne faut pas chercher à défoncer des murs. Mais vous savez très bien que dans ce genre de choses les échéances sont extrêmement importantes et doivent être respectées à la lettre.

Du coté du système scolaire, je ne peux revendiquer comme parents. Je suis comme on le dit, que professeur. Du coté du comité de l'éducation, on me considère en conflit d'intérêt dans mes revendications parce qu'également professeur . . . A cheval sur une telle clôture, l'équilibre devient précaire. La vie d'exclue n'est pas facile. . .

Mais au fait, dites-moi donc pourquoi est-il si difficile de vous convaincre, vous les parents, de vos droits et que vous pouvez exiger qu'on les respecte? Ceux qui veulent du français de qualité levez-vous, dites-le, **supportez votre comité**. Les autres taisez-vous; le système vous donnera raison de toute façon, au train où vont les choses ... Qu'en est-il du français l'an prochain, le savez-vous?

Martine Leclerc

Etudier dans le Nord . . . pour y travailler

Par Thérèse Doré

Graduer pour tous ceux et celles qui peinent pendant deux ou trois ans à l'étude représente un moment important et augure, dans la majorité des cas, de meilleures perspectives d'emploi. Cela l'est encore plus lorsqu'on retourne aux études avec derrière soi, une simple 10ième année et quelques années sur le marché du travail.

En fin de semaine dernière, 27 étudiants inscrits au campus Thebacha de Fort Smith, dans les programmes d'administration publique, services sociaux et ressources renouvelables, recevaient leur diplôme. Cérémonie formelle, invités d'honneur tels que les ministres Pedersen (ressources renouvelables), et Patterson (éducation), discours à gauche et à droite, photos officielles, bref tout le tralala que l'on retrouve habituellement dans ce genre de choses. Pour bien des étudiants, ce samedi-là, un nouveau départ s'annonçait.

Le campus Thebacha est intégré à Arctic College, seule institution scolaire post-secondaire aux T.N.-O. Créé en 1968, sous le nom d'Adult vocational Training Centre, ce centre change de statut pour celui de collège en 1981. Quatre années plus tard, Arctic College est fondé et possède deux campus, un à Iqaluit et l'autre à Fort Smith. S'ajoutera en 1986, celui d'Inuvik.

Arctic College offre près d'une vingtaine de programmes spécialisés dans des domaines allant des services sociaux, administration, en passant par opérateur d'équipement lourd, charpentier, etc. Près de 700 étudiants sont répartis sur les trois campus et environ 600 sont inscrits aux programmes donnés dans les communautés même. Quelque soixante-dix professeurs y enseignent à temps plein et plus de 65% de la population étudiante est autochtone.

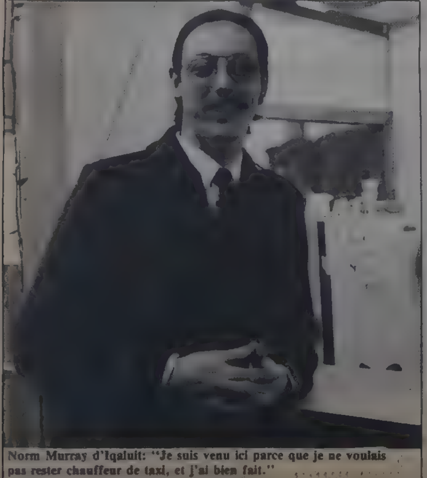
Le campus Thebacha (qui signifie "sous les rapides" en chipewayen, i.e. les fameuses rapides de Fort Smith), possède plusieurs facilités: résidences, maisons, appartements pour gens mariés, cafétéria, services de loisirs, counselling, etc. Fort Smith, qui est une toute petite ville, 2,500 habitants, permet sans difficulté une vie consacrée à l'étude, les distractions étant en nombre limité.

Originaire d'un peu partout des T.N.-0., les étudiants à Fort Smith sont en transit, dans l'attente d'un diplôme qui leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie et de leur offrir un emploi soit dans la fonction publique ou dans des secteurs spécialisés comme la construction. Loin de leurs amis et familles, ils luttent contre l'ennui, s'occupent dans des activités étudiantes tels que le conseil étudiant. Est-ce difficile d'étudier dans l'isolement? Norm Murray d'Iqaluit, et diplômé en services sociaux répond: "Ça prend beaucoup de détermination pour continuer, mais d'un autre côté, ne pas voir tes amis sortir, s'amuser, t'aide à t'habituer à la routine étudiante, alors ils ne te manquent pas."

Les programmes offerts permettent aux étudiants d'obtenir des crédits dans certaines universités du sud. Norm expliquait que pour son cours, les deux ans accomplis à Fort Smith comptaient pour une année et demi à une université, mais, disait-il "si c'est reconnu pour un transfert de crédits, ce ne l'est pas aux yeux des employeurs." Ce qui revient à dire qu'en dehors des T.N.-O., un diplôme d'Arctic College ne pèse pas lourd dans un c.v. La plupart des étudiants, cependant, semblent plutôt intéressés à retourner dans leur communauté d'origine. Fred Pedersen, diplômé en administration publique, a déjà un emploi garanti à son retour à Coppermine: "Il faut que je travaille un an sur le terrain et après je serais agent économique au gouvernement."

Le succès d'Arctic College repose sur les opportunités d'emploi après le cours. Pour certains programmes, elles s'élèvent à 100%. Les cours, de qualité appréciable, offrent un nouveau départ à ceux et celles qui, dans le passé, ont décroché. Mais ce départ, dans bien des cas, se limite aux T.N.-O. Pour travailler à l'extérieur, ce sera d'autres années sur les bancs d'écoles et surtout, des coûts beaucoup plus élevés.


Fred Pedersen de Coppermine; "J'ai bien aimé le cours. Ce qu'il y a de bon, c'est de rencontrer des étudiants des autres communautés."


Norm Murray d'Iqaluit: "Je suis venu ici parce que je ne voulais pas rester chauffeur de taxi, et j'ai bien fait."

INFORMATION

Analyse

L'autonomie gouvernementale

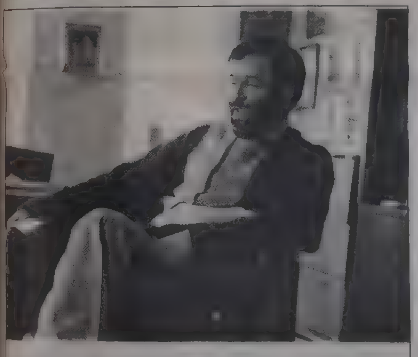
Le temps des choix

Par Jim Edmondson

En soi-même, l'échec du processus des conférences constitutionnelles des premiers ministres ne représente pas une défaite trop sérieuse pour les Dénés, Métis et Inuit. Mais combiné à la récente rupture des négociations portant sur la division des T.N.-O., il peut signifier un important recul pour les peuples autochtones des T.N.-O.

Le principe d'automie gouvernementale tel que poursuit dans les T.N.-O. est unique au Canada. Les organisations autochtones du Sud entendent généralement par autonomie gouvernementale la création de nouvelles juridictions politiques autonomes, une sorte de gouvernement "privé" appartenant exclusivement aux autochtones et indépendant de toute autre juridiction - surtout provinciale -. Le modèle guidant le processus de la division territoriale, quand à lui, relève d'un gouvernement de type "public", où les institutions seraient accessibles aux populations autochtones et non-autochtones, tout en respectant certains droits autochtones. Depuis la création de l'Alliance constitutionnelle, la lutte pour l'autonomie gouvernementale pour les autochtones est devenue inséparable de celle pour la création d'un gouvernement "public" dans les T.N.-O.

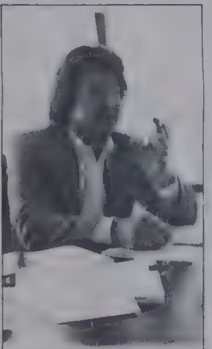
Les récents événements - le dernier échec sur l'accord de division - ont rendu l'autonomie gouvernementale réalisable à travers un gouvernement public de plus en plus improbable. Il semble au contraire que les T.N.-O. se dirigent vers un gouvernement de type "provincial". Cette possibilité est de plus en plus certaine si le gouvernement territorial s'impose, encore plus, dans le processus de développement constitutionnelle, ce qui peut survenir si l'Alliance constitutionnell n'arrive pas à un accord sur la ligne de division. Le gouvernement territorial a toujours considéré avec un certain malaise un partage de l'autorité politique avec les organismes autochtones, et la "provincialisation", en ce sens, renforcirait les aspirations du gouvernement territorial à devenir la seule autorité politique dans les T.N.-O. Si c'est le cas, les groupes autochtones pourraient se voir écartés, et la voie "publique" de l'autonomie gouvernementale mise de côté.



Le ministre des droits autochtones, Dennis Patterson: "Des réformes au présent système politique peuvent rencontrer certaines aspirations des autochtones."

Le ministre territorial des droits autochtones, Dennis Patterson croit que, même si le processus de l'Alliance constitutionnelle ne va pas plus loin, certaines des aspirations autochtones peuvent être rencontrées à travers une réforme du présent système politique. Patterson nous mentionnait que: "It is still possible to give effect to some of the ideas the process has generated" et citait comme exemple de l'étendue des pouvoirs que les autochtones peuvent obtenir, le Baffin Regional Concil, à un niveau régional. Selon lui, les pouvoirs des gouvernements régionaux peuvent-être augmentés par la décentralisation des fonctions gouvernementales, l'alternance des chefs du gouvernement et d'assemblées entre l'est et l'ouest ainsi que par une représentation garantie au sein du comité exécutif.

Chez les leaders autochtones, on rejette l'idée que le système politique actuel puisse accommoder leur désir d'autonomie gouvernementale. Les président de Dene Nation, Steve Kakfwi maintient plutôt "We don't need to take it over just as it is and run it better. We need to take it now and change it."



Steve Kakfwi, président de Dene Nation: "Il faut prendre le système politique actuel et le changer."

Kakfwi, tout comme Larry Tourangeau, président de Metis Association craignent l'impact sur les cultures autochtones d'une arrivée future de non autochtones et croient que cet impact peut être mieux contrôlé par des institutions "publiques" garanties constitutionnellement.

A moins que les Dénés, Métis et Inuit n'arrivent a s'entendre sur la ligne de division, les options privilégiés par les autochtones apparaissent limitées. La politique fédérale exclue la question de l'autonomie gouvernementale dans le processus des revendications territoriales, et fait appel aux tribunaux coûte temps et argent et les résultats sont plus qu'incertains. Les prochains mois risquent d'être riches en développements.





SOCIÉTÉ

Chronique financière: Pour son argent

L'assurance salaire, c'est important

Par Pierre Lacasse

Pour ma part, j'y attache plus d'importance qu'à l'assurance-vie parce que le risque de devenir invalide est plus grand, statistiquement parlant, que celui de mourir. Une personne sur cinq risque d'être inapte au travail suite à une mauvaise santé, infirmité ou blessure avant l'âge de 65 ans.

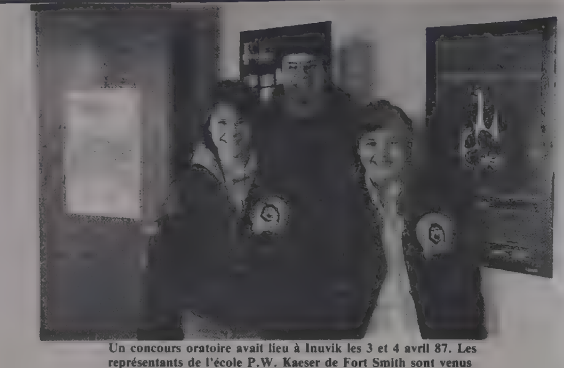
Si vous ne contribuez plus à un plan collectif chez votre employeur ou si vous découvrez que votre plan collectif ne pourrait subvenir à tous vos besoins, vous devriez envisager la possibilité de cotiser à un plan individuel des compagnies d'assurances.

L'interruption de salaire à la suite d'un accident ou d'une maladie réduit le pouvoir d'achat d'une famille et peut s'avérer catastrophique si l'absence est de longue durée. En vertu de ces plans, si une personne est incapable de travailler par suite d'une invalidité, elle a droit à des prestations établies selon le salaire qu'elle touchait avant de devenir invalide.

La somme des prestations que l'on reçoit est précisée dans la police, et est établi au moment où la police est émise, en fonction du salaire. Généralement, les prestations reçues de toutes sources ne peuvent représenter plus de 70% du revenu. La durée pendant laquelle l'assuré continue de recevoir ses prestations est stipulée dans la police. D'ordinaire, elle s'étend sur deux ans, cinq ans, ou jusqu'à l'âge de 65 ans.

Généralement, l'assurance-invalidité individuelle coûte chère. Une façon simple d'en atténuer le coût dans certains cas, consiste à choisir le délai de carence de votre police personnelle en fonction de celui qu'établit le plan collectif auquel vous contribuez avec votre employeur. On appelle délai de carence la période comprise entre le début de l'invalidité et la première journée des prestations. Si par exemple, le plan collectif auquel vous cotisez vous assure des prestations suffisantes pendant les quatres premiers mois de l'invalidité, vous économiseriez sensiblement en acquérant une assurance-invalidité individuelle comportant un délai de carence de 121 jours.

En d'autres mots, il s'agit, s'il y a lieu, de se protéger avec une assurance personnelle pour compléter celle que vous accorde votre plan employé-employeur et/ou les mesures de l'état.



Un concours oratoire avait lieu à Inuvik les 3 et 4 avril 87. Les représentants de l'école P.W. Kaeser de Fort Smith sont venus saluer les gens du journal. Dans l'ordre habituel, Lisa Birtch, David Lehmann et Cindy Bye.

Franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Le troisième Festival du Livre des Outaouais aura lieu du 26 avril au 1er mai 1987 à Ottawa. Il s'agira d'une semaine de manifestations littéraires pour marquer le Festival national du livre. La Fête des Ecrivains ouvrira le Festival le dimanche 26 avril de 13h30 à 16h00 au Conseil des Arts du Canada à Ottawa. Les co-présidents du Festival bilingue sont Jacques Flamand et Tony German. INFO: Festival du livre des Outaouais, 203, avenue Clemow, Ottawa (Ontario), K1S 2B3.

* * *

Un jeu de cartes nouveau vient d'être inventé par deux franco-manitobains à l'esprit dégourdi, Bernard Bocquel et Lucien Chaput. Bernard Bocquel, incidemment est le directeur de La Liberté au Manitoba. On peut vraiment dire que le concept est nouveau. Pas 52 cartes mais 67, dont 7 bien spéciales. Pas 4 couleurs, mais 5. Pas de hasard, mais des risques calculés, selon ses inventeurs. Ce nouveau jeu a été baptisé par ses auteurs le DROL. INFO: Cartes DROL, 149, rue Notre-Dame, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0C2

* * *

Le Conseil d'administration de la Fédération culturelle des canadiens-français dont le siège social est à Ottawa a adopté une programmation qui comporte deux volets principaux: Le premier vise l'élaboration d'une politique de développement culturel par l'entremise de la tenue d'un colloque sur le sujet et le deuxième regroupant la recherche et le développement a pour but l'appui aux initiatives de développement venant des communautés, notamment des association-membres de l'organisme. Le tourisme culturel, la diversification des fonds et le développement de réseaux au niveau des arts de la scène seront les dossiers prioritaires de la prochaine année. SOURCE: CulturOgramme Illimité d'Ottawa.

* * *

Théâtre-Action, organisme basé à Ottawa et au service du théâtre franco-ontarien vient de lancer un guide sur l'art d'organiser une ligue d'improvisation. Ce manuel intitulé "Brisez la glace!" permettra aux animateurs, aux troupes communautaires et tout particulièrement aux jeunes du secondaire et aux professeurs de mieux connaître les règles de ce jeu théâtral fort populaire. INFO: Théâtre-Action, C.P. 358, Succ. "A", Ottawa (Ontario) K1N 8V3.

* * *

Le Centre universitaire de Moncton accueillera la septième édition du Festival acadien des métiers d'art au cours des trois premiers jours de mai prochain. Les organisateurs sont d'avis que plus d'une centaine de kiosques seront érigés sur les lieux et mettront en vedette, les plus récentes productions des artistes acadiens. C'est durant cet événement que se déroule le deuxième concours Assomption au cours duquel trois prix d'excellence sont remis.

CULTURE

Un spectacle français à Yellowknife

La Bottine qui fait sourire et danser...



Les gars de la Bottine Souriante, de gauche à droite: Yves Lambert, André Marchand, Bernard Simard et Martin Racine.

Par Thérèse Doré

Un spectacle français à Yellowknife, ça n'arrive qu'une fois l'an ou presque et ça vaut le détour. La Bottine Souriante, groupe de musique folklorique, était en ville le 20 mars dernier. Produit en collaboration avec Les Cotillons sur neige, l'Association franco-culturelle de Yellowknife et L'Aquilon, le spectacle de la Bottine s'est avéré un succès. Près de 200 personnes ont pu, ce soir-là, danser et se laisser porter au son de reels, gigues, chansons à répondre et valses relevant de traditions musicales québécoises.

Dans le cadre d'une tournée de 24 spectacles au Yukon et en Colombie-Britannique, les musiciens de la Bottine débutaient leur tournée à Yellowknife. Fondée en 1976, la Bottine a roulé sa bosse au Québec, Canada anglais, Etats-Unis et Europe.

Le groupe est composé de quatre musiciens; André Marchand (guitare), Martin Racine (violon), Yves Lambert (accordéon et harmonica) et Bernard Simard (guitare). C'est à Joliette, au Québec, que la Bottine Souriante est née. Influencée par un autre groupe folklorique, le Rêve du Diable, et par le mouvement nationaliste québécois, la Bottine a vite percé le marché. Elle a maintenant à son actif quatre microsillons.

Leurs musique et chansons, ils les trouvent un peu partout. Martin Racine expliquait: "Ça vient des vieux, des amis de la région de Joliette, beaucoup des chanteurs et de temps en temps, aux archives. Il y en a du stock, il suffit d'aller le chercher."

Si le folklore, il y a quelques années, était fort populaire au Québec, sa cote a baissé considérablement après le référendum. Selon Yves Lambert, il n'en est pas pour autant déclassé: "le folklore est en train de reprendre sa place comme entité musicale, il est mieux accepté."

La Bottine Souriante a quelques projets en tête. Un disque du temps des fêtes, un tournée en Europe à l'été 88 en plus des spectacles au pays et un projet de mise en scène. Désirant monter un spectacle plus structuré, ils veulent s'exécuter dans des salles conventionnelles et s'ouvrir ainsi de nouveaux marchés.

Vivre de chansons et de musique n'est pas toujours facile. La Bottine a pu, cette année, bénéficier d'une bourse du Conseil des Arts du Canada. Passionnés par ce qu'ils font, là où passe la Bottine Souriante, le folklore revient à la surface et qu'on soit francophone ou anglophone, on y est toujours sensible. Voir des spectacles de ce genre plus souvent, serait sûrement bien apprecié par la population yellowknifoise. A quand le prochain?

LE COIN DES JEUNES

Carnaval français

A l'école Mildred Hall



Oups! Un cornet de sucre, ça colle, ça décolle mais c'est toujours bon.

C'est bon à s'en lécher les doigts!

De la tire d'érable, ça se mange de toutes les façons.

La classe de Mme Sandy Murphy devant la mare aux canards, 1er prix du concours de sculpture.

Hum, quel délice, mais celui-ci est meilleur à regarder qu'à manger.

CONCOURS

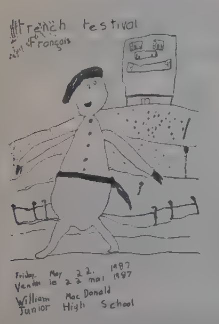
D'AFFICHES ET DE MACARONS DU CARNAVAL FRANÇAIS

Affiches		Macarons	
1er prix: $25.00	Bobby Vanonen école J.H. Sissons	1er prix: $25.00	Alli Marshall école Mildred Hall
2e prix: livre français	Sara Pettijohn école Mildred Hall	2e prix: livre français	Giulhan Drinnan école J.H. Sissons

BRAVO AUX GAGNANTS et merci à tous les participants.



Le char allégorique du Bonhomme Carnaval.





2e prix



2e prix



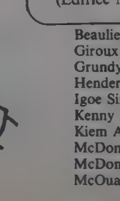
1er prix

FESTIVAL FRANÇAIS'87 ... C'EST UNE ACTIVITÉ POUR TOUT LE MONDE ... LES CHANSONS ... WILLIAM McDonald ... VENDREDI, le 22 MAI, 1987 à 19h00.

1er prix

Concours Nutrix

Voici les gagnants de notre concours du mois de la nutrition. Félicitations à tous! Vous gagnez un magnifique chandail Nutrix. Votre prix sera disponible dans trois semaines et nous vous l'enverrons par la poste, ou encore, venez le chercher au journal. (Edifice McLeod's, 2e étage, pièce 201).



Beaulieu Angèle
Giroux Laura
Grundy Mary
Henderson Lindsay
Igoe Sinead Anne
Kenny Irene Mary
Kiem Allan
McDonald Don
McDonald Paul
McOuat Andrew
Pipke Victor
Rochon Mélanie
Saquet Michelle
Scott Keith
Scott Michelle
Wasylkiw Blaine
Weinell Heidi
Wildon Elizabeth Jean
Wilson Evelyne Robidas
Wilson Isabelle Robidas

Ce concours a été rendu possible grâce à la collaboration financière du Ministère de la Santé du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 5 vendredi 15 mai 1987 (mensuel)

Après 8 ans de vie politique. . .

Robert MacQuarrie quitte la scène. . .

Par Thérèse Doré

Professeur, orateur, politicien, et même acteur à l'occasion, Robert MacQuarrie possède plusieurs cordes à son arc. Récemment, il annonçait qu'il quittait la scène politique territoriale. Siégeant depuis 8 ans comme député de la circonscription Yellowknife Centre à l'Assemblée législative, M. MacQuarrie a jugé bon de laisser sa place à d'autres.

Depuis son entrée en politique en 1979, il a été appelé à siéger sur de nombreux comités. Soulignons notamment sa participation au comité sur la division des T.N.-O., l'Alliance Constitutionelle à la vice-présidence du Forum constitutionnel de l'Ouest (WCF).

Son implication politique est loin d'être négligeable. Souvent contesté dans des débats de fond à l'Assemblée, celui sur la division des T.N.-O. a sûrement été l'événement marquant de sa carrière politique. L'Aquilon l'a recontré afin de recueillir ses propos.

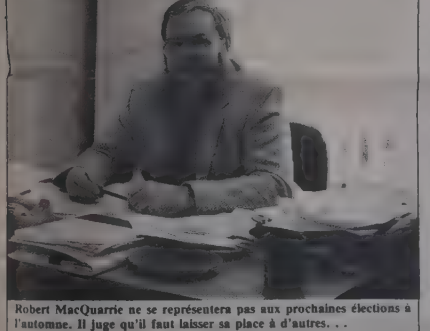
M. MacQuarrie, qu'est-ce qui vous a amené dans les T.N.-O?

J'ai été élevé à Nordegg, une petite ville de l'Alberta. J'ai fait mes études à Edmonton et j'y ai commencé ma carrière de professeur. Cependant, la grande ville ne me plaisait pas autant que les petites communautés. J'aspirais aussi à travailler dans une réserve indienne. Alors, quand j'ai vu une annonce pour un poste de professeur à Baker Lake, j'ai sauté sur l'occasion. C'était en 1966.

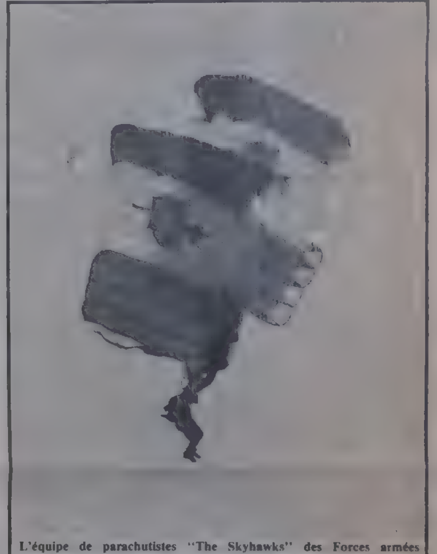
Qu'est-ce qui vous a amené à faire de la politique?

En 1978, il y avait des circonstances qui me dérangeaient. L'Assemblée législative semblait suivre une tendance au niveau du développement constitutionnel qui déplaisait à beaucoup de groupes, principalement autochtones. D'ailleurs, ceux-ci ne reconnaissaient pas à l'époque ce gouvernement comme étant le leur, mais plutôt imposé par Ottawa. Deux raisons m'ont donc poussé à me présenter aux élections de 1979. Tout d'abord, pour la démocratie. Il faut essayer de développer un gouvernement représentant le peuple et pour le peuple. Aussi, si vous établissez un gouvernement qui

Voir suite p. 5



Robert MacQuarrie ne se représentera pas aux prochaines élections à l'automne. Il juge qu'il faut laisser sa place à d'autres. . .



L'équipe de parachutistes "The Skyhawks" des Forces armées canadiennes, exécutant un figure demandant adresse et audace. Près de 1,000 personnes sont passées au hangard DND, le dimanche 3 mai 87. Histoire de jeter un coup sur les "joujoux" de nos militaires de l'air. . .

L'Association française de Fort Smith

Un nouveau souffle de vie

Par Thérèse Doré

Les francophones de Fort Smith s'organisent de nouveau et préparent pour les mois à venir plusieurs activités de facon à rendre visible le francais dans leur communauté. En effet, une dizaine de personnes s'étaient réunies le 26 avril dernier afin d'établir une programmation et d'élire un nouvel exécutif. On retrouve à la présidence Mme Claudette Saquet, à la vice-présidence, M. Gaétan Lebelle, au secrétariat, Mme Linda Lebelle et à la trésorerie, Mme Giselle Soucy. On avait invité aussi pour l'occasion, le président de l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.), Fernand Denault. Rejointe par téléphone, la présidente Claudette Saquet, nous résumait les principaux points discutés lors de cette réunion.

L'une des priorités pour le nouvel exécutif sera d'obtenir Radio-Canada sur le câble. On se rappelle que Radio-Canada n'est disponible dans les T.N.-O. qu'à Iqaluit, et ce grâce aux efforts de l'association francophone locale.

Mme Saquet nous mentionnait également que l'association s'efforcera de promouvoir **L'Aquilon**, de façon à ce que les gens s'identifient plus au seul organe d'information francophone des T.N.-O.

Dans sa programmation 87-88, l'association espère présenter en septembre un film français à l'occasion d'un "pot luck". On pense aussi assurer une représentation francophone lors d'activités communautaires déjà existantes telles que le "Pionner's Day", ou encore le "Canoe Pageant." Les membres de l'association tenteront de mettre sur pied une bourse d'étude pour les élèves inscrits aux cours de français.

M. Denault s'est dit content d'avoir assisté à cette réunion de l'association de Fort Smith. Il y participait afin d'apporter une aide et un support technique puisque la majorité en est à leur première expérience du genre. "J'ai bien aimé les gens, la rencontre a été positive. S'il est un endroit important pour les franco-Ténois, c'est Fort Smith", nous faisait-il part en entrevue.

Mme Saquet s'est dite aussi satisfaite de la réunion; "les gens sont intéressés, mais c'est en septembre que les activités vont reprendre vraiment."

Suite au départ de l'ancien président Arthur Whittom, l'année dernière, l'association s'était retrouvée sans exécutif et désorganisée. Lors de l'assemblée générale de l'A.C.F.T. en mars 87, Mmes Saquet et Soucy avaient été invitées à participer pour leur permettre de s'informer un peu plus sur les autres associations locales. Tout indique que leur présence a porté fruits. l'Association française de Fort Smith reprend souffle de vie! Pour ceux et celles que seraient intéressé.e.s à se joindre à l'association, veuillez contacter Claudette Saquet au 872-3031.

Services de garde à l'enfance

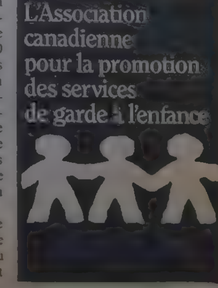
par Ginette Boulanger

Iqaluit-Présentement à Iqaluit, circule une pétition concernant les services de garde à l'enfance. Parrainé par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (A.C.P.S.G.E.), le Comité canadien d'action sur le statut de la femme et le Congrès du Travail du Canada, cette pétition a pour but d'amener le gouvernement fédéral à fournir aux provinces et territoires, un financement immédiat à court terme pour la consolidation et l'expansion des services de garde à l'enfance sans but lucratif.

L'A.C.P.S.G.E. a vu le jour à la suite de la 2e Conférence canadienne sur la garde de jour tenue à Winnipeg en 1982. Les 700 délégués(es), représentant toutes les provinces et territoires du Canada, avaient en effet reconnu le besoin de s'unir afin d'entreprendre une action concertée de promotion des services de garde auprès des autorités fédérales et de susciter un vaste courant d'appui partout au Canada.

L'objectif premier de l'Association est d'élargir le réseau des services de garde au Canada en mettant particulièrement l'accent sur la qualité. Elle préconise aussi, à long terme, la mise sur pied d'un réseau complet de services de garde financés par l'Etat et accessible à toutes les familles qui désirent les utiliser.

En septembre prochain se tiendra une réunion publique avec possiblement traduction en français et inuktitut. Pour plus d'information, contactez Catherine Moore, membre exécutif de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, au 1-819-979-5528 ou au 1-819-979-5236.



Météorologiquement vôtre

Les effets des pluies acides

Par Gilles Brien du bureau météorologique de Iqaluit-Environnement Canada.

Depuis quelques années déjà, on entend de plus en plus parler des pluies acides, un des périls les plus graves à l'heure actuelle qui pèse sur l'environnement. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'on ne peut le voir, le toucher, le sentir ni même le goûter mais qui, pourtant, menace des milliers de lacs et de forêts en Amérique. On soupçonne également les pluies acides de limiter la croissance des forêts en altérant le feuillage des arbres, d'attaquer le métal des voitures, de ronger la pierre calcaire des édifices et d'être finalement dommageable pour la santé. Les polluants atmosphériques, principalement le dyoxide de soufre et les oxydes d'azote sont la principale cause des pluies acides au pays. Ces polluants qui sont transportés sur des centaines et même des milliers de kilomètres, se transforment et réagissent avec la vapeur d'eau atmosphérique en l'acidifiant. Le mécanisme de cette transformation n'est pas encore complètement connu, d'où les nombreuses études sur le sujet, mais les résultats sur l'environnement sont de plus en plus évidents. En Amérique du Nord, chaque année, 31 millions de tonnes de dyoxide: de soufre et 24 millions de tonnes d'oxyde d'azote s'échappent dans l'atmosphère. C'est voir toute l'ampleur du problème que nous avons à régler, si nous ne voulons pas pêcher dans le vinaigre d'ici quinze ou vingt ans. Avis aux amateurs de pêche; la truite est l'un des premiers poissons touchés par l'acidification des lacs.

Il y a quelques temps, j'abordais le sujet de la météo populaire ou la façon de prévoir le temps d'après les vieux proverbes, adages et nombreuses croyances. Et bien, il y quelques années, le commandant Benstead de la marine royale a fait quelques calculs très intéressants fondés sur les proverbes météorologiques. Il commença par le vieux proverbe qui dit que s'il pleut le 19 juin, jour de la Saint-Protasius, il pleuvra quarante jours plus tard, ce qui nous mène au 29 juillet.

Mais bien avant d'arriver à ce jour, nous tombons sur ce proverbe qui dit que la pluie de juillet ne s'arrêtera qu'en septembre ("July's rain stops in September"). Or, avant qu'elle ne s'arrête vraiment, nous arrivons au 24 août, jour de la Saint-Barthélémy, et il existe un proverbe qui s'applique à cette journée et qui dit que s'il pleut ce jour là, [redacted] pleuvra encore quarante jours, ce qui nous mène tout dégoulinant au 3 octobre.

A nouveau, avant d'atteindre cette date, nous croisons le vieux dicton qui prétend que les 20, 21 et 22 septembre déterminent le temps des mois d'octobre, novembre et décembre. Nous voilà donc bons pour patauger dans la boue jusqu'à la fin de l'année.

On peut citer maintenant cette croyance qui a traversé les siècles: tel août, tel février et tel novembre, tel mars. Mais les trois premiers jours de l'année en janvier sont déterminants pour les trois prochains mois. Il ne nous reste donc plus qu'avril et mai, mais on peut très facilement s'en tirer en citant le proverbe: les douze derniers jours de janvier font le temps de l'année. Conclusion: s'il pleut le 19 juin, jour de la Saint-Protasius, il pleuvra sans coup férir tous les jours de l'année et tous les autres jours jusqu'à l'éternité.

COMMUNIQUÉ

Soirée d'accueil pour les femmes immigrantes

L'Association Multiculturelle des Territoires du Nord-Ouest organise le 22 mai prochain un "Coffee House" à la Mezzanine du Northern United Place.

Cette rencontre a pour but de venir en aide aux immigrant.e.s s'installant à Yellowknife. Pour plusieurs d'entre eux.elles, étant dans l'impossibilité de communiquer en anglais ou en français, ils.elles souffrent d'isolement et s'adaptent difficilement à leur nouveau milieu.

L'Association Multiculturelle peut leur venir en aide en leur offrant information et support. Si vous connaissez quelqu'un, un.e voisin.e qui vit cette situation, on vous invite à l'amener à cette reunion. Si vous ne pouves y assister, vous êtes priés de contacter Rita Raponi, au 920-2382.

ÉDITORIAL

La question du logement: il est temps d'agir

Depuis ses premiers jours, Yellowknife a été le cadre d'une bataille continuelle concernant le problème du logement. Les "cabanes" (shacks) de la vieille ville demeurent les témoins d'une époque pas si lointaine où l'habitation revêtait un caractère singulier, presque romantique à nos yeux, de la vie des pionniers. La situation de l'époque se reflète encore aujourd'hui par l'essor anarchique du développement urbain.

Le problème du logement à Yellowknife est bel et bien réel. Que ce soit la recherche d'un premier toit ou la dure réalité d'un déménagement éminent, la plupart de résidents ont dû passer par là à moment ou un autre. Seul un petit groupe de privilégiés, bénéficiant de l'hébergement pourvu par leur emploi, sont épargnés. Le dilemme auquel nous faisons face est simple c'est à dire le coût de l'habitation en rapport avec sa disponibilité et sa qualité.

Il n'existe aucun contrôle des prix des loyers à Yellowknife et dans les T.N.-O. Bien que la quantité d'appartements à Yellowknife se soit considérablement accrue au cours de dernières années, dû surtout à la construction de nouveaux complexes d'habitations, la disponibilité des logements quant à elle, se situe toujours au niveau zéro.

Notez aussi que la majorité des loyers des nouveaux appartements sont coûteux et s'adressent à une clientèle prête à débourser de grosses sommes faute d'alternative plus convenable. Il est vrai que la construction d'unité d'habitation nécessite d'importants investissement financiers. Mais le prix payé par le locataire est-il toujours justifié?

L'essort de la construction à Yellowknife n'est en réalité qu'un faux espoir pour veaucoup de locataires et nouveaux arrivants. Les listes d'attente interminables et le coûts inflationnistes des loyers sont encore pratique courante. Par exemple, de 1984 à 1985, le taux d'augmentation pour un appartement non-meublé d'une chambre à coucher était de 8.4%; pour un deux chambres, 9.9% et pour un quatre chambres, 10.5%. Notons que le taux d'augmentation avait été en moyenne de 24.8% en 1982. Donc en plus de n'avoir aucun choix sur la qualité d'hébergement, les locataires font face à des coûts de loyers prohibitifs.

La création d'une régie des loyers devient donc essentielle à un développement urbain équilibré d'un centre comme Yellowknife, mais aussi pour protection du futur de l'habitation en général dans les T.N.-O. Nous avons besoin d'une série de lois et réformes contrôlant le "qui augmente" et le "quand et pourquoi", questions mises de côté depuis trop longtemps.

Des réformes s'imposent afin de contrôler la qualité de l'habitation. Le laisser-faire des législateurs était peut-être tolérable à l'époque où la migration urbaine était fréquente mais les choses ont changé. La population yellowknifoise tend et veut demeurer. Les conditions d'hébergement auxquelles les résidents sont soumis, sont inacceptables. Et le contrôle des prix et de la qualité des logements ne doit pas être laisser entre les mains de promoteurs, d'agents immobiliers ou même de municipalités intéressées avant tout par les profits engendrés par la vente de terrains résidentiels.

Une action immédiate s'impose pour corriger cette situation inacceptable. La solution doit venir du gouvernmement territorial. Il est évident que dans un société aussi stratifiée que la nôtre, nous ne pouvons tous aspirer au même niveau d'habitation. Mais tous, propriétaires et locataires, ont droit à une certaine protection contre les abus pratiqués ici de façon courante.

L'EQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré

Collaborateurs:
Ginette Boulanger
Gilles Brien
Maryse Delisle
Claude Duchesnay
Martine Leclerc
Sylvie Magnan

Publicité: Denise Canuel
(403) 920-2919

Correspondant/publicité à Iqaluit:
Gilles Brien (979-6500)
(979-5854) Travail

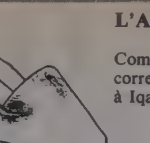
L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Aux gens d'Iqaluit

Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500)
(979-5854)

Les francophones à l'école. . . les grands perdants

par Ginette Boulanger

À son arrivée à Iqaluit, Stacy Churchill, expert en langues minoritaires, ignorait tout des besoins en francais langue première. Payé sur le budget francais par le Baffin Divisional Board of Education, M. Churchill était mandaté pour proposer des modèles d'éducation des langues minoritaires, modèles s'appliquant tant au français qu'à l'inuktitut. Grâce aux pressions du comité d'éducation en langue française, une dizaine de parents francophones ont rencontré Stacy Churchill le jeudi 16 avril 1987.

La situation du français à Iqaluit est précaire. Pour la première année, les élèves francophones peuvent jouir de 45 minutes en français langue première. Ceci est un minimum qui ne permet pas, dans bien des cas, d'èviter l'assimilation en anglais.

Chez les parents demeurant dans le nord pour 2 ou 3 ans, le danger est moindre. Les autres sont condamnées, à plus ou moins long terme, à voir le français de leurs enfants se détériorer au point d'être dans l'impossibilité de réintégrer les institutions scolaires francophones et de devenir des étrangers dans leur langue maternelle.

En tant qu'éducateurs, les parents veulent que leurs enfants puissent parler, lire et écrire en français. En ce sens, Stacy Churchill suggérait quatre modèles pour le français langue maternelle. Le premier est de



Stacy Churchill, expert en langues minoritaires, et Fiona O'Donoghue, assistante-superintendante du "Baffin Divisional Board of Education."

conserver le 45 minutes de français, ce qui est le minimum. Un deuxième scénario serait de donner le 45 minutes, plus une ou deux matières en français. Les troisième et quatrième possibilités sont respectivement d'avoir la demie journée et la journée complète en français.

Mais pour l'après nord, que veulent les parents? Continuer l'école en anglais? En français? Laisser le choix aux enfants? Existe-t-il un moyen de satisfaire toutes ces attentes?

Le deuxième modèle pourrait être le meilleur. Avoir un cours d'hygiène, de sciences sociales ou d'art en français ne pénaliserait pas l'enfant dans l'apprentissage de l'anglais. Est-il utile de préciser que l'enfant est en milieu anglophone. Dans le but louable de permettre aux enfants de s'exprimer en anglais, y-a-t-il excès? Faut-il ajouter que l'acquision d'une langue seconde ne doit jamais entraîner la perte de sa langue maternelle?

L'avantage premier de l'augmentation du temps en français, est de donner aux enfants une reconnaissance et une identification culturelle. C'est leur permettre de se sentir bien à l'école, sans toujours devoir se confronter avec une vision du monde différente de la leur. C'est de ne pas couper une génération de ses origines et de la richesse culturelle auquelle elle a droit.

Quel intérêt ont les enfants à savoir comment vivaient les anciens Inuit, s'ils ne connaissent rien de leurs propres ancêtres? La cabane à sucre est une occasion de fêter et de se retrouver entre eux parmi les francophones adultes. Et les enfants, qu'ont-ils? La différence culturelle existe malgré les rares possibilités de l'exprimer.

Les décisions à venir seront difficiles à prendre. Le consensus des parents et l'accord des administrateurs peuvent prendre du temps. Les francophones doivent se mettre à la tâche dès maintenant.

Que l'on garde en tête que la perte de sa langue et de sa culture signifie la perte d'une partie de son identité. Et dans cette histoire, les enfants sont les grands perdants.

Stacy Churchill: idéaliste ou réaliste?

par Martine Leclerc

Qui est Stacy Churchill?

Il donne l'image d' un homme aimant la vie, aussi bien dans ses luttes que dans ses plaisirs, franc mais secret et avant tout, un conseiller prudent. Toujours sur la route, il passe de pays en pays. Dix-huit en tout, que cet expert en minorités culturelles devra visiter au cours des trois prochains mois pour le compte de l'UNESCO.

Des idées qui pourraient séduire.

Le besoin d'identité d'un peuple passe par la reconnaissance de ses droits en matière d'éducation. Tout en admettant la fragilité d'un quarante-cinq minutes par jour de français, il admet que ceci répond assez bien aux attentes d'une certaine clientèle. Cependant, il faut également considérer un autre groupe de francophones dont les enfants auront de la difficulté à communiquer en français après un certain nombre d'années passées en milieu majoritairement anglophone. Le cas pathétique d'enfants qui ne peuvent plus communiquer avec leurs grand-parents en français existe bel et bien ici. De plus, nous ne pourrons, dans quelques temps, ignorer les besoins d'une population anglophone qui revendique l'immersion. Différents programmes pourraient être envisagés pour répondre à différents besoins. Pas question cependant d'entasser les francophones de niveaux multiples dans une classe avec un professeur qui s'arrache les cheveux pour réussir à enseigner deux ou trois matières sans programme établi. Il faudra établir les structures nécessaires. Et tout cela nécessite un support financier. Il en est bien conscient.

Des remarques qui font réfléchir.

Est-ce que les parents préfèrent que leurs enfants soient bilingues mais laissent leurs études à dix-sept ans ou bien préfèrent-ils que leurs enfants aillent à l'université et apprennent l'anglais quand ils le veulent? La réponse est facile à trouver selon Stacy Churchill. Il insiste sur **le fait qu'on ne va pas à l'école anglaise pendant dix-huit ans pour devenir bilingue.** Il précise qu'en ce qui concerne les enfants francophones placés dans les écoles anglaises; plus ils sont jeunes, moins perceptible est le retard qu'ils prennent. Il est plus facile de voir les difficultés chez un adolescent du secondaire que chez un enfant de première année. Plus les matières sont difficiles, plus fortes sont les raisons pour qu'elles soient enseignées dans la langue maternelle.

C'est davantage l'idée de créer un milieu culturel français à l'intérieur de l'école qu'il preconise. Il nous rappelle d'ailleurs que nous sommes une minorité et que l'article 23 de la Chartre des droits et libertés supporte nos revendications. Il faut maintenant trouver en nous-mêmes la fermeté nécessaire à notre propre défense.

Apprendre à devenir responsable

par Sylvie Magnan

Illuvik Center est un centre pour jeunes déliquants autochtones âgés de 12 à 17 ans. Près d'une quinzaine de personnes travaillent au centre, dont trois sur une base temporaire. Pour ma part, j'y travaille depuis 4 mois, durant les fins de semaines. J'ai commencé comme bénévole, et maintenant, mon travail est rémunéré.

Il ya présentement 8 jeunes au centre. Durant les fins de semaine, ils s'adonnent à des activités telles que la natation, le patinage, la danse et cela, toujours en compagnie d'un moniteur ou d'un parent responsable.

Chacun d'eux a une tâche ménagère à accomplir tous les jours; laver le plancher, les salles de bain, passer l'aspirateur, etc. Leur chambre doit être également impeccable. Quant à leurs vêtements, ils sont responsables de les laver eux-mêmes. Ces tâches ont pour but de les tenir occupés et surtout, de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités. (Y en a-t-il beaucoup parmi vous qui, à l'âge de 12, 13, ans, exécutaient toutes ces tâches, à chaque jour?)

En plus d'être notés sur leur travail, ils sont aussi notés sur leur comportement envers les moniteurs et les autres jeunes résidants. Le respect est le mot d'ordre. En fait, ils sont notés sur tour ce qu'ils font durant la journée. S'ils ont une mauvaise conduite, ils perdent des points. Chacun des points accumulés équivaut à de l'argent. Le montant maximum qu'ils peuvent recevoir est de $10 par semaine.

Ce travail me passionne. J'essaie d'être juste et surtout de comprendre leur mentalité. Je crois que c'est le minimum que je puisse faire. Car après tout, qui est venu chambarder leur mode de vie?

INFORMATION

Le bilinguisme au Canada; "je désapprouve mais je l'accepte"

Suite de la page 1

n'a pas le support fondamental du peuple, vous créez un gouvernement qui est tiraillé par la tension et je pensais que c'était imprudent d'en arriver là. Pour moi, l'Assemblée devait comprendre et travailler pour les autochtones des T.N.-O. et elle ne le faisait pas. Je me suis dit que je devais me présenter et m'assurer que les intérêts de autochtones soient représentés.

Vous vous êtes présenté dans une circonscription non-autochtone, comment pensiez-vous défendre les intérêts des autochtones?

J'ai fait comprendre de façon claire ma position au départ. Maid il y a une ironie dans tout ça. Bien qu'en 1979, les autochtones ne voulaient pas s'identifier à ce gouvernement, ils ont dû reconnaître que c'est une base importante du pouvoir et que d'y participer, permet d'exercer un contrôle sur les événements. On a donc vu des gens comme Nellie Cournoyea, Nick Sibbeston, Tagak Curley se présenter et être élus.

Après les élections, je me suis vu jouer un autre rôle. Dans le *passé, j'ai* senti que les autochtones avaient été mis de côté, étaient sous-représentés. Maintenant qu'il y avait des autochtones assurant cette représentation, on commençait à faire la même chose pour les non-autochtones. Mon rôle a donc été d'assurer que les intérêts des non-autochtones soient aussi représentés.

On vous reconnaît comme étant une grand défenseur de la démocratie parlementaire, pensez-vous que cette notion est compatible avec un gouvernement de consensus tel qu'il existe ici?

Dans les années passées, je pensais que c'était compatible et qu'un gouvernement de consensus était le meilleur modèle pour les T.N.-O. Mais depuis, j'ai été amené â j'ai été amené à repenser ma position.

Lors d'une élection, le peuple n'a pas vraiment la chance d'exprimmer ce qu'il veut comme gouvernement puisqu'on vote pour un individu. Et cet individu ne s'associe pas necessairement avec d'autres candidats, une philosophie ou un programme. Il se présente en disant, si vous votez pour moi, je ferai ceci et cela. Et à l'Assemblée, il n'est qu'un parmi 24 autres. Et personne dans les T.N.-O. peut savoir quel genre de programme résultera de ça. En un sens, on se retrouve avec un gouvernement formé de 8 ministres, qui n'a pas de programme détaillé, ni mandaté par le peuple.

Pensez-vous que l'introduction d'un système de partis politiques améliorerait le fonctionnement du gouvernement?

Peut-être . . . mais il y a tellement de choses que je n'aime pas avec les partis politiques, c'est pourquoi il m'est difficile de juger. Peut-être que c'est nécessaire parce qu'aujourd'hui, si quelqu'un me demande de contester une action du comité exécutif, tout ce que les ministres ont à faire est de me sortir de leur bureau, je n'ai aucun impact comme tel.

Dans un système de partis politiques, si vous êtes en désaccord avec le gouvernement, vous avez une chance de le changer en votant pour un autre parti aux prochaines élections. Mais ce que je n'aime pas avec ce système, c'est le fait d'avoir à se soumettre à la ligne de conduite du parti. Vous savez, je ne peux même pas m'associer à un parti politique parce que je ne suis pas d'accord avec l'idée même.

Est-ce que les ministres rencontrent une certaine opposition à l'Assemblée législative?

C'est un autre problème avec notre système de consensus. Nous avons à nous rencontrer souvent, les vingt-quatre membres, en privé. Il se construit autour de ces rencontres des liens d'amitié. La vérité est, qu'au niveau humain, nous sommes publiquement peu disposés à les défier parce que, dans un sens, ils sont nos amis. Ça prend un courage moral de dire: "Hé! peut-être suis-je un ami, mais quand vient le temps de parler des affaires publiques, je vais exiger de toi d'être responsable!" Combien de membres de l'Assemblée sont capables de faire ça, je me le demande.

Dans un autre ordre d'idée, que pensez-vous d'un Canada bilingue et biculturel?

Initialement, je désapprouve complètement le bilinguisme et le biculturalisme au Canada. La langue fait partie des droits individuels; chacun a le droit de s'exprimmer dans sa langue mais lorsque vous vivez en société, les choses sont plus compliquées que ça.

Lorsque le Canada a été formé en 1867, les quatre colonnies fondatrices ont décidé de la nature des droits collectifs linguistiques. On les retrouve à l'article 133 de l'A.A.N.B. où il est dit qu'au Parlement du Canada et à l'Assemblée législative du Québec, l'anglais et le français seront les langues d'usage et c'est essentiellement sur quoi ils se sont mis d'accord.

Et après, il y a eu Trudeau. . .

Oui, et c'est ça qui me fâche parce qu'il a insisté en disant que c'était un accord différent que celui qui a été signé. je réponds à M. Trudeau que vous décevez le peuple canadien, vous essayez de faire sentir n'importe qui coupable parce que le pays ne tend pas vers une certaine voie et ce n'est pas sur cela que les pères de la Confédération s'étaient mis d'accord. Si M. Trudeau avait dit: "Écoutez, les choses ont changé et pour avoir un pays unifié, il faut modifier la façon par laquelle on reconnaît les langues officielles," j'aurais pu respecter ça, mais il ne l'a pas fait de cette façon. Mais je suis réaliste, c'est maintenant la nature de notre pays et je l'accepte.

Que pensez-vous de l'introduction des langues officielles dans les T.N.-O.?

Encore là, je l'accepte. Même si nous avons dit au gouvernement du Canada que nous n'aimions pas ça. Le gouvernement des T.N.-O. a aussi dit: si vous êtes pour le faire, laissez-nous l'implanter et aidez-nous avec les langues autochtones. Le gouvernement fédéral a approuvé et il a rempli ses engagements concernant les langues autochtones. Je pense que le gouvernement des T.N.-O. doit remplir à son tour son obligation concernant la bilinguisation . . . Tout comme son engagement envers les langues autochtones.

Vous avez siégé en tant que vice-président sur le WCF et travaillé très fort sur le dossier de la division. Comment avez-vous pu vous engager autant alors que vous avez affirmé publiquement que vous étiez contre?

Je n'ai pas dit que j'étais contre mais plutôt que ce n'est pas mon choix personnel. Si quelqu'un me demandait: "pensez-vous qu'il est nécessaire de diviser les T.N.-O.?", je répondrais probablement oui. En tant que politicien, je ne peux ignorer la volonté populaire. En 1980, alors que j'étais président du Comité spécial sur l'Unité, j'ai pu me rendre compte que pour les leaders et le peuple Inuit, la division était la solution à leurs revendications. Il fallait donc travailler en ce sens si c'était ce qu'ils voulaient.

Comment réagissez-vous maintenant devant l'échec de la division?

Ma réaction se situe à deux niveaux. Au plan professionnel, je suis déçu car j'ai pensé qu'il était possible pour les Dene/Métis et Inuit d'en arriver à une entente. Au niveau personnel, je demeure réaliste. Même si plusieurs me perçoivent comme un idéaliste, je crois être, au fond, un réaliste. J'ai mes idéaux et s'ils ne se réalisent pas, je n'en perd pas le sommeil pour autant.

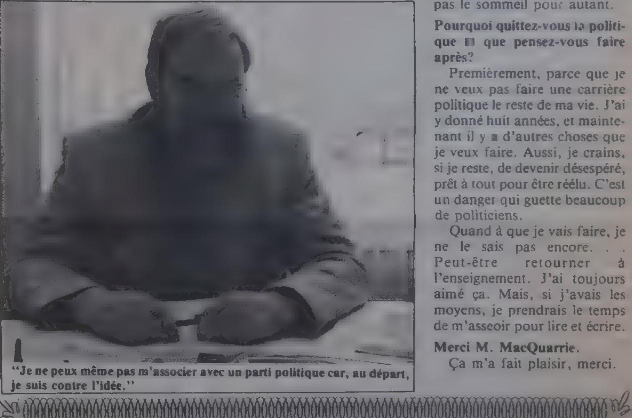
Pourquoi quittez-vous la politique et que pensez-vous faire après?

Premièrement, parce que je ne veux pas faire une carrière politique le reste de ma vie. J'ai y donné huit années, et maintenant il y a d'autres choses que je veux faire. Aussi, je crains, si je reste, de devenir désespéré, prêt à tout pour être réélu. C'est un danger qui guette beaucoup de politiciens.

Quand à que je vais faire, je ne le sais pas encore. . . Peut-être retourner à l'enseignement. J'ai toujours aimé ça. Mais, si j'avais les moyens, je prendrais le temps de m'asseoir pour lire et écrire.

Merci M. MacQuarrie.

Ça m'a fait plaisir, merci.



"Je ne peux même pas m'associer avec un parti politique car, au départ, je suis contre l'idée."

CULTURE

The Komatics

Un son à découvrir

Par Thérèse Doré

Entendre le groupe "The Komatics" pour la première fois soulève tout de suite une question; "Comment se fait-il qu'on ne les voit pas plus souvent?" Car, pour un groupe de Yellowknife, ils ont joué en public qu'en de très rares occasions, une fois l'été dernier et tout dernièrement au Yellowknife Inn. Les gars travaillaient principalement en studio, à retaper musique et paroles, changer ci, rajouter ça, jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits. "The Komatics" offrent un produit de qualité, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le groupe est composé de Wayne Bertrand (guitare), Pat Braden (base), Norman Glowach (drums électroniques), Sue Leon (synthétiseur) qui s'est ajoutée tout récemment, James Milligan (saxophone) et Paul Tanner (guitare). Il y a aussi Tom Hudson, le chanteur principal.



"The Komatics" presqu'au complet. De gauche à droite, Norm Glowach, Paul Tanner, James Milligan, Pat Braden et Wayne Bertrand.



Originaire de Fort Smith, Tom Hudson, chanteur-vedette des "Komatics": "Mon expérience peut me permettre d'être un modèle pour les jeunes autochtones. . ."

Les débuts de l'aventure des "Komatics" remontent à plusieurs années. Dans une communauté comme Yellowknife, on a vite fait le tour du réseau de musiciens. La plupart d'entre-eux ont joué ensemble, tantôt en duo, tantôt avec d'autres musiciens, alors qu'ils étaient encore au secondaire. Et ils n'ont jamais arrêté depuis. Bien que l'idée de vivre de leur musique est séduidante, ils partagent leur temps entre le travail et ce hobby, en attendant de faire une percée sur le marché.

Le son des "Komatics" reste difficile à catégoriser. Réunissant les diverses influences et tendances de chacun des membres du groupe, leur musique résulte d'une combinaison d'harmonies qui plaît à l'oreille, en plus de rejoindre tous le genres de public. Mais si l'on tient vraiment à leur mettre un étiquette, on s'entendrait sur le terme rock – roll moderne ou contemporain.

Le groupe n'a pas seulement fait que du studio. L'éte dernier, ils jouaient à Expo 86. Cette expérience s'est révelée des plus positives et surtout, elle a permis aux "Komatics" de voir la réaction du public, qui a été des plus favorables. En février dernier, CBC les invitait à une séance d'enregistrement à Ottawa. Ils ont pu aussi toucher au vidéo. Malheureusement, leur produit n'est pas encore disponible sur le marché. Question de temps, disent-ils, car ils sont confiants. Le talent et le potentiel sont là et pénétrer le marché du showbusiness exige temps, énergie et surtout, argent.

"The Komatics" possèdent une caractéristique bien particulière. Non seulement sont-ils le premier groupe rock anglais des T.N.-O., mais leur chansons offrent la possibilité au public du Nord de s'y identifier. Des chansons comme "Midnight Fiesta", "Spirit of the wind", ou encore, "Isolation Blues" rendent compte du vécu nordique. Les thèmes exploités sont aussi variés que leur musique. D'ailleurs, toutes leurs compositions, écrites et musicales, se font en groupe.

Dans les prochains mois, la priorité sera de s'exécuter sur scène le plus possible, participer à toutes sortes d'événements tels que "Folk on the Rocks". Et peut-être un autre enregistrement qui pourrait les lancer sur le marché national. Décidément, "The Komatics", un groupe à surveiller.

la blague du jour



— En toute sincérité, chère madame, il n'existe aucun autre remède pour les pieds fatigués !

LE COIN DES JEUNES

Remise des prix du festival français



Allison Marshall, également de Mildred Hall reçoit un chèque de $25.00, premier prix du concours de macarons pour le Festival Français.

Sarah Pettijohn de l'école Mildred Hall, gagnante du 2e prix du concours d'affiches recevant des mains de Thérèse Doré, rédactrice en chef de L'Aquilon, un beau livre en français.

Mon passe-temps préféré

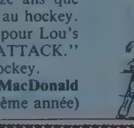
Bonjour,
Mon passe-temps préféré est d'être en compagnie de mes amis et de mon ami favorit. Nous regardons les films, et nous jouons aux cartes ensemble. En hiver, on se promène en ski-doo. En été on aime aller à Pine Lake pour nager et faire des picniques.

Marnie Martin
(12iéme année)



Cher ÇA VA,
Je suis canadienne et je suis une danseuse de jazz. J'ai pris des leçons de danse pendant onze ans. Maintenant, j'enseigne une class de danse. je trouve ça très agréable!

Sincèrement,
Deidre A. Gillis
Ft. Smith, T.N.-O.
12(ième année)

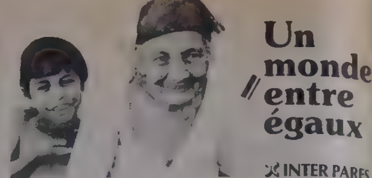


Bonjour!
Je m'appelle Don. Ça fait quinze ans que j'habille à Fort Smith. J'aime jouer au hockey. Mon père, mon frère et moi jouent pour Lou's Blackhawks. On s'appelle le "MAC ATTACK." Ça fait douze ans que je joue au hockey.

Don MacDonald
(12ième année)

Ceux et celles qui ont gagné un T-Shirt NUTRIX, ne désespérez pas! Ils arrivent, ils arrivent. . . .





Un monde entre égaux
INTER PARES

Nicaragua: Semer la révolution

Saundra était la jeune maman d'un bébé de 7 mois lorsque la garde nationale de Somoza bombarda son quartier de Managua pendant deux semaines au cours de l'insurrection finale de 1979.

Sept ans plus tard, elle termine ses études en agronomie à l'institut supérieur d'études agricoles. Au cours des deux prochaines années, elle vivra avec les membres de la coopérative de Buena Vista, dans des conditions difficiles et sous la menace constante des contras, dans la jungle isolée le long du Rio San Juan (rivière qui sépare le Nicaragua du Costa Rica). Elle y poursuivra ses recherches sur la "raicilla", plante tropicale d'une grande valeur médicinale. Elle apprendra aux campesinos à conserver, à améliorer et à produire les meilleures variétés de raicilla, assurant ainsi une importante source de revenu à la coopérative et créant une nouvelle activité économique pour le pays.

Pendant ses études, Saundra faisait partie d'une équipe de jeunes agronomes formés pour mettre en oeuvre le Programme de ressources génétiques du Nicaragua. Ce programme (REGEN) a été créé pour appuyer la réforme agraire en diminuant la dépendance du pays en ce qui concerne l'importation des graines de semence coûteuses, et de valeur commerciale douteuse. Le programme tire profit de la grande variété de plantes que possède le Nicaragua, permet de diversifier la production et entraîne de nouvelles activités qui rapportent.

Le Nicaragua est le foyer biologique de quelques-unes des cultures les plus importantes au monde: maïs, fèves, cassava, avocats, tomates et piments. Mais comme la plupart des pays du tiers-monde, il a été pendant longtemps un pays importateur de graines de semences, ce qui a provoqué l'érosion des variétés traditionnelles de cultures locales et accru sa dépendance envers les pays industrialisés du Nord. Cette situation est un élément important qui accentue la vulnérabilité de son indépendance économique et de sa lutte vers l'autosuffisance alimentaire. À la fin de l'année 1984, avec l'aide d'INTER-PARES, le ministère de la Réforme agraire a créé le Programme de ressources génétiques pour améliorer et étendre la sélection, la production et la distribution de graines de semences.

L'exemple de Saundra révèle un autre élément important de ce programme: l'établissement d'une saine collaboration entre scientifiques et campesinos en vue de former les agriculteurs locaux à contrôler eux-mêmes la sélection et la conservation des graines.

Cette initiative innovatrice a permis au Nicaragua de devenir complètement autosuffisant dans la production de plants de cacao et d'exporter diverses variétés de fèves et de plants de coton vers d'autres pays d'Amérique centrale. Une très belle réalisation compte tenu de tous les autres problèmes du pays. Un bel exemple de progrès et de succès qui n'a pas encore modifié l'image populaire que les Nords-Américains se font de cette nation assiégée.



Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrivez: **Un monde entre égaux, INTER PARES**, 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario). K1R 7B9, ou téléphoner a (613) 563-4801.

L'Aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 6 vendredi 19 juin 1987 (mensuel)

Le rapport Bastarache

Stimuler la demande par une offre active de services

Par Thérèse Doré

Si pour certains, le plan de bilinguisme des Territoires du Nord-Ouest ne soulève pas de résistance, il ne provoque pas plus d'enthousiasme. Pourtant, la loi faisant des T.N.-O., des territoires bilingues est bel et bien là, et le gouvernement des T.N.-O. a accepté de s'y souscrire, et ce, avant le ler janvier 1990. L'entente sur les lois officielles votée en 1984 et retardée dans sa mise en oeuvre en 1986, doit devenir réalité tôt ou tard. Tant le gouvernement fédéral que territorial s'y sont engagés.

Devenir bilingue, non seulement représente des coûts élevés mais exige aussi une analyse des besoins, de la demande pour des services en français, et des fonctions de chacun des ministères/agences. Le gouvernement territorial a donc fait appel à un des plus grands experts constitutionnels en matière de droits linguistiques au Canada, Me Michel Bastarache, afin qu'il remette un rapport évaluant les limites des obligations légales découlant de la loi sur les langues officielles pour le gouvernement territorial, ses ministères et agences; et soumette des recommandations sur les modalités pour sa mise en oeuvre pour respecter l'échéancier de 1990.

M. Bastarache, pionner du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, a été entre autres directeur et président à la Société Nationale des Acadiens, professeur et doyen à la faculté de droit de l'université de Moncton, directeur général des langues officielles au Secrétariat d'état, vice-doyen de la Section du Common Law à l'université d'Ottawa, et exerce maintenant une pratique privée axée exclusivement sur les droits linguistiques. Récemment, il représentait la cause du Père Mercure à la Cour Suprême du Canada.

Le rapport Bastarache est basé sur une analyse démographique et tient compte des variables linguistiques et économiques (niveau de revenus secteurs de travail, etc.). On vise à identifier tant géographiquement que qualitativement la demande potentielle de services en français. Pour connaitre cette demande, Bastarache recommande qu'elle soit stimulée par une offre active des services du gouvernement territorial et ce pour quelques années. Après une période d'essai, l'offre pourra être révisée et ajustée à la demande réelle.

La façon dont procède M. Bastarache pour l'élaboration de son rapport se définit par la collecte d'information sur les fonctions des différents ministères. Un coordonnateur désigné par chaque ministre est chargé de répondre à un questionnaire et de fournir une série de documents se rapportant à son ministère et au personnel. Également, le gouvernement fédéral a prêté un agent, M. André Bujold, qui a pour tâche d'aider M. Bastarache à ramasser l'information et s'assurer de la collaboration des coordonnateurs. A ce niveau, seuls quelques ministères tardent à envoyer l'information, ou encore fournissent des renseignement qui sont dépassés. Cela a pour effet de retarder le travail de M. Bastarache qui tient à déposer les raports préliminaires detinés à chacun des ministeres pour la fin juin 87.

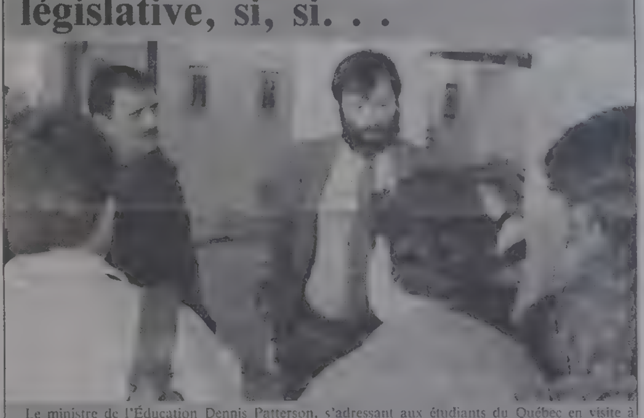
Suite à la réception de ces rapports, chaque ministère aura cinq semaines pour reagir, commenter, ou rectifier certaines informations. Si ces échéanciers sont respectés, le rapport final de M. Bastarache devrait être déposé devant le sous-ministre de culture et communications, M. Art Sorenson, au début septembre 87.

A quoi les franco-ténois peuvent-ils s'attendre en matiere de services en français, suite aux recommandations du rapport Bastarache? Bien que la décision reviendra au gouvernement territorial et au Secretariat d'état, les recommandations de Bastarache se veulent réalistes. Il recommande qu'au ministère de la Culture et des Communications soit mis sur pied une unité de traduction et d'interprétation au service des autres ministeres. Egalement, la création d'un bureau central d'information et de documentation pour informer le public des services disponibles.

Chacun des ministeres ou agences communiquant directement avec le public - par exemple Consommation et Corporation, Inspection de Mines, Division de la Décurité, Commission des licences et permis d'alcool etc. devra etre en mesure d'offrir le service au comptoir, et de fournir formulaires et documents. Pour la

Voir dépôt, page 5

Du français à l'Assemblée législative, si, si. . .



Le ministre de l'Éducation Dennis Patterson, s'adressant aux étudiants du Québec en visite à Yellowknife à l'occasion d'un échange étudiant. Ces derniers on pu assisté à une première dans les T.N.-O., lors le leur visite à l'Assemblée législative, le 27 mai dernier. Eh oui, M. Patterson et le député de Yellowknife-sud, Ted Richard, voulant démontrer que le français à l'assemblée ténoise, n'a pas la même considération que celle en l'Alberta, se répondaient du tact au tact tout en suivant fidèlement leur texte. Cette attitude "éclairée" de nos législateurs en a quand même surpris plusieurs . . . Dommage que les plus concernés se soient montrés en retard, l'ayant ainsi manqué . . . M. Patterson a jugé bon de répéter la séance devant le groupe lorsqu'il les a rencontré dans le Hall de l'Assemblée. Une occasion de plus pour pratiquer son français et d'informer les visiteurs au sujet du protocole des ententes bilatérales en matière d'éducation, des types de programmes offerts et des activités culturelles francophones dans les écoles des T.N.-O.!

Le français à Hay River . . . rien n'allait plus

Par Thérèse Doré

Hay River est une petite communauté d'environ 3000 habitants. Près d'une quarantaine de familles francophones y vivent. Au niveau scolaire, seuls des cours de français langue seconde sont disponsibles aux enfants francophones. A l'école primaire Princess Alexandra, le français était enseigné à la 2e et 3e année jusqu'à ce qu'il soit retiré du programme en avril dernier. La responsabilité de cette décision relève d'une mésentente avec la commission scolaire, le syndicat et le ministère de l'Éducation. La tâche de professeur était assurée par une assistante à l'enseignement. Celle-ci, loin d'être incompétente, assumait une charge de professeur sans en avoir le salaire. Le Northwest Territories Teachers Association (NWTTA), désirant réparer cette injustice s'est vu coupé l'herbe sous le pied par la commission scolaire, celle-ci préférant régler l'affaire d'un coup de pouce en démettant tout simplement l'assistante de ses fonctions. Résultat: fini le français pour le reste de l'année, quant à l'année prochaine, on verra. Cependant, personne n'avait vraiment prévu la réaction des parents . . . Ceux-ci en petit comité ont vite fait boule de neige en faisant ciculer une pétition demandant le rétablissement des cours de français pour l'année scolaire 87-88. Près de 300 signatures sont venues appuyer leur revendication. Réaction du Superintendant, M. Grimm; les cours reprendront en septembre, et qui plus est, un professeur qualifié en assumera la tâche de la lère à la 3e année.

La politique du ministère de l'Education concernant les assistants de français est bien simple. Pas de professeur qualifié, pas d'assistant. Pas de demande du superintendant, pas d'assistant non plus. Mais une fois les deux conditions remplies, les chances sont que l'école puisse profiter de ses services. L'avantage d'avoir un assistant pour la commission scolaire est double: meilleur

Voir parents, page 5

Sommaire

Météorologiquement vôtre

La météo populaire, suite et fin

Par Gilles Brien du bureau meteo d'Iqaluit

Les premiers météorologues furent sans doute les bergers et les pêcheurs. Ceux-ci apprirent tôt à associer la forme des nuages au temps sans savoir pourtant comment ces mêmes nuages se formaient. Au cours des siècles, de nombreuses croyances populaires virent le jour. Ce que l'on surnomme la météo populaire prit naissance en associant le temps qu'il fera au comportement des betes ou bien à la température qui prévalait au 3ième jour du mois ou à certaines dates anniversaires de personnages religieux. Du genre "pluie à la St-Valentin, beau temps à la Saint-Glin-Glin", ces croyances ont conservé, encore aujourd'hui, de fervents adeptes. Il est toutefois possible en observant certains paramètres météorologiques de prévoir des changements d'humeur dans la température à brève échéance. Voici quelques uns de ces signes météorologiques qui permettent de prévoir dans une certaine mesure le temps qu'il fera.

Attendez-vous à un temps nuageux et incertain lorsque:
- la pression atmosphérique baisse.
- la température nocturne est plus élevée que d'habitude.
- les nuages se déplacent dans des directions différentes à différentes altitudes.

Attendez-vous à la continuation du beau temps lorsque:
- le soleil couchant est comme boule de feu que vous pouvez regarder directement.
- les nuages se dissipent après 3 ou 4 heures de l'après-midi.
- la brume du matin se dissipe dans les deux heures qui suivent le lever du soleil.

Attendez-vous à des averses ou des précipitations persistantes lorsque:
- le vent souffle d'un point entre le sud-est et le nord-est et que la pression diminue.
- des nuages d'orages se forment dans un vent du sud ou du sud-est.
- des cumulus se forment rapidement en début d'après-midi le printemps ou l'été.

COMMUNIQUÉ

L'APFHQ perd un de ses membres fondateurs

L'Association de la presse francophone hors Québec apprenait vendredi le 22 mai, le décès de M. André Piolat, éditeur du Soleil de Colombie à Vancouver. Agé de 74 ans, M. Piolat s'est éteint à la suite d'une longue maladie. "Non seulement l'APFHQ perd un de ses membres fondateurs, mais elle perd également un ardent défenseur de la presse écrite", déclarait M. Roland Pinsonneault, président de l'Association.

A titre d'éditeur membre de l'APFHQ de 1976 à 87 et vice-président de celle-ci au cours de l'année 79-80, M. Piolat eut constamment à coeur de promouvoir le fait français en milieu minoritaire par la présence de la parole écrite.

Il fut l'un des initiateurs qui préconisèrent la mise sur pied de la Fondation Donatien Frémont, organisme à buts charitables, voué à la relève journalistique dans la francophonie hors Québec.

En homme d'affaires avisé, il préconisa également la mise sur pied d'une agence de représentation commerciale pour les journaux membres de l'APFHQ.

Forte de tous ces acquis, la presse francophone connut un développement accru et en une dizaine d'année, les membres de l'APFHQ passèrent de 12 à 23.

Lors de leur dernière assemblée annuelle tenue à Edmonton en 1986, M. Piolat était fait membre honoraire de l'Association et à partir de 1987 l'APFHQ décernera annuellement le Prix d'excellence André Piolat à un journal membre qui se sera distingué au cours de l'année précédente.

"Les franco-colombiens perdent leur bâtisseur de la presse écrite; mais l'oeuvre qu'il a démarrée lui survivra pendant encore très longtemps"; concluait M. Pinsonneault.



ÉDITORIAL

L'accord constitutionnel du 3 juin
Un avenir incertain pour les minorités collectives

Au lendemain de l'accord du lac Meech, la réaction du gouvernement territorial a principalement porté sur l'unanimité requise des 10 provinces et du fédéral quant à la création d'une nouvelle province. Citoyens de 2e classe, affront à la démocratie, traitement inégal pour les résidents des Territoires étaient les principaux commentaires des membres de l'Assemblée législative. Il est vrai que suite à l'accord constitutionnel du 3 juin, pour devenir une province (ou deux si la division devient réalité un jour), les T.N.-O. devront réussir à obtenir l'accord unanime de leurs futurs partenaires. Il est également vrai qu'aucun juge des T.N.-O. ne pourra siéger à la Cour Suprême du Canada à moins de se retrouver sur une liste provinciale . . . Ce qui risque d'être fort improbable. Situation similaire pour Sénat. Alors que présentement se joue en Cour le statut des territoires du Yukon dans l'affaire St-Jean (à savoir si un gouvernement territorial est une institution fédérale ou non), c'est au concept de minorité collective, à notre sens, qu'il faut s'arrêter.

L'accord du 3 juin représente pour les minorités de langues officielles et autochtones une crainte beaucoup plus grande qu'un futur statut pour les territoires. D'ailleurs, pour que ce ceux-ci puissent y accéder, encore faut-il qu'ils prennent le contrôle de leur économie et de leurs ressources naturelles, ce qui n'est pas encore le cas.

Les minorités francophones hors Québec et autochtones partagent ceci en commun. Réparties à travers le pays, elles aspirent à survivre et résister à l'assimilation. Bien qu'il serait irréaliste de parler d'autonomie gouvernementale pour les francophones hors Québec, ils ne veulent pas moins être impliqués au niveau juridique quant à leurs droits linguistiques droits scolaires. Les autochtones quant à eux, aspirent à une forme de gouvernement et à la protection de droits encore mal définis. L'accord du 3 juin permet-il d'entrevoir un avenir pour ces groupes moins sombre que la réalité?

La francophonie hors Québec se définie comme une collectivité, un groupe partageant une même langue et culture. Sa crainte majeure est de voir le peu d'acquis s'effriter par les législations provinciales. Seule la loi fédérale sur les langues officielles offre un minimum de garanties linguistiques. Dans le texte de l'accord du 3 juin, la notion de collectivité se substitute à celle d'individu. De Canada français et anglais de la version du lac Meech, on passe à celle de Canadiens d'expression française et anglaise dans la version finale. Par le fait même, le terme de dualité canadienne se trouve dilué dans celui de personnes s'exprimant dans l'une ou l'autre des langues officielles. Reconnaître ce fait revient à dire quoi finalement, sinon nier le concept de collectivité?

Egalement, le Parlement du Canada et les provinces ont le rôle de protéger cette (pseudo) dualité (par. 2). Quelle genre de protection peut-on offrir aux francophones hors Québec contre l'assimilation alors qu'au par. 4, les provinces peuvent aller dans l'autre sens puisque leurs pouvoirs législatifs ne sont pas limités par cette protection? Comment protège-t-on des individus, sinon que par des lois?

Divisés, les groupes autochtones s'entendent néanmoins sur la volonté de voir un jour leurs droits enchassés dans la constitution canadienne afin de contrer la menace émanant des gouvernements provinciaux. Après l'échec du mois de mars 87, peut-être que la présence du Québec lors de futures conférences constitutionnelles sur les droits autochtones apportera espoir de nouveau. N'ayant ni perdu, ni gagné quoique ce soit au lendemain du 3 juin, les authochtones constatent que le fédéral et les provinces ne font que remettre à demain ce qu'ils voudraient voir aujourd'hui sur la table constitutionnelle.

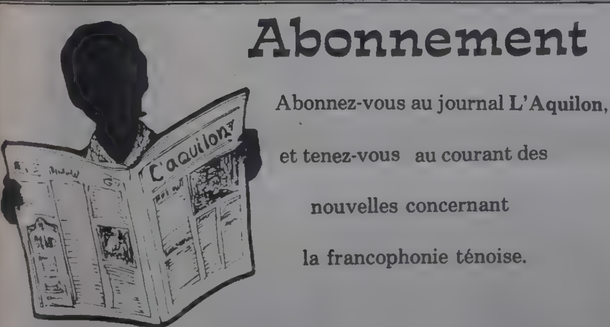
Alors qu'avec l'accord, on voit s'accroître les pouvoirs des provinces, les craintes appréhendées par les francophones hors Québec et les groupes autochtones à cet égard, doivent chercher assurance vers le gouvernement fédéral . . . A quel degré cette assurance se manifestera-t-elle? . . . Reste à voir. Et tous deux, francophones et autochtones doivent faire face à un facteur que personne ne contrôle et qui, à longue échéance, intensifie le phénomène de l'assimilation et dont aucun accord ne peut offrir de garantie, . . . le temps.

Quelques arpents de pièges canadiens français

La Fédération des Jeunes Canadiens français mijote au cours de l'été un projet tout à fait spécial . . . sur la francophonie du Canada. Pour ce faire, ils ont besoin de l'aide de tous les francophones habitant au pays. Vous connaissez sûrement le jeu familial "Quelques arpents de pièges" (Trivial Pursuit), eh bien on veut en faire une version franco-canadienne. Les catégories porteront sur des personnalités, organismes, théâtre, musique, poésie, festivals, athlètes, universités, événements historiques, ou tout autre fait cocasse en rapport avec des francophones autant du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique que des T.N.-O. Si vous avez des idées de questions (accompagnées des réponses), veuillez les faire parvenir à **L'Aquilon**, C.P. 1325, YK. X1A 2N9, avant le 15 août 1987.

Pour ceux et celles qui auraient besoin d'un coup de pouce, voici quelques questions mettant à l'épreuve vos connaissances franco-ténoises:

1) Qui a été la fondateur de la première troupe de danse canadienne française des T.N.-O., les Cotillons sur neige?
2) En quelle année fut introduite la loi sur les langues officielles aux T.N.-O.?
3) Quel était le nom de l'émission française diffusée sur les ondes CBC North de 1981 à 1985?
4) Photographe, ce prête originaire de la France, s'est intéressé aux questions Dene. Il a écrit un livre intitulé "As long as this land shall last".
5) Combien d'associations locales regroupe l'Association culturelle franco-TéNOise?



Abonnement

Abonnez-vous au journal L'Aquilon,

et tenez-vous au courant des

nouvelles concernant

la francophonie ténoise.

12 numéros par année:
Individu: $15.00
Institution/Agence gouvernementale: $25.00
Cochez la case appropriée
Oui, je renouvelle mon abonnement ☐

numéro d'abonné: ______________

Je suis un nouvel abonné ☐

Nom: ______________

Adresse: ______________

____

Code postal: __________ Tél: __________

Abonnez-vous pour deux ans ou trois ans et profitez de notre rabais!

Deux ans/24 numéros: Individu: $25.00
Institution: $45.00

Trois ans/36 numéros: Individu: $35.00
Institution: $65.00

Retournez ce coupon à:

L'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9
(403-920-2919)

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré

Publicité: Denise Canuel
(403) 920-2919

Correspondant/publicité à Iqaluit:
Gilles Brien (979-6500)
(979-5854) Travail

Collaborateurs:
Gilles Brien, Ginette Boulanger, Denise Canuel, Dudley Cordel, Bruno Croft, Maryse Delisle, Madeleine Fontan, Ari Laurel

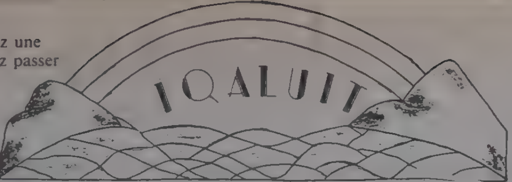
L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Aux gens d'Iqaluit

Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500) (979-5854)

Le français à Iqaluit . . . des gains appréciables

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le premier lundi de chaque mois se tient au Navigator Inn, une réunion publique de l'Iqaluit Education Council (I.E.C.). L'I.E.C. est composé d'une dizaine de membres, tous inuits à l'exception d'un ou deux anglophones, et a le pouvoir décisionnel sur l'éducation à Iqaluit. La section éducation de l'Association francophones d'Iqaluit présentait le dossier de l'enseignement du français lors des réunions de mai et juin.

Lundi le 11 mai, il faut souligner l'apport de Dennis Patterson, ministre de l'Education, à la cause des francophones. Après une présentation improvisée de l'Association, il a judicieusement mis en évidence les similitudes entre les besoins de l'enseignement du français et de l'inuktitut. Le ministre Patterson soulignait que les deux minorités linguistiques devaient travailler de concert afin d'obtenir de meilleurs services. Dans l'ensemble, les francophones et les inuits doivent se considérer comme des coéquipiers, et non des rivaux, pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement de leur langue maternelle.

Tout porte à croire que le discours de Dennis Patterson a porté fruits. Lors de la réunion du 2 juin, l'Association gagnait les points revendiqués. L'année prochaine, les parents recevront les plus importants messages de l'école primaire Nakasuk en français. Pour la sécurité des enfants, les annonces à l'intérieur de l'école seront dites dans les trois langues. Les nouveaux locaux de français se situeront près de la bibliothèque qui assurera la mise à jour des livres d'expression française.



Par Gaboury

Ce même 2 juin, l'Association recevait un telex de Dennis Patterson annonçant que l'Honorable David Crombie accèdait aux demandes francophones. **En principe** cela signifie que l'an prochain dans les écoles, il y aura trois professeurs de français (deux pour le primaire et un pour le secondaire), un assistant-professeur de français pour le primaire, plus la somme de $12,000.00 pour supporter les programmes de français et le perfectionnement des enseignements. Le telex de Patterson représente une victoire morale. Seule la réception des fonds du Secrétariat d'Etat confirmera l'avancement du dossier de l'éducation en francais.

Malgré ces développements prometteurs, le travail est loin d'être fini. L'Association francophone d'Iqaluit, section éducation, devra consolider son mode de fonctionnement pour assurer sa crédibilité. Un travail énorme a déjà été accompli et on peut malheureusement percevoir l'essoufflement de certains promoteurs du dossier. Les parents sont fortement invités à s'impliquer et à redonner de la vigeur à leur association. Avec le support des parents et l'appui de Dennis Patterson, la permanence de l'éducation de qualité en français peut devenir une réalité.

Les drogues et les jeunes

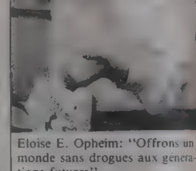
Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Invitée par le Comité pour la Journée Internationale des Femmes, Eloise E. Opheim, conférencière et co-fondatrice de P.R.I.D.E. CANADA (Parent Resources Institute for Drugs Education), rencontrait les étudiants et les intervenants sociaux à Iqaluit du 25 au 27 mai dernier. P.R.I.D.E. CANADA est un organisme à but non lucratif fondé en 1983 à Saskatoon, Saskatchewan. Ses membres sont des bénévoles qui offrent une banque de ressources aux parents faisant face à un problème de drogue chez leurs enfants.

Mais qu'est-ce qui a poussé une jeune grand-mère un peu timide comme Mme Opheim à s'impliquer socialement? Sans doute son amour de la vie et sa confiance dans l'avenir. Son combat n'est pas de lutter contre le trafic international comme de permettre aux générations futures de vivre librement sans l'esclavage des drogues et alcools.

L'accent est mis sur la prévention par l'éducation des parents et des enfants. Le dialogue ouvert est la meilleure arme dont les parents disposent contre toutes les formes de délinquances chez les jeunes. Les parents doivent être conscients que de subtils changements de la personalité peuvent parfois indiquer que le jeune consomme de la drogue.

En cas de problème de drogue ou d'alool, les parents doivent réagir sans paniquer. Jouer à l'autruche n'est pas plus une solution que les crises de larmes et les menaces. L'enfant tente par toutes sortes d'expériences, bonnes ou mauvaises, de se prouver qu'il devient adulte. Il faut confronter le jeune et ne pas céder au chantage dont il pourrait faire usage.



Eloise E. Opheim: "Offrons un monde sans drogues aux generations futures".

Mme Opheim propose comme première démarche de passer un "contrat" avec l'enfant. Le jeune doit s'abstenir de toucher aux drogues durant 3 mois. S'il n'y a pas de changements au bout de ces trois mois, les parents doivent demander de l'aide extérieure. Pour l'instant, les services de P.R.I.D.E. CANADA sont exclusivement en anglais. Les francophones peuvent toutefois faire appel aux travailleurs sociaux de leur communauté ou encore s'adresser aux Alcooliques Anonymes.

Tout doit se faire dans le plus grand respect possible. Les parents doivent respecter les efforts des jeunes pour s'en sortir. En contre partie ils doivent exiger, comme disait Eloise E. Opheim, que "l'on respecte leur droit de ne pas avoir de drogue dans leur maison, leur voiture et l'école que fréquentent leurs enfants". Et plus que tout, les parents doivent être des exemples vivants pour les jeunes, afin que cesse la destruction des générations futures par les drogues et alcools.

Pour gagner il faut participer

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Pour sa participation au **Programme de sensibilisation à la lecture** de l'Association Canadienne d'Education de Langue Française (ACELF), Jolène Lessard (1ere année) s'est mérité un des dix prix tirés au début de chaque mois. Pour participer, il faut lire une oeuvre d'un auteur canadien d'expression française et en faire le résumé. Ce programme vise à développer le goût de la lecture d'oeuvres canadiennes-françaises chez les jeunes francophones. Chaque gagnant reçoit un prix en volumes d'une valeur approximative de vingt-cinq dollars.

Pour plus de renseignements, s'adresser à:
L'Association Canadienne d'éducation de langue française
Programme de sensibilisation à la lecture
"Le livre du Pays"
1700, rue Sheppard
Sillery, Quebec
G1S 1K6



Jolène Lessard en compagnie de son professeur de français Martine Leclerc.

INFORMATION

1987: Année de la Francophonie en Amérique

Montréal,
— Profitant de la tenue à Québec en septembre du Sommet des chefs d'État et de gouvernements francophones, une cinquantaine d'organismes ont proclamé 1987, "Année de la francophonie en Amérique".

Les représentants des francophones d'Acadie, du Canada français, des États-Unis et du Québec, ont mis la main à la pâte. Ils se sont donnés pour mandat de coordonner un programme d'activités et de rencontres sur l'ensemble du territoire nord-américain tout au long de l'année 1987, afin d'affirmer la présence dynamique des francophones et de valoriser le fait français en Amérique.



RASSEMBLEMENT DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE

Au cours d'une conférence de presse, le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Yvon Fontaine, le vice-président de l'Assemblée des Franco-Américains, M. Réal Gilbert et le président du Secrétariat permanent des peuples francophones, M. Philippe Sauvageau ont dévoilé un premier volet de trois projets figurant parmi les plus importants prévus dans le cadre de l'Année de la francophonie en Amérique.

L'un d'entre eux constituera la contribution des communautés au contenu du Sommet des chefs d'État et de gouvernement: il s'agit d'un grand rassemblement, au cours duquel des projets bien concrets seront élaborés, puis soumis aux gouvernants. Par exemple, les participants étudieront la mise sur pied d'un canal nord-américain de télévision éducative et de réseaux d'échanges culturels.

Pour assurer la réussite de l'événement, prévu pour la fin juin, plusieurs des 50 organismes regroupés au sein du Rassemblement des Francophones d'Amérique (la structure de coordination de l'Année de la francophonie) tiendront leurs assises officielles simultanément, à Québec. Les participants entreront ensuite en plénière commune, où seront adoptés les projets à soumettre ultérieurement aux chefs d'État.

Enfin, une exposition permanente et itinérante sur l'Amérique francophone sera mise sur pied avec la collaboration des organisateurs du Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones et de plusieurs organismes, dont l'Université du Québec. Abordant les questions démographiques, l'histoire et la réalité contemporaine de la francophonie d'Amérique, l'exposition ouvrira ses portes pendant le Sommet de Québec, puis sera transportée à travers l'Amérique pendant les mois qui suivront.

Le dépôt du rapport prévu pour septembre 87

santé, on pourrait voir certains hôpitaux et services d'urgence être désignés bilingues, alors qu'un réseau spécial devrait être créé pour les services sociaux (services de counselling, par exemple).

Au ministère de la Justice, la recommandation principale est la création d'un cadre francophone complet (avec juge, procureur, greffier et sténographe bilingues formant une équipe volante, travaillant tantôt en français, tantôt en anglais). Aussi est recommandée la mise sur pied d'une section française au sein de la Division Législative, responsable de la traduction des lois et ordonnances. Néanmoins, il faut attendre le dépôt du rapport final pour avoir une meilleure idée des services en français à venir.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) suit de près ce dossier. Ayant demandé d'être intégrée au processus de consultations formelles, l'A.C.F.T. voit ses interventions majeures au niveau du processus de sensibilisation du public et d'information qui va suivre le dépôt du rapport final et précéder la mise en oeuvre de la loi. En d'autres mots, le jeu politique entre les différents acteurs, le Secrétariat d'état, le gouvernement des T.N.-O., et l'A.C.F.T. va commencer lors du dépôt du rapport Bastarache en septembre 87. Il faudra non seulement s'entendre sur ce qu'est le minimum de services en français à offrir, mais aussi sur le montant d'argent que le Secrétariat d'état aura à dépenser. La partie ne fait que commencer!

Les parents devraient exiger plus

qualité d'enseignement (avec un professeur, s'entend) et économie de salaire car le Secrétariat d'état en défraie les coûts presqu'en totalité (le salaire est de 15 à 17,000 environ). Sans professeur, l'économie est encore plus grande?!!! Dans cette affaire, les compétences de l'assistante renvoyée n'ont jamais été remises en question. C'est la décision de la commission scolaire et de son attitude face au français qui le sont. Une attitude d'indifférence extrême, comme si le français ne comptait pas autant qu'une autre matière. Plusieurs professeurs de français doivent travailler dans des conditions beaucoup plus difficiles que leurs confrères anglophones, ne serait-ce qu'au niveau des ressources . . . et toujours cette attitude de "je m'en foutisme" qui est loin d'être motivante, surtout en français langue seconde. Règle générale, la qualité d'enseignement en prend pour son rhume et le roulement de personnel en français devient phénomène courant.

Dans le cas qui nous intéresse, les parents ont pris les devants, et la communauté a appuyé sans réserve leurs demandes parce que légitimes. Le problème est qu'à chaque année, le suspens recommence . . . qui sera coupé et de combien . . . Pourtant, si directeurs et commissaires se demandent encore si le français est nécessaire, peut-être devraient-ils consulter plus souvent les parents qui eux, comprennent que dans un Canada bilingue, les cours de langue seconde sont une priorité.

Rejointe au téléphone, Mme Yolande Current, principale initiatrice de la pétition, nous affirmait que la promesse du retour de français tient toujours . . . Le 24 juin prochain, plusieurs francophones et parents se réuniront à l'occasion de la St-Jean Baptiste, afin de discuter d'un projet d'une association francophone, d'un comité de parents francophones ou encore d'une unité de Canadian Parents for French. Bien qu'on peut s'interroger sur le choix de l'invité afin de leur prêter assistance - ils ont fait appel à M. André Bujold, responsable de la mise en oeuvre du français dans les ministères territoriaux - il aurait peut-être été plus opportun de rencontrer une personne du ministère de l'Éducation, du Secrétariat d'état ou de l'Association franco-TéNOise. Néanmoins, leur volonté d'obtenir ou dans ce cas-ci, de maintenir le français est honorable. Il semble que lorsque les parents bougent, l'air se déplace à plusieurs endroits. Le problème reste à bouger et faire bouger les autres dans le même sens. . .

LE COIN DES JEUNES

Le festival français de Yellowknife, un succès

Pas moins de 500 parents s'étaient assemblés dans le gymnase de l'école William McDonald le 4 juin afin de voir performer leurs enfants en français.

Les jeunes musiciens de l'orchestre de William Mc. ont pu faire patienter les enfants entre deux numéros.

Chants,

Les lère et 2e années de l'école St-Joseph ont chanté d'un façon toute particulière la légendaire "Alouette".

théâtre,

La piécette "L'hôpital Guéritou", exécutée par la 6e année de Mildred Hall a démontré que faire du théâtre dans une langue seconde est amusant et pas si difficile.

musique,

"The frog song" de R. Charlebois clôturait la soirée. Les 8e année-immersion ont montré qu'ils savaient "swinger" eux aussi.

danses

Cette jeune demoiselle suit avec attention les nombreux numéros lors du spectacle.

Deux milliards de macarons par année

La production annuelle de macarons en Amérique du Nord devrait dépasser le cap de deux milliards en 1987. Les collectionneurs en sont ravis. C'est un record.

Le CLUB INTERPROVINCIAL 2001, organisme sans but lucratif fondé en 1985 dans Vaudreuil-Soulanges brise aussi des records. La direction du club prévoyait enregistrer son 2000e membre en déecembre 1987. Et voilà que c'est déjà fait depuis le 19 janvier dernier.

Incroyable . . . un petit regroupement de collectionneurs de macarons à l'échelle municipale fait boule de neige passe à l'échelle régionale, puis provinciale et enfin à l'échelle nationale et ce en moins de deux ans.

Réunissant les collectionneurs francophones de Terre-Neuve à la Colombie Britanique depuis la fin de l'annéee 86, le CLUB INTERPROVINCIAL 2001 grossit à vue d'oeil.

L'objectif initial, étant bien sûr, l'échange d'idées et de macarons, n'a pas été oublié. Depuis l'ouverture, le club a ajouté un système de "pen pall" qui permet à un membre de correspondre avec un autre à plus de 500 km de chez lui. Un peu plus tard, un autre système gratuit fit surface: un service d'annonces classées.

Des petits clubs se forment un peu partout dans les écoles et attendent les dernières nouvelles du grand club. Les membres bénéficient d'un système de bonus exceptionnel et peuvent gagner jusqu'à 100 macarons gratuits durant la première année.

Le tirage annuel du fameux bas de Noel, (d'une valeur de $249.00), rempli de macarons de luxe, en incite plusieurs à se joindre au club. Une visite annuelle à l'atelier est permise et les membres sont assurés d'un escompte de 75% sur les achâts.

La lettre mensuelle (Info 2001) est une brique d'information touchant l'historique du macaron, la fabrication, l'échange, la vente et une foule de détails intéressants provenant des membres à travers le pays.

Au Canada, une personne sur cinq collectionne les macarons. Le sondage de 1985 l'avait prouvé . . . il existait un besoin de regrouper ces cinq ou six millions d'individus aux intérets communs. Suite à ce sondage, est né le seul club de collectionneurs de macarons en Amérique du Nord.

Les projets du club à court terme: enregistrer le membre 3000 avant décembre 87. A moyen terme, on espère traverser la frontière canada-américaine et à plus long terme, faire du CLUB INTERPROVINCIAL 2001, le plus grand club au monde. ET BRAVO VAUDREUIL-SOULANGES.

Pour recevoir plus de renseignements ou pour devenir membre, il suffit de faire parvenir une enveloppe adressée et affranchie au: CLUB INTERPROVINCIAL 2001, Boite 157-RR2, 4870 boul. Harwood; Hudson, Qué. J0P 1H0.

Un jour à la fois et un peu à chaque jour, mais ce peu. . .

P.S. Collectionner des macarons c'est contagieux! Attention.

Yellowknife vous accueille cet été

Par **Dudley Cordell**

Vous connaissez la petite cabine de bois rond située notre l'Hotel de ville et la salle de curling. C'est la cabane touristique de Yellowknife. Autrefois près de la mine de Giant, elle servait pendant les années quarante à garder de la *dynamite*. Depuis 1980, elle est vouée à offrir de l'information aux visiteurs et vacanciers venus découvrir Yellowknife et les environs.

Le cabine touristique accueille les touristes à partir du 1er juin jusqu'au 28 août. Elle est ouverte sept jours par semaine de 10 hres à 19 hres. On peut y trouver toutes sortes d'informations concernant les activitées qui se passent en ville et dans les environs.

Près de 25 à 30 personnes viennent visiter ce centre touristique par jour. On s'attend à ce que ce nombre augmente d'ici la fin juin, alors que la saison touristique atteint son sommet. Aussi, cette année, étant donné l'essor de l'industrie du tourisme dans les T.N.-O., on prévoit une augmentation considérable du nombre de touristes. Jusqu'à maintenant, on a reçu des visiteurs provenant des dix provinces canadiennes, de plusieurs états américains et de huit pays européens. Pour plus d'infomrations, appelez le (403) 920-4944. Le personnel se fera un plaisir de vous servir.



La cabine touristique de Yellowknife est aussi l'un des rares monuments historiques en ville.

Visite du ministre Jean Charest



Pour la première fois, le Ministre d'État à la Jeunesse, M. Jean Charest venait faire un tour dans les T.N.-O. Se disant impressionné et prêt à revenir, M. Charest rencontrait des groupes de jeunes, femmes et hommes d'affaires afin de récolter quelques commentaires sur le nouveau programme destiné à la Jeunesse. Il mentionnait en conférence de presse le manque de consensus national sur ce que sont les problèmes reliés aux jeunes.

Egalement, il espère organiser pour cet automne une conférence fédérale-provinciale afin que les ministres puissent discuter des mécanismes de transition entre l'école et la marché du travail, de plans de formation professionnelle, de programmes coopératifs et d'une possible politique de plein emploi pour les jeunes de 16 à 20 ans. Ce sont les principaux points qui seront abordés dans le futur programme destiné à améliorer la situation des jeunes au Canada.

Pour ceux et celles qui désireraient se renseigner sur les programmes, services et ressources destinés aux jeunes et financés par le gouvernement fédéral, vous trouverez toute l'information s'y rapportant dans le nouveau guide, PALMARÈS. Y est disponible aussi une liste d'adresses pratiques de différents ministères ayant des programmes jeunesses. On peut se le procurer gratuitement en écrivant au Ministère d'État-Jeunesse, 140 Promenade du Portage, Ottawa-Hull, K1A 9Z9.

SOCIÉTÉ

Les T.N.-O.; à l'heure du SIDA

Par Thérèse Doré

En 1986 aux T.N.-O., pas moins de 2,000 cas de maladies vénériennes étaient déclarés aux autorités médicales. Ce nombre représente 4% de la population. Le groupe d'âge le plus touché: les jeunes de 15 à 30 ans. Autre chiffre qui fait réfléchir; en 1986 dans la région du Baffin, près de 34% des enfants nés avaient pour mère une jeune fille de 18 ans et moins. Le moins que l'on puisse en déduire est que dans les T.N.-O., la population est sexuellement active, et est autant concernée par un problème de l'heure et d'envergure mondiale, le SIDA (ou AIDS).

L'Organisation mondiale de la santé prévoit mettre en plan un programme d'un budget de $37.12 millions afin de prévenir la transmission du virus du SIDA en renforçant les programmes nationaux dans une centaine de pays. Au début juin, on reportait près de 51,535 cas dans 113 pays. Au Canada, le nombre de cas reportés se situait autour de 1,034 au 25 mai 87. Plusieurs programmes ont été mis en place afin d'informer la population sur le virus et la maladie du SIDA. Le SIDA se propage par un virus transmissible par des contacts intimes impliquant des fluides tels que le sang et le sperme. Les T.N.-O. ne font pas exception et se préparent à lancer un programme de sensibilisation à travers tout le territoire. Le ministre de la Santé, Bruce McLaughlin, invitait au début du mois deux spécialistes afin de présenter aux membres de l'Assemblée législative en quoi consistait le programme SIDA-T.N.-O.

Le message des Dr. Barreto et Kinloch, respectivement épidémiologiste et agent médical pour les T.N.-O. à Santé et bien-être est clair: Eviter d'être infecté. L'information qui sera disponible sous peu dans toutes les langues des T.N.-O. se veut avant tout préventive. Elle répond aux questions à savoir comment se propage le virus, les moyens pour se protéger et recommande un changement dans le comportement sexuel des individus.

Rencontres d'un soir avec un étranger, pratiques bisexuelles et à partenaires multiples sont à déconseiller, sinon, elles doivent être pratiquées avec le minimum de risque. On parle ici de "safer sex". Le condom, selon les Dr. Barreto et Kinloch, est une des meilleures barrières contre le virus, surtout utilisé avec spermicide. Mais ils rappellent que son taux d'échec comme contraceptif (15%), prévaut comme moyen de protection. Ainsi, combiné avec une pratique sexuelle dite "sèche" (dry sex), son efficacité est grandement augmentée. On entend par pratique sèche une relation sexuelle sans échange ou contact avec le sperme ou le sang.

Quant au test du virus SIDA et le grand débat à savoir s'il faut tester toute la population, le Dr. Kinloch rappelait que la majorité des agences médicales dans le monde s'y opposait. Les raisons invoquées sont qu'à une grande échelle, le test perdait de son efficacité. Si le taux d'efficacité se maintient à 99% chez les groupes à hauts risques, il baisserait considérablement effectué sur toute la population et aurait pour conséquence de transmettre des résultats faussement positifs. Le Dr. Kinloch recommende donc que le test soit effectué pour le moment sur les individus à hauts risques, soit les homosexuels et bisexuels mâles, les usagers de drogues intraveineuses, les receveurs de transfusions ou produits sanguins, ceux et celles ayant des contacts sexuels avec des personnes de ces groupes ou des prostitués dans les villes du sud.

Le risque principal pour les T.N.-O. réside dans l'importation du virus par les hommes bisexuels ou qui fréquentent des prostitués lorsqu'ils voyagent dans le sud. Ils risquent alors d'être infectés et de transmettre le virus à leur femme ou partenaire régulier . D'où l'importance de se protéger et de bien connaitre son partenaire.

Pour encourager les personnes susceptibles d'être infectées à se faire tester, le programme SIDA-T.N.-O. prévoit l'installation d'unités de SIDA dans tous les centres médicaux des territoires. Le test consiste à prendre un échantillon de sang, pour être ensuite codé et envoyé dans le sud pour analyse. Les résultats seront gardés en toute confidentialité, nous assure-t-on. S'il s'avère négatif, il sera peut être recommandé dans certains cas de répéter le test dans six mois. S'il est positif, l'individu doit prendre les moyens afin de protéger les autres et s'attendre à ce que le SIDA se développe n'importe quand dans son organisme. On ne peut obliger personne à passer le test, seulement les spécialistes espèrent que les gens seront assez conscients pour se protéger contre la transmission du virus.



Le condom, utilisé correctement et avec un spermicide, s'avère une des meilleures barrières contre la transmission du virus SIDA.

Pour rejoindre le maximum de gens, on multipliera les moyens de communications. Affiches, pamphlets, trousses d'informations, annonces à la radio, télé, et journaux vont bientôt faire leur apparition, et ce dans toutes les langues des T.N.-O. Egalement, le ministre de l'Education, Dennis Patterson, annonçait récemment qu'une unité sur le SIDA sera ajoutée au programme de vie familiale et comencera à être enseignée à l'automne 87 à partir de la 3e année. Les parents désirant retirer leurs enfants du programme pour des raisons personnelles ou morales pourront se prévaloir de ce droit.

Des sessions d'informations seront organisées aux niveaux régional, municipal, des conseils de tribus afin que les leaders et personnes ressources dans les communautés puissent participer à la campagne de sensibilisation du ministère de la Santé. Rappelons - le encore, il n'existe aucune cure présentement pour guérir le SIDA, et une fois infecté, la mort s'en suit inexorablement.

Ce qu'il faut savoir sur le SIDA

Par Thérèse Doré

Le SIDA (ou "AIDS") est une nouvelle maladie. Découvert il y a près de huit ans, on pense que le SIDA s'est déclaré bien avant dans certaines régions d'Afrique. 36,000 cas ont été reportés aux EtatsUnis, 1,015 au Canada (dont un dans les T.N.-O.) au 14 mai 1987.Près de la moitié en sont morts.

Le SIDA (ou syndrome d'immuno-déficience acquise) est le résultat d'une infection provoquée par un virus connu sous le nom de virus d'immuno-déficience humaine (VIH). Il est généralement transmis par le sang ou le sperme. On peut l'attraper par des contacts sexuels, mais aussi par intraveineuse (usagers de drogues illégales intraveineuses qui partagent la même aiguille), par les mères infectées durant la grossesse ou à la naissance. Lors de relations sexuelles, le virus pénètre dans le sang par de petites ouvertures ou dommages situés dans les régions anales, vaginales ou au pénis. Le virus ne peut pas être transmis par de simples contacts physiques, touchers, poignées de mains ou par des objets en contact avec une personne infectée.

Certains groupes de la population se sont montrés plus susceptibles d'être infectés par le virus que d'autres. Ce sont ce qu'on appelle les groupes à hauts risques: les homosexuels ou bisexuels mâles, les usagers de drogues intraveineuses, les receveurs de transfusions et produits sanguins (hémophiles par exemple - à noter que ce groupe devrait voir ses risques diminuer car le sang servant aux transfusions est testé depuis 1985, et les contrôles sont de plus en plus efficaces), les partenaires sexuels des groupes cités précédement, les enfants nés de mères infectées.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement pour soigner le SIDA, mais on espère qu'un vaccin sera disponible d'ici cinq ans.

Les anticorps que nous possédons agissent sur les bactéries et non sur les virus. Nous nous remettons d'une maladie virale (grippe, rhume) parce que nous produisons des anticorps qui combattent l'infection. Les anticorps produits en réponse au virus du SIDA ne le tuent pas. le virus s'en prend à notre système immunitaire, c'est à-dire qu'il détruit notre capacité à combattre les maladies, et notre corps devient ainsi l'hôte pour une multitude d'infections.

Le SIDA n'est pas en fait une maladie mais un syndrome. Il détruit certaines cellules du système immunitaire et laisse l'organisme humain dans l'impossiblité de lutter contre des maladies qu'en bonne santé, nous n'attraperions pas. Ce sont la tuberculose, les diarrhées sévères, ainsi que de rares formes de cancers et de pneumonies. Lorsqu'une personne est infectée par le virus du SIDA, elle l'est pour la vie. Le virus peut être détecté par un test. Ce test permet d'identifier la présence d'anticorps réagissant au virus du SIDA. Il est effectif que de deux à six mois après le début de l'infection. La maladie peut se développer n'importe quand après une période d'incubation d'environ deux ans. Il n'existe aucun symptôme permettant d'identifier si l'individu est infecté

Eddie Greenspan à Yellowknife

Retour de la peine de mort: Que le Canada ne soit pas le premier

Par Denise Canuel

Les derniers mois ont vu revivre le débat sur la peine de mort, controverse souvent amère tant au niveau politique que social. Les membres du Parlement canadien seront bientôt appelés à se prononcer sur le retour de la peine capitale. Afin d'en discuter les implications sociales et économiques, l'Arctic PLEI Society (Arctic Public Legal Education Information Society), organisme à but non-lucratif, invitait samedi le 13 juin lors d'un souper bénéfice, Me Eddi Greenspan, avocat bien connu de Toronto.

Me Greenspan a démontré que les préjudgés sociaux répandus en Angleterre au 19e siècle, étaient en relation évidente avec le nombre de crimes punissables de peine de mort. Ces crimes, 200 environ, allaient de la haute trahison, à l'association avec des "gypsys", ou encore du vol à la tire. Certains des criminels passibles d'exécution n'étaient pas plus vieux que 10 ans. Quelques individus, à l'époque, ont tenté en vain de mettre fin à la peine de mort attribuée pour certains crimes. Mais, ils étaient rapidement désapprouver par les bons citoyens de l'époque qui voyaient en la peine de mort l'unique jugement valable pour dissuader les criminels et préserver les bonnes valeurs morales de la nation.

Me Greenspan mentionnait qu'avec le temps, la peine de mort a été abolie en Angleterre, sans apporter d'incidence majeure sur le taux de criminalité. Dans le débat du retour de la peine de mort au Canada (abolie en 1976), Greenspan soulignait que les arguments apportés par les groupes en faveur de la peine de mort sont les mêmes que ces bons citoyens anglais du 19e siècle.

M. Greenspan démontrait que la peine de mort n'est pas un si bon moyen de dissuasion, et qu'ell ne protège pas plus la société, mais devient plutôt un outil de revanche employée afin d'apaiser la haine et le désir de vengeance de la masse.



Me Eddie Greenspan présentait devant une foule de 50 personnes environ, ses arguments contre la peine de mort.

L'orateur ajoutait que 83% des meurtres sont des crimes passionnels ou reliés à la violence familiale. Or, rien ne démontre que la peine de mort agirait come moyen de dissuasion dans ces cas. La peine de mort n'est donc, à son avis, qu'un instrument de vengeance et un châtiment qui ignore les causes du crime et les forces sociales en jeu. En plus d'être inefficace comme moyen de dissuasion. M. Greenspan notait que le coût social entraîné par la peine de mort est plus élevé. Offrant l'illusion de sécurité à ses citoyens, la société peut s'avouer gagnante dans la bataille contre le crime et cesser toute lutte réelle contre la criminalité.

Me Greenspan poursuivait en démontrant les faiblesses des statistiques utilisées dans l'argumentation des groupes en faveur de la peine de mort, et même des groupes qui s'y opposent. L'art de manipuler les statistiques, expliquait-il, est fréquent et il y va dans l'intérêt du public de bien s'informer avant de conclure. Continuant dans cette veine, M. Greenspan s'en prenait aux politiciens en mentionnant entre autres, que 68% de la population canadienne veut le retour à la peine de mort, mais par opposition, 78% des Canadiens ne veulent pas le parti conservateur au pouvoir. Citant les paroles du philosophe politique, Edmund Burke, M. Greenspan voulait démontrer aux auditeurs le tort du politicien qui sacrifie son bon jugement au gré de sondages.

Le retour de la peine de mort soulève aussi de nombreux dilemmes; l'erreur classique d'un innocent condamné et exécuté, la qualité inférieure de représentants de la défense (jeunes avocats sans trop d'expériences) et aussi l'émergeance des inégalités sociales dans les jugements rendus avant 1962. Par exemple, les autochtones, les gens de couleur, ou appartenant à un autre groupe minoritaire avaient plus de chances d'être exécutés que les canadiens anglais ou français.

Au Canada, depuis 1867, il n'y a eu que deux cas de récidive meurtrière. Prévenir par la peine de mort s'avère plutôt inutile. Portant l'attention sur le cas d'Olson, Greenspan ajoutait qu'à son avis, ce cas était unique et ne devrait pas servir comme motif dans le changement de nos lois.

Pour renchérir sur l'inhumanité d'un tel débat, M. Greenspan expliquait qu'il est moins coûteux de garder un prisonnier à vie que de le condamner à la peine de mort. Il suggérait plutôt un changement dans les fonctions du Comité de libérations conditionnelles des meurtriers mais de référer les décisions à nouveau devant juge et jury.

Me Greenspan concluait que l'Etat devrait encourager le respect de la vie et sa préservation. La peine capitale va à l'encontre, selon lui, d'une telle maxime. Et aussi, que tout citoyen devrait s'interroger sur la qualité de la société qui pratique une justice d'homme des cavernes.

Evaluation du nombre de personnes infectées du SIDA

Etats-Unis, Canada, Territoires du Nord-Ouest

* Basée selon les évaluations américaines du pourcentage d'infection par groupes à risque

Groupes à risque	Pourcentage infecté	Nombre infecté Etats-Unis	Canada	T.N.-O.
Homosexuels ou bisexuels	15	1,345,500	67,275	67
Usagers de drogues intraveineuses	36	270,000	13,500	14
Hémophiles	62	8,970	449	0
Haitiens	4	41,700	2,085	2
Contacts hétérosexuels	0.1	14,400	720	1
Receveurs de transfusions sanguines	0.001	20,700	1,035	1
Risque inconnu	0.0004	64,200	3,210	3
Total		1,765,470	88,274	88

* Sivak SL, Wormsmer GP. How common is HTLV III infection in the Unites States? N Engl J. Med. 1985; 314: 1392

Ces chiffres sont des estimés concernant les personnes qui auraient le virus du SIDA. Les chiffres pour le Canada, sont basés sur ceux des Etats-Unis selon la moitié du taux s'appliquant aux Etats-Unis sur la courbe épidémique. Les chiffres se rapportant aux T.N.-O. sont basés d'après la moitié du taux canadien. La logique du raisonnement repose sur le fait que les T.N.-O. sont à une distance semblable à celle du Canada par rapport aux Etats-Unis sur la courbe d'épidémie.

Répartition du SIDA au Canada par catégorie à risque

Catégorie — **25 mai 87**

Adultes	vivants	morts	Total	%Total
Homosexuels/bisexuels mâles	444	406	850	83.7
Usagers de drogues intraveineuses	1	3	4	0.4
Receveurs de Transfusions sanguines	17	25	42	4.1
Régions particulièrement touchées	23	42	65	6.4
Partenaires hétérosexuels	13	13	26	2.6
Autres/inconnu	14	14	28	2.8
Total	512	503	1015	100.0

Enfants				
Parents à risque	4	11	1[illegible]	78.9
Reveurs de prosuits sanguins	3	1	4	21.1
Autre/inconnu	0	0	0	0.0
Total	7	12	19	100.0
Grand Total	519	515	1034	

Les régions particulièrement touchées comprennent les individus originaires des régions centrales d'Afrique, et d'Haiti. Quant à la catégorie autre/inconnu, ce sont les individus contaminés de façon inexplicable ou par un contact inusité.

Des étudiants de Brossard (Québec) en visite à Yellowknife

Par Bruno Croft

Du 22 au 31 mai, l'école William McDonald fut l'hôte de trente jeunes étudiants de l'école secondaire de Brossard, située en banlieue de Montréal. Il s'agissait de rendre la politesse à leurs homologues de Yellowknife qui s'étaient rendus dans cette province quelques semaines plus tôt.

Inutile de spécifier que le programme était particulièrement chargé. Au Québec, les étudiants de Yellowknife ont fait la navette entre Ottawa et la ville de Québec en passant par Montréal. Ils ont visité le Parlement canadien, l'Assemblée nationale du Québec, magasiné dans le centre-ville montréalais et assisté à un match de baseball au Stade olympique pour ne nommer que quelques activités.

L'expérience vécue au coeur du Canada francophone représente un événement marquant pour ceux et celles habitués de vivre au rythme du Nord depuis leur tendre enfance.

Et les étudiants du Québec alors? Comment imaginer la vie étudiante au Nord du 60e parallèle dans une ville située à la limite de la ligne des arbres?

C'est avec beaucoup de fébrilité que nos amis de Brossard ont débarqué à Yellowknife vendredi le 22 mai 1987. Ils ont passé la première fin de semaine en compagnie de leur "jumeaux" et de leur famille, le temps de s'adapter à ce nouvel environnement.

Ensuite une série d'événements qui n'est certainement pas commun de rencontrer dans les rues de Montréal. Par exemple, la danse du tambour avec des anciens et jeunes autochtones de Detah, où tous ont participé avec enthousiasme. Une visite animée à Giant Mines où chacun a pu manipuler un authentique lingot d'or. Une visite rapide à l'Assemblée Législative des Territoires du Nord-Ouest où, pour la circonstance, on a assisté à un court échange en français - une Première dans l'histoire des T.N.-O.! Une rencontre privée avec le Maire de Yellowknife. Les commentaires agrémentant les différentes visites . . . "pis" toutes ces maisons qui doivent être ravitailleés en eau potable une fois par semaine dans la vieille ville. . . . . . "C'est bizarre" disent certains, "super" pour d'autres.



La visite au Musée a été des plus appréciées par les jeunes de l'échange.

De nouvelles cultures se découvrent. Des liens se créent. Pas facile de penser au départ. La séparation se fera avec des yeux remplis d'eau accompagnés de quelques larmes.

Certes on continuera de s'écrire, de se revoir même. De si bons moments passés ensemble doivent porter des fruits à long terme. En tout cas, l'expérience se poursuivra, tous sont unanimes, on sent déjà l'odeur des hot-dog qui, une fois vendus, vont contribuer à financer une partie du prochain échange étudiant, l'année prochaine.

L'échange

Par Ari Laurell

Le mois dernier, des étudiants des écoles secondaires William McDonald de Yellowknife et Pierre Brosseau de Brossard (Québec) ont participé à un échange culturel pour améliorer soit leur anglais ou leur français. Vingt-sept élèves de part et d'antre étaient choisis par leur habilité scolaires, résultats et en plus, leur participation dans les ventes de hot-dog, macarons et même de brosses à dents. Par chance, j'ai été un de ces chanceux - cinquant-quatre-étudiants.

L'aventure a commencé à 7h00 samedi matin, le 2 mai. Les ving-sept étudiants, incluant 3 professeurs, ont dit au revoir au temps froid de Yellowknife et partaient pour Montréal. Après presque douze heures de vol, nous sommes arrivés à l'aéroport à Dorval, de l'aéroport à Brossard (un faubourg de Montréal) c'était un voyage de vingt minutes avec un autobus plein de gens anxieux et nerveux. Une fois arrivés à l'école Pierre Brosseau, nous avons été introduit à nos jumeaux et avons "embarqué" dans une semaine de "fun". La visite comprenait un tour de la ville de Montréal, la ville de Québec, d'Ottawa, le Parlement et la fameuse Ronde (vestige d'Expo '67). La semaine a passé assez vite. On se réveillait tôt le matin pour voyager un couple d'heures en autobus. Monsieur Stewart, un des instructeurs, nous a dit: "Our moto was hurry up and wait!" Au bout d'une semaine, nous sommes retournés à Yellowknife pour attendre nos jumeaux du Québec.

Le 22 mai, vers minuit, un avion plein de montréalais atterrissait à l'aéroport isolé de Yellowknife. La plupart était morts de fatigue, n'étant pas habitués à voyager de telles distances en avion. Leur semaine à Yellowknife comprenait de nombreuses sorties dans la vieille ville, dans le bois, et même comme un excursion à pied au Cameron Falls. Il y avait un grand nombre d'activités correspondant à la vie nordique. Après une semaine, la plupart des visiteurs sont tombés en amour avec Yellowknife, ce qui n'a pas facilité du tout leur départ. Le 30 mai, au samedi matin, il y a eu des larmes de chaque côté. On a dit nos derniers au revoir, et promis de s'écrire et puis, ils sont partis.



Les étudiants de Brossard, Québec, devant le Café Wildcat.

Franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Vient de paraître chez Les Editions des Plaines du Manitoba le volume "Un rêve français dans le peuplement de la Prairie" par Robert Painchaud. L'époque est celle de l'immigration massive au Manitoba et dans les deux autres provinces naissantes à l'ouest: fin du siècle dernier et début du présent. Dans ce mouvement, le rôle insoupçonné de l'Eglise - c'est-à-dire essentiellement du clergé local - est illustré avec force et détails. Il faut ajouter son actualité, aussi vraie aujourd'hui que lorsque l'auteur a rédigé l'ouvrage initial, quelques années avant sa mort accidentelle en 1978. INFO: Les Editions des Plaines, Case postale 123, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

* * *

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan tente de rejoindre le plus grand nombre possible de Fransaskois pour les inviter à la grande fête des retrouvailles pour célébrer le 75e anniversaire de l'ACFC le 2 août prochain dans le cadre de la Fête Fransaskoise 1987 à Prud'homme, près de Saskatoon. L'appel est lancé aux Fransaskois qui se sont éloignés du bercail au cours des dernières années ou d'autres francophones qui auraient habité en Saskatchewan. INFO: "Les Retrouvailles", A/S ACFC, 2132, rue Broad, Régina (Saskatchewan) S4P 1Y5.

* * *

Depuis plusieurs années, la Société Nationale des Acadiens basée à Shédiac au Nouveau-Brunswick, aspire à voir au Québec une représentation permanente de l'Acadie. A l'hiver 86, une étude spéciale sur le concept de Maison de l'Acadie au Québec par la firme Senopi s'était avérée très favorable à l'idée. Finalement, dans le cadre de l'Année de la francophonie en Amérique à cause du Sommet francophone de Québec, la SNA a formé un comité pour procéder à la sélection d'un(e) représentant(e) de l'Acadie au Québec et devrait en dévoiler le nom incessamment.

* * *

Dans une lettre à l'éditeur publiée récemment dans le journal l'Eau Vive de la Saskatchewan, Douglas Christie, le leader du Western Canada Concept déclare: "We will break the smug arrogance of Ontario and Quebec. We will give Western Canada free trade, a regionally elected Senate and the constitutional right of referendum, initiative and recall, things that are impossible in Canada. We will make English the only official language of Western Canada, and end compulsory bilingualism . . . The Western Canada Concept is now officially registered as a federal political party and will make this possible." M. Christie habite Victoria en Colombie-Britannique.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LES SERVICES SPÉCIALISÉS

CRTC — Avis d'audience publique 1987-48 Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 20 juillet 1987, au Centre de Conférences, Phase IV 140, Promenade du Portage, Hull (Qué.), afin d'étudier les demandes suivantes:

SERVICES D'ÉMISSION POUR LA FAMILLE ET LA JEUNESSE

2. Susan Dougles Rubes (CAEI) - "The Family Channel" (871197000) Demande de licence d'exploitation d'un service national de télévision payante de langue anglaise pour les enfants, la jeunesse et la famille, 19 heures par jour, sur une base facultative entièrement financé par les recettes d'abonnement. Examen de ■ demande: Suite 600, 720, ouest, rue King, Toronto (Ont.) M5V 2T3 ■ à certains endroits à Vancouver, Edmonton, Yorkton, Montréal et Halifax. **4. YTV Canada, Inc. (871209300)** Demande de licence d'exploitation, avec participation à ■ propriété de l'industrie de la télédistribution, d'un service national d'émissions de langue anglaise pour la jeunesse, 18 heures par jour. Le service serait offert sur une base optionelle ■ serait financé par un combinaison de frais mensuels à tous les abonnés du câble, au prix de détail suggéré de 0,40 $ et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,30 $ par abonné. Examen de la demande: 1530, chemin Markham, Suite 404, Scarborough (Ont.) M1B 3M4. **5. Premier Choix: TVEC Inc. (871204400) service devant être appelé "Le Canal Famille"** Demande de licence d'exploitation d'un service de langue française orienté vers ■ famille, devant être dispensé partout dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait en ondes 12 heures par jour, du lundi au jeudi et 13 heures par jour, du vendredi au dimanche. Le service serait offert sur une base optionnelle et serait financé en vertu d'un prix de détail suggéré de 0,50 $ par mois, par abonné. Examen de la demande: 666 ouest, rue Sherbrooke, 15ième étage, Montréal (Qué.) H3A 1E7. **6. Vidéotron Ltée (871227500) "Télé des Jeunes"** Demande de renouvellement de la licnece de radiodiffussion du service d'émissions jeunesses de langue française "Télé des Jeunes". Ce service avait été autorisé, avec la participation à ■ propriétété de l'industrie de ■ télédistribution, en vue de dispenser 98 heures par semaine d'émissions à titre expérimental et pour une courte période se terminant le 31 août 1987 et il fut offert aux télédistributeurs autorisés de la province de Québec seulement. Le service continuerait d'être financé par des frais, au détail, variant de 0,25 $ à 1,69 $ par mois, par abonné au câble, selon l'entreprise de télédistribution, et serait offert dans la province de Québec sur une base optionnelle. Examen de la demande: 2000 rue Berri, 4ième étage, Montréal (Qué.) H2L 4V7.

SERVICES D'ÉMISSIONS DE SPORTS:

7. The Sports Network (TSN) (871183000) Demande de modification de la licence actuelle de TSN en vue de distribuer les service d'émissions de sports sur une base optionnelle ou facultative, au choix du télédistributeur autorisé. Le service national de langue anglaise, 24 heures sur 24, serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires, s'il est offert sur une base optionnelle, ■ par des recettes d'abonnement et des recettes publicitaires, s'il est offert sur une base facultative. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service optionnel serait de 0,66 $ par abonné. Examen de ■ demande: 1155, rue Leslie, Don Mills (Ont.) M3C 2J6. **8. Le Réseau des Sports (RDS) (871184800)** Demande d'exploitation d'un service d'émissions de sports de langue française disponible dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait obligatoire dans ■ province de Québec et facultatif à l'extérieur de cette province. Le service de 24 heures sur 24, serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Les frais mensuels de gros suggérés pour le service seraient de 1,00 $ par abonné. Examen de la demande: 1400, rue Metcalfe, Montréal (Qué.) H3A 1X4. **9. Jean-Paul Champagne (CAEI), La télévision des Sports (TVS-25) Limitée (871224200)** Demande de licence d'exploitation d'un service d'émissions de sports et de loisirs de langue française dans ■ province de Québec, sur une base optionnelle. Le service de 24 heures sur 24 serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour la service serait de 0,25 $ par abonné. Examen de la demande: a/s Gaston Parent, 154 est, rue St-Paul, 3ième étage, Montréal (Qué.) H2Y 1G6.

SERVICES D'ÉMISSIONS A CARACTÈRE ETHNIQUE:

10. Telelatino Network Inc. (871198800) Demande de modification de la licence actuelle de la Telelatino en vue de distribuer son service d'émissions ■ caractère ethnique à l'échelle nationale sur une base obligatoire aux entreprises de télédistribution dans les zones de desserte desquelles "5% des Canadiens sont de souche italienne et (ou) hispanique, et (ou) portuguaise et (ou) de groupes culturels intéressés, tout spécialement les Canadiens dont ■ culture est reliée aux langues romanes ou aux pays de ■ Méditerranée"; dans tous les autres cas, le service serait offert sur une base optionnelle. Le service compterait 12 heures par jour d'émissions en semaine et 14 et 16 heures par jour le samedi et le dimanche, respectivement. Le service serait financé exclusivement par des recettes publicitaires. Examen de la demande: 105, rue Carlton, Toronto (Ont.) M5B 1M2. **11. MTV Broadcasting system Incorporated (871218400), service devant être appelé le "Multilingual Television Network"** Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions de télévision à caractère ethnique (multilingue et multiculturel), 18 heures par jour, sur une base obligatoire. Le service serait financé exclusivement par des recettes publicitaires. Examen de la demande: 545 ouest, boul. Lakeshore, Toronto (Ont.) M5V 1A3.

SERVICES D'ÉMISSIONS DE NOUVELLES:

12. Société Radio-Canada (871185500) Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions de nouvelles et d'information de langue anglaise, 24 heures sur 24, sur une base obligatoire. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,25 $ par abonné. Examen de la demande: 1500, ave. Bronson, Ottawa (Ont.) K1G 3J5. **13. Allarcom Limited (871188900), service devant être appelé "Canadian Cable News (CCN)"** Demande d'exploitation d'un service national d'émissions de nouvelles et d'information de langue anglaise, 24 heures sur 24, sur une base obligatoire pour toutes les entreprises des classes 1 et 2 au Canada anglophone. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels, au détail, de 0,50 $ par abonné et de recettes publicitaires. Examen de la demande: 5325, 104ième rue, Edmonton (Alta) T6H 5B8 et à certains endroits dans chacune des capitales provinciales.

SERVICES DE TÉLÉ-ACHATS:

17. Philip B. Lind (CAEI) (871205100), service devant être appelé "The Canadian Value Network" Demande de licence d'exploitation, avec participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, d'un service national de télé-achats à domicile de langue anglaise, 24 heures sur 24, faisant appel à des images animées, sur une bas optionnelle. Le service serait financé exclusivement par des recettes publicitaires et des recettes de télé-achats. Examen de la demande: Suite 2600, Commercial Union Tower, Toronto Dominion Centre, Toronto (Ont.) M5K 1J5. **18. Canadian Home Shopping Network (CHSN) Ltd. (CAEI) (871213500), (871226000)** Demandes de licences d'exploitation de deux services nationaux de télé-achats à domicile de langues anglaise et française, 21 heures par jour, faisant appel à des images animées, sur une base optionnelle. Le service de langue anglaise serait disponible à l'échelle nationale et le service de langue française serait disponible dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Les services seraient financés, exclusivement, par des recettes de télé-achats. Examen des demandes: Canadian Home Shopping Network (CHSN) Ltd., 1400, ave. Castlefield, Toronto (Ont.) M6B 4C4.

SERVICES D'ÉMISSIONS CONSACRÉES À LA SANTÉ:

19. Canal Santé Inc. (871223400) demande d'exploitation d'un service d'émissions de langue française consacrées à la santé et aux habitudes de vie, 24 heures sur 24, devant être dispensé dans la province de Québec sur une base optionnelle. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,20 $ par abonné. Examen de la demande: 154 est, rue Saint-Paul, Montréal (Qué.) H2Y 1G6.

SERVICES DE MUSIQUE:

20. CHUM Limited et Radiomutuel (1985) Limitée (CAEI) (871225900), service devant être appelé "Musique Plus" Demande d'exploitation d'un service de musique de langue française, 24 heures sur 24, devant être offert sur une base optionnelle dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,10 $ par abonné. Examen de la demande: 1717 est, boul. Dorchester, Montréal (Qué.) H2L 4E8. **21. CHUM Limited (MUCHMUSIC NETWORK) (871219200)** Demande de modification de la licence actuelle d'exploitation du service national de langue anglaise MuchMusic en vue de permettre la distribution sur une base optionnelle en plus de la base facultative actuelle. La requérante a proposé cette modification uniquement si ■ distribution d'autres services spécialisés canadiens comme partie intégrante du service de base est permise. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires, s'il est offert sur une base optionnelle, et de recettes d'abonnement et de recettes publicitaires, s'il est offert sur une base facultative. Les prix de gros mensuels suggérés pour le service seraient de 0,05 $ par abonné si le service est offert sur une base optionnnelle et de 0,10 $ s'il est offert sur une base facultative. Examen de ■ demande: 299 ouest, rue Queen, Toronto (Ont.) M5V 2Z5. **22. CITY-TV, une division de CHUM Limited (MUSIQUE PLUS) (a) (871220000) (b) 871221800)** (a) Demande de licence d'exploitation d'un nouveau service de musique de langue française, 24 heures sur 24, sur une base facultative dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait financé par une combinaison de recettes d'abonnement et de recettes publicitaires. Cette demande doit être remplacée par celle de la CHUM Limited et de la Radiomutuel (1985) Limitée (CAEI), si le Conseil autorise tout service spécialisé canadien comme partie intégrante du service de base. (b) Si la demande présentée en (a) ci-dessus est acceptée par le Conseil, demande de modification de ■ licence actuelle d'exploitation du service MuchMusic en vue de supprimer le service Musique Plus. Examen des demandes: 3518, rue St-Laurent, Montréal (Qué.) H2X 2V2 et CITY-TV, 299 ouest, rue Queen, Toronto (Ont.) M5X 2Z5. **23. Réseau de Musique Télévisée du Québec (MTVQ) Inc. (871226700)** Demande de licence d'exploitation d'un service de musique de langue française, 24 heures sur 24, dans la province de Québec, sur une base optionnelle. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels à tous les abonnés du câble du Québec et de recettes publicitaires ou, encore la requérante est disposée à financer le service exclusivement par des recettes publicitaires si le Conseil décidait de ne pas autoriser la combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,10 $ par abonné. Examen de la demande: 479 est, boul. Saint-Joseph, Montréal (Qué.) H2J 1J8.

SERVICES D'ÉMISSIONS RELIGIEUSES:

24. David Nostbakken et Randolph Lyle Naylor (CAEI) 871212700), service devant être appelé "Vision TV" Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions religieuses de langue anglaise multi-confessionnelles sur une base optionelle. Le service compterait au départ trois heures d'émissions par jour. Le service serait financé par une combinaison de ventes directes de temps d'antenne et de recettes publicitaires. Examen de la demande: a/s Douglas Barrett, McMillan, Binch, Avocats ■ procureurs, 315 est, rue Queen, Toronto (Ont.) M5A 1S7 ainsi qu'à Vancouver (C.-B.), Regina (Sask.), Lachine (Qué.) et Sackville (N.-B.).

SERVICES D'ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES:

25. Philip B. Lind (CAEI) (871206900), service devant être appelé le "Cable Public Affairs Channel (CPAC)" Demande de licence d'exploitation avec participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, d'un service national d'émissions d'affaires publiques à prédominance de langue anglaise, 19 heures par jour, sur une base optionnelle. Le service comprendrait les travaux de la Chambre des communes, des législatures provinciales et du Sénat, des réunions de comités de la Chambre des communes, des congrès, des symposiums, des allocutions de ministres ainsi que des émissions connexes. Le service serait financé par des frais mensuels, au détail, de 0,15 $ par abonné. Examen de la demande: Suite 2600, Commercial Union Tower, Case postale 249, Toronto Dominion Centre, Toronto (Ont.) M5K 1J5.

SERVICE TV-5:

28. Consortium de Télévision Québec Canada (871228300), service devant être appelé "TV 5 Québec Canada" Demande de licence d'exploitation d'un service d'émissions de langue française, 9 heures par jour en semaine et 9½ heures par jour en fin de semaine, sur une base optionnelle dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service comprendrait des émissions de langue française provenant du Canada, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Afrique. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0.2[illegible] $ par abonné. Il est prévu que le nouveau service TV-5 Québec Canada remplacerait, en janvier 1988, TVFQ-99. Examen de la demande: 1050 est, boul. Dorchester, Suit 100, Montréal (Qué.) H2L 2L6.

DEMANDES ADDITIONNELLES:

29. François N. Macerola (CAEI) société devant s'appeler "Canadian Non-Commercial and Public Television Inc./Le télévision canadienne publique et non-commerciale, Inc." (871216800, 871217600) Demandes de licences d'exploitation de deux services publics nationaux de langues anglaise et française sans but lucratif, sur une base obligatoire. Les services offriraient 17 heures par jour d'émissions, notamment des dramatiques, des émissions pour adolescents et enfants, des productions régionales, des documentaires et des spectacles d'arts d'interprétation canadiens. Les services seraient financés par l'imposition de frais mensuels, au détail, de 1,00 $ à tous les abonnés du câble. Examen des demandes: Suite 526, 90, rue Sparks, Ottawa (Ont.) K1P 5B4. **30. TPTV Inc. (871214300)** Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions d'intérêt particulier pour les autochtones du Canada et d'intérêt général pour tous les Canadiens, sur une base optionnelle. Le service comprendrait six heures par jour d'émissions autochtones et six heures par jour d'émissions de télé-achats et il serait financé par une combinaison de recettes publicitaires et de recettes de télé-achats. Examen de la demande: 430, chemin Old Châteauguay, Kahnawake (Qué.) J0L 1B0. **31. Meteomedia Inc. (871231700)** Demande de licence d'exploitation d'un service national canadien d'émissions d'information météorologique de langues anglaise et française, sur une base optionnelle. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,20 $ abonné. Examen de la demande: Division de Lavalin Inc., Suit 701, Pardy's Wharf, 1959, rue Upper Water, Halifax (N.É.) B3J 3N2. Les demandes peuvent être consultées au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Qué.); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **30 juin 1987**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. Ottawa (Ont.) K1A 0N2 (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423, ou l'un de nos bureaux régionaux du C.R.T.C. Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607; Suite 1130, 700 West Georgia, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6, (604) 666-2111, Pièce 426, 4ième étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax, (N.-É.) B3J 2A8, (902) 426-7997; Édifice Kensington, 275 ave. Portage, Winnipeg, (Man.) R3B 2B3, (204) 949-6306.

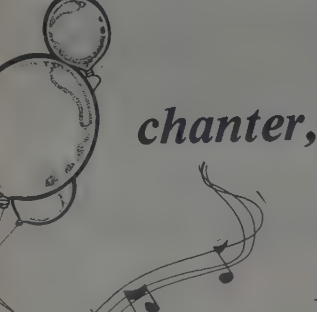
Canada

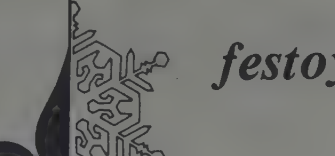
Le 24 juin représente pour les francophones du Canada une occasion spéciale

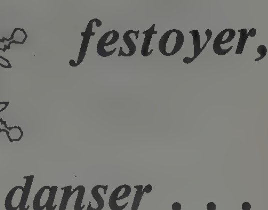




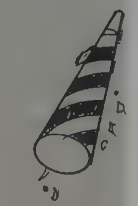
pour célébrer,







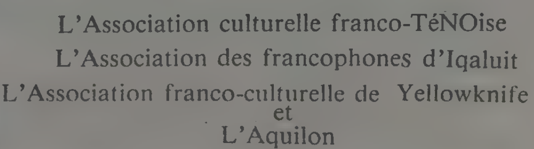
festoyer,



chanter,

danser . . .

en français.



L'Association culturelle franco-TéNOise
L'Association des francophones d'Iqaluit
L'Association franco-culturelle de Yellowknife
et
L'Aquilon



vous souhaitent

Une Bonne Fête de la St-Jean Baptiste!!!



Soulagement temporaire rapide...

Cet été, allégez votre charge de travail. Embauchez un étudiant.

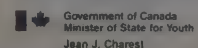
Voici le remède contre l'activité trépidante de l'été. Mettez à profit l'énergie et l'enthousiasme des étudiants.

Ceux-ci sont prêts à faire une multitude de travaux, des petites tâches autour de la maison aux emplois axés sur leur domaine d'études.

Chaque été, les étudiants mettent à la disposition des employeurs une abondance de talents, de connaissances et d'ingéniosité.

Pour un soulagement temporaire rapide des difficultés qu'occasionnent les travaux d'été, confiez-les à des étudiants.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec un Centre d'Emploi du Canada pour étudiants, Bureau d'embauchage des Étudiants ou un Centre d'Emploi pour étudiants et jeunes.



Government of Canada
Minister of State for Youth
Jean J. Charest

Gouvernement du Canada
Ministre d'État à la Jeunesse
Jean J. Charest

Canadä

1 9 8 7

L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

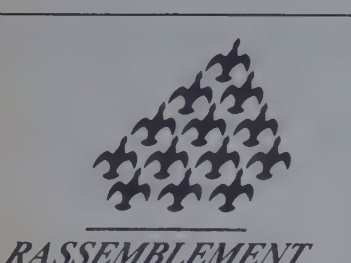


LES FRANCOPHONES SE RASSEMBLENT

Photo Louise Bilodeau

Les drapeaux qui ornent le parc de l'Amérique française, à Québec. De gauche à droite: Québec, Acadie, Louisianais francophones, Franco-Ontariens, Fransaskois, Franco-Manitobains, Franco-Colombiens, Franco-Albertains, Franco-Américains, Franco-Américains du Midwest.

Ce supplément tiré à 1 420 000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec, réalisée en collaboration avec le Rassemblement des francophones d'Amérique. Inséré dans les journaux suivants: Le Radar, Faroq Forum (15 juin); L'Écho de la Baie, La Frontière, Le Nord-Est, Le Pharillon, Le Rimouskois, Le Voilier/Le Point, Les Échos Abitibiens (16 juin); Bonjours Chez-Nous, France-Amérique, L'Aviron, L'Eau Vive, La Boîte à Nouvelles, La Voix Acadienne, La Voix Gaspésienne, Le Carillon, Le Courrier, Le Madawaska, Le Moniteur, Le Nord, Le Rempart, Le St-Laurent Écho, Le Voyageur, Pro-Kent (17 juin); Le Goût de Vivre, Le Journal de Cornwall (18 juin); Journal Français d'Amérique, L'Acadie Nouvelle, L'Aquilon, L'Aurore Boréale, La Liberté, Le Franco, Le Gaboteur, Le Matin, Le Nouvel Ontarien, Le Soleil de Colombie (19 juin); La Presse, La Tribune, La Voix de l'Est, Le Devoir, Le Droit, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, Le Nouvelliste, Le Soleil, Le Quotidien du Saguenay Lac-St-Jean (20 juin); Journal de Lowell (6 juillet).



À L'OCCASION DU SOMMET DE QUÉBEC

Les francophones d'Amérique témoignent de leur vitalité

La venue à Québec, au début de septembre, des leaders politiques de quelque quarante pays ayant en commun l'usage du français témoigne de l'existence et de la vitalité en terre d'Amérique d'une francophonie originale, à l'avant-garde de l'action déployée pour le rayonnement du fait français à travers le monde.

Conscients de l'importance de cet événement et de son impact sur leur avenir, les peuples et communautés francophones du continent, par l'intermédiaire de leurs associations, ont décidé de conjuguer leurs efforts en vue d'affirmer leur présence et leur identité, de faire valoir leurs besoins particuliers et de mettre en valeur, tout au long de 1987, l'Amérique française.

C'est ainsi qu'est né l'automne dernier le Rassemblement des francophones d'Amérique à l'initiative du Secrétariat permanent des peuples francophones de Québec, de la Fédération des Francophones hors Québec et de l'Assemblée des Franco-Américains.

Oeuvre collective

Cinquante organismes issus du Québec, de l'Acadie, du Canada français, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane et d'ailleurs aux États-Unis ont alors formé ce mécanisme de coordination que constitue le Rassemblement. Une trentaine d'autres associations et organisations, tant de l'enseignement que du monde des affaires ou des milieux culturels, se sont depuis jointes au mouvement.

Le Rassemblement s'est tout d'abord donné une image de marque: treize oiseaux stylisés sous forme de fleurs de lys, représentant les treize principales communautés francophones en volée, en pyramide, vers un même but, sinon vers... un sommet. Ce logo reflète une préoccupation fondamentale parmi les représentants de communautés francophones dispersées aux quatre coins d'un vaste continent: briser leur isolement, raffermir leur solidarité et travailler ensemble à une oeuvre commune.

1,5 million d'exemplaires

L'Association de la presse francophone hors Québec, qui en a pris l'initiative, et le Rassemblement des francophones d'Amérique publient en collaboration ce cahier spécial tiré à un million et demi d'exemplaires et axé sur des réalisations économiques et culturelles modernes, porteuses d'avenir pour notre langue et notre culture.

D'ici la fin de l'année, il compte monter une exposition sur l'Amérique française qui pourra ensuite faire le tour des régions. Entretemps, il tient à Québec, du 27 au 30 juin, quatre «journées-rencontres», véritable occasion de retrouvailles entre toutes les communautés francophones d'Amérique, depuis la Colombie-Britannique jusqu'à Haïti. Sans ignorer les différences dues à l'évolution de chacune, ce ralliement vise à dégager les points de convergence et à étudier des projets à caractère international ou intercommunautaire.

Tout cela, sans compter les activités organisées partout par d'autres organismes non gouvernementaux, fait de 1987, en Amérique, l'Année de la francophonie.

M. Réal Gilbert,
Vice-président
Assemblée des
Franco-Américains

•

M. Yvon Fontaine
Président,
Fédération des francophones
hors Québec

•

M. Philippe Sauvageau
Président,
Secrétariat permanent
des peuples francophones
(Québec)



Parmi les 19 millions de Nord-Américains qui sont d'origine ethnique française, quelque 7,5 millions parlent encore le français à la maison.

Cette force fragile...

ERIC WADDELL

*L'Amérique française ne se limite pas au seul Québec. Elle n'est pas non plus ce Canada bilingue, **a mari usque ad mare**, créature d'un autre discours politique. Univers de dimensions continentales, elle a constamment échappé aux définitions de la classe politique... et à la plume des cartographes.*

Les images que cette Amérique projette sont profondément contradictoires; difficile mélange d'américanité et de francité, d'un passé accordé à la survie d'un énorme chapelet de «paroisses nationales» encerclant le continent tout entier et d'un avenir prometteur, soigneusement inscrit dans les projets de Bombardier, Québécor, Lavalin, Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec, Cascades et de nombreuseas autres entreprises d'expression française.

Ce sont les 13 millions d'Américains qui proclament leurs origines «françaises», et les 900 000 francophones hors Québec qui luttent quotidiennement contre l'assimilation. Ce sont les jeunes francophones de la diaspora canadienne qui préfèrent parler anglais entre eux dans les corridors des écoles françaises, gagnées une à une et de haute lutte... et les 150 000 étudiants canadiens-anglais inscrits aux programmes d'immersion en français.

C'est le Québec français des communautés culturelles et le Canada français catholique du fond des lointaines prairies. C'est le français, langue de la survivance, et le français, langue de l'Amérique moderne — «mic-mac» des salles de billard de la Nouvelle-Angleterre et langage des logiciels québécois. C'est la lente agonie de Gravelbourg, «phare dans l'Ouest canadien», et la soudaine naissance de Fort Lauderdale, capitale de la Floride québécoise. C'est le *Soleil de la Floride*, fidèle portrait d'un Québec populaire à la recherche d'un ailleurs meilleur, et le *Goût de Vivre*, témoin de la survie toujours équivoque et des luttes à ne pas finir de quelques communautés perdues dans l'Ontario profond. Mais c'est aussi *L'Express de Toronto*, journal résolument moderne et sans coloration ethnique, qui vise une nouvelle francophonie ontarienne, très urbaine et surtout «branchée».

Comment, donc, résumer spatialement et structurellement cet univers fait d'une mémoire si courte et d'une mouvance perpétuelle tout en étant greffé sur un fond solide de souvenance et d'enracinement?

La plaque tournante est sans aucun doute le Québec, à titre non seulement de berceau de la civilisation française en Amérique mais également de seul État massivement, et juridiquement, francophone de ce continent. Patrimoine, masse démographique, force politique et savoir-faire — en somme l'originalité du Québec en Amérique — lui accordent cette autorité incontestable.

État de 6,5 millions de personnes centré sur la vallée du Saint-Laurent, mais également «poumon» qui, depuis l'époque de la Nouvelle-France, a essaimé à travers le continent au rythme de ses frontières économiques successives. Au 19e siècle, les départs se sont transformés en exode, notamment vers la Nouvelle-Angleterre («Le Québec d'en bas») mais également le Midwest américain («Le pays des Illinois») et à travers le Nouvel-Ontario jusqu'à la rivière Rouge («Les pays d'en haut»). Canadiens français, Canucks et Canayens au moment de leur départ, ces «bâtisseurs de pays» se sont enracinés dans leurs régions d'accueil pour devenir avec le temps Franco-Américains, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains... mais liés toujours au Québec par des liens de parenté et d'amitié. Ce sont ces liens et ces générations de départs qui font du Québec le *foyer national canadien-français*.

> «Nous sommes un peu partout», disent les Acadiens...

Cartographier ces départs perpétuels, c'est donner un nouveau sens géopolitique au Québec. De forteresse assiégée, la province se transforme en puissante zone pivot entourée à l'ouest et au sud par une grande région bilingue, sorte de prolongement démographique, culturel et économique de l'univers canadien-français. En ce qui concerne la Nouvelle-Angleterre, nous parlons d'au-delà de 2 millions de personnes d'origine française et de quelque 411 000 personnes d'expression française! L'Ontario compte 468 000 personnes de langue maternelle française (et 653 000 de la même origine ethnique), chiffres moins impressionnants peut-être, mais auxquels s'ajoutent de véritables empires économiques — genre Campeau Corporation — et un système d'éducation française en plein essor.

Ses contreforts se fondent à l'est avec l'Acadie, deuxième grand foyer francophone en Amérique. Aussi ancienne que le Québec, et culturellement distincte, l'Acadie est toutefois désavantagée par sa relative faiblesse politique. Témoins vivants de leur propre dicton, *«Nous sommes un peu partout»*, les Acadiens sont éparpillés à travers l'ensemble des provinces maritimes tout en étant largement majoritaires dans le nord et l'est du Nouveau-Brunswick. Province bilingue et non province acadienne, elle compte 232 000 francophones, soit 34 % de la population, pourvus d'importantes institutions financières et scolaires et d'un rôle prédominant dans certains secteurs de l'économie, dont la pêche hauturière.

La véritable diaspora acadienne se trouve en Nouvelle-Angleterre: des gens venus à la même époque, aux mêmes endroits et pour les mêmes raisons que le million de Québécois attirés par l'essor de l'industrie textile. Dans les deux cas, il s'agit donc d'une diaspora créée par la prolétarisation d'une population rurale. Mais l'Acadie, tout comme le Québec, possède une diaspora plus lointaine et plus ancienne encore. Après la déportation de 1755, 4 000 Acadiens se sont réfugiés en Louisiane. Avec le temps, cette terre d'exil est devenue région de métissage, tant sur le plan économique que culturel et racial.

L'Ouest canadien a été la scène d'un autre creuset francophone. Les Métis sont nés de la rencontre des Canadiens français et des Amérindiens dans le cadre du commerce des fourrures, du transport par canots, charrettes et «barges», et de la chasse au bison.

La colonisation agricole qui suivit a amené dans l'Ouest d'autres francophones, originaires du Québec, de la Nouvelle-Angleterre et de divers pays d'Europe. Ainsi, aujourd'hui, nous pouvons parler de 182 000 personnes de langue maternelle française dans l'Ouest, de 325 000 d'origine française, et qui sait combien encore de culture métisse?

Voilà donc la nouvelle carte de l'Amérique d'expression française en cette fin de 20e siècle: foyer Québec, contreforts ontarien, franco-américain et acadien, et diaspora continentale caractérisée à ses limite par une forte coloration métisse. Et à partir de cette carte, c'est une nouvelle dynamique qui prend forme.

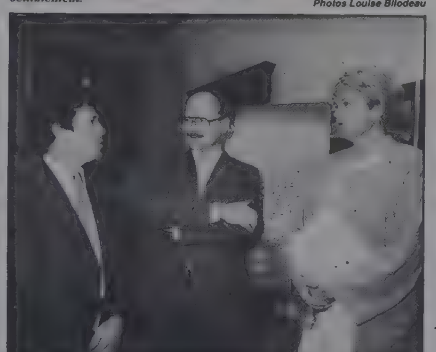
Eric Waddell est professeur de géographie à l'Université Laval où il donne un cours sur le Québec et l'Amérique française. Nous reproduisons ci-dessus de larges extraits d'un texte qu'il a d'abord fait paraître dans Neuve France, vol. 11, no 3, 1986, sous le titre: **Cartographier l'Amérique française**. La carte publiée dans cette page a été réalisée par le département de géographie de l'Université Laval et le Secrétariat permanent des peuples francophones.



Les porte-parole (ci-dessus) des trois organismes formant le comité exécutif du Rassemblement des francophones d'Amérique ont divulgué à la presse le 21 mai dernier les grandes lignes des «journées-rencontres» que tiendra le Rassemblement à Québec du 27 au 30 juin. Sylvio Morin, directeur des communications de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), Philippe Sauvageau, président du Secrétariat permanent des peuples francophones (S.P.P.F.) et Réal Gilbert, vice-président de l'Assemblée des Franco-Américains (A.F.A.), ont notamment annoncé la participation aux assises du Rassemblement de madame Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada et de monsieur Gil Rémillard, ministre des Relations internationales du Québec.

Ci-dessous, trois des principaux responsables des «journées rencontres»: Claude Malette, coordonnateur du Rassemblement des francophones d'Amérique, Louis Dussault, directeur du Secrétariat permanent des peuples francophones et Nicole Blouin, organisatrice de l'événement pour le Rassemblement.

Photos Louise Bilodeau



Hommage à la presse francophone

Pour leur collaboration exceptionnelle, nous remercions chaleureusement Le Devoir ainsi que les groupes de presse Journaux Trans-Canada, Quebecor et UniMédia, qui ont accepté d'insérer ce cahier à prix coûtant dans leurs publications.

Nous exprimons aussi toute notre reconnaissance aux journaux Les Affaires, Le Devoir, Le Droit, Le Journal de Montréal, Le Nouvelliste, La Presse et Le Soleil qui, à notre demande, nous ont prêtés les services de journalistes et photographes; ainsi qu'aux journalistes et photographes eux-mêmes qui, librement, ont enrichi ce cahier de leur travail.

Là où nous n'avons pu dépêcher un journaliste, des personnes engagées dans l'action ont aimablement offert de leur temps pour joindre leurs témoignages aux articles de ces pages. Qu'ils en soient également remerciés.

Tous, s'étant joints pour l'occasion à l'A.P.F.H.Q., sont un vivant exemple de ce que représente ici la francophonie. Nous leur rendons hommage.

GRAND RENDEZ-VOUS DU 27 AU 30 JUIN

pour les francophones d'Amérique

Désireux de manifester leur présence et de se retrouver entre eux pour faire le point, en cette année du Sommet de Québec, les parlant-français d'Amérique, par l'entremise de leurs associations, se sont donné rendez-vous à Québec les quatre derniers jours de juin, à l'hôtel Le Concorde, dans le cadre de la 10e Rencontre francophone de Québec.

Les deux premières journées seront consacrées aux activités internes et autonomes des associations qui ont décidé de tenir simultanément ou leur assemblée générale ou leur conseil d'administration ou un colloque ou des activités à caractère social qui leur sont propres.

À compter du dimanche soir 28 juin jusqu'au mardi 30 juin, des participants en provenance de toutes les communautés francophones, et représentant des dizaines d'associations ou organismes, entreront en réunion générale sous l'égide du Rassemblement des francophones d'Amérique.

Sont inscrits à l'ordre du jour de ce ralliement:

— En premier lieu, des séances d'information sur les Sommets de Paris et de Québec, en présence de ministres des gouvernements canadien et québécois. Elles fourniront la toile de fond nécessaire aux discussions subséquentes sur des sujets concernant particulièrement la francophonie d'Amérique.

— En deuxième lieu, des ateliers et une plénière axés sur des actions à saveur économique et culturelle, à partir de trois thèmes prioritaires: l'accessibilité (coût et distribution) des produits culturels de langue française (livres, journaux et revues, disques, vidéos, films); l'accès aux chaînes françaises de radio et de télévision et la participation à la programmation; les rapports économiques et la création de réseaux entre les communautés francophones du continent.

Plusieurs des projets soumis à la discussion sont le fruit d'une collaboration entre des organismes du Québec et des associations de l'extérieur. À titre d'exemple: chambres de commerce du Québec et regroupements de gens d'affaires du Canada francais et des États-Unis. Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.É.A.S.), du Québec; Fédération des jeunes Canadiens français et Franco-Jeunes du Québec.

D'autre part, l'Union française de Montréal et la Société des festivals populaires du Québec se sont unis à la Fédération culturelle des Canadiens français et à l'Action pour les Franco-Américains du Nord-Est pour présenter un projet commun de réseau de salles de spectacle et d'échanges d'artistes.

Enfin, la Télé-université du Québec, l'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.L.F.) et des établissements d'enseignement supérieur des provinces canadiennes et des États-Unis conjuguent leurs efforts pour mettre sur pied un réseau d'enseignement à distance.

Ces projets concrets, et plusieurs autres, donneront lieu à des actions immédiates, ou à des recommandations qui seront adressées, selon le cas, aux associations participantes, aux organismes privés mis en cause, aux pouvoirs publics ou, s'il y a lieu, aux organisateurs du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du monde francophone. Il s'agira là de la modeste contribution des milieux francophones d'Amérique au développement de la francophonie à la veille du Sommet de Québec.

Le français, c'est la vie!

Nous étions les **Canadiens**, puis des **Canadiens français**, puis québécois, franco-ontariens, fransaskois, franco-américains et le reste. Nous ne serions plus que des francophones. Il y a là comme une dilution de ce que pourtant nous sommes: des **Américains français**. Mais l'expression elle-même n'a jamais servi parce que notre premier nom, **Canadiens**, en tenait lieu. Parce que, depuis lors, la carte politique du continent n'a jamais coïncidé avec notre établissement et que néanmoins pliés à ses exigences, nous nous sommes, entre-temps, différenciés.

Sur ces «francophones» et la langue qu'ils parlent, on a déjà tant dit: nous avons choisi de montrer ce qu'ils en font. Car s'il est un bien que la langue nous procure, c'est l'accès à autre chose qu'elle-même: à la pêche en haute mer dans le golfe (p. 5), à la chaleur d'un chantier en Afrique (p. 25), à la cime d'un gratte-ciel à Montréal (p. 6). Mais aussi, même si dans ces pages nous le taisons, au ballon que poursuit un enfant et qu'il nomme.

C'est à ceux qui font quelque chose avec lui que le français doit de nous ouvrir à l'appétit du monde. Tous ceux qui inventent, travaillent, rêvent, prospèrent en français, inventent, travaillent, poétisent, enrichissent le français, car ils en modèlent l'usage: ils lui font dire quelque chose.

Ceux qui apprennent le français aux machines (p. 33), en même temps apprennent les machines au français (p. 9). Ceux qui apprennent le français aux Chiliens (p. 11) apprennent la douleur, l'espérance, l'âme chiliennes au français. Les uns, les autres passent dans la langue qui, prodigue, nous les rend. Aussi respectables et utiles soient les chefs politiques qui la gèrent (p. 19), la francophonie, c'est nous (p. 3).

Cette vitalité attend, ici et là, son expression politique. Mais si, parmi les choses qui, faites en français font le français, nous insistons sur les conquêtes économiques, c'est qu'une langue se nourrit aussi de prospérité. Il fut un temps où le français et l'argent se fuyaient parce que l'argent parlait anglais. Or, ce qui surgit maintenant sous nos yeux, c'est la chance historique d'accéder à la prospérité en français (p. 7). Ainsi que s'exclamait un militant francophone de l'Ouest en décrivant son action: «On est tanné d'être pauvre!» Pauvre de sous et pauvre de mots.

Une culture a besoin d'argent pour rayonner car c'est l'argent qui lui permet en tout lieu d'entreprendre, d'élargir à tous les horizons son expérience du monde. L'inverse est aussi vrai: ce sont la scolarisation et la compétence qui rendent possible la maîtrise économique; c'est la rêverie inspirée des artistes qui lui donne un sens. Aussi est-ce un juste retour des choses que les nouveaux maîtres francophones de l'économie inclinent, en progressant, à verser leur dû à l'enseignement et aux arts (p. 12).

La fonction d'une langue n'est pas le discours sur la langue mais l'emprise sur la vie. Le philosophe français Michel Serres écrivait: «Parler consiste à oublier qu'on sait parler (...).» C'est-à-dire, en parlant, à se détourner de la langue pour se concentrer sur ce qu'on cherche à dire ou faire: à penser.

Si on parle tant du français, en ce pays, c'est que trop souvent, en trop de cas, on est empêché de simplement le parler. La marche en avant des francophones vers leur part du monde ouvre toute grande la perspective. Le couronnement immédiat de cet effort serait que la nouvelle garde des affaires, reconnaissant et sa dette et son oeuvre, prenne sur elle de communiquer la vitalité du français là où il demeure encore le plus vulnérable: à l'institution politique.

GISÈLE TREMBLAY

«1987 - l'Amérique française» est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec, réalisée en collaboration avec le Rassemblement des francophones d'Amérique.

GESTION
Wilfred Roussel
Directeur général
Association de la presse francophone hors Québec

COORDINATION
Claude Malette
Coordonnateur
Rassemblement des francophones d'Amérique
1410, rue Stanley - 7e étage
Montréal (QC)
H3A 1P8

RÉDACTION
Direction, Gisèle Tremblay

PRODUCTION
Jean-Denis Lamoureux

PUBLICITÉ
Réjean Héroux,
Directeur des communications
Agence OPSCOM
325, rue Dalhousie, suite 410
OTTAWA (Ontario)
K1N 7G2

COMPOSITION, MONTAGE ET IMPRESSION
Imprimerie Dumont, groupe Quebecor





Des bateaux équipés chacun de 150 casiers pour la pêche au crabe. Photo Roger F. Cormier

L'Acadie reprend la mer

JEAN SAINT-CYR

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick, dont le monde francophone connaît surtout les écrivains et les artistes, doivent pourtant leur vitalité culturelle à un redressement qui est aussi de nature économique et qui leur a permis, en vingt ans, de reconquérir la maîtrise des pêches.

La région acadienne du Nouveau-Brunswick compte 79,2 % de tous les pêcheurs de la province, 76,9 % des emplois en usine et 72 % de toutes les usines en exploitation. De ces usines, 21 ont un chiffre d'affaires annuel d'au moins 2,5 millions $ dont 18 sont situées dans la région acadienne et 17 sont la propriété des Acadiens.

Des 288 millions $ que rapportait l'industrie des pêches dans la province en 1982, les Acadiens y étaient pour 194 millions, soit 67 %. À titre de comparaison, mentionnons que Terre-Neuve touchait la même année 483 millions $, la Nouvelle-Écosse 520 millions, le Québec 103 millions et l'Île-du-Prince-Édouard 48 millions. Depuis lors, le chiffre d'affaires de l'industrie, au Nouveau-Brunswick, est passé à 350 millions $.

Une génération plus tôt, la situation était tout autre. Anglais et Américains dominaient le secteur. Que s'est-il passé? Pour le comprendre, il faut remonter le temps.

Un peu d'histoire

La pêche est parmi les premières industries que les Français développent, dès le début de la colonisation.

En 1619, l'une des sociétés françaises créées à Bordeaux a justement pour but de commercialiser la pêche à partir de Miscou, au nord-est du Nouveau-Brunswick. Les luttes s'engagent aussitôt entre les sociétés commerciales françaises pour s'approprier l'industrie de la pêche dans la Baie des Chaleurs et le golfe Saint-Laurent.

Pour leur part, les Acadiens participent à la pêche de cette époque, bien qu'au moment où ils s'installent sur les terres fertiles de la vallée d'Annapolis et le long du fleuve Saint-Jean, c'est surtout l'agriculture qui les occupe.

Lorsque la France abandonne l'Acadie aux Anglais, ces derniers saisissent les bateaux et l'inventaire des Acadiens (1761). Pendant les deux siècles qui suivent, les Acadiens sont pratiquement réduits au statut d'esclaves: les acheteurs anglais de poisson détiennent le monopole du commerce en général et les Acadiens tirent de la pêche un revenu à peine suffisant pour se nourrir et se vêtir.

À l'origine, une coopérative

Cependant, à la fin des années 40, un groupe de pêcheurs acadiens de l'île de Lamèque, près de Miscou, s'organise en coopérative, avec l'aide du clergé local. Ce fut le début, timide et lent, de la reconquête.

À la fin des années 60, quand les stocks de poisson du golfe Saint-Laurent s'effondrent à la suite d'une pêche trop intensive de la flotte étrangère, les intérêts anglais et américains, qui dominent la transformation du poisson, comptent pour moribonde l'industrie de la pêche dans le golfe et abandonnent graduellement les usines. Les Acadiens, qui voient leur principale industrie ainsi s'effriter, décident d'acheter ces usines afin de maintenir l'activité économique de leurs communautés.

Les débuts sont difficiles. Pour compenser l'effondrement des stocks dans le poisson de fond, les Acadiens travaillent au développement de la pêche au crabe et à la crevette dans le golfe Saint-Laurent. En 1967, le crabe ne rapporte à l'industrie qu'une centaine de milliers de dollars.

Au cours des années 70, la situation s'améliore graduellement: plus d'usines sont construites, les pêcheurs acquièrent des bateaux de pêche du dernier cri technique et les débarquements de poisson augmentent constamment.



Les pêcheurs côtiers de homard se préparent.

L'ascension du crabe

La flotte acadienne de pêche semi-hauturière du Nouveau-Brunswick est constituée d'environ 130 bateaux, dont les ports d'attache se trouvent dans la Péninsule acadienne, à Shippagan, Lamèque et Caraquet. Une vingtaine d'usines emploient environ six mille personnes qui travaillent à l'apprêtage du poisson.

Le poisson est exporté principalement aux États-Unis, au Japon et en Europe occidentale. La valeur marchande des produits de la mer qu'apprête l'industrie acadienne des pêches s'élève aujourd'hui aux environs de 200 millions $, dont une centaine de millions proviennent du crabe.

Plus d'argent pour la culture

Bien que le chômage saisonnier demeure élevé en Acadie, la réussite des Acadiens dans l'industrie des pêches, force motrice de leur économie, redonne à toute la communauté une confiance en soi qu'elle n'avait pas il y a vingt ans.

C'est avec assurance que les représentants des pêcheurs, par exemple, s'expriment en français lors de réunions officielles, et qu'ils exigent la même chose des fonctionnaires affectés à la gestion des pêches. Mais l'impact ne se limite pas à l'aspect linguistique.

En 1987, l'Association des pêcheurs professionnels acadiens (A.P.P.A.) célébrait son dixième anniversaire de fondation. Au banquet de clôture de son assemblée annuelle, l'Association a rendu hommage à une trentaine de pêcheurs qui avaient siégé à son bureau de direction, en leur remettant de magnifiques peintures sur soie réalisées par une artiste acadienne. Cette commande représentait pour l'artiste retenue quelques milliers de dollars, de quoi continuer à produire à l'aise pour quelques mois.

Un groupe présente cette année au C.R.T.C. un projet de radio communautaire pour diffuser en stéréophonie sur la bande MF dans la Péninsule acadienne. Bien que le coût du projet s'élève à pratiquement un demi-million de dollars, l'apport financier de l'industrie acadienne des pêches procure au groupe l'assurance d'entrer en ondes en 1987, si la décision du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes lui est favorable.

En 1982, le quotidien *L'Évangéline* ferme définitivement ses portes. Deux ans plus tard, dans la Péninsule acadienne, un quotidien régional voit le jour bien que la rentabilité du projet soit mise en doute. En 1987, grâce encore au soutien financier important de l'industrie des pêches (pêcheurs et apprêteurs), le journal n'a pas seulement survécu à ses difficultés financières initiales, il est devenu rentable.

Un mouvement de fond

En citant ces exemples d'aide directe qui permet la force économique des Acadiens dans le domaine des pêches, on ne rend pas entièrement justice aux réalisations culturelles nées de la prospérité générale.

Il existe en Acadie une troupe de théâtre professionnelle, de nombreux artistes, comédiens, photographes et cinéastes, et une multitude de sociétés culturelles: ils présentent régulièrement des spectacles que la communauté n'aurait pu se payer il y a de cela une décennie.

C'est un aspect de l'Acadie contemporaine qui rend désuète, aux yeux des Acadiens, l'image d'un peuple pauvre et opprimé. La maîtrise économique a développé chez eux une nouvelle attitude de sorte qu'ils trouvent aujourd'hui plus facile de piloter des dossiers importants et de les gagner, dans leurs aspects économiques aussi bien que culturels.

Jean Saint-Cyr est directeur des communications à l'Association des pêcheurs professionnels acadiens.



L'Industrielle-Vie



La Maison des Coopérants



Édifice La Laurentienne



Place Montréal Trust

Montréal, la conquête de l'Ouest

Au centre-ville de Montréal, dans la zone d'intense activité économique que découpent vers l'ouest les rues Sherbrooke, Saint-Laurent et Saint-Jacques, une succession de grands chantiers élèvent à l'ombre de la montagne des gratte-ciel signés Banque nationale, L'Industrielle-Vie, La Laurentienne, Les Coopérants, Montréal Trust.

CLAUDE TURCOTTE
Le Devoir

C'est ainsi qu'au coeur d'un quartier traditionnellement anglophone, où seuls Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins s'étaient avancés jusque-là, on coule aujourd'hui dans le béton l'essor prodigieux que connaissent, deux décennies après la Révolution tranquille, les entreprises financières du Québec français.

Au début des années 60, conformément à la situation de l'industrie en général, les hautes tours à bureaux, les édifices bancaires et les grands magasins du centre-ville appartenaient surtout à des sociétés ou à des familles de la communauté anglophone. La propriété francophone était rare. Dans le secteur commercial, il y avait Eaton, Simpson, Morgan à l'ouest et Dupuis à l'est. La rue Saint-Laurent, dans l'esprit de tous, marquait la ligne de démarcation entre les deux solitudes. L'establishment financier, lui, n'avait pas quitté le Vieux-Montréal.

Un tournant important est survenu en 1960 avec la construction, au nord-ouest du Vieux-Montréal, de la Place Ville-Marie qui a non seulement suscité la création de la très importante société immobilière Trizec mais qui a aussi influencé l'architecture urbaine par tout le Canada. Les forces économiques naissantes du Québec français ont réagi avec la construction, en 1962, du siège social d'Hydro-Québec, boulevard Dorchester, deux rues à l'ouest de Saint-Laurent. On le présentait alors comme un immeuble de prestige, le premier ministre du Québec y installait même son bureau de Montréal. Cela n'a pas empêché les édifices de pousser comme des champignons autour de la Place Ville-Marie; mais les francophones n'y étaient pas ou très peu.

La Banque nationale, l'une des plus grosses maisons financières canadiennes-françaises, s'installe en 1967 dans le Vieux-Montréal, Place d'Armes, d'où elle domine désormais aussi bien le dôme de la Banque de Montréal que les clochers de l'église Notre-Dame. La communauté francophone s'affirme toutefois de façon encore plus spectaculaire en 1976 alors que le Mouvement Desjardins unit ses efforts à ceux du gouvernement québécois pour bâtir un énorme complexe de 200 millions $ dans ce qui deviendra, dit-on alors, le centre-ville francophone de Montréal, tout près d'Hydro-Québec et en face de la Place des Arts.

DÈS LES ANNÉES 70, ON RÊVE D'UN NOUVEAU CENTRE-VILLE FRANCOPHONE

De nombreuses manchettes dans les médias saluent l'affirmation de cette force économique francophone. Plus tard, le gouvernement fédéral construit juste au sud la Place Guy-Favreau, qui aujourd'hui relie le Complexe Desjardins au Palais des congrès.

Le boom immobilier

Si, depuis plusieurs années, on n'entend plus guère parler de cette rivalité historique entre l'est francophone et l'ouest anglophone, c'est qu'un changement est survenu: la marée francophone envahit l'ouest au rythme effréné où s'affirment ses sociétés financières, privées et publiques, et certaines autres entreprises devenues des symboles de la maîtrise économique.

La Banque nationale avait lancé le mouvement en s'associant aux Entreprises Bell pour construire deux tours à bureaux à la base du triangle que forment Place Ville-Marie, la Tour de la Bourse et Place Bonaventure. Puis, La Laurentienne, Lavalin et un partenaire anglophone ont érigé, face au square Dominion, un très bel édifice inauguré cette année. D'autres financières on ne peut plus francophones comme L'Alliance, L'Industrielle, Les Coopérants ont complété ou terminent la construction de leurs gratte-ciel dans l'«ouest» des grands magasins.

Claude Normandeau, président du Fonds F-I-C, la filiale immobilière du Groupe La Laurentienne, explique le phénomène très simplement. «Toutes les compagnies veulent s'établir au centre nerveux des affaires pour des raisons physiques: pour être proches des banques, des maisons de courtage; pour être avec le monde des affaires et s'y sentir à l'aise».

En chantier

La nouvelle puissance financière des Québécois francophones et ce besoin de regroupement qu'éprouvent les gens d'affaires se conjuguent pour transformer l'aspect de la métropole. Parmi les principaux chantiers à l'oeuvre au centre-ville, se détachent:

— La Place Montréal Trust, avenue McGill College, 215 millions $. Y participent: la Caisse de dépôt et placement du Québec, la financière francophone qui a le plus investi dans les immeubles à bureaux, et Cadillac Fairview, l'immobilière de la famille Bronfman (qu'on vient de vendre à des Américains).

— La Maison des Coopérants, entre Eaton et La Baie, 125 millions $. Une réalisation de la mutuelle Les Coopérants, avec la participation de promoteurs et gestionnaires anglophones.

— La Place Félix-Martin, au sud de la vieille église du Gésu, 100 millions $. Le Groupe SNC, une de nos principales firmes de génie-conseil, et la société Canderel se sont ici associés. Ce double édifice devrait faire le lien entre les deux centre-ville, ou encore entre la zone des affaires et la zone des services gouvernementaux, signale M. Normandeau.

— La rénovation de l'hôtel Windsor, face au square Dominion, 40 millions $. C'est la F-I-C, le bras immobilier de La Laurentienne, qui convertit le vieil édifice en immeuble à bureaux.

Tous ces promoteurs peuvent envisager l'avenir avec le sourire, si on en juge par le succès de la tour L'Industrielle-Vie, inaugurée fin 1986. On y affiche «complet».

Un avantage: le leadership de la Caisse de dépôt

Le fer de lance parmi les investisseurs francophones c'est tout de même la Caisse de dépôt et pla-

En plus des constructions nouvelles, la «conquête de l'Ouest», c'est aussi la maison de courtage Lévesque, Beaubien qui déménage dans l'édifice SunLife et, de l'autre côté du square Dominion, [redacted] société immobilière du Groupe La Laurentienne, F-I-C, qui transforme l'ancien hôtel Windsor (photo) en immeuble à bureaux.

cement du Québec qui, pour le moment, a les plus gros capitaux dans les immeubles à bureaux: 500 millions $ dans des immeubles qui en valent 800 millions. Elle fait aussi l'acquisition de terrains qu'elle peut utiliser éventuellement comme levier pour obtenir une participation dans un édifice et ainsi accroître son rendement. L'immobilier représente toutefois moins de 2% de tout le portefeuille de la Caisse, dont les actifs atteignent ■ milliards $.

La Caisse a engagé 250 millions $ dans les immeubles à bureaux de Montréal, avec des participations de 50% dans la Tour de la Bourse, 53% dans Westmount Square, 50% dans le 550 Ouest Sherbrooke avec Loto-Québec, 95% dans le Centre Capitol, 40% dans les Promenades de Montréal sur McGill College.

Si cette présence paraît forte comparativement aux autres maisons francophones, la perspective change dans un contexte plus global. Cadillac Fairview a des investissements de près de 6 milliards $ en Amérique du Nord.

Ces placements n'ont pas pour but d'épater les badauds ou les compagnies concurrentes. S'ils surviennent maintenant, c'est qu'un certain nombre de financières ont pris une expansion considérable ces dernières années. La F-I-C, de La Laurentienne, est «le bébé de l'industrie»: après trois ans et demi, elle a déjà des actifs de 75 millions $. Elle participe au tiers dans l'immeuble de 75 millions La Laurentienne, boulevard Dorchester, en compagnie de Lavalin et de Marathon (propriétaire du terrain et filiale de CP). Elle investit 40 millions dans l'aménagement du Windsor et s'apprête à mettre en marche cet été un projet de 200 millions en tandem avec Hydro-Québec dont le siège social sera complètement transformé.

«Nous nous donnons la vocation de valoriser les choses propres à la société québécoise mais de façon économique, comme on le fait à New York ou Boston. Nous avons un exemple de cela à Montréal avec la maison Alcan», précise M. Normandeau. Pour minimiser les risques, le partenaire est très souvent, en même temps, un locataire. En un mot, ces énormes investissements sécurisent les placements des entreprises financières, notamment les compagnies d'assurance en forte croissance. La Laurentienne est maintenant le troisième holding financier au Canada, avec des actifs de 6 milliards $. La F-I-C est le bras immobilier de tout le Groupe, aussi lui faut-il être présente partout où le Groupe se trouve, aussi bien en Amérique qu'ailleurs.

LA LAURENTIENNE, LE TROISIÈME HOLDING FINANCIER AU CANADA «PÈSE» 6 MILLIARDS $

La Caisse de dépôt et placement joue, cependant, un rôle de leadership depuis qu'elle a créé la Société immobilière Trans-Québec, dans laquelle elle détient 53% des actions, avec sept autres partenaires, soit L'Alliance, Les Coopérants, le Trust général du Canada et quatre fonds de pension québécois.

C'est grâce à cette participation que Les Coopérants ont acquis de l'expérience avant de se lancer dans de nouveaux projets immobiliers, seuls ou avec d'autres partenaires. Les Coopérants ont formé l'an passé leur propre filiale immobilière qui devrait prendre une expansion très rapide. Les grandes maisons financières s'intéressent de plus en plus à l'immobilier pour des raisons de placement à long terme. Comme pour une résidence personnelle, une hypothèque sur une tour de 30 étages qui coûte 200 millions $ peut être remboursée en 30 ans. Par la suite, c'est presque du profit net sur un investissement à l'abri de l'inflation!

Bientôt le Mouvement Desjardins

À part les complexes Desjardins à Montréal et à Lévis, le Mouvement Desjardins n'a pas manifesté à ce jour son intention de pénétrer le marché des grands édifices. Toutefois, cette tendance pourrait bientôt changer. Le dossier fait l'objet d'une étude et un «comité immobilier regarde ça de près».

En investissant dans l'immobilier, on jouit d'une publicité permanente avec un édifice très visible qui porte son nom. On a, en somme, pignon sur rue.

Tout le monde s'accorde cependant pour penser que le dynamisme économique a des effets d'entraînement sur les activités culturelles au sens large. À Montréal, tous constatent l'intérêt grandissant des médias pour les affaires: la récession de 1982 ■ contribué à porter cet intérêt à un niveau jamais atteint au Québec. La presse d'affaires hebdomadaire connaît des tirages dont elle n'aurait pas osé rêver il y a vingt ans: elle a multiplié ses publications. Même les quotidiens consacrent de plus en plus de pages à l'économie, à l'épargne-actions et aux entrepreneurs. Les facultés d'administration sont devenues les plus achalandées. Le Québec, qui naguère regardait ■ commerce et l'industrie de haut, est aujourd'hui à la fine pointe de l'esprit d'entreprise. En définitive, il a fallu un quart de siècle avant que la Révolution tranquille ne transforme la vie économique depuis la Beauce jusqu'au centre-ville de Montréal.


Place Félix-Martin

Avec des actifs qui dépassent 30 milliards $, le Mouvement Desjardins est le plus important groupe financier diversifié de l'Amérique française, dont 4,2 millions de coopérateurs québécois ont la propriété inaliénable.

30 MILLIARDS $!

C'est l'actif des 4,2 millions de coopérants du Mouvement Desjardins

JEAN-PAUL GAGNÉ
Les Affaires

Si les entreprises financières québécoises connaissent le sort florissant dont témoignent leurs projets immobiliers, c'est surtout grâce au mouvement coopératif qui a su conserver son leadership dans la poussée récente, longtemps après avoir ouvert la voie à la présence francophone dans le monde bancaire, puis dans le secteur de l'assurance.

Les caisses populaires

Le Mouvement Desjardins, c'est d'abord 1 370 caisses populaires dont les actifs atteignent 26 milliards $, si l'on tient compte des onze fédérations qui les regroupent et de la Caisse centrale Desjardins qui agit comme banque centrale du Mouvement et qui a maintenant un bureau à New York.

Les caisses populaires et leurs fédérations détiennent des parts de marché de 35 à 40% pour la plupart des produits financiers de type bancaire au Québec. La Banque Nationale vient au second rang dans ce domaine, laissant à l'ensemble des banques anglophones une part globale d'environ 40% ou moins. Par contre, les banques anglophones dominent nettement le marché des produits de type bancaire dans toutes les autres provinces canadiennes.

Le Mouvement Desjardins comprend également deux sociétés d'assurance-vie: la mutuelle Assurance-vie Desjardins (actif, 1,2 milliard $); et La Sauvegarde, une compagnie à capital-actions (actif, 700 millions). Desjardins possède aussi la Fiducie du Québec (actif, 1,3 milliard) et le Groupe Desjardins, Assurances générales (actif, 180 millions); ainsi que le Crédit industriel Desjardins (actif, 550 millions) et la Société d'investissement Desjardins (actif, 260 millions), dont le principal placement est un intérêt majoritaire dans Culinar (Vachon, Stuart, Viau, Pacini, etc.). Fait significatif, Desjardins a permis au cours de la dernière année au Crédit industriel et à la Fiducie du Québec d'émettre des actions dans le public.

Un autre groupe coopératif rayonne au Québec. Il s'agit des caisses d'établissement, dont les actifs globaux sont de l'ordre de 300 millions $.

Ailleurs au Canada

Dans les autres provinces, le groupe de caisses populaires le plus important est celui de l'Ontario: 64 caisses populaires y détiennent des actifs légèrement supérieurs à un milliard $, pour le compte de 145 000 membres. Au Nouveau-Brunswick, les 87 caisses populaires réunies dans la Fédération des caisses populaires acadiennes ont 185 000 membres (actif, 575 millions $). Les caisses populaires du Nouveau-Brunswick possèdent une compagnie d'assurance-vie, la Société d'assurance des caisses populaires acadiennes (actif, 22 millions). En- ➡

Suite de la page 7

fin, au Manitoba, 23 caisses populaires regroupent 33 000 membres (actif, 200 millions).

Les mutuelles d'assurance

Le fleuron canadiens-français dans l'assurance-vie, ce sont les mutuelles. Une mutuelle appartient à ses assurés; c'est une sorte de coopérative. C'est cette formule qui a donné naissance, par exemple: à La Laurentienne de Québec; à l'Alliance de Montréal; à l'Assurance-vie Desjardins de Lévis; et aux Artisans de Montréal, qui ont fusionné plus tard avec Les Coopérants, une mutuelle d'assurance-vie et d'assurance générale issue de l'Union des producteurs agricoles. De même sont apparues la Mutuelle des fonctionnaires du Québec et la Mutuelle SSQ (actif, 165 millions), deux compagnies de Québec; La Survivance et L'Union-vie de St-Hyacinthe.

Des compagnies créées initialement avec un capital-actions se sont plus tard transformées en mutuelles. Les deux exemples les plus frappants sont L'Industrielle de Sillery, qui a fusionné avec l'Alliance le 1er janvier 1987; et La Solidarité, également de Sillery, qui a acheté il y a quelques années l'Unique, une compagnie à capital-actions, qu'elle exploite comme filiale pour les affaires d'assurance générale mais dont elle a fusionné les affaires d'assurance-vie.

La Laurentienne

Le plus gros groupe d'assurance issu d'une mutuelle est le Groupe La Laurentienne. La Corporation du Groupe La Laurentienne, la société de gestion de La Laurentienne, regroupe des sociétés dont les actifs sont évalués à 7 milliards $, sans compter ceux de La Laurentienne elle-même (170 millions).

La Corporation du Groupe La Laurentienne détient notamment: L'Impériale de Toronto, qui a d'importantes activités d'assurance-vie aux États-Unis et au Royaume-Uni; ailleurs à l'étranger, Trident Life de Londres, Loyal American d'Alabama, Life of Boston et American Guaranty Life d'Oregon; La Laurentienne Générale (actif, 320 millions $), l'une des plus importantes compagnies d'assurance générale au Canada; et La Personnelle; les Services financiers Eaton, qui exploitent une gamme de services financiers (Eaton Life, Eaton Trust, etc.) partout au Canada, et Yorkshire Trust de Vancouver; ainsi que plusieurs investissements dans le secteur immobilier via le Fonds F-I-C de Montréal, Immeubles Imbrook de Toronto et Castlemere Properties de Londres.

L'Industrielle

La plus importante compagnie mutuelle d'assurance-vie à capital francophone est L'Industrielle-Alliance (actif, 2,5 milliards). Cette société possède aussi une filiale d'assurance-vie, North-West Life de Vancouver, et quelques compagnies d'assurance générale de taille moyenne. Elle s'est doté récemment d'une société de gestion, la Corporation Alliance-L'Industrielle, qui détient notamment 30% du Trust général et 80% de IST, une firme de services informatiques.

Les Coopérants

Les Coopérants (actif, 160 millions) se diversifient également. Ils détiennent environ 80% de Guardian Trustco, une société de fiducie de Montréal; et ils viennent d'acquérir AM Life, une compagnie américaine d'assurance-vie. Les Coopérants ont une participation importante dans la Société d'Entraide économique (actif, 525 millions). Enfin, ils ont développé ces dernières années un portefeuille impressionnant d'immeubles commerciaux.

La Mutuelle des fonctionnaires (actif, 100 millions) est devenue un groupe, à sa façon, en s'offrant une compagnie d'assurance générale, La Capitale, en acquérant la Société nationale de fiducie et en lançant une filiale immobilière.

En dehors du Québec, la seule mutuelle d'assurance-vie indépendante est l'Assomption de Moncton (actif, 190 millions). Elle étend son rayon d'action à toutes les provinces maritimes, au Québec et à l'Ontario, en plus de pénétrer quatre États de la Nouvelle-Angleterre.

La formule coopérative a servi aussi dans l'assurance générale: on dénombre, sur le territoire québécois, 43 sociétés mutuelles d'assurance générale (actif, 125 millions) qui regroupent 170 000 membres.

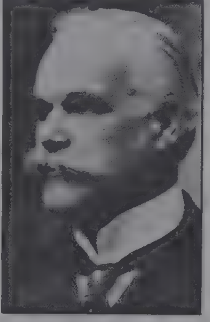
L'expansion à l'étranger

Les entreprises financières à capital francophone sont encore fortement concentrées au Québec. Cependant, les incursions du Groupe La Laurentienne en dehors du Québec sont une source d'inspiration pour les autres et il est fort probable que la pénétration des marchés extérieurs s'amplifiera fortement au cours de la prochaine décennie.

Même le Mouvement Desjardins emboitera bientôt le pas. Il envisage en effet de se donner un holding financier dont la fonction sera à la fois d'amener du capital neuf dans le mouvement et de diversifier sa présence dans d'autres régions ou pays.



La première caisse populaire, fondée à Lévis en 1900 par Alphonse Desjardins.



Capital-actions: une présence qui s'active

La présence canadienne-française s'est affirmée aussi dans les compagnies financières à capital-actions, dont la plus imposante est sans contredit la Banque Nationale du Canada (actif, 29 milliards). La BNC vient toutefois au sixième rang des grandes banques canadiennes, que domine la Banque Royale du Canada (actif, 100 milliards).

Une autre banque québécoise à capital francophone, La Banque d'Épargne de Montréal, détient un actif consolidé d'environ 4 milliards de $ en incluant Les Fiduciaires, une société de fiducie. Le Groupe La Laurentienne, qui possède environ 30 % de la Banque d'Épargne, n'attend plus que l'accord d'Ottawa pour porter à 50 % sa participation.

Du côté des groupes financiers diversifiés à capital-actions, le groupe le plus spectaculaire est la Corporation financière Power dont l'actionnaire majoritaire ultime est le financier montréalais Paul Desmarais, d'origine franco-ontarienne. La Financière Power détient un intérêt majoritaire dans trois maisons importantes: le Montréal Trust (actif, 7 milliards), qui vient d'avaler le Crédit foncier; la compagnie d'assurance-vie Great-West de Winnipeg (actif, 6 milliards); et le Groupe Investors (actif, 1,5 milliard), une société de Winnipeg spécialisée dans la gestion et la vente de fonds d'investissement.

Parmi les groupes financiers diversifiés, on retrouve à Québec le Groupe Prêt et Revenu (actifs, 550 millions) qui est formé de trois sociétés financières: la Fiducie Prêt et Revenu de Québec; Aeterna-Vie, une compagnie d'assurance-vie de Montréal; et la St-Maurice, une compagnie d'assurance générale de Trois-Rivières.

Il n'existe pas de compagnie importante d'assurance-vie à capital-actions francophone qui soit indépendante des groupes financiers. Il y a toutefois quelques compagnies d'assurance générale. Les plus importantes sont le Groupe Commerce et Assurance Bélair, dont les actifs combinés sont de 322 millions, et L'Union Canadienne (actifs, 95 millions).

Dans le secteur de la fiducie, la plus grosse maison francophone qui ne fait pas partie d'un groupe financier est le Trust Général du Canada (actifs consolidés, 3,5 milliards). Elle possède Sherbrooke Trust, de la ville du même nom; et Sterling Trust, une fiducie dont les actifs dépassent le milliard et qui exerce ses activités dans le sud de l'Ontario.

Les actifs du Montréal Trust et du Trust Général impressionnent mais leur taille paraît assez modeste quand on les compare aux 25 milliards du Canada Trust, la plus importante société de fiducie canadienne.

Les succès incontestables du français langue d'entreprise

PIERRE GRAVEL
La Presse

Il n'y a pas si longtemps, n'importe quel électricien québécois disposait d'un stock de *gaskets*, de *breakers* ou de *heavy duty safety switches*. Aujourd'hui, ceux qui s'approvisionnent chez les principaux manufacturiers commandent tout naturellement des joints d'étanchéité, des disjoncteurs ou des interrupteurs de sûreté intensifs. Pour le profane qui ne s'y entend guère en appareillage électrique, ce passage de l'anglais au français ne change pas grand chose; ces expressions ne seraient pas moins hermétiques en russe ou en souahéli! Mais pour les virtuoses du courant alternatif et les magiciens du 220, il s'agit d'une rupture radicale avec des traditions ancestrales.

Aucun d'entre eux n'a cependant été obligé de suivre un cours intensif de français ni de retenir les services d'un traducteur pour effectuer cette conversion linguistique. Il lui a suffi de consulter le catalogue des produits disponibles et de s'en inspirer pour remplir le bon de commande; un catalogue rédigé exclusivement en français et dont les nombreuses illustrations permettent d'associer commodément l'objet recherché et sa désignation correcte. «On a bien pris soin de ne pas faire un catalogue bilingue pour éviter que nos clients succombent à la tentation de toujours se référer aux expressions anglaises qui leur sont plus familières, explique Raymond Plouffe, vice-président de Westinghouse pour le Québec. Et on constate, par les commandes reçues, que le français fait rapidement son chemin dans le monde de l'électricité».

Cette opération qu'il n'aurait pas été possible de mener isolément a nécessité beaucoup de temps et de patience. «Seulement pour remplacer par le terme «tarifs» la traditionnelle «liste de prix» — qui était la traduction littérale de *price list* — poursuit M. Plouffe, nous avons dû coordonner notre action avec CGE et Sylvania. Et il aura fallu au moins trois ans pour faire entrer cette expression dans l'usage courant».

Sans contestation

Cette francisation des termes techniques ne constitue qu'un exemple du chemin parcouru au Québec depuis dix ans au chapitre du français comme langue de travail. La francisation des entreprises a un effet multiplicateur. Et c'est, à coup sûr, l'un des volets les moins contestés de la Charte de la langue française. La loi 101 ne se limite pas à imposer le français comme langue de communication entre les fournisseurs et leur clientèle; le chapitre V est en effet consacré tout entier à la francisation des entreprises qui emploient cinquante personnes ou plus. L'Office de la langue française (O.L.F.), chargé de son application, en a dénombré au total 3 829 dont 2 268 P.M.E. — de cinquante à cent employés — et 1 561 G.E. — grandes entreprises de 100 personnes et plus.

Comment amener des géants de l'industrie à respecter cette mesure audacieuse?

Le défi était donc de taille et le scepticisme considérable. Comment amener des géants de l'industrie canadienne, actifs *coast to coast*, et des multinationales américaines, pour qui le Canada est assimilable aux États-Unis, à respecter cette mesure audacieuse d'une province traditionnellement velléitaire? Qui plus est, la loi adoptée en 1977 était celle d'un gouvernement nouvellement élu aux ambitions souverainistes.

«Ce n'était pas notre seul problème, reconnait aujourd'hui, Pierre Messier, responsable de la francisation des entreprises à l'O.L.F. Nous devions non seulement dissocier les questions linguistiques de la politique mais aussi relever le défi de franciser une technologie continentale reposant essentiellement sur l'utilisation de l'anglais».


Gouvernement du Québec
Office de la langue française

Certificat
de francisation

Le présent certificat atteste que, dans l'entreprise

[illegible] langue française possède [illegible] statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer, conformément à la Charte de [illegible] langue française et à ses règlements

Fait à Montréal le

Le président

Les pâtes et papiers

Dans l'industrie des pâtes et papiers ou de l'exploitation forestière, entre autres, chez Domtar et MacLaren, les responsables des comités de francisation insistent pour souligner les progrès partout accomplis: services d'informatique, magasins de pièces, centres de recherches, manuels d'instructions et lexiques terminologiques.

«Ça n'a pas été facile et il reste beaucoup à faire, reconnaît Norman Chenail, président du comité de francisation chez MacLaren. À l'heure actuelle, on dispose d'une description en français d'environ le tiers des 7 000 pièces généralement disponibles dans nos magasins. Mais on entend de plus en plus souvent parler de triturateurs plutôt que de *beaters*».

Des termes techniques qui n'ont pas été choisis au hasard. «Depuis sept ans, on a à notre disposition une traductrice professionnelle, en plus de pouvoir compter sur le résultat du travail des autres papetières comme Domtar, Reed, CIP et autres membres d'un comité interentreprises qui se réunit régulièrement à tous les deux mois pour partager les résultats des efforts de chacun».

Des résultats suffisamment concluants pour avoir amené l'Université du Québec à Trois-Rivières à publier des ouvrages de consultation comme un lexique technique général et un vocabulaire français du matériel papetier.

«On a évidemment rencontré certaines poches de résistance à la francisation, surtout dans des usines établies à proximité de la frontière ontarienne, admet Norman Chenail. Et il nous a fallu convaincre beaucoup de monde qu'on pouvait travailler tout aussi efficacement en français qu'en anglais. Mais aujourd'hui, on peut affirmer que le pli est pris et qu'il apparaît normal à presque tout le monde de travailler de plus en plus en français. Tous les responsables d'usines ont à leur disposition des lexiques français-anglais des termes techniques et prennent graduellement l'habitude d'utiliser les mots français qui sont systématiquement mis en évidence sur les affiches et les étiquettes.»

Les produits chimiques

La francisation interne dans l'industrie des produits chimiques et pharmaceutiques n'était pas non plus un mince défi à relever. Chez Pfizer Canada, une multinationale américaine spécialisée dans la fabrication de médicaments, de parfums et de produits de beauté, on estime à approximativement un demi-million $ [illegible] coût de l'opération menée intensivement depuis 1980 mais amorcée avant même l'adoption de [illegible] loi 101.

Une condition essentielle d'emploi ou de promotion interne

«Aujourd'hui, tout se fait chez nous en français, explique Diane Strotman, présidente du comité de francisation, et une bonne connaissance de cette langue est devenue une condition essentielle d'emploi ou de promotion interne pour toute personne qui fait affaire avec nos employés ou notre clientèle au Québec. Même au siège social, à Kirkland, où [illegible] loi nous autorise à fonctionner en anglais dans nos rapports avec le reste du Canada ou les autres pays».

Selon madame Strotman, cette exigence de la connaissance du français ne provoque pas vraiment de résistance chez les cadres venant d'autres provinces ou des États-Unis qui savent, en acceptant un poste à Montréal, qu'ils devront s'astreindre à l'apprentissage de la langue d'usage. «Nous avons en permanence un programme de cours à leur disposition et les résultats sont étonnamment rapides. Parce que chacun sait qu'il s'agit d'une volonté politique clairement établie de [illegible] part de la haute direction».

Quand à l'appareillage technique et aux documents internes comme les manuels d'opération ou de gestion, les circulaires, les catalogues de pièces, les systèmes informatiques, tout a été francisé par l'équipe permanente de quatre traducteurs à l'emploi de Pfizer.

Même à Toronto

Dans plusieurs cas d'entreprises actives au Québec mais entretenant des relations étroites avec

Suite de la page 9

d'autres provinces canadiennes ou différents pays étrangers, les effets de la loi 101 se font sentir à l'extérieur. Chez McDonald Tobacco, le président du comité de francisation, Gilles F. Arcand, a son bureau à Toronto, au siège social ontarien de la compagnie avec lequel il est maintenant possible de communiquer régulièrement en français. Chez Alcan, dont le rayonnement s'étend depuis le Saguenay jusque sur les cinq continents, on affirme avoir déjà francisé le centre de recherches et s'être attaqué à l'énorme problème que constitue la traduction du catalogue de toutes les pièces disponibles.

À la lumière de ce rapide survol, on aurait tort de conclure que la partie de l'unilinguisme français est définitivement gagnée au sein du Québec industriel. Il conviendrait plutôt de parler de progrès marquants du bilinguisme dans un monde jusqu'ici résolument unilingue anglophone.

Selon Pierre Messier, de l'O.L.F., il est plus facile de «vendre le fait français» aux grands patrons américains, plus habitués à s'adapter à la langue des différents pays étrangers où ils s'implantent, qu'à certains industriels canadiens. «On peut dire que l'accueil que nous recevons est généralement positif. Largement plus, en tout cas, que celui qui est souvent réservé aux responsables de la Loi sur la santé et sécurité au travail (C.S.S.T.). En gros, on peut évaluer à moins de deux pour cent le nombre réel d'entreprises qui nous donnent encore du fil à retordre.»

À la fin de février 1987, sur un grand total de 3 829 entreprises visées par la loi, 2 296 avaient obtenu leur certifical de francisation alors que 1 077 étaient engagées dans un programme approuvé par l'O.L.F. en vue de l'obtenir. Il reste à l'Office 456 dossiers à négocier pour engager les autres sur la voie de la francisation, graduelle et apparemment sans trop de douleur, des entreprises du Québec.

Pas d'allergie de la langue qui ne soit guérissable!

Le problème des termes anglais se posait avec une acuité particulière dans certains types d'industries de pointe faisant systématiquement appel à la recherche.

À l'usine de Procter & Gamble de Pointe-Claire, par exemple, la francisation de la robotique et de l'informatique est un processus engagé depuis maintenant près de dix ans.

«À ce point de vue notre action porte sur deux fronts, explique Liliane Leduc, présidente du comité de francisation. En ce qui a trait à l'équipement déjà en usage, nous traduisons systématiquement tout ce qui peut l'être: logiciels, programmes, manuels d'utilisation, matériel de transmission des données, etc. Quant à l'important programme d'achat d'équipement neuf amorcé depuis plusieurs années, nous exigeons des fournisseurs le plus haut degré de francisation possible. L'O.L.F. est constamment tenu au courant de l'évolution de notre programme et s'en dit jusqu'ici fort satisfait.»

En pratique, selon les explications fournies par Liliane Leduc, le bilinguisme intégral est en vigueur au département de l'informatique de l'usine de Proctor & Gamble où les employés peuvent travailler dans la langue de leur choix. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'un unilingue anglophone puisse y poursuivre toute sa carrière en marge des exigences de la loi 101.

«Toute l'organisation est résolument engagée dans la francisation, affirme madame Leduc. À preuve, les règlements internes stipulent que toute promotion au Québec requiert la connaissance du français et les unilingues anglophones disposent d'un délai de deux ans pour apprendre le français lorsqu'ils accèdent à un poste supérieur. L'entreprise offre elle-même des cours de français à ceux qui en ont besoin. Il n'est plus possible de faire carrière chez nous au Québec sans une connaissance suffisante du français comme langue d'usage.»

Guillermo Piéli et sa femme, Patricia Villeghas, derrière leur fils Martin.

Photo le Journal de Montréal, John T

LES IMMIGRANTS LATINO-AMÉRICAINS

Coup de foudre ... pour toujours

ANDRÉ DALCOURT
Le Journal de Montréal

«La plupart du temps, ils arrivent complètement massacrés psychologiquement», raconte le père Marcel Quirion, du Carrefour des Latino-Américains de Montréal.

Victimes de la terreur en Argentine, de la torture au Chili ou des escadrons de la mort au Salvador, ils cherchent au Québec une terre où panser leurs plaies et refaire leur vie.

Guillermo Piéli a passé cinq ans dans les geôles argentines; il décrit cet état de massacre.

«Le soir de mon arrivée à Montréal, j'ai logé au YMCA. Vers 9 heures, je suis descendu prendre une marche, rue Sainte-Catherine.

«Je me suis promené quelques minutes, comme ça, sans problème. Je regardais les gens, les vitrines. Je sentais la ville. J'étais bien.

«Puis, tout-à-coup, j'ai entendu une sirène. Alors je me suis mis à courir, à courir comme un fou, effrayé, et je suis rentré au YMCA, complètement essoufflé.»

Depuis 1980, 12 982 Latino-Américains comme lui, Salvadoriens ou Chiliens pour la plupart, ont ainsi trouvé refuge au Québec, la peur dans l'âme!

Douze mille neuf cent quatre-vingt-deux, c'est beaucoup. C'est 10 pour 100 des 130 159 immigrants qui sont entrés au Québec durant la même période.

Se refaire une vie

Quatre-vingts pour cent des Latino-Américains se sont établis dans la région métropolitaine, à Anjou, Laval, Montréal-Nord, Saint-Léonard, Saint-Laurent, Longueuil et dans les quartiers francophones de Montréal.

Ils n'ont pas créé de ghettos. Habitués au soleil et sans voiture, ils se sont lovés en grappes, comme une vigne, autour des lignes de métro, pour se protéger de l'hiver. Deux choses les regroupent à l'occasion: la santé et la religion.

Pour la santé, un grand nombre se fait soigner à la clinique Luso, angle Saint-Joseph et Saint-Laurent. «Il n'y a que des médecins latino-américains, commente le père Marcel Quirion. Ils sont aux petits soins pour leurs patients, comme les médecins de famille d'antan.»

Pour la religion, ils assistent à «leur» messe, le dimanche, à l'église Sainte-Brigide, dans le centre-est de Montréal, après celle des résidants du quartier.

Après l'office, tout le monde descend au sous-sol et reconstitue en conversant, l'espace d'une heure, la vie communautaire du village natal.

C'est l'une des rares occasions, durant la semaine, où les Latino-Américains parlent espagnol en dehors de chez eux. Les autres jours, ils utilisent, au travail ou à l'école, le français qu'ils ont appris dans un des huit centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) du Québec.

Dans la langue d'Yvon Deschamps

«Les Latino-Américains, précise Marcel Vaillancourt, directeur de la formation linguistique pour tout le réseau, constituent 70 pour 100 de la clientèle des 3 000 personnes qui suivent chaque année les cours de français des COFI.»

Ces COFI facilitent considérablement leur intégration au Québec français. Les Latino-Américains ne tarissent pas d'éloges à leur endroit. Ils y trouvent même, sur cassette, les monologues d'Yvon Deschamps avec lesquels ils apprennent le français de la rue.

«Cela permet ensuite d'emprunter un râteau ou une brouette pour faire la connaissance du voisin», confie Reuben D'Urbano, médecin d'origine argentine au C.L.S.C.-Richelieu. «...Et de parler aux autres femmes au parc, ou d'assister à une vente de garage», ajoute Patricia Villeghas, l'épouse de Guillermo Piéli.

Les Latino-Américains forment la communauté culturelle, parmi celles dont la langue maternelle n'est pas le français, qui s'intègre le mieux au Québec français.

Selon le recensement de 1981, 81 pour 100 de ceux qui habitent la région métropolitaine parlent bien le français.

C'est énorme! La proportion n'est que de 62,8 pour 100 pour l'ensemble des allophones.

Qui plus est, les Latino-Américains sont, de tous les groupes, ceux qui envoient le plus leurs enfants à l'école française: 91 pour 100 de leurs enfants fréquentent des écoles de la C.E.C.M. La proportion atteint à peine 64,5 pour 100 pour l'ensemble des allophones malgré la loi 101.

Québécois pour longtemps

Ces enfants étudient et grandissent au Québec et leurs parents ne quittent pas la province après cinq ans comme le font la moitié des autres immigrants. Ils restent.

«Mieux, raconte le père Marcel Quirion, il arrive quelques fois, au contraire, que des Latino-Américains quittent des emplois intéressants dans d'autres provinces pour venir s'établir au Québec, à la recherche d'un style de vie plus latin et d'une mentalité plus chaleureuse.»

L'accueil qu'ils reçoivent alors n'est pas toujours cordial. Plusieurs leur ferment mentalement la porte. Un sondage, publié dans *Le Devoir*, n'indiquait-il pas, au printemps, que 62 pour 100 des Québécois souhaitaient des limites à l'immigration? L'argument est connu: «Ce sont des voleurs de jobs.» La peur est là aussi.

De jeunes Latino-Américains endurent parfois les sarcasmes racistes de leurs petits compagnons, à l'école ou à la garderie. «Indien! Indien!» leur lancent-ils en poussant des cris.

Dans le fond, ce sont des manifestations d'un racisme intérieur que les Indiens du Canada connaissent bien et subissent encore fréquemment de la part des Blancs.

«Ces manifestations de racisme sont rares», précise Guillermo Piéli.

L'homme aime mieux insister sur les affinités qui unissent les Latino-Américains et les Québécois. Au premier rang, les affinités politiques.

Le docteur Reuben D'Urbano, arrivé au Québec en 1976, se rappelle toute la camaraderie qui unissait alors les nationalistes québécois aux Chiliens et aux Argentins.

«Et dans *Menaud, maître-draveur*, de Mgr Félix-Antoine Savard, ajoute-t-il, les Québécois luttent contre les grandes compagnies de papier. J'ai été témoin de batailles identiques dans mon pays.»



Photo le Journal de Montréal, Luc Bélisle

Le père Marcel Quirion a vécu une vingtaine d'années au Chili.

Des affinités politiques

Enfin, il y a la lutte pour la sauvegarde de la langue française.

Dans la mesure où elle est liée à la protection d'une identité culturelle, elle est aussi une forme de résistance à l'impérialisme.

Cela, maints Latino-Américains le comprennent dès leur descente d'avion!

«Quand je suis arrivé au Québec, raconte Guillermo Piéli, je me suis tout de suite porté à la défense du français. J'avais le sentiment d'arriver dans la maison d'un ami; je voulais respecter, et faire respecter, tout ce qui s'y trouvait.»

Les réfugiés politiques latino-américains sont naturellement enclins, politiquement, à s'intégrer au Québec français.

«Si on examine bien leur cas, commente Charles Castonguay, professeur de mathématiques à l'université d'Ottawa, on voit que ces gens ont tous fui des catastrophes politiques.

«Il est tout de même assez catastrophique de constater qu'il faut des catastrophes pour qu'un groupe d'immigrants s'intègre au Québec français.»

Sûrement! Mais il demeure que les Latino-Américains s'intègrent, et qu'ils s'intègrent bien au Québec français.

Ils y pansent leurs plaies. Ils y calment leurs peurs. Ils y trouvent aussi parfois la paix et la liberté.

«Vous savez, conclut Guillermo Piéli, la liberté, c'est entendre sonner à la porte à six heures du matin et savoir que c'est le livreur de journaux.»

L'homme ne court plus maintenant lorsqu'il entend une sirène!



Photo le Journal de Montréal, Normand Jolicoeur

Une famille latino-américaine devant l'église Sainte-Brigide.

En «arrosant» les arts, les nouveaux mécènes cultivent la santé de toute l'économie

De plus en plus nombreux sont les gens d'affaires et les entreprises francophones qui consacrent temps et argent à soutenir une organisation ou une activité culturelles. Et s'il est trop tôt pour y voir la naissance d'une tradition, on peut cependant déceler un effet d'entrainement sur les mentalités.

MARIE LAURIER
Le Devoir

La levée de fonds que projette l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) pour financer la construction de sa salle de concert sera à cet égard un inappréciable test: le nouveau mécénat privé francophone est-il assez mûr pour assumer sa part des grands équipements culturels dont le Québec a besoin?

Ce qui est certain, c'est qu'on cherche, dans le milieu, à transformer des initiatives apparemment isolées en mouvement concerté. Le groupe Sociétal tenait à Montréal à la fin de mars un colloque intitulé: **Mécénat, philanthropie et responsabilité sociale**. La Chambre de commerce et le Bureau de commerce de Montréal publiaient peu auparavant le rapport d'un groupe de travail qui invite le monde des affaires à prendre en charge la relance culturelle de la métropole.

La relève de l'État

«Plus que jamais, dans le monde moderne, écrit Gilles Mercure qui présidait ce groupe de travail, faut-il considérer l'activité artistique d'une société comme un des premiers moteurs de son développement économique.» Et il établit clairement qu'elle est une source d'emplois (33 500 personnes dans le Montréal métropolitain) de même qu'elle est un puissant attrait touristique et un facteur d'implantation pour les entreprises.

Les dirigeants des grandes sociétés n'hésitent plus à considérer la qualité et le prestige des activités culturelles comme un atout important pour établir la réputation d'une ville et y attirer un personnel compétent. Les succès qu'ont remportés Charles Dutoit et l'OSM sur la scène internationale, par exemple, ont rejailli sur toute la communauté montréalaise et ils ont certainement stimulé le milieu économique.

Le financement des grands, moyens et petits organismes culturels reste un éternel casse-tête. Lui-même aux prises avec des contraintes budgétaires, l'État ne suffit plus à les subventionner.

«Il faut se rendre à l'évidence, explique Gilles Mercure en entrevue: les gens d'affaires et les entreprises ne peuvent plus se dérober. Ils doivent assumer une partie du financement des arts ou, à tout le moins, aider d'une quelconque façon les organismes culturels à bien fonctionner. Ce n'est plus l'apanage de l'État. Le gouvernement du Québec, en particulier, a eu tendance à prendre l'entière responsabilité dans ce domaine par souci d'affirmation nationale. Il se rend compte que ce n'est plus possible et à l'instar de l'Ontario et des États-Unis, qui ont une longueur d'avance sur nous, la société québécoise doit se donner les moyens de maintenir ses activités artistiques.»

Gérer la culture

Les entreprises sont d'ailleurs inlassablement sollicitées et leurs dirigeants, au moment de verser de l'argent, se demandent avec raison comment les fonds seront employés. «La meilleure réponse est encore de s'engager dans les conseils d'administration des organismes culturels», précise Jacques Lefebvre, qui a une longue expérience en la matière.



Jacques Lefebvre: «...s'engager dans les conseils d'administration d'organismes culturels».

C'est grâce à «l'appui extraordinaire» de son ancien employeur, la firme de génie-conseil SNC, qu'il a pu dépenser tant de temps et d'énergie à la gestion des industries culturelles: il a siégé au conseil d'administration des Grands ballets canadiens, de l'Opéra de Montréal, du Théâtre d'aujourd'hui et de l'École nationale de théâtre.

Maintenant vice-président du Conseil des arts du Canada, il gère un budget de 100 millions $, qui est réparti entre une centaine d'organismes culturels: «Il n'y aura jamais suffisamment d'argent pour satisfaire la demande», commente-t-il.

D'où la nécessité du mécénat privé, qui profite d'ailleurs à ceux-là même qui l'exercent. Car personne ne nie que l'intérêt récent des gens d'affaires pour la vie culturelle projette d'eux une image favorable dans le grand public. «Mais au-delà de cette considération, souligne de son côté Gilles Mercure, je suis à même de constater que les gens d'affaires y trouvent une satisfaction intellectuelle que l'on ne saurait leur reprocher.» Lui-même engagé dans le mécénat depuis de nombreuses années, il a participé au conseil d'administration de l'Opéra de Montréal, du Centre d'art d'Orford, du groupe *I Musici*. Ancien banquier devenu professeur aux Hautes études commerciales, c'est «par goût personnel», confie-t-il, qu'il met sa compétence au services des arts.

Le mariage des affaires et de l'art

Une des principales recommandations du groupe de travail qu'il a présidé porte sur la création d'une table de concertation arts-affaires qui favoriserait la rencontre des deux milieux et l'émergence d'un consensus sur les besoins des organismes à vocation culturelle.

Cette table de concertation, e[...] que Gilles Mercure, servira[...] «sensibiliser le monde des affa[...] à l'importance du secteur cultu[...] et à son impact économique.»

Si la grande entreprise se la[...] convaincre, il reste encore be[...] coup de chemin à parcourir [...] convertir la P.M.E. aux vertu[...] mécénat: elle est, en effet, quasi[...] talement absente du décor cultu[...] surtout dans la région de Montr[...] Pour y arriver, on évoque la po[...] bilité d'un «partenariat» et on s[...] gère que le Bureau et la Chamb[...] de commerce mettent en relatio[...] cette fin les P.M.E. d'affaires et [...] «P.M.E. culturelles».

Cette position reflète la con[...] tion moderne du mécénat privé [...] s'écarte de l'approche traditi[...] nelle donateur-bénéficiaire pour [...] préférer le jumelage d'intérêts [...] tre le monde des affaires [...] monde des arts.

Les gens d'affaires sont de pl[...] en plus instruits et détiennent [...] néralement un diplôme univer[...] taire. Beaucoup d'entre eux tro[...] vent fort gratifiant d'avoir l'occ[...] sion de travailler avec des artistes.

«Mon travail en milieu cultu[...] m'apporte personnellement [...] grandes satisfactions, conclut po[...] sa part Gilles Mercure, grand am[...] teur d'opéra et de musique clas[...] que. Le mécénat en milieu franc[...] phone est un mouvement irréve[...] sible.»



Gilles Mercure: «...considérer l'a[...] tivité artistique d'une socié[...] comme un des premiers moteu[...] de son développement écono[...] que».

Quelques fruits...

Quelques fruits de la culture et de la prospérité:

— La Chambre de commerce et le Bureau de commerce de Montréal ainsi que le journal La Presse commanditent avec d'autres le Festival d'été de Lanaudière.

— La Banque d'Épargne pourvoit depuis 1982 à la promotion des maisons de la culture de Montréal.

— Bernard Lamarre, p.d.g. de Lavalin, préside le conseil d'administration du Musée des Beaux-Arts et Lavalin, comme Alcan, Téléglobe, Bell Canada et plusieurs autres grandes sociétés, possède sa collection permanente d'oeuvres d'art.

— La Banque nationale du Canada, Hydro-Québec, La Presse, Télémédia et Télé-Métropole se joignent à Air Canada, Alcan, Ultramar, Pratt & Whitney et Xerox pour financer l'exposition Léonard de Vinci au Musée des Beaux-Arts.

— Hydro-Québec associe son nom à l'Orchestre symphonique de Québec, comme Du Maurier, Air Canada et Esso à l'Orchestre symphonique de Montréal.

— Michel Gaucher, président fondateur de Sofati, a soutenu financièrement la formation du groupe *I Musici*.

— Elias Malka, promoteur immobilier d'origine marocaine, a fourni les locaux de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal et possède le théâtre Arlequin.

— Noël Spinelli, concessionnaire d'automobiles à Lachine, est l'un des rares p.d.g. de P.M.E. (92 employés) à subventionner la culture. Il a fondé avec Robert Savoie les Concerts Lachine.

Les gens d'affaires en Ontario: premiers signes d'émancipation

JEAN-CHARLES CACHON

Quinze ans après le Québec, dans une province où la dispersion des francophones rend difficiles les redressements collectifs, se dessine peu à peu un mouvement concerté d'émancipation économique.

Les premiers signes en sont le regroupement des gens d'affaires franco-ontariens en clubs et associations dynamiques et l'émergence, dans l'enseignement supérieure, de programmes d'initiation aux affaires offerts en français.

Un nouveau dynamisme

Le succès de Paul Desmarais et Robert Campeau, tous deux originaires de Sudbury, représente toujours une exception. Mais en novembre 1986, un exploitant forestier de Timmins, Gaston Malette, inscrivait à la Bourse de Toronto le premier titre franco-ontarien, la *Waferboard Corporation Limited*. Quelques mois auparavant, des investisseurs de Sudbury inscrivaient leur société d'exploitation de mines d'or à la Bourse de Montréal. Ces exemples, bien qu'encore isolés, sont significatifs d'une tendance: les Franco-Ontariens sont de plus en plus nombreux à s'affirmer économiquement.

Ce dynamisme s'exprime de manière plus visible sous la forme de regroupements professionnels à Ottawa, Sudbury et Toronto et dans l'apparition de clubs d'investissement, notamment dans les régions de Hearst et Kapuskasing. Le club Sapiens, par exemple, réunit des diplômés du Collège universitaire de Hearst et investit occasionnellement dans certaines entreprises créées par ses membres. Quant aux regroupements, il en a surgi ces dernières années dans chacune des trois régions où vit la majorité des Franco-Ontariens: le Sud (de Kingston à Windsor, en passant par Toronto); l'Est (Ottawa et la «frontière» du Québec); et le Nord.

À Toronto, sous l'impulsion de francophones et de francophiles, le Cercle Canadien organise, chaque premier mardi du mois, un déjeûner qui rassemble quatre cents personnes issues du monde des affaires et de la politique. Dans une ville à forte majorité anglophone, il est fréquent de constater qu'un quart, environ, des participants sont des anglophones bilingues.

À Ottawa, le Regroupement des gens d'affaires francophones s'est montré plus ambitieux: il a ses déjeûners réguliers mais il publie aussi un Bottin et organise des cours pour la formation et le perfectionnement en administration.

Du côté de Sudbury, une société sans but lucratif, Les Promotions Nordcom, se propose d'établir des liens plus étroits entre les francophones qui sont en affaires et de promouvoir l'éducation économique, tant au niveau secondaire que supérieur. Créée en janvier 1986, la société a publié un premier annuaire de personnes intéressées à participer à diverses activités éducatives et elle a parrainé, à l'occasion de la semaine de la P.M.E. en octobre, un séminaire sur l'entrepreneurship destiné aux élèves du secondaire.

L'accent sur l'éducation

Les associations mettent donc l'accent sur l'éducation. Trois établissements universitaires forment en français des gens d'affaires: l'université Laurentienne de Sudbury, l'Université d'Ottawa et le Collège universitaire de Hearst.

Ce sont, en fait, des universités bilingues où les étudiants franco-ontariens trouvent un climat plus conforme à leur situation réelle. Le diplômé d'une université ontarienne, s'il est francophone, a l'avantage d'être parfaitement bilingue, une caractéristique peu commune sur le marché des jeunes diplômés.

Le réalisme oblige cependant l'observateur à constater que, malgré certaines percées, les Franco-Ontariens sont encore largement sous-représentés dans de nombreuses professions reliées aux affaires (comme dans les professions scientifiques). On compte ainsi en Ontario deux fois moins de comptables agréés francophones, proportionnellement à la population, que d'anglophones. Contrairement au Nouveau-Brunswick (ou au Québec pour sa minorité anglophone), l'Ontario n'a pas encore cru nécessaire de créer une université franco-ontarienne qui parachèverait le système d'éducation francophone. Cependant, une génération de Franco-Ontariens est aujourd'hui mobilisée et prête à se faire entendre dans l'action.

Jean-Charles Cachon est professeur à l'École de commerce et d'administration de l'Université Laurentienne (Sudbury).



Sur les routes du nord-est de l'Ontario, les convois sont souvent propriété de francophones.

Le royaume né du bois

Collaboration spéciale

Les Franco-Ontariens ont un «royaume», l'exploitation des ressources forestières, et une spécialité, la manufacturation du bois d'oeuvre.

Dans les régions de Hearst, Timmins et Chapleau, au nord-est de la province, plusieurs scieries se sont développées grâce à l'impulsion et à la ténacité de Canadiens français. Malette (Timmins), Martel, Robitaille et Lafrenière (Chapleau), Lévesque, Lecours, Gosselin et Fontaine (Hearst), Dubreuil (Dubreuilville) et Isabelle (Opasatika): la plupart des bâtisseurs sont encore en lice de nos jours et très prospères. De fait, leurs entreprises vivent et fonctionnent en français, à l'exception du service des ventes, qui est bilingue.

Cette forte présence francophone dans un secteur économique donné a eu des retombées positives à plusieurs niveaux. Ainsi, même dans les scieries de la région que contrôlent les anglophones, on a fait appel à la compétence des Canadiens français, qu'ils soient contremaîtres, ingénieurs, mécaniciens, limeurs, scieurs ou autres. Les syndicats eux-mêmes exigent des conventions collectives rédigées dans les deux langues.

Des alliés

Du côté québécois de la frontière, toute proche, deux facteurs non négligeables ont contribué à cette réussite. D'abord le flux de bûcherons québécois, depuis les années 50. Appréciés pour leur expérience, leur dextérité et leur résistance physique, ces «rois de la forêt» ont été bien accueillis et ont souvent fait souche.

Ensuite, le contact établi de tout temps avec les industriels en sciage du nord-est québécois. Les Perron, par exemple, propriétaires du géant Normick, se sont aussi implantés dans le nord de l'Ontario, avec deux scieries et une usine de contreplaqué.

En toile de fond, les Caisses populaires ont joué ici aussi un rôle utile. De plus en plus prospères et audacieuses, elles ont pu, grâce à leur force collective, disposer de capitaux substantiels qu'elles ont libérés sous forme de prêts commerciaux pour la petite et la moyenne entreprise.

Et finalement, à la fois conséquence et symbole de cette vitalité, les francophones de la région se font élire aux conseils municipaux. Ils ont même (il était temps, diront certains) un député à la législature ontarienne, où l'arrivée de René Fontaine n'est pas passée inaperçue. Suivant ce mouvement, de nombreuses villes du nord-est ontarien se sont officiellement déclarées bilingues et il en est une... unilingue française! C'est la petite municipalité de Mattice-Val-Côté (entre Hearst et Kapuskasing).

Le goût du français fait boule de neige

FRANCE PILON
Le Droit

L'an dernier, des parents anglophones ont campé une nuit durant dans deux écoles de Hamilton, en Ontario, pour retenir l'une des 75 places disponibles au programme d'immersion française.

Même scénario à Charlottetown et à Calgary où papa et maman ont fait le pied de grue devant les conseils scolaires pour que leur enfant ait l'ultime honneur de faire son primaire dans la langue d'Anne Hébert.

À l'heure actuelle, obtenir une place dans une classe d'immersion au Canada est devenue une entreprise tout aussi ardue que celle de se procurer un billet à la veille d'un concert de Bruce Springsteen.

Des Rocheuses aux Maritimes en passant par les Prairies ondoyantes, le phénomène de l'immersion a fait boule de neige au cours de la dernière décennie. Des 37 000 élèves qui franchissaient le seuil des premières classes d'immersion dans 240 écoles, en 1977, on est passé aujourd'hui à tout près de 200 000 plongés quotidiennement dans un environnement francophone dans près de 1 200 écoles qui se sont converties à l'immersion. D'ici cinq ans, ils seront un demi-million, prévoient les experts.

«Il n'y a pas un seul phénomène en éducation qui a eu autant d'influence et d'impact», rappelle le professeur Ronald Tourigny, responsable de la formation des maîtres à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et président de l'Association canadienne des professeurs d'immersion (A.C.P.I.).

«L'immersion n'est pas une mode, elle est là pour rester, lance-t-il. Aucun autre programme ne peut réussir à rendre bilingue un enfant à la fin de son cours élémentaire».

C'est dans la foulée de la Loi sur les langues officielles adoptée en 1969 et avec l'appui financier du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles que sont nés les premiers programmes d'immersion. Ceux-ci sont en effet presque entièrement financés par le gouvernement fédéral qui y destine, cette année, 250 millions $.

La capitale fédérale se devait de donner le ton et ce n'est pas surprenant qu'Ottawa ait été le berceau de l'immersion à l'initiative du Conseil d'éducation de Carleton. C'est d'ailleurs à la capitale nationale que revient l'honneur d'avoir le plus gros contingent d'élèves en immersion française, avec 35 pour 100 de toute la clientèle scolaire «immergée» à travers le pays.

Des parents mécontents

Mais c'est sous l'impulsion du *Canadian Parents for French (CPF)*, un groupe de parents mécontents de la piètre qualité du français enseigné dans les écoles anglophones, que le phénomène a connu une fulgurante expansion et atteint la popularité dont il jouit maintenant.

«Les parents constataient que le français enseigné dans les écoles était inefficace. Les enfants étaient absolument incapables de communiquer en français», raconte Cynthia Steers, porte-parole du mouvement.

L'immersion: une religion

L'école, affirme le CPF, est le terrain idéal pour former une nouvelle génération d'élèves bilingues. Pour les parents qui veulent à tout prix que leurs enfants réussissent là où ils ont échoué, l'immersion est devenue une véritble religion, un acte de foi inconditionnel envers le bilinguisme.

«Le bilinguisme est une richesse des Canadiens, soutient Pat Webster, la fondatrice du CPF. Se couper de la langue française, c'est se priver d'une grande partie de l'histoire du pays».

Cet organisme de pression compte actuellement 16 500 adhérents et a des ramifications d'un bout à l'autre du pays par le biais de ses 117 sections locales. Il se propose de rendre accessible l'éducation en langue française à un plus grand nombre de jeunes anglophones. Son lobbying puissant s'exerce auprès des conseils scolaires et des officines gouvernementales.

Depuis l'année de sa création, les inscriptions aux programmes d'immersion française ont augmenté de 19 pour 100 en moyenne annuellement. Le CPF estime que d'ici 1992, un demi-million de jeunes Canadiens anglais prendront un bain de francophonie dans les classes d'immersion.

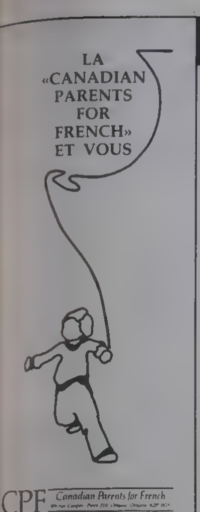
En effet, selon un sondage réalisé en 1984, près de 60 pour 100 des parents anglophones inscriraient leurs enfants à un programme d'immersion française, sil y en avait un dans leur communauté.

Des considérations économiques

Cependant, admet-elle, les considérations économiques ne sont pas étrangères au choix des parents. Un sondage mené pour le compte du CPF en 1984 révélait que près de 45 pour 100 des Anglo-Canadiens veulent que leurs enfants deviennent bilingues pour décrocher plus tard un meilleur emploi.

Ce sondage a mis en lumière le fait que ce sont les anglophones du Québec (95 pour 100) et ceux des provinces maritimes (83 pour 100) qui tiennent le plus à ce que leurs enfants apprennent le français. En Ontario, la proportion est de 73 pour 100; dans les Prairies et en Colombie-Britannique, elle est de 56 pour 100.

Ronald Tourigny cite une étude récente qui montre carrément que la perspective d'emplois mieux rémunérés l'emporte sur l'intérêt de découvrir une culture différente: le critère de l'emploi vient au pre-





mier rang alors que l'unité canadienne se situe en cinquième place.

On ne peut reprocher aux anglophones de mettre toutes les chances de leur côté, précise Pierre Calvé, professeur à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Le Conseil économique du Canada notait en 1984 que les salaires des anglophones bilingues étaient de 14 pour 100 supérieurs à ceux de leurs confrères unilingues. ■

«Oui mais...» disent certains francophones

Si les anglophones expriment leur préoccupation devant le développement accéléré des programmes d'immersion, les francophones hors Québec ont également leur lot d'anxiété. Certains craignent de perdre le monopole des postes bilingues et de voir pousser des écoles d'immersion française dans des régions où ils réclament à grands cris des écoles françaises.

Aurèle Thériault, président de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), partage cette inquiétude. L'organisme, qui représente environ un million de francophones vivant à l'extérieur du Québec, appuie l'action du *Canadian Parents for French* mais avec quelques réserves.

Questions d'argent

«L'immersion permet à la majorité anglophone d'être mieux sensibilisée à la francophonie et d'en avoir une meilleure compréhension. C'est un grand avantage. Cependant, avant de se bousculer (dans les classes d'immersion), il faut voir à ce que les francophones disposent des ressources humaines et financières pour leur propre enseignement,» précise M. Thériault.

C'est ainsi qu'en Alberta, l'immersion française se pratique au détriment de l'enseignement en langue française. Guy Lacombe, de l'Association canadienne-française de l'Alberta, soutient que «les Franco-Albertains deviennent minoritaires dans leurs propres écoles.»

À titre d'exemple, l'école J.H. Picard, qui était française à l'origine, est devenue bilingue depuis l'implantation du programme d'immersion. En plusieurs endroits, soutient M. Lacombe, les commissions scolaires se sont rendu compte que les écoles françaises constituaient déjà la structure idéale pour obtenir les subventions fédérales et satisfaire les désirs des parents anglophones.

Ainsi, les 62 000 francophones de l'Alberta ne disposent que de deux écoles élémentaires françaises et il n'y a plus d'établissement secondaire français comme tel. Par comparaison, les 60 000 Franco-Manitobains ont accès à 23 écoles élémentaires et secondaires françaises.

Vouant un véritable culte au français, les parents anglophones de l'Alberta veulent profiter de tout ce qui est français. Ils ont même demandé d'intégrer les rangs de l'Association canadienne-française de l'Alberta, question d'avoir le bonheur de parler français.

L'exemple du Manitoba

La Société franco-manitobaine, (S.F.M.), qui représente les 60 000 francophones de la province voisine, réagit fort différemment. La présidente, Lucille Blanchette, prétend que l'immersion, loin de menacer la francophonie, au contraire la valorise.

«L'engouement pour le français n'est pas superficiel. Il a été suscité chez plusieurs par la vision d'un Canada bilingue. La décision de la Cour suprême du Canada de valider les deux langues officielles à la législature manitobaine a sûrement été un stimulant».

Le Manitoba compte actuellement 14 000 élèves dans des centres d'immersion française et la première promotion a produit l'an dernier 17 diplômés.

Avec 23 écoles françaises, les francophones ont déjà des garanties que la langue, la culture et les traditions françaises seront préservées. Les Franco-Manitobains ne se battent plus pour obtenir des écoles françaises mais pour en avoir la gestion, rappelle madame Blanchette.

Les Franco-Manitobains, en fait, n'ont rien à craindre des nouveaux bilingues qui sortent tout droit des centres d'immersion. L'entente entre anglophones francophiles et Franco-Manitobains est telle que la S.F.M. a élargi son membership pour accueillir dans ses rangs tous les parlants français qui adhèrent à sa mission.

Marché du travail

Par ailleurs, les spécialistes s'accordent à dire que les anglophones bilingues ne prendront jamais la place des francophones sur le marché du travail. «L'immersion les rend fonctionnellement bilingues mais ils ne peuvent rivaliser à l'écrit et à l'oral avec les personnes d'expression française», soutient le professeur Calvé. À son avis, ceux qui suivent les cours d'immersion «plafonnent très tôt.» «Ils se tiennent toujours ensemble (entre anglophones) et on ne met pas l'accent sur la correction».

Les premiers diplômés des écoles d'immersion devrait avoir un effet stimulant chez les Franco-Ontariens, renchérit Ronald Tourigny. «Ça devrait les encourager à améliorer leur langue. De plus, ils peuvent même s'en faire des alliés dans leurs revendications, vu qu'ils auront une meilleure compréhension du fait français au Canada.»



L'aire de diffusion que réclame la Radio communautaire du Manitoba : même modeste, une radio communautaire assure une présence vitale en milieu minoritaire.

Pour stopper l'assimilation, encore faut-il s'entendre!

SYLVIO MORIN

Les francophones de Pénétanguishene (Ontario), qu'une école secondaire française obtenue de haute lutte a rendus célèbres il y a quelques années, entendent depuis mars dernier la première radio locale de langue française leur communiquer dans leurs propres mots des nouvelles de leur école, entre une romance de Francis Cabrel et le dernier succès de Céline Dion.

Radio Huronie, «la voix de la Baie Georgienne», ne diffuse pour l'instant que 70 minutes par jour sur les ondes de Radio-Canada Toronto, la seule station française entendue dans la région. Mais si le C.R.T.C. d'ici là l'autorise, elle émettra l'automne prochain 12 heures par jour sur sa propre fréquence, 101,9.

S'entendre parler français

CFRH (pour Canadiens français, Radio Huronie) est l'une des six radios communautaires dont comptent se doter d'ici peu les milieux francophones hors Québec, qui songent à les réunir ensuite en réseau.

«Parce qu'elle repose sur le bénévolat et l'entraide locale, la radio communautaire est un média intéressant pour les minorités de langue officielle. Il convient d'encourager des groupes comme la Fédération des jeunes Canadiens français dans leur tentative de créer des radios communautaires à la grandeur du pays».

Cet extrait du rapport Sauvageau-Caplan (du nom d'un groupe de travail fédéral sur la révision de la Loi de la radiodiffusion canadienne) confirme le rôle de plus en plus important qu'est appelée à jouer la radio communautaire dans la francophonie canadienne.

Adaptée aux exigences et aux désirs de la communauté, réglée sur l'événement quotidien et ouverte à l'accent local, la radio communautaire se présente comme un outil essentiel chez les francophones de l'extérieur du Québec pour créer des liens privilégiés de communication et véhiculer un message bien précis: le leur.

L'idée remonte au début des années 80 mais depuis 3 ans, c'est la Fédération des jeunes Canadiens français (F.J.C.F.) qui en a fait sa principale préoccupation. «Attention, nous ne sommes pas là pour mettre au monde, à proprement parler, les radios communautaires mais plutôt pour appuyer les groupes qui veulent en créer une», fait remarquer le directeur général de la F.J.C.F., Ronald Bisson.

Chez les jeunes francophones de l'extérieur du Québec, explique-t-il, «l'assimilation n'est pas seulement un concept mais une réalité très sévère».

Des études menées par la F.J.C.F. démontrent en effet que de 1978 à 1984, le marché de la radio française a baissé de 25 %. La désaffection des francophones est plus prononcée chez les moins de 20 ans, qui sont de plus en plus de fidèles auditeurs de la radio anglaise.

C'est pour cette raison que la F.J.C.F. s'est engagée à fond dans le dossier, dont la première réalisation est Radio Huronie.

Les six projets

À l'heure actuelle, cinq autres projets de radio communautaire française sont en marche à travers le pays.

En Ontario, outre Radio Huronie dans le comté de Simcoe, on prépare Radio de l'Épinette Noire, qui couvrirait la région de Hearst, Colstock et Matice. Dans l'Ouest, la Radio communaitaire du Manitoba desservirait Saint-Boniface et le grand sud de la province. La population des environs de Baie Ste-Marie, en Nouvelle-Écosse, travaille à l'organisation de Radio-Clare. Au

Nouveau-Brunswick, deux projets: Radio Péninsule, qui se réserve la Péninsule acadienne et le nord-est de la province; et la Radio coopérative des Montagnes, le plus important service projeté quant aux installations techniques, aux ressources financières et au personnel requis, avec trois stations à Edmunston, Grand-Sault et Kedgwick-St-Quentin.

Dans quatre cas sur sept, il s'agit de la première station locale. Toutes diffuseront sur la bande MF, avec leur propre émetteur. Radio Huronie est arrivée à une entente avec Radio-Canada pour utiliser provisoirement l'émetteur de la société d'État: deux fois par jour, cinq jours par semaine, la fréquence est libérée pour faire place au service communautaire qui diffuse à partir de son propre studio. Il s'agit d'un précédent chez les francophones de l'extérieur du Québec: la formule pourrait se révéler intéressante pour les communautés plus dispersées qui n'auraient pas les moyens de soutenir une station autonome. «Nous calculons qu'on pourrait ainsi desservir une trentaine de petites communautés francophones. De façon réaliste, d'ici 5 à 10 ans, 20 stations seront développées de cette façon. Pour ce qui est des stations autonomes, une dizaine sont possibles», indique Ronald Bisson.

La radio communautaire reste le moyen de communication le plus accessible. C'est verbal, on parle et on s'écoute. Elle touche toute la communauté. C'est un outil simple, démocratique et moins coûteux», signale le directeur général de F.J.C.F.



Si la radio communautaire est moins coûteuse, l'argent demeure pourtant le nerf de la guerre. Les frais d'immobilisation sont les plus importants, au départ. C'est ainsi que pour les six projets mentionnés, les dépenses varient de 65 000 $ à 1 024 000 $. Le partenariat est ici la clé du succès.

Le coût et le financement

La F.J.C.F. préconise une participation fédérale de 50 %, une aide provinciale de 25 % et un effort équivalent de la communauté. «Le financement populaire est le premier indice que les gens veulent leur radio», poursuit Ronald Bisson. À Hearst, les francophones ont versé 32 000 $ pour Radio de l'Épinette Noire. Radio Péninsule et la Coop des Montagnes ont près de 100 000 $ dans leurs coffres. Au Manitoba, la campagne débute.

Quant aux frais d'exploitation, si on établit une moyenne pour l'ensemble, le financement proviendrait à 40 % de la publicité, à 45 % des subventions (programmes de création d'emplois) et à 15 % des populations desservies (souscriptions populaires, membership, activités communautaires).

«Même si ces radios sont à but non lucratif, ce sont des entreprises qui démarrent: nous sommes très honnêtes envers les groupes intéressés, nous ne cachons pas les problèmes financiers auxquels ils devront faire face», reconnaît M. Bisson.

Ottawa a été saisi de la question mais n'a encore proposé aucun programme. «Je peux dire que les discussions vont bon train et que le climat est positif», précise pour sa part le directeur adjoint de la F.J.C.F., Jean-Pierre McLaughlin, chargé de la radiodiffusion communautaire. Du côté des provinces, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario ont annoncé leur appui financier, respectivement pour Radio-Clare et Radio de l'Épinette Noire. Le Nouveau-Brunswick devrait faire connaître bientôt sa décision. Le gouvernement du Québec a prêté à la F.J.C.F. une personne-ressource, Michel Delorme. Le gouvernement fédéral est présent avec les projets spéciaux du Secrétariat d'État et un programme d'Emploi et Immigration.

Il est important de comprendre que, face aux stations françaises de Radio-Canada, les radios communautaires ne se perçoivent pas comme des concurrentes mais plutôt un complément aux services dont disposent les francophones en milieu minoritaire.

Les groupes francophones de l'extérieur du Québec revendiquent depuis toujours une place plus importante dans la programmation de Radio-Canada, dont le contenu leur paraît beaucoup trop québécois. Cependant, ils ne cherchent aucunement à se substituer à la société d'État qui a son propre mandat à remplir.

Offrant un menu surtout musical, la radio communautaire entend accorder une place de choix à la chanson d'expression française (de ■ % à 70 %). On destine une part importante du temps d'antenne à l'information ainsi qu'aux services à la communauté.

Sylvio Morin est directeur des communications à la fédération des francophones hors Québec

L'avenir... en réseau

Avant même que tous ces projets ne soient réalisés, on songe déjà à un réseau pan-canadien de radios communautaires françaises hors Québec. Sa principale caractéristique: la décentralisation. En effet, le studio de base (on pense à Ottawa comme tête de réseau) serait un lieu de concertation où s'effectuerait la mise en commun des productions et des informations en provenance des radios locales. Cela favoriserait l'expression des stations locales, briserait leur isolement et soutiendrait leur développement. De plus, les associations et les fédérations nationales pourraient s'en servir pour diffuser leur messages.

La technologie, qui est la marque de commerce de notre époque, permet même d'envisager une liaison avec les Franco-Américains: «C'est réalisable par satellite», précise le directeur général de la F.J.C.F.

M. Bisson trouve normal que l'on compare les radios communautaires à ce qui s'est déjà fait au Québec où certaines expériences ont été difficiles. «C'est un risque. Je suis d'accord. Mais lorsque nous voyons le haut degré d'assimilation des francophones hors Québec, plus particulièrement chez les jeunes, nous sommes prêts à prendre ce risque».

En somme, le risque de s'entendre parler français...

POUR LES FRANCO-AMÉRICAINS

La télé en français: des souffles de vie!

COLLABORATION SPÉCIALE

Rachel Côté est une citoyenne ordinaire qui demeure à Salem, Massachusetts, depuis 30 ans. En novembre dernier, lorque son câblodistributeur a décidé de ne plus importer le signal d'une station française de Sherbrooke, elle est devenue soudainement une activiste. En moins de deux mois, avec l'aide du Club Richelieu local, elle a arraché au maire de Salem et au câblodistributeur la promesse que son lien avec le Québec de sa jeunesse serait rétabli et que la télévision de langue française reviendrait à Salem.

Au même moment, un organisme francophone du Vermont, la Société des Deux Mondes, trouvait une nouvelle vigueur en lançant une campagne pour ramener à l'écran le réseau français de Radio-Canada dans la région de Burlington. Des bénévoles ont parcouru avec leur pétition les salles paroissiales, les rues, les centres commerciaux, tous les lieux où ils pouvaient recueillir des signatures. Le mouvement s'est étendu à l'hôtel de ville et même au capitole de l'État, à Montpelier. Après six mois de lutte, la compagnie *Green Mountain Cable Vision* remettait CBFT (Montréal) parmi les services offerts à ses abonnés.

«Ce ne sont que deux victoires relativement modestes, mais qui témoignent d'un nouvel esprit militant chez nos gens, déclare Réal Gilbert, président de l'ActFANE (Action pour les Franco-Américains du Nord-Est). Il y a 15 ou 20 ans, les Franco-Américains se seraient laissé faire. Aujourd'hui, ils ripostent, ils s'organisent et vont chercher ce qu'ils veulent.»

La communication, surtout lorsqu'il s'agit de maintenir ou d'introduire une station de langue française du Québec à la télévision par câble, voilà le dossier qui mobilise le plus spontanément ces temps-ci les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

Il y a deux ans à Augusta (Maine), un club d'aînés francophones a contesté avec succès la décision d'éliminer la station française du câble. Aujourd'hui à Lewiston (Maine), les Franco-Américains mènent un dur combat contre la compagnie *Adams-Russell Cable Services*, un des grands câblodistributeurs du pays.

Les militants de Lewiston ont rapidement organisé une pétition de 3 000 signatures, ils ont rassemblé une délégation de plus de 400 personnes en plein hiver pour protester auprès du conseil municipal, et presque chaque jour une lettre en faveur du français à la télévision paraît dans le journal anglais local. Le conseil municipal a formé à la hâte un comité d'enquête. Les organisateurs envisagent maintenant d'acheter des blocs d'actions de la compagnie Adams-Russell, de manière à finalement la fléchir.

Le mouvement de protestation n'épargne pas les caisses populaires. À Lewinston, on a réussi à renverser la direction de la Caisse populaire Saint-Pierre. Selon Normand Bureau, l'un des chefs de la campagne, l'ancienne administration relâchait sa volonté de conserver le caractère franco-américain de la caisse. Les nouveaux directeurs élus à l'assemblée annuelle de janvier, à la majorité des 500 membres présents, se sont engagés à faire progresser la caisse sans sacrifier sa particularité. Les anciens directeurs contestent cette élection devant le tribunaux.

Vers un projet de société

«Un peu partout, nous voyons les Franco-Américains exiger des services et consolider leurs institutions, remarque Réal Gilbert. Il faut maintenant conjuger ces efforts isolés en un mouvement global et durable.»

C'est dans cette intention que l'ActFANE a conçu un «projet de société», entrepris au début de cette année. Une consultation auprès des leaders de la communauté, des sondages dans toutes les régions du Nord-Est, des tables rondes sur des points précis, tout est mis en oeuvre pour rassembler dans un document cohérent des recommandations concrètes pour l'avenir: non seulement dans les secteurs économique et culturel, mais aussi pour l'éducation en français, le dossier que, selon certains, les Franco-Américains ont le moins travaillé.

«Notre plan d'action, que nous aurons ainsi élaboré depuis janvier, nous voulons l'emporter à Québec au Grand Rassemblement de juin pour le mesurer à l'expérience des autres communautés francophones d'Amérique, explique Réal Gilbert. Nous ne voulons pas progresser dans l'isolement. Que ce soit à la télévision ou dans les caisses populaires, notre regain de vitalité doit s'arrimer à une réalité francophone plus grande si on veut qu'il dure.»

Un symbole presque centenaire.

Enfin un levier économique qui fait ses preuves

«Nous avons des caisses populaires fondées il y a 75 ans par Alphonse Desjardins lui-même, mais nous commençons seulement à nous en servir comme outil de développement communautaire et culturel», dit Réal Gilbert.

Plusieurs caisses franco-américaines sont devenues très fortes financièrement depuis environ cinq ans et peuvent maintenant jouer un rôle plus actif dans la communauté. C'est le cas de la plus ancienne, la Caisse populaire Sainte-Marie, fondée en 1909 par Desjardins. En 1981, elle affichait un actif de 44 millions $ US. À la fin de décembre 1986, elle l'avait haussé à 201 millions. Et pour la première fois, le nombre de ses membres dépassait 25 000. En 1985, elle ouvrait une première succursale; une deuxième doit suivre cette année.

Au service de la communauté

Cette nouvelle force économique est mise peu à peu au service de la communauté qui y trouve notamment une source de financement pour ses activités culturelles: des spectacles d'artistes canadiens-français (Edith Butler, Renée Claude, les Ballets Jazz) à Manchester, un mensuel de langue française à Lowell (Massachusetts), une chorale et de nombreux projets de jeunesse à Woonsocket (Rhode Island), des festivals franco-américains à Holyoke (Mass.), Biddeford, Augusta et Lewiston (Maine).

Certains militants, tout en applaudissant à ces initiatives traditionnelles, les jugent désormais insuffisantes. Ils voudraient voir les caisses présentes dans les secteurs clés de la vie franco-américaine. «Le défi, maintenant que la majorité de nos caisses a dépassé le stade de l'adolescence, c'est de les amener à repenser leur rôle comme agents de transformation de la société.» C'est ainsi que se prononce Roger Lacerte, libraire de Lowell, qui a étudié de près le mouvement coopératif en Acadie et qui voudrait reproduire certains succès acadiens en Nouvelle-Angleterre.

Caisses pop, à l'américaine?

Parmi les hypothèses envisagées, certains songent à relier entre elles les quelque soixante caisses populaires à l'oeuvre dans les six États de la Nouvelle-Angleterre. «Sans nécessairement créer une fédération à la québécoise, il faudrait trouver un lien d'une façon ou d'une autre. Peut-être faut-il emprunter un concept tout à fait américain et faire du *networking* (association en réseau)», dit Roger Lacerte.

On trouve déjà une certaine forme de *networking* dans les liens qui unissent à certaines caisses les deux sociétés fraternelles d'assurance franco-américaines. L'Association Canado-Américaine, dont le siège social est à Manchester, a décidé en 1980 d'investir davantage dans les certificats de la Caisse Sainte-Marie de Manchester et dans les caisses populaires de Fitchburg (Mass.) et de Central Falls (Rhode Island). Même chose à l'Union Saint-Jean-Baptiste, l'autre société fraternelle, dont le siège social est à Woonsocket.

«C'est déjà intéressant que ces gens se rencontrent et s'entraident, dit M. Lacerte, il faut maintenant que ces liens soient institutionnalisés et répandus.»

LE SOMMET HISTORIQUE DE QUÉBEC

C'est du 2 au 4 septembre prochains qu'aura lieu à québec le Sommet de la francophonie.

Ce qu'on appelle communément le Sommet de la francophonie porte en réalité le nom officiel suivant: Deuxième conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

«Deuxième», parce qu'une première conférence au sommet eut lieu à Paris en février 1986, sous les nouveaux gouvernements Mulroney et Bourassa, après des années de tergiversation sur la représentation du Québec.

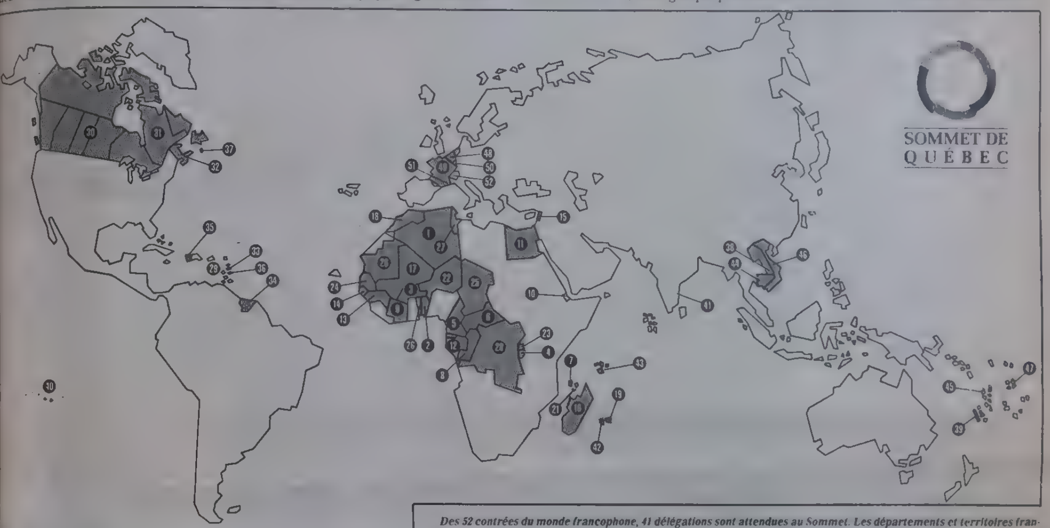
Des «pays ayant en commun l'usage du français» plutôt que des «pays francophones», parce que la langue française n'y a pas partout le même statut: langue maternelle ou langue de culture, langue nationale ou langue officielle, langue de l'Administration ou langue de l'enseignement, elle coexiste la plupart du temps avec une ou plusieurs autres langues d'usage.

C'est pourquoi, trouvant une sorte de médiation dans ce patrimoine commun qu'est le français, les pays «francophones» s'efforcent de promouvoir non seulement le français mais les autres langues «nationales» dans tous les secteurs où elles tendent à reculer au profit d'une langue internationale unique et standardisée, spécialement l'anglo-américain.

Si les sommets francophones sont d'institution récente, les échanges multilatéraux entre pays francophones datent des années soixante. Sont créées au fil des ans des associations sectorielles diverses qui regroupent les universités (1961), les parlementaires (1967), les radio-télévisions (1978), les maires des capitales et métropoles (1979) ainsi que les écrivains, juristes, scientifiques, informaticiens et autres groupes professionnels des pays francophones.

La coopération intergouvernementale s'exprime d'abord dans la Conférence des ministres de l'Éducation (1968). Mais l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), créée en 1970 à Niamey, demeure à ce jour la seule organisation intergouvernementale francophone.

GISÈLE TREMBLAY



Des 52 contrées du monde francophone, 41 délégations sont attendues au Sommet. Les départements et territoires français d'outre-mer y seront représentés par la France. Et certains pays, pour des raisons de politique intérieure, préfèrent ne pas s'y associer (Algérie, Cameroun).

Afrique et Proche-Orient: 1. Algérie, 2. Bénin, 3. Burkina Faso (ex Haute-Volta), 4. Burundi, 5. Cameroun, 6. Centrafricaine (République), 7. Comores (îles), 8. Congo, 9. Côte-d'Ivoire, 10. Djibouti, 11. Égypte, 12. Gabon, 13. Guinée, 14. Guinée-Bissau, 15. Liban, 16. Madagascar, 17. Mali, 18. Maroc, 19. Maurice (île), 20. Mauritanie, 21. Mayotte, 22. Niger, 23. Rwanda, 24. Sénégal, 25. Tchad, 26. Togo, 27. Tunisie, 28. Zaïre. Amérique: 29. Antilles (les) françaises (Martinique, Guadeloupe et dépendances), 30. Canada, 31. Québec, 32. Nouveau-Brunswick, 33. Dominique, 34. Guyane française, 35. Haïti, 36. Sainte-Lucie, 37. Saint-Pierre-et-Miquelon. Asie et Océanie: 38. Laos, 39. Nouvelle-Calédonie et dépendances, 40. Polynésie, 41. Pondichéry, 42. Réunion (île de la), 43. Seychelle (îles), 44. Cambodge, 45. Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides), 46. Viet Nam, 47. Wallis-et-Futuna (îles). Europe: 48. Belgique, 49. France, 50. Luxembourg, 51. Monaco, 52. Suisse

Programme

Réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères

Les ministres tiendront deux séances de travail, le lundi 31 août, pour mettre la dernière main à l'ordre du jour de la conférence.

Arrivée des délégations officielles à la conférence

Les délégations des 41 gouvernements participants sont attendues les 31 août et 1er septembre à Dorval, Mirabel et Sainte-Foy. Le mardi 1er septembre, c'est madame la gouverneure générale du Canada qui reçoit ses hôtes, en deux temps:

- Cérémonie d'accueil en plein air, Place George-V (17 h).
  Une fête populaire et un spectacle suivront au Pigeonnier.
- Dîner officiel, à la Citadelle (20 h).

Ouverture du Sommet de Québec

Le Sommet proprement dit commence vraiment le mercredi 2 septembre, avec quatre éléments au programme:

- Cérémonie publique d'ouverture, au Grand Théâtre de Québec (10 h), faite essentiellement de discours.
- Séance de photographie (12 h 45), faite selon les règles protocolaires: au Sommet de Paris, le premier ministre du Québec, par exemple, apparaissait au dernier rang.
- Première séance de travail, au Salon rouge de l'Assemblée nationale (15 h). Toutes les séances de travail ont lieu à huis clos. La première portera vraisemblablement sur les sujets économiques et politiques internationaux d'intérêt commun où, du côté canadien, c'est le gouvernement fédéral qui parle.
- Dîner offert par le premier ministre du Canada (20 h).

Deuxième journée du Sommet de Québec

Le jeudi 3 septembre, on a prévu trois sortes d'échanges:

- Deuxième séance de travail (8 h 30). La plupart des séances de travail doivent porter sur des projets de coopération multilatérale entre les pays francophones.
- Discussions libres (13 h). Les chefs d'État et de gouvernement se retirent dans un lieu propice à la détente pour échanger librement, à deux ou à plusieurs, sans protocole ni procédure.
- Dîner offert par le premier ministre du Québec (20 h).

Fin du Sommet de Québec

Le vendredi 4 septembre, dernière journée de la conférence et la plus chargée, se termine sur la réapparition publique des participants:

- Troisième séance de travail (9 h 30).
- Déjeûner offert par le premier ministre du Nouveau-Brunswick (13 h).
- Quatrième séance de travail (15 h).
- Séance publique de clôture, au Salon rouge de l'Assemblée nationale (17 h).
- Conférence de presse, sous la présidence du premier ministre du Canada, au Centre de presse de la conférence aménagé au Centre municipal des congrès.

Événements connexes

Au Sommet de Québec, seuls participent les chefs politiques. Une série d'événements «francophones» connexes, dont le calendrier court d'avril à septembre, y associent cependant la population. Certains ont été conçus spécialement pour l'occasion. La plupart sont des événements périodiques dont les gouvernements, ensemble ou séparément, subventionnent cette année l'orientation ou le volet francophone.

Voici, présentés dans l'ordre chronologique, les événements «francophones» à venir :

- **Festival international du Domaine Forget**, Saint-Irénée (Charlevoix), du 20 juin au 29 août. Hommage à la musique de la francophonie: folklore, théâtre lyrique, musique de chambre et symphonie.
- **Marathon de la francophonie**, Chicoutimi (Saguenay), 21 juin. Événement culturel et sportif auquel ont participé 11 pays depuis 1981.
- **Rassemblement des francophones d'Amérique**, Québec, du 27 au 30 juin. Voir pages 2 et 4.
- **Point d'arrêt**, nombreuses villes, juin, juillet et août. Une vingtaine d'équipes de jeunes, encadrées par des professeurs, diffuseront au Canada, aux États-Unis, en France et aux Antilles, sur les ondes de radios locales, des émissions jeunesse dont l'un des thèmes est la francophonie mondiale et le Sommet. Ces groupes se réuniront tous à l'Université Laval les 21, 22 et 23 août.
- **Festival culturel estival de Hull**, fin juin, juillet et août. Sont invités deux artistes de pays francophones du Sud.
- **Festival mondial de folklore de Drummondville**, du 3 au 13 juillet. La journée du 7 juillet est réservée aux traditions populaires des peuples francophones.
- **Festival international d'été de Québec**, du 9 au 19 juillet. Pour sa 20e édition, le Festival invite des artistes d'au moins dix pays francophones qui n'ont jamais été représentés auparavant. En vedette, des artistes des pays du Sud.
- **Expo-sciences internationale**, Québec, du 10 au 17 juillet. Le Conseil de développement du loisir scientifique réunit à l'Université Laval 300 jeunes scientifiques de 12 à 20 ans, spécialement des pays francophones dont on vise à renforcer les liens de coopération. Une première.
- **Colloque des femmes africaines**, à l'Université de Moncton (N.-B.), du 13 au 15 juillet. Rencontre de jeunes femmes de 16 à 19 ans des pays francophones, surtout africains, sur les techniques d'animation et l'organisation d'événements spéciaux.
- **VIIIe Choralies internationales À Coeur joie au Canada**, Québec, du 25 juillet au 1er août. Formation d'un orchestre francophone qui donnera un concert en hommage à la francophonie.
- **Tour cycliste de la francophonie**, Abitibi, du 29 juillet au 2 août. Réunit des adolescents d'Afrique, d'Europe, des Antilles et du Canada.
- **Symposium de la jeune peinture au Canada**, Baie-Saint-Paul, du 30 juillet au 30 août. Six jeunes artistes de pays francophones partagent avec des collègues québécois une expérience de formation et de création collective.

Suite à la page 23

La Francophonie au rendez-vous de l'avenir.



❝ . . . notre engagement envers la Francophonie répond à un impératif de notre vie nationale. C'est tout l'espace de la communauté qui, par la Francophonie, est offert comme champ d'épanouissement aux francophones du Québec et des autres provinces.

En tant que nord-américains, les francophones du Canada mènent le combat quotidien de la Francophonie. Mieux que quiconque, nous savons ce que la vitalité du fait français requiert de mobilisation et de vigilance. Une langue, si belle soit-elle, ne survit pas uniquement par elle-même mais aussi par la vigueur et la créativité de ceux qui l'ont reçue en dépôt. C'est aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui qu'il incombe de relever le défi que lance à la langue française le développement foudroyant des nouvelles technologies. ❞

Extrait de l'allocution du Premier ministre du Canada, le Très Honorable Brian Mulroney, à la séance inaugurale du Sommet de la Francophonie, à Paris, le 17 février 1986.



À l'aube du XX[e] siècle, nous assistons à la naissance d'une nouvelle communauté, celle des pays francophones. Fondée essentiellement sur l'usage d'une langue commune, cette nouvelle alliance de peuples aussi différents par leur civilisation que par leur histoire, trouve son expression concrète dans l'avènement des Sommets francophones.

Le gouvernement du Québec accorde une grande importance à sa participation au prochain Sommet de la francophonie, qui aura lieu ici en septembre 1987. Déjà, au Sommet de Paris en février 1986, j'avais exprimé le désir que l'on ne s'attarde pas à l'évocation des grands problèmes et à la description de situations, mais plutôt que l'on accorde la priorité à cinq secteurs stratégiques de notre vie culturelle et économique. Cette proposition, qui a été retenue par l'ensemble des participants à ce premier Sommet, se traduit actuellement par la création de cinq réseaux au sein desquels s'organise une nouvelle forme de coopération.

Le véritable enjeu du Sommet de Québec sera de décider de grands programmes mobilisateurs. Le Québec compte en proposer qui permettront de concilier réalisme, ambition et générosité.

Nos efforts ne doivent cependant pas être limités à un concept strictement culturel. Nous avons en effet la chance historique de pouvoir créer un véritable espace francophone qui sache concilier les impératifs du développement, de la croissance économique, de la maîtrise des technologies nouvelles, tout en nous permettant d'affirmer l'originalité et la vitalité de nos cultures respectives.

Ce nouvel espace de solidarité que les gouvernements du monde francophone sont en train de créer nous concerne tous. Il nous appartient d'imaginer les voies d'avenir qui assureront aux jeunes générations la place de premier plan à laquelle elles ont droit. L'entreprise ambitieuse que nous avons lancée ne pourra réussir sans la détermination et le concours actif des autorités gouvernementales, des institutions, ainsi que des hommes et des femmes de nos pays.

Au Sommet de septembre prochain, le Québec aura le devoir d'innover pour que les Québécois et les Québécoises, ainsi que les francophones du Canada et d'Amérique du Nord, soient assurés de jouer un rôle actif dans ce monde francophone en devenir.

Robert Bourassa
Québec
Mai 1987



SOMMET DE QUÉBEC

Relations internationales Québec

Québec

L'ONTARIO... UNE SOCIÉTÉ EN ÉVOLUTION



L'honorable David Peterson, Premier ministre de l'Ontario

Photo: Gilbert F.R.P.B

L'Ontario est fier de participer activement au Sommet de la francophonie en tant que membre à part entière de la famille francophone canadienne.

L'Ontario est la province canadienne où l'on retrouve la plus importante minorité francophone vivant hors-Québec. À ce titre, notre province a une responsabilité particulière à l'égard du demi-million de francophones qui y vivent.

Ces dernières années, le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures très importantes dans le but de reconnaître les droits des francophones et de les garantir par voies législatives.

Dans ce domaine, l'Ontario a franchi une étape historique en novembre 1986, alors que l'Assemblée législative adoptait à l'unanimité la Loi de 1986 sur les services en français. Cette loi, qui vise à reconnaître et à garantir le droit de tous les francophones de l'Ontario à être servis en français par le gouvernement de notre province, sera un instrument de premier ordre qui permettra à l'Ontario de poursuivre sa marche vers l'avenir.

Notre objectif ultime est d'assurer que les francophones de l'Ontario bénéficient, dans leur propre langue, de services gouvernementaux d'une qualité égale à celle dont bénéficient leurs concitoyens anglophones.

Cette société nouvelle que nous sommes à bâtir est le reflet de la dualité linguistique de notre pays.

La vitalité de la population francophone de notre province et la popularité croissante du bilinguisme chez les jeunes anglophones sont des éléments qui ont une profonde influence sur notre société.

Le nombre sans cesse croissant d'anglophones bilingues et l'extraordinaire popularité des programmes d'immersion en français dans notre province illustrent de façon éclatante l'évolution que connaît la société ontarienne. À titre d'exemple, parmi les 177 000 élèves anglophones inscrits à des programmes d'immersion en français dans l'ensemble du Canada, on en retrouve 85 000 en Ontario où les programmes d'immersion sont offerts dans 650 écoles.

Ces statistiques démontrent que la société ontarienne se dirige vers une harmonisation de plus en plus grande des relations entre les communautés anglophones et francophones de notre province. Cette situation nous permet donc d'envisager l'avenir avec optimisme.

L'ÉDUCATION

En Ontario, la Loi de l'éducation reconnaît le droit fondamental de chaque élève, francophone ou anglophone, à recevoir son instruction dans sa langue maternelle. Cette disposition législative va au-delà des exigences de la Charte canadienne des droits et des libertés, puisque la loi ontarienne ne limite pas l'exercice de ce droit, là où le nombre le justifie.

Toujours dans le domaine de l'éducation, le gouvernement de l'Ontario a aussi adopté une autre loi qui reconnaît le droit des francophones de gérer les écoles de langue française. Cette loi établit les mécanismes de gestion de l'enseignement en français par les francophones dans les commissions scolaires ou le français et l'anglais sont les langues d'instruction.

Les membres de la section française d'un conseil scolaire sont élus au moyen d'un scrutin général qui doit se tenir en même temps que l'élection des autres membres du conseil. La loi stipule que les «membres d'une section de langue française auront les mêmes pouvoirs, obligations et droits que ceux de la section de langue anglaise». Enfin, la planification de programmes de langue française, la création de modules scolaires, le recrutement et l'affectation du personnel relèvent de la compétence exclusive de la section de langue française d'un conseil.

LA JUSTICE

En vertu de la Loi sur les tribunaux judiciaires de l'Ontario, le français et l'anglais ont le statut de langues officielles au sein du système judiciaire de notre province.

Après avoir connu une évolution constante depuis une dizaine d'années, la prestation de services judiciaires en français a été étendue à toutes les instances judiciaires de notre province.

LES COMMUNICATIONS

Depuis le 1er janvier 1987, la chaîne française de TV Ontario diffuse une programmation quotidienne sur la plus grande partie du territoire de la province.

Cette initiative a créé un puissant outil de communication qui favorisera encore davantage une prise de conscience collective au sein de la population francophone de l'Ontario. De plus, la nouvelle chaîne française de TV Ontario sera une véritable fenêtre ouverte sur le monde extérieur.

LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Quant aux autres secteurs de l'activité gouvernementale, où une gamme importante de services en français a été mise sur pied au cours des deux dernières décennies, la nouvelle Loi de 1986 sur les services en français stipule que tous les services publics des ministères et organismes gouvernementaux devront être dispensés également en français.

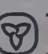
L'ONTARIO ET LA FRANCOPHONIE

L'Ontario a un rôle de plus en plus important à jouer au sein de la francophonie canadienne et internationale. D'ailleurs, la dimension francophone de notre province suscite un intérêt grandissant non seulement dans les autres provinces canadiennes, mais aussi auprès des représentants des nombreuses délégations de pays francophones qui nous visitent.

Je suis convaincu que des échanges soutenus entre les francophones de l'Ontario et ceux d'autres pays résulteront en un enrichissement réciproque. Je vous invite tous à contribuer à la multiplication de ces liens fraternels.

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à assurer que les francophones de notre province occupent la place qui leur revient dans notre société. Il a aussi l'intention de veiller à ce qu'ils prennent leur place au sein de la communauté internationale de langue française.

David Peterson, Premier ministre de l'Ontario.



HISTORIQUE DES SERVICES EN FRANÇAIS

1968 Établissement de classes et d'écoles élémentaires et secondaires de langue française.
Création de comités consultatifs de langue française auprès des conseils scolaires.

1969 Ouverture de la première école publique de langue française.
Création de la Commission permanente Ontario/Québec qui a le mandat de favoriser les échanges en matière d'éducation et de culture.
Création du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario.
Création d'une section de langue française à TV Ontario et début de la diffusion d'émissions éducatives.

1970 Nomination d'un coordonnateur du bilinguisme chargé de veiller au développement des services en français dans les ministères.

1972 Création du Conseil supérieur de l'éducation des écoles de langue française.
Adoption d'une politique gouvernementale relative à la prestation de services en français.

1973 Création de la Commission des langues d'enseignement de l'Ontario.

1974 Création du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes.

1975 Création d'un programme de bourses d'études visant à encourager les étudiants ontariens à poursuivre des études postsecondaires en français.

1976 Mise en oeuvre du programme de services en français dans les tribunaux.

1977 Création du Bureau du coordonnateur provincial des services en français.
Création d'un comité consultatif de juristes francophones dans le but de conseiller le procureur général de l'Ontario sur les questions relatives à l'usage du français dans les tribunaux.
Possibilité de tenir des procès en français dans des tribunaux de certains districts judiciaires.
Le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes devient le Conseil des affaires franco-ontariennes.
Nomination d'un sous-ministre adjoint chargé de l'éducation en langue française.
Création d'un programme d'aide financière à l'intention des municipalités désirant mettre sur pied des services en français.
Début de la nomination de coordonnateurs des services en français dans chaque ministère.

1978 Adoption de la loi permettant la création de jurys bilingues.
Début du programme de traduction des lois de l'Ontario.
Le Conseil supérieur des écoles de langue française devient le Conseil de l'éducation franco-ontarienne et son mandat est élargi au domaine de l'éducation postsecondaire.

1979 Les conseils scolaires sont tenus de créer des classes, des entités ou des écoles de langue française «là où le nombre le justifie».
Autorisation d'utiliser les versions françaises des lois comme élément de preuve lors d'un procès.
Reconnaissance du droit de tout francophone de subir un procès d'instance criminelle en français.

1980 Prestation de services en français dans les cours provinciales (Division de la famille) dans les régions désignées.

1981 Ouverture du Collège francophone de technologie agricole et alimentaire de l'Ontario.

1982 Publication d'une étude sur l'ensemble des services en français du gouvernement.
Adoption d'amendements législatifs autorisant l'enregistrement de certains formulaires et documents en français (testaments, titres de propriété, etc.), l'enregistrement en français des droits immobiliers et l'adoption d'une dénomination sociale de langue française par une compagnie.
Amendement à la loi sur les municipalités les autorisant à tenir les réunions du conseil municipal en français et à adopter des règlements dans les deux langues officielles du Canada.
L'Ontario devient membre participant de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

1984 Reconnaissance du droit des francophones à recevoir une instruction en français aux niveaux élémentaire et secondaire et disparition de l'exigence «là où le nombre le justifie».
Adoption de la Loi sur les tribunaux judiciaires qui confère au français et à l'anglais le statut de langues officielles du système judiciaire de l'Ontario.
Adoption d'une garantie législative se rapportant à la prestation de services sociaux en français.
Approbation de la création de la chaîne française à TV Ontario.

1985 Le Bureau du coordonnateur provincial des services en français devient l'Office des affaires francophones.

1986 Adoption de la Loi de 1986 sur les services en français.

1987 Dissolution du Conseil des affaires franco-ontariennes et création de la Commission des services en français de l'Ontario.

Au Sommet: 98 dossiers, 28 priorités

J. JACQUES SAMSON
Le Soleil

Les communications, la culture et le développement agricole sont au centre des échanges qu'auront les chefs d'État et de gouvernement d'une quarantaine de pays au deuxième Sommet francophone, à Québec, du 2 au 4 septembre prochain.

Au total, 98 projets avaient été approuvés au premier Sommet, à Paris, en février 1986. Un comité du suivi, formé avec les représentants de 11 pays, les a ensuite pris en charge. De ces 98 projets, 28 ont été identifiés comme prioritaires et répartis entre cinq réseaux: l'énergie, l'agriculture, les communications et la culture, les industries de la langue, l'information scientifique et le développement technologique, sans compter les programmes divers.

Le Sommet de Québec représente un test déterminant pour l'avenir des projets en chantier, a expliqué le président du comité d'organisation, M. Lucien Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris. Le gouvernement du Canada proposera alors à ses partenaires de doubler les fonds accordés à l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) et de la transformer en Secrétariat de la francophonie internationale. L'Agence deviendrait le seul organisme multilatéral de la francophonie, chargé [redacted] mettre en oeuvre les décisions que les chefs d'État et de gouvernement prennent ensemble au cours de leurs réunions au Sommet.

Culture et communication

Les six projets du réseau Culture et communication, ont une importance particulière parce qu'ils sont fort avancés et que le Canada et le Québec y jouent un rôle de premier plan. C'est d'ailleurs un Canadien, Pierre Desroches, ancien vice-président de Radio-Canada, qui s'est vu confier la responsabilité de les mener à bien.

1- Le plus connu de ces projets est certainement l'extension de la chaîne TV5 à l'Afrique et à l'Amérique du Nord. TV5 présente en Europe des émissions en provenance des télévisions canadienne, française, belge et suisse romande. Dans un premier temps, ce nouveau canal sera offert, aux abonnés du câble dans l'Est du Canada. On produira en outre un téléjournal quotidien. Un budget de 10 millions $ est consacré à la première phase de réalisation. Les négociations se poursuivent avec les entreprises de télécommunication et une requête a été déposée au C.R.T.C. ces dernières semaines.

2- Les pays francophones s'affairent à créer une Agence internationale d'images, qui prendra [redacted] forme définitive après le Sommet de Québec. Les images, accompagnées de commentaires, qu'utilise l'information télévisée des pays francophones proviennent actuellement à près de 100 pour 100 d'agences anglophones. L'Agence francophone, qui vise à corriger la situation, pourra desservir éventuellement les cinq continents.

3- La télévision sera aussi mise directement à contribution avec un programme de «formation à distance». Préparé par des Canadiens et largement inspiré de l'expérience québécoise de la Télé-université, ce programme à l'intention de l'Afrique est expérimenté au Sénégal et en Côte d'Ivoire. On décidera au Sommet s'il convient d'en élargir la diffusion.

4- Lucien Bouchard s'enthousiasme pour un projet de réseau radiophonique francophone international. La télévision exige des récepteurs coûteux, qui posent aussi des problèmes de fiabilité en Afrique, explique-t-il. Mais la radio est souple, spontanée, efficace. Les études de faisabilité seront complétées à temps pour la prochaine rencontre des chefs politiques, qui auront alors tout en main pour décider jusqu'où aller de l'avant.

5- Les remèdes aux problèmes du livre sont fondamentaux pour la francophonie, au point que le réseau s'est improvisé éditeur pour publier sept livres avant le Sommet de Québec. Ce dossier a été confié à un haut fonctionnaire du Québec, M. Jean-Marc Léger. Il s'agit de «livres bon marché»: trois titres français, deux canadiens, un belge et un africain seront distribués dans les réseaux scolaires.

6- Un Fonds de soutien à [redacted] production télévisuelle, fort modeste, a été institué. Une première coproduction Nord-Sud de la série *Génies en herbe* comportera des participants de trois pays africains: la Côte d'Ivoire, la Tunisie et le Zaïre.

Industries de la langue

Les industries de la langue sont celles où l'ordinateur doit reproduire ou reconnaître la langue parlée et écrite, comme dans les robots à commande vocale, la traduction automatique, etc.

1- La France, première responsable de ce dossier, présentera au Sommet un rapport d'étape, où apparaît notamment un projet de formation en informatique linguistique.

2- Un projet de réseau informatisé de données terminologiques relierait les banques spécialisées d'Ottawa, de Québec et de Luxembourg.

Information scientifique et développement technologique

1- Un réseau de 160 bibliothèques nationales et universitaires diffuse les meilleures revues et périodiques de langue française. Il faut trouver un moyen informatique pour l'exploiter davantage, ce qui devrait convaincre chercheurs et scientifiques de publier en français.

2- Un projet de normalisation des systèmes informatisés est également en chantier: comment faire travailler ensemble les grandes bibliothèques du monde francophone? Participent à un projet pilote les bibliothèques nationales de France et du Canada.

3- On procèdera à un inventaire bibliographique des études sur les États francophones. De nombreux pays font l'objet de recherches et de thèses dont ils ignorent même l'existence.

Agriculture

Le Canada avait [redacted] lourde responsabilité du dossier de l'agriculture, dont dépend l'engagement des pays africains dans la francophonie. Les principaux problèmes de l'Afrique à cet égard sont le développement et l'adaptation des techniques agricoles ainsi que la conservation et le transport des denrées.

Des experts ont été dépêchés dans sept pays du continent et, si leurs recommandations ne seront connues qu'au Sommet, on sait déjà qu'une école d'agronomes sera fondée en Afrique.

Énergie

On connaît l'intérêt du premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, pour les questions énergétiques. Le Québec a donc accepté de piloter [redacted] réseau de l'énergie, dont le coordonnateur est un autre vieux routier des dossiers de la francophonie, [redacted] Christian Latortue. Quatre projets ont été retenus.

1- Un Institut de l'énergie, dont le siège social sera établi à Québec deviendra le point de convergence des grands projets énergétiques du monde francophone.

2- Un Guide de l'énergie est en voie de publication: le premier tome sera prêt à temps pour le Sommet de Québec.

3- Un programme de formation en gestion pétrolière sera bientôt offert à l'École des Hautes études commerciales (H.E.C), à Montréal.

4- On acheminera en Afrique de l'équipement électrique spécialisé.

Hors réseaux

De nombreux projets «hors réseaux» feront enfin l'objet de dis-

Événements connexes

Suite de la page 19

• **Plein art**, Québec, du 6 au 16 août. Village d'artisans qui accueille une démonstration des métiers d'art — avec vente des oeuvres — caractéristiques de 13 pays francophones, surtout africains.

• **Festival du film francophone.** Caraquet et Moncton, du 20 août au 13 septembre. Une trentaine de films francophones, à l'affiche du Festival des films du monde de Montréal, seront présentés dans les deux villes acadiennes.

• **Séminaire sur les problèmes de population**, Montréal, du 25 au 28 août. À l'Université du Québec à Montréal, des scientifiques se penchent sur les tendances migratoires liées aux développements sociaux et économiques des pays francophones.

• **Carrefour «Le Canada français dans la francophonie»**, au Manège militaire de Québec, du 28 août au 7 septembre. Exposition du savoir-faire canadien-français dans les cinq secteurs retenus par le Sommet. Au programme, des chefs de file comme Hydro-Québec, Gaz métropolitain, Télé-université, Téléglobe, C.G.I., Consortium Québec-Canada, Institut Armand-Frappier, Bureau des traductions, Office de la langue française, Centre de recherche informatique de Montréal, etc.

• **Rencontre internationale des enseignants francophones**, Québec, du 30 août au 1er septembre. La Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.) invite 80 représentants des pays francophones à une réflexion sur l'éducation et la formation au service du développement.

• **Conférence sur les sommets francophones en politique étrangère**,

Suite à la page 30

suite de la page 23

cussions. Parmi eux, les quatre suivants:

1- On vise l'uniformisation du baccalauréat.

2- Un programme de bourses de la francophonie est déjà en vigueur: on y affecte 30 millions $ pour les cinq prochaines années; 350 stagiaires sont attendus cet automne, dont une centaine ont déjà confirmé leur présence.

3- Un colloque sur l'usage du français dans les organismes internationaux a lieu, fin juin, à Paris. Un fonds international assurera les congrès internationaux d'interprètes et de traducteurs.

4- Un autre fonds international est suggéré pour la poursuite des études en français.

Pour tout cela, il faut d'abord... des sous.

«Il faut agir sur le financement, au Sommet de Québec, pour fixer l'engagement des pays participants», insiste Lucien Bouchard. La francophonie a suscité dans le passé beaucoup de scepticisme, précisément parce qu'elle s'arrêtait souvent à une litanie de projets sans suite, faute d'engagement financier. «Trop de discours, pas d'argent; trop d'organismes, pas de budgets», résume le président du comité d'organisation.

Le gouvernement du Canada entend lui-même donner l'exemple: il est disposé à hausser les sommes qu'il consacre à la francophonie de 9 millions $ (1985) à 30 millions. Ses partenaires devront emboîter le pas. C'est une condition **sine qua non** pour que la francophonie «décolle» vraiment en 1987. Dans le cas contraire, il serait bien difficile de convaincre le reste du monde de la pertinence d'un troisième Sommet francophone.



Photo Jean-Bernard Porée

Paris, 19 février 1986, conférence de presse anonçant la tenue à Québec du deuxième sommet francophone.

Le Québec veut d'abord étendre le champ commun des pays francophones

(G.T.) — Le Québec a associé 70 spécialistes de tous les horizons (université, recherche, entreprise) à la préparation de ses propositions dans les cinq réseaux, de manière à dégager clairement les projets désirés et réalisables dans les milieux mêmes appelés à y participer.

Avec ces projets, apparemment hétéroclites, il met l'accent sur tout ce qui, en joignant les compétences et les ressources, étend et institutionnalise le champ commun des pays francophones.

C'est ainsi que, dans les industries de la culture et de la communication, le Québec souhaite créer:

• **Un espace audiovisuel francophone.** Les échanges entre radio-télévisions francophones existent déjà. Ce qui est en jeu, c'est une radio et une télévision communes dont les partenaires se partagent la production et la diffusion.

• **Un espace informatique francophone.** Le document de réflexion du Québec précise les objectifs, les étapes, les projets. Il s'agit de normaliser les produits, de raccorder les réseaux, de diffuser l'information, de produire et distribuer les logiciels requis en français et de coordonner la recherche et le développement. Bref, de participer à un système commun.

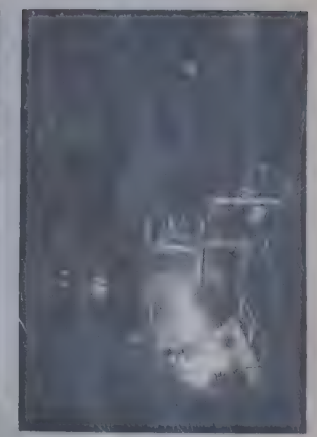
• **Un marché commun des biens culturels.** Des barrières commerciales s'opposent à la libre circulation des produits culturels de langue française: livres, revues, disques, logiciels, films, vidéos. On cherche à lever les obstacles en commençant par le livre, dont le coût prohibitif freine la diffusion au profit d'équivalents plus accessibles en d'autres langues.

De même, dans les industries de la langue, le Québec propose de relier en **un réseau de néologie** les centres spécialisés d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, pour produire et diffuser dans la francophonie les termes nouveaux que réclame le développement incessant des sciences et des techniques.

Dans cette perspective, la transformation de l'A.C.C.T. en Secrétariat permanent de la francophonie, que le Québec lui-même a souhaité, donnerait enfin une structure administrative à l'espace politique francophone.







Photos SNC

SNC vient tout juste de terminer, à Rouiba en Algérie, une fonderie doublée d'une école de fonderie, au coût de 179 millions $. Une usine «clé en main» qui a demandé dix ans de travail.

L'atout africain

GAGNER EN ÉQUIPE LA PARTIE DU DÉVELOPPEMENT

CAROLE THIBODEAU
La Presse

Pour 27 des 56 pays africains, qui n'en apprécient pas moins sa valeur culturelle, le français représente d'abord la langue d'accès au développement économique. Et parmi les dossiers de la francophonie, ce sont l'énergie et l'agriculture qui les intéressent au premier chef.

Au Québec, les SNC, Lavalin, Hydro-Québec, Bombardier, Monenco, Sofati et autres entreprises francophones en expansion se sont penchées depuis longtemps sur ce marché prometteur, qui compte 200 millions de personnes.

La présence canadienne, et plus particulièrement québécoise, gagne sans cesse du terrain en Afrique. Le premier ministre, Robert Bourassa, a même parlé de «plan Marshall» en faveur de ce continent. Comment, dans les projets qu'ils réalisent en commun, Africains et Québécois marient-ils leurs intérêts respectifs?

Une question de choix

Les Québécois ne manquent pas d'atouts pour séduire les Africains: ils offrent la technologie américaine en français — ou en anglais — et ils savent doter de structures autonomes leurs clients, qui maîtrisent ensuite sans aide la technologie nouvelle. C'est ce qu'on appelle le transfert technologique.

«Tous les pays en voie de développement recherchent des solutions de rechange à la France, la Belgique ou la Suisse francophone», affirme Pierre Bergeron, président de Brassco, une firme montréalaise de conseillers en gestion et en organisation. L'expérience de Brassco, qui n'a pas attendu de devenir une grande entreprise pour s'intéresser à l'Afrique, illustre bien la philosophie nécessaire à la pénétration de ce marché.

Présente sur le continent africain depuis maintenant trois ans, Brassco voit enfin débloquer son premier projet important: associée à six autres compagnies québécoises dans un consortium nommé Liquigaz et soutenue financièrement par la SDI (Société de développement industriel du Québec), elle organise au Cameroun un réseau de distribution de gaz naturel, sous forme de stations où les gens vont remplir leurs bonbonnes.

Il s'agit d'un projet de 40 millions $, dont la première phase a débuté ce printemps. Les Camerounais ont un grave problème d'énergie. La population est réduite à couper les arbres pour cuire les aliments. Le gaz est distribué par bonbonnes qu'on dépose ici ou là. Il suffit d'un retard dans la distribution pour qu'on soit obligé de manger cru pendant des jours. Les 168 stations de gaz prévues, réparties dans tout le pays, vont régler ce problème: il reviendra aux familles de se rendre aux stations s'approvisionner.

«L'important en Afrique, c'est d'être présent, souligne le président de Brassco. On ne peut pas négocier de l'autre côté de l'océan.» Joint par téléphone alors qu'il était au Cameroun, M. Bergeron explique qu'avec un peu de patience, le Québec peut faire merveille là où la France et la Belgique ont laissé un arrière-goût colonialiste amer.

Les francophones d'Europe ressentent vivement la concurrence québécoise, remarque-t-il: «Au Club social où je vais parfois prendre un verre, les hommes d'affaires français discutent dans un coin et les québécois dans l'autre. Les Camerounais, par contre, sont très amis avec nous. Nous avons une excellente cote d'amour».

Pour Pierre Bergeron, la meilleure façon de se tailler une place en Afrique, c'est d'y installer un bureau, d'identifier un secteur d'activité et de réaliser de petits projets pour lesquels il y a peu ou pas de concurrence internationale et qui se négocient facilement. «Non seulement cela établit notre crédibilité lorsque se présente un projet plus important mais encore nous rentabilisons notre présence dans le pays», explique-t-il.



Photo Lavalin

Un réseau de transport et de distribution d'énergie électrique, réalisé par Lavalin dans le centre-sud et sur le littoral du Cameroun.

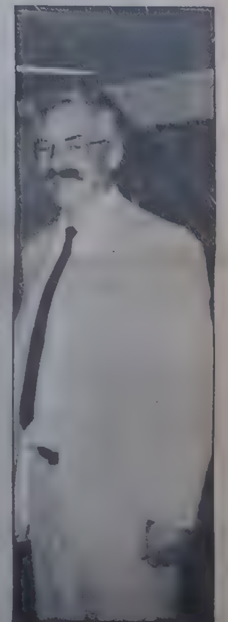
Cette approche dynamique et courageuse est loin d'être la règle. Comme l'expliquent les ingénieurs de Lavalin et de SNC, la plupart des P.M.E. québécoises en Afrique ont navigué dans le sillage des grosses firmes de génie-conseil.

De la bergerie à la fonderie

Raymond Martel en a long à dire sur les hauts et les bas des projets en pays africain. Cet ingénieur chez SNC vient tout juste de mener à bien, en Algérie, un des plus importants projets du continent: la construction d'une fonderie, doublée d'une école de fonderie. Le complexe a coûté 179 millions $ et SNC a coordonné des travaux d'ingénierie pour 150 millions $. Une usine «clé en main» qui a demandé dix ans de travail.

«Quand je suis arrivé là, les moutons paissaient sous l'oeil paisible de leur berger», se souvient Raymond Martel. À l'heure actuelle, l'usine démarre avec les premiers finissants de l'école. Cette école fonctionne comme une mini-fonderie et les étudiants peuvent occuper une quarantaine de postes.

L'ingénieur rapporte qu'en pays islamique, le plus gros problème demeure certaines formes pour nous inusitées d'absentéisme: «J'ai vu des équipes entières s'arrêter parce que c'était l'heure de la prière. Après, il a fallu piocher dans



Selon Pierre Bergeron, président de Brassco, les petites et moyennes entreprises ont aussi leur place en Afrique.

suite de la page 25

le béton et recommencer entièrement le coulage».

L'important demeure le transfert technologique. Pour Marc Parent, président d'Econosult, la filiale de Lavalin chargée des études économiques (particulièrement à l'étranger), il y a trois façons de pratiquer ce transfert. La première est la formation sur le tas: les Africains apprennent en observant les manoeuvres des ingénieurs et des techniciens. C'est une situation très courante dans le secteur des travaux publics. La deuxième façon se limite à des cours traditionnels, comme les séminaires ou les projections de diapositives.

Enfin, le transfert technologique le plus complet consiste à former des cadres compétents, comme c'est le cas dans le dernier projet de Lavalin en Tunisie. «La Banque Mondiale finance une usine de phosphates dans la ville de Gassa, explique Marc Parent: 50 millions $ US serviront à construire des ateliers et des entrepôts, à rationaliser l'exploitation déjà existante, à entretenir la machinerie nécessaire et à former des mécaniciens.

Les cégeps camerounais

Le besoin de mécaniciens est criant dans tous les pays d'Afrique. La firme Sofati (Société de formation et d'assistance technique internationale) l'a vite compris. Elle vient de décrocher un contrat (plus de 100 millions $) du gouvernement camerounais pour rebâtir de A à Z tout le système des lycées techniques et y dispenser un enseignement équivalent à celui de nos cégeps.

Renaud Poirier, responsable du développement des marchés chez Sofati, explique que les Camerounais préfèrent l'approche nord-américaine, plus pratique que l'approche européenne. Les Européens divisent le temps en 65 pour 100 de cours traditionnels et 35 pour 100 de stages pratiques, alors qu'avec l'approche américaine, on renverse pratiquement la proportion. Selon Renaud Poirier, notre avantage principal sur les Français et les Belges réside dans le fait que ces derniers font surtout du support technologique, sans véritable transfert. Ils se contentent d'administrer et de coordonner au lieu de former des cadres locaux. «Les Européens occupent ainsi 90 pour 100 des postes d'appui technologique, estime M. Poirier. Il y en a des milliers rien qu'à Yaoundé».



Photo La Presse, Pierre Côté

M. Epiphane Agi Mawussi, vice-président au marketing d'Hydro-Québec International en Afrique.

Mais ce que veulent par-dessus tout Camerounais, Algériens, Ivoiriens, Tunisiens et Marocains, c'est la coopération industrielle. Le «joint venture» canado-africain répond bien à cette demande et a considérablement progressé depuis six ans. À l'ACDI, un programme de 45 millions $ est consacré au jumelage des entreprises canadiennes et africaines. Le programme évite aux premières les dédales de la bureaucratie africaine et aux secondes, il procure un partenaire commercial expérimenté. Généralement, l'entreprise locale détient la majorité des parts. Depuis les débuts de programme, en 1980, une centaine de sociétés se sont ainsi formées en Afrique francophone.

Pourquoi l'Afrique

Sur le strict plan financier, toutes les activités canadiennes en Afrique coûtent plus cher au Canada qu'elles ne lui rapportent. «Il est vrai que jusqu'à maintenant, le Canada n'a pas récupéré le cinquième de tout l'argent investi en Afrique, convient M. Épiphane Ayi Mawussi, vice-président au marketing d'Hydro-Québec International en Afrique. Mais il en retire tout de même certains avantages qualitatifs: il obtient des contrats et défend sa place sur la scène internationale.»

M. Mawussi explique que pour les pays d'Afrique, il s'agit de choisir entre différents produits techniques, et que le continent noir a tout intérêt à varier ses partenaires commerciaux. «Dans le cas de l'électricité, Hydro-Québec et Électricité de France présentent une qualité et un prix à peu près équivalents mais l'approche d'Hydro-Québec est différente», explique M. Mawussi.

Claude Descoteaux, président d'Hydro-Québec International, affirme que les activités de son organisme sont dans une proportion de 60 à 70 pour 100 concentrées en Afrique. «L'expérience africaine est enrichissante sur le plan humain, c'est bien évident, explique M. Descoteaux. Nos ingénieurs deviennent plus créatifs, ils apprennent à se débrouiller dans toutes sortes de conditions. Mais sur le plan des affaires, elle apporte aussi beaucoup. Au Québec, nous sommes en situation de monopole. Le simple fait d'affronter des concurrents nous donne une tout autre vision des affaires.»



Photo Hydro-Québec International

Hydro-Québec International réalise de 60 à 70 p. 100 de ses activités en Afrique.

Face à l'Asie, une seule solution: *l'excellence*

Si les Français et les Belges observent avec circonspection la percée québécoise en Afrique, il faut dire que les francophones en particulier et l'Occident en général ont affaire à une sérieuse concurrence asiatique.

Dans les quelques pays d'Afrique qu'ils ont réussi à pénétrer, les Chinois ont fait merveille pour construire à peu de frais routes et bâtiments. De leur côté, les Indiens offrent à rabais une technologie avancée. Quant aux Japonais, il est dans leurs habitudes de marketing de se faire connaître avec des produits très bon marché, pratiquement gratuits. De plus, ils n'ont peur ni de travailler ni de s'exiler.

«Nous ne sommes pas vraiment concurrentiels, explique Raymond Martel de SNC. Les Indiens et les Pakistanais offrent maintenant des produits équivalents pour le quart du prix. Pour survivre, les firmes d'ingénieurs doivent donc se diversifier. Nous devons inventer de nouveaux produits et prendre ainsi la concurrence de court.»

LA TÉLÉVISION SANS FRONTIÈRE

La télévision en français sans frontière? Il y a une décennie, plusieurs auraient soutenu que ce rêve n'avait aucune chance de réussir en raison des différences culturelles souvent profondes qui opposent les communautés francophones.

Aujourd'hui pourtant, c'est une réalité... en Europe grâce à TV5. Ce le sera, ici, dans quelques mois.

Sans frontière aussi, la Télé-université, un concept d'enseignement à distance à la québécoise, qui fait des adeptes au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Afrique.

Et finalement, pour les gens d'affaires comme Claude Chagnon, du Groupe Vidéotron, la télévision sans frontière c'est s'assurer une participation dans les télévisions étrangères pour exporter les productions québécoises.

GRILLE DES PROGRAMMES 1986

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
RTBF Belgique	Antenne 2 TF1 France	CTQC Québec Canada	TF1 France	SSR Suisse	Antenne 2 France	FR3 France
	Fiction Téléfilm			Semaine		Semaine
Variétés Chanson plus		Émissions jeunesse Documentaires	Programme jeunesse Le village dans les nuages	Variétés		Magazine [illegible] Thalassa
Documents et culture	Magazine de l'aventure	Variétés musicales Concerts	Magazine 30 millions d'amis		Variétés	Programme jeunesse
[illegible]	Variétés jeunesse L'école des fans	Fiction: Télé-séries, Théâtre, Cinéma, Émissions spéciales	Variétés	Long métrage / Magazine d'information	Magazine culturel	Variétés / Ciné [illegible] / Retransmission théâtrale ou lyrique / Fiction
	Magazine La bande à Bédé	Téléroman	Documentaire		Série fiction	Mag [illegible] / Docu
	Aujourd'hui en France	Actualités économiques, culturelles, technologiques		Magazine culturel		
[illegible] culture des jeunes	Magazine culinaire					Prélude à la nuit
Chanson plus	Divertissement Cocoricocoboy	Émissions jeunesse Documentaires	Programme jeunesse Le village dans les nuages	Variétés	Variétés	Thalassa
Documents et culture	Fiction Théâtre ou téléfilm	Variétés musicales Concerts	Magazine 30 millions d'amis			Programme jeunesse
Le [illegible] de la culture		Fiction: Télé-séries, Théâtre, Cinéma, Émissions spéciales	Variétés	Long métrage / Magazine d'information	Série fiction	Variétés / Ciné [illegible] / Retransmission théâtrale ou lyrique / Fiction
	Magazine Sports	Téléroman	Documentaire			Mag [illegible] / Doc / Docu
Carré de nuit		Actualités économiques, culturelles, technologiques		Magazine culturel	Magazine culturel	Prélude à la nuit
Journal télévisé (TV5)		Journal télévisé (TV5)	Journal télévisé (TV5)			
	Magazine musical Haute de gammes		Ciné-club TV5 Un film du cinéma francophone présenté par Daniel Ceccaldi			TV5 Entreprises

Comme l'indique la grille-horaire de TV5 en Europe, chaque lundi soir est consacré aux émissions du Consortium Québec-Canada.

Grands échanges sur petit écran

CLAUDE SAVARY
Le Nouvelliste

«L'avenir de la télévision francophone internationale repose d'abord et avant tout sur notre capacité d'offrir un produit attrayant et de qualité.»

C'est Pierre-Paul Brassard, le directeur général du Consortium de télévision Québec-Canada (CTQC), qui l'affirme et il sait visiblement de quoi il parle. Prêté par la Société Radio-Canada, Pierre-Paul Brassard est à l'image des nouveaux jeunes cadres québécois: déterminé.

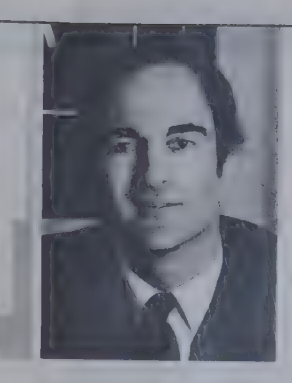
Depuis 1984, on lui a confié le mandat de faire en sorte que huit sociétés canadiennes associées, COGECO, Film Sat, TV Ontario, Radio-Canada, Radio-Québec, Télé-Métropole, l'Office national du film et un producteur indépendant, participent concrètement au développement d'une chaîne internationale de télévision francophone de concert avec cinq télévisions publiques européennes, TF1, Antenne 2 et FR3 de France, RTBF de Belgique et RTSR de Suisse.

Dans 20 pays

TV5, la nouvelle chaîne qui est née de cette association (à ne pas confondre avec la 5e chaîne de France) diffuse depuis déjà un an et demi dans plus de 20 pays du vieux continent. Plus de 5 millions de foyers câblés peuvent la capter, particulièrement en Hollande (1,7 million de téléspectateurs potentiels), en Allemagne de l'Ouest (1,3 million) et en Belgique (1,1 million)

La France ne compte pour le moment que 67 000 foyers susceptibles de recevoir TV5 mais grâce à la mise en place progressive de nouvelles structures de câblodistribution, le million de foyers sera rapidement atteint.





Au cours des années, par sa spécificité, ses connaissances, son expérience et son ouverture sur la francophonie, le Québec a et joue un rôle d'envergure dans l'expression, la consolidation et l'essor du fait français tant au Canada qu'en Amérique du Nord. De plus, le Québec s'enrichit à même cette vitalité manifeste des communautés francophones d'Amérique.

Le gouvernement du Québec est heureux de s'associer à cette entreprise prestigieuse qu'est le Rassemblement des francophones d'Amérique. Voilà certes une occasion unique qui va permettre à des milliers de francophones d'Amérique de se rencontrer dans un cadre éminemment privilégié, puisque ce rassemblement aura lieu dans une ville reconnue «patrimoine mondial» par l'UNESCO, la Ville de Québec.

Je ne peux évidemment que souscrire à cette tendance opportune, heureuse et riche de conclusions, que manifestent de plus en plus les peuples, d'où qu'ils viennent et qui ont pour langue d'usage le français, de se réunir et d'échanger. Le Sommet de Québec, qui aura lieu en septembre, n'est-il pas un exemple éloquent qui démontre avec vigueur que la francophonie peut s'épanouir hors des créneaux exclusivement culturels et à travers des secteurs qui ont à proprement parler des incidences économiques: ainsi, la francophonie s'enrichit-elle à travers l'agriculture, les communications, la recherche et le développement technologique, et l'énergie.

À l'exemple de ces Chefs d'État pour qui le rendez-vous de septembre au Sommet de Québec représente un nouveau défi, les francophones d'Amérique saisissent là une occasion de grand prestige pour faire valoir des besoins et des préoccupations qui leur sont propres et qui ont le mérite de faire croître la vie même de la francophonie internationale. À titre de conclusion, qu'il me soit donné de leur faire connaître ma plus vive appréciation pour un tel Rassemblement et de m'associer à toute action concrète et collective qui aurait pour résultat premier de promouvoir la langue française en Amérique.

Le ministre des Relations internationales
et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Gil Rémillard



Gouvernement du Québec
Conseil exécutif
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

Québec

suite de la page 27

Tous les lundis

Tous les jours, l'un des partenaires présente son programme. Les émissions du Consortium Québec-Canada sont diffusées en Europe le lundi, «l'une des meilleures soirées d'écoute», estime M. Brassard. À l'affiche, des émissions de variétés (*Vedettes en direct*, ballets et concerts), des documentaires, des reportages d'actualité axés sur la culture, l'économie et la science, et des émissions spéciales. On offre aussi un bulletin d'information complet en fin de soirée mais avec un décalage de trois jours. Ce problème est d'ailleurs à l'ordre du jour du prochain Sommet.

Pour le Consortium Québec-Canada, c'est là une façon très efficace d'imposer sa présence à l'important marché européen de langue française, qui compte une clientèle évaluée à 90 millions de personnes. «Traditionnellement, explique M. Brassard, c'était la Société Radio-Canada qui prenait le «bâton du pèlerin» depuis 20 ans en offrant aux pays francophones des émissions qu'elle produisait. Aujourd'hui, note-t-il, le consortium a pour ainsi dire pris la relève, en proposant cette fois une programmation diversifiée dont les émissions sont produites par les différents partenaires.»

M. Brassard admet qu'il n'a pas été toujours facile d'asseoir à une même table les réseaux francophones canadiens et québécois mais, croit-il, tous ont compris qu'il fallait faire front commun. «Aujourd'hui, remarque le directeur général, tout le monde se félicite de cette collaboration puisque chacun, en bout de ligne, va y trouver son compte.» M. Brassard ajoute que même les téléspectateurs d'ici vont y gagner, puisque les télévisions vont tendre à produire des émissions de plus grande qualité.

Forts et présents

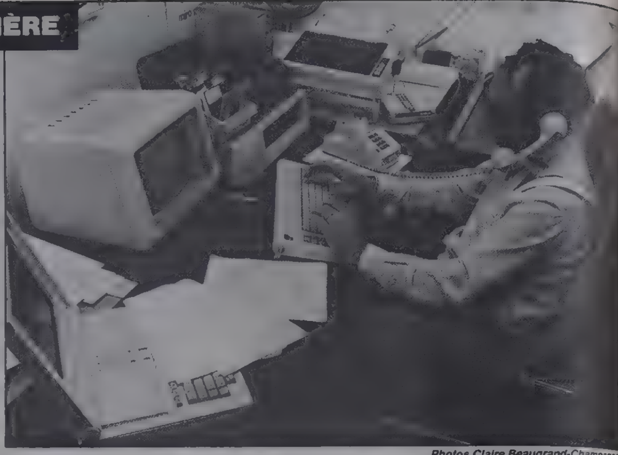
Pour M. Brassard, il était temps que les pays francophones se dotent d'un outil commun face à l'invasion des productions étrangères. «En Europe, signale-t-il, les Anglais et les Allemands, les Italiens également, prennent beaucoup de place dans le domaine de la câblodistribution et il était important de riposter avec une programmation solide, capable de satisfaire les différentes communautés culturelles francophones.»

«De plus, le génie créateur québécois, notre côté «patenteux», a trouvé, par le biais de TV5, une vitrine remarquable.

En 1988

TV5 ne rejoint pas encore l'Amérique du Nord mais cela ne saurait tarder. En effet, le consortium a déposé une demande de licence pour diffuser la nouvelle chaîne au Québec et au Canada. La réponse du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.) est attendue pour le mois de juillet. Un scénario très optimiste avait permis de croire que le programme de TV5 serait offert dès le début de l'automne mais, selon M. Brassard, il serait plus juste de parler du début de 1988.

TV5 prendra donc la relève de TVFQ, ce premier maillon d'une concertation télévisuelle internationale qui a permis depuis 1979 de recevoir quotidiennement une sélection d'émissions produites par les chaînes françaises. TV5, assure-t-on, présentera un programme plus riche et beaucoup plus à jour.



Photos Claire Beaugrand-Champagne

Jean-Yves Lescop, professeur à Télé-université. Un enseignement à distance qui peut prendre bien des formes.

L'enseignement à distance: un bel exemple du leadership et de l'ingéniosité des Québécois

L'enseignement à distance a connu ces dernières années un essor remarquable au Canada, et plus particulièrement au Québec. Le réseau de Télé-université, par le biais de la Corporation pour l'avancement de nouvelles applications des langages (C.A.N.A.L.), n'a cessé de croître, au point de toucher maintenant (1986) quelque 7 500 étudiants officiellement inscrits aux différents cours.

Selon le directeur général de C.A.N.A.L., M. Gilles Carrier, le télé-enseignement est un bel exemple du leadership québécois francophone qui a su, avec des moyens ingénieux, rejoindre l'ensemble du territoire et rendre ainsi accessible une programmation universitaire de qualité.

Au Québec, grâce aux réseaux de 10 câblodistributeurs et à Radio-Québec, ce sont 950 000 personnes qui peuvent recevoir les émissions de C.A.N.A.L.

L'expérience intéresse vivement les autres provinces canadiennes. L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) songe à un réseau pan-canadien qui rejoindrait la plupart des francophones du Canada. La décision sera prise prochainement.

Aux États-Unis

Mais les retombées de l'expérience C.A.N.A.L. ne se limitent pas au Canada. On met actuellement la dernière main à un projet de collaboration avec le Miami Children Hospital, grâce auquel des médecins spécialistes des maladies infantiles en Ontario et au Québec pourront échanger des informations avec leurs confrères de ce grand hôpital de Floride. Le projet a été préparé en collaboration avec l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Institut Armand-Frappier.

En Europe

C.A.N.A.L. étudie aussi un projet de collaboration avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française qui regroupe environ 35 pays.

Par ailleurs, une expérience particulièrement intéressante se déroule en Afrique. C.A.N.A.L. a accueilli, il y a quelques semaines, quatre stagiaires en administration publique, en provenance de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. En collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP), ces invités ont préparé sur cassette 30 cours qui sont transmis à une quarantaine de stagiaires dans leurs pays d'origine.

Selon M. Carrier, la formule a ceci d'original qu'elle permet de déplacer que quatre personnes au lieu d'une quarantaine. Ce sont les stagiaires venus au Québec qui ont enregistré le cours dans les studios de C.A.N.A.L., en les adaptant aux habitudes et coutumes du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Selon les premiers rapports parvenus à C.A.N.A.L., les gens, là-bas, sont très satisfaits de l'expérience. Pour assurer le suivi, on a prévu de tenir une conférence téléphonique [illegible] mois d'ici la fin de l'année.

Le télé-enseignement «à la québécoise» prend donc au fil des ans une envergure internationale et se révèle un instrument souple et efficace au service de la francophonie.



Gilles Carrier, directeur général de C.A.N.A.L.

Le truc de Vidéotron: s'associer d'abord, pour vendre ensuite



André Chagnon, président de Vidéotron.

Vidéotron est la seconde compagnie de câblodistribution en importance au Canada. Elle rejoint directement 600 000 foyers québécois et plus de quatre millions de téléspectateurs par ses différents canaux spécialisés comme la météo, les petites annonces illustrées, la Bourse, etc. L'acquisition récente d'un réseau de câblodistribution dans l'Ouest du Canada devrait permettre à Vidéotron de s'implanter, à terme, dans tout le pays.

L'Europe

Le marché québécois étant en quelque sorte saturé, le président de Vidéotron, André Chagnon, s'est tourné vers l'Europe. Il a conclu avec la Société générale des vidéocommunications une entente qui va lui permettre de «câbler» plus d'une trentaine de grandes villes de France. La participation financière de l'entreprise québécoise n'est que de 10% mais elle installe Vidéotron aux premières loges sur un marché potentiel considérable. La compagnie québécoise a aussi conclu des ententes avec d'autres pays européens pour développer d'autres réseaux de câblodistribution à des coûts deux et même trois fois moindres que ceux des réseaux étatisés.

De l'intérieur

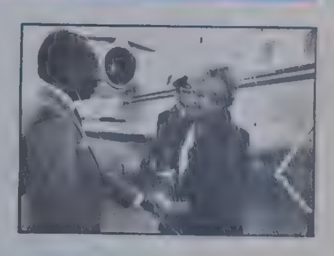
D'autre part, en achetant Télé-Métropole (Montréal), la plus importante télévision privée francophone au Canada, le président de Vidéotron a promis au C.R.T.C. de relever sensiblement la qualité des productions maison pour les rendre vraiment exportables à l'étranger. Il imitera en cela ses concurrents du Québec, avec des atouts différents dans sa manche.

Comme pour la câblodistribution, en effet, le nouveau patron de Télé-Métropole s'associe d'abord pour vendre ensuite. Il vient d'acquérir une part de trois pour cent dans la cinquième chaîne française (ne pas confondre avec TV5) et s'apprêterait à signer une entente semblable avec Télé-Monte-Carlo. À titre d'administrateur de ces sociétés, il pourra mousser la vente de ses émissions, et même des productions québécoises en général, si on en croit Claude Leclerc, le directeur des ventes chez Vidéotron.

Le DÉVELOPPEMENT et la Francophonie

«Par la coopération active avec les pays francophones, nous cherchons à promouvoir la paix mondiale et à pallier les cruelles disparités économiques qui divisent les pays du Nord et du Sud»

Monique Landry,
ministre des Relations extérieures
responsable de la Francophonie



Lors d'une mission à Haïti: Mme Landry est accueillie par le ministre des Affaires étrangères de ce pays (Photo ACDI : Michel Dompierre)

Haïti, Sénégal, Tunisie, Cameroun, Sainte-Lucie...des noms de pays familiers aux Canadiens depuis longtemps. Si ces pays nous paraissaient autrefois si lointains et inaccessibles, il y avait toujours dans la famille une cousine éloignée qui y enseignait ou un grand oncle qui y consacrait sa vie aux démunis. Et ce dévouement à des populations si différentes de nous nous paraissait totalement naturel.

Le visage de cette aide a toutefois bien changé depuis notre enfance. À l'oeuvre des bénévoles s'est ajoutée l'aide publique et officielle administrée par des organismes gouvernementaux. Et, si ces mécanismes d'aide au développement international peuvent paraître obscurs, difficiles à comprendre, sans rapport immédiat avec notre vie quotidienne, ce n'est en fait qu'une question de vocabulaire.

Qu'est-ce-que c'est que l'assistance bilatérale, l'assistance multilatérale, les programmes spéciaux, la coopération avec le monde des affaires? D'abord pourquoi tous ces canaux d'assistance? Tout simplement parce que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a besoin de beaucoup de partenaires pour accomplir son oeuvre.

L'ACDI ne construit pas de routes, ne soigne pas, ne plante pas de riz, ne fait pas de recherche agricole, n'enseigne pas. Elle est un intermédiaire entre le tiers monde et les Canadiens. Elle administre la plus grande partie du budget officiel de l'aide du gouvernement canadien mais le travail sur le terrain est fait par nos médecins, nos ingénieurs, nos professeurs, nos techniciens, nos volontaires ainsi que par nos institutions et nos associations; ou bien il se fait par l'entremise d'organismes internationaux.

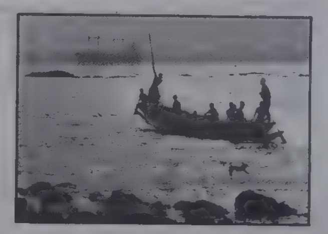
Que faisons-nous pour les pays en développement de la Francophonie?

Ils sont si divers! Îles baignées par les mers comme les **Comores** ou **Madagascar** ou pays enclavés essayant de survivre dans une nature désertique comme le **Burkina Faso** (anciennement Haute-Volta) ou le **Tchad**, ils ont en commun l'usage du français mais parlent aussi un grand nombre d'autres langues. Leurs économies, leurs cultures, leurs religions sont très différentes les unes des autres. Le cadre et les conditions varient mais les problèmes fondamentaux restent les mêmes : maladies infectieuses et absence d'hygiène, analphabétisme, manque de formation technique, production agricole insuffisante, isolement. C'est précisément dans ces secteurs essentiels que se situent les priorités de l'aide canadienne au développement.

Point d'eau au Mali.
(Photo ACDI : Michel Dompierre)



Sans accès à la mer, sans voie ferrée, avec des distances énormes entre ses centres urbains, le **Niger** par exemple doit faire face pour son développement à de grandes difficultés. Voilà pourquoi le Canada a financé la «Route de l'unité et de l'amitié» d'une longueur de plus de 400 km. Ce genre de projet est élaboré et mis en oeuvre par les gouvernements des deux pays, le Canada et le pays concerné.



Développement de la pêche en Guinée.
(Photo ACDI : Paul Chiasson)

La population du **Mali**, elle, a du mal à se nourrir à cause des sécheresses successives. Il faut creuser des puits, planter des arbres pour couper le vent, enrichir les sols d'engrais, changer les techniques agricoles, etc. C'est une entreprise complexe à laquelle la population doit absolument participer et il faut la former. Au Kaarta, au nord-ouest du pays, on peut voir en oeuvre un tel projet de développement rural. Voilà deux exemples de projets bilatéraux ou de gouvernement à gouvernement.

Une autre direction de l'ACDI donne son appui à des institutions, associations et organismes bénévoles canadiens qui apportent leur savoir-faire au tiers monde. Qui peut mieux aider le **Cameroun** à établir les coopératives de crédit dont ses habitants ont besoin que la Société de développement international Desjardins, avec sa grande expérience? Et l'Université de Sherbrooke n'a-t-elle pas un personnel particulièrement qualifié pour former le personnel médical de la région de Nioki au **Zaïre** et y organiser des activités de soins de santé primaires?

Des millions d'enfants meurent encore de maladies qu'on pourrait prévenir comme la rougeole, la coqueluche, la poliomélite, la diphtérie. Les institutions internationales ont lancé une grande campagne de vaccination universelle. Le Canada veut faire sa part. Il a alloué des fonds à cet effet dont 10 millions de dollars pour les pays membres de la Francophonie; ces fonds sont gérés par l'Association canadienne d'hygiène publique qui travaille de concert avec d'autres organisations comme l'UNICEF.

Certains projets de développement sont d'une telle envergure qu'aucun pays ne peut les entreprendre seul. C'est le cas de la recherche agricole dans laquelle il faut investir beaucoup de fonds et de temps. La recherche est indispensable; c'est, entre autres, en découvrant des variétés à haut rendement de riz, de blé, de millet qu'on augmentera la production agricole. Voir au financement des centres internationaux de recherche agricole et à leur bonne gestion, c'est une des tâches de la Direction des programmes multilatéraux.

Cette direction s'occupe de la contribution canadienne à diverses organisations multilatérales comme le Groupe de la Banque africaine de développement ou la Banque de développement des Caraïbes, et à des organisations internationales comme le Comité international de la Croix-Rouge, l'UNICEF ou le Programme des Nations Unies pour le développement.

Les institutions internationales francophones entrent dans cette catégorie. Le Canada y a été très actif depuis leur création. C'est sur son initiative qu'a été mis en oeuvre un Programme spécial de développement pour la Francophonie. Ce programme favorise le partage d'échanges et de connaissances entre pays membres. Ainsi un expert du **Togo** a pu étudier les maladies et les parasites des cultures vivrières de la **République centrafricaine** et proposer des remèdes, et des techniciens de **Haïti** sont allés au **Gabon** se perfectionner dans un centre d'exploitation forestière.

Au programme de bourses de l'ACDI, le Canada a ajouté un nouveau programme spécifiquement destiné aux étudiants provenant de pays francophones en développement. En 1990, il y aura environ 350 étudiants francophones qui étudieront dans nos universités dans le cadre de ce programme.

Ils repartiront chez eux avec des connaissances et des diplômes; ils emporteront aussi avec eux des souvenirs et des amitiés. Ces contacts et ces échanges entre le Canada et les pays du tiers monde sont précieux pour tous. Le vieux proverbe : « Un bienfait n'est jamais perdu » s'applique là plus encore qu'ailleurs. Dans un monde interdépendant, notre sécurité, notre prospérité dépendent de plus en plus de ces fraternités que nous saurons créer. Et la Francophonie en est une.

Un comité d'honneur sans précédent venu de tous les coins du continent

CLAUDE MALETTE

Soucieux de mettre en valeur la francophonie d'Amérique et de manifester les signes de sa vitalité en cette année du Sommet de Québec, le Rassemblement des francophones d'Amérique a demandé à des personnalités issues de la plupart des peuples et communautés francophones du continent de s'associer au sein d'un comité d'honneur. Trente-cinq personnes ont spontanément, et avec empressement, accepté l'invitation qui leur a été adressée, marquant ainsi leur attachement au fait français sur l'ensemble du territoire nord-américain. Ces personnalités prestigieuses sont représentatives des principaux secteurs d'activité de nos sociétés modernes: monde des affaires, de l'économie et du travail, milieux de l'éducation et de la culture, vie religieuse et administration locale. Elles forment un regroupement dont la composition apparaîtra à plusieurs impressionnante et à certains... surprenante.

Le comité d'honneur de «1987, Année de la francophonie en Amérique»:

COMITÉ D'HONNEUR

M. William Arceneaux, Commissaire général de l'enseignement supérieur de la Lousiane

M. William Aubuchon, homme d'affaires, Nouvelle-Angleterre

M. Guy Bernier, président du conseil de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

M. Conrad Black, président du conseil d'administration, Argus Corporation (Toronto)

M. Louis-Philippe Blanchard, recteur, Université de Moncton

M. Gilles Boulet, président, Université du Québec

Mme Éloïse Brière, New York State University (Albany, N.Y.)

M. Claude Castonguay, président du conseil et chef de la direction, Corporation du Groupe La Laurentienne

M. Guy Coulombe, président-directeur général, Hydro-Québec

M. Fernand Daoust, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec

M. Paul Desmarais, président du conseil et chef de la direction, Power Corporation du Canada

M. Louis Desrochers, avocat et homme d'affaires, Edmonton

M. Paul Dolan, président, Conseil canadien de la coopération

M. James Domengeaux, homme d'affaires et président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL)

M. Jean Doré, maire de Montréal

M. Gilbert Doucet, président, Société l'Assomption, mutuelle d'assurance-vie (Nouveau-Brunswick)

M. Sylvio Dupuis, président, New England College of Optometry (Boston)

M. Roger Gaillard, recteur de l'Université d'État d'Haïti et membre du Haut Conseil de la Francophonie

M. Michel Gervais, recteur, Université Laval

Mme Madeleine D. Giguère, University of Southern Maine

Mme Alice Grégoire-Bourdeau, présidente, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

M. Jean Guertin, directeur, École des Hautes Études Commerciales (Montréal)

Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface

Mgr Bernard Hubert, évêque de St-Jean-Longueuil et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

M. Robert Jolicoeur, homme d'affaires, Manchester (New Hampshire)

Mme Gisèle Lalonde, maire de Vanier (Ontario)

M. Conrad Lavigne, homme d'affaires, Timmins (Ontario)

M. Félix Leclerc, poète, écrivain et chansonnier

Mme Antonine Maillet, écrivaine, prix Goncourt, membre du Haut Conseil de la Francophonie

Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa

M. Jacques Proulx, président Union des producteurs agricoles

Mme Susan Purdy, présidente nationale, Canadian Parents for French

Dr Claire Quintal, directrice, Institut français de Worcester (Massachusetts)

Cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne

Mme Juanita Westmoreland-Traore, présidente, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration (Montréal)



Richard B. Hatfield

Le Nouveau-Brunswick est heureux de s'associer aux gouvernements du Canada et du Québec à l'occasion de la deuxième Conférence des Chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage de la langue française qui se tiendra à Québec les 2, 3 et 4 septembre prochain.

La participation du Gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'organisation de ce deuxième Sommet se veut un témoignage de notre attachement aux institutions de la Francophonie, et marque une étape importante dans l'affirmation de la dimension francophone de notre Province.

Coeur de l'Acadie contemporaine, le Nouveau-Brunswick est un élément original et dynamique de la francophonie nord-américaine. Héritier des civilisations française et anglaise, le Nouveau-Brunswick peut se considérer le berceau de la présence française en Amérique du Nord. En effet, c'est en 1604 que l'explorateur Samuel de Champlain devait entreprendre, à l'Île Sainte-Croix, la première tentative d'installation permanente de colons français sur ce continent. De ce premier effort se sont fixées les racines d'une communauté acadienne à la fois fière de sa culture et confiante en son avenir.

Nous sommes convaincus que le prochain Sommet de Québec ne manquera pas d'apporter une contribution importante à l'essor de la grande famille que constitue la Francophonie. Riche de ses institutions politiques, économiques, sociales et culturelles francophones, le Nouveau-Brunswick est honoré de prendre part à ce forum des plus importants.



Richard B Hatfield

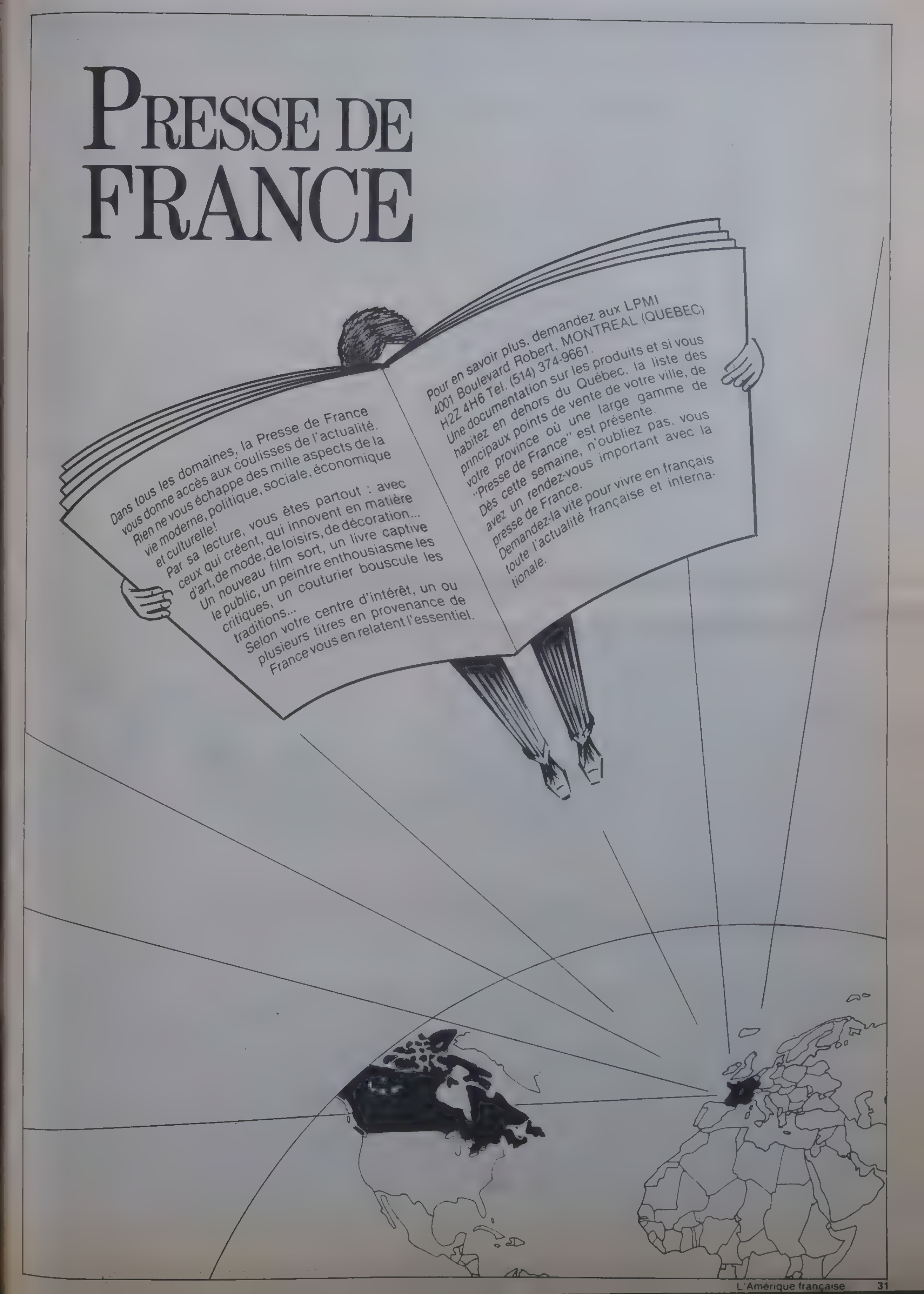
Richard B. Hatfield
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick.

Suite de la page 23

Le Sommet: événements connexes

Québec, du 30 août au 1er septembre. Le Centre québécois des relations internationales et ses invités étudient les sommets francophones comme instrument de développement et voie d'accès au partage de la modernité.

- **Forum des organismes non gouvernementaux de coopération**, Québec, fin août. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et ses invités examinent la place des organisations non gouvernementales (O.N.G.) de coopération dans la francophonie et proposent un regroupement permanent des O.N.G. francophones.
- **Trousse pédagogique «Voyage en francophonie»**, réseau scolaire, rentrée 1987. Publication d'un manuel qui initie les élèves des cours élémentaire et secondaire à la francophonie: histoire, géographie, rayonnement culturel et institutions.
- **Timbre commémoratif**, Ottawa, 2 septembre. Émission d'un timbre commémoratif reproduisant l'emblème du Sommet de Québec.
- **Forum francophone des affaires**, Montréal, Québec et Laurentides, du 4 au 12 septembre. Rencontres entre une centaine de décideurs des pays francophones et la communauté québécoise des affaires. Maître d'oeuvre: le Centre de commerce mondial de Montréal.
- **Congrès international des journalistes de langue française**, Moncton, du 7 au 11 septembre. L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française tient son 21e congrès annuel en Acadie où elle attend 150 participants.
- **Film «Québec, une ville»**, diffusion aux **Beaux dimanches**, le 27 septembre. Film de Gilles Carle sur les événements qui ont fait et font de Québec une ville de dimension internationale.


PRESSE DE FRANCE
Dans tous les domaines, la Presse de France vous donne accès aux coulisses de l'actualité. Rien ne vous échappe des mille aspects de la vie moderne, politique, sociale, économique et culturelle!
Par sa lecture, vous êtes partout : avec ceux qui créent, qui innovent en matière d'art, de mode, de loisirs, de décoration... Un nouveau film sort, un livre captive le public, un peintre enthousiasme les critiques, un couturier bouscule les traditions...
Selon votre centre d'intérêt, un ou plusieurs titres en provenance de France vous en relatent l'essentiel.
Pour en savoir plus, demandez aux LPMI
4001 Boulevard Robert, MONTREAL (QUEBEC)
H2Z 4H6 Tel. (514) 374-9661.
Une documentation sur les produits et si vous habitez en dehors du Québec, la liste des principaux points de vente de votre ville, de votre province où une large gamme de "Presse de France" est présente.
Dès cette semaine, n'oubliez pas, vous avez un rendez-vous important avec la presse de France.
Demandez-la vite pour vivre en français toute l'actualité française et internationale.

Le génie informatique: une arme universelle

JEAN PELLETIER
Le Journal de Montréal

Il suffit de traverser le centre-ville de Montréal, où se sont installées trois jeunes sociétés québécoises d'informatique-conseil, pour se retrouver à Tokyo, Tunis, New York ou Los Angeles.

Dans leurs tours, LGS, CGI, DMR rivalisent entre elles pour vendre à travers le monde non pas des machines, ni même des puces agencées de nouvelle matière, ni seulement des logiciels, mais leur génie.

Elles assument, dans le secteur informatique, le rôle que jouent nos firmes de génie-conseil dans la gestion des grands chantiers. Elles créent pour leurs clients des systèmes informatiques sur mesure et c'est surtout grâce à elles que l'informatisation des grandes sociétés et de certains services publics se fait en français au Québec.

Mais pour elles, la langue ou la culture ne constituent pas un obstacle à la conquête de nouveaux marchés. Un système conçu ici est adaptable ailleurs. Aussi Montréal, en moins de dix ans, est-elle devenue une ville charnière dans la révolution informatique mondiale.

Un système informatique bancaire permettant la gestion de plusieurs millions de transactions à l'heure comme celui qu'a mis en place le Mouvement Desjardins grâce à la firme montréalaise LGS Conseillers en informatique inc., est aussi beau qu'une cathédrale du Moyen-Âge comme chef-d'oeuvre, mais une fois bâtie au Québec, cette même cathédrale existe partout dans le monde et pour tout le monde.

La société de nulle part

Quand Raymond Lafontaine, président de LGS, parle de son entreprise et de sa croissance (45 pour 100 par année), il la décrit comme une société ayant partout son siège social. Au Canada seulement, il s'agit d'un marché à conquérir de deux milliards et demi de dollars. Aux États-Unis? Cent fois plus peut-être. Dans le monde? On cesse de compter.

En quelques heures à peine, LGS peut s'installer à Los Angeles ou à New York et y entreprendre un contrat. Au bout de quelques mois, comme des cellules qui s'agglutinent, ce n'est plus un mais douze contrats qu'elle mènera de front embauchant ici, comme là-bas, des experts, des spécialistes de toute sorte.

On inventera toujours de nouvelles machines, souligne Raymond Lafontaine. Ce qui importe maintenant, ce sont les «nouveaux usages» que l'on en fait.

La quincaillerie qui a fait de IBM une entreprise dont le chiffre d'affaires est passé de 6 à 50 milliards de dollars en moins de 6 ans, n'a plus aujourd'hui l'importance qu'elle avait au début des années 80. D'un sous-sol de Montréal, au moyen d'un micro-ordinateur acheté à rabais, un gestionnaire peut administrer l'évolution de son entreprise.

Ce n'est pas la machine qui le lui permet mais bien d'abord et avant tout la méthode qu'on lui a inculquée. Le développement de ces méthodes fait la fortune de LGS, DMR et CGI, qui contrôlent déjà presque la moitié du marché de l'informatique-conseil au Québec et 15 pour 100 dans l'ensemble du Canada.

À quoi tient ce succès fulgurant? Au pari que les utilisateurs des machines ont un besoin pressant de conseils, de méthodes, de solutions nouvelles. Un besoin pressant mais aussi permanent.

Une banque comme un hôpital qui s'informatisent ne le font pas qu'une fois mais tout au long de leur existence. Ainsi donc, lorsque LGS obtient un tel contrat, elle devient en quelque sorte partenaire de l'entreprise, partenaire à long terme.

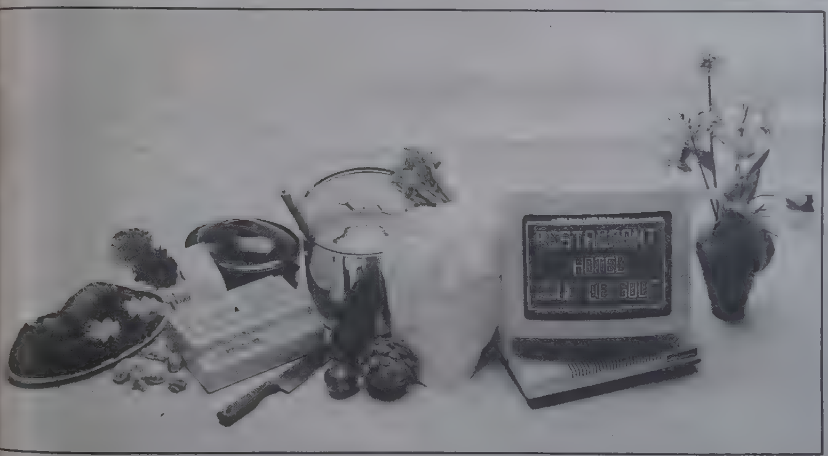
Une intense rivalité qui exige d'énormes capitaux

La rivalité entre les grands de l'informatique au Québec est donc, inutile de le dire, d'une férocité sans égale. CGI entend s'instituer le géant de l'informatique des centres de santé dans le monde; DMR s'affirme, elle, dans les méga-contrats comme ceux des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, de Montréal en 1976 et de Moscou en 1980, ainsi que par l'acquisition de sociétés de bureautique étrangères.

Cette rivalité rapporte beaucoup mais exige aussi d'énormes capitaux. L'accession de ces sociétés à la Bourse leur a donné une nouvelle liberté d'action mais leur a aussi imposé une discipline rigoureuse dans l'élaboration de leur stratégie.

Grâce à Raymond Lafontaine (LGS), Pierre Ducros (DMR) et Serge Godin (CGI), Montréal est devenue un point de rencontre important pour l'industrie mondiale de l'informatique, à un point tel du reste qu'on parle aujourd'hui de cette ville comme du Silicone Valley (Island?) de demain.

De son bureau, Raymond Lafontaine parle de ses années passées au sein d'IBM, au début de sa carrière. Aux yeux de ses pairs il avait réussi, c'était chose faite, il jouissait «d'une bonne situation». C'était au début des années 70, alors que le «carré Dominion», c'était le Montréal des Anglais. «Je ne faisais que commencer, ils n'avaient encore rien vu».



C'est ainsi que la compagnie Info-Âge annonce son logiciel de gestion pour l'hôtellerie et la restauration.

LE MARCHÉ ENCOMBRÉ DU LOGICIEL

Quand toutes les langues viennent à l'aide du français

MARC SÉVIGNY

La compagnie américaine Microsoft traduit maintenant ses logiciels en plusieurs langues. En juin dernier, le géant Hewlett-Packard ouvrait à Montréal un centre destiné à traduire, adapter et concevoir des logiciels en français pour le marché québécois. Signe des temps que cet empressement des plus grands à ne négliger aucun marché? Illustration, en tout cas, d'une réalité incontournable pour tous ceux qui veulent survivre dans une industrie où la concurrence se fait de plus en plus vive: le marché qu'ouvre une seule langue ne suffit plus, aussi répandu soit l'usage de cette langue.

C'est encore plus vrai quand la langue de départ n'est pas l'anglais et qu'au surplus son territoire est aussi limité qu'ici. Au Québec, les producteurs francophones se tournent de plus en plus vers le logiciel qui fonctionne à la fois en français et en anglais, et idéalement en d'autres langues. Étrange retournement des choses, on compte de plus en plus sur le multilinguisme pour assurer l'avenir du français dans les programmes informatiques!

Le marché, quel marché?

On dispose d'environ 1 800 logiciels en français, au Québec, en majorité de conception originale. Mises à part quelques exceptions, comme le Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques qui fournit des logiciels en français pour le réseau scolaire de l'Ontario, les producteurs francophones sont surtout concentrés au Québec. Avec la venue de la bureautique, nouveau terme pour décrire les applications d'affaires de l'informatique, les firmes québécoises sont plus que jamais confrontées à la concurrence étrangère. Même dans les milieux francophones, les succès s'obtiennent difficilement, à force de ténacité, de créativité et d'audace.

«Ici, pour un produit qui perce sur le marché mondial, il faut en concevoir quarante, souligne Louis-Philippe Hébert, p.d.g. de Logidisque. C'est déjà quelque chose, car aux États-Unis, la proportion est de 400 pour 1.»

Louis-Philippe Hébert parle d'expérience: son entreprise a été la première à éditer des logiciels de micro-informatique en français au Québec et au Canada. Misant d'abord sur la création de produits originaux pour le marché québécois, Logidisque s'est aussi préoccupée d'exportation, notamment vers les pays francophones. Avec le recul, elle voit maintenant de plus grandes possibilités commerciales du côté des États-Unis.

«Quand nous parlons de francophonie, nous pensons surtout à la France. Or, la valeur du franc français et les tarifs douaniers élevés ne sont guère favorables à l'entrée de nos produits.»

Parmi les titres les plus vendus chez Logidisque, on note deux logiciels de traitement de texte, Le Secrétaire personnel et L'Écrivain public, des produits de conception québécoise. L'Écrivain public a été traduit et mis en marché aux États-Unis où 50 000 exemplaires ont été vendus jusqu'à maintenant. Alléchée par ce succès et compte tenu des exigences du marché canadien, Logidisque traduit davantage ses produits et développe de plus en plus des logiciels à contenu bilingue.

«Le français n'est plus une arme qu'on peut brandir pour conquérir le monde, dit encore Louis-Philippe Hébert, c'est d'abord et surtout un outil de créativité. Nous nous devons d'être à la fois moderne et francophone.»

Vers le mutilinguisme?

La compagnie Info-Âge, à Ville St-Laurent, offre un autre exemple d'initiative dans la conception de logiciel. À partir d'un produit américain qu'elle a adapté pour le Québec, elle a mis au point un logiciel spécialisé pour l'hôtellerie et la restauration qui fonctionne en mode bilingue.

«L'aspect bilingue du produit nous permet de surmonter le problème de rentabilité auquel est confrontée n'importe quelle entreprise québécoise de logiciel qui travaille en français, souligne Jean-Louis

suite de la page 33

Hugues, président d'Info-Âge. De plus, la structure de base du logiciel nous permet de le rendre multilingue et d'ainsi l'adapter à d'autres cultures.»

Le système d'Info-Âge est en usage dans certains hôtels de Floride et commence à susciter l'intérêt des grands hôtels au Québec. Info-Âge vise également l'Europe où le multilinguisme apparaît comme une nécessité.

Dans un rapport récent, le Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française recommande justement d'encourager la conception de logiciels en français à portée multilingue, c'est-à-dire conçus pour incorporer les caractères fondamentaux d'une ou de plusieurs autres langues. «Il est urgent, écrivent les auteurs du rapport, que l'industrie québécoise mette à profit le caractère linguistique particulier du Québec en Amérique du Nord et développe des logiciels utilisables aussi bien en français, pour le marché local, qu'en français et en anglais (ou en d'autres langues) pour l'exportation.»

Pour Nadir Belbahry, Algérien d'origine, faire de l'informatique en français est un choix culturel. Il dirige la compagnie d'informatique Elif, une firme de logiciels spécialisés pour la gestion et la santé. Même si les revenus de l'entreprise proviennent surtout du Québec, Nadir Belbahry s'est associé dès le départ avec des partenaires africains pour explorer les marchés francophones là-bas. «Il s'agit de travailler sur un pied d'égalité avec des pays qui en sont au tout début de l'informatisation, dit-il, à partir d'ententes et de projets concrets.»

Pour Jean-François Desautels, de PUCE, une firme québécoise qui se consacre aux logiciels éducatifs, la coproduction et la coédition avec l'étranger constituent les formules d'avenir pour atteindre de plus grands marchés. «On peut très bien envisager la formation d'équipes composées d'Africains et de Québécois travaillant à des projets communs. Et pourquoi pas des ententes de production avec les pays de l'Est?»

Même si une entreprise de didacticiels comme PUCE connaît du succès sur le marché local, elle doit absolument traduire ses titres et exporter pour survivre. «Les marchés francophones sont insuffisants, dit Jean-François Desautels. Chez nous, 80 pour 100 des titres sont traduits en anglais. Nous avons aussi produit des logiciels en espagnol et nous avons reçu des propositions pour réaliser des projets en italien et en allemand.»

La langue de l'image

La firme DIL, à Ste-Foy, conçoit aussi des didacticiels. En peu de temps, sous la direction inspirée de Micheline L'Espérance-Labelle, cette entreprise a accumulé les succès à l'étranger avec un produit pour les enfants de niveau préscolaire, une clientèle peu touchée par l'informatique. Le problème de la langue, dans ce cas, a été habilement contourné avec l'intégration d'une tablette tactile et la création d'un langage visuel que reconnaissent facilement de jeunes enfants. Cette absence de barrière linguistique explique en partie la réussite des logiciels «Mademoiselle Merveille» dans plusieurs pays.

«Il faut dire que nous avons fait aussi un grand effort de promotion dans le monde scolaire avec des rencontres, des ateliers, des conférences, note Micheline L'Espérance-Labelle. Parallèlement à ces activités, des ententes avec d'importants distributeurs ont été réalisées pour la diffusion de nos produits à travers le monde. Simplement aux États-Unis, où j'ai donné récemment des ateliers dans des écoles spécialisées en enfance exceptionnelle, DIL peut compter sur cinq distributeurs.» Aujourd'hui, les produits de DIL voyagent en Amérique du Sud, en Finlande, en France, en Belgique et en Italie.

«Notre succès profite en fin de compte à toute l'industrie, estime-t-elle, car nous ouvrons des portes aux produits québécois. Et, chose surprenante, il y a une demande pour des logiciels francophones même aux États-Unis.»

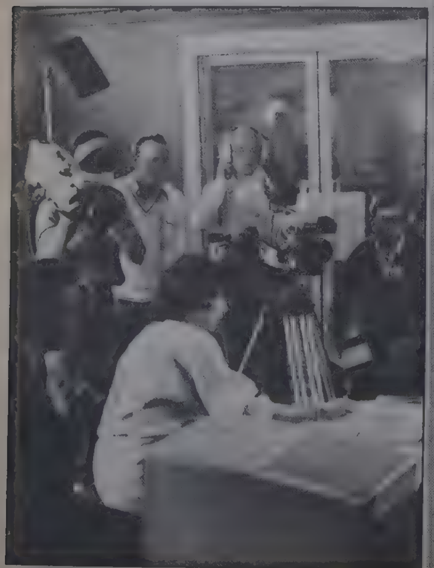


Photo DIL

Micheline L'Espérance-Labelle présente le didacticiel Pic et Poke et Colegram à la télévision française.

PROMENADE DANS LES AMÉRIQUES FRANÇAISES

De Cayenne à Saint-Pierre



Photo Robert Etcheverry

textes: RICHARD BIZIER

Du nord au sud, de Sept-Îles à Cayenne, les francophones sont présents à l'échelle du continent américain.

En Amérique du Nord: le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien francophones, l'Acadie, les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, la Nouvelle-Angleterre franco-américaine, la Louisiane. Il faut ajouter à cette liste quelques noyaux disséminés à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique, à l'est du Texas et dans le Midwest américain, sans compter ces «exilés» du froid qui ont pris racine en Floride.

L'Amérique centrale est représentée par son contingent de francophones antillais, établis tout au long de ces Caraïbes paradisiaques: Haïti, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, La Guadeloupe, La Désirade, la Marie-Galante, Les Saintes et la Martinique.

Sainte-Lucie et la Dominique, la première située au sud de la Martinique, la seconde entre la Martinique (au nord) et la Guadeloupe, ont participé au dernier sommet de Paris. Car, malgré des siècles de dépendance britannique, les populations de Sainte-Lucie et de la Dominique parlent un créole vernaculaire sensiblement pareil à celui des Antilles françaises.

L'Amérique du Sud francophone, c'est la Guyane de Cayenne plus les îles du Salut qui sont au nombre de trois: l'île Saint-Joseph, l'île Royale et l'île du Diable.

Tous américains et francophones

Combien sommes-nous à travers ces Amériques? D'où venons-nous? Que mangeons-nous? Que faisons-nous?

En cette Année de la francophonie, nous savons si peu de choses de cette diversité culturelle, de ces frères et soeurs, cousins et cousines des trois Amériques que cela en est presque gênant, surtout quand on constate que près de 22 millions d'individus en composent les différentes communautés.

Outre la langue, elles ont plusieurs dénominateurs communs. Chacune exprime une joie de vivre particulière et un penchant certain pour la bonne table: cela fait également partie de notre latinité. Et il suffit d'une promenade pour s'en convaincre.

Comme le reste de ce cahier s'étend longuement sur le Canada, nous nous attarderons aux autres Amériques françaises. Si nous commençions par le sud?

*Richard Bizier a conçu et animé les séries télévisées **Cousins, cuisine... des Amériques** présentées à l'antenne de Radio-Québec, et publiera bientôt un ouvrage sur le même sujet aux Éditions Brimar, de Montréal.*

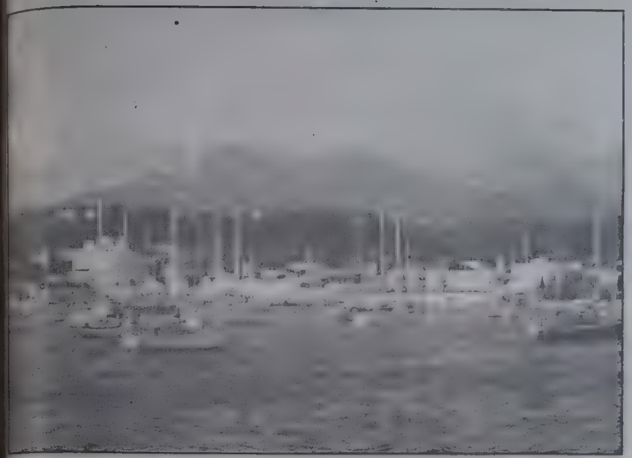


Photo Robert Thimodent

La Martinique

L'attachante histoire de «l'île aux fleurs»

Superficie, 1 105 km², 400 000 habitants. Capitale Fort-de-France, où résident 135 000 Foyalais.

Madinina — l'île aux Fleurs — ne semblait pas vouée à une colonisation précoce... Les premières tentatives d'établissement que fit en juin 1635 Liénard de l'Olive échouèrent et les 350 colons se dirigèrent plutôt vers la Guadeloupe. Pas pour longtemps car, deux mois plus tard, Belain d'Esnambuc part de l'île Saint-Christophe avec 150 nouveaux colons et les installe à la rivière Roxelane.

Les premiers colons avaient trouvé l'île «trop montagneuse» et les serpents, les fameux trigonocéphales (appelés aussi «fers de lance») contribuèrent fort probablement à cette envie subite de prendre la poudre d'escampette...

Au début du XXe siècle, la Martinique est l'un des pays les plus riches des Caraïbes. La capitale, Saint-Pierre, que l'on surnomme la «perle des Antilles», compte 30 000 habitants (Pierrotins). On y vit fort bien et heureux, dans des résidences souvent cossues dont l'architecture n'est pas sans rappeler celle des vieilles villes bourgeoises françaises. Puis, le jeudi 8 mai 1902, à 7 h 50 très exactement, c'est la catastrophe! La montagne Pelée déverse ses tonnes de cendres et de masses liquides. Bilan: 30 000 morts.

La Martinique s'est remise difficilement du cataclysme qui engloutit une bonne partie de ses élites et la priva, durant de longues années, de ses meilleures compétences dans les affaires, les arts et l'éducation.

Fort-de-France a depuis lors hérité du titre de capitale. Aujourd'hui, Saint-Pierre avec ses 6 500 habitants revit quotidiennement, à travers les ruines omniprésentes, le cauchemar de cette journée fatidique.

Courageusement, la Martinique s'est redressée. Dans les décennies qui suivirent, le pays reprenait son essor économique et se haussait aux premiers rangs des grandes structures commerciales des Caraïbes. Simultanément, il connaissait une éclosion littéraire sans précédent et devenait, avec la Guadeloupe, le chef de file d'une culture authentiquement antillaise et francophone.

Fort-de-France

Fort-de-France, aux heures de grande activité, est une ville dynamique et grouillante. Imaginez Montmartre, Marseille, Toulon, Toulouse. Fort-de-France, c'est un peu tout cela sous le ciel des tropiques. La meilleure façon d'embrasser la ville du regard est de prendre le traversier vers la Pointe-du-Bout, à l'Anse Mitan. De la Baie de Fort-de-France, la vue est superbe et vous n'oublierez pas cette ville attachante que vous aurez appris à découvrir à pied, rue par rue; ou en voiture, histoire d'explorer les hauteurs de la capitale jusqu'au Sacré-Coeur de Balata, réplique exacte de Montmartre.

L'arrière-pays martiniquais est rarement plat; mais même dans les régions montagneuses, les cultures sont présentes partout.

Les spécialités créoles de la Martinique diffèrent peu de la Guadeloupe. Néanmoins, quelques plats sont typiquement martiniquais: pâté en pot; soupe à base d'abats de mouton, que l'on prépare aussi avec du lambi; petits pâtés farcis; blaff d'oursins; matété ou matoutou de crabes; soupe de poissons; harengs saurs à la créole, etc.

Comme pour l'ensemble des Antilles françaises, la table en Martinique ne sera jamais médiocre et la qualité, dans l'ensemble des restaurants, varie de bonne à excellente.

La Guyane

Ils sont venus de partout sur cette terre d'accueil

Superficie, 90 000 km². Le sixième du territoire français (celui de sa métropole) ou, si l'on préfère, presque trois fois la superficie de la Belgique, pour une population de 75 000 habitants dont 60 % vivent dans la capitale, Cayenne.

On retrouve en Guyane une mosaïque impressionnante de groupes ethniques: Amérindiens, Créoles, Métropolitains (de France), Guyanais d'origine africaine, antillaise, indo-asiatique, auxquels se sont greffés près de 9 000 Haïtiens, des Hmongs chassés de leurs hauts plateaux laotiens, des Chinois, des Brésiliens venus du pays voisin, des Libanais.

C'est un pays d'avenir, une terre d'accueil pour les bafoués et persécutés de la terre qui veulent s'y refaire une vie et participer à l'expansion économique de la Guyane.

Le pays des excursions

Cayenne n'est pas dépourvue de charmes. Fondée en 1643 par Poncet de Brétigny, il ne reste pratiquement rien de ses premières demeures coloniales car la ville fut entièrement reconstruite en 1821. Néanmoins, quelques belles maisons d'époque subsistent et les quartiers les plus pittoresques demeurent ceux de la Crique et du Canal Laussat. Le quartier chinois, la Place de Grenoble encore imprégnée de son passé colonial, la Place des Palmistes et son fameux Café des Palmistes, le lieu de rendez-vous de la belle société guyanaise: autant d'endroits à découvrir.

Le pays offre de multiples possibilités d'excursion, notamment le centre spatial européen de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, une ville située sur le fleuve du même nom qui sépare la Guyane française de l'ex-Guyane hollandaise (l'actuel Surinam) et dont on dit qu'elle est la ville la plus propre d'Amérique du Sud! Aux îles du Salut, les anciens bâtiments pénitentiaires, ceux que connurent le capitaine Alfred Dreyfus et Henri Charrière (le célèbre Papillon), sont restaurés un à un pour recevoir leurs flots de visiteurs à la recherche de sensations fortes.

L'arrière-pays, l'Inini, n'est pas ouvert à tous et certaines zones sont réglementées afin de protéger la quiétude des Amérindiens. Il faudra de bonnes raisons pour obtenir le permis nécessaire. Néanmoins, il vous sera toujours possible d'explorer de grandes étendues et de découvrir ainsi la vie de certaines populations en remontant ou en descendant quelques-uns des nombreux fleuves amazoniens. C'est également la meilleure façon de voir se révéler toute la richesse de la faune et de la flore guyanaises.

Le gibier de cuisine

Dans ce pays où domine la forêt, le gibier est nombreux et la cuisine guyanaise y puisera abondamment. Quelques spécialités: brochette de caïman, fricassée de tapir; courts-bouillons de crevettes (elles sont superbes en Guyane); poulet boucané (d'après une vieille recette des Caraïbes); rôti de cochon sauvage; salade d'ananas, sorbets aux fruits de la Guyane.

L'apport culinaire des différentes communautés ethniques qui composent la Guyane enrichit cette gastronomie originale. Aussi, n'est-il pas rare que se côtoient sur les menus guyanais des spécialités chinoises, antillaises, libanaises, vietnamiennes, indonésiennes, arabes, brésiliennes.

SAINTE-LUCIE, LA DOMINIQUE

Ces petites îles à la fois françaises et anglaises...

Textes: RICHARD BIZIER

Sainte Lucie: 617 km², 146 000 habitants; capitale, Castries. Dominique: 780 km², 77 000 habitants; capitale, Roseau.

Le phénomène des rencontres culturelles franco-anglaises n'est pas particulier au Canada et au Québec. Il suffit de penser aux îles Seychelles, à l'île Maurice, à l'ancien Cameroun colonial, ainsi qu'au Vatuana (Nouvelles-Hébrides). Aussi, ne faut-il pas se surprendre de voir Sainte-Lucie et la Dominique, membres du Commonwealth, participer aux Sommets francophones. D'abord, les deux pays sont situés dans la zone d'influence française; ensuite, la langue parlée est la même qu'en Martinique et en Guadeloupe.

Sainte-Lucie la neuve

La ville de Castries, qui compte 43 800 âmes, est une capitale portuaire. Presque entièrement détruite par un incendie en 1948, elle a été reconstruite de façon à éviter une autre catastrophe. Cela donne une ville nouvelle où les jardins qui entourent les résidences ajoutent une note verdoyante et reposante à cette capitale animée.

La plus saisissante région, celle dont les paysages sont grandioses, est celle des Pitons, cônes d'origine volcanique qui culminent à 798 m (le Gros Piton) et à 750 m (le Petit Piton).

Un siècle et demi d'occupation britannique n'a pas semblé affecter la gastronomie de l'île et, à quelques exceptions près, on y trouve les mêmes spécialités qu'en Martinique et en Guadeloupe.

La Dominique des derniers Caraïbes

C'est la plus sauvage et la plus verdoyante des îles antillaises, la plus luxuriante aussi. Elle reçoit les précipitations les plus abondantes des Caraïbes, ce qui contribue à alimenter les cours d'eau, très nombreux.

Le pays est montagneux et accidenté. Au-delà des contreforts escarpés du morne Diablotin, une route difficile d'accès mène à la réserve de Salybia où subsistent quelques centaines de familles caraïbes. Les Caraïbes sont les ancêtres de ces Amérindiens qui occupaient en grande partie les Antilles avant l'arrivée des Européens. Ils avaient eux-mêmes, en arrivant, chassé des îles les Arawaks.

Roseau, capitale de l'État dominicain, ne compte que 16 000 habitants. Le petit bourg comprend une basse ville et une haute ville. Dans la partie basse, les belles et vieilles résidences créoles aux balustrades ouvragées s'alignent fièrement dans de petites rues coupées à angle droit. Dans la partie haute, on retrouve les bâtiments historiques et les services de l'État.

Ici encore, la table dominicaine est à l'image de ses voisines martiniquaise et guadeloupéenne. Quelques spécialités typiquement dominicaines, néanmoins, dont une qu'on retrouve partout: le fameux poulet de montagne ou «mountain chicken», qui n'est rien d'autre que des cuisses de grenouilles géantes.



Photo Robert Thimodent

Pays de contrastes et paradis culinaire

La Guadeloupe proprement dite comprend deux îles séparées par un cours d'eau: la rivière Salée. Ces îles, reliées par un pont sont: Basse-Terre, 848 km², 139 000 habitants; Grande-Terre, 588 km², 185 700 habitants.

Les dépendances sont la Marie-Galante, La Désirade, Les Saintes, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre (1,7 km²).

La capitale est Basse-Terre, 48 000 habitants (avec sa banlieue, Saint-Claude). Ville principale: Pointe-à-Pitre, 87 000 âmes.

Karukéra, c'est ainsi que l'appelaient les Amérindiens, ce qui veut dire «île aux belles eaux». C'est un pays de contrastes, aux paysages variés.

La fête des cuisinières

«La Martinique est plus jolie mais la Guadeloupe est plus belle!» Les Guadeloupéens ne sont absolument pas chauvins — c'est pourtant la réponse que me fit la conteuse Raymonde Céleste-Leroy quand je lui demandai ce qui les distinguait, quelques années avant de me rendre pour la première fois en Martinique. C'est vrai qu'il ne faut pas comparer une île à l'autre, chacun possédant son petit quelque chose. Néanmoins, les Martiniquais me sont apparus plus près de la métropole et les Guadeloupéens plus proches des autres cultures antillaises, malgré de grandes affinités entre les deux îles.

En Guadeloupe, selon une tradition qui remonte à 1920, les cuisinières créoles ont leur fête. Le jour de la Saint-Laurent, du moins le dimanche se rapprochant le plus du 10 août, elles défilent fièrement, par centaines, dans leurs plus beaux atours, parées de superbes bijoux créoles, dans les rues de Pointe-à-Pitre. Elles portent sous le bras leurs accessoires de cuisine et tiennent dans les mains leurs créations culinaires. Après la messe, à la cathédrale, ce sont les agapes: le cortège se rend en un lieu où sont convoqués tous les gourmets et les gourmands de l'archipel. Jusque tard dans la nuit, les Doudous gâtent leur monde (jamais la sauce!) au rythme joyeux des orchestres du pays.

La gastronomie des Antilles françaises, autant la martiniquaise que la guadeloupéenne, remporte la palme d'or de l'Amérique Centrale. L'art culinaire créole existe bel et bien et il n'est pas vain d'affirmer que cette cuisine est l'une des grandes cuisines du monde. Contrairement à la croyance populaire, la cuisine créole n'est jamais trop pimentée.

Parmi les plus belles réussites, mentionnons: les écrevisses géantes (ouassous en Guadeloupe et z'habitants en Martinique) que l'on prépare à la nage; langoustes grillées; crabes farcis; acras de morue (petits beignets que l'on offre avec le ti-punch); le fameux boudin créole; courts-bouillons de poissons; colombos de porc, de poulet, de cabri ou de mouton; fricassée de lambi; christophines farcies; etc.

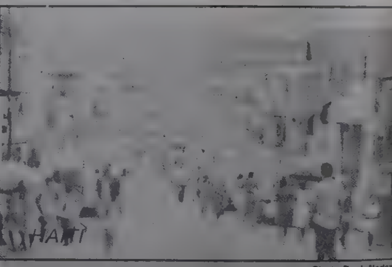


Photo Roch Nadeau

À fleur de peau

Superficie, 28 250 km², comprenant l'île de la Tortue, l'île à Vache, l'île de la Gonave et la Grande-Cayemite. On estime la population haïtienne à environ 6 millions d'habitants, peut-être un peu plus. Port-au-Prince, la capitale, qui ne cesse de croître, compte 1,2 million d'âmes.

Quand Haïti proclame son indépendance, le 1er janvier 1804, elle devient la première république noire du monde.

Le pays a une culture qui lui est propre et qui s'observe partout. Elle atteint toutes les classes, elle est le reflet même de l'âme haïtienne. On le voit sur les «taps-taps», ces mini-autobus sur lesquels on donne deux petites tapes pour indiquer au chauffeur que l'on est arrivé à destination et qui sont de véritables tableaux de maîtres. Ou sur les panneaux publicitaires, tous peints à la main, où rien n'est laissé au hasard. L'artiste haïtien, en peinture autant qu'en sculpture, est un perfectionniste. Quant à sa prétendue «naïveté», elle lui vient de son authenticité plutôt que d'une méconnaissance des règles de l'art. Il existe vraiment une école haïtienne.

Le tourisme en Haïti semble fait pour qui veut bien s'ouvrir les yeux! Aborder la gastronomie de ce pays semble indécent, tant la population est sous-alimentée. Pourtant, même les couches les plus démunies feront d'une simple banane un festin de roi: la banane besée. D'autres spécialités: les griots de porc, avec la fameuse sauce Ti-Malice (aux piments); les tassos de dinde; les pisquettes en pimentade; la soupe de crevettes; le poulet et le riz djon-djon; le poisson frit croustillant; le poulet créole; le cabri mariné et grillé; le gâteau aux patates douces; le flan de maïs, etc.

LA LOUISIANE

Pour son passé et le présent

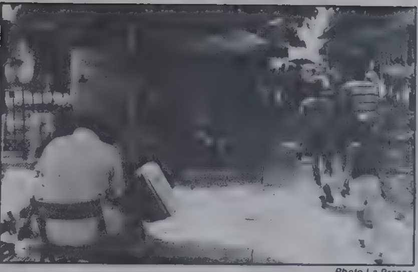


Photo La Presse

Superficie, 125 625 km² ; 4,2 millions d'habitants. Les Louisianais francophones sont au nombre de 000 000, quelque 160 000 d'entre eux parlent encore le français, plus ou moins selon les régions. Bâton-Rouge, la capitale, compte 300 000 habitants avec les banlieues et La Nouvelle-Orléans est la ville principale de l'État (1,3 million d'habitants).

La francophonie louisianaise comprend quatre groupes distincts: les Noirs, les Cajuns (on dit aussi Cadiens, ils sont d'ascendance acadienne), les Cajuns-mulâtres et les Français de vieille souche.

C'est en 1722 que La Nouvelle-Orléans devient officiellement la capitale de la Louisiane. Son rôle est avant tout de protéger les accès français du Mississippi inférieur.

Quand la Louisiane passe aux mains des Espagnols, La Nouvelle-Orléans demeure la capitale de cette nouvelle province. Nous sommes en 1763... Le Canada, avec le traité de Paris, vient de passer aux Britanniques et compte 65 000 habitants. Dans la nouvelle colonie espagnole, on n'en dénombre que quelques milliers. Néanmoins, l'ex-possession française reste farouchement francophile. L'arrivée massive d'Acadiens se poursuit tandis que de Saint-Domingue (Haïti et république Dominicaine), arrivent d'autres colons, des planteurs blancs et leurs esclaves. Plusieurs autres vagues successives viendront grossir les rangs des francophones louisianais lors de la Révolution, puis durant les guerres napoléoniennes.

La Nouvelle-Orléans d'aujourd'hui a cédé son titre de capitale administrative de l'État à Bâton-Rouge mais elle demeure toujours au premier rang quant à l'importance de ses activités économiques et culturelles. Son port est en passe de devenir le plus actif des États-Unis.

Tant d'histoire ne va pas sans influencer l'architecture, les us et coutumes. Une visite de La Nouvelle-Orléans passe nécessairement par le Vieux-Carré (ou French Quarter) et le Square Jackson avec sa vieille cathédrale Saint-Louis (ex-Place d'Armes), par une halte à la Pharmacie Française (514, rue de Chartres), une incursion au Marché Français de la rue Décatur et, bien sûr, une croisière sur le Mississippi.

Les boîtes de jazz, les nombreux et réputés restaurants, les galeries, le jardin zoologique du parc Audubon ne devront pas vous faire oublier de réserver du temps pour vous rendre au coeur du pays cajun. Car afin de découvrir pleinement la francophonie louisianaise, il vous faudra parcourir les Bayous, là où les Landry, Arseneault, Doucet, Beausoleil, Ardoin, Richard, Montoucet, Chénier, Savoy, Fontenot, Leleux vous attendent avec leur musique et de gargantuesques platées de grosses écrevisses fraîches.

Crevettes, écrevisses, poissons, gibier, bovins, fruits et légumes frais: la Louisiane abonde de tous ces produits. Les francophones louisianais ont façonné la cuisine à leur image; elle est diversifiée et le mélange est tout aussi heureux que le plus bel arc-en-ciel. Voilà sans doute pourquoi c'est de loin la meilleure cuisine de tous les États américains. La plupart des grandes tables créoles se trouvent à la Nouvelle-Orléans qui est aux États-Unis ce que Lyon est à la France.

Plusieurs spécialités louisianaises ont franchi les frontières de l'État: tarte aux pacanes; jambalaya (une variante de la paella); rondelles d'oignon panées et frites; sauce Tabasco; café brûlot. Voilà des noms connus à travers le monde. Mais là ne s'arrête pas la cuisine créole de la Louisiane. On compte également d'autres merveilles: gombo de canard et de saucisse; huîtres Rockefeller (autre spécialité célèbre); bisque d'écrevisse; dinde farcie aux huîtres; étouffée d'écrevisse; crabes mous meunière; chayotes farcies au jambon et aux crevettes; po-boys aux huîtres; pain perdu; beignets Calas; etc.

NOUVELLE-ANGLETERRE

Ces cousins qui avaient choisi la terre promise

Superficie, 172 031 km² pour l'ensemble des six États qui composent la Nouvelle-Angleterre: Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut. Près de 2 millions de francophones, les Franco-Américains, vivent en Nouvelle-Angleterre où ils représentent 16 % de la population (12,4 millions). Parmi eux, 55 % parlent encore français.

Du Québec à la «terre promise»

Le Québec du milieu du XIXe siècle est une société rurale qui ne progresse guère et son taux de natalité est le plus élevé au monde. Les vieilles paroisses agricoles sont surpeuplées et les terres vacantes de la couronne trop éloignées. De vastes étendues de terre défrichable sont la propriété d'un seul individu ou de compagnies qui poursuivent les «envahisseurs» devant les tribunaux. L'hiver, apparaît un chômage chronique. Dans ce marasme, arrive la parenté des États-Unis, avec des encouragements à émigrer en Nouvelle-Angleterre qui connaît une frénésie de développement économique, particulièrement dans les pâtes et papiers, les textiles et la tannerie. C'est le début d'une saignée impitoyable dans les populations rurales québécoises.

La fusion des cuisines

Les côtes atlantiques sont riches en bancs poissonneux. De charmants petits villages de pêcheurs, enchâssés dans le littoral, accueillent chaque été un nombre croissant de visiteurs qui viennent y respirer le grand air salin.

Il faudra cependant se rendre à l'intérieur de la Nouvelle-Angleterre pour rencontrer les Franco-Américains, particulièrement au New Hampshire, dans le Maine, au Rhode Island et au Vermont où leur proportion dépasse les 10,5 %. Ces régions ont aussi leurs attraits. La Nouvelle-Angleterre, que traversent les Appalaches, est l'une des plus pittoresques des États-Unis.

La cuisine franco-américaine est une fusion des cuisines québécoise, acadienne et américaine de la Nouvelle-Angleterre, laquelle a ses propres traditions. Durant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, on y prépare toujours, et avec autant d'amour que les ancêtres québécois, les tourtières, les ragoûts de boulettes et de pattes de porc, les cretons et la tête fromagée, les beignes et les oeufs à la neige.

Les autres spécialités sont issues des plus pures traditions anglaises ou américaines, la Nouvelle-Angleterre étant, comme chacun sait, le berceau des États-Unis d'Amérique: la dinde farcie à la viande, accompagnée de canneberges; le boeuf bouilli aux légumes; les fèves au lard à la bostonnaise; la chaudrée de palourdes; la tarte de Boston à la crème; le homard bouilli ou grillé; les différents poudings aux fruits de saison. Tous ces plats se sont ajoutés au répertoire culinaire des Québécois. Il y a même un grand nombre de recettes conçues à partir des produits de l'érable, introduites en Nouvelle-Angleterre par les immigrants venus du Québec.

Les clés de Saint-Pierre

Superficie de l'archipel, 242 km²; 7 000 habitants, dont 88% résident dans la capitale, Saint-Pierre. Quelque 800 personnes vivent à Miquelon.

De l'empire français en Amérique du Nord, les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, seules contre vents et marées, sont restées, comme pour symboliser ici, sur nos côtes, la présence de la France, à moins de 25 kilomètres de Terre-Neuve.

Les colons basques, bretons et normands venus s'y installer savaient qu'ils tireraient profit de l'abondance des produits de la mer, les grands bancs de Terre-Neuve étant un des endroits les plus poissonneux du globe. Quand les Acadiens déportés de leurs terres trouvent refuge dans l'archipel, ils reçoivent des Saint-Pierrais et Miquelonnais l'accueil et le réconfort tant espérés, qui facilitent leur intégration à la vie insulaire. Quant à la mer, elle se porta garante de leur survie alimentaire.

L'archipel, pour les Acadiens et les Québécois voisins, est l'endroit rêvé pour retrouver un morceau de la France à deux pas de chez eux.

La petite ville de Saint-Pierre ne manque pas de charme; elle a même ses heures de fébrilité, sur 50 km de routes pavées que sillonnent des voitures françaises. Quelques places, ici un square, là un parc. Le centre de l'activité économique saint-pierraise est la Place-du-Général-De-Gaulle. Dans les rues adjacentes, qui forment un invraisemblable labyrinthe, on découvre une multitude de boutiques spécialisées, de la parfumerie à la charcuterie, des cinémas, des guinguettes et cafés, des pensions de famille, des hôtels et restaurants, des édifices administratifs et, à travers tout cela, des résidences particulières. Saint-Pierre se donne alors des allures de grande ville et, ma foi, y réussit très bien!

Vous serez tout aussi étonnés d'apprendre la richesse du répertoire culinaire des îles, qui n'a rien à envier à certaines provinces françaises. Ce minuscule territoire possède le plus grand nombre de bonnes tables au kilomètre carré en Amérique du Nord. À Saint-Pierre, l'Île-de-France détient ses « 3 étoiles » du guide Michelin.

Ah, les bonnes tables!

Parmi les belles réussites culinaires, il faut retenir: une grande variété de fruits de mer, de poissons et de gibier (chevreuil à Langlade); la tiaude de morue; les encornets farcis; les joues et les langues de morue frites; le maquereau à la moutarde; le rôti de flétan piqué à l'ail; le saumon fumé; la gigue de chevreuil; la tarte aux moules de Miquelon; les petits fruits sauvages de Langlade à la crème fraîche; la poutine aux graines; le pouding saint-pierrais; etc.



Photo Robert Etcheverry

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS

ÉRIC WADDELL

L'Amérique du Nord d'expression française est avant tout un voyage à travers l'espace et le temps, un voyage qui remonte à la conquête française du Nouveau Monde et qui se prolonge jusqu'aux limites du grand rêve américain sans cesse renouvelé. Cette Amérique n'a que très peu de lieux sûrs, de territoires politiques. Elle est plutôt le fait d'une somme d'expériences humaines, d'une multitude d'itinéraires individuels et collectifs. Réduire un tel univers à une vingtaine de livres est objectivement impossible. Aussi, pour être plus fidèle au sens de cette autre Amérique, je me suis rabattu sur un choix volontairement subjectif d'ouvrages qui racontent, en quelque sorte, mon propre itinéraire à travers la diaspora francophone de ce continent.

Manuels de base

Louder, D. et E. Waddell (sous la direction de), **Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française**, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983.

Le plus complet et le mieux équilibré des livres sur le sujet: un portrait de la plupart des îlots et une réflexion sur la place qu'occupe le Québec dans la trame de la francophonie nord-américaine.

Tessier, J. et P.L. Vaillancourt (sous la direction de), **Les autres littératures d'expression française en Amérique du Nord**, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1987.

Le bilan tant attendu qui signale l'originalité et l'importance de la littérature francophone en milieu minoritaire.

Atlas

Atlas de l'Acadie: petit atlas des francophones des Maritimes, Moncton, Éditions d'Acadie, 1976.

Atlas des francophones de l'Ouest, Winnipeg, Hignell Printing, 1979.

Atlas de l'Ontario français, Montréal, Éditions Études vivantes, 1981.

Comment parcourir l'Amérique sans d'abord consulter un atlas, d'autant plus que les cartes sont enrichies par des textes, des graphiques et même des photos.

Livres d'histoire

Casanova, J.-D., **Une Amérique française**, Paris, Documentation française et Québec, Éditeur officiel, 1975.

La contribution de la France et du Québec au Bicentenaire des États-Unis. En dépit de ses faiblesses évidentes et en l'absence d'un manuel d'histoire, ce livre est le seul à brosser un tableau général de l'aventure française en Amérique.

Brouillette, B., **La pénétration du continent américain par les Canadiens français, 1763-1846**, Montréal, Granger Frères, 1939; Montréal, réédition Fides, 1979.

Brouillette raconte que les Canadiens français ont joué un rôle primordial, à titre de guides et d'interprètes, auprès des grands explorateurs américains.

Document «choc»

Les héritiers de Lord Durham, vol. 1, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1977.

Études régionales

Brault, G.-D., **The French-Canadian Heritage in New England**, Montréal, McGill-Queen's University Press et Hanover, University of New England Press, 1986.

La Nouvelle-Angleterre compte au-delà de deux millions de personnes d'origine française! Franco-américain lui-même, Gérard Brault brosse un grand tableau historique de cette collectivité et, en même temps, précise ce que veut dire être franco-américain.

Choquette, R., **L'Ontario français, historique**, Montréal, Éditions Études vivantes, 1980.

Le manuel de base dans la collection **L'Ontario français**, une série qui a réussi à donner à la plus importante minorité francophone hors Québec son passé et son identité propre.

Lapierre, J.-W. et M. Roy, **Les Acadiens**, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je? no 2078, 1983.

Un portrait succinct du peuple acadien: ses origines, son cheminement historique, son évolution démographique et ses défis actuels.

Guides touristiques

Maillet, Antonine et R. Scalabrini, **L'Acadie pour quasiment rien**, Montréal, Leméac, 1973.

Un guide historique, touristique et humoristique rédigé par la plus grande romancière de l'Acadie et illustré par une amie peintre.

Tauriac, M., **La Louisiane aujourd'hui**, Paris, Les éditions j.a., 3e édition, 1986.

La Louisiane des rêve et la Louisiane réelle. Une attention particulière est accordée au pays des Cajuns et à la Nouvelle-Orléans. Richement illustré.

Romans

Kérouac, Jack, **Visions of Gerard** (1ère édition en 1958, mainte fois rééditée), New York, McGraw-Hill Paperbacks, 1976.

Souvenirs d'enfance, à Lowell (Mass.), d'un frère, Gérard, qui est mort à l'âge de neuf sans «sans connaître ni l'Amérique ni la langue anglaise». Un roman troublant rédigé par un des plus grands écrivains (franco-) américains du XXe siècle.

Maillet, Antonine, **La Sagouine**, Montréal, Leméac, 1971.

«C'est une histoire vraie que je vous raconte(...)» Antonine Maillet a su donner à son pays et à ses personnages acadiens une dimension universelle, elle a su faire de l'Acadie «(...) une plus vaste réalité qui s'appelle l'homme de tous les temps et du monde entier».

Biographie

Woodcock, G., **Gabriel Dumont: le chef des Métis et sa patrie perdue**, Montréal, VLB éditeur, 1986.

Un portrait émouvant du chef militaire de Louis Riel, de ses triomphes illusoires et de son destin tragique. À travers lui, c'est le destin du peuple métis qui est raconté... par un grand écrivain et anarchiste canadien-anglais.

Autobiographie

Roy, Gabrielle, **La détresse et l'enchantement**, Montréal, Boréal Express, 1984.

Une autobiographie qui raconte les trente premières années dans la vie de Gabrielle Roy, de son enfance manitobaine à son installation définitive au Québec. Une trajectoire qui évoque un désir profond: «(...) cette maladie de me sentir quelque part désirée, aimée, attendue, chez moi enfin».

Témoignage photographique

Ancelet, B.J. et E. Morgan, **The Makers of Cajun Music / Musiciens acadiens et créoles**, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1984.

Un livre magique. La magie de la musique, de la poésie, des instruments qui livrent tous leurs secrets. La richesse et la diversité de la tradition populaire louisianaise, des visages qui parlent...

Récit

Desbiens, P., **L'homme invisible/ The invisible man**, Sudbury, Prise de Parole et Moonbeam, Penumbra Press, 1981.

«Un récit / A Story» terriblement bilingue qui raconte un voyage entre Timmins et Québec, entre deux langues et deux cultures; le déchirement d'un des plus grands poètes de l'heure.

«L'homme invisible a tellement besoin de la chaleur de Katerine...
...Il a besoin d'une femme. Il a besoin d'un pays. Les deux le laissent tomber.
The invisible man had a woman.
Now he can't even remember her name.
The invisible man had a country.
Now he can't even remember its name».

Une magnifique série de films

Brault, M. et A. Gladu, **Le son des Français d'Amérique**, Montréal, Nanouk Films, 1974-1981.

Ce sont 27 films de 30 minutes chacun qui, par le biais de la musique et des traditions populaires, nous plongent dans la vie quotidienne d'autant de communautés francophones des quatre coins de l'Amérique du Nord. Un témoignage unique en son genre et aussi du grand cinéma.

Finalement, pour tous ceux qui désirent aller au-delà des limites continentales, une étude géographique et deux guides pour touristes avertis.

Sanguin, A.-L., **Saint-Pierre-et-Miquelon, département français d'Amérique du Nord**, Poitiers, Norois, 1983.

Bitter, M., **Haïti**, Paris, Éditions du Seuil, coll. Petite planète, 1970.

Hollier, R., **Antilles**, Paris, Éditions du Seuil, coll. Petite planète, 1976.

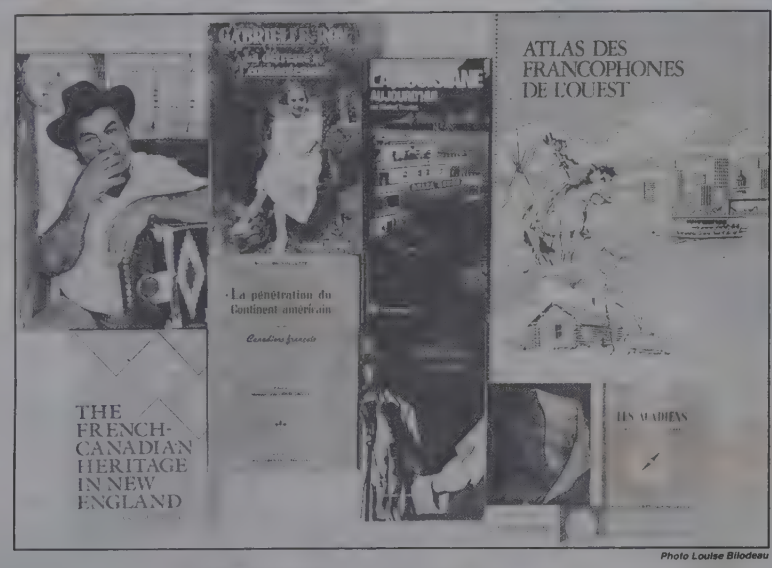


Photo Louise Bilodeau

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 7 vendredi 17 juillet 1987 (mensuel)

Rencontre et assises de la FFHQ à Québec

Québec n'interviendra pas dans le dossier Léo Piquette

Par Annie Granger

La 12ème assemblée générale de la Fédération des Francophones hors Québec (FFhQ) avait lieu pour la première fois à Québec; elle y a réuni pendant trois jours 200 francophones venus de toutes les provinces à l'extérieur du Québec ■ elle coincidait avec la 10ème rencontre des francophones d'Amérique. La FFhQ s'est ainsi donné une publicité non négligeable. Même si l'affaire Piquette venait jeter une ombre sur la réunion, la FFhQ n'avait jamais tant eu le vent en poupe. D'ailleurs elle ouvrira à l'automne prochain un bureau au Québec, car le rapprochement vers le Québec est une des priorités de cette fédération qui regroupe un million de francophones. Un rapprochement, car les Québécois connaissent fort mal ces derniers, "la faute en étant imputée aux médias et plus particulièrement à Radio-Canada que l'on accuse de ne parler que du Québec et surtout de Montréal," une réflexion partagée par tous les délégués.

L'entente du Lac Meech

Mais c'es évidemment l'accord constitutionnel du Lac Meech qui a volé la vedette avec trois panélistes qui ont donné leurs impressions. Optimisme exprimé par Mme Solange Chaput-Rolland, ex-députée libérale à Québec "notre société est enfin assise sur des bases constitutionnelles et non sentimentales". Pessimisme par un francophone hors Québec, Me Michel Bastarache.
en chef du Devoir, il était plus modéré: "Rien n'est gagné aussi bien pour le Québec que pour la francophonie canadienne. Des points ont été marqués, mais la partie est loin d'être terminée. Avant l'entente, rien dans la constitution n'a précisé ce qu'est un francophone hors Québec. Et pour la 1ère fois, ils disposent d'une reconnaissance des droits et des faits."

Pour Me Bastarache, la dualité canadienne et la spécifité du Québec (slogan de l'assemblée générale de la FFhQ) pourraient être conciliables si "le Québec prend sa place comme partenaire véritable pour le développement d'un Canada ou la dualité tiendra une place prépondérante." Le Québec n'aura plus intérêt à promouvoir la dualité culturelle du pays, a ajouté M. Bastarache, "puisqu'il a obtenu son statut particulier." L'ancien doyen de la faculté de droit de Moncton et juriste a également expliqué que "si le Québec craint de se faire l'avocat des droits des minorités linguistiques au Canada, c'est que le Québec ne veut pas être forcé de s'engager vis-à-vis de sa minorité anglophone." Et à la question: "Que peuvent faire les francophones hors Québec?" M. Bastarache répond: "Je ne pense pas qu'ils peuvent changer les choses, sauf s'ils donnent mauvaise conscience au fédéral."

Priorités d'Ottawa

Un autre invité, le Sénateur Lowell Murray, avait répondu à l'invitation de la FFhQ, un invité de second choix, puisque c'est Brian Mulroney qui devait parler au banquet, mais le Premier ministre avait préféré la "Garden Party" offert aux médias de la colline parlementaire. Le sénateur du Cape-Breton et ministre d'Etat aux Relations fédérale-provinciales, dans un excellent français, a donné de bonnes nouvelles: il a invité les milieux de l'enseignement et de la recherche, celui du monde des affaires et syndicales à participer ■ la promotion du bilinguisme dans tout le Canada. Après le dépôt du projet de loi sur les langues officielles, le ministre a souligné qu'Ottawa s'est fixé deux priorités: premièrement une collaboration avec les provinces pour assurer des services et des possiblités d'épanouissement aux minorités de langues officielles et ensuite poursuivre la coopération fédérale-provinciale pour assurer le droit à l'éducation dans la langue première et améliorer l'apprentissage de l'autre langue officielle.

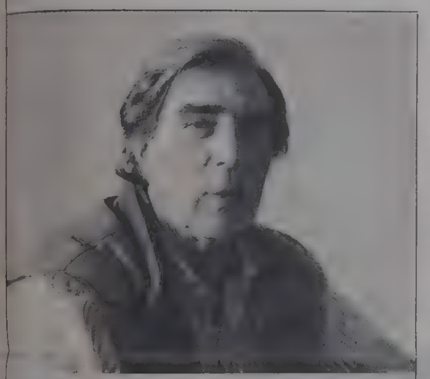
Le Québec n'interviendra pas dans le dossier Léo Piquette

Les francophones attendaient au tournant l'autre invité, le ministre québécois des Relations internationales et des affaires inter-gouvernementales, M. Gil Rémillard. Et particulièrement pour savoir ce que le Québec allait faire concernant le dossier Léo Piquette, ce député Franco-albertain sommé de s'excuser pour avoir parlé en français en législature albertaine. "Si le Québec ne réagit pas, les "red-necks" albertains vont interpréter ce silence comme une indifférence ou un consentement" avait commenté le président de l'Association canadienne-française de l'Albert, M. Georges Arès.

Mais M. Gil Rémillard a tout d'abord soutenu que le Québec n'avait pas l'intention d'intervenir de façon formelle dans le cas Piquette, plus tard il devait ajouter plus fermement "l'entente constitutionnelle ne nous donne pas le droit de nous immiscer dans les autres législatures".

En revanche les délégués aux assises de la FFhQ passaient à l'unanimité une résolution comme quoi ils demandaient au Québec d'assumer un rôle de protection auprès des provinces et d'Ottawa envers les minorités francophones disséminées dans tout le Canada.

40 ans chez les Inuit



Jean Malaurie, ethnologue; un grand amour et respect pour l'être humain.

Voir article en page 7.

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le samedi 6 juin 1987, Jean Malaurie, ethnologue de renommée mondiale, était invité par l'Association francophone d'Iqaluit à donner une conférence sur ses 40 années de vie chez les Inuit du Groënland à la Sibérie. Auteur bien connu de plusieurs ouvrages dont "Les Derniers Rois de Thule", Malaurie est un spécialiste en études arctiques et un excellent communicateur. Il est aussi professeur à la Sorbonne, et directeur du Centre d'Etudes arctiques du Centre National de la Recherche Scientifique de Paris.

La première rencontre internationale des Inuit a été organisée par la France. En novembre 1969, sur l'invitation de Jean Malaurie, des Inuit du Groënland, du Canada, de l'Alaska et de la Sibérie, ont pour la première fois rencontré sur un terrain neutre des représentants de leur gouvernement afin de discuter de leurs problèmes. Cette importante manifestation a permis aux Inuit de se rendre compte de leur force lorsque réunis. Lors de son passage à Iqaluit, le professeur Malaurie rencontrait Dennis Patterson, ministre de l'Education des Territoires du Nord-Ouest, et s'entendait avec lui pour publier les débats de ■ rencontre de 1969 en anglais ■ en inuktitut.

Jean Malaurie revenait d'un séjour de 2 mois à Clyde River où il s'était engagé comme enseignant volontaire. Comme on ne peut comprendre un problème qui de l'intérieur, son expérience à Clyde River lui permet d'avoir une opinion plus juste sur l'éducation en milieu arctique. Il est d'ailleur très impressionné par le travail de l'Arctique College, qu'il qualifie d'initiative unique au monde. En effet, il n'existe, ni en Sibérie ni en Alaska, aucune autre université inuite dans le pays même des Inuit.

Oui du français, si tout va bien

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le mardi 16 juin, une réunion entre l'Association francophone d'Iqaluit, le Baffin Divisional Board of Education, l'Iqaluit Education Council et les directeurs des écoles Nakasuk et Grec assuraient les francophones de leurs acquis en matière d'éducation. Les questions relatives aux locaux et au support clérical sont réglées. Les besoins de spécialistes francophones (psychologue, orthoponiste...) ne causent aucun problème.

En ce qui à trait à l'embauche du personnel, seule l'arrivée des fonds du Secrétariat d'État, que semble confirmer une lettre de Ken Norton, directeur des services pédagogiques au sous-ministre de l'Éducation dont l'Association francophone a obtenu copie, pourra définitivement clore le dossier pour cette année.

Les diverses autorités locales sont favorables aux demandes des francophones, soit d'avoir l'année prochaine à Iqaluit: deux professeurs de français langue maternelle (un pour le primaire, l'autre pour le secondaire), un professeur de français langue seconde pour le primaire et un assistant-professeur pour le primaire.

Pour les futures négociations avec les écoles, le rapport de Stacy Churchill sera au centre des débats. Le Dr Churchill étant une autorité reconnue au Canada en langues minoritaires, le Baffin Divisionnal Board of Education et d'Iqaluit Education Council comptent suivre les grandes lignes de ces recommandations. Il a été fortement suggéré à l'Association francophone d'Iqaluit de présenter à l'avenir toute nouvelle requête avant le mois de novembre afin d'accélérer le processus administratif.

Mais qui seront les professeurs de français au primaire l'an prochain? Il est trop tôt pour le savoir. Martine Leclerc, professeurs à Nakasuk, ne renouvelle pas son contrat. Après avoir enseigné le français durant un an, sans aucune forme de soutien pédagogique, sa démission est compréhensible.

Elle mérite les remerciements des parents pour avoir mené cette lourde tâche à terme et surtout pour les avoir informés de la situation du français à Iqaluit et du danger pour l'apprentissage de leurs enfants. Sans son intervention en février 1987, le comité de parents francophones n'aurait peut-être pas vu le jour.

Il faut mentionner le courage qu'il a fallu à Mme Leclerc pour sonner l'alarme et se mettre ainsi en conflit d'intérêt tant aux yeux de ses employeurs qu'aux yeux de l'Association francophone section éducation. A l'avenir s'il y a plus de français dans les écoles d'Iqaluit, ce sera un peu à cause d'elle. Au nom des parents, merci Martine pour le travail accompli.



Un monde entre égaux

INTER PARES

Philippines La réforme agraire... clé du développement

Il y a maintenant près d'un an que Ferdinand Marcos a quitté les Philippines, après vingt ans d'un règne despotique ■ souvent sauvage. L'héritage qu'il a laissé n'est pas des plus réjouissants —l'économie du pays est en ruines et la nation est profondément divisée quant à son avenir. Corazon Aquino, populiste à l'instinct démocratique, gouverne une coalition politique fragile et explosive. Elle n'a pas encore réussi à rallier les forces nationales comme elle cherche désespérément à le faire.

L'une des solutions aux problèmes de développement des Philippines est sans contredit la réforme agraire. De vastes étendues agricoles sont aux mains d'intérêts étrangers et servent à la production d'aliments exotiques — noix de coco, ananas, canne à sucre — destinés aux Nord-Américains et aux Européens. L'ouvrier agricole moyen serait bien incapable d'acheter une seule des boîtes d'ananas qu'il produit pour le consommateur canadien. Soixante-dix pour cent de la population rurale vit bien en-dessous du seuil de la pauvreté. Le taux de malnutrition des enfants philippins est le plus élevé d'Asie. Il est évident qu'il faudrait redistribuer les terres pour permettre aux habitants des régions rurales de cultiver les aliments nécessaires à leur consommation quotidienne. Toutefois, le gouvernement Aquino subit de fortes pressions de l'élite nationale et des Américains pour qu'il continue de tolérer la domination des étrangers et leur contrôle de ses ressources. Puisque Marcos n'a laissé pour tout héritage qu'une dette étrangère énorme, Aquino doit compter sur la bonne volonté et l'appui des Américains si elle veut rééchelonner sa dette. Il semble donc que ceux-ci vont continuer à orienter la politique économique des Philippines.

Le problème de la propriété foncière et de la production alimentaire est peut-être mieux illustré par la situation désastreuse de l'île Negros au sud de Manille. Cette île produit depuis toujours la canne à sucre pour les marchés américains. Cependant, en 1980, les prix du sucre ont diminué, résultat catastrophique pour plus d'un million d'habitants de l'île Negros. Quelque 250 000 ouvriers de la canne à sucre ont perdu leur emploi. L'économie de l'île est paralysée. La famine s'étend. L'hôpital provincial de Bacolod enregistre une moyenne de 25 à 30 décès d'enfants par mois. Et pour aggraver cette situation, les militaires continuent leurs atrocités meurtres, villages incendiés et arrestations arbitraires sont devenus chose courante. Ceux qui prêchent la réforme agraire sont perçus comme des sympathisants communistes.

Cette année, INTER PARES aidera l'Institut des paysans philippins, organisme associé au mouvement paysan, à entreprendre une étude détaillée des problèmes liés à l'agriculture. L'étude, qui sera réalisée par les agriculteurs, établira des modèles de propriété foncière, évaluera l'importance du nombre de gens sans terres et la possibilité d'augmenter la productivité sur les terres grâce à des techniques comme l'irrigation.

Comme Fransisco Lara, de l'Institut, nous l'explique: «Ce travail est crucial puisqu'il nous fournira les données nécessaires pour élaborer une véritable réforme agraire. Si nous parvenons à convaincre le gouvernement de mettre celle-ci en oeuvre, des millions de personnes en profiteront.»



Photographie Peter [illegible]

Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à **Un monde entre égaux, INTER PARES**, 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801

****

humour

Deux clochards trouvent sur le trottoir un billet de 20 dollars.
— On va pouvoir se payer six bouteilles de rouge et une portion de frites! dit l'un.
— T'as si faim que ça?...

****

Nouvelle entente entre les T.N.-O. et l'ONF

Plus de films et vidéos disponibles

Par Thérèse Doré

Une toute première aux dires du président de l'Office nationale du film (ONF), M. François Macerola. L'ONF signait une entente à la fin juin avec le gouvernement territorial afin de rendre plus accessibles au public ténois ses productions. Faisant partie d'un plan opérationnel, cette nouvelle entente s'inscrit dans la volonté d'augmenter la circulation des films et vidéos produits par l'ONF. Le gouvernement territorial devient donc un partenaire dans le réseau de distribution de l'ONF. Citant un exemple au Québec, M. Macerola expliquait à **L'Aquilon** que depuis que la bibliothèque Gabrielle Roy est devenue un point de distribution, les prêts de cassettes sont passés de 500 à 10,000 par année. Les prêts de l'ONF dans les T.N.-O. se chiffraient à 800 films en 86, M. Macerole s'attend à ce que ce montant double en 87. C'est ainsi que l'ONF profite au maximum des infrastructures culturelles déjà existentes, et ce à peu de frais (aucun coût de loyer), tout en augmentant l'accessiblité des films et vidéos au public.

L'entente consiste pour l'ONF à mettre à la disposition des ministères de l'Education et de la Culture et Communications 150 productions pour une période de trois ans, à un coût unitaire de $24.00 par cassette. Quant aux droits de reproduction, le gouvernement territorial pourra en faire copie autant qu'il le veut, moyennant une somme de $3.00 la minute.



François Macerolla, président de l'ONF, Gail Joyce, sous-ministre par interim à l'Éducation, et Art Sorensen, sous-ministre à Culture et Communications signaient l'entente pour la distribution de 150 productions de l'ONF sur une période de 3 ans, le 26 juin 1986.

Le ministère de la Culture et des Communications rendra disponibles les vidéos de l'ONF au public à travers le réseau des bibliothèques municipales et centres de ressources dans 25 communautés des T.N.-O.



CHAMBRE DES COMMUNES

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

RÉFORME FISCALE

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques invite des mémoires sur les documents ayant trait à la réforme fiscale déposés à la Chambre des communes le 18 juin 1987 par le ministre des finances.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre un mémoire, de même qu'un résumé, peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles. Les témoins seront entendus sur invitation en fonction de leur mémoire.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse.

La date limite pour la réception des mémoires est fixée au 18 août 1987 à 17 heures.

Les mémoires devront être envoyés au:

Greffier
Comité permanent des finances et des affaires économiques
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Le président;
DON BLENKARN, député

INFORMATION

Hay River
La fête de la St-Jean Baptiste

Par André Moisan

Le 24 juin dernier, la fête de la St-Jean-Baptiste a été célébrée pour la première fois à Hay River. Près de 65 personnes, jeunes et moins jeunes, se sont réunies à l'église de l'Assomption pour assister à la première messe en française en cette enceinte. Cette messe a été suivie d'un souper à la fortune du pot au sous-sol de l'église, le tout se déroulant au son d'une musique française. Le groupe s'est régalé d'excellentes casseroles et desserts telle que la fameuse tourtière du Lac St-Jean.

Quelques invités spéciaux ont rehaussé la qualité de la soirée par leur présence et discours. Mme Yolande Current nous a présenté l'historique de la fête de la St-Jean Baptiste, publié dans **L'Aquilon** en juin 86, et distribué aux invités.

Le Père Lafrance, curé de Fort Smith, a donné une présentation sur la venuedes Oblats en Amérique du Nord et surtout dans les T.N.-O. Il nous a informé de la présence des Pères Oblats à Hay River qui remonte au milieu du siècle dernier.

Par la suite, M.D. Stewart Sr., Orateur de l'Assemblée législative des T.N.-O., nous a fait part de ses origines francophones. Aussi surprenant que cela puisse paraître, sa grand-mère maternelle était française et demeurait dans la région de Baumont, en Alberta, où M. Stewart a passé son enfance. Ce dernier, accompagné de son épouse, a encouragé les francophones à continuer de lutter pour leurs droits et causes.

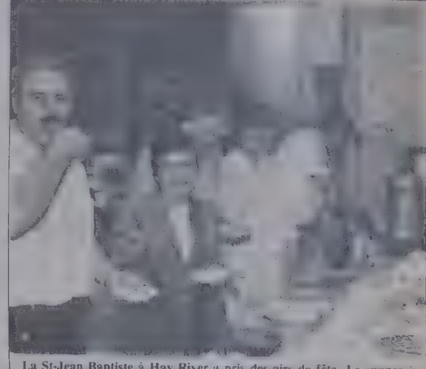
M. André Bujold, agent d'information pour le gouvernement en ce qui a trait à l'implantation des services français pour la population franco-ténoise. Il a mentionné que 1990 était l'année cible et qu'il envisageait l'ouverture d'un bureau d'information et de communication.

Par ailleurs, il a souligné que la même emphase était donnée aux langues aborigènes. Il a donné une impression d'enthousiasme et d'optimisme quant aux résultats finaux. Finalement, M. Bujold nous a informés de sa disponibilité à répondre a nos demandes en ce qui regarde les services gouvernementaux et nous a encouragés à continuer nos efforts pour obtenir un cours d'immersion française à Hay River.

M. André Moisan informait le groupe sur la structure des diverses associations francophones des T.N.-O., sans oublier le journal **L'Aquilon**. Il a demandé un appui pour la formation d'une association locale en expliquant les différents buts qu'un tel groupe pourrait se fixer dans la région, i.e. la venue de Radio-Canada, l'organisation de camps d'été francophones pour les enfants, l'obtention d'un plus grand nombre de revues et de livres français à la bibliothèque locale et dans les écoles, ainsi que de cours d'immersion française. Du côté culturel, le but de l'association serait d'organiser des rencontres parmi la communauté française. Il a mentionné aussi l'apport de plusieurs années des francophones à la ville, et en particulier, celui de M. Lionel Grenier qui est arrivé en 1947.

Notons que pendant les discours, Mme Simone Goudreau a occupé les jeunes avec des jeux divers à l'extérieur. Un fait intéressant à souligner sur les lieux d'origine des francophones présents; chaque province était représentée à l'exception de la Colombie-Britannique, l'Ile du Prince-Edward et Terre-Neuve.

Bien que plusieurs francophones n'ont pu se joindre au groupe, la soirée fut un succès total. Le comité organisateur est très satisfait des résultats et envisage de faire encore mieux l'an prochain.



La St-Jean Baptiste à Hay River a pris des airs de fête. Le souper à la fortune du pot avait réuni près de 65 personnes. Un succès aux dires des organisateurs.



Le 1er juillet n'est pas seulement une occasion pour fêter le Canada, mais aussi pour se déguiser et se faire remarquer.

L'EQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré

Publicité: Denise Canuel
(403) 920-2919

Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien
(819) 979-6500/979-5854

Collaborateurs:
Jennifer Bayly
Ginette Boulanger
Gilles Brien
Denise Canuel
Annie Granger
André Moisan

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Quebec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Le programme Terry Fox

Par Ginette Boulanger

Iqaluit - Du 23 au 27 juin, l'école secondaire GREC recevait officiellement Betty et Rolly Fox, les parents de Terry Fox. Quel lien peut-il y avoir entre ces invités et une école d'Iqaluit? Un programme de 2 ans appelé Terry Fox pour la réintégration des décrocheurs mis sur pied par Nick Newberry.

"Oui, c'est possible si on le veut" disait Terry Fox. Il s'était lancé un défi de taille malgré son handicap. C'est un défi aussi grand que doivent parfois surmonter les décrocheurs. Plusieurs de ces jeunes vivent trop souvent des situations dramatiques: violence familiale, drogue, alcoolisme. . . Il est difficile pour eux de résister à ces influences. Leur sentiment d'impuissance et leur révolte les mettent en marge de la société.

Le programme Terry Fox met l'accent sur les aspects pratiques de la vie tels que le fonctionnement de la banque, du bureau de poste, etc. Nick Newberry veut que les étudiants se sentent chez eux à l'école. Le local est donc décoré au goût des jeunes et un petit déjeuner leur est servi tous le matins. M. Newberry tient aussi à ce qu'ils regagnent de l'estime personelle en faisant face à leurs problèmes. Les jeunes apprennent aussi à être utiles et à créer des liens d'appartenance avec la population en s'impliquant dans des travaux communautaires.

"Mon fils aimait les enfants et il aurait accepté que l'on utilise son nom pour ce programme" commentait Betty Fox. "Si Terry peut servir d'exemple pour les jeunes, tant mieux." Pour les parents de Terry Fox, c'est un honneur que l'on ait choisi le nom de leur fils pour le programme.

Le programme est-il un succès? Si on considère que 6 de 8 étudiants réintègrent le système, oui, nous pourront parler de succès. Même si les chiffres semblent modestes, cet effort est digne de mention. Traverser le Canada afin de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer ou mettre en place un programme pour aider les décrocheurs nécessite volonté et détermination. Ce sont ces qualités qui transforment des gens ordinaires en "Don Quichotte" des temps modernes. Les Canadiens peuvent être fiers d'avoir des "Terry Fox" et des "Nick Newberry" comme concitoyens.



De gauche à droite: Nick Newberry, l'investigateur du programme, Betty et Rolly Fox, parents de Terry.

Accord sur la formation des bénéficiaires d'aide sociale

Par Ginette Boulanger

Iqaluit - Dimanche, l'Association francophone d'Iqaluit, grâce aux démarches de Dennis Patterson, ministre de l'Education des Territoires du Nord-Ouest, recevait M. Benoît Bouchard, ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, lors de son passage à Iqaluit. Cette rencontre informelle n'avait d'autre but que de souligner la présence de la communauté francophone dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Benoît Bouchard était à Iqaluit le 8 juin afin de signer un accord de deux ans entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest en vue d'accroître les possiblités d'emploi et de formation offertes aux bénéficiaires de l'aide sociale des Territoires et d'améliorer ainsi leurs chances de trouver de l'emploi.

Le ministre Bouchard, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jake Epp, paraphaient le document au nom du Canada alors que le ministre des Services sociaux, M. Bruce McLaughlin, et celui de l'Education, M. Dennis Patterson, faisaient de même pour les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours des deux prochaines années, les deux paliers de gouvernement consacreront au moins $1.5 million chacun à cette initiative. Les fonds serviront, dans le cadre de la Planification de l'emploi du gouvernement fédéral, à créer des possiblités additionnelles de formation et d'emploi pour quelques 300 bénéficiaires de l'aide sociale.

Cet accord, selon M. Bouchard, "reconnaît la diversité géographique, culturelle et économique des Territoires du Nord-Ouest". Les habitants des Territoires auront désormais une solution de rechange à l'aide sociale qui pourra les aider à devenir autonomes sur le plan financier et à subvenir aux besoins de leur famille.

M. Patterson faisait observer que l'initiative territoriale-fédérale "revêt une importance particulière pour un grand nombre d'habitants des Territoires du Nord-Ouest qui, en raison de leur manque d'instruction, ont de la difficulté à s'intégrer à la population active." Grâce à cette initiative "l'aide sera accordée à ceux qui en ont le plus besoin."

Outre le financement selon la formule de partage des frais, le fédéral a fixé à 20% l'objectif de participation des bénéficiaires de l'aide sociale à l'ensemble des programmes habituellement offerts dans le cadre de la Planification de l'emploi.

La participation aux initiatives mises en oeuvre en vertu de l'accord sera facultative. Les intéressés seront invités par leur centre de services sociaux à se présenter au Centre d'Emploi du Canada de leur localité aux fins de placement.



Benoît Bouchard, ministre de l'Immigration et Dennis Patterson, ministre de l'Éducation lors de leur rencontre à Iqaluit le 8 juin 1987.



Iqaluit - Grâce à son resumé de l'oeuvre d'un auteur canadien français, Frédéric Pelletier, 2ieme année, recevait 3 volumes à la suite d'un des tirages du Programme de sensibilisation à la lecture de l'Association canadienne d'éducation en langue française. Félicitations Frédéric et bonne lecture!

INFORMATION

Sommet francophone, début septembre à Québec

Les francophones d'Amérique s'y sont préparés

Par Annie Granger

Le sommet de Québec réunira du 2 au 4 septembre prochain une quarantaine de chefs d'état, de gouvernement de pays ayant en commun l'usage du français. Voilà pourquoi les 29 et 30 juin, trois cents francophones se sont rassemblés à Québec pour conjuguer leurs efforts pour remettre à ce deuxième sommet de la francophonie leurs besoins, leurs espoirs, leurs frustrations en cinquante-cinq recommandations.

Ils étaient tous là, depuis Haïti jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest en passant par la Louisiane, la Californie, depuis la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve. Trois cents francophones représentant tout ce qu'on peut compter en français en Amérique du Nord. Pendant deux jours lors de 13 ateliers intensifs, on a tout passé au peigne fin: l'édition et la distribution, les journaux, les réseaux d'artistes, la télévision, la radio, l'enseignement à distance, les échanges économiques, l'aide au développement, les projets jeunesse, les femmes d'Amérique, l'évolution du français, l'informatique et les logiciels, la collaboration entre les communautés francophones. Ces trois cents délégués ont proposé des recommandations qui seront soumises au deuxième sommet de Québec.

De nombreuses sommités

Quelle meilleure plate-forme que cette réunion du début septembre où il y aura les plus hautes sommités de la langue française par exemple (deux membres de l'Académie française ainsi que ceux de l'Académie canadienne seront présents), de la télévision, des arts (y seront dépêchés les ministres des communications et de la culture). . .

Tous les abords ont donc été approchés. Prenons par exemple, l'atelier sur l'évolution du français, on y a soulevé la féminisation des noms de position, et l'avance du Québec à ce sujet. Côté informatique, ce dernier a eu sa place importante. La preuve, le message envoyé par un expert en informatique et journaliste du Devoir, Yves Leclerc: "Il faut de toute urgence faire du français une langue informatisée; les langues qui ne seront plus compréhensibles par les machines au cours de la prochaine génération deviendront des langues mineures au niveau mondial." Urgence donc, et c'est un secteur qui prend une priorité avec un comité international dont feront partie 12 Québécois venant de tous les secteurs pour porter leurs solutions au sommet de la francophonie. En culture, là aussi le bât blesse avec le marché du disque qui n'a jamais été si bas, avec les réseaux de télévision en français qui n'arrivent même pas dans toutes les provinces canadiennes, alors ne parlons pas des états américains, Comme la Louisiane dont le français est devenue une langue presque inexistante.

Mais tout n'était pas que désespoir, au contraire, les jeunes même s'ils ont avoué avoir un manque de fierté générale à leur appartenance culturelle, ont déposé deux propositions : un projet de concours international d'un journal en français et un projet d'agence internationale de promotion de jeunes créateurs d'expression française.

Les francophones qui ont participé à l'atelier sur la télévision demandent, exhortent même les quarante chefs d'état et de gouvernement présents au sommet de faire en sorte que la chaîne TV 5 soit accessible dans toutes les régions d'Amérique du Nord où le français est parlé. TV5 est un service de télévision par satellite ou câble qui diffusera des émissions de langue française dans 17 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Dès la fin de 1987, début 88, les Canadiens de l'Est pourront la capter, quant à ceux de l'Ouest on ne parle pour l'instant que du Manitoba.

Cinquante-cinq propositions ont ainsi été déposées, des recommandations qui alimenteront les sujets et les enjeux du second sommet cet automne à Québec.

Renouveau de la politique des langues officielles

OTTAWA, le 25 juin 1987 — Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, M. Ray Hnatyshyn, a déposé aujourd'hui à la Chambre des Communes un projet de loi sur les langues officielles. Le secrétaire d'État, M. David Crombie, et le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, sont, avec le ministre de la Justice, chargés de la mise en oeuvre du renouveau de la politique gouvernementale en matière de langues officielles.

Ce projet de loi, version renforcée de la loi actuelle, a pour but de donner à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes des chances égales en matière de langues officielles. Des mesures sont également prévues pour promouvoir les langues officielles partout au Canada. Les trois ministres ont fait remarquer que le projet de loi traduit bien l'évolution de la société canadienne en ce qui touche l'usage des deux langues officielles.

Le projet de loi met notamment de l'avant les éléments suivants: la reconnaissance de la dualité linguistique canadienne; des dispositions concernant le droit des Canadiens d'utiliser la langue officielle de leur choix dans leurs rapports avec les institutions fédérales et pour y travailler; la pleine participation des Canadiens d'expression française ou anglaise à ces institutions; l'obligation pour les tribunaux fédéraux de s'assurer que les audiences puissent se dérouler en anglais ou en français; l'obligation pour le gouvernement fédéral d'utiliser la langue choisie par l'autre partie devant les tribunaux; un rôle recours judiciaire plus efficace.

Le projet de loi comporte également un engagement du gouvernement fédéral à promouvoir l'anglais et le français dans la société canadienne et à favoriser l'épanouissement des minorités de langue officielle. Le secrétaire d'État, qui coordonnera les mesures fédérales dans ces domaines, a annoncé de nouvelles initiatives. Au cours des trois prochaines années, une somme additionnelle de 25 millions de dollars sera affectée à la prestation de services dans les deux langues officielles aux niveaux provincial et municipal. Un conseil canadien des langues officielles sera créé pour donner des avis sur les questions liées à la promotion des langues officielles dans la société canadienne.

Le Conseil du Trésor est chargé de l'administration globale des politiques en matière de langues officielles dans les institutions fédérales; il verra à l'application des mesures législatives et fera rapport au Parlement à cet égard. Toutes les institutions fédérales, y compris les sociétés d'Etat, devront se conformer aux politiques du Conseil du Trésor sur les langues officielles.

Les mesures législatives proposées incorporent l'ensemble des garanties constitutionnelles canadiennes en matière de langue et donnent un cadre moderne à la politique des langues officielles.

Des F-18 dans le ciel d'Iqaluit

Par Gilles Brien

La terre a de nouveau tremblé à Iqaluit en juin dernier ce n'était pas à cause d'un tremblement de terre et de secousses sismiques. Non. Dans le cadre d'opérations militaires de l'armée canadienne, des avions F-18 rugissaient dans le ciel d'Iqaluit, faisant vibrer toute la ville en ce timide début d'été sur l'Ile de Baffin.

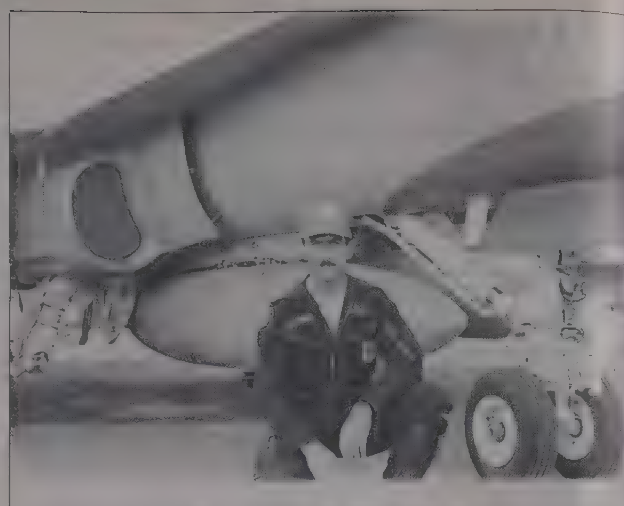
Les dernières manoeuvres de jets de combat au pôle nord remontant à plus de 15 ans, on avait jugé bon dans les hautes sphères du commandement des forces armées canadiennes, de procéder de nouveau à de telles manoeuvres. Etant donné le sujet délicat de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, il était important et surtout bien choisi de renouveller de telles opérations qui affirment notre volonté de pouvoir intervenir dans l'archipel arctique et ce, jusqu'au pôle nord, afin d'assurer notre souveraineté. Ainsi toute la communauté internationale perçoit notre volonté politique et nos droits légitimes sur tous les territoires arctique de l'Amérique du Nord.

Les F-18, basés à Iqaluit, ont procédé à plusieurs simulations de combat et d'attaques de cibles fictives dans les régions de Baffin. Les avions ont pu même pousser quelques excursions jusqu'au pôle nord, ravitaillés en combustible par des avions cargos en plein vol.

Les forces armées ont dernièrement révélé que la ville d'Iqaluit avait été choisie comme une des bases semi-permanentes pour les F-18 dans les T.N.-O. Ainsi avec Kuujjuaq, au Québec, Iqaluit devient le plus important poste avancé capable d'accueillir de tels avions sophistiqués. Sophistiqués et chers. A près de $23 millions pièce, le F-18 est le jet de combat le plus moderne qui soit et certainement le plus dispendieux. Le dossier de l'achat de 100 avoins par le gouvernement canadien a connu quelques soubresauts politiques alors qu'une certaine presse se plaisait à décrire les nombreux ennuis et problèmes mécaniques que connaissaient les premiers appareils livrés par la McDonald Douglas-firme.

Quelques appareils se sont écrasés un peu partout dans le monde ces dernières années et il fut un temps où le F-18 avait mauvaise presse au pays. Le choses ont changé, d'affirmer maintenant les autorités militaires et les pilotes: le F-18 est l'avion de combat le plus merveilleux qui soit aux mains d'un pilote. Supérieur à tout autre avion de chasse au monde, cette masse d'acier, de fer et de bombes est le plus polyvalent en regard de la tâche confiée, chasseur ou bombardier. Le Major Richard Brosseau, francophone, est l'un de ces pilotes de l'armée de l'air canadienne qui a pu se distinguer dans l'élite des pilotes des Forces et avoir la chance d'accéder aux commandes d'un F-18. **L'Aquilon** a pu recueillir ses propos entre deux missions.

Le Major explique qu'effectivement peu de pilotes peuvent accéder aux commandes du F-18. Moins de trois sur cent pilotes-candidats vont réussir à franchir tous les obstacles avant d'être finalement accepté. La tâche grandissante que prendront les activités des Forces dans les régions arctiques en sera une de surveillance. A l'heure actuelle où même les Japonais, en plus des Américains, ont l'oeil sur cet immense territoire de glace et de neige et sur les ressources encore cachées, le pays se doit d'affirmer sa présence avec tous les moyens dont il dispose.



Le pilote Richard Brosseau devant un F-18 des Forces armées Canadiennes.

Grand, volontaire et au regard d'aigle, le Major Brosseau nous confie que piloter un tel avion à plus de 500 milles à l'heure et cela à moins de cinquante pieds du sol, demande une concentration féroce et totale. La moindre fausse manoeuvre et VLAN! le F-18 se brise en 18 morceaux!

Le major est fier quand il affirme que les pilotes canadiens du F-18 ont surclassé les Américains dernièrement lors de démonstrations de simulation de combat au Colorado. Les Canadiens auraient ainsi raflé tous les prix en matière de manoeuvres et de tirs sur cibles. Les Américains n'ont pas la chance, d'affirmer le major, d'avoir un territoire aussi vaste que le Canada pour leur entraînement et dont la population se trouve concentrée sur une mince ligne tout au sud du pays. Aux Etats-Unis, les pilotes doivent se rendre dans les régions délimitées pour l'entraînement et cela demande beaucoup de temps de vol et donc diminue le temps disponible à l'entraînement réel. Au Canada, les pilotes n'ont pas ce problème car il est facile de trouver d'immenses régions à peu près inoccupées en peu de temps de vol. L'autonomie de l'avion étant limité à moins de trois heures, l'importance de ce facteur a grandement favorisé les pilotes canadiens dans leur entraînement. A la question à savoir si nos avions peuvent être aussi courtois que les jets soviétiques qui ont abattu un Boeing de la Korean Airlines et d'adopter la même attitude envers tout appareil contrevenant à notre souveraineté, le major déclare que cela est loin d'être les intentions des autorités canadiennes. En cas d'interception d'avions soviétiques au-dessus du territoire canadien, les pilotes doivent se conformer à un code précis de procédures dicté par le commandement au sol. Même si le F-18 canadien subit une attaque de l'appareil agresseur, le pilote ne peut contre-attaquer à moins d'en avoir eu l'ordre strict par les officiers supérieurs au sol.

Bref l'ennemi n'a qu'à bien se tenir, avec les F-18 dans l'Arctique, toute menace aura un accueil glacial!

SOCIÉTÉ

Le transfert des programmes de feux et forêts au gouvernement territorial



Patti Kay et Phil Mercredi n'ont pu s'empêcher d'aller jeter un coup d'oeil au sommet de la tour de Tsu Lake.

Yellowknife, 23 juin 1987. La température prend ses airs froid, le temps est à la pluie mais un coup de vent pourrait tout aussi bien faire changer cela. Dans la hall du Yellowknife Inn, un petit groupe de journalistes et deux agentes du gouvernement territorial, Judy McLinton (Culture et Communications) et Cathy Stephenson (Ressources renouvelables) se préparent à partir vers Fort Smith et Tsu Lake. Cette visite à pour but de permettre à la presse ténoise de se rendre compte de l'ampleur du transfert des programmes des feux et forêts, passant des mains du fédéral à celles du gouvernement territorial.

Ces transferts dont l'étape finale s'est opérée en avril 87, prennent leur origine dans les années 60. Les leaders autochtones à l'époque, ont demandé d'être intégrés au programme de gestion des feux de forêts. Au cours des années 80, lors de consultations avec le Comité territorial de la Gestion des feux, plusieurs assemblées Dene et Metis ont intensifié leurs demandes afin que les organisations authochtones ou le gouvernement territorial prenne en charge ce secteur sous responsabilité fédérale. En avril 1984, la question du transfert de la gestion des feux est débattue à l'Assemblée législative. L'année suivante, le ministère des Ressources renouvelables demande officiellement le transfert des programmes de ressources forestières. Ce n'est qu'en décembre 86 qu'il sera approuvé par le gouvernement du Canada. En avril 1987, les transferts des feux et forêts sont accomplis. Dorénavant, la gestion des deux programmes est sous la responsabilité du gouvernement territorial et administré par les Ressources renouvelables.

Pour les quelques 200 employés touchés directement par ce transfert, le seul changement est la couleur du chèque de paye. Mais pour le gouvernement territorial, cela représente, outre une réorganisation au sein du ministère des Ressources renouvelables mais aussi la nouvelle administration d'un budget de $24. millions et des bâtiments, équipements, terres et biens d'une valeur de $24.5 millions. Le budget comprend également l'utilisation de 2 avions-réservoirs CL-215, propriété de Transport Canada, avec un budget opérationnel de $8.2 millions par année.

Au bureau régional de Fort Smith, tous sont à l'affût de la moindre brindille qui brûle. Mais l'équipe ne suffit pas à couvrir tout le terrain pour détecter le feux. 50% d'entre eux sont reportés par les pilotes privés et le public. Rick Lanoville, agent au bureau de Fort Smith, expliquait que si aux Etats-Unis, 90% des feux sont provoqués par les individus, dans les Territoires du Nord-Ouest, 70% sont causés par le soleil. La prévention n'est guère utile, l'important devient la détection pour y arriver le plus tôt possible. C'est la course contre la montre. Un système informatique sophistiqué, connu sous "Lightning Location System", opérant au sud du Grand Lac des Esclaves, et s'étendant de la Colombie-Britannique au Manitoba, permet de détecter avec précision le degré d'activité au sol et ainsi indiquer aux décideurs quelles sont les zones à haute surveillance. Fiable et précis, ce système ne peut néanmoins échapper aux soubressauts des lignes de NorthwesTel.

Dès que l'alerte est déclenchée, une équipe de sapeurs-pompiers est dépêchée par hélicoptère et la bataille commence. Deux cent cinquante employés sont stationnés en permanence dans les divers camps. 16 tours où 16 gardiens sont en alerte 24 hres sur 24. Le territoire surveillé couvre plus de 100,000 milles carré. Entre la personne qui rapporte le feu et celle qui le combat, des dizaines sont intervenues dans le processus. On comprend vite l'importance des communications et de l'esprit d'équipe.

Les mois de juillet et août sont ceux les plus occupés dans le secteur des feux de forêts. A la fin juin 87, 62 feux ont été reportés dans les régions de Yellowknife, Fort Simpson et Fort Smith, brûlant environ 105 hectares. À combien se monte la facture? M. Lanoville expliquait que c'était difficile à dire. $1.5 millions avait déjà été dépensés à combattre les feux cette année, mais les conséquences sur l'industrie du trappage et du tourisme sont difficilement quantifiables. "Ce sera une des difficultés auxquelles nous aurons à faire face ici", soulignait M. Lanoville. Enfin, mentionnons que sur une période de dix ans, la moyenne annuelle des feux de forêts pour l'Ouest des T.N.-O. s'élève à 290.

Compte rendu de la conférence de Jean Malaurie

Le grand Nord, ce pays sacré des géants

Par Ginette Boulanger

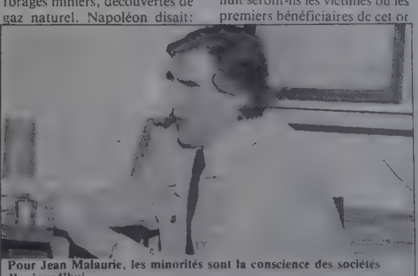
Iqaluit — Les Grecs parlent dans leurs légendes d'un mystérieux peuple de géants vivant au Nord, les Hyperboréens. Les Hébreux disent que les enfants d'Anak, de la race des géants, sont partis pour le nord ou ont été anihilés, on ne connaît pas précisément leur sort. Les Inuit racontent leurs combats contre une tribu de géants, les Tournits, qui les ont précédés. Hyperboréens, enfants d'Anak et Tournits sont-ils le fruit d'un imaginaire collectif qui unit Grecs, Hébreux et Inuit? Et cet imaginaire collectif est-il le sens du sacré qui relie l'homme à l'Univers?

Lorsque Jean Malaurie livre ses commentaires sur le Nord, les barrières géophysiques et politiques tombent. Plus qu'un observateur impartial comme pourrait le laisser croire sa position d'érudit occidental, plus que le témoin de la progression ethnologique dans le nord, il est l'ambassadeur de la richesse culturelle et spirituelle du peuple inuit. Mais par-dessus tout, Jean Malaurie sait communiquer son amour et son respect envers l'être humain.

Pour l'humanité, le Nord a toujours eu un statut particulier. Le soleil de minuit, les longs mois de noirceur hivernale et les aurores boréales intriguent et terrifient. Le Nord est un point de repère universellement connu (étoile du Nord et pôle magnétique). Qui n'a jamais dit ou entendu dire "ne perds pas le nord". La fascination qu'excerce le Nord sur l'imagination déteint sur sa flore, sa faune et ses habitants.

L'Arctique a longtemps été ignoré par les hommes d'État canadien. Les premiers blancs à s'y intéresser ont été les baleiniers, particulièrement les Hollandais. On sait que l'intérêt économique des blancs pour la Terre de Baffin existe depuis le début du 19ième siècle si l'on exclut le voyage de Martin Frobisher en 1576. Ont suivi les grandes expéditions à la recherche du passage du Nord-Ouest ainsi que celles pour la découverte du Pôle Nord et la gloire qui s'y rattache. Puis les événements évoluent rapidement: installations militaires pour contrer les soviétiques, forages miniers, découvertes de gaz naturel. Napoléon disait: "La politique d'un état est dans sa géographie". Cela s'applique à merveille pour le nord canadien. Entre l'URSS et le coeur du continent américain, les régions polaires servent de zones tampons. Mais la nécessité d'affirmer la souveraineté militaire canadienne ne pourra se faire qu'avec l'accord des populations locales. Sans quoi le fragile équilibre nordique risque d'être compromis.

Depuis une cinquantaine d'années, l'homme blanc envahit tranquillement le Nord. Il apporte sa haute technologie en matière de services, de transports et de télécommunications. L'Inuit pendant ce temps a dû passer de l'âge de pierre à l'ère spatiale. Il se sédentarise peu à peu et perd du même coup un partie de sa dignité. Les villes de type occidental apportent des problèmes occidentaux: l'alcool, les drogues, le chômage, le suicide. . . Que réserve l'avenir au peuple inuit? Il est question présentement de projets d'exploitation des gisements de gaz naturel. Les Inuit seront-ils les victimes ou les premiers bénéficiaires de cet or noir? A juste titre, Malaurie parle de ce peuple comme des bédoins du Nord.



Pour Jean Malaurie, les minorités sont la conscience des sociétés d'aujourd'hui.

Les ancêtres du peuple inuit venus d'Asie ont parcouru des milliers de kilomètres en Sibérie avant de s'installer dans le grand nord américain et groënlandais. Pour s'affirmer, la race humaine a quitté la quiétude des forêts tropicales pour le nord. A l'écart des progrès scientifiques, cette civilisation a gardé la pureté de ses traditions orales et religieuses. C'est le désert qui a vu naître le monothéisme. Abraham, Aknaton, Moïse, Jésus et Mahomet ont trouvé Dieu en étant seul face au désert. Et qu'est-ce que l'Arctique sinon un désert de glace? Si les déserts appellent l'homme à la spiritualité, les Inuit sont sans doute parmi les êtres les plus religieux de notre planète.

"Je cherche toujours dans l'homme, si humble fut-il, la grandeur qui est en lui et qu'il ignore", disait Jean Malaurie en citant cette phrase célèbre d'André Malraux. Lorsque l'on voit un Inuit ivre titubant dans la rue, comme il est facile de s'en laver les mains. Comme il est facile aussi de penser que l'Inuit est incapable d'étudier et de travailler comme un blanc. On ne doit jamais perdre de vue qu'il est impossible de mettre sur le même plan technologie et spiritualité. Pour Jean Malaurie, "sans la résistance de divers groupes ethniques, la civilisation occidentale et les pays socialistes risquent d'imposer une technologie anonyme et réductrice des différences culturelles, un autoritarisme culturel et spirituel redoutable qui, en internationalisant, médiocrise." Les minorités sont la conscience des sociétés. Les civilisés ont les techniques scientifiques mais ont aussi perdu le lien sacré avec l'univers, d'où les problèmes de pollution et autres. L'humanité est comme un oiseau. Une aile est la science, l'autre la spiritualité. Pour s'envoler, les deux ailes doivent être de force égale. Un pont doit être établi entre le monde matériel et l'utopie, cet espace de rêves que chacun porte en soi, pour le bonheur de tous les citoyens du monde. Et l'Inuit continue son chemin dans un pays sacré bâti pour des géants."

Arctic PLEI Society

Eduquer la population en matière juridique

Par Denise Canuel

L'Arctic Public Legal Education Information Society (Arctic PLEI Society) est un organisme à but non lucratif, créé en 1985 par le Bureau de services juridiques des T.N.-O. Son but premier est de développer et coordonner des programmes de prévention judiciaire et de diminuer les problèmes juridiques dans le Nord.

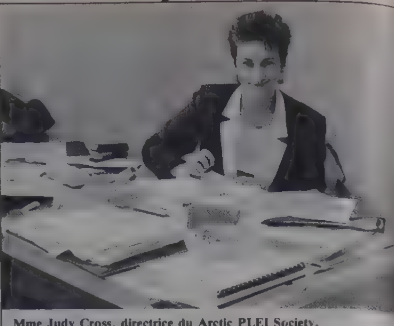
En 1977, le rapport Cowie sur les programmes d'aide juridique constatait le besoin urgent d'éduquer les gens en matière juridique dans les T.N.-O. On recommandait la création d'un programme d'éducation adapté aux besoins de base, engendrés par les facteurs culturels, géographiques et découlant du mode de vie en transition des communautés du Nord. En 1985, le gouvernement fédéral décidait d'une politique de financement pour aider la mise sur pied d'un service d'éducation et d'information juridiques à travers le pays. À l'époque, quatre provinces (I.P.E., T.-N., N.-B. et le Manitoba) ainsi que les deux territoires recevaient l'aide financière, le reste du pays ayant déjà reçu des argents.

Dans les T.N.-O., l'Arctic PLEI Society est subventionne par les niveaux de gouvernements fédéral et territorial à travers leur ministère de la Justice respectif. À cela s'ajoute une aide financière provenant de "The Law Fondation" des T.N.-O.

L'Arctic PLEI Society, en plus d'offrir un service dans plusieurs langues autochtones, s'engage à informer le public sur les lois et leurs implications quotidiennes.

Les programmes mis en place par la société inclus le "Brown Bag Law", séminaire donné à l'heure du lunch, à la bibliothèque municipale de Yellowknife et qui sera disponible à l'automne dans plusieurs communautés. Le "Mock Trial Kits" (procès-fiction) de cas célèbres du Nord, tel que celui d'Albert Johnson. Il y a aussi un spectacle de marionnettes informant les enfants sur les conséquences légales et sociales du crime, si petit soit il. En plus de ces projets, l'Arctic PLEI Society produit présentement un nombre de cassettes et d'articles traitant de sujets aussi variés que la protection des consommateurs, les femmes et la loi, la prévention du crime chez les jeunes et qui seront distribués prochainement.

La succès d'un tel organisme est encore difficile à évaluer, la société ayant à peine deux ans d'existence. Mais la demande toujours grandissante pour ses services chez les individus et organismes dans les communautés du Nord confirment que le besoin d'un tel service est réel. Judy Cross, directrice de l'Arctic PLEI Society se dit confiante dans l'avenir de l'organisme tout comme dans l'impact des projets visant à informer les gens sur l'appareil judiciaire et ses procédures. Autant les jeunes que les plus agés répondent positivement à l'offre. Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'Arctic PLEI Society au 403-920-2360, ou encore écrire à C.P. 2706, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2R1.



Mme Judy Cross, directrice du Arctic PLEI Society.



Les Yellowknifois ont profité du beau temps lors de la Fête du Canada. Des centaines de personnes ont pu assister à la parade.

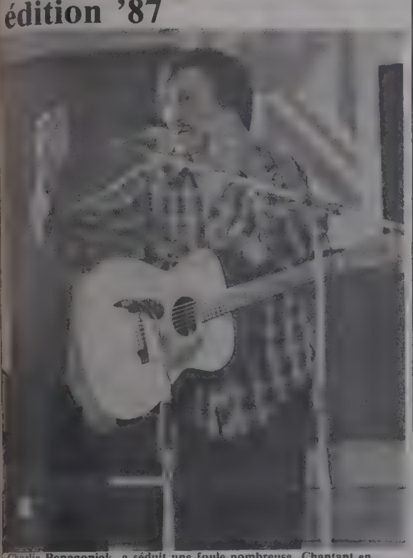


L'Aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife   50¢ dans les Territoires   Vol. 2 numéro 8   vendredi 21 août 1987 (mensuel)

Festival Folk on the Rocks édition '87



Charlie Panagoniak, a séduit une foule nombreuse. Chantant en Inuktitut, il a réussi à sortir du fond de sa mémoire une vieille chanson française "le petit chapeau rouge" que les Soeurs lui avait apprise enfant.

A Fort Smith

La télévision de Montréal

Par Thérèse Doré

Grâce à l'initiative et à la détermination de quelques francophones de Fort Smith, la communauté peut maintenant profiter du service français de Radio-Canada sur les ondes du câble depuis le 2 août 1987.

Rejointe au téléphone, le présidente de l'Association francophone de Fort Smith (A.F.F.S.), Claudette Saquet s'est dite très heureuse: "Les gens ont été surpris, mais tout le monde est bien content". Le vice-président de l'association M. Gaétan Lebelle, un des initiateurs du projet nous mentionnait que le signal de Radio-Canada sera diffusé sur une base permanente; "Tant que je vais être ici, on va l'avoir".

M. Lebelle expliquait que dans la communauté de Fort Smith, la demande se faisait sentir depuis longtemps. Il n'y avait aucun poste français disponible à Fort Smith auparavant. M. Lebelle ajoutait que sans le support technique de l'Association culturelle franco-TéNoise (A.C.F.T.), le projet n'aurait peut-être pas vu le jour si tôt. L'A.F.F.S. a présenté une demande de subvention au Secrétariat d'Etat pour l'année 87-88 mais ils n'ont reçu aucune nouvelle. L'exécutif de l'association entendait cependant débuter ses projets et il a donc fait appel à l'A.C.F.T. afin que cette dernière leur avance le montant d'argent nécessaire à l'achat de l'équipement.

Selon M. Yang, câblodistributeur de Fort Smith, le signal de Radio-Canada était là, il suffisait d'un simple récepteur pour pouvoir le diffuser sur le câble. M. Yang s'était dit prêt à aider les membres de l'association pour réaliser leur objectif. Ainsi, suite à plusieurs rencontres entre les représentants des trois groupes concernés, l'A.C.F.T. a voté un prêt de 2,500$ environ afin que l'A.F.F.S. devienne propriétaire du receveur. On se rappelle que l'Association des francophones d'Iqaluit s'était payée le matériel pour recevoir Radio-Canada suite à une collecte de fonds. Le câblodistributeur, de son côté, a accepté de diffuser le signal sans aucun frais supplémentaire pour ses abonnés.



Le président de l'A.C.F.T., Fernand Denault espere que les dirigeants de Radio-Canada comprendron: que les Ténois en ont assez d'attendre et que si Radio-Canada n'entend pas offrir le service de base aux T.N.-O., les citoyens allaient prendre de l'avant. Et s'il le faut, disait Denault, ils presenteront la facture à Radio-Canada.

Quoiqu'il en soit, la communauté de Fort Smith est désormais à l'écoute des ondes radio-canadiennes. Seule ombre au tableau pour les téléspectateurs . . . à quand l'horaire télé?

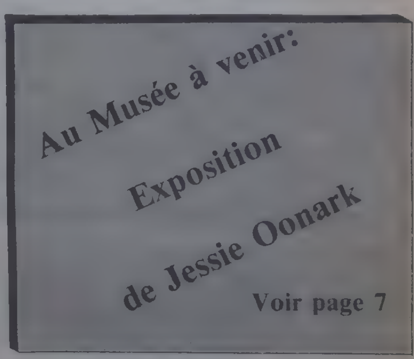
La campagne est lancée



Photo de Fran Hurcomb

Le Commissaire John Parker annonçait le 18 août dernier la dissolution de la 10ème Assemblée Législative par un Ordre en Conseil du Parlement du Canada.

Les élections dans les T.N.-O. auront lieu le 5 octobre prochain. Les candidats intéressés à se présenter doivent faire parvenir le formulaire de mise en candidature au bureau d'élection de leur compté au plus tard le 7 septembre à 14:00. Voir éditorial, page 4.



Spécial immersion à ne pas manquer

Dans quelques semaines, les classes commenceront et les élèves des T.N.-O. reprendront le chemin de l'école. Près de 3,500 élèves suivront en 1987-88 un des programmes de français, soit français langue seconde, immersion française ou français langue première disponible à Iqaluit et à Nanisivik.

L'Aquilon prépare pour son numéro de septembre une série d'articles consacrés à l'éducation du français dans les T.N.-O. Le premier article traitera de l'immersion française à Yellowknife.

Aussi, nous aborderons la question des francophones inscrits à ce programme, est-ce une alternative acceptable? Surveillez notre édition de septembre!

Météorologiquement vôtre

"Tornades ou la fureur du Temps"

Par Gilles Brien du bureau au météo d'Iqaluit

Les récentes tornades qui ont frappé Edmonton, causant plusieurs pertes de vie et des dizaines de millions de dollars de dommage, ont fait frissoner plus d'un Canadien. Les habitants des Territoires peuvent se compter chanceux de ne pas connaître de tels phénomènes naturels aussi violents dans leurs régions car les tornades se produisent généralement au sud du pays, ou à tout le moins dans les régions connaissant un été chaud.

Bien sûr nous connaissons des blizzards et des tempêtes d'hiver parfois très sérieuses, surtout dans les secteurs de Baffin, mais aucun phénomène atmosphérique comparable aux tornades et à leurs forces destructrices. Les tornades, qui sont des colonnes d'air tourbillonnant violemment, apparaissent en général sous la forme d'un entonnoir sous un nuage orageux. En superficie, la tornade n'occupe pas beaucoup d'espace mais en violence, c'est la tempête la plus désastreuse. Comme les tornades sont souvent accompagnées de fortes pluies, de grêle, d'éclairs et d'orages, il est parfois difficile de les distinguer. Environnement Canada alerte les Canadiens de l'imminence d'orages violents et de possibilité de tornades en diffusant des messages de veille et d'avertissements météorologiques.

Dans l'éventualité où votre région serait en état de veille météorologique, garder un oeil sur le ciel et écouter la radio ou la télévision pour de plus amples renseignements. Bien que la probabilité de tornades soit très faible dans les Territoires, il peut être très utile de bien connaître les précautions à prendre en cas de tornades. La première chose à faire est de se méfier de toute protubérance ou de toute colonne tourbillonante à la base d'un nuage d'orage ou de nuages orageux ayant une teinte verte ou orange inhabituelle. Bien écouter le vent également car une tornade est annoncée par un rugissement. Repérer le meilleur abri à la maison, à l'école ou dans son lieu de travail. Lorsqu'une tornade menace de se produire, se tenir loin des fenêtres, des portes et des murs extérieurs. Se protéger la tête. Pour plus de sécurité, se réfugier au sous-sol, sous un escalier, sous une table solide ou encore au fond d'un placard, essayer de se tenir au centre de la maison ou près du coté opposé à la tempête. Eviter de se trouver dans les bâtiments ayant d'énormes toitures autoportantes, notamment les arénas, les granges ou les supermarchés. Si l'on se trouve dans un bâtiment du genre, gagner l'étage inférieur, chercher un couloir ou une petite pièce sans fenêtre au milieu de l'édifice, ou bien s'abriter sous quelque chose de solide.

Bien que la science météorologique ait fait des progrès énormes depuis les dernières années et dispose maintenant d'une gamme impressionnante d'instruments aidant au travail de prévision, il est toutefois impossible au stade actuel de pouvoir prédire avec succès où et quand se produira une tornade. Ce que l'on peut prévoir néanmoins, c'est la période propice au développement et à l'apparition de tornades et d'orages violents. Ce n'est que lorsqu'une tornade est effectivement observée et rapportée qu'une alerte aux tornades sera diffusée. Bien sûr, il serait possible de diffuser sur les ondes un risque de tornades à chaque fois que des conditions propices à la formation de tornades se produisent, mais dans de telles situations, il faut garder à l'esprit qu'un excès de prévention peut être aussi néfaste qu'un manque de prévision comme nous le rappelle la fable du berger qui criait au loup. A force de crier au danger, il vient un temps où plus personne n'y prête attention.

Petro-Canada investit pour la promotion du français à l'extérieur du Québec

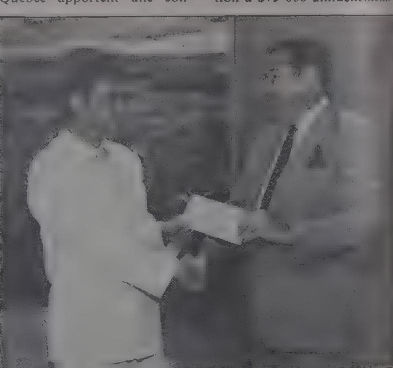
(OTTAWA) — La société Petro-Canada vient d'annoncer un investissement de $30 000 dans le programme de bourses d'études de la Fondation Donatien Frémont. Le programme vise à former des experts en communications dans les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Il est dirigé par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec, dont l'Aquilon.

La rareté de tels experts est un problème majeur pour les médias de ces communautés. On estime que l'action de la Fondation pourrait jouer un rôle déterminant pour assurer l'avenir du français à travers le Canada.

"Nous croyons que les communautés francophones hors Québec apportent une contribution essentielle à la culture canadienne et que c'est par sa culture que le Canada se forge une identité", a expliqué M. Gaston Beauregard, vice-président principal, région de l'Est, Produits Petro-Canada.

L'action de Petro-Canada s'inscrit dans le cadre des projets d'expansion pour l'oeuvre de la Fondation. Elle permettra d'ajouter à son programme une bourse annuelle permanente qui sera appelée "Bourse Petro-Canada".

Depuis 1981, la Fondation a remis en moyenne $15 000 par année en bourses d'études. Elle travaille maintenant à la constitution d'un "Fonds des communicateurs" qui, avec un objectif d'un million de dollars, permettra d'augmenter son aide aux étudiants en communication à $75 000 annuellement.



M. Gaston Beauregard, vice-président de Petro-Canada (à droite), et M. Wilfred Roussel directeur général de la fondation Donatien Frémont. Petro-Canada contribue 30,000$ à la Fondation.

INFORMATION

Une bonne performance

Folk on the Rocks édition '87

Par Thérèse Doré

D'un budget de 65,000$, l'événement "Folk on the Rocks" est de loin le plus grand spectacle festival des T.N.-O. Chanteurs amateurs et professionnels de partout au Canada se sont produits sur une scène sablonneuse devant plus d'un millier de personnes, les 25 et 26 juillet derniers.

Produit depuis 1980, par la Society for Encouragement of Northern Talent (S.E.N.T.), Folk on the Rocks vise avant tout à faire connaître les artistes du Nord tels que Charlie Panagoniak, Lorna Tassoek, Susan et Peter Aningmiuq, The Komatiks, David Gon, et plusieurs autres. Amateurs pour la plupart, participer à ce festival offre aux artistes du Nord la chance de rencontrer des grandes noms de la scène musicale canadienne. On pense à Sylvia Tyson, Ellen McIlwaine, Amos Garrett, ou encore Buffy Ste-Marie.

Ann Peters, présidente de S.E.N.T., et responsable du festival nous expliquait que la présence d'artistes du Sud est motivée par deux raisons; outre le contact entre amateurs et professionnels, c'est aussi un excellent moyen d'attirer les spectateurs. Et ils ont été nombreux cette année. Environ 1,500 personnes provenant de Yellowknife, des environs, des touristes et quelques promoteurs.

Réaliser Folk on the Rocks édition '87 a nécessité la mobilisation d'une centaines de bénévoles et représente la principale activité de S.E.N.T. Composée exclusivement de bénévoles, la societé pour le talent nordique remonte en 1987 une pente difficile. Alors que l'équipe de cette année commençait ses activités avec un compte à zéro, les anciens membres du bureau de direction avaient, quant à eux, traîné un déficit de quelques milliers de dollars en '84 et '85.

Malgré une bonne performance en '87, S.E.N.T. n'est pas à l'épreuve de l'essoufflement de ses bénévoles. Plusieurs membres, heureux de leur expérience, pensent ne pas s'impliquer de nouveau en 1988. Selon Peters, le problème vient du fait que l'organisation du festival demande de l'énergie, un minimum d'engagement, et d'intérêt et surtout du temps; "cela devient très exigeant pour des bénévoles. Le travail commence dès novembre afin d'identifier les artistes invités, planifier le campagne de financement, établir les contacts, faire les contrats, réserver etc. . ensuite il faut préparer les spectacles, le site et après, faire les comptes. Heureusement, cette année je m'attends à un surplus de deux ou trois milles dollars, c'est encourageant."

Plusieurs organismes ont participé au financement de Folk on the Rocks dont entre autres l'Office des tournées du Canada, le Conseil des Arts, le ministère de la Culture et des Communications, et plusieurs compagnies privées. La vente des billets a rapporté pas loin de 25,000$ à elle-même.

A la mi-septembre, S.E.N.T. tiendra son assemblée annuelle. Musiciens et public sont fortement invités à y assister. Les dates et l'endroit sont à confirmer.



Ann Peters, espère voir beaucoup de personnes assister à l'assemblée annuelle de S.E.N.T. à la mi-septembre.

L'Aquilon rélève le Défi



Jennifer Bayly et Nicolas VanPraet se sont ajoutés à l'équipe de L'Aquilon. Embauchés sur un projet Défi '87 d'Emploi et Immigration, Jennifer et Nicolas en sont à leurs premières armes dans l'univers de la presse francophone ténoise.

Nicolas, originaire de la Belgique, parle le flamand, le français et l'anglais. Il est dans le programme d'immersion depuis la 2ème année. Cependant, en septembre il s'inscrira à St-Patrick High School et étudiera en anglais.

Jennifer faisait partie du programme d'immersion tardive de la 4ème à la 9ème. Elle sera en 11ème en septembre à Sir John Franklin et s'inscrira à un cours de littérature française.

OFFRE D'EMPLOI

L'Aquilon, le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest, est à la recherche d'une directeur.trice - rédacteur.trice

FONCTIONS:

La personne choisie sera responsable de l'administration, de la publicité, la rédaction, la production et du plan de développement du mensuel L'Aquilon.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme en journalisme ou bonne connaissance du fonctionnement d'un journal.
- Expérience ou aptitude en administration, tenue de livres, etc.
- Excellent français écrit et parlé.
- Bonne maîtrise de l'anglais
- Expérience dans le travail avec des bénévoles.
- Connaissances dans les techniques de montage et de mise en page
- Esprit d'initiative et facilité à travailler avec le public et sous pression.
- Bonne connaissance du milieu francophone hors Québec.
- Devra être familier avec l'informatique.

SALAIRE: négociable

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 18 septembre 1987 à l'adresse suivante:

L'aquilon



Comité de sélection
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

Renseignements: (403) 920-2919

ÉDITORIAL

Les élections 1987

Avec ou sans parti?!

A moins de 45 jours des élections, la cabale commence doucement à gauche et à droite. Les candidats ont jusqu'au 7 septembre pour annoncer leurs couleurs et jusqu'au 5 octobre pour convaincre le peuple ténois qu'ils sont l'homme ou la femme de la situation. Dans le cadre particulier des T.N.-O., comment peut-on juger d'un bon candidat?

Notre système politique est unique au pays, donc sans modèle pour s'y référer. Et le système de consensus permet difficilement à l'électorat d'orienter judicieusement son vote. Les candidats, prêchant leur personalité et leur paroisse ne peuvent s'appuyer sur un programme déjà établi par un parti politique. Convaincre devient un art et est synonyme de pouvoir pour celui ou celle qui y réussit.

La question d'implanter un système de parti politique est au centre du débat démocratique dans les T.N.-O. Les "pour" avancent que c'est l'unique moyen d'assurer une représentation des intérêts territoriaux alors que les tenants du contre critiquent cette position l'accusant de relever du colonialisme politique; encore une pratique du Sud parachutée dans le Nord, dira-t-on.

Les solutions semblent limitées. Cependant, il importe de tenir compte du caractère unique des T.N.-O.; territoire étendu avec une population parsemée, dont les intérêts diffèrent d'une communauté l'autre. Innover pourrait s'avérer l'alternative idéale.

Quoiqu'il en soit, le système actuel tire à sa fin. Et les changements nécessaires ne peuvent s'effectuer qu'à travers la volonté d'une population éduquée politiquement, prête à s'embarquer dans un chambardement démocratique qui réflètera les intentions et l'identité propre des électeurs.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré

Collaborateurs: Jennifer Bayly
Ginette Boulanger
Gilles Brien
Denise Canuel
Nicolas Van Praet

Publicité: Denise Canuel (403-920-2919)

Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien 819-979-6500 (M)
819-979-5854 (T)

L'aquilon

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse Francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1,000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon.

Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat.

Toute réproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Selon le Commissariat aux langues officielles

Le bilinguisme dans les T.N.-O.: un mouvement irréversible

Dans une lettre addressée à M. Gérard Lévesque, vice-président du Conseil de la Vie française en Amérique, Marcel Charlebois, agent au Commissariat aux langues officielles donnait suite à certaines plaintes de M. Lévesque. Celui-ci, rejoint par téléphone à Toronto, expliquait que ses plaintes concernant les T.N.-O. dénonçaient l'unilinguisme de certains services gouvernementaux. Les plaintes se rapportant au Yukon soulevaient une contradiction dans la position du fédéral suite à l'affaire de St-Jean. La rédaction de L'Aquilon a jugé bon de reproduire cette lettre pour le bénéfice de ses lecteurs/lectrices.

Notez que la phrase "Nous fermons donc ces dossiers" se rapportent aux plaintes de M. Lévesque, et non aux dossiers du bilinguisme dans les deux territoires.

La position du Commissariat, quoique très positive, peut selon M. Lévesque être considérée précipitée, eu ce sens que c'est seulement suite au dépôt du rapport Bastarache sur l'implantation des services en français du gouvernement territorial prévu cet automne, que l'on pourra juger de la réelle considération que porteront les administrations fédérale et territoriale envers leurs engagements de 1984.

M. Lévesque mentionnait qu'avec la nouvelle loi sur les langues officielles, qui passera en 2ème lecture en automne, l'article 90 empêchera le Conseil exécutif de modifier ou de changer l'Ordonnance de 1984. En voici la teneur:

90. La *Loi sur les territoires du Nord-Ouest* est modifiée par insertion, après la partie II, de ce qui suit:

"PARTIE II.1

LANGUES OFFICIELLES

45.1 Le commissaire en conseil ne peut modifier ou abroger l'ordonnance sur les langues officielles prise par lui le 28 juin 1984, et modifiée le 26 juin 1986, que si le Parlement donne son agrément à cet effet par voie de modification de la présente loi.

45.2 La présente partie n'a pas pour effet d'empêcher le commissaire, le commissaire en conseil ou le gouvernement des territoires d'accorder de droits à l'égard du français et de l'anglais ou [illegible] langues des peuples autochtones du Canada ou de fournir des services dans ces langues, en plus des droits et services prévus par l'ordonnance mentionnée à l'article 45.1"



CANADA

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES · OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANG[UAGES]

le 1er juin 1987

Monsieur Gérard Lévesque

Monsieur,

Suite à vos plaintes mettant en cause les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, je viens vous faire part des résultats de nos démarches.

Vous savez sans doute que se voyant dans l'impossibilité de rencontrer les dates de mise en vigueur de son ordonnance sur les langues officielles, s'échelonnant du 31 décembre 1986 au 1er janvier 1988, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en juin 1986, reportait ces échéances de 3 années. D'autre part, il s'engageait, moyennant l'aide financière du Secrétariat d'État, à commencer sans plus tarder à offrir [...] services dans les deux langues officielles.

Une récente rencontre entre le représentant du Commissaire dans l'Ouest et le Sous-ministre de la Culture et des Communications des T.N.-O. confirmait que le gouvernement fédéral a commencé à verser les sommes promises et que le travail a été entrepris. Nous sommes d'avis que les T.N.-O. se sont résolument engagés sur la voie du bilinguisme et que ce mouvement est irréversible.

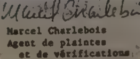
Le gouvernement du Yukon, pour sa part, bien que réticent à accorder au français le statut de langue officielle a démontré sa bonne volonté en acceptant, avec l'aide financière du Secrétariat d'État, d'off[rir] [...] de l'enseignement et certains services en français. D'autre part, des négociations sont en cours qui pourraient éventuellement déboucher sur [un] statut officiel pour la langue française au Yukon.

Nous fermons donc ces dossiers.

Je vous remercie de l'intérêt que vous démontrez pour le bilinguisme dans le Nord et je tiens à vous assurer que le Commissaire [...] cette question de très près.

Je vous invite à continuer de nous signaler toute autre situa[tion] qui vous paraît constituer un déni de vos droits linguistiques puisque les plaintes que nous recevons nous aident à assurer l'égalité des deux lang[ues] officielles dans les institutions du gouvernement du Canada.

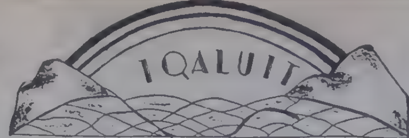
En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de cr[oire], Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marcel Charlebois
Agent de plaintes
et de vérifications

Aux gens d'Iqaluit

Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500)
(979-5854)

A Iqaluit aussi, la croisière s'amuse

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le bateau de 46 pied se balançant doucement sur la Baie de Frobisher attend l'arrivée des derniers passagers. Tous les occupants, chaudement habillés malgré une belle journée du début août, visitent l'embarcation où près de 30 personnes peuvent aisément se côtoyer sans promiscuité. Enfin le ronron des moteurs annonce le début de ce qui est pour certains, l'aventure.

Les travaux de rénovation du bateau entrepris 6 ans plus tôt faisait dire ironiquement à son propriétaire, Allan Risbey, qu'il pourrait recueillir un couple de chaque animal des Territoires du Nord-Ouest. Mais la clientèle visée par Risbey et la companie Mingutuo Outpost Lodge est plutôt *l'homo sapiens classe touriste* à qui on offre différents forfaits (observation de la faune, visite de lieux historiques, chasse, et pêche . . .) à l'année longue.

Les moteurs ralentissent puis arrêtent complètement; voici l'île aux chiens. Les passagers sont invités à leurs risques et périls à assister au repas des bêtes. La vingtaine de chiens étant nourris en moyenne une fois par semaine, leurs réactions peuvent être imprévisibles. Un phoque tué la veille est habilement éventré d'un coup de couteau. C'est le signal du festin. Les chiens ayant mangé 2 jours avant, ne manifestent pas beaucoup d'agressivité. Seuls quelques simulacres de bataille rappellent aux humains le caractère à demi sauvage des chiens de traîneaux.

Et la croisière continue dans la baie. Deux heures après le départ d'Iqaluit, Peale Point Island est en vue. Une île parmi tant d'autres pourrait-on croire! Sauf pour les trésors archéologiques qu'elle renferme.


Shani Watts explique que dans cette maison vivaient 15 à 25 personnes.

Shani Watts, guide de l'expédition était présente lors des fouilles sur l'île en 1982 et 1983. C'est en 1979 que Peale Point Island a révélé ses premiers secrets. Pour l'observateur averti, chaque dénivellation du terrain cache les traces des Inuit de Thulé, émigrés de Groënland entre le 15ième et le 17ième siècle.

Les fouilles de 1980 à 1983 dirigées par des archéologues de l'Université Trent de Peterborough, Ontario, ont permis de mettre à jour tantôt des caches de nourriture, tantôt des fondations de maisons ou encore des tombes contenant toujours des ossements humains.

Près des berges, on découvre les endroits où les Inuit posaient leur kayak à l'abri des chiens. Et partout à travers de milliers de trous de lemmings, le principal occupant de l'île, les ossements blanchis des phoques, caribous et baleines rappellent que l'homme est peu de chose devant la nature ingrate de l'Arctique.

Après un dernier regard sur Peale Point Island où l'ingéniosité du peuple Inuit à survivre dans un environnement hostile a laissé sa marque, c'est le retour au bateau. En chemin vers Iqaluit, les quelques coups de fusils d'une infructueuse chasse auront réveillé ceux qui s'étaient endormis et permis aux autres de voir des phoques et des baleines s'ébattre librement dans la baie.

Ceux pour qui la culture inuite offre un intérêt devraient sans hésiter visiter Peale Point Island, situé à 15 milles d'Iqaluit. Avec la croisière dans la Baie de Frobisher et la visite de l'île, le dépaysement est assuré. De juillet à octobre, la navigation permet de s'y rendre. Aux intéressés, contactez Allan Risbey au (819) 979-6556.


Nourris 1 fois par semaine, les chiens de traîneau livrés à eux-mêmes sur une île déserte, retrouvent le caractère sauvage de leurs ancêtres.

Nutaraq Place, foyer de transition pour femmes battues

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Lorsqu'une femme est battue par son mari, on ne doit pas se dire qu'il s'agit d'un problème de couple. La violence familiale et l'indifférence du milieu sont des graines empoisonnées qui livrent leur moisson de révoltés et de mésadaptés sociaux. La violence engendrant la violence, il est du devoir de chacun de faire cesser ce cercle vicieux dont toute la société paye le prix.

Pour trouver des solutions à ce problème, le 2 mars 1987 le Baffin Regional Agvik Society ouvrait à Iqaluit les portes d'un foyer de transition, le Nutaraq Place nommé en l'honneur d'une vieille inuite dont la générosité et l'implication sociale est un exemple pour tous.

Pouvant accueillir 12 personnes au maximum, l'occupation de Nutaraq Place a varié entre 1 à 9 occupantes depuis son ouverture. Présentement les 10 employées (7 permanentes et 3 étudiantes) veillent à ce que le foyer soit ouvert 24 heures sur 24, 7 jour semaine. Sur demande, les femmes battues sont référées aux services sociaux, légaux ou encore à Tuvvik pour les problèmes de drogues et alcools.

Dans le futur immédiat, Nutaraq Place veut offrir à partir du 20 août un programme spécial pour les hommes batteurs. Ce programme vise à les aider à sortir du cercle de la violence qu'ils ont parfois vécu étant enfant et que malheureusement ils répètent.

Pour plus d'information, contactez Susan Sammons directrice de Nutaraq Place au (819) 979-4500 ou (819) 979-4566 ou encore, Catherine Carry au (819) 979-6676. Tous les dons en argent sont les bienvenus.


Catherine Carry, qui est bénévole à Agvik Society du Baffin Women Association et à International Women's Day Committee, est très active dans le dossier de la condition féminine à Iqaluit.

SOCIÉTÉ

De la royauté à Yellowknife

Par Jennifer Bayly

La visite royale du Duc et de la Duchesse de York le 25 et 26 juillet a causé un grand émoi dans la vie normale de plusieurs citoyens de Yellowknife. Par exemple, deux mois avant leur arrivée, ma famille avait même retardé ses vacances pour être en ville lors de cet événement.

Pourtant ce n'était pas comme si nous n'avions jamais rencontré les membres de la royauté. Le Prince Charles avait déjà parlé à ma soeur et moi quand il était venu à Yellowknife en 1979. Il nous avait même demandé, "Faites-vous partie des Jeanettes? Habitez-vous dans des "champignons"? Nous n'étions donc pas étrangers à la famille royale!!

Pour l'occasion, ma mère a décidé que nous devions avoir de nouveaux vêtements pour assister au service à l'église anglicane avec le couple royal. Ce n'est pas moi qui s'en est plaint. Un peu plus tard, j'étais la propriétaire d'une nouvelle robe et d'une blouse. Ma mère, elle aussi en a profité pour faire de même.

Le soleil brillait ardamment en ce beau samedi, le tout accompagné d'une légère brise. Environ un millier de citoyens attendaient avidement à l'école Sir John Franklin le couple royal. Et tout d'un coup, ils étaient là. La Duchesse, habillée d'une robe jaune avait l'air d'un vrai rayon de soleil, charmant tous et chacun de ses commentaires. Désirant saluer les personnes situées de l'autre côté de la rue, la Duchesse s'est heurtée à un des gardes des services secrets britanniques. Cela ne l'a pas empêchée néanmoins d'accomplir la mission qu'elle s'était donnée, à savoir rencontrer le plus de Yellowknifois possible.



Même le temps a coopéré pour recevoir le Duc et la Duchesse de York aux T.N.-O. Le couple royal a passé leurs vacances chez nous cet été.

En se tournant vers la foule, Sarah s'est trouvée face à face avec un jeune homme muni d'une caméra. Celui-ci, au lieu de parler à la Duchesse, a braqué sa caméra directement sous le nez de Sarah. Je ne la blâme pas pour s'être retournée brusquement.

Le Duc, quant à lui, s'est fait des amis pour la vie avec les Guides de Yellowknife. Il leur a demandé, "Combien de troupes de Guides y a-t-il à Yellowknife?" Son intérêt pour les Guides de Yellowknife s'était manifesté lors de son passage à Winnipeg, quelques jours plus tôt. Le Duc avait rencontré une petite guide, arborant un écusson de la Troupe de Yellowknife. Personne n'aurait cru qu'il remarquerait un fait comme celui-ci, pas même moi!

La Duchesse et le Duc ont été presentés au maire Mike McGrath, M. Nick Sibbeston, chef du gouvernement des T.N.-O. et leurs épouses. Ils ont reçu de superbes cadeaux; une veste blanche en peau de caribou pour Sarah et un chandail de laine de Pangnirtung pour Andrew. Je me demande s'ils se permettront de porter ces vêtements en public?!

Dimanche matin, nous sommes arrivés une heure et demi à l'avance pour assiter au service à l'église anglicane. (La presse, toujours sur le qui-vive de la nouvelle, nous avait même devancés.) A onze heures, M. John Bayly, marguillier, a demandé à une église pleine à craquer de se lever pour accueillir le Duc et la Duchesse de York. Durant le service, Andrew a lu de sa voix claire un passage de la Bible à une foule attentive. Ses hymnes préférés ont été choisis pour l'occasion. Pour ma part, je me considérais chanceuse d'avoir été choisie pour passer la quête et l'apporter au Ministre.

J'espère que les membres de la famille royale reviendront à Yellowknife. Qui sait, peut-être que la prochaine fois, ma mère m'achetera de nouveaux souliers en plus.

Tout ce qu'il fallait, c'était un peu d'initiative

Par Nicolas VanPraet

Les habitants de la ville de Yellowknife ainsi que les touristes auront bientôt l'occasion de visiter un authentique camp Dene et s'initier par le fait même à la culture autochtone.

Situé sur une petite île dans la baie Yellowknife autrefois habité par les Dene, ce camp représente l'achèvement de la volonté de Muriel Betsina, résidente de Rainbow Valley.

Mme Betsina a été tellement étonnée par le nombre de personnes attirées au pavillon des T.N.-O. et à la vie nordique au cours de l'Expo 1986 à Vancouver qu'elle s'est persuadée d'établir ce camp afin de partager la culture Dene. "Les touristes qui viennent dans le nord pour voir les villages indiens ne voient que des maisons modernes. Cela n'est pas notre mode de vie traditionnelle, cela n'est pas la vie Dene," explique-t-elle.

Cinq Dene, incluant deux anciens, montreront leurs compétences en tannage de peau, couture, séchage de poisson et de viande, fabrication de filets et prise de poissons. Une cuisinière et un conteur de légende rendront la visite plus agréable pour tous. Le camp offrira aux estivants la chance de goûter à la cuisine autochtone ainsi que de saisir l'histoire Dene par une promenade autour de l'île.

Mme Betsina, directrice, réalisera son projet grâce à une subvention de 5 000$ du ministère du Développement et Tourisme. Elle avait prévu un budget de 30 000$ mais cela n'a pu être possible. Les autres coûts pour mettre le projet en marche sont venus de sources privées.

La directrice voulait aider son peuple d'une façon tout à fait spéciale. "Dans la societé moderne de Yellowknife, nos jeunes perdent de plus en plus leur culture Dene. Je veux les remettre sur le chemin de la vie que connaissaient leurs ancêtres." Pour beaucoup d'autochtones, le camp leur permettra de gagner leur pain dans un milieu auquel ils sont habitués.

Les tours seront disponibles, vers la fin août, au prix de 80.00$ environ par personne. Deux excursions par jour sont organisées, soit le matin et le soir. Un bateau partant de Rainbow Valley conduira les visiteurs au camp en 20 minutes. Si le projet fonctionne bien, les activités pourraient continuer durant l'hiver. Mme Betsina espere voir les élèves y venir.

Ceux intéressés sont priés de contacter Canada North Expeditions au 920-2196 ou Muriel Betsina au 873-2223.



Mme Muriel Betsina, entourée de ses enfants, est fière d'avoir mis sur pied un projet visant à faire connaître la culture Dene.

Les expositions du musée: A voir absolument

Par Nicolas VanPraet

Le musée Prince of Wales de Yellowknife présente du 19 juillet au 21 septembre 87 l'exposition Paulatuk - Mythologie et photographie. Elle comprend les oeuvres de David Ruben Piqtoukun, sculpteur renommé, et du photographe Tom Skudra.

Piqtoukun, a commencé à 37 ans son art de la sculpture à Vancouver alors que ses parents vivaient à Paulatuk, une petite communauté arctique située à l'est de Tuktoyaktuk. Depuis ce temps, ses oeuvres ont été présentées partout au Canada et aux États-Unis. Il habite Toronto mais il ne se laisse pas prendre par la grande ville. Il retourne au nord chaque année pour voir sa famille et se baigner dans la culture inuite. Parmi les nombreuses sculptures de David Ruben, quatorze ont été choisies pour faire partie de cette exposition. Trois de ses estampes sont également présentées dans la collection.

Quant à Tom Skudra, un photographe très respecté au Canada, on y retrouve dix-neuf de ses photos. Elles ont toutes été prises à Paulatuk afin d'offrir aux spectateurs une meilleur impression de cette communauté.

À la suite de l'exposition Paulatuk, le musée exhibera les oeuvres de Jessie Oonark, grande artiste inuite de Baker Lake. Oonark, qui a commencé à produire vers cinquante neuf ans, est décédée en 1985, laissant derrière elle une quantité d'oeuvres considérable.

Sa carrière d'artiste lui a apporté beaucoup de succès malgré sa courte durée. Elle a été élue à l'Académie Royale d'Art du Canada et nommée officier de l'Ordre du Canada. Péniblement, en 1979 des troubles neurologiques affectant ses mains l'ont empêchée de continuer son travail.

Cette rétrospective Oonark regroupant 80 tableaux, dessins, et estampes débutera au musée de Yellowknife le 25 septembre et s'étendra jusqu'au 6 novembre 87.

Les autres expositions à venir incluent une collection d'aquarelles intitulées "People of the Willow" de Winnifred Petchey March. Ses oeuvres documentent la vie des eskimos caribou de la bande Padlimuit. A voir du 20 août au 20 septembre 1987.

La présentation de "Cedar the great provider" marquera le début du mois de novembre. Cette exhibition traitera des différents usages traditionnels du cèdre.

Le musée Prince of Wales est facilement accessible par le sentier qui le rejoint au centre-ville ou par la route de l'aéroport.



Jessie Oonark, artiste inuite de Baker Lake. Photo O.N.F.



Buffy Ste-Marie, chanteuse, activiste, féministe, et "sexy", tel que l'a présentée Ethel Blondin, sous-ministre adjointe de la Culture.

CULTURE

L'école d'été de Tanis Tate

Permettre aux jeunes du Nord d'exercer leur talents

Par Nicolas VanPraet

Pour Tanis Tate, propriétaire de l'unique studio de danse à Yellowknife, le projet de l'école d'été des arts de la scène a été un succès.

La jeune dame de 26 ans a surmonté les difficultés d'argent et la critique de plusieurs pour établir pour la première fois dans les Territoires du Nord-Ouest une école de ce type.

Les classes, qui ont débuté le 13 juillet, se sont déroulées sur une période de deux semaines, pour se terminer avec deux spectacles formidables. Pour les 56 participants dont 28 venaient de l'extérieur de Yellowknife, ce n'était pas encore assez. Aux dires d'un étudiant, "il y avait trop de choses à apprendre et pas suffisamment de temps pour les faire."

Les élèves venus de l'extérieur de la ville résidaient chez des familles dont un des enfants participait au programme. Certains se sentaient gênés avec leur jumeau ou jumelle au tout début, cela dû principalement aux différences culturelles. Pour certains, l'adaptation à une grande ville n'a pas été facile car c'était leur premier voyage.

Le programme était très chargé. Il demandait aux élèves de développer des techniques de concentration, d'interprétation et d'expression dans le cadre d'ateliers arts dramatiques, de ballet, de jazz et de mouvement créatif.

Les jeunes avaient quatre classes par jour d'une heure et demi chacune. Au moins 15 minutes au début des classes étaient réservées au réchauffement et à la concentration individuelle.



Les étudiants du cours de danse exécutant l'étape finale du numéro "Keep your eye on me", un préféré ■ plusieurs.

Tomson Highway a surveillé de près ces deux élèves qui récitaient l'une de leurs compositions lors de cours d'arts dramatiques.

À part les cours, le soir, tous participaient à des activités comme la promenade à cheval, la fabrication de masques et les sports théâtraux, pour en nommer que quelques-uns.

Six mois après qu'elle se soit installée à Yellowknife, l'idée de former une école des arts de la scène est parvenue à Mme Tate. "Lorsque j'ai ouvert mon studio de danse, je croyais n'avoir que 50 étudiants lors de l'inscription, mais à ma surprise 200 se sont inscrits. Il y a un grand intérêt pour la dans cette ville."

Plusieurs de ses étudiants devaient poursuivre des cours dans le sud durant l'été et c'est alors qu'elle s'est demandée, - "Mais pourquoi pas une école dans le Nord?"

Lorsqu'elle a assisté à un cour d'été de danse à Toronto l'an dernier, elle a fait la connaissance de Kathy Buffy, danseuse et professeure de ballet et de Tim Worgan, professeur de jazz. Tannis Tate les a invités à venir à Yellowknife afin de participer à son projet. Tous deux ont accepté avec plaisir.

D'autre part, Claire Wootten de Toronto est venue enseigner le mouvement créatif; Ann McGrath d'Edmonton, Heather Ross de Yellowknife et Tomson Highway - directeur du Native Earth Performing Arts Centre - de Toronto sont tous venus partager leurs vastes connaissances des arts dramatiques.

Les fonds nécessaires pour réaliser le projet proviennent d'une part des frais d'inscriptions ($400 par élève ou $300 par élève des familles hôtes) et d'autre part de différentes agences et compagnies et que d'individus, dont entre autres, le ministère de l'Éducation des T.N.-O. et le Secrétariat d'État.

Le travail accompli durant ces deux courtes semaines a été remarquable. Les jeunes, dont le tiers n'avait aucune expérience au préalable, ont réussi à apprendre de nouveaux mouvements et techniques qui devraient normalement prendre trois mois à maîtriser. Voilà un signe de talent et de longues heures de travail.

L'année prochaine, Mme Tate s'attend à ce que la participation double. L'organisatrice espère ajouter des cours de peinture, sculpture, art culturel ■ un élément musical tel que les instruments ou le chant dans le programme des cours d'été des arts de la scène.

ÉDITION SPÉCIALE!

L'Aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Volume 2 numéro 9 Vendredi le 18 septembre 1987 (mensuel)

Les enjeux de la campagne 1987

Par Thérèse Doré

Le 5 octobre prochain, le peuple ténois sera appelé à aller aux urnes afin d'élire les 24 députés qui formeront le prochain gouvernement. Si dans les circonscriptions d'Inuvik, Iqaluit et Yellowknife Nord, les jeux sont faits, dans 21 circonscriptions, 65 candidats se disputeront le vote des électeurs.

Un fait intéressant à remarquer, et spécifique à notre système démocratique territorial, est qu'en général peu de candidats présentent des programmes comme tel. Les plate-formes électorales se résument en un amas de points de vue, de positions plus ou moins claires, où le candidat énumère ses priorités sans nécessairement présenter de solution. Si l'absence de parti politique permet aux candidats une plus grande flexibilité quand à leurs positions, pour les électeurs, il est plus difficile de déterminer avec circonspection leur choix. Les débats publics qui auront lieu au cours des prochains jours offriront cependant la chance aux électeurs d'avoir une idée de ce que pensent les candidats sur certaines questions.

Quels sont les enjeux des élections 1987? L'introduction des partis politiques, la remise en question du programme d' "Affirmative action", le débat sur le logement, la réforme fiscale fédérale, l'accord du Lac Meech seront sûrement apportés à l'attention des candidats. Certains observateurs nous ont fait remarquer que les élections de cet automne seront moins palpitantes que celles de 1983 où la division territoriale était au centre des débats. Chose certaine, la notion de gouvernement responsable et du processus de sélection du leader et des ministres risquent de revenir souvent sur la table.

A noter la présence de groupes de femmes qui, par leurs actions, désirent amener les candidats à se prononcer sur des questions concrètes telles que les réseaux de garderie, la violence familiale, la réforme sur la loi de la famille, ou encore le système de santé/maternité aux T.N.-O.

Dans la région de Yellowknife, deux débats publics se tiendront à compter du 22 septembre. La Chambre de Commerce invitera les candidats de Yellowknife Centre et Sud, le 22 septembre, à 19:30 à l'auditorium du Northern United Place et le Conseil du Statut de la femme tiendra le sien le 29 septembre à 19:00 à la salle Caribou Room du Yellowknife Inn. Deux occasions à ne pas manquer pour avoir une idée de qui seront les futurs députés de Yellowknife Centre et Sud.



Connaissez-vous les jeux Dene? Les 21, 22 et 23 août derniers, Rae-Edzo recevait des centaines personnes pour l'occasion. On peut voir sur la photo un séquence des jeux de mains, jeu trés populaire chez les Dene.

Bientôt à Iqaluit, un centre culturel francophone

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Depuis quelques mois les francophones d'Iqaluit attendent des nouvelles de leur futur local. Bien qu'il manque encore une confirmation officielle de la municipalité pour commencer les travaux de rénovation, un comité de travail dont Jean-Yves Rancourt est responsable a été formé.

Le local, dont la vocation culturelle et sociale dépendra en grande partie de la vitalité des actions communautaires, comblera un besoin chez la population francophone. Selon M. Rancourt les rénovations débuteront d'ici quelques semaines, du moins l'espère-t-il.

À ce moment, tous les francophones seront appelés à participer soit aux travaux de rénovation, soit à la mise en place de programmes et d'activités communautaires. Le comité de travail envisage aussi la possibilité d'organiser un concours pour trouver un nom au local.

L'éducation en français à Iqaluit; place aux parents

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Au mois de juin dernier, la plupart des membres de l'Association francophone d'Iqaluit recevaient par la poste un questionnaire sur l'éducation. Près de la moitié des personnes y répondaient.

Après une première analyse, il se dégage que les francophones forment un bloc assez homogène. Presque tous sont en milieu anglophone pour des périodes de plus de 3 ans. À 2 exceptions près, tous retournent au Québec après leur séjour dans le nord. La majorité des parents constatent, à divers degrés, que leurs enfants éprouvent des difficultés, orales ou écrites, en français.

Les francophones jugent aussi qu'il est nécessaire d'augmenter le temps consacré à l'enseignement en langue maternelle. Seuls quelques parents ne désirent pas recevoir d'information sur les problèmes de réintégration des enfants en milieu scolaire francophone et un seul cas manifeste ouvertement son désaccord à toute progression du dossier de l'éducation en langue française.

La moitié des parents qui ont répondu au questionnaire donnaient leur point de vue sur le rapport du Dr. Stacy Churchill, expert en langues minoritaires de passage à Iqaluit en avril 87. L'idée de regrouper les enfants de tous les niveaux dans une seule classe est très contestée.

Les avis sur l'augmentation du temps en français varient entre une période supplémentaire de 45 minutes et une demie journée.

Les inquiètudes des francophones touchent surtout l'application de programmes plus élaborés en français. Certains enfants ont déjà passé 5 ans et plus à l'école anglaise. Comment les aider à s'adapter à des changements de programmes? Y aura-t-il des personnes ressources pour étudier les conséquences de tels programmes? Les francophones auront-ils l'appui des autorités scolaires?

Une analyse plus poussée des questionnaires et une éventuelle rencontre avec les parents permettront aux promoteurs du dossier de cerner les besoins réels des enfants en éducation. L'Association francophone d'Iqaluit aura alors un outil de travail solide lors des négociations de décembre 87 avec les autorités locales.

SOMMAIRE

Le déclin de l'été des Territoires

Par Gilles Brien du bureau météorologiqu d'Iqaluit

Pour l'est des T.N.-O., c'est-à-dire le nord-est arctique, l'été est déjà chose du passé, alors qu'à l'ouest, le temps est encore doux. Les températures deviennent rapidement différentes à mesure que les mois d'automne se succèdent. La neige a déjà commencé à tomber sur les régions nord de l'île de Baffin et la température se tient maintenant en-dessous de zéro dans de nombreuses communautés.

Le blizzard a même fait son apparition en cette nouvelle saison à Resolute Bay le 31 août dernier. La neige, la poudrerie et des vents atteignant 120 km/h se sont combinés pour provoquer des conditions de blizzard très mauvaises.

Les blizzards dans les T.N.-O. font chaque année plusieurs victimes, surtout chez les chasseurs. En effet, ceux-ci sont généralement les premières personnes touchées par des conditions météo de blizzard se développant rapidement et coupant ainsi toute retraite. Lorsqu'un chasseur est isolé dans la toundra et que la visibilité devient nulle due à la poudrerie, il y a peu de chose à faire. On cherchera vite à se mettre à l'abri, car le plus dangereux consiste à vouloir se déplacer (à pied ou en moto-neige) alors qu'on n'y voit guère. Une crevasse ou un obstacle caché et non-aperçu peut causer des chutes et des blessures.

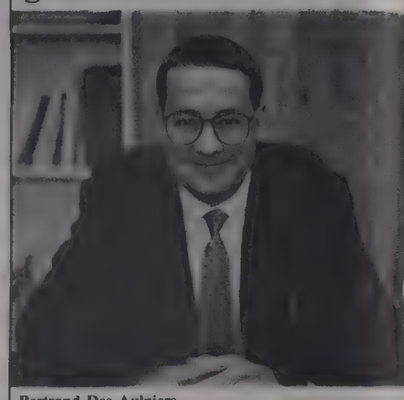
Selon les statistiques de la Gendarmerie Royale, plus de 64 personnes ont manqué à l'appel depuis 1983 dans les T.N.-O. directement à cause de mauvaises conditions météo et de blizzards. Rien qu'en 1986, 33 personnes ont été portées disparues. La même année, on enregistrait l'une des fréquences les plus élevées de périodes de blizzards depuis 30 ans dans les T.N.-O. L'année dernière, un blizzard précoce frappait Iqaluit le 16 octobre faisant une victime dans la municipalité. Que nous réserve l'hiver 87-88 au chapître de la météo? Est-ce que l'hiver sera froid? Long et pénible? Est-ce qu'il est possible d'avoir une idée assez juste de la blanche saison qui nous arrive en terme de température et de précipitations? Aux périodes de transition saisonnière, beaucoup de questions sont soulevées chez le public sur les perspectives météo à long terme. Malheureusement il n'existe pas de méthode précise de prédiction du temps pour une aussi longue période. Seuls les almanachs s'aventurent à prévoir le temps pour des périodes de 3 à 6 mois. Le tout est basé uniquement sur des moyennes. Ainsi, un almanach annoncera un hiver froid en 1988, par exemple, s'il a été démontré par les statistiques que les années paires sont plus froides que les années impaires!

Non, malheureusement et malgré toutes les ressources disponibles, la science météorologique a difficilement la capacité de prévoir le temps pour une période aussi longue qu'une saison entière. Imaginez, le taux de succès des prévisions actuelles est de 50% pour trois jours, alors pour une durée de trois mois...

écrivez-nous

l'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife
X1A 2N9

Nouveau directeur général à L'A.C.F.T.




Bertrand Des Aulniers

Le comité exécutif de l'Association culturelle franco-TéNOise est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Bertrand Des Aulniers au poste de directeur général de l'association.

Membre de plusieurs associations bénévoles et de conseils d'administration d'institutions académiques et communautaires, M. Des Aulniers a étudié en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal.

Ayant déjà travaillé au Yukon, la nomination de M. Des Aulniers représente donc pour lui un retour dans le nord canadien.

L'Actualité contribue à la formation de journalistes francophones hors Québec

(Ottawa) — La revue "L'Actualité" versera à la Fondation Donatien Frémont la moitié des recettes d'une campagne d'abonnements qu'elle entreprend auprès des francophones à l'extérieur du Québec. Les dirigeants de la Fondation se sont dits enchantés de cette décision, qui pourrait leur rapporter une somme appréciable.

La Fondation Donatien Frémont, qui a son siège social à Ottawa, oeuvre à la formation d'experts en communications dans les communautés francophones hors Québec. Ces communautés souffrent d'une inquiétante rareté de tels experts.

Depuis 1981, la Fondation a octroyé quelque $15 000 par année en bourses d'études. Elle travaille actuellement pour financer — avec son "Fonds des communicateurs" — une importante expansion de son programme, qui verrait la valeur annuelle de ses bourses portée à 175 000.

"L'oeuvre de la Fondation a une valeur stratégique pour la promotion du français à travers le Canada, et c'est là un des objectifs fondamentaux de notre revue", a déclaré M. Jean Paré, directeur général de L'Actualité, en expliquant son action.

La campagne d'abonnements commencera à la mi-septembre avec des annonces dans les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec. L'Association a des affiliés dans les neuf provinces à majorité anglophone ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle rejoint plus de 100 000 familles, dont on estime qu'un nombre important pourrait profiter de l'occasion pour s'abonner à L'Actualité.

L'Actualité est la seule publication d'information générale qui s'adresse à l'ensemble des francophones du Canada. Son taux de pénétration auprès des francophones de l'extérieur du Québec est cependant largement inférieur à celui dont elle jouit au Québec.

INFORMATION

Elections 1987

une vue d'ensemble de quelques candidats

Par Thérèse Doré

Etant donné nos ressources limitées, il nous est impossible de rencontrer tous les candidats. Nous avons donc interviewé ceux des circonscriptions de Yellowknife Centre, Don Sian, Brian Lewis, Noel Montagano et Joseph Lanzon; et de Yellowknife Sud, Ted Richard et Arlène Haché. Peter Fuglsang n'a pas pu nous rencontrer, donnant comme raison qu'il n'était pas encore prêt à nous présenter sa plate-forme. Les entrevues ont été faites les 10, 11, 12 septembre.

Voici une courte liste d'enjeux électoraux. L'idéal, pour les voteurs, est bien sûr de s'adresser directement aux candidats. Ce qui suit ne se veut qu'un aperçu de leurs positions.

Comment améliorer la situation du logement?

Sian: "Je vois un minimun d'intervention gouvernementale comme par exemple offrir des prêts à bas taux d'intérêt sur l'achat des terrains." Se dit contre une régie des loyers.

Lewis: "C'est le problème no. 1 dans YK Centre." Propose la création de banlieus et/ou d'un système de révision et contrôle.

Montagano: "Il faut trouver une façon d'encourager les entrepreneurs à construire des loyers abordables et convaincre le gouvernement fédéral à céder des terres de la Couronne."

Lanzon: "Il faut établir un contrôle au niveau de la redistribution des terres de la Couronne." Voit un risque dans l'existence d'une régie des loyers.

Haché: "Il n'existe pas de politique claire. Nous avons besoin d'un plan de développement à long terme."



Arlene Hache, candidate dans Yk sud.

Richard: "C'est au secteur privé que revient la prise en charge de l'habitation. Une régie n'améliorerait en rien la situation. Il existe déjà des programmes de prêts."

Que pensez-vous des partis politiques?

Sian: Est en faveur car cela garantit un leadership fort. Espère voir cela devenir réalité dans 4 ou 5 ans.

Lewis: Croit au gouvernement de consensus. "Les T.N.-O., ne sont pas prêts pour avoir des partis."



Brian Lewis, candidat dans Yk nord.

Montagano: Préfère le concept de consensus mais croit l'avènement des partis politiques inévitable.

Lanzon: Pourrait s'avérer une solution.

Haché: Ne supporte pas la création de partis. "Le système de consensus peut marcher encore faudrait-il qu'il soit appliqué."

Richard: "Les partis garantissent un gouvernement responsable et un opposition réelle."

Croyez-vous en l' "Affirmative Action"?

Sian: "C'est un bon programme mais mal appliqué." Besoin d'introduire de la formation avant l'embauche.

Lewis: Se dit en faveur mais pense que la politique d'embauche est trop subjective. Propose l'implantation d'un ombudsman.

Montagano: Bon programme mais nécessite un meilleure planification.

Lanzon: Croit dans les buts au programme. Demande une révision complète et impartiale par un groupe extérieur du gouvernement.

Haché: "Le programme n'est pas efficace. Il y a un besoin d'une révision, la formation devrait être intégrée au programme."

Richard: "Je ne pense pas que ce soit un enjeu électoral. Le programme a besoin d'être réviser."

Que pensez-vous du bilinguisme dans les T.N.-O.?

Sian: Connaît peu le dossier. "Sa mise en oeuvre sera limitée financièrement." Se dit en faveur d'une consultation avec les groupes francophones mais le gouvernement trancherait les désaccords.

Lewis: Parle français. Constate la mauvaise volonté du gouvernement territorial. "Il faut respecter les engagements signées."

Montagano: "Nous sommes dans l'obligation de le faire." Est en faveur des services bilingues là où il y a une demande.

Lanzon: Parle français. "Le Canada est un pays bilingue et le fédéral paiera la note." Croit au respect de l'échéance de 1990.

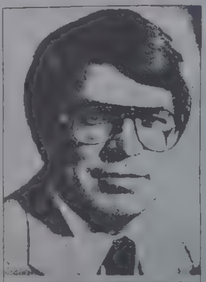
Haché: "Il faut le mettre en place." Rapporte la question du français à celle des langues autochtones. Aspect bénéfique dans le fait d'apprendre d'autres langues.



Noël Montagano, candidat dans Yk nord.

Richard: Doute que l'échéance de 1990 sera respectée. S'interroge sur l'implantation des services bilingues — Quels sont-ils? Combien cela coûtera-t-il?

Quelles actions proposez-vous en réaction à l'Accord du Lac Meech?



Ted Richard, candidat dans Yk sud.



Don Sian, candidat dans Yk nord.

Sian: "Nous avons de bonnes chances au niveau légal". Propose un lobbying auprès des Canadiens, entrevoit une action concertée avec le Yukon.

Lewis: "Nous avons peu de pouvoir." Propose d'attirer l'attention du public.

Montagano: Continuer le lobbying auprès des provinces.

Lanzon: "On nous refuse notre droit constitutionnel." Portera le brassard du citoyen de deuxième classe.

Haché: "Le problème est dangereux pour nos frontières." Un moyen de pression possible: refuser de payer nos taxes fédérales?

Richard: "C'est un coup bas." Continuer le lobbying auprès des gouvernements provinciaux.

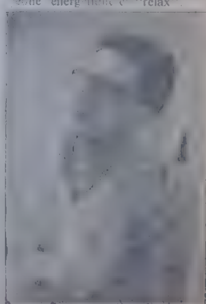
Pourquoi voterions-nous pour vous?

Sian: "Parce que j'ai l'expérience du Nord et de la politique. Je suis dévoué et prêt à travailler."

Lewis: "Parce que je représente une alternative. Je suis plus qualifié que les autres."

Montagano: "Je crois connaître ma communauté [illegible] et je représenterais bien leurs intérêts à l'Assemblée."

Lanzon: "Parce que je suis une énergétique et "relax".



Joseph Lanzon, candidat dans Yk nord.

Haché: "Parce que j'apporterais une perspective différente. Je pense à toute l'action communautaire et l'important pour moi, ce sont avant tout les gens."

Richard: "Parce que j'ai déjà l'expérience de l'exercice politique, étant membre sortant."

Votez le 5 octobre

EDITORIAL

Lorsque L'Aquilon prend le chemin de l'école

Les enfants ont repris le chemin de l'école, les candidats/tes eux aussi commencent leurs classes, celes des élections. Une intervenante soulignait lors du meeting organisé par le Conseil du Statut de la femme que participer aux élections, même lors d'une défaite, permet aux candidats/tes d'apprendre beaucoup sur les gens, la communauté et le système, celui des "old boys" qui est particulièrement difficile à percer pour une femme. Une grande école que ce monde de la politique. L'Aquilon, pour l'année 87-88 se veut aussi une école à sa façon et avec ses moyens qui sont limités.

Cela ne nous a pas empêché néanmoins de présenter au printemps dernier un projet spécial au ministère de l'Education des Territoires du Nord-Ouest. Après rencontres, consultation et discussions, L'Aquilon a démontré que son projet "Franco-Pages" était réalisable et profitable pour les étudiants inscrits aux programmes de français immersion et français langue seconde. Ainsi, à partir de ce mois-ci, L'Aquilon circulera dans les classes des écoles des T.N.-O. et agira en tant que support pédagogique à l'enseignement du français. Les élèves seront appelés à participer au contenu de leurs pages in produisant jeux, articles, dessins etc. qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances du français écrit. Ainsi, ils auront l'occasion d'améliorer leur compréhension de la langue et de la culture canadiennes françaises.

Ce projet représente pour L'Aquilon u ndéfi de taille mais intéressant à relever. Le ministère de l'Éducation et le Secrétariat d'État ont reconnu le bien-fondé de notre projet et contribuent à sa réussite en subventionnant les "Franco-Pages." L'Aquilon en assurera la coordination, et la mise en page. Il est donc important que professeurs et élèves, tout en ayant le support des parents, puissent à leur tour, y croire et participer, car avant tout, c'est aux élèves que ce projet s'adresse.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré

Collaborateurs:
Ginette Boulanger
Gilles Brien
Denise Canuel

Publicité: Denise Canuel (403-920-2919)

Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien 819-979-6500 (M)
819-979-5854 (T)

l'aquilon

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse Francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1,000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Sécrétariat d'Etat.

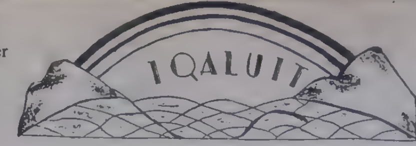
Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon.

Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. La rédaction se reserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat.

Toute réproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Aux gens d'Iqaluit

Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500)
(979-5854)

Entrevue avec Claude Denault

Les histoires du capitaine BONBON

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Malgré son air un peu bourru, Claude Denault, propriétaire du Candy Store, est animé par un sens profond de la justice. Avec son magasin de bonbons, il est parmi les francophones de l'Ile de Baffin, un des personnages les plus hauts en couleurs. Sans jouir de diplômes de hautes études, à force de patience et de volonté, cet homme ordinaire a fait face à toutes sortes d'embûches pour devenir son propre maître. Derrière son comptoir avec ses oiseaux exotiques, laissons-le conter son histoire.

L'Aquilon: M. Denault, depuis combien de temps vivez-vous à Iqaluit?

Claude Denault:Je suis arrivé à Iqaluit le 23 novembre 71. Je travaillais à l'ancienne salle de pool le "Palace". En 77, le propriétaire du "Palace" a vendu. Je me retrouvais devant rien. Avec mes économies, j'ai parti mon commerce.

L'Aquilon: Pourquoi avoir ouvert un magasin de bonbons plutôt qu'autre chose?

Claude Denault: L'idée m'est venue comme ça! Je savais que les enfants n'avaient pas beaucoup d'argent. J'ai pensé à vendre des bonbons à la pièce, pas en paquet, pour que les enfants aient le plus possible de variétés avec le peu qu'ils avaient.

L'Aquilon: Avez-vous eu de l'aide pour partir le Candy Store?

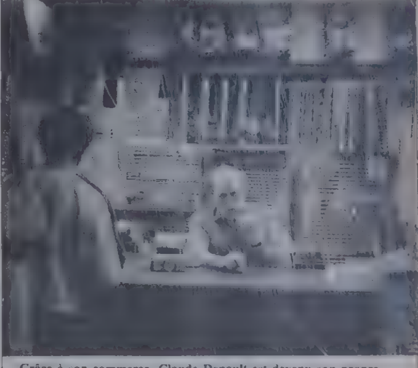
Claude Denault: Mon commerce, je l'ai bâti tout seul. C'était un ancien "staff house" quand je l'ai acheté en 77. Dans le temps c'était isolé, il n'y avait pas d'autre bâtisse autour. Tout le monde disait que ça marcherait jamais, que j'étais pour faire faillite. Ils se sont trompés.

L'Aquilon: Etiez-vous seul pour faire fonctionner la boutique?

Claude Denault: J'ai ouvert le Candy Store avec Suzie Ford qui travaille encore ici. Elle est aveugle. Je lui ai appris à compter l'argent sans faire d'erreur. Elle était bonne dans le temps. Aujourd'hui, elle travaille moins en arrière de la caisse. Juste un fois, on a essayé de la tromper avec le change. J'ai appelé la police. J'ai prouvé au monde qu'une personne handicapée peut gagner sa vie comme les autres. Pis j'ai prouvé aussi que c'était malhonnête de profiter du handicap de quelqu'un pour le voler.

L'Aquilon: Mais maintenant vous êtes bien installé!

Claude Denault: Oui. Comme le monde est pas grand, ici tout est placé pour qu'on voit bien le choix sur les tablettes. J'accepte pas que la boisson et le monde en boisson entrent ici. Pis les vendeurs de drogues ... moins! C'est des enfants qui viennent ici. Si les enfants décident de prendre de la drogue, ce sera leur choix. J'aurais rien fait pour les faire commencer.



Grâce à son commerce, Claude Denault est devenu son propre maître.

L'Aquilon: Quels sont vos rapports avec la clientèle?

Claude Denault:Ici, les voleurs ont 3 chances. La première fois qu'ils sont pris, je les assois sur une chaise pour 2 heures. La deuxième fois, c'est pour 4 heures. La troisième fois, 8 heures. Si après 3 fois ils recommencent, j'appelle la police. Je ne veux pas que quelqu'un ait un dossier pour du vol à l'étalage. Je donne trois chances au monde, comme les voeux dans les histoires de génies. La police n'a pas d'affaire ici. C'est mon commerce. Je règle mes affaires moi-même.

L'Aquilon: Que pensez-vous du rôle des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest?

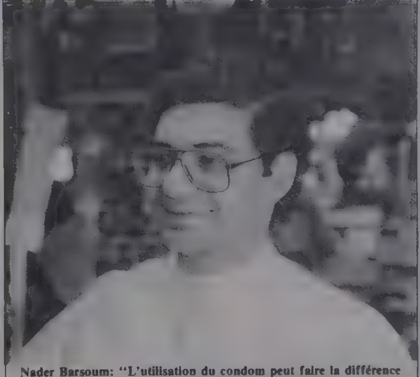
Claude Denault: En 71, on était 36 francophones à Frobisher Bay. Maintenant on est 400. Ici, tout est par clan. Les français sont avec les français, les anglais avec les anglais. Les Inuit et les polonais font pareil. Tout le monde fait sa petite affaire dans son coin pis personne se mélange. Mais pour avoir une place ici, pis dans tout le Canada avec, y faut parler anglais. Dans l'est de l'Arctique, on est peut-être 20 francophones à avoir un commerce. Je suis un des rares en tout cas.

L'Aquilon: Merci M. Denault d'avoir accordé cette entrevue au journal Aquilon.

La lutte contre le SIDA à Iqaluit

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Pour ceux qui ne le connaissent pas, Nader Barsoum, 35 ans d'origine égyptienne, est pharmacien à Iqaluit depuis 3 ans. Ce qui le distinge encore plus du reste de la population, est sa campagne anti-SIDA pour le moins inusitée entreprise depuis avril dernier.



Nader Barsoum: "L'utilisation du condom peut faire la différence entre la vie et la mort...Ne prenez pas de chance."

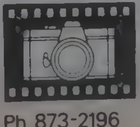
Bien qu'un seul cas de SIDA ait été diagnostiqué dans les Territoires du Nord-Ouest, des centaines de personnes risquent d'être porteuses du virus. Au début du mois de juin, le ministre de la Santé, Bruce McLaughlin, invitait deux spécialistes afin de présenter aux membres de l'Assemblée législative le programme SIDA-T.N.-O. Il en ressortait un message clair: Eviter d'être infecté.

N'attendant aucune décision gouvernementale, Nader Barsoum est allé de l'avant avec sa propre campagne de prévention. En permanence, il est possible de lire une petite annonce dans le journal local, le "Nunatsiaq News": "Le SIDA est un tueur." Et un peu plus loin: "Si vous ne pouvez vous payer de condoms, votre pharmacien Nader Barsoum vous en offrira gratuitement."

Depuis le début de sa campagne, M. Barsoum a en effet distribué des condoms pour une valeur de $500. Sur quels critères se base-t-il pour savoir si le consommateur a ou non les moyens de s'offrir des préservatifs? Comme il connaît bien la population, il se sert de son propre jugement pour la distribution.

"L'important n'est pas de donner des condoms", commentait Nader Barsoum, "mais de faire de la publicité sur le SIDA et les autres maladies vénériennes. La promiscuité sexuelle dans le Nord étant un fait connu, il est de mon devoir moral de faire de la prévention. Le Sida est un tueur et la population risque d'être décimée par une épidémie."

M. Barsoum espère que son initiative combinée avec le programme SIDA-T.N.-O. et la coopération du corps médical portera fruit.





FRANCO





L'intérêt pour le français dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest croît sans cesse. C'est pourquoi je tiens à vous féliciter pour la nouvelle chronique **Franco-Pages** de l'Aquilon.

Cette chronique subventionnée conjointement par l'Aquilon, le ministère de l'Education et le Secrétariat d'Etat, est spécialement conçue pour les enfants et deviendra, j'en suis convaincu, une chronique populaire auprès des élèves de toutes nos écoles. J'invite les enseignant(e)s et les parents à attirer l'attention des jeunes sur cette section, et à en partager le plaisir avec eux.

Cette chronique offrira aux enfants ainsi qu'aux enseignant(e)s l'occasion de contribuer au journal en soumettant des idées d'activités et des articles, et en participant aux concours qui y seront offerts de temps à autre.

Je souscris entièrement à cette nouvelle entreprise de l'Association culturelle franco-TéNOise et du personnel de l'Aquilon, et j'espère que les enfants comme les adultes vont manifester leur appréciation de cette rubrique en collaborant au journal.

Le ministre de l'Education,

Dennis Patterson

Dennis Patterson



Voici les premières planches du projet de L'Aquilon **Franco-Pages.** Nous sommes fiers de vous le présenter et d'inviter élèves et professeurs à participer à la production du matériel.

Chaque mois, les élèves seront appelés à produire, selon leur niveau et d'après des thèmes précis, des jeux, exercices, dessins, qui, une fois publiés offriront la chance à d'autres élèves d'approfondir leurs connaissances de la langue et de la culture canadiennes françaises.

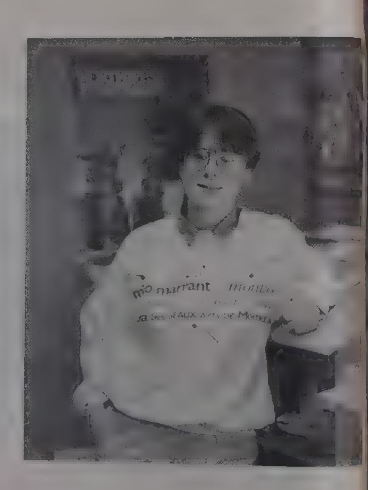
Grâce à la participation du ministère de l'Éducation et du Secrétariat d'État, **Franco-Pages** sont devenues réalité. Il n'en tient qu'à vous, professeurs et élèves, pour que cette réalité devienne la vôtre!

Participons ensemble!

La rédactrice en chef

Thérèse Doré

Thérèse Doré



À l'occasion de l'inauguration des Franco-Pages,

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS,

et courez la chance de gagner

UN SUPERBE CARTABLE **FLOUKI**

Retournez ce coupon à: **L'Aquilon**
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9
(403-920-2919)

Nom de l'élève:
Classe:
École:
Adresse:

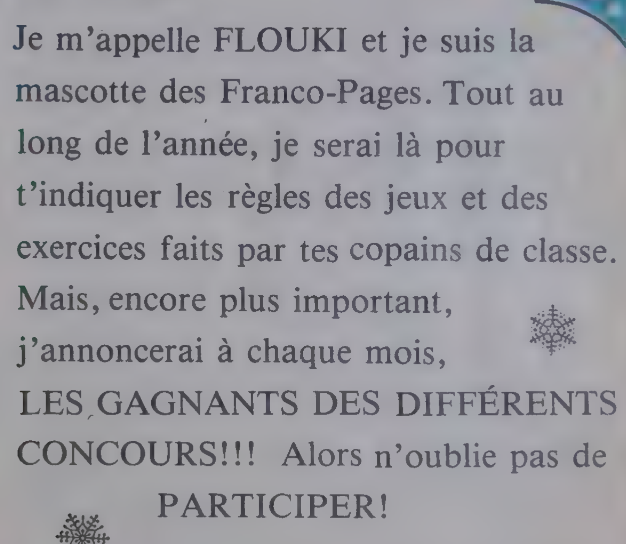
Date de fermeture du concours: 20 octobre 1987

Le gagnants seront déterminés selon un tirage au sort

En collaboration avec Inkit Ltd.

AGES





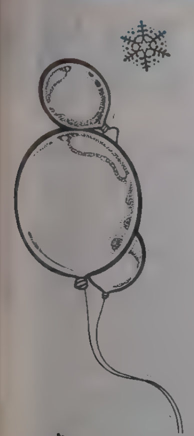
BONJOUR!

Je m'appelle FLOUKI et je suis la mascotte des Franco-Pages. Tout au long de l'année, je serai là pour t'indiquer les règles des jeux et des exercices faits par tes copains de classe. Mais, encore plus important, j'annoncerai à chaque mois, LES GAGNANTS DES DIFFÉRENTS CONCOURS!!! Alors n'oublie pas de PARTICIPER!



Flouki

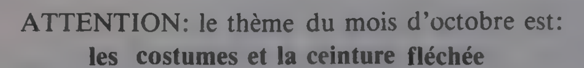
LES FRANCO- PAGES, C'EST POUR TOI!



C'est par l'intermédiaire de ton professeur de fançais que tu pourras participer aux Franco-Pages. Demande-lui ce qu'il faut faire à chaque mois, et envoie-nous ton travail.





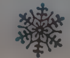


ATTENTION: le thème du mois d'octobre est:
les costumes et la ceinture fléchée

Dans un de tes cours de français, ton professeur te fera faire des activités et les enverra à L'AQUILON. Tu pourrais gagner des cuillères de bois, des ceintures fléchées ou encore des bonhommes gigueurs!!!



Bonne chance et à la prochaine!



INFORMATION

Les élections territoriales 87

Femmes recherchées

Par Thérèse Doré

Avez-vous vu ces petits pamphlets noir et blanc où il est dit: "Women Wanted" — Femmes recherchées. On y explique que les élections et la politique, c'est aussi l'affaire des femmes. Trois moyens sont proposés afin d'augmenter la participation des femmes dans le processus démocratique; se présenter comme candidate, travailler dans une campagne électorale, ou simplement poser des question aux candidats sur des sujets concernant les femmes et la famille. Ce pamphlet est distribué par le Conseil du Statut de la femme (C.S.F.) des T.N.-O.

Le C.S.F. lançait sa campagne au début septembre afin d'encourager les femmes à se mêler de politique. Le 5 septembre dernier, le Conseil organisait un rencontre publique "Women in Elections", en collaboration avec l'Association des femmes autochtones des T.N.-O. (A.F.A.). On retrouvait comme invitées spéciales, Mmes Gail Cyr, conseillère municipale de Yellowknife, Rose Landry, représentante de l'A.F.A. et Lynda Sorenson, ancienne députée à l'Assemblée législative et présidente de l'Association des femmes d'affaires et professionnelles de Yellowknife.

Bien que cette rencontre ait été organisée à la dernière minute pour ce qui est une possible nomination de candidates — la date limite étant le 7 septembre — les participantes en ont profité pour souligner certains faits. Les femmes représentes 48% de la population des T.N.-O. et sont sous-représentées à l'Assemblée législative. Seulement six femmes se sont présentées aux élections en 1983, 2 d'entr'elles ont été élues alors qu'en 1987, on dénombre 7 candidates sur 64.

Plusieurs facteurs expliquent l'absence des femmes au niveau politique. Les difficultés de faire garder les enfants, le manque de temps et de ressources, et surtout un manque d'information découragent les femmes à s'impliquer politiquement.

Néanmoins, le C.S.F. recommande fortement aux femmes d'amener les candidats à se commettre sur des sujets tels qu'un réseau de garderie, les programmes de violence familiale, la présence des femmes sur les conseils de direction, la politique anti-discriminatoire envers les minorités (affirmative action), les votes enregistrés à l'Assemblée législative, les partis politiques, la réforme fiscale, ect.

Le C.S.F. publiait récemment dans certains journaux du Nord un questionnaire à l'intention des candidats portant sur quelques sujets énumérés plus haut. Les réponses devraient être publiées une semaine avant les élections. Le C.S.F. invitera tous les candidats de Yellowknife à discuter de leur plate-forme électorale le 29 septembre, à 19:00 hr au Caribou Room (Yellowknife Inn).

Notez qu'un service de garderie sera offert. Pour obtenir plus d'information concernant la rencontre, téléphonez au 920-6177, et sur le service de garderie, le 873-5386.

WOMEN



WANTED

SOCIÉTÉ

L'immersion dans les T.N.-O.

Personne ne peut nier que le phénomène de l'immersion au Canada connaît un succès considérable. Initié en 1965, et fort d'un support et de la volonté politique du gouvernement fédéral, le programme d'immersion doit également sa popularité à l'unique réseau national de l'Association Canadian Parents for French (CPF).

Créée en 1977 par une trentaine de parents des quatre coins du pays, CPF, association bénévole, regroupe aujourd'hui près de 16,000 membres répartis en 166 associations locales à travers tout le Canada.

Qu'est-ce qui a engendré le phénomène de l'immersion? Tout d'abord la volonté des parents anglophones à voir leurs enfants apprendre le français par le biais de différentes disciplines à l'opposé du cours de français classique. Les parents désiraient aussi donner l'accès à leurs enfants une fois sur le marché du travail, à un plus grand nombre d'emplois dans la fonction publique — bilinguisme oblige. C'est aussi l'occasion d'offrir aux enfants l'opportunité de connaître une autre langue et culture et stimuler la curiosité de l'enfant et lui apprendre les notions de tolérance et de compréhension d'autrui.

Innovation pédagogique, l'immersion a pour objectifs:

- De fournir aux élèves participant une connaissance fonctionnelle de la langue seconde, le français.
- De promouvoir et de maintenir des niveaux normaux de développement de la langue première, l'anglais.
- D'assurer aux élèves une compréhension et une appréciation de la langue seconde et de la culture qu'elle véhicule, tout en maintenant l'identité linguistique et culturelle d'origine de l'élève.



Les T.N.-O. à l'heure l'immersion

Dans l'esprit d'atteindre ces objectifs, une vingtaine de parents ont entrepris en 1977-78 les démarches nécessaires auprès de la commission scolaire publique de Yellowknife afin d'introduire le programme d'immersion. La réaction de celle-ci fut, dans une premier temps, peu favorable. Le programme, étant à ses premières armes au niveau national, la commission scolaire doutait de son succès et se montrait réticente quant à l'allocation des fonds. Cependant, suite aux pressions continuelles des parents, elle a accédé à leurs demandes et a introduit le programme en 1979. Le programme choisi fut celui de l'immerson tardive commençant en 4e année. L'immersion précoce (débutant à la maternelle) ayant été jugée trop chère à opérer par la commission scolaire. 14 élèves ont été inscrit cette année-la à l'école J.H. Sissons.

La lutte des parents ne s'est pas arrêtée là. Jugeant que l'immersion précoce offrait de meilleurs résultats, les parents se sont adressés cettefois à la commission scolaire catholique de Yellowknife. Cette dernière en baisse de popularité quant au nombre d'étudiants, a accédé sans sourciller à la demande des parents. En 1982, l'école St-Joseph ouvrait ses portes au groupe pilote de l'immersion precoce. 2 8 y étaient inscrits.

En 1987, 307 élèves suivent l'un des deux programmes, quatre écoles offrent les cours et treize professeurs y assurent l'enseignement

Quant à CPF-Yellowknife, suite à une diminution de ses activités après 1982, l'association entend cette année augmenter son membership qui est, à l'heure actuelle, de 40 familles.

Dave McCann, membre actif et ancien président de CPF expliquait qu'aujourd'hui, le problème en est un d'argent. En ces temps de coupures budgétaires, le fait d'avoir maintenant deux 4e et [illegible] années et deux 6e l'an prochain, risque d'affecter doublement le programme à Yellowknife. Pour contrer l'éventualité d'une double coupure budgétaire, CPF entrevoit la possibilité de ramener sous un même toit les deux programmes d'immersion.

Egalement, l'association tiendra des kiosques d'information les 22, 23 et 24 septembre lors des "Open House" dans les écoles de Yellowknife. Elle y presentera deux vidéos, "French immersion experience" et "Growing up bilingual" du Saskatchewan Education Media Services.

Les francophones à l'école d'immersion, une alternative acceptable?

Par Thérèse Doré

Pour plusieurs parents francophones en milieu minoritaire, l'immersion française se présente comme étant l'alternative idéale face à l'absence d'école française. Les parents sont alors convaincus que ce programme peut contrer l'assimilation anglaise et permettre à l'enfant d'apprendre sa langue et sa culture maternelles. Or, même si l'on constate qu'il y a peu d'études sur le sujet, celles qui ont été réalisées en Ontario au cours des dernières années tentent à démontrer le contraire.

Les buts des programmes d'immersion et du français langue première sont fondamentalement différents; comme le soulevait M.Gabriel Bordeleau, professeur à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, lors d'une conférence en août dernier: "L'éducation française se veut le lien privilégié de la poursuite d'objectifs d'apprentissage et d'appréciation du français langue maternelle et d'intégration de la clientèle scolaire à la culture française; alors que l'imersion vise un apprentisage du français comme langue seconde doublé d'une connaissance et d'une appréciation de la culture véhiculée par cette langue."

Rejoint par téléphone, M. Bordeleau soulignait, en se référant à des données d'études antérieures, "qu'il est évident que le programme d'immersion dispensé à des francophones a des effets sur l'apprentissage de la langue." Dans un contexte d'hétérogénéité cuturelle, les élèves francophones ont l'impression de ralentir leur rythme dapprentissage afin de suivre celui des anglophones. Egalement, le programme d'immersion ne vise pas l'intégration à la culture française, mais seulement une connaissance et une appréciation du français, ce qui est insuffisant pour les enfants francophones.

M. Bordeleau mentionnait qu'en milieu minoritaire comme en Alberta, Saskatchewan, ou T.N.-O., où le nombre ne permettrait pas l'établissement d'écoles françaises, l'immersion se présente comme le moindre mal quant au choix entre le programme anglais ou d'immersion

Selon le professeur, l'urgence à l'heure actuelle se résume à la nécessité d'une étude d'envergure nationale sur l'état du français, et qui aurait pour objectifs de faire le bilan de l'enseignement du français langue maternelle et de mettre au point les éléments qui devraient caractériser l'enseignement du français en milieu minoritaire.

Pour l'instant, les francoténois se retrouvent avec peu de moyens afin de contrer les effets de l'assimilation. Il ne faut pas oublier que l'immersion n'est pas la solution. Peut-être que l'exemple d'Iqaluit où les enfants francophones à l'école primaire reçoivent 45 minutes de français est un élément de solution acceptable. Dans tous les cas, il ressort que les parents accusent un besoin d'information en la matière et que l'avenir de l'enseignement du français en milieu minoritaire est dangeureusement menacé.

À la recherche de foyers d'accueil

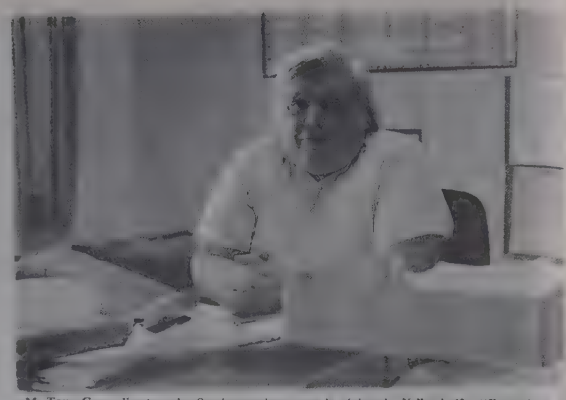
Par Thérèse Doré

Pour plusieurs enfants du Nord, vivre dans un milieu familial imprégné de violence ou dans le contexte d'une situation parentalequi se détériore, les alternatives sont limitées. Ce sera fuir ou être pris en charge par les Services sociaux. Ceux-ci, dans la mesure du possible, favoriseront de placer l'enfant dans un foyer d'accueil ou une maison des jeunes plutôt qu'une institution dans le Sud.

Le ministère des services sociaux lance cet automne sa campagne de recrutement pour de nouveaux foyers d'accueil. Elle s'adresse aux Yellowknifois, et l'objectif est de trouver 5 nouvelles familles prêtes à loger pour une période allant de quelques jours à plusieurs mois, des enfants dont l'âge varie de 2 jours à 18 ans.

M. Tony Gray, directeur régional des Services sociaux pour Yellowknife, nous expliquait que les foyers d'accueil permettent une meilleure flexibilité en temps de crise familiale. L'enfant peut ainsi être retiré de son foyer d'origine en l'espace de quelques heures, et aussi ils offrent à l'enfant des soins plus spécialisés qu'une institution ou une maison des jeunes.

Au cours de l'année 86-87, près de 250 enfants ont été pris en charge par les Services sociaux et placés soit en institution, envoyés dans des centres spécialisés du Sud, placés chez de proches parents ou dans des maisons de jeunes. Environ 90 d'entre-eux ont été dans les 70 familles d'accueil des T.N.O.



M. Tony Gray, directeur des Services sociaux pour la région de Yellowknife; "Il y a deux grands problèmes dans le Nord: l'alcool et le manque d'emploi satisfaisant."

Selon M. Gray, les problèmes familiaux qui entraînent la prise en charge des enfants par l'Etat relèvent de 2 facteurs dans le Nord; l'alcool et le manque d'emploi satisfaisant. Aux dires de M. Gray, les communautés désignées "sèches" (dry areas) n'enpêchent pas l'entrée d'alcool dans la communauté, et en plus, développent un marché noir de la boisson. Quant à l'emploi, la solution idéale demeure l'éducation, mais pour la majorité qui vivent sur l'assistance sociale, le manque d'estime et de confiance en soi découragent les parents d'entreprendre un cours de s'en sortir. Règle générale, couples vivent des situations dites de crise et ne peuvent s'occuper adéquatement de leurs enfants.

Toujours selon M. Gray, il est important de développer dans les communautés plus de services sociaux qui seront dirigés par des gens de la communauté et non des travailleurs de passage comme c'est souvent le cas. Aussi, l'accent sur les programmes de prévention contre l'alcoolisme doivent continuer.

Bien qu'en général près de 85% des enfants retournent dans leur famille d'origine, le nombre d'enfants placés dans les familles d'accueil augmentent d'année en année. Les familles recherchées doivent répondre à certains critères: milieu familial accueillant et stable, être un couple ou une personne seule aimant les enfants et avoir une chambre avec un lit disponible. Le ministère offre une somme de $20.00 par jour au foyer d'accueil. Il faut aussi être disposé à travailler en étroite collaboration avec le bureau de services sociaux. Si vous êtes intéressé, contactez Mme Judy Bader, coordonnatrice du programme des familles d'accueil, au 873-7276.



CULTURE

Le Yellowknife Film Society lance sa saison 87-88

Par Denise Canuel

La programmation 87-88 du Yellowknife Film Society (YFS) est enfin disponible. Douze films seront présentés d'octobre 87 à janvier 88. En voice la liste:

4 octobre — Heat of the night (Sidney Poitier, Rod Steiger)

11 octobre — Kiss of the spider woman (William Hurt)

18 octobre — Return of Martin Guerre (Gérard Depardieu)

25 octobre — Duck soup (Marx Brothers)

1 novembre — Hannah and her sisters (film de Woody Allen)

15 novembre — The name of the rose

22 novembre — Strangers then paradise

29 novembre — O Lucky man (film de Lindsay Enderson)

6 décembre — Harold and Maud

13 décembre — Ikiru (film de Ikira Kurosawa)

24 janvier — Witness

31 janvier — Mata Hari (Greta Garbo)



Le nom de la rose, bientôt à l'affiche.

Peter Cullen, responsable bénévole, nous faisait part du processus quant au choix des films. Chaque bénévole-organisateur (environ une dizaine) bénificie d'un vote, selon le principe une personne/une film, garantissant ainsi une meilleure sélection. De plus, M. Cullen nous signalait l'achat d'un nouveau projecteur, ce qui devrait réduire les problèmes techniques auxquels faisait face l'YFS de par le passé. Par ailleurs certains problèmes demeurent. Par exemple, le manque de films reproduits en 16mm et le coût élevé des films récents limitent le choix du YFS. Pour ces raisons, le YFS a été incapable d'obtenir cette année "Le déclin de l'empire américain."

La saison 87-88 débutera donc le 4 octobre à 20hrs au Northern Heritage Centre avec la présentation de Heat of the night. Le prix du billet est de $5.00 avec carte de membre ($5.00 par année) et $6.00 pour les non-membres. Il est bon de noter que le YFS fera sa campagne de promotion, devant le bureau de poste de Yellowknife, les 24, 25 et 30 septembre et les 1er et 2 octobre. Alors bon cinéma à tous.

humour

La femme d'un pêcheur à la ligne se plaint à la voisine:
— Aujourd'hui, j'ai accompagné mon mari à la pêche et j'ai encore tout fait de travers. J'ai parlé trop fort, j'ai pris le mauvais hameçon, j'ai tiré trop tôt — et j'ai pris plus de poissons que lui.

•

Deux mites se rencontrent dans une penderie.
— Ça va?
— Ça va. Je m'entraîne pour la traversée de la manche. Et toi, le théâtre...
— Oh! pour l'instant, je fais les doublures.

•

— Chère Madame, lance galamment l'invité, votre café est absolument merveilleux.
— Je suis ravie qu'il vous plaise, dit la maitresse de maison flattée, mon mari l'a rapporté de son dernier voyage au Brésil.
— Ça alors, s'étonne l'invité, et il est encore tout chaud.

•

— Tenez votre chien en laisse, il court sans arrêt après ma chienne, grogne le voisin.
— Je le tiendrai en laisse quand vous attacherez votre fils qui court toujours apres ma fille!

•

Exposition de photos

René Fumoleau



Vendredi le 25 septembre 9:00 à 20:00 hres
Samedi le 26 septembre 9:00 à 18:00 hres
Dimanche le 27 septembre Midi à 17:00 hres

Salle Gold Room du Yellowknife Inn



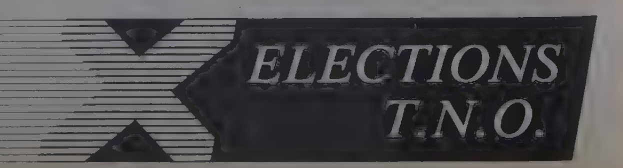
AVIS

Les candidats suivants se présentent comme membres de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest aux élections qui se tiendront le 5 octobre 1987:

NOM	OCCUPATION	ADRESSE
CIRCONSCRIPTION: AIVILIK		
CURLEY, Tagak	Chasseur	Rankin Inlet, T.N.O. X0C 0G0
ERNERK, Peter	Gérant	Rankin Inlet, T.N.O. X0C 0G0
CIRCONSCRIPTION: AMITTUQ		
ALLOOLOO, Titus	Assistant exécutif	Yellowknife, T.N.O. X1A 1Y6
ARVALUK, James	Chasseur	Pond Inlet, T.N.O. X0A 0S0
ATTAGOOTAK, Seeana	Chasseur	Pond Inlet, T.N.O. X0A 0S0
ERKLOO, Elijah	Chasseur	Pond Inlet, T.N.O. X0A 0S0
OOTOOK, Thomas	Chasseur	Pond Inlet, T.N.O. X0A 0S0
UKKAKLIANUK, Lucien	Sculpteur	Igloolik, T.N.O. X0A 0L0
CIRCONSCRIPTION: BAFFIN CENTRE		
AUDLAKIAK, Stevie	Maire	Broughton Island, T.N.O. X0A 0B0
KILABUK, Ipeelee	Employé municipal	Pangnirtung, T.N.O. X0A 0R0
KUNILIUSIE, Alan	Sans emploi	Broughton Island, T.N.O. X0A 0B0
PANILOO, Pauloosie	Sans emploi	Clyde River, T.N.O. X0C 0G0
CIRCONSCRIPTION: BAFFIN SUD		
ARLOOKTOO, Joe	Chasseur/Sculpteur	Lake Harbour, T.N.O. X0A 0N0
PODLAT, Kenoayoak	Chauffeur	Lake Harbour, T.N.O. X0A 0N0
PUDLAT, Saila	Chasseur/Sculpteur	Cape Dorset, T.N.O. X0A 0C0
SALOMONIE, Joanasie	Conseiller pour alcooliques	Cape Dorset, T.N.O. X0A 0C0
CIRCONSCRIPTION: DEH CHO		
CANADIEN, Albert J.	Secrétaire de hameau	Ft. Providence, T.N.O. X0E 0L0
FABIAN, Roy	Coordonnateur en développement économique	Hay River Reserve, T.N.O. X0E 0R0
GARGAN, Samuel	Directeur de programmes	Ft. Providence, T.N.O. X0E 0L0
CIRCONSCRIPTION: HAY RIVER		
POLLARD, JOHN	Propriétaire de camp de pêche sportive	Hay River, T.N.O. X0E 0R0
STEWART, Don	Travailleur indépendant	Hay River, T.N.O. X0E 0R0
CIRCONSCRIPTION: HIGH ARCTIC		
IYERAK, Harry	Agent des terres	Arctic Bay, T.N.O. X0A 0A0
KALLUK, David	Chasseur	Arctic Bay, T.N.O. X0A 0A0
PUDLUK, Ludy	Chasseur	Resolute Bay, T.N.O. X0A 0V0
CIRCONSCRIPTION: BAIE D'HUDSON		
APPAQAQ, Moses	Sculpteur	Sanikiluaq, T.N.O. X0A 0W0
ARRAGUTAINAQ, Joe	Sculpteur	Sanikiluaq, T.N.O. X0A 0W0
CROW, Charlie	Préposé à l'enregistrement	Sanikiluaq, T.N.O. X0A 0W0
NOVALINGA, Moses	Chasseur	Sanikiluaq, T.N.O. X0A 0W0
TOOKALOOK, Johnny	Chasseur/Sculpteur	Sanikiluaq, T.N.O. X0A 0W0
CIRCONSCRIPTION: INUVIK		
BUTTERS, Tom		ACCLAMATION
CIRCONSCRIPTION: IQALUIT		
PATTERSON, Dennis		ACCLAMATION
CIRCONSCRIPTION: KITIKMEOT OUEST		
MULDER, Randy	Entrepreneur en construction	Coppermine, T.N.O. X0E 0E0
PEDERSEN, Red	Homme d'affaires	Coppermine, T.N.O. X0E 0E0
CIRCONSCRIPTION: KIVALLIVIK		
FORD, Henry	Conseiller pour l'alcool et les drogues	Baker Lake, T.N.O. X0C 0A0
OWLIJOOT, Tommy	Directeur général	Eskimo Point, T.N.O. X0C 0E0
WRAY, Gordon	Homme d'affaires	Baker Lake, T.N.O. X0C 0A0
CIRCONSCRIPTION: MACKENZIE DELTA		
ALLEN, Bertha	Femme d'affaires	Inuvik, T.N.O. X0E 0T0
BANKSLAND, John	Conseiller communautaire	Aklavik, T.N.O. X0E 0A0
NERYSOO, Richard W.	Homme d'affaires	Inuvik, T.N.O. X0E 0T0
CIRCONSCRIPTION: NAHENDEH		
SIBBESTON, Nick G.	Avocat	Ft. Simpson, T.N.O. X0E 0N0
VILLENEUVE, Jim	Homme d'affaires	Ft. Smith, T.N.O. X0E 0P0
CIRCONSCRIPTION: NATILKMIOT		
ANGOTTITAURUQ, Michael	Préposé à l'entretien	Gjoa Haven, T.N.O. X0E 1J0
LYALL, Bill		Cambridge Bay, T.N.O. X0E 0C0
LYALL, Bobby		Spence Bay, T.N.O. X0E 1B0
NINGARK, John		Pelly Bay, T.N.O. X0E 1K0
CIRCONSCRIPTION: NUNAKPUT		
CARPENTER-LYONS, Mary	Professeur au primaire	Tuktoyaktuk, T.N.O. X0E 1C0
COURNOYEA, Nellie	Administrateur	Tuktoyaktuk, T.N.O. X0E 1C0
CIRCONSCRIPTION: PINE POINT		
MCLAUGHLIN, Bruce	Homme d'affaires	Pine Point, T.N.O. X0E 0W0
REID, Cliff	Mécanicien	Pine Point, T.N.O. X0E 0W0
CIRCONSCRIPTION: RAE-LAC LA MARTRE		
WAH-SHEE, James J.	Homme d'affaires	Yellowknife, T.N.O. X1A 2L9
WHITFORD, Richard	Homme d'affaires	Yellowknife, T.N.O. X1A 2R9
ZOE, Henry	Assistant commis	Yellowknife, T.N.O. X1A 2L9
CIRCONSCRIPTION: SAHTU		
CLEARY, George	Professeur	Ft. Franklin, T.N.O. X0E 0G0
KAKFWI, Steve	Politicien	Yellowknife, T.N.O. X1A 2A3
CIRCONSCRIPTION: SLAVE RIVER		
CAHILL, Wayne	Electricien	Ft. Smith, T.N.O. X0E 0P0
MARIE-JEWELL, Jeannie	Directeur	Ft. Smith, T.N.O. X0E 0P0
MARTSELOS, Frieda	Femme d'affaires	Ft. Smith, T.N.O. X0E 0P0
MILTENBERGER, Michael	Maire	Ft. Smith, T.N.O. X0E 0P0
SEBERT, Louis	Avocat	Ft. Smith, T.N.O. X0E 0P0
CIRCONSCRIPTION: TU NEDE		
LAWRENCE, Eliza	Coordinatrice de programmes de santé	Ft. Resolution, T.N.O. X0E 0M0
MORIN, Don	Entrepreneur en construction	Ft. Resolution, T.N.O. X0E 0M0
CIRCONSCRIPTION: YELLOWKNIFE CENTRE		
LANZON, Joseph C.	Travailleur Minier	Yellowknife, T.N.O. X1A 3G5
LEWIS, Brian	Enseignant/Homme d'affaires	Yellowknife, T.N.O. X1A 2H4
MONTAGANO, Noel	Recherchiste	Yellowknife, T.N.O. X1A 2K8
SIAN, Don	Superviseur en planification	Yellowknife, T.N.O. X1A 2N2
CIRCONSCRIPTION: YELLOWKNIFE NORD		
BALLANTYNE, Michael	ACCLAMATION	
CIRCONSCRIPTION: YELLOWKNIFE SUD		
FUGLSANG, Peter	Avocat	Yellowknife, T.N.O. X1A 2P8
HACHE, Arlene	Secrétaire	Yellowknife, T.N.O. X1A 2N1
RICHARD, Ted	Avocat	Yellowknife, T.N.O. X1A 1G6

Publié en accord avec la sous-section 70(6) de l'Acte des élections des Territoires du Nord-Ouest par J.-M. Hamel, Directeur Général des Elections du Canada, le 7 Septembre 1987.

Pour plus d'information sur les élections, contactez le Président d'élection de votre district électoral ou le bureau des élections des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife à (403) 920-8000. Nous acceptons les frais d'appel.



L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 2 numéro 10 Vendredi le 16 octobre 1987 (mensuel)

Le rapport du comité mixte sur l'entente du lac Meech

Selon Ballantyne: un manque de courage politique



Ballantyne réagissait au nom du gouvernement des T.N.-O. au dépôt du rapport sur l'entente du Lac Meech.

Par Thérèse Doré

C'est sur un ton acerbe et par des propos virulents que le ministre de la Justice, Mike Ballantyne présentait la réaction du gouvernement territorial au rapport du comité mixte spécial du Sénat et la Chambre des communes, sur l'entente constitutionnelle de 1987, le 23 septembre lors d'une conférence de presse.

Ce rapport, d'environ 200 pages, contient un résumé des audiences tenues entre le 4 août et le 1er septembre 1987. Groupes et individus provenant de tous les coins du pays étaient venus présenter les dangers et/ou les avantages du désormais célèbre accord signé à l'édifice Langevin le 3 juin 1987.

"Je ne pense pas que les conclusions du rapport de ce comité et celles des rapports du NPD et du parti Libéral traitent réellement des questions qui nous concernent. Je pense qu'ils reconnaissent l'existence de sérieux problèmes avec l'accord de 1987 et reconnaissent nos inquiétudes jusqu'à un certain point." Selon M. Ballantyne, la volonté de ramener le Québec au sein du fédéralisme canadien aura des répercussions très graves sur l'avenir des T.N.-O. et du Yukon.

Parmi les critiques qu'il énonçait à la presse territoriale, M. Ballantyne soulignait "que le comité a extrapolé nos inquiétudes et rend confuse notre position." Le rapport présente de façon conjointe les recommandations des gouvernements des T.N.-O. et du Yukon, alors que selon M. Ballantyne, elles auraient dû se retrouver sous deux chapitres différents.

Aussi, les recommandations du gouvernement territorial (GTNO) auraient été déformées dans le présent rapport, et ce, à plusieurs endroits. Pour le GTNO, la création d'une nouvelle province ne devrait en aucune façon impliquer les provinces déjà existantes, cela devrait se passer entre le fédéral et le territoire concerné. Or dans le rapport, la recommandation du GTNO est tout à fait différente et se lit comme suit: "Il est injuste de donner à chaque province existante un droit de veto à l'égard de la création d'une nouvelle province."

Quant aux recommandations touchant à la nomination des sénateurs et des juges à la Cour suprême, le GTNO réclamait le droit de présenter sa propre liste. Dans le rapport, on fait référence à la possibilité pour le gouverneur général d'exercer son pouvoir de nommer des sénateurs des T.N.-O. et pour le gouvernement fédéral de considérer la candidature de juges territoriaux, sans avoir à passer par les listes provinciales.

Le comité présente une dernière recommandation des Territoires qu'à la présence des gouvernements territoriaux aux conférences constitutionnelles: "Les chefs (...) territoriaux devraient pouvoir participer aux conférences des premiers ministres portant sur des questions qui les intéressent directement." Alors que le GTNO recommandait d'être présent à toutes les conférences, quelle que soit la question.

Autre différence notable est l'omission complète dans le rapport de la recommandation portant sur une modification de l'accord afin d'empêcher l'extension des frontières provinciales sans l'accord des gouvernements territoriaux; sur quoi le ministre Ballantyne ajoutait: "nous avons de sérieuses craintes sur ce sujet il y a eu des formulations faites à cet égard par certaines provinces dans le passé."

M. Ballantyne mentionnait aussi que le rapport donne une mauvaise impression de ce que sont les principales craintes de son gouvernement, soit l'obtention d'un statut provincial à court terme (10 ans), l'expansion des frontières provinciales et la présence du GTNO aux conférences constitutionnelles des premiers ministres. Les nominations au Sénat et à la Cour suprême du Canada sont d'ordre secondaire.

L'attitude adoptée par les gouvernements fédéral et provinciaux laissent croire à l'existence d'un "agenda caché" qui prévoirait empêcher les T.N.-O. et le Yukon d'accéder dans un proche avenir au statut provincial ou pis, réduire, voire même suspendre le processus de dévolution. M. Ballantyne se référait à certains propos du sénateur Murray qui lui permettrait d'entretenir ces soupçons sans pouvoir fournir toutefois une quelconque preuve.

Le gouvernement territorial entend poursuivre sa lutte afin de défendre son point. Dans l'attente du jugement de la Cour d'appel du Yukon concernant une contestation fondée sur la Charte à l'égard des modifications, le gouvernement des T.N.-O. prévoit alerter l'opinion publique et se présenter aux audiences publiques provinciales et sénatoriales. C'est les 27 et 28 octobre prochains qu'un comité du Sénat tiendra des audiences sur l'accord du lac Meech à Yellowknife à l'Explorer Hotel. Le même comité se rendra à Iqaluit, au Frobisher Inn, les 1er et 2 novembre 1987.

Lorsque tous les chemins mènent à Liidli Roe...



C'est avec calme et sérénité qu'environ 4,000 Dénés ont accueilli le Pape Jean-Paul II le 20 septembre dernier à Fort Simpson.

Par Thérèse Doré

"Il y a trois ans, il m'a été impossible de compléter ma visite chez vous et je désirais vivement le jour où je pourrais revenir. Ce jour est arrivé" - Pape Jean-Paul II, dans son discours aux peuples autochtones, le 20 septembre à Fort Simpson. Là où les deux cours d'eaux se rencontrent - Liidli Roe -, des milliers de Dénés se sont rassemblés pour célébrer la visite du souverain Pontife. Pour près de 4,000 Dénés, l'occasion était unique car elle permettait pour la première fois peut-être dans l'histoire de voir autant de Dénés à un même endroit. Presse canadienne, internationale, dignitaires côtoyaient les Anciens, les leaders autochtones et tout ce petit monde dont l'histoire ne mentionne jamais le nom.

"La spiritualité est très forte chez les peuples dénés", commentait le père René Fumoleau, "elle leur donne beaucoup d'espoir". Pour la plupart des Dénés, la présence du Pape à Fort Simpson était une occasion de célébrer ensemble leur foi en Dieu. Pendant trois jours, musique, chants et prières ont marqué cet événement spécial. Mais pour d'autres, la venue du Pontife se voulait plus à saveur politique que spirituelle.

Steve Kakfwi, ex-président de Dene Nation et hôte officiel de la visite papale, conjointement avec les dirigeants de l'Assemblée des premières Nations, l'Inuit Tapirisat du Canada, le Conseil national des Métis et le Conseil national des autochtones, ont pu rencontrer Jean-Paul II et l'entendre appuyer leurs efforts dans leurs luttes vers l'autodétermination et la reconnaissance de leurs droits. Cependant, tous ces politiciens aimeraient voir l'Eglise catholique s'impliquer davantage dans ce dossier et s'engager plus positivement quant aux pratiques religieuses traditionnelles dénées.

L'Eglise catholique a néanmoins fait beaucoup de progrès. Alors qu'il y avait 10 ou 15 ans passés, l'usage des tambours était considéré comme diabolique, on a vu en 1987 le Pape être accueilli au son de ces instruments. Mais encore loin le jour où il y aura des prêtres dénés. Selon le Père Fumoleau, "il faudrait voir s'engager un bon dialogue sur le rôle du prêtre." Et rien n'indique que l'Église soit disposée à ouvrir un débat sur le sujet.

Quant aux peuples dénés, devant un avenir incertain, la prière devient source d'espérance et si le Pape est prêt à se joindre, tant mieux. Sinon, il y aura toujours les tambours...



Steve Kakfwi, hôte officiel, présentant des Anciens venant de tous les coins des T.N.-O. à Jean-Paul II.

Y a du changement dans l'air

Par l'Équipe de L'Aquilon

L'équipe de L'Aquilon est témoin de changements majeurs dus au départ de sa rédactrice en chef, Mme Thérèse Doré. Mme Doré qui s'est impliquée au journal depuis un an et demi, a été d'ailleurs plus qu'une simple rédactrice en chef, mettant sur pied des projets d'envergure tels que les Franco-Pages. L'Aquilon et ses lecteurs remarqueront sûrement l'absence de Mme Doré (À noter qu'elle restera en charge des Franco-Pages). Mais à la pensée de ne plus sentir ses vieux mégots de cigarettes et ses tasses de café tiède ou trébucher sur sa collection de vieux journaux, la plupart des membres de l'équipe s'avouent plutôt soulagés. Ses habitudes bordéliques ne seront, on l'espère tous, qu'un mauvais souvenir.

Pour remplacer la "Péladeau du Nord", L'Aquilon s'est vu réduit à embaucher une francophone locale, Mme Denise Canuel. Encore une fois, une femme garde la barre du journal, qui on le sait tous, a déjà des tendances féministes. Mais de l'avis même de l'équipe de L'Aquilon, entre personnes à effet psychotonique égal, vaut mieux quelqu'une du Nord. Et de mentionner les membres de L'Aquilon: "Nous venons de sauter hors du chaudron pour nous jeter dans le feu."

L'équipe de L'Aquilon espère que cet article aura la chance de paraître sans que Mmes Doré et Canuel aient la chance de mettre leurs grosses pattes d'éditrices mégalomaniaques dessus. On souhaite un bon voyage à Thérèse en espérant qu'elle se perde à Denise, nos souhaits de bonne chance dans ses nouvelles fonctions en espérant qu'elle se casse la babounne!!

P.S.: L'ex-rédactrice en chef et la nouvelle tiennent à préciser qu'elles n'engagent aucune responsabilité quant au contenu de ce texte et rappellent à l'Équipe de L'Aquilon qu'un bon sens de l'humour prévient les échauffaisons dues à une trop grande dose de bénévolat. Merci quand même!



Thérèse Doré passant la barre à Denise Canuel, nouvelle rédactrice en chef de L'Aquilon.



• Philippines

LE SUCRE: une récolte amère

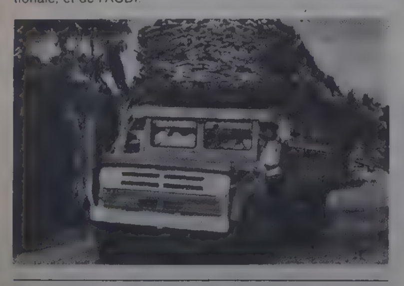
Serge Cherniguin est un homme de fortes proportions qui s'exprime lentement, avec une douceur qu'on ne lui imagine pas. En parlant, il nous peint le portrait de son lieu d'origine et de son peuple. Il habite l'île de Negros aux Philippines, où l'on cultive la canne à sucre depuis des générations. Serge est le secrétaire-général de la *Fédération nationale des travailleurs et travailleuses de la canne à sucre* (NFSW), la plus grande organisation de son genre aux Philippines.

Comme d'autres pays producteurs de sucre du tiers-monde, les Philippines ont été surprises par l'effondrement du marché mondial du sucre. Au début des années 80, les États-Unis et des pays européens ont adopté des mesures qui visaient à protéger leurs producteurs et consommateurs, ce qui a eu pour effet de réduire considérablement les importations de sucre en provenance des Philippines. Le prix, qui était de 28 cents US la livre en 1980, est maintenant de 4 cents la livre. L'industrie du sucre aux Philippines s'est effondrée. Des plantations prospères ont fait faillite, des moulins ont fermé leurs portes et des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs ont été mis à pied. En s'aggravant, la crise a réduit les familles de ces personnes à la famine.

C'est dans l'île de Negros, où habite Serge, que l'effondrement s'est fait ressentir le plus. Cette île, autrefois l'une des principales régions productrices de sucre du pays, est maintenant dévastée. La vie d'un ouvrier de la canne à sucre n'a jamais été facile. Entièrement dépendants de leurs employeurs, très peu de ces ouvriers bénéficient d'un salaire minimum. Pendant la saison morte, ils se retrouvent dans une situation précaire. Maintenant que l'économie de l'île est en miettes, la famine et la malnutrition ont atteint des proportions démesurées. Bien que l'on achemine d'urgence des vivres et des médicaments vers cette région, il est clair que la crise ne se réglera pas de sitôt, car comme l'a déclaré la présidente Aquino à la fin de l'an dernier, «L'industrie sucrière est morte.»

Le défi que doivent maintenant relever les habitants de l'île, c'est de reconstruire une économie qui tournait entièrement sur le sucre. La crise a permis aux travailleuses et aux travailleurs de la canne à sucre de s'affirmer en retrouvant une certaine autonomie afin de pouvoir changer quelques-uns des éléments oppressants de leur vie. La NFSW les aide à mettre sur pied des petites coopératives qui transforment les anciennes terres réservées à la canne à sucre en terres qui servent à la production d'aliments pour les familles et les marchés locaux.

INTER PARES a pris les devants au Canada en mobilisant des ressources pour appuyer cette initiative de la NFSW. Au cours des deux prochaines années, INTER PARES accordera 100 000 $ à ce projet qui aidera directement plus de 1 500 familles. Ce projet est réalisé grâce à l'appui des donatrices et donateurs d'INTER PARES, du CSU-Canada, de plusieurs autres ONG canadiennes, du Conseil canadien pour la coopération internationale, et de l'ACDI.



Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, [illegible] maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à: **Un monde entre égaux, INTER PARES,** 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.

INFORMATION

Un nouveau directeur général pour l'ACFT.

Une présence communautaire plus forte

Par Denise Canuel

M. Bertrand Des Aulniers fraîchement débarqué de Montréal, entrait dans ses nouvelles fonctions de directeur général de L'Association culturelle franco-TéNOise (ACFT) le 15 septembre dernier. M. Des Aulniers a bien voulu répondre aux questions de L'Aquilon. En voici le compte-rendu.

M. Des Aulniers, quelle est votre formation et quelles expériences vous ont amené au poste de directeur de l'ACFT?

B.D.: J'ai une formation en sciences politiques mais ce sont surtout mais expériences dans différents comités bénévoles, défenses de citoyens, locataires, étudiants qui m'ont amené à ce poste. C'est aussi ma volonté et mon engagement envers la défense des droits collectifs.

Et puis, mon attrait pour le Nord, pas nécessairement parce que j'aime le froid et l'isolement, mais parce qu'on y retrouve une certaine chaleur humaine, et une certaine liberté que ne permettent pas les structures organisées du Sud qui dépossèdent le monde. Aussi le fait que j'ai travaillé deux étés au Yukon quand j'étais étudiant.

Vous restez tout de même un québecois parachuté dans le Nord, sans connaissance réelle du milieu francophone hors Québec?

B.D.: Oui c'est un léger handicap, mais pas un handicap absolu. Ça peut causer des problèmes au début, ça demande de ma part de l'adaptation et de la part des gens avec qui j'ai à travailler...de passer par-dessus leurs préjugés. À peu de chose près, on est tous des Québécois importés à 10 ou 15 ans de différence. Il y a beaucoup de gens qui viennent de l'Ouest aussi. J'espère travailler avec des francophones de l'Ouest qui, eux, ont une perspective sociale et historique différentes.

Comment voyez-vous donc la réalité francophone dans un milieu majoritairement anglophone?

B.D.: Souvent les francophones venant d'un milieu minoritaire ont une gêne politique à défendre leurs droits et une gêne culturelle face à leur propre langue. L'important, pour eux comme pour moi, c'est de transformer certains de leurs comportements actuels pour pouvoir dire que, non la langue française n'est pas morte. C'est important qu'on mette les efforts pour la maintenir. C'est certain que la relation entre langue et vie dans un milieu majoritaire anglais est différente de celle d'un milieu majoritaire français. Mais, il ne faut pas que la langue française devienne un cas de folklore. Si les gens veulent maintenir leur francophonie, leur être français, s'ils pensent que c'est important que leurs enfants apprennent le français, il faut y mettre l'effort. Et ça prend deux fois plus d'efforts pour assumer et vivre dans ce double bassin culturel.



Bertrand Des Aulniers, directeur général de l'Association culturel Franco-TéNOise: "Ce qui compte c'est de soutenir les bénévoles".

Que pensez-vous de l'égalité entre les langues autochtones et le français?

B.D.: En droit, ils sont égaux; en développement historique et économique, ce serait hypocrite de reconnaître leur égalité, même le français face à l'anglais. Je ne pense pas qu'il y a des contradictions entre le développement du français et des langues autochtones. À ce niveau là, je pense qu'il y a plus de rapprochements que de différences ou de contradictions entre le français et les langues autochtones. Ce sont des langues politiquement minoritaires face à l'anglais. D'ailleurs ceux qui sont prêts à reconnaître leurs droits personnels, sont prêts aussi à reconnaître ceux des autres. Les Denes qui veulent que leur langue soit reconnue comme langue de travail, langue de valeur égale aux autres langues, ne devraient pas avoir de problème, du moins je ne pense pas, à reconnaître le français. Où ils ont un problème, c'est de reconnaître le français avant leur langue. Les francophones n'ont jamais dit le français avant les langues autochtones. On dit reconnaître le français et les langues autochtones.

Cela nous amène à l'entente sur le bilinguisme qui fait du français une langue officielle à partir de 1990. Croyez-vous que l'échéancier sera respecté?

B.D.: Je ne pense pas qu'on puisse mettre une date sur un niveau de bilinguisme. Le bilinguisme c'est, je crois, l'usage par une structure, un milieu public de deux langues qui sont égales. Il y a des outils à mettre en place pour réaliser cela. Ça ne se fait pas du jour au lendemain. Je ne penserais pas qu'en 1990, on devienne une société bilingue ou pluraliste au niveau linguistique. Je ne sais pas si pour bilinguiser le fonctionnement du gouvernement des T.N.-O., pour se donner des outils minimums pour avoir un fonctionnement bilingue, on va être prêt en 1990.

Et si l'échéancier n'est pas respecté, que ferez-vous?

B.D.: Le gouvernement a pris l'engagement de mettre en place des services en français et de bilinguiser ses fonctions par 1990. Le texte de loi produit en 1984 par L'Assemblée est clair là-dessus; français et anglais sont égaux en privilège, en droit et en statut. De notre part, notre participation est de servir de chien de garde. De fonctionner en collaboration avec le gouvernement, une collaboration qui peut prendre la forme d'une confrontation. Il ne faut pas nécessairement chercher la confrontation, je crois que c'est mieux de collaborer ensemble. L'attitude à prendre est que, OUI on va être prêt en 1990, puis de talonner le gouvernement pour qu'il donne des étapes et commence à produire des choses, de ne pas attendre 1990.

Quels moyens de pression voyez-vous pour garantir cela?

B.D.: Notre connaissance des lois, des devoirs du gouvernement des T.N.-O., le mettre devant ses propres contradictions et ses propres limitations, que, souvent lui-même s'est données. Notre moyen le plus fort sont les francophones eux-mêmes, impliqués dans l'ensemble des activités de la vie ténoise. Plus les francophones seront forts culturellement et économiquement, plus ils auront des moyens de pression plus ils auront les moyens de convaincre les gens.

Y a-t-il donc à votre avis une communauté francophone active dans les T.N.O.?

B.D.: Il y a des francophones, il y a donc une communauté potentielle et une communauté existante. A-t-elle assumé son plein développement, sa pleine prise de conscience, et s'est-elle donnée des instruments propres à une vie communautaire? Ça, c'est une question! Beaucoup de travail est à faire pour développer la vie communautaire des Franco-ténois. Et comme tout autre groupe, cette communauté a des hauts et des bas.

Quel est le rôle de L'ACFT dans ce développement?

B.D.: La formation auprès des individus, établir un soutien technique. Maintenir les liens de communications entre les Franco-ténois et assurer une présence publique au sein des T.N.-O. Éventuellement donner des services directs. Mais, ce sera par le relais des communautés que tout cela va s'établir. L'ACFT est permanente et fait un questionnement pour évaluer les besoins des communautés et puis communiquer avec ses groupes. Mais il reste que le tout doit être réapproprié par les communautés elles-mêmes. Ce qui compte, c'est de soutenir les bénévoles.

Comment entendez-vous remplir ce rôle?

B.D.: Par l'embauche d'un agent de développement social et communautaire. Aller voir les gens, discuter de leurs richesses et de leurs manques et voir à combler ces manques. De faire évoluer la situation, de dépasser le stage de l'organisation. Le travail communautaire est essentiel, ça ne sert à rien d'avoir une association s'il n'y a pas de monde à représenter.

Une dernière question, qu'advient-il du dossier de Radio-Canada?

B.D. La table de concertation, dont l'ACFT est membre, se réunit à nouveau et ce sera à l'intérieur des débats qui y auront lieu que les décisions pour résoudre le problème seront prises. N'empêche que Radio-Canada doit un jour arriver dans le Nord.

Merci M. Des Aulniers et bonne chance.

ÉDITORIAL

La vraie course au pouvoir

Les élections sont enfin terminées. 74% des ténois ont rempli leur devoir de bon citoyen et se sont présentés à un des bureaux de scrutin pour voter. Voilà donc la conclusion de ce qui semble un processus électoral normal. Mais comme L'Aquilon le mentionnait à ses lecteurs lors de sa précédente parution, sans parti politique un gouvernement de consensus comme le nôtre voit apparaître la vraie course au pouvoir après les élections. Car tous veulent faire partie du processus décisionnel soit en occupant les postes de ministres ou de leader du gouvernement. Mais voilà, la tradition veut que huit membres seulement forment le Conseil Exécutif et non vingt-quatre.

Pour ce qui est de la course au leadership, quatre noms reviennent souvent: à l'Est, Dennis Patterson d'Iqaluit, réélu par acclamation, et ancien ministre de l'Éducation, Peter Ernerk d'Aivilik, membre du Conseil Territorial de 1975 à 1979; à l'Ouest, Nick Sibbeston du Nahendeh et leader de 1985 à 1987 et Steve Kakfwi de Sahtu, ancient président de Dene Nation. Quelles que soient les hypothèses, personne ne sait vraiment qui occupera ce poste. Cette année, L'Assemblée semble être constituée de gens qualifiés pour combler les postes de ministres tels Ballantyne, Cournoyea, Richard, Kilabuk et la liste continue.

Les choix du leader et des ministres sont sujets à des coutumes qui semblent bien ancrées, telles qu'une représentation balancée entre l'est et l'ouest, et celui d'un leader qui se doit d'être d'origine autochtone. Aussi celle évoquée au cours des dernières années qui veut une rotation entre les leaders, tantôt de l'est tantôt de l'ouest. Verra-t-on dans les semaines à venir ces traditions se perpétuer ou réviser? Également, nous nous demandons sérieusement si le choix d'un leader par le Conseil Exécutif reflète vraiment la volonté démocratique de la population ténoise. Et aussi le travail souvent effectué en privé par le dit Conseil Exécutif qui donne à bien des membres de l'Assemblée Législative l'impression d'être ignorés dans la prise de décisions. Cela amène encore une fois un questionnement sur le système de consensus selon lequel notre gouvernement élu fonctionne. Il serait peut-être grand temps que des débats et surtout des décisions soient entreprises durant le prochain mandat concernant des réformes gouvernementales.

Devrait-il y avoir des partis politiques territoriaux? Ne devrions-nous pas tous voter pour un leader? L'assemblée ne devrait-elle pas élire son leader? Ce n'est pas à nous de répondre, mais ce sera sûrement la tâche de la prochaine assemblée. Cette assemblée devra en effet résoudre ses problèmes de pluralités culturelles et son processus de sélection, basé sur des coutumes peut-être dépassée. Après tout si L'Assemblée est maintenant formée de représentants élus qualifiés qu'importe la race et la balance entre est et ouest, ce qui compte après tout c'est un gouvernement intègre et compétent. En attendant que notre démocratie évolue vers un système plus juste la course au pouvoir est en marche et pour les résidents des T.N.-O. les paris sont ouverts!!!

COMMUNIQUÉ

Campagne de financement de la Société canadienne du cancer

Yellowknife. Storefront, qui coordonne pour la première fois la campagne de financement de la Société canadienne du Cancer, est à la recherche de bénévoles. Le travail des volontaires consistera surtout en du porte à porte et se fera du 2 au 6 novembre 1987 à Yellowknife. Donc toute personne intéressée à offrir ses services n'a qu'à contacter Storefront au numéro suivant: 873-2709.

LETTRES À L'AQUILON

Lettre ouverte à Patterson

Hon. Dennis Patterson
Ministre de l'Éducation,
Gouvernement des T.N.-O.

Monsieur le Ministre,

L'Association Francophone d'Iqaluit, désire vous transmettre toutes ses félicitations pour votre réélection.

La communauté francophone d'Iqaluit a grandement apprécié votre précieuse collaboration tout au long de votre mandat tant au niveau du dossier de l'éducation que celui du centre communautaire. Sans votre intervention, bien de nos projets seraient encore à l'état d'ébauche.

En espérant que votre prochain mandat vous apporte toute la satisfaction que vous escomptez, acceptez, monsieur le Ministre, nos sincères remerciements.

L'Association Francophone d'Iqaluit

Salut aux nouveaux moniteur et monitrice

Bonjour,

Je m'appelle Jocelyne Langlois. Je suis à Yellowknife depuis le début septembre et je travaille à titre de monitrice pour l'année scolaire 1987-88 à l'école St-Joseph.

Je tiens à féliciter toute l'équipe du journal L'Aquilon pour tout le travail d'information qu'il fait auprès de la population franco-ténoise.

Mon travail de monitrice consiste à stimuler l'intérêt, la curiosité, l'enthousiasme et, surtout le dialogue en français.

J'aimerais par l'intermédiaire de ce journal, saluer deux autres personnes qui travaillent tout comme moi au nord du pays, Martin à Iqaluit et Caroline à Fort Smith.. et j'espère vous revoir bientôt!

Jocelyne Langlois
Monitrice à Yellowknife

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Denise Canuel
Collaboratrices: Ginette Boulanger
Thérèse Doré
Jocelyne Langlois
Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien (819) 979-6500 (m)
(819) 979-5458 (t)

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse Francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1,000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon.

Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat.

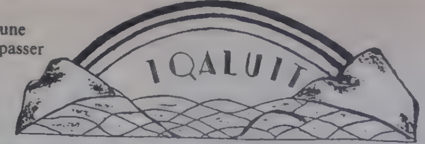
Toute réproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

L'aquilon

Aux gens d'Iqaluit

Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...

Note de la rédaction: Dû à la grève des postes, certains textes et photos de nos correspondants d'Iqaluit nous pu nous parvenir. L'Aquilon s'excuse après de ses lecteurs.



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500) (979-5854)

Des solutions pour l'éducation

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Deux semaines après le début des classes, les petits francophones ont enfin leur professeure de français, Mme Lise Turcotte. Le 11 septembre 1987, lors d'une rencontre entre la professeure, Jocelyne Pelletier et Léo Leblanc représentants de l'Association Francophone d'Iqaluit, et John McPherson, directeur de l'école élementaire Nakasuk, les discussions portaient sur les différentes possibilités d'augmentation du temps en français.

Pour l'instant, compte tenu de la difficulté à concilier les horaires d'une école de près de 500 élèves, le temps des cours de français langue maternelle demeurera le même que l'an dernier, soit 45 minutes par jour. L'ajout de d'autres matières en français pourrait se faire progressivement en cours d'année pour tous les niveaux, de la lère à la 6ième année. Quand à la maternelle, la présence de bénévoles francophones pour lire des contes serait souhaitable.

Tous les intervenants sont conscients qu'il n'existe aucune solution miracle à tous les problèmes que soulèvent l'éducation en langue française dans un milieu anglophone. Comme le disait John McPherson: "Il n'y a aucun moyen de satisfaire tout le monde en même temps, quelle que soit la solution." Toutefois, le courant de collaboration et de franchise établie entre la direction de Nakasuk et l'Association Francophone d'Iqaluit permettra d'éviter bien des embûches.

Inauguration de l'aérogare d'Iqaluit

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le vendredi 11 septembre 1987, le ministre des Transports, M. John C. Crosbie ■ le député de Nunatsiaw, M. Thomas Suluk, inauguraient officiellement la nouvelle aérogare d'Iqaluit construite au coût de plus de 6,5 millions de dollars. Les 45 ans d'histoire de l'aérogare d'Iqaluit sont marqués par le passage de plusieurs générations de pilotes, civils et militaires.

Construit en 1941 durant la seconde guerre mondiale par les Américains, l'aéroport devient la propriété du ministère des Transports en 1946. Lorsque les Forces de l'air américaines quittent l'aéroport en 1963, Transports Canada prend possession de toutes les installations permanentes. La construction de la nouvelle aérogare est entreprise en août 1984.

"La réalisation de la nouvelle aérogare marque une étape importante du projet de mise en valeur de l'aéroport d'Iqaluit par Transports Canada", disait M. Crosbie, "c'est également une preuve supplémentaire de notre engagement à améliorer les services de transports ■ de communications dans l'est de l'Arctique."

Le rez-de-chaussée de l'édifice regroupe la salle des arrivées et départs, la salle d'attente, les comptoirs et bureaux des compagnies aériennes ainsi que les autres services aux voyageurs. Les premier ■ deuxième étages logent les services de télécommunications, le bureau de météorologie, le centre des mesures d'urgence ■ la station d'information de vol.

L'aéroport, qui est utilisé par plus de 47 000 passagers par annee, est desservi par Canadien International, Bradley Air Service (First Air) Northwest Territorial Airways ■ Groenlandair.

écrivez-nous

l'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife
X1A 2N9

Huit nouveaux élus à l'Assemblée législative

Par Denise Canuel

Huit nouveaux visages viennent s'ajouter aux bancs de l'Assemblée Législative. En plus de ces nouveaux arrivants, plusieurs anciens siègeront à nouveau, tels que Ballantyne (Yellowknife Nord), Butters (Inuvik), Patterson (Iqaluit) qui ont eu une campagne électorale facile puisqu'ils étaient réélus par acclamation. On note aussi la défaite de certains membres importants; Don Stewart, Tagak Curley, James Wah-Shee et Eliza Lawrence. Voici donc la liste des élus dans les différentes circonscriptions:

Aivilik
Peter ERNERK

Amittuq
Titus ALLOOLOO

Baffin Centre
Ipeelee KILLABUK

Baffin Sud
Joe ARLOOKTOO (réélu)

Deh Cho
Sam GARGAN (réélu)

Hay River
John POLLARD

High Arctic
Ludy PUDLUK (réélu)

Hudson Bay
Charlie CROW

Kitikmeot
Red PETERSEN (réélu)

Kivallivik
Gordon WRAY (réélu)

Mackenzie Delta
Richard NERYSOO (réélu)

Nahendy
Nick SIBBESTON (réélu)

Natilikmot
Michael ANGOTTITAURUQ (réélu)

Nunakput
Nellie COURNOYEA (réélu)

Pine Point
Bruce McLAUGHLIN (réélu)

Rae-Lac La Martre
Henry ZOE

Sahtu
Steve KAKFWI

Slave River
Jeannie MARIE-JEWELL

Tu Nede
Don MORIN

Yellowknife Centre
Brian LEWIS

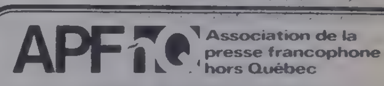
Yellowknife Sud
Ted RICHARD

Il est bon de mentionner que Peter Ernerk était membre du Conseil Territorial de 1975 à 1979 et que Ipeelee Kilabuk avait siégé à L'Assemblée de 1975 à 1979 et de 1980 à 1983.



Naissance

Robert et Carole Beaulieu sont heureux d'annoncer la naissance d'**André** le 20 septembre 1987 à 20:18. **André** s'ajoute à la famille d'**Angèle** et de **François.** Maman et bébé sont en bonne santé.



APPELS D'OFFRES

L'Association de la presse francophone hors Québec lance des appels d'offres pour les services de consultants intéressés à donner un séminaire en formation d'une durée de deux jours à Toronto les 28 et 29 novembre 1987.

Lesdits séminaires seront donnés à l'intention d'employés de journaux communautaires, pour la plupart hebdomadaires, et oeuvrant en milieu francophone minoritaire. De 10 à 20 personnes sont susceptibles de participer à chaque atelier.

Les intéressés sont priés de postuler à une des trois propositions décrites ci-dessous. Ils devront proposer un séminaire de formation traitant entre autres des sujets décrits ci-dessous, et tous autres sujets pertinents qu'ils jugeront utiles de proposer.

SÉMINAIRE EN RÉDACTION (notions de base)

Comprenant:
- techniques d'écriture,
- construction de textes,
- les différentes formes d'information,
- techniques de base en photographie,
- applications pratiques, etc.

SÉMINAIRE EN RÉDACTION (techniques plus avancées)

Comprenant:
- l'éthique professionnelle,
- les méthodes de travail,
- la politique éditoriale,
- le traitement de sujets spécialisés,
- les cadres légaux de l'information, etc.

SÉMINAIRE DE MISE EN PAGE

Comprenant:
- amélioration de l'aspect visuel et graphique du journal,
- le montage technique du journal: pages de nouvelles, pages mixtes, pages d'annonces classées, page couverture, etc.
- le montage d'annonces,
- atelier pratique, etc.

L'offre de service devra comprendre:
- une description détaillée du contenu du séminaire,
- le curriculum vitae du candidat,
- les honoraires professionnels demandés.

Les candidats devront faire parvenir leur offre de service avant le 23 octobre 1987 à l'adresse suivante:

M. Wilfred Roussel, directeur général
Association de la presse francophone hors Québec
325, rue Dalhousie, suite 410
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2

FRANCO-PAGES

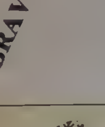
le thème du mois d'octobre est: **les costumes et la ceinture fléchée**



GAGNANTS DU MOIS

BRAVO À TOUS!!!

Catégorie	Prix	Noms	Ecoles
lère, 2e, 3e année	Macarons FLOUKI	Geneviève Theresa Maeers Chandra Kaulback	St-Joseph Mildred Hall Sir. A. Mackenzie
4e, 5e, 6e année	Bonhommes gigueurs	Chris Bourassa Elizabeth Fillatre Michelle Swallow	St-Joseph Mildred Hall Sir A. McKenzie
7e, 8e, 9e année	Cuillères de bois	Joslin Green Bobby Vanonen Jenny G.	William McDonald
10e, 11e, 12e année	Ceintures fléchées	Jennifer Bayly Nicolas VanPraet Tanya Gosselin	Sir J. Franklin



HISTOIRE TROUÉE

Chacun de ces textes expliquent une différente histoire de la ceinture fléchée. Remplis les espaces vides avec la liste de mots de chacune des boîtes.

Shayne Paul, 10e

L'histoire de la ceinture fléchée

Au __________ des années 1700, une journée après une __________ fine, une jeune femme indienne vit un arc-en-ciel formé par la pluie. Après ce __________, elle a décidé de fabriquer une ceinture qui lui rappelait l'__________. Parce qu'elle n'avait pas de laine, elle l'a faite en __________ d'animal. Et pour mettre des couleurs, elle a utilisé le sang des __________, les écorces des __________, et des racines qu'elle broyait sur des pierres.

Après plusieurs années, les prêtres et les __________, ont commencé à aider les Indiens. Pour les __________, les Indiens leur ont donné la __________ de l'arc-en-ciel.

Lorsque le prêtes et les missionnaires sont retournés dans leur __________, les femmes des villes ont décidé de faire de meilleures ceintures. Elles ont utilisé de la __________ de différentes couleurs. Et elles ont changé le nom de ceinture de l'arc-en-ciel pour celui de ceinture __________.

animaux - fléchée - arc-en-ciel - remercier - début - laine - arbres - ville - pluie - missionnaires - peau - ceinture - moment.

Nicolas VanPraet, 10e

L'histoire de la ceinture fléchée

Un petit gars, entrant dans la __________ pour aider sa mère, se demandait d'où venait la ceinture __________ que son grand-père lui avait donnée à l'occasion de son __________.

- Eh bien mon petit bonhomme, c'est une longue __________. Et personne n'en est certain. Mais, voici ce que je connais, répondit sa mère.

- Aux environs des années 1700, les compagnies anglaises de la Baie d'Hudson et des __________ du Nord-Ouest recevaient des ceintures faites de __________ qu'ils donnaient aux Indiens en __________ de fourrures. Les Indiens étaient captivés par la beauté de ces ceintures et ont décidé d'en __________ eux-mêmes. Les différentes tribus avaient toutes leurs propres ceintures aux couleurs vives, ceci les __________ les unes des autres.

- Mais en fait, ces premières ceintures étaient cousues par les femmes de l'Assomption qui les faisaient aussi pour les __________ ou les voyageurs.

- Vers l'année 1810, les ceintures ont été confectionnées en plus __________ nombre, répondant ainsi à une ~~plus~~ grande demande. Il a donc fallu __________ la laine pour pouvoir tisser les ceintures plus rapidement et en plus grande quantité.

- Une dizaine d'années plus tard, la ceinture est devenue très __________ auprès des bourgeois et de tous les Canadiens, qui, même de nos jours, la portent avec __________.

échange - importer - Territoires - explorateurs - distinguant - cuisine - fierté - histoire - laine - anniversaire - grand - fabriquer - fléchée - populaire.

Jennifer Bayly, 10e

La ceinture fléchée

Salut! Je __________ Carnery et je suis un Indienne. Je vis près du Grand lac des __________ dans un fort appelé Fort Smith. Mon père est un trappeur. Il échange des __________ avec la compagnie de la Baie D'__________. Je travaille dans la __________ de Fort Smith où j'ai appris à parler le français.

Aujourd'hui, le Père Jacob m'apprend à __________ une ceinture fléchée. Le Père porte lui-même une de ces ceintures avec des __________ bleu et rouge. Je tisse une ceinture pour mon mari François, un trappeur français. Je veux lui faire une __________. J'utilise de la laine verte et jaune qui vient du Québec. La Père Jacob m'assure que François __________ son cadeau.

Mon père, lui aussi, aime les ceintures fléchées avec leurs couleurs __________. Il a fait un échange de deux fourrures de __________ contre la sienne. Il en est très fier et la __________ tout le temps.

François nous a caconté une histoire d'Écossais qui portent des __________ tissés comme des ceintures fléchées. Mon père a ri en entendant que les Écossais s'habillent en __________ même l'hiver. Je doute qu'ils pourraient survivre à Fort Smith à -40°C duront nos __________!

tartans - porte - mission - aimera - vives - jupes - fourrures - renard - tisser - Hudson - flèches - m'appelle - hivers - surprise - Esclaves.



Tanya Gosselin, 10e

L'origine de la ceinture fléchée

Les __________ fléchées existent depuis des centaines d'__________. Durant les anciens __________, quand les filles et les femmes avaient du temps de libre, elles __________ des ceintures. Les femmes donnaient une ceinture __________ à un homme qui avait fait une __________ courageuse.

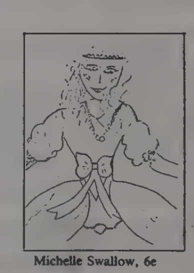
Les femmes portaient les ceintures fléchées pour se __________. Et ceux qui en portaient __________, étaient vus comme un "dieu" avec beaucoup de __________, dans le village.

Maintenant, plusieurs __________ et __________ portent de ces ceintures en hiver, car c'est la __________.

Je pense que la ceinture fléchée va __________ plusieurs années encore.

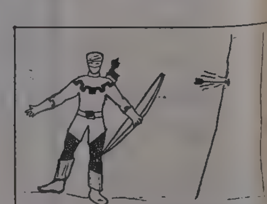
plusieurs - années - exister - femmes - mode - action - tissaient - ceintures - hommes - temps - fléchée - courage - vêtir.

Les enfants de l'école Mildred Hall en visite dans les L'Aquilon, afin de voir un peu comment se fait un

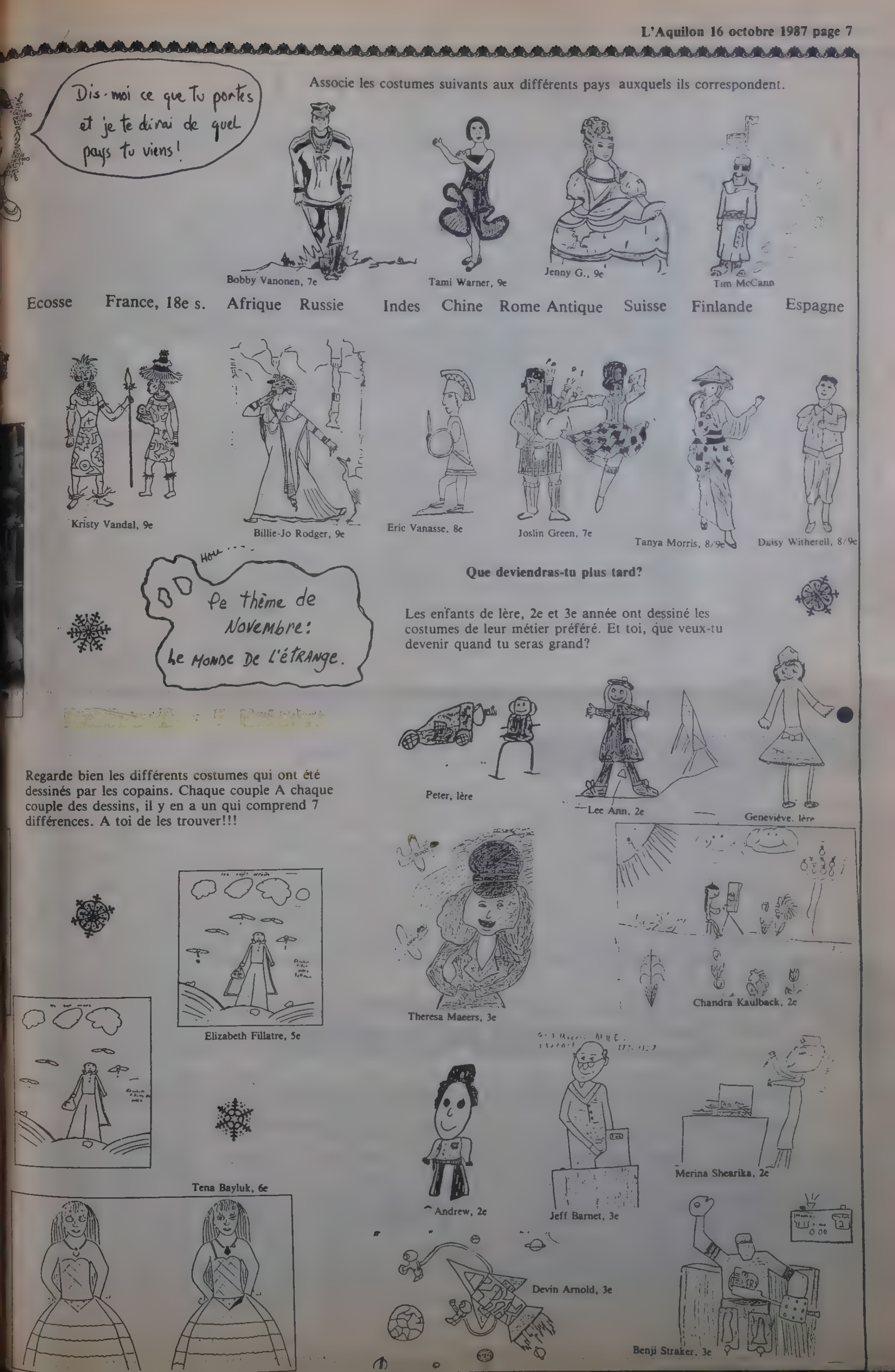


Michelle Swallow, 6e





Chris Bourassa, 4/5e



Associe les costumes suivants aux différents pays auxquels ils correspondent.

Bobby Vanonen, 7e — Tami Warner, 9e — Jenny G., 9e — Tim McCann

Ecosse — France, 18e s. — Afrique — Russie — Indes — Chine — Rome Antique — Suisse — Finlande — Espagne

Kristy Vandal, 9e — Billie-Jo Rodger, 9e — Eric Vanasse, 8e — Joslin Green, 7e — Tanya Morris, 8/9e — Daisy Witherell, 8/9e

Que deviendras-tu plus tard?

Les enfants de 1ère, 2e et 3e année ont dessiné les costumes de leur métier préféré. Et toi, que veux-tu devenir quand tu seras grand?

Peter, 1ère — Lee Ann, 2e — Geneviève, 1ère

Regarde bien les différents costumes qui ont été dessinés par les copains. Chaque couple A chaque couple des dessins, il y en a un qui comprend 7 différences. A toi de les trouver!!!

Elizabeth Fillatre, 5e

Tena Bayluk, 6e

Theresa Maeers, 3e — Chandra Kaulback, 2e

Andrew, 2e — Jeff Barnet, 3e — Merina Shearika, 2e

Devin Arnold, 3e — Benji Straker, 3e

INFORMATION

La Table de concertation Radio-Canada reprend ses activités

Par Denise Canuel

Le 7 octobre dernier la Table de concertation Radio-Canada, qui réunit Robert Hay et Nicole Gray de l'Association Franco-Culturelle de Yellowknife, Mona Mattews du Conseil français du NWTTA et des Cotillons sur neige, Dave McCann de Canadian Parents for French, Bertrand Des Aulniers de L'Association Culturelle Franco-TéNOise (ACFT) et Denise Canuel de L'Aquilon, se rencontraient pour établir une nouvelle stratégie pour l'implantation des services de Radio-Canada dans les Territoires du Nord-Ouest. La dernière réunion de la Table remonte déjà à un an. A l'époque, les membres avaient déposé un mémoire devant le Conseil de la Radio-diffusion et des Télécommunications du Canada (CRTC) lors de la demande de renouvellement du permis de Radio-Canada.

Depuis ce temps, il y a eu une rencontre entre M. Fernand Denault, président de L'ACFT, et Mme Flora McDonald ministre des Communications ainsi qu'un échange de correspondance entre l'ACFT et M. Pierre Juneau, président de Radio-Canada. Tout cela s'est avéré sans succès. Par ailleurs, la population francophone de Fort Smith, découragée d'attendre l'arrivée des services français de Radio-Canada, s'est donnée avec l'aide de L'ACFT, les services à travers du câblodistributeur local.

Même si le ministère des Communications se montre désintéressé, et même si Radio-Canada prétend de ne plus avoir les fonds nécessaires pour le cheminement de son signal, la Table croit que ces obstacles sont surmontables. La nécessité de l'implantation des services de Radio-Canada dans le Nord est, selon les membres, possible et ils espèrent, par divers moyens, acquérir un support public qui leur est essentiel afin de faire pression sur Radio-Canada et le ministère des Communications.

Après une seule rencontre, il est difficile de déterminer les moyens que prendra la Table de concertation pour obtenir le support public, néanmoins des rencontres sont prévues au cours des prochaines semaines. C'est dans le cadre de ces rencontres que le groupe prendra une direction claire quant aux moyens d'agir. Quoiqu'il en soit, tous sont convaincus plus que jamais de la nécessité d'amener Radio-Canada à diffuser dans le Nord, et ce, sans passer par le cablodistributeur. La position de la Table a toujours été claire: Radio-Canada est un service auquel les ténois ont droit. Tous ceux et celles intéressés à s'impliquer peuvent communiquer avec L'ACFT. Vos commentaires et votre participation sont les bienvenus.



La Table de concertation Radio-Canada, de gauche à droite: Dave McCann, Bertrand Des Aulniers, Robert Hay et Mona Matthews.

Le lancement du programme de prévention du SIDA

Par Denise Canuel

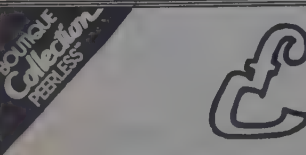
De 50 à 100 personnes sont porteuses du virus SIDA et jusqu'à maintenant, un seul cas de SIDA dans les T.N.-O.; cela semble bien minime, mais comme le disait Judy Geggie, coordonnatrice du nouveau programme de prévention du SIDA dans les Territoires, ceci n'est que la pointe de l'iceberg.

Lors d'une conférence de presse donnée le 28 septembre dernier à Yellowknife, Mme Geggie lançait officiellement la campagne de prévention du SIDA. Différentes approches ont été prises pour s'adresser au public ténois. Des affiches seront placées dans le plus d'endroits publics possibles et des brochures seront distribuées dans les écoles et les cliniques médicales. Brochures et affiches ont été traduites dans toutes les langues officielles des T.N.-O. De plus, différentes méthodes de communication orale, comme par exemple la production de vidéos, seront utilisées pour rendre le message plus accessible aux groupes autochtones. Mme Geggie espère aussi avoir une série de messages télévisés prêts pour la fin décembre. Jusqu'à maintenant, l'information contenue dans les brochures est orientée plus particulièrement vers la prévention. Mme Geggie espère que l'information, même si parfois choquante aux yeux de certains, aidera la population à reconnaitre les risques de certaines de leurs activités sexuelles.

Le programme comprend beaucoup plus que de la documentation écrite. En effet à partir de la fin octobre, un comité formé de médecins, infirmières, travailleurs sociaux et représentants du ministère de l'Éducation, commencera une série de visites à travers les T.N.-O. Six centres régionaux seront visités, il s'agit d'Inuvik, Iqaluit, Yellowknife, Hay River, Rankin Inlet et Cambridge Bay. Les rencontres et les tables de travail qui auront lieu dans ces centres auront pour but de former des personnes ressources, qui par la suite retourneront dans leur communauté respective, présenteront le matériel éducatif et donneront un support humain à la population locale. Mme Geggie ajoute que le travail avec les personnes ressources ne s'arrêtera pas là. En effet, des visites occasionnelles dans les différentes communautés par divers membres du comité auront lieu durant les mois qui suivront.

Avec un budjet de $400,000.00 pour l'année 1987-1988 et de $600,000.00 pour 1988-1989, le programme en est un d'envergure. Mme Geggie nous affirme que ce programme de prévention du SIDA est là pour rester. D'après elle, les conséquences d'une épidémie dans les T.N.-O. seraient dramatiques pour l'ensemble de la population. Le programme de prévention vise donc, à court et à long terme, à remettre en question et à changer les habitudes sexuelles d'une population entière. Mme Geggie ajoutait que la responsabilité même de la lutte contre le SIDA revient aux individus.

Si vous voulez de plus amples informations, consultez votre centre médicale, ou restez à l'écoute pour savoir quand l'équipe de Mme Geggie visitera votre communauté. Et comme le dit si bien l'affiche: "Le SIDA, à vous de l'arrêter."





SOCIÉTÉ

Pour le Directeur général des Elections du Canada
Des élections territoriales, la dernière fois peut-être?

Par Thérèse Doré

Peu de gens ont semblé s'en soucier. Pourtant les élections territoriales de 1987 représentaient peut-être pour Jean-Marc Hamel, directeur général des Elections du Canada, son dernier passage aux T.N.-O. dans l'exercice de ses fonctions officielles. Proclamée en avril 1987, la Loi sur les Élections territoriales demande un directeur général ténois. En attendant que le poste soit comblé, M. Hamel remplissait une autre fois cette fonction.

En poste depuis 1966, M. Hamel administre le processus électoral et voit au respect des règles qui le régissent. Aussi, il protège le droit fondamental des citoyens du Canada de voter. Son bureau à Ottawa, compte environ une cinquantaine de permanents, mais recrute lorsque nécessaire des milliers de personnes qui seront ou bien présidents d'élections, recenseurs, directeurs de scrutin, scrutateurs, etc.

Entre les élections fédérales, le bureau du directeur général des Elections rédige des directives, voit à la formation de nouveaux présidents d'élections, s'occupe du découpage de la carte en section de vote, c'est-à-dire détermine qui vote où finalement.

Notre système électoral, encore bien traditionnel, favorise que le recensement soit de responsabilité gouvernementale. Système coûteaux peut-être, mais qui répond aux besoins d'une population dont 25% déménagent chaque année. Verra-t-on un jour l'introduction d'une carte d'électeur? M. Hamel expliquait que la question avait déjà été soulevée à la Chambre des communes mais que les risques d'une utilisation abusive empêcheraient son implantation.

élections aux T.N.-O. représentaient un cas spécial pour son bureau, M. Hamel nous mentionne qu'à l'époque où il n'y avait que quatre ou cinq candidats élus, il fallait adapter la loi fédérale en conséquence. Un autre fait qui est particulier aux T.N.-O.; au cours des trois dernières élections, on a vu apparaître sur les bulletins de vote le nom des candidats en langues autochtones. Cette disposition relève du candidat ou du Commissaire.

Quant à l'implantation des partis politiques en terre ténoise, M. Hamel l'entrevoit un peu comme étant inévitable et cela permettrait l'avènement d'une opposition officielle, même s'il admet que la démocratie aux T.N.-O. se porte bien.



J.M. Hamel, directeur général des Élections du Canada a pour rôle de veiller à la bonne mache des élections.

Saviez-Vous Que...

• Les femmes ont obtenu le droit de vote au fédéral en 1918 et dans toutes les provinces en 1940. Le Manitoba fut la première à l'accorder en 1916 et le Québec, bon dernier en 1940.

• En 1948, les Canadiens d'ascendance orientale obtiennent leur droit de vote.

• Les Amérindiens non-inscrits de la Colombie-Britannique obtiendront ce droit fondamental en 1949, et ceux du Québec en 1969.

• Le gouvernement d'Ottawa permettra aux Inuit de voter pour la 1ère fois aux élections fédérales en 1950 et aux Amérindiens inscrits in 1960.

• De 1920 à 1970, il fallait être âgé de 21 ans pour exercer son droit d'électeur.

• Si vous êtes un juge fédéral, un détenu, un pensionnaire d'un hôpital psychiatrique, ou une personne non habileté pour causes de transactions malhonnêtes ou de pratiques électorales frauduleuses, vous verrez votre droit de vote refusé. Mais depuis 1982, vous pourriez contester ces restrictions en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

• Depuis 1972, le nom du candidat est suivi du nom de son parti politique.

• Les Canadiens votent plus (76% en 1979) que les Américains (54% aux présidentielles de 1980)

• Un observateur comparant le Canada à la France, au Royaume-Uni et à l'Australie: "Il représentente une forme politique essentiellement dénuée d'esprit de classe."

• Le nombre de circonscriptions aux élections fédérales est passé de 282 en 1976 à 310 en 1982.

• Le processus du recensement au Canada s'étend généralement sur 60 jours... Le temps d'une campagne électorale.

Source: L'Encyclopédie du Canada

CONNAISSEZ-VOUS LA DIMENSION FRANÇAISE DU CONTINENT?

Le calendrier "LE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE/*FRENCH IN AMERICA* - 1988" vous l'apprendra! Très bien fait et instructif, ce calendrier bilingue conçu par les Franco-Américains du Midwest vous surprendra. Il contient 13 photos en couleur accompagnées de textes (dont 6 en provenance du Canada) ainsi que de nombreux anniversaires historiques et événements culturels. Il est d'un grand intérêt pour les enseignants/es. Il ferait aussi un joli cadeau pour Noël.

Il coûte (frais d'envoi inclus):
6.25$ Can. l'exemplaire
$5.751 Can. l'exemplaire pour une commande minimum de 4 calandriers.

Faites votre chèque ou mandat-poste au nom de: Les Français d'Amérique 1988.

Envoyez à: **Virgil Benoit, RR2, Box 253-A, Red Lake Falls, MN 56750.**

CULTURE

L'Association Multiculturelle se donne une nouvelle directrice

Par Denise Canuel

Mme Sheila Bassi vient d'être nommée au poste de directrice générale de L'Association Multiculturelle des T.N.-O. Mme Bassi qui a obtenu un diplôme en sciences politiques à l'université Queen, habite Yellowknife depuis environ un an et demi. Dès son arrivée, elle s'est impliquée comme bénévole dans des organismes tels que Storefront et Folk on the Rocks. C'est d'ailleurs à travers Storefront que Mme Bassi s'est familiarisée avec L'Association Multiculturelle des T.N.-O.

Il est bon de mentionner que sous le travail de Mme Bassi, l'association espère devenir plus attentive aux besoins des femmes et des autochtones. Mme Bassi espère aussi voir l'association devenir bilingue dans un avenir rapproché. Elle croit fortement qu'une association comme celle-ci se doit d'être un des outils de changements sociaux et culturels. À son avis, la nécessité d'investir temps et efforts vers un pluralisme linguistique fait partie de ces moyens de changements essentiels au développement d'une société.



Sheila Bassi, nouvelle directrice de l'Association Multiculturelle, en pleine préparation de la conférence "Culture-Challenge-Change"

En ce moment, une préoccupation majeure de Mme Bassi est la conférence annuelle que tiendra l'association le 24 octobre à Yellowknife. La conférence s'intitule "Culture — Challenge — Change" et est en partie subventionnée par le Secrétariat d'État. Le thème de la conférence, qui incluera des tables de travail, veut refléter une culture en changement dans une société en mouvement. Durant la journée, des sujets aussi variés que "rôles non-traditionnels des hommes et des femmes dans une société moderne" et "perdre une langue, perdre une culture" seront discutés.

Environ soixante personnes sont attendues et Mme Bassi invite tout particulièrement les Franco-ténois à s'y rendre. Mentionnons que la conférence aura lieu à l'école St-Patrick, à Yellowknife le 24 octobre. Le prix d'entrée est de $15.00 pour les membres, $20.00 pour les non-membres. Un lunch sera servi gratuitement. Tous ceux et celles intéressés peuvent s'inscrire à Storefront ou simplement à l'entrée.



PROCLAMATION

SEMAINE DES GOUVERNEMENTS COMMUNAUTAIRES

ATTENDU QUE les gouvernements communautaires constituent, au Canada, le troisième palier de gouvernement démocratique, et qu'ils assurent les services communautaires fondamentaux;

ATTENDU QUE la contribution des dirigeants élus et nommés des gouvernements communautaires dans la prestation aux citoyens des Territoires de Nord-Ouest des services qui rendent la vie communautaire possible mérite qu'on la souligne publiquement;

ET ATTENDU QUE la sensibilisation de tous les citoyens, jeunes comme vieux, à la structure, aux rôles et aux responsabilités des gouvernements communautaires incitera la population à contribuer davantage à cette activité communautaire essentielle et à s'y impliquer,

EN CONSEQUENCE, je proclame la semaine du 9 au 13 novembre SEMAINE DES GOUVERNEMENTS COMMUNAUTAIRES, et j'invite tous les citoyens des Territoires du Nord-Ouest à participer activement à ses activités.

Le ministre des Affaires
municipales et communautaires

Gordon Wray





Appel d'offres

Comité de coordination pour le SIDA

Le Ministère de la Santé et du bien-être social lance un appel d'offres portant sur la conception et la préparation d'une série de dix messages publicitaires à être diffusés sur les ondes de Radio-Canada et touchant au problème du SIDA dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pour de plus amples renseignements sur les stipulations du contrat, prière de communiquer avec le coordinateur du programme du SIDA,

Services médicaux,
Santé et bien-être social du Canada,
Sac Postal 7777,
Yellowknife, T.N.-O.,
X1A 2R3
(403) 920-6542 ou (403) 873-7017

Les offres doivent être envoyées dans des enveloppes cachetées portant la mention: Offre # S-01129, au plus tard le 29 octobre à 16h HNM et adressées à:

Agent des achats
Ministère des Services gouvernementaux
Gouvernement des T.N.-O.
Edifice S.M. Hodgson, 3e étage
C.P. 1320
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2L9

La préférence n'ira pas nécessairement à l'offre la plus basse.



OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire réceptionniste

(poste à temps partiel régulier)

Ce concours s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) est l'organisme porte-parole des francophones vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. L'A.C.F.T. Intervient dans les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu et principalement auprès des gouvernements fédéral et territorial.

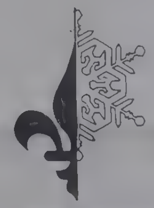
SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général ■ en collaboration avec le secrétaire administratif, le secrétaire réceptionniste travaille à la dactylographie et à la production des divers documents de l'A.C.F.T. Il doit recevoir et réorienter les appels téléphoniques et assurer le bon accueil aux visiteurs. Le titulaire du poste doit, à l'occasion, aider le secrétaire administratif au classement des documents et archives de l'association. Ce poste pourrait, dans un court terme, devenir à temps plein ■ sa rénumération être augmentée. Éventuellement, le secrétaire réceptionniste aura à travailler avec des appareils informatiques (traitement de textes ■ système de communication) L'Association assurera alors la formation dans le cadre du travail.

QUALIFICATIONS:
- diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- connaissance du travail général de bureau;
- vitesse de dactylographie d'au moins 50 mots/minute, 5% d'erreurs maximum;
- maîtrise verbale ■ écrite des deux langues officielles;
- aptitudes à travailler en équipe;
- bon sens de l'organisation et la capacité de travailler avec initiative, autonomie ■ responsabilité.

RÉNUMÉRATION:
8.50$/hre, 20 heures/semaine.

Adressez votre demande accompagnee d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur général
Association culturelle franco-TéNOise
Case postale 1325
YELLOWKNIFE, T.N.-O.
X1A 2N9
(403) 920-2919



OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de développement social et communautaire

Ce concours s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) est l'orgnisme porte-parole des francophones vivant dans les Territoires vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. L'A.C.F.T. intervient dans les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu et principalement auprès des gouvernements fédéral et territorial.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur-général, l'agent(e) de développement social et communautaire (A.D.S.C.) participe à la mise en oeuvre du plan de développement de l'A.C.F.T. L'agent(e) travaille auprès des associations membres locales en les aidant à identifier leurs besoins et leurs priorités, et assure la formation des bénévoles. Il (elle) doit être capable de travailler avec initiative, autonomie et responsablité.

TACHES:
- identification avec les associations membres de priorités et besoins en formation; répondre à ces besoins;
- travail de recherche sur des dossiers spécifiques à certaines communautés et sur des dossiers plus généraux;
- servir d'agent de liaison entre chacune des associations membres;
- travailler sur des dossiers jugés prioritaires par le comité exécutif;
- à l'occasion, travailler au plan socio-culturel et servir d'agent de liaison auprès de certains diffuseurs de culture.

QUALIFICATIONS:
- diplôme de premier cycle en sciences sociales ou humaines (préférablement en travail social ou en développement communautaire), et/ou expérience dans le travail de développement social et d'organisation communautaire ou d'animation;
- connaissance du milieu francophone minoritaire;
- connaissance du (ou intérêt au) contexte des T.N.-O. et de la question autochtone;
- expérience en planification et en programmation;
- facilité à travailler avec des bénévoles et en équipe;
- maîtrise verbale et écrite des deux langues officielles;
- être prêt à travailler en dehors des heures normales, à voyager souvent, à séjourner et à travailler dans plusieurs communautés des T.N.-O. sur de courtes périodes de temps;
- connaissance de l'appareil gouvernemental et du système politique;
- un excellent sens de l'organisation et la capacité de travailler sous un minimum de supervision.

TRATEMENT ET ENTRÉE EN FONCTION:
26,000.00$ annuellement, plus allocation-logement de 4,200.00$. Le début du mandat est prévu pour la fin novembre 1987. Adresser votre demande accompagnée d'un curriculum vitae par courrier prioritaire, avant le 30 octobre 1987 à l'adresse suivante:

Directeur général
Association culturelle franco-TéNOise
Case postale 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

Après un bon mais trop court été, les mois le septembre et d'octobre sont ceux du recommencement des activités, du début de l'année pratique, l'année des études et du temps fort du travail, mais aussi celle des réjouissances et des réalisations. Cette année 87-88 sera très importante pour la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest. C'est pour bien marquer le coup de départ que l'exécutif de l'A.C.F.T. a décidé de retenir un espace important dans L'Aquilon, pour parler de ces choses avec les gens de la communauté.

Lettre aux Franco-ténois et aux Franco-ténoises. 1987-88: Une année déterminante pour notre communauté.

Au nom de l'A.C.F.T., nous vous saluons tous et chacunes. L'année qui s'en vient amenera de nombreux défis que nous devons relever et il est important de s'en parler.

Les choses que nous avons faites.

Dans les années passées, nous avons travaillé fort pour bâtir des liens entre nous, pour s'assurer de la survie de notre identité propre. Cette action s'est surtout manifestée par l'organisation d'activités sociales et culturelles qui nous permettaient de se retrouver, de nous reconnaître et de maintenir une façon spéciale de voir les choses. Les organisation que nous nous sommes données répondaient à ce besoin. Plus nous reprenions goût à notre culture, plus nous la rendions présente dans la vie des Territoires du Nord-Ouest, plus le besoin d'en faire un projet d'avenir est devenu évident. Nous avons alors commencé à travailler pour se donner des outils d'un présent et d'un futur à la langue française et à la culture franco-ténoise; la défense de nos droits linguistiques; de notre droit à la reconnaissance par les gouvernements et les autres Ténois et Ténoises de l'importance de notre participation à l'histoire de ce coin de pays et à la valeur de notre culture. Notre démarche est devenue alors plus politique, nos associations plus politisées. Cette nouvelle priorité a drainé beaucoup d'énergie et certaines de nos activités précédentes en ont souffert. Cela n'était certainement pas souhaitable, et maintenant travaillons à rééquilibrer nos actions.

Les services en français dans les Territoires du Nord-Ouest

En juin 1984, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont signé un accord sur le développement des langues autochtones et sur les langues officielles dans les Territoires du Nord-Ouest à l'Assemblée législative. Par cette loi, la valeur et la légitimité du français dans les T.N.-O. sont clairement reconnues.

> "9(1) Le français et l'anglais sont les langues officielles des territoires, ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de l'Assemblée législative et du gouvernement."

- Extrait de l'Ordonnance sur les langues officielles (Bill 9 - 84(2))

En plus, cette loi reconnaissait la valeur et l'importance des langues autochtones, leur droit à être reconnues comme langues officielles. La communauté franco-ténoise a toujours reconnu et soutenu le droit des nations autochtones à protéger et développer leur culture et leur langue; cela fait partie d'un droit fondamental. Les francophones devront s'efforcer de continuer à supporter les autochtones sur cette question.

Autant pour eux que pour nous, il y a loin des belles intentions des textes à la réalité concrète. Mais depuis 1984, peu de choses vraiment visibles ont été accomplies à notre égard par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Cet automne, une étape importante de l'implantation des services en français doit être franchie quand Me Michel Bastarache, l'avocat constitutionnaliste engagé par le gouvernement territorial pour faire des recommandations sur les services en français, remettra son rapport final. Il est très important que ce rapport soit publiquement discuté et que la communauté francophone soit largement et visiblement consultée. Il est essentiel de se préparer, autant au niveau local que teritorial, à bien évaluer quels types de services nous avons besoin et comment ceux-ci devraient nous être donnés. Il faut clairement faire savoir aux gouvernements territorial et fédéral que nous exigeons nos droits individuels et collectifs. Notre communauté sera munie des services répondant à notre culture et à notre identité.

Un service essentiel: Radio-Canada

Depuis plusieurs années, les francophones des Territoires du Nord-Ouest travaillent pour avoir accès au réseau national français de Radio-Canada. Cela représente notre refus de se faire isoler et oublier au sein de la francophonie canadienne. L'accès à un réseau national (et international) d'information et à une production culturelle de qualité dans notre langue est essentiel à une culture francophone vivante et en développement chez nous. Devant le refus répété de la Société Radio-Canada d'assumer ses obligations, les francophones d'Iqaluit et de Fort Smith se sont donné eux-mêmes les moyens de capter ce signal. A Yellowknife, la Table de concertation Radio-Canada, réunissant francophones et francophiles, a maintenu une pression constante pour que la société d'État donne elle-même ce service et rencontre ainsi ses responsabilités. Cette différence de stratégie est un choix politique. Il faut absolument que les francophones du Nord aient les même droits que tous les Canadiens en matière de communication. Il faut obliger Radio-Canada à s'impliquer directement dans le Nord.

Notre vie communautaire

A notre prochaine assemblée générale annuelle, il faudra réorganiser nos structures et notre constitution interne pour bien répondre aux nouveaux défis que nous nous donnerons et pour assumer la continuité des activités qui nous tiennent à coeur et que nous jugeons essentielles. Les associations locales, l'association territoriale et les institutions spécialisées tel que L'Aquilon, Les Cotillons sur neige ou le centre communautaire francophones d'Iqaluit doivent être des outils entre les mains des francophones des Territoires du Nord-Ouest pour améliorer notre sort personnel et collectif et pour participer à part entière à la vie territoriale et nationale. Et cela, dans tous les secteurs d'activités aussi bien politique, culturel, économique, social, familial, communautaire que spirituel. Une grande partie de cet effort reposera sur l'implication de membres des associations locales. L'Association culturelle franco-TéNOise est un organisme porte-parole et développe une structure de soutien politique et technique, mais la base de notre action se retrouve dans les communautés locales. Nos associations ont besoin d'aide technique en formation et en développement communautaire. Il nous fait plaisir de pouvoir enfin intervenir concrètement dans ce domaine.

En décembre, une personne viendra s'ajouter à l'équipe de l'Association et son rôle sera de soutenir et d'aider au développement de vos associations. Cette personne sera présente dans les communautés aussi souvent que possible et répondra à vos besoins d'information, de formation et de soutien technique.

Conclusion

Tout ceci amenera beaucoup d'actions et de réalisations. Notre communauté sera plus visible et présente. Notre implication et notre participation, encore plus significatives, seront un apport fructueux à la vie des Territoires du Nord-Ouest. Nous aiderons ainsi à en faire encore plus un endroit spécial où il fait bon vivre. C'est un enrichissement pour tout le monde. Engageons-nous donc avec optimisme et dynamisme dans cette année 87-88.

Fernand Denault,
Président

Gilles Turmel
Vice-président

L'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

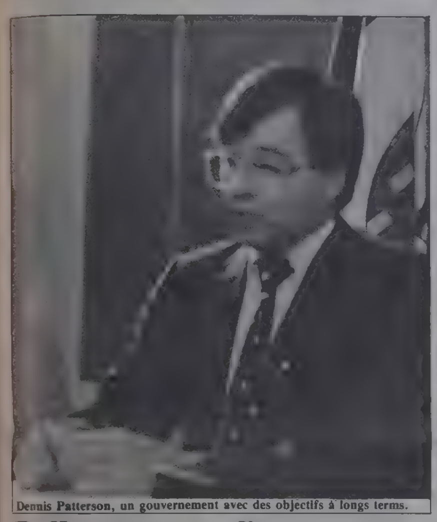
L'Aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Volume 2 numéro 11 Vendredi le 20 novembre 1987 (mensuel)

Le leader vient de l'Est.

Dennis Patterson à la barre du gouvernement.



Dennis Patterson, un gouvernement avec des objectifs à longs terms.

Par Denise Canuel

C'est après de longues discussions et quelques jours de retard que, jeudi le 12 novembre, l'assemblé annonçait la nomination de Dennis Patterson au poste de leader du gouvernement. Depuis le début de la course au leadership, Dennis Patterson était vu comme l'un des favoris.

M. Patterson représente Iqaluit à l'assemblé depuis 1979, il a été ministre de l'Éducation et a été responsable du Développement Constitutionnel et des Droits des Autochtones durant ses deux mandats. En tant que leader Patterson espère pouvoir travailler en étroite collaboration avec tous les membres de l'exécutif, qu'ils l'aient ou non supporter dans sa nomination comme leader. À son avis des objectifs à long terme doivent être établi, tant au point de vue économique, que social.

M. Patterson, ayant été un champion de la division, déclarait qu'il continueais à croire en la division des Territoires. Mais étant leader du gouvernement des T.N.-O. en entier, son devoir est de travailler pour l'ensemble de la population. Et d'après lui trop d'emphase a été mise sur le fait qu'il soit le premier leader de l'Est. Ce qui compte, c'est que les citoyens peu importe ou ils vivent dans les T.N.-O. se sentent impliqués dans leur gouvernement.

Les jeux sont faits

Par Denise Canuel

"Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la onzième assemblée. Puis-je premièrement vous féliciter M. le président Pedersen d'avoir été choisi par vos collègues pour remplir la tâche essentielle difficile de président." C'est avec ces simples paroles que le Commissaire Parker commençait son discours lors de l'ouverture de la première session de l'assemblée législative.

La simplicité de ces quelques mots ne cachait pourtant pas les difficultés connues par les membres de l'assemblé pour solutionner les problèmes qu'ils affrontaient depuis l'élection du 5 octobre dernier. En effet le mode de sélection du leader et du conseil exécutif n'était plus satisfaisant pour pesonne et cela pour différentes raisons.

Lundi le 9 novembre, les membres de l'assemblée étaient assermentés par le Commissaire Parker. Mardi le 10, l'assemblée devait officiellement débuter sa première session. Mais le choix du leader n'ayant pas été fait, une salle pleine à craquer assite, en à peine deux minutes à la clôture de la cérémonie.

Les membres retournèrent donc à leurs pénibles discussions. Certains, Sam Gargan (Deh Cho) par example, demandaient un conseil exécutif formé exclusivement d'autochtone. D'autres, comme Ted Richard (Yellowknife Sud), voulaient que le leader seul choisisse les ministres. Pour réussir à joindre des idéologies aussi différentes présenter au public un front unanime, il fallut six jours de discussions.

En effet, c'est après avoir passé six longues journées à débattre les différentes méthodes possibles que finalement les membres de l'assemblée arrivaient à une décision. D'importantes concessions étaient faites de part et d'autre. Le conseil exécutif ne serait pas forme exclusivement d'autochtone, mais d'une majorité seulement, ce qui reflète la proportion de membres autochtones l'assemblé. Les vingt-quatre membres choisiraient leader, celui-ci ne pourrait néanmoins choisir ses ministres. Mais l'assemblé lui a donné un pouvoir accru; le leader peut donc réprimander un ministre, changer les portes-feuilles, ou au pire, retirer un ministre de ses fonctions. fonctions.

La forme étant choisie, il ne manquait que le contenu. Les discussions reprirent, toujours derrière porte close. Mais les pires difficultés étant surmontées, ce n'était qu'une question de temps avant que l'assemblé se donne un exécutif.

Finalement jeudi le 12 novembre 1987 à 13h00 les noms du leader, du président et des ministres étaient annoncés officiellement. Dennis Patterson est le nouveau leader, Red Petersen, président, le reste du conseil exécutif est formé de Michael Ballantyne, Jeannie Marie-Jewell, Steven Kakfwi, Nellie Cournoyea, Nick Sibbeston, Titus Allooloo et Gordon Wray.

Ballantyne au finance et Sibbeston au tourisme

Par Denise Canuel

Dennis Patterson annonçait le 16 novembre 1987 les nominations aux différents portes-feuilles ministériels. Patterson a profité de l'occasion pour d'abord remercier le travail accompli par les ministres de l'ancien gouvernement, Ludy Pudluk, Tom Butters et Bruce McLaughlin qui ne font pas parti du nouvel exécutif.

Le leader voulait avant de dévoiler les différentes nominations, expliquer le cheminement qui l'a amené aux choix qu'il a dû faire. Les motifs sont finalement assez simples. Il y a premièrement un budget à défendre devant le comité permanent des finances. Et aussi le fait que les problèmes quotidiens auxquels le gouvernement doit faire face ne peuvent être négligés pour beaucoup plus longtemps. Le choix doit néanmoins se faire avec prudence et réflection. Ce gouvernement sera, en effet, à la barre des Territoires du Nord-Ouest pour les prochaines quatre années. La direction que le gouvernement prendra peut être minée par une nomination hâtive aux positions ministérielles.

C'est pour remédier aux pressions de former un gouvernement aussi rapidement que possible, que Patterson arrivait à la décision d'octroyer les portes-feuille sur une base intérimaire seulement.

Dans son discours Patterson expliquait que même si les portes-feuilles donnés aux différents ministres ne le sont que sur une base temporaire, les ministres en seront tenus entièrement responsables. Patterson espère pouvoir faire des nominations permanentes aux différents ministères après que le cabinet se soit établi des buts à long terme et que le comité permanent des finances ait complété l'étude budgétaire.

Pour les prochains mois les portes-feuilles seront distribués de la manière suivant: Nick Sibbeston sera le vice-président du cabinet, et ministre responsable du Développement économique et du Tourisme ainsi que de l'Institut de recherche. Gordon Wray sera responsable du ministère des Affaires municipales, de la Fonction publique et des Travaux publics et de la Voirie. Michael Ballantyne lui deviendra ministre des Finances, il sera aussi président du Conseil du trésor, et leader parlementaire du gouvernement; il conserve le ministère de la Justice. Nelly Cournoyea devient, après une absence de deux ans au Conseil exécutif, ministre responsable de la Santé et de l'Énergie, mines et ressources. Titus Allooloo lui sera ministre de la Culture et des Communications; il sera aussi ministre-adjoint au Développement constitutionnel et aux Droits des autochtones.

Jeannie Marie-Jewell, pour sa part, devient ministre des Affaires sociales et responsable du Secrétariat des femmes, de la Commission des accidents du travail et aussi du ministère de la Jeunesse. Finalement Steve Kakfwi devient ministre au Développement constitutionnel et aux Droits des autochtones; il sera aussi responsable des Services gouvernementaux et de la Société de l'habitation. Par ailleurs, Dennis Patterson conserve le ministère de l'Éducation et s'occupera des Affaires intergouvernementales, du Bureau sur les programmes de dévolution. De plus il prendra en main le Conseil exécutif et sera vice-président du Conseil du trésor.

On remarque que trois des ministres en sont à leurs premières armes en tant que membre de l'assemblé. Il s'agit de Steve Kakfwi, Jeannie Marie-Jewell et Titus Allooloo; mais du sang neuf au sein de l'exécutif ne peut qu'être utile.

INFORMATION

Les audiences publiques du Sénat où le Nord se raconte

Par Denise Canuel

"Historiquement, comme le démontre l'amendement de 1871 à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, c'était le gouvernement fédéral et lui seul, qui avait le pouvoir de créer de nouvelles pro-provinces. De donner maintenant à chaque province un droit de veto signifie la négation des aspirations qui sont nées dans les territoires du nord, aspirations encouragées par différents gouvernements fédéraux, vers un statut de province." M. John Vertes, président du Parti conservateur de l'Arctique de l'Ouest, faisait cette déclaration lors des audiences publiques tenues à Yellowknife par le Comité conjoint de la Chambre des Communes et du Sénat. Les déclarations faites pendant les deux jours qu'ont duré les audiences publiques n'ont supris personne ou du moins pas les résidents des Territoires du Nord-Ouest.

Les participants représentaient une large section des organismes officiels, ces mêmes organismes si souvent en conflit étant pour une fois réunis pour participer dans une bataille peut-être perdue d'avance, mais qui néanmoins demeure l'attaque la plus sérieuse jamais posée sur l'avenir politique des deux territoires.

La liste des participants était variée, incluant: Messieurs Nick Sibbeston, leader du gouvernement des T.N.-O. (1985-1987), Mike Ballantyne, représentant du gouvernement des T.N.-O., Bill Erasmus, président de la nation Dene, Mike Paulette, président de l'Association des Métis, Roger Gruben, Corporation régionale d'Inuvialuit, Ted Richard, membre de l'Assemblée législative pour Yellowknife-Sud, et Don Strang, maire-adjoint de la ville de Yellowknife. La liste continue avec les représentants des trois partis politiques fédéraux, des syndicalistes et finalement des citoyens ordinaires venus faire entendre leur mécontentement.

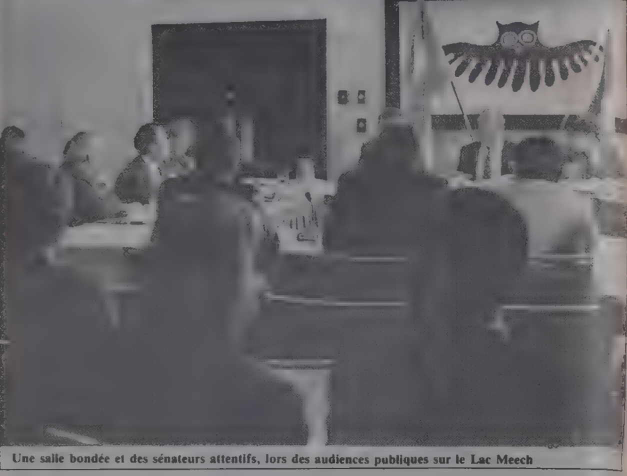
De voir pendant deux jours un salle pleine à craquer et un auditoire attentif à une série d'interventions remplies de rage, de passion et de frustration, était un spectacle impressionnant.

"Le statu quo n'est pas acceptable par les autochtones. Nous canadiens pouvons et devons faire mieux. En effet, une de nos meilleures qualités est de s'efforcer à atteindre une justice et une égalité réelle et ce serait une violation cruelle des principes de ce pays que d'étouffer le développement politique du Nord à travers un manque de vision et une adhésion perverse à des traditions établies." Des interventions comme celle-ci, faites par les représentants des associations Dene et Métis, ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

Les membres du groupe de travail du Comité Conjoint qui comprenait des Sénateurs de partout au Canada tels les honorables Rhéal Bélisle (PC-Ontario), Anne C. Cools (Lib.-Ontario), Jean LeMoyne (Lib.-Québec), Len Marchand (Lib.-Colombie-Britannique), ont en effet été surpris de la réponse des citoyens des deux territoires à ces audiences. Et l'essence même de l'opposition envers l'Accord du Lac Meech en est une qui, peu importe l'intervenant, résumait ce que les résidents des T.N.-O. savent depuis la création de l'accord mêmes des territoires, et l'impossibilité de participer, pour les territoires, à la nomination de juges à la Cour Suprême du Canada.

Tout cela peut sembler faire partis d'une rhétorique classique avec laquelle les politiciens canadiens aiment jongler. Le problème en effet en est un d'injustice nationale. Comment un gouvernement fédéral, qui se veut le représentant officiel, le porte-parole de ses territoires, peut-il laisser une partie si petite soit-elle devenir un groupe vivant dans l'oubli? Et de plus, avec une formule où les dix provinces ont un droit de veto sur ce qui se passe dans le Nord, tout cela ressemble etrangement au colonialisme du 19e siècle. Un veto provincial de cette sorte est un des principes du confédéralisme canadien qui vient d'être jeté en pâture aux fauves provinciaux.

Les T.N.-O. et le Yukon sont devenus impuissants à défendre leurs frontières contre des provinces qui auparavant étaient des "voisins" et qui peuvent maintenant devenir des envahisseurs. Ils sont aussi devenus incapable d'atteindre le statut de province sans avoir à prier chacune des provinces à condescendre à leurs venus à l'intérieur du clan provincial. Et puis contrairement au résidents du Sud qui voient leur gouvernement élu les représenter lors de discussions constitutionnelles, discussions essentielles à l'unité du pays, le Nord restera une colonie représentée par un gouvernement fédéral qui se montre trop souvent négligent et sourd à ses besoins et ses aspirations légitimes. 'Citoyens de deuxième classe' une expression qui semble peut-être radicale pour une partie des résidents des territoires qui ne sont ici qu'en transit mais qui est réelle. Pour le reste de la population qu'elle soit autochtone ou pas et qui a fait des territoires son 'chez-nous' l'entente du Lac Meech est une négation de leur appartenance au tout canadien.


Une salle bondée et des sénateurs attentifs, lors des audiences publiques sur le Lac Meech

La position des T.N.-O. semble sans espoir surtout si on garde en mémoire que la Chambre des Communes a déjà voté en faveur de l'Entente du Lac Meech. Cependant, M. Nick Sibbeston nous rappelait, lors des audiences publiques du Comité Conjoint, que la Cour Suprême du Canada a encore à rendre son jugement quant à la validité de l'accord. Et M. Sibbeston ajoutait que le peuple ténois est prêt à se battre pour faire respecter ses droits fondamentaux à l'égalité avec les provinces.

Les intervenants voulaient aussi rappeler aux sénateurs la nature particulière des territoires. Come le disait M. Bill Erasmus, président de la nation Dene, "Si le terme 'société distincte' peut, en parlant du Québec, être employé dans la Constitution canadienne, cette même expression devrait donc pouvoir servir a reconnaître la nature unique de la culture autochtone qui à travers le Canada a existé depuis plus de dix milles ans. Nulle part nature aussi différente que celle de la société autochtone est-elle plus évidente que dans les Territoires du Nord, patrie de trois grandes nations autochtones: Inuit, Dene et Métis." C'est sûrement en voulant répondre à cette intervention que le sénateur LeMoyne déclarait: "Il était urgent de voir le Québec joindre la constitution canadienne. Le Québec a souvent ressenti la même rage que le Nord, et le passé ne s'oublie pas. Les Québécois comprennent la souffrance du peuple ténois. Et je crois que pour les Territoires, le prix de l'entente est un trop élevé à payer."

Après deux jours de débats passionnés, le Lac Meech aura peut-être après tout donné quelque chose de valide et de positif aux Territoires du Nord-Ouest, c'est à dire un sens réel de sa nature à travers tous les groupes culturels qui y vivent. Et aussi le Nord s'est unifié devant un ennemi commun qui met en péril son auto-détermination politique.

Le Secrétariat d'État à l'écoute

Par Denise Canuel

Le Secrétariat d'État est en pleine tournée nationale, à la recherche de ce qui semble être le pouls des communautés de langues officielles minoritaires canadiennes.

Les programmes de Promotion des langues officielles et d'Action socio-culturelle étaient crés en 1969 et destinés, entre autres, à venir en aide aux minorités de langues officielles par l'appui aux dites communautés, et aussi par l'avancement de la dualité linguistique canadienne.

Ces programmes ont, depuis leur début connu différents changements mais fondamentalement, le mandat de promotion des langues officielles est resté le même. En 1970 un programme des langues officielles dans l'enseignement était établi, ayant pour but d'aider les provinces à offrir de l'enseignement dans les langues officielles des minorités et aussi, naturellement, de promouvoir l'accès au bilinguisme.

Le Secrétariat d'État est à l'heure actuelle en pleine évaluation des mandats et budgets concernant ces programmes. En effet, le gouvernement fédéral examine et reconsidère le renouvellement des programmes de langues officielles à chaque cinq ans.

C'est donc dans le but d'évaluer leur performance et les besoins futurs des communautés visées que le Secrétariat d'État rencontrait, à travers le pays, différents organismes impliqués dans les programmes de langues officielles. La consultation nationale, faite par le Secrétariat d'État qui apportait des concepts nouveaux, celui de la création d'un Conseil canadien des langues officielles, et des concepts un peu moins nouveaux, ceux d'un renforcement de la concertation interministérielle et de la collaboration fédérale-provinciale se terminait en octobre.

C'est dans le cadre de cette consultation que le Secrétariat d'État organisait des rencontres à Yellowknife. Lors de cette visite, divers groupes impliqués dans les différents programmes se sont vus inviter à des discussions informelles. Étaient présents aux discussions: MM. Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TéNOise (ACFT), Bertrand Des Aulniers, directeur général de l'ACFT, Robert Hay, secrétaire de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Yvon Samson (observateur), représentant de la Fédération des francophones hors-Québec et Mmes Lilly Oldham, de l'Association des enseignants des T.N.-O., Martha Blenkarn (observatrice) ministère de l'Éducation et Denise Canuel, rédactrice en chef de L'Aquilon. Le Secrétariat d'État était représenté par M. Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint, Mark Goldenberg, directeur général du programme de langues officielles et enseignement, Marc Arnal, directeur régional de l'Alberta et des T.N.-O. et Jean-Denis Dalphond, directeur intérimaire du bureau local de Yellowknife. La liste des participants comprenaient donc les secteurs les plus intéressés au renouvellement et à l'avancement de ces programmes.

C'est dans le cadre de cette consultation que le Secrétariat d'État organisait des rencontres à Yellowknife. Lors de cette visite, divers groupes impliqués dans les différents programmes se sont vus inviter à des discussions informelles. Étaient présents aux discussions: MM. Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TéNOise (ACFT), Bertrand Des Aulniers, directeur général de l'ACFT, Robert Hay, secrétaire de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Yvon Samson (observateur), représentant de la Fédération des francophones hors-Québec et Mmes Lilly Oldham, de l'Association des enseignants des T.N.-O., Martha Blenkarn (observatrice) ministère de l'Éducation et Denise Canuel, rédactrice en chef de L'Aquilon. Le Secrétariat d'État était représenté par M. Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint, Mark Goldenberg, directeur général du programme de langues officielles et enseignement, Marc Arnal, directeur régional de l'Alberta et des T.N.-O. et Jean-Denis Dalphond, directeur intérimaire du bureau local de Yellowknife. La liste des participants comprenaient donc les secteurs les plus intéressés au renouvellement et à l'avancement de ces programmes.

C'est donc à partir du fait établi que le renouvellement doit se faire lors de la prochaine année fiscale et que la direction même des programmes doit être réévaluée. Tout cela pour permettre aux communautés d'obtenir et de maintenir des services en français.

Lors de ces rencontres, M. Denault mentionnait que "l'ACFT veut engager la communauté franco-ténoise dans un processus participatif de sensibilisation et d'information (...) mais l'ACFT n'a pas identifié les besoins de la communauté francophone en terme de services en français car elle n'a pas les ressources humaines et financières nécessaires pou réaliser ce genre de processus auprès de sa communauté." Le Secrétariat d'État ajoutait qu'il reconnaissait les droits fondamentaux des associations porte parole telle l'ACFT d'être d'ête consultées pour lés décisions importantes comme elle de l'application du bilinguisme dans les T.N.-O.

Plusieurs problèmes furent soulevés, se rapportant souvent aux limites budgétaires avec lesquelles les différents organismes doivent opérer, mais aussi des problèmes aussi chargés d'implication profonde comme l'éducation en langue seconde.

Il n'y avait aucun doute dans l'esprit des participants que les programmes d'immersion dans les écoles sont des programmes éducatifs splendides, mais qui demeurent néanmoins des programmes de français langue seconde qui ne devraient pas remplacer ceux de français langue maternelle.

Trouver des solutions à tous les problèmes auxquels font face les communautés de langues officielles n'est pas tâche facile mais favoriser l'épanouissement de ces communautés ne semble pas être utopique. Comme concluait M Denault lors de la rencontre. "Je crois percevoir des signaux positifs et (je) vois de bon oeil la contribution du Secrétariat d'État. Toutefois les francophones des Territoires ont besoin de signes de la part du gouvernement fédéral montrant son sérieux quant à l'application de la loi sur les langues officielles dans les Territoires surtout dans les services essentiels à la population."

Le Secrétariat d'État, conscient de ses responsabilités envers les communautés de langues officielles, conscient de l'importance de la langue française dans la mosaique culturelle canadienne, essaie de remplir son mandat envers les différents groupes. Mais la responsabilité d'une communauté francophone vivante ne retombe pas que sur le Secrétariat d'État ou sur des organismes porte-parole tel l'ACFT, mais bien aussi sur la communauté même et les individus qui en font partie. C'est donc aux francophones du Nord de faire entendre leurs besoins et de se servir des outils qui sont à leur disposition pour voir à la sauvegarde et à la croissance de leur langue et de leur culture et cela, même en milieu minoritaire.

ÉDITORIAL

La vraie course au pouvoir, deuxième partie

Au moment de la rédaction de cet éditorial, la population des Territoires du Nord-Ouest se posait encore une des questions les plus intrigantes des mois derniers: 'qui deviendra quoi? Ou pour être plus précis, qui sera le prochain leader du gouvernement et qui seront ses ministres. Les paris restent ouverts pour quelques heures, ou quelques jours encore.

Mais pour les membres de l'assemblée législative, le débat a pris une dimension beaucoup plus profonde et aussi plus pénible qu'attendue. Il semblerait que le problème découlant du choix d'un leader et des ministres est finalement devenue une priorité. Et que la facilité et la rapidité avec lesquels les choix du leader et des ministres se faisait, est maintenant chose du passé.

Après qu'un bon nombre de candidats et d'électeurs se soient sérieusement interrogés, lors de la dernière campagne électorale, sur le mode de sélection du leader et de l'exécutif et sur la représentativité du conseil exécutif lui-même, il est passionnant de voir que ce questionnement soit fait à l'assemblée même.

Il est don de rappeler que les ténois ayant voté ou non, leur candidat favori ayant gagne ou non, n'ont plus un mot à dire sur ce qui se passe derrière les portes closes de la démocratie territoriale. Leur devoir maintenant se réduit peut-être à agir en bon citoyen, à payer des taxes, et parfois à se plaindre; il est toujours bon de crier à l'incompétence et à la négligence surtout quand le choix du leader du gouvernement est laissé entre les mains de vingt-quatre. La situation devient ainsi facile pour nous tous de 'crier au loup!' quand le coeur nous en dit.

La réalité politique n'a bien sûr pas changé tellement en un mois, à l'exception du fait que les membres ont décidé que la méthodologie était en soi inapte à la formation d'un conseil exécutif qui travaillerait de façon positive à l'avancement du Nord et qui représenterait les différences socio-culturelles et économiques du Nord.

Un des dangers les plus éminents pour la démocratie et la santé politique des T.N.-O. se réflète dans les commentaires faits par certains membres de l'assemblée demandant un conseil exécutif entièrement autochtone ou une majorité autochtone au sein du conseil. Il est évident qu'un exécutif formé d'une majorité autochtone est possible et souhaitable. Après tout, la majorité de la population et des membres du conseil étant autochtone, on devrait donc voir une représentation majoritaire de ce groupe à l'intérieur du conseil exécutif. Ce qui par le passé n'était pas le cas. Le danger néanmoins n'est pas dans la nature ethnique du conseil mais dans la formation d'un conseil basée sur des critères exclusivement raciaux.

Avec la prise en main de leur destinée politique, gagnant ainsi l'expérience et la confiance en soi nécessaires pour assumer les responsabilités ministérielles et celles de leader, on voit un nombre croissant de politiciens autochtones amplement qualifiés participer au système politique en vigueur dans les T.N.-O. De plus en plus on peut voir des membres de l'assemblée d'origine autochtone capables et prêts à assumer les positions qui auparavant semblaient réservées aux politiciens blancs. Mais de la à exiger un système ou un groupe particulier, quelqu'il soit ait un droit garanti aux rênes du gouvernement il y a une différence énorme. L'évolution naturelle vers un conseil exécutif entièrement autochtone est la seule solution démocratique et la seule solution acceptable.

Les résidents des Territoires ont droit à un gouvernement qui avant tout se veut responsable et prêt à représenter et à travailler pour tous les ténois peu importe leurs origines. Les Territoires sont le seul endroit au Canada ou on peut encore assister à la naissance, aussi pénible soit-elle, d'une nouvelle forme de gouvernement. Quelque soi la décision que prendront nos représentants élus, se doit être pour le bien des Territoires au complet.

COMMUNIQUÉ

L'Association pour la santé mentale, tiendra une conférence et table de travail le 24 novembre à 19h00 à Yellowknife, dans la salle du Caribou au Yellowknife Inn. Différents intervenants participeront à des discussions couvrant la promotion d'un téléphone secours, la formation de bénévoles, etc...

Pour plus d'informations communiquez avec l'Association pour la santé mentale, 873-3190 ou C.P. 2580, Yellowknife T.N.-O. X1A 2P9.

Une première dans les T.N.-O.

Vendredi le 13 novembre 1987 au palais de justice de Yellowknife, avait lieu la toute première assermentation en français. L'Honorable juge DeWeerdt à assermenter deux nouvelles avocates francophones au Barreau des T.N.-O. Il s'agit de Me Diane Lessard et de Me Anne-Marie Plouffe.

Du neuf à la bibliothèque.

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le jeudi 24 septembre, lors d'une rencontre publique, Albert Rowron (consultant indépendant en planification de bibliothèque de Toronto) engagé par Marion Pape (directrice du Public Library Service des Territoires du Nord-Ouest) demandait à la population d'Iqaluit d'émettre des suggestions pour la relocalisation de la bibliothèque municipale.

Parmi les idées émises voice celles qui semblent obtenir le consensus général:

- augmenter le nombre de volumes en français et en inuktitut
- faciliter les études par des bureaux isolés et du matériel audio-viduel
- avoir un centre d'apprentissage individuel des langues
- avoir un coin-jouets pour les petits
- avoir une vidéothèque de contes et légendes inuits en inuktitut
- assurer le caractère multiculturel d'Iqaluit par la présence de personnel des trois cultures présentes

Tout n'est présentement qu'à l'état de projet. Il faut toutefois souligner que les autorités de la bibliothèque, en demandant la présence de francophones pour cette réunion, reconnaissent la rareté des ouvrages en langue française disponibles à Iqaluit.

LETTRES À L'AQUILON

Monitrices et moniteurs, la correspondance continue

Merci 'Caro' des nouvelles de Fort Smith, ce petit coin de terre très attachant comme tu dis...

La chasse fait donc partie de ta vie maintenant! Ce qui prouve, une fois de plus que l'humain s'adapte rapidement à son milieu immédiat.

Martin d'Iqaluit nous donnera sans doute signe de vie bientôt, peut-être par l'intermédiaire de ce journal, pourquoi pas?

Je suis d'accord avec toi Caroline qu'il a l'air pas mal 'tof' même s'il fait 'ben fret' par là ... Il s'en sortira sûrement!! Entre nous on se comprend n'est-ce pas?

De l'autre à Yellowknife.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Denise Canuel
Collaboratrices: Ginette Boulanger
Nicole Gray, publiciste
Jocelyne Langlois
Thérèse St-Martin
Maryse Bélisle

Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien (819) 979-6500 (m)
(819) 979-5458 (t)

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse Francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1,000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon.

Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat.

Toute réproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

L'aquilon

Aux gens d'Iqaluit
Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500) (979-5854)

Derrière le sourire Inuit

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — "Aux problèmes de drogue, d'alcoolisme et de violence familiale, les blancs ont toujours des solutions à proposer. A force d'être aidé par tout le monde le peuple inuit ne peut plus prendre de décisions. Nous finissons par nous sentir incompétents. Aux problèmes inuits, seuls les inuits peuvent trouver des solutions. Nous ne voulons plus être aidés."

C'est en ces termes que Marie Uviluq, conférencière, exprimait la volonté d'autodétermination du peuple inuit lors d'un entrevue accordée à l'Aquilon. Cette prise en charge par les inuits n'a rien à voir avec la xénophobie. C'est le légitime désir du peuple du nord à faire respecter sa culture par l'envahisseur du sud.

Marie Uviluq reproche un peu la facilité avec laquelle les blancs sautent aux conclusions. Dans un livre de philosophie, un passage disant que les inuits étaient un peuple heureux, l'a fait sursauter. "On a écrit cela parce que les inuits sourient tout le temps. C'est un rideau qui cachent la tragédie de l'inuit. Le peuple inuit n'est pas un peuple joyeux, mais un peuple tragique. Des siècles de lutte contre le froid et la famine marquent une collectivité. Avec la technologie moderne, l'inuit devrait être heureux aux yeux des blancs. Les problèmes de drogues et d'alcool sont peut-être un moyen pour mon peuple de faire revenir le sens du tragique qui coule dans son sang."...

"Le sourire des inuits n'est pas un masque. Un de nos proverbes dit: "Tu n'as qu'un seul visage. Garde-le! Le sourire est un moyen de combattre la tragédie. Si le malheur approche, le sourire le fait diminuer et diminuer au point que lorsqu'il frappe, il fait moins mal. Sans le sourire, le malheur grossit et devient insurmontable."

Après cette rectification sur l'identité profonde de son peuple, Marie Uviluq enchaîne sur la technologie "Avant l'arrivée des blancs, nous devions nous battre pour survivre. Avec la vie moderne, nous sommes à l'abri du froid. Nous avons de la nourriture. Pour nous distraire ou pour nourrir notre intelligence, nous avons la télévision, la radio et l'ordinateur. Tout cela est bien. Mais à trop vouloir du plaisir pour notre corps, on en oublie notre vie spirituelle. C'est cet aspect de l'existence qui donne la force à l'être humain."

Pour Mme Uviluq, le passage des blancs chez les inuits se retrouve aussi dans la vie spirituelle. "D'un côte il y a la chrétienté, de l'autre le chamanisme. Parce que l'église ne reconnaît pas les chamans et ne respecte pas nos anciennes croyances, la vie spirituelle des inuits est séparée en deux. Ces deux parties ne peuvent se mêler.

Parfois elles se chevauchent, mais le plus souvent, l'inuit est pris au milieu des deux. C'est une position très inconfortable. Je connais des vieux qui croient au Dieu chrétien. Mais leur coeur est ailleurs..."

En conclusion, Marie Uviluq parle de la place des vieux dans la communauté. "Nutaraq Place, la maison de transition pour femmes battues porte le nom d'un très vieille femme. La très vieille Nutaraq m'a donné des conseils sur l'art de vieillir. Etre sage et bon. Nous sommes un peuple simple."

Marie Uviluq: "Les inuits ne parlent pas beaucoup. Ils observent..."

Météorologiquement vôtre

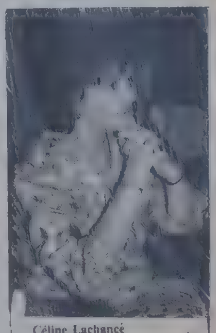
Questions sur l'automne

Météorologiquement vôtre par Gilles Brien du bureau météo d'Iqaluit Environment Canada

Questions sur l'Automne...

voici venir les jours plus froids pour les T.N.-O. Déjà, pour les régions plus à l'est, l'hiver a montré ses dents alors qu'un blizzard toucha Resolute Bay le 1er Septembre dernier en provoquant des rafales de neige de près de 120 kmh. A Iqaluit, les premières neiges sont tombées dans la dernière semaine de septembre et la température s'est rapidement abaissée près zéro depuis ce temps. Les gens de Yellowknife et de l'ouest des Territoires ont la chance d'avoir des arbres dans leur voisinage et ainsi d'observer le changement des couleurs qui marquent l'automne. Bien sûr les érables se font rares à nos latitudes mais pour des gens de l'est de l'arctique en voyage à Yellowknife la comparaison entre les deux "extrémités" des Territoires en fait de couverture forestière fait en sorte que les sapins et bouleaux de l'ouest sont un véritable charme pour le touriste de l'est. Pour les régions un peu plus au sud, l'automne réserve encore quelques jours chauds et agréables — c'est l'été des indiens. L'été indien est le nom que l'on donne à la période ensoleillée, accompagnée d'un brume bleutée, de journées exceptionnellement douces et, parfois, de gelées nocturnes qui a lieu au cours de l'automne dans le centre et l'est de l'Amérique du Nord. Il existe plusieurs explications à l'origine de ce terme. Selon certaine croyance, les Amérindiens profitaient de cette période pour leurs derniers préparatifs avant l'hiver. Selon une autre croyance, la brume bleutée qui couvre le ciel en cette période est attribuable à la fumée des feux qu'allumaient les Indiens dans les Prairies. Une autre encore veut qu'il s'agisse d'une température typique des conditions sèches et brumeuses de l'Inde on du beau temps de la saison fraîche dans l'océan Indien. En Europe les croyances sont liées aux fêtes religieuses, par exemple: "le petit été de la Saint-Luc", le 18 Octobre; la légende suédoise du temps beau et chaud nommé "le repos de tous les saints" le 1er novembre; ou la légende française de temps chauds aux alentours du 11 novembre nommé "l'été de la Saint-Martin". Pour les populations de l'est des territoires, malheureusement, l'automne passera presque inaperçu étant donné l'ascence de période "tampon" entre les beaux jours de l'été et l'apparition de blanc tapis de neige. A première vue, les signes d'un hiver rigoureux cette année sont minimes pour les territoires. L'année dernière, qui avait été un hiver nettement plus froid que d'habitude avec une température de 4 degrés inférieure à la normale, les signes avaient été apparents dès le début septembre. On observait en effet à ce moment des températures de -15C aux régions polaires alors que cette année il a fallu attendre à la fin septembre pour observer de telles températures. Bien sûr il serait hasardeux de prédire un hiver doux et court uniquement sur la base de tels indices mais à tout le moins il s'agit d'éléments de "tendance" non négligeables à ce temps-ci de l'année. Un refroidissement marqué des régions polaires très tôt en automne, provoquera généralement des masses d'air plus froid qui auront tôt fait d'influencer la météo des régions plus au sud. C'est ce qui s'est produit l'année dernière pour les régions de Baffin et du nord-est arctique. Souhaitons toutefois que cette année ne soit une année de records météo déplaisants mais que s'il faut qu'il y ait des records que ce soient des records de chaleur!

Adieu à la présidente-fondatrice de l'Association francophone d'Iqaluit


Céline Lachancé présidente-fondatrice de AFI

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Le mois d'octobre 1987 est marqué par le départ de Céline Lachance, présidente-fondatrice de l'Association francophone d'Iqaluit (AFI). C'est grâce au travail de Celine Lachance, Paul-Ernest Plante, Arthur Brière et Claire Dumais, respectivement présidente, vice-président, trésorier et secrétaire, que depuis 1980 les francophones d'Iqaluit peuvent capter les ondes du réseau français de Radio-Canada dans leur appareil de télé.

En un an et demi, le premier conseil exécutif de l'AFI recrutait plus de 120 membres, donnait une charte à leur association (ce qui permet d'obtenir de subventions du Secrétariat d'Etat) et l'équipement pour la diffusion (plus ou moins légale) de Radio-Canada. Des chroniques hebdomadaires rédigées par Mme Lachance dans le journal local, le Nunatsiaw, assuraient la visibilité des francophones dans la communauté.

Au nom des francophones d'Iqaluit, merci aux fondateurs de l'AFI et bonne chance à Ham Nord Céline.

A TABLE

La cuillère est le long du mât - La fourchette est sur la casquette du capitaine - La salière est sur la toque du cuisinier - Le verre est sur le pont au pied du mât - La casserole tient lieu de poitrine au cuisinier.

Le thème de décembre

un monde de paix

FRANCO

Le thème du m
le mond

MOTS

Le Jeu de la Maison Hantée

Les enfants de 3è, 4è et 5è anée ont dessiné des maisons pleines de monstres, de fantômes et de chats noirs, peux-tu les trouver?

Céline Bradley, 5è;

Robin East

Lynn Laporte, 4/5è

Dawn Stilwell, 4è

Chris Bourassa

Mike McVeight, 6è

Tasha Wasylkiw, 4è

Miilo VanSteinburg

Julia Christensen

Warren Ruttle, 6è

HORIZONTAL

1. Il peut passer à travers les mûrs: un...
2. Un rêve épeurant: un...
3. La partie de notre corps qui va au ciel quand nous sommes morts: notre...
4. L'ensemble des os de notre corps: le...
5. Un animal carnivore, le cousin d'un renard: un...
6. Un être qui vient de Mars: un...

VERTICAL

1. Le jour il est un homme, la nuit il est un vampire.
2. L'habitation des rois et des reines: un...
3. L'ennemi de Dieu, le roi des enfers: le...
4. Ce que l'assassin a commis: un...

RÉPONSES

HORIZONTAL:
1. fantôme
2. cauchemar
3. esprit
4. squelette
5. loup
6. martien

VERTICAL
1. Dracula
2. château
3. Diable
4. meurtre

BRAVO À TOUS!!!

Gail Ferguson
Kris Harrison

1. esprit, apparition
2. qui se rapporte à monstre
3. qui est cruel, sauvage
4. secrètement
5. abominable
6. glacé
7. zone sombre
8. croyance irrationnelle
9. personne qui vole sur un balai
10. verbe de la même famille qu hurle
11. étrange

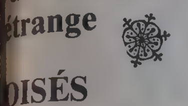
GAGNANT

Catégorie	Prix
1ére, 2è, 3è année	Livres d'images
4è, 5è, 6è année	Bandes dessinées
7è, 8è, 9è année	Agenda
10è, 11è, 12è année	aucun gag

Voici le nom des gagn des cartables Flouki:

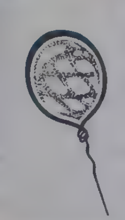
Noni Paulette (J.H. Sissons)
Shawn McCann (Mildred Hall)
Robbie Imrie (Mildred Hall)
Ricky Stryde (Mildred Hall)
Michelle Saquet (Joseph Burr
Tim McCann (William McDo
Jason Frederick (J.H. Sisson
Nickie Florkowsky (J.H. S
Scott Williams (J.H. Ssisso
Charlotte Swainepoll (J.H. S

Merci à tous et toutes pour



PAGES

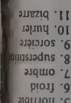
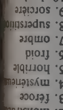
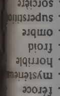
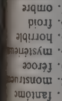
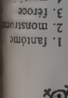
de novembre
étrange





Malgré les fantômes et les sorcières de l'Halloween Mme Denise Canuel, rédactrice en chef de L'Aquilon se rendait à Mildred Hall pour donner les cartables Flouki aux gagnants de cette école.

OISÉS

HORIZONTAL
1. appels faits à l'aide de paroles magiques
2. ce qui est terrible, est...
3. un secret
4. personne qui souffre d'une injustice
5. synonyme de frayeur
6. abscence de lumière
7. les cris que poussent les loups

VERTICAL
1. état de ce qui est noir
2. une maison habitée par un fantôme est...
3. le fait de croire que certains signes vont porter bonheur ou malheur
4. qui est affreux
5. apparition d'une personne morte
6. animal terrible
7. un nom de la même famille que horrible
8. bizarre

RÉPOSNES

HORIZONTAL
1. incantations
2. terrifiant
3. mystère
4. victime
5. peur
6. obscurité
7. hurlements

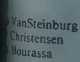
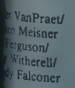
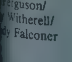
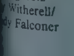
VERTICAL
1. noirceur
2. hantée
3. superstition
4. horrible
5. fantôme
6. monstre
7. horreur
8. étrange

...ses
1. fantôme
2. monstrueu...
3. féroce
4. mystérieu...
5. horrible
6. froid
7. ombre
8. superstitio...
9. sorcière
10. hurler
11. bizarre



...U MOIS

...s	Écoles
...Hansen	Sir A. McKenzie
...yn MacDonald	Galena Heights
	St-Joseph
...VanSteinburg	Sir A. McKenzie
...Christensen	Mildred Hall
...Bourassa	St-Joseph
...r VanPraet/ ...n Meisner ...Ferguson/ ...Witherell/ ...dy Falconer	William McDonald


...gnantes du tirage

...tion.

Relis les points et découvre qui je suis...

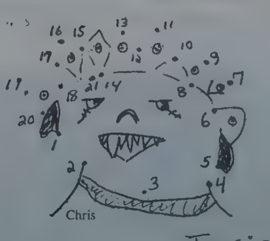


Cheryl Kaglik

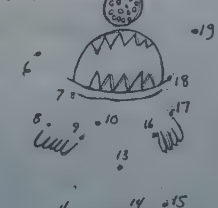
Tannis McCreadie, 3e

Tracy Warner, 3e

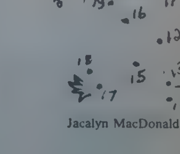
Benjy Straker, 3è.



Chris



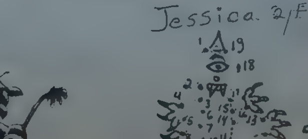
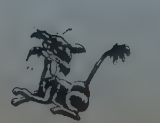
Andrea Chan, 3è;

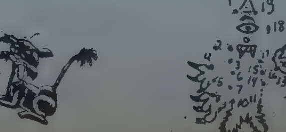


Jacalyn MacDonald








Jessica

K Rie

L'A.F.C.Y. Revient en force...

Par Maryse Delisle

L'Association culturelle franco-TéNOise fut fondée en 1978 par un groupe de francophone de Yellowknife. Son mandat est de promouvoir les services francais dans les Territoires, de représenter la minorité francophone et d'organiser des activités répondant aux besoins culturels des francophones; comme donner des livres de langue francaise à la bibliothèque municipale, et organiser des spectacles avec des artistes francophones...

Pour ce, trois communautés membres sont crées afin d'aider à développer ces services. La première est l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.F.C.Y.); l'Association francaise de Frobisher Bay (A.F.F.B., aujourd'hui Iqaluit - A.F.I.) l'Association culturelle des canadiens-francais d'Inuvik.

L'A.C.F.T. devient alors la maison mère et sert de support aux différents projets des communautés. Elle a ainsi le temps de s'occuper de l'aspect politique de son mandat: négocier un accord avec les gouvernements fédéral et territorial afin de faire reconnaître officiellement les droits et la culture des francophones minoritaires aux T.N.-O.

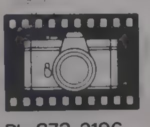
Aujourd'hui, l'A.C.F.T. regroupe plusieurs associations membres et organismes spécialisés. Le journal L'Aquilon est un de ces organismes spécialisés. C'est par lui que l'on peut s'exprimer et communiquer.

Mais qu'advient-il des membres? Une bonne association se base sur la confiance et l'importance que ses membres veulent bien lui donner et il semble que les gens ont perdu confiance. Depuis quelques temps, les francophones semblent vouloir remettre sur pied les associations des communautés du Nord. Non seulement Iqaluit, Fort Smith et Yellowknife se relèvent, mais on entre voit la possibilité d'une nouvelle association à Hay River.

C'est à l'interieur de ce renouveau qu'un groupe de francophones intéressés à remettre en branle l'A.F.C.Y., s'unissait dernièrement pour préparer une soirée dansante qui aura lieu samedi le 21 novembre 1987, à la Salle Rec Hall Con Mine, à 20h00 (surveiller la publicité à cet effet). L'équipe est enthousiaste et veut s'impliquer au point de vu social et culturel. Le but de cette soirée est de réunir les francophones et froncophiles afin de receuillir vos idées vos opinions, et aussi passer une bonne veillée. En regroupant des membres et bénévoles, l'A.F.C.Y. pourrait ainsi mieux répondre aux attentes des francophones et francophiles de Yellowknife. Il y aura aussi assemblée générale le 3 décembre prochain, qui élira le comité exécutif de l'Association franco-culturlle de Yellowknife. C'est une bonne occasion de vous impliquer activement.

De plus, chaque mois, dans le journal L'Aquilon, vous serez mis au courant des réunions et projets de l'A.F.C.Y. Toute personne voulant participer à ces réunions seront les bienvenues. Vos commentaires et opinions tiennent une place importante dans cet organisme. Elle est votre porte-parole.





Perdre sa langue, perdre sa culture.

Par Denise Canuel

Perdre sa langue d'origine, le premier pas vers l'assimilation", est un des commentaires qu'ont pu entendre les participants à la organisée par l'Association multiculturelle des T.N.-O., a tenue à Yellowknife, ce 24 octobre dernier.

Environ 35 personnes étaient présentes. De l'avis de Mme Carole Lane, présidente de l'association, le manque de ressources financières nécessaires à la promotion d'un tel évenement est une des causes majeures de la diminution du nombre de participants. L'an dernier, 200 personnes assistaient à la conférence de l'Association multiculturelle. Quoiqu'il en soit, aux yeux des organisateurs, la journée s'est avérée un succès.

Des conférenciers et des modérateurs bien connus tels Mme Ethel Blondin-Townsend, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communication, M. Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TéNOise, et Père René Fumoleau participaient aux différentes tables de travail.

L'importance d'une conférence de ce genre, ici ou ailleurs au Canada est primordiale si on veut vraiment promouvoir le pluralisme canadien. Le Nord est un cas flagrant ou on peut voir de nombreux groupes culturels distincts faire face à des pressions socio-culturelles puissantes mettand en danger l'existence même de ces cultures.

Un des thèmes de la journée était 'Perdre sa langue, perdre sa culture'. La modératrice était Dr. Sonia Cipywnyk, vice-présidente du Conseil canadien sur le multiculturalisme et l'éducation inter-culturelle. Les intervenants étaient Mmes Jayantti Negi, membre, entre autres, du Conseil sur les relations raciales, Ethel Blondin-Townsend et M. Jean-Denis Dalphond, directeur intérimaire du bureau du Secrétariat d'État à Yellowknife. Une même ligne de pensée semblait transpirer des différentes allocutions, celle d'un intérêt commun pour la survivance culturelle quelle que soit la culture. Dr. Cipywnik ajoutait à cela qu'un soutien continu pour le développement des diverses langues (notre héritage linguistique) était essentiel.

L'importance d'éduquer les enfants dans leur langue d'origine ou du moins de leur enseigner la langue, fut mise en évidence. Les enfants, de l'avis de Mme Negi, sont les préservateurs et les transmetteurs de la culture.

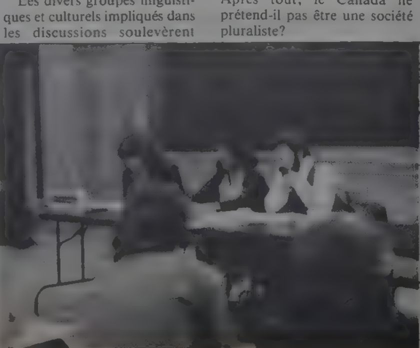
Souvent, comme le mentionnaient certains participants, c'est par l'utilisation du traditionnel et du moderne, par exemple chants traditionnels adaptés à des instruments contemporains, qu'on peut arriver à une culture transmise mais aussi une culture changeante, répondant ainsi, en partie du moins, au besoin fondamental d'évolution linguistique et culturelle. La relation entre langue et culture ne doit pas être sous-estimée. L'érosion de l'une garantit la disparition lente mais certaine de l'autre.

La preservation des différentes langues et cultures autochtones, française, ou orientales présente des difficultés qui ne se surmonteront pas uniquement par des législations. Comme le signalait Dr. Cipywnyk, "on se doit avant tout de corriger nos attitudes d'assimilés."

Les divers groupes linguistiques et culturels impliqués dans les discussions soulevèrent différents problèmes mais fondamentalement le danger d'assimilation était le même pour tous. De l'avis de tous les participants, les solutions seront aussi différentes que les communautés culturelles impliquées.

La survivance d'une culture, française, autochtone, indienne ou autre, est une responsabilité communautaire. La nécessité de garantir la survie des différentes cultures vivant côte à côte représente un élément essentiel de notre société. L'érosion d'une culture quelle qu'elle soit, est une tragédie sociale qu'on ne peut se permettre.

Après tout, le Canada ne prétend-il pas être une société pluraliste?



Mmes Ethel Blondin-Townsend, Jayantti Negi, M. Jean-Denis Dalphond participèrent à une conférence donnée par l'Association multiculturelle.

Une commission scolaire est crée.

Par Denise Canuel

C'est lors d'une cérémonie tenue à Yellowknife le 5 novembre dernier que M. Dennis Patterson signait un document qui établissait une Commission scolaire des écoles secondaires publiques à Yellowknife. La signature de ce document transmet les pouvoirs décisionnels et les responsabilités, sauf celle concernant le financement, du gouvernement à la commission scolaire. Le tout donnera donc un pouvoir plus grand aux parents et à la commission quant à ce qui se passe dans leur école.



M. Harvey Mme Margaret Thom

Les commissaires d'école ont été choisi en fonction de la représentation des différentes communautés qui à travers le Nord doivent envoyer leurs enfants à Yellowknife pour compléter leurs études de niveau secondaire. Des sept membres, quatre viennent de Yellowknife et les trois autres de Deh Cho, de Kitikmeot et de Tu Nede.

MM Brian Lewis, Bob McQuarry, Ted Richard et Red Pederson étaient présent à la cérémonie. M. Patterson profita de l'occasion pour remercier MM. McQuarry, Richard et Ballantyne pour le support qu'ils ont donné à la création de cette commission scolaire.

Des élections municipales à Yellowknife

Y a du changement dans l'air!

Par Denise Canuel

La politique municipale est en pleine réforme. En effet, à partir d'octobre 1988, toutes les municipalités, villes, villages, à l'exception des hameaux, verront l'introduction, par une loi du gouvernement territorial, d'un nouveau système politique municipal. Les municipalités peuvent s'abstenir en en faisant la demande au gouvernement territorial. La course à la mairie ou à l'échevinage se fera en bloc, et le mandat des élus sera d'une durée de quatre ans.

Pas le passé, et cela inclut l'élection du 14 décembre prochain, le maire et trois échevins étaient élus la même année. Puis le décembre suivant, l'autre parti du conseil municipal, les autres échevins, étaient en période électorale. Ce qui finalement donnait une élection municipale à chaque année. Le mandat était, pour tous, limité à une période de deux ans.

Mais à partir d'octobre 1988, Yellowknife aura un conseil municipal élu en une seule élection et avec un mandat de trois ans. Il est à noter que des élections partielles seront finalement permises.

Bob Findlay, un vieux de la politique municipale.

Par Denise Canuel

C'est dans le cadre de la réforme municipale que L'Aquilon rencontrait M. Bob Findlay, échevin, le 9 novembre dernier. M. Findlay n'est pas impliqué dans la présente campagne électorale, son mandat en effet ne se terminera qu'en octobre 1988.

Depuis combien de temps êtes-vous impliqués en politique municipale à Yellowknife?

B.F.: Depuis environ 17ans, je me suis présenté comme maire trois fois, dont deux sans succès. J'étais maire de 1974 à 1975, et à travers mes efforts pour être élu maire, j'ai siégé au conseil comme échevin.

Qu'est-ce qui a amené la réforme municipale?

B.F.: Le gouvernement territorial a passé une loi. C'est simple. La nouvelle loi néanmoins laisse le choix au municipalité de retourner à des élections à tous les deux ans. Nous sommes pas forcer à rester avec le mandat de trois ans si la municipalité ne le juge pas efficace.

Les élus de l'élection du 14 décembre auront un mandat plutôt court n'est-ce-pas?

B.F.: Oui, dix mois seulement. Les prochaines élections, après celle du 14 décembre, auront lieu en octobre 1988.

Pourquoi dix mois seulement?

B.F.: Notre conseil municipal se devait d'attendre que la loi entre en vigueur et voulait aussi attendre que les positions des autres membres du conseil se termine. Légalement les positions qui présentement sont échues ne pouvaient être prolonger.

Pourquoi ne pas avoir attendu en décembre pour les élections de 1988?

B.F.: Premièrement le gouvernement territorial nous donnait le droit de changer la date si on le voulait. Deuxièmement, nous espérons qu'avec des élections municipales en octobre, la température étant plus clémente, que nous verrons un plus grand nombre de voteurs se rendre aux urnes.

Avec un mandat de trois ans croyez-vous qu'on verra un différent genre de politiciens municipaux?

B.F.: Oui, je crois que ceux qui se présenteront pour un mandat de trois ans seront plus intéressés. Un engagement de trois ans se prend toujours plus sérieusement. Par ailleurs, je suis curieux de voir les candidats qui se présentent pour un mandat de dix mois!

On a soulevé le problème du manque d'expérience que peut apporter la mise en élection du conseil municipal au complet, qu'en pensezvous?

B.F. J'ai l'avantage d'avoir été sur le conseil municipal depuis 17 ans et maintenant il arrive qu'on me demande "Eh! Vieil homme pourquoi avons-nous fait cela à cette époque?". Sérieusement, il n'y a pas de système infaillible, certaines années j'ai vu un conseil formé de deux personnes avec deux ans d'expériences, le reste avait une année, ou en était à leur premières armes. Je crois que l'on peut néanmoins espérer une meilleure planification, une meilleure croissance de la municipalité, avec un mandat de trois ans.

En terminant, quel genre de conseil municipal peut-on s'attendre à voir dans les prochains dix mois?

B.F.: On risque d'assister à la plus longue campagne électorale municipale jamais vu dans l'histoire de Yellowknife!

Un échevin francophone à la mairie.



Un résident de la ville de Yellowknife depuis douze ans, M. Yves A. Morin a décidé de "jeter son chapeau dans l'arène" de la politique municipale. M. Morin nous disait que ce qui l'a amené à la course à l'échevinage, sa toute première campagne d'ailleurs, c'est l'inquiétude qu'il ressent dans la direction que la ville a prise lors des dernières années.

À son avis, plusieurs problèmes existent, développement commercial, manque d'espace vert, ect... Mais le plus important est le prix astonomique des terrains. Il pense que le conseil municipal dans le passé n'a pas solutionné aucun des problèmes de logement. M. Morin considère que du sang neuf à l'intérieur du conseil apporterait une nouvelle façon de regarder les problèmes, ce qui d'après lui serait un premier pas vers des solutions différentes et effectives, "J'ai de bonnes idées et je pense que ça pourrait aider". Il ajoute cependant que durant son court mandat de dix mois, s'il est élu, "Si je suis impuissant dans mes actions, je n'y retournerai pas en octobre c'est sûr!"

La seule promesse électorale que M. Morin semblait faire en était une qui touche, entre autres, les francophones. Il croit en effet que la ville de Yellowknife devrait offrir des services en français. "Si je suis élu, j'ai l'intention de demander à la première ou deuxième réunion du conseil que des services soient disponibles au public dans les langues officielles des T.N.-O. parlées à Yellowknife."

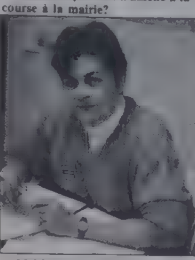
encore des candidats.

Par Denise Canuel

L'Aquilon a rencontré Pat McMahon, Larry Tourangeau et Don Strang, les trois se font la lutte à la mairie de Yellowknife. L'entrevenue qui suit, n'est qu'un bref aperçu de la plate-forme des candidats. L'Aquilon s'excuse de ne pouvoir donner le meme service dans toutes les autres communautés des T.N.-O.

L'Aquilon vient d'apprendre que deux autres candidats se joignent à la course, il s'agit de Margaret Asselyn et Ted Mehler.

Qu'est ce qui vous a amené à la course à la mairie?



McMahon: J'habite Yellowknife depuis vingt ans et j'ai participé à presque tout ce qui se passe dans ma communauté. J'ai été échevin de 1980 à 1986 et adjointe au maire durant un partie de mon mandat d'échevin. Pour moi c'est un retour à la politique et j'ai l'expérience et l'énergie nécessaire pour être maire.

Tourangeau: Mon expérience du monde politique, j'étais président de L'Association des Métis des T.N.-O. Je suis un résident de Yellowknife depuis quatre ans seulement, mais je suis né dans le Nord. Je crois apporter des idées nouvelles, une vision fraîche ce qui à mon avis serait un atout positif pour la Ville.

Strang: Après avoir vécu 20 ans à Yellowknife, avoir été échevin depuis quatre ans et maire adjoint pendant un an, je crois que je suis bien placé pour comprendre le travail du maire, et aussi sa relation avec le conseil. Les deux sont, après tout, les guides politiques de l'administration municipale.

Comment pensez-vous faire face au problème du logement?

McMahon: Le coeur du problème est le manque de terrain. On se doit de compléter les phases de Frame Lake, mais ce ne sera pas suffisant. Il faut aller de l'avant avec le développement de Tin Can Hill/Negus. À mon avis une étude sur le développement de communautés satellites pourrait être faite, mais dans l'immédiat le coût d'un tel développement est exhorbitant.

Tourangeau: Le logement est un problème crucial. Il faut avant tout solutionner le problème des terrains. Si je suis élu, j'organiserai une conférence sur l'habitation, au plus tard le 15 mars. Et avec les différents paliers de gouvernements et les groupes intéressés, travailler ensemble à trouver une solution qui sera bénéfique à tous. J'ai déjà suggéré l'idée de développer des communautés satellites, ce qui donnerait des maisons à prix abordables pour les résidents de Yellowknife. Ma proposition est encore sur les tablettes de l'hôtel de ville.

Strang: Je pense qu'on a besoin d'un peu plus de planification à long terme quant à l'accessibilité et la demande de terrains. On réagit peut-être trop lentement aux problèmes. Pour ce qui est du développement de communautés satellites, il n'a pas encore été prouvé viable économiquement. De promettre des maisons plus abordables c'est facile, mais de tourner cette promesse en une réalité, c'est autre chose!

Comment voyez-vous les relations entre la ville de Yellowknife et le gouvernement territorial?

McMahon: La ville de Yellowknife se doit d'avoir un esprit de coopération avec le gouvernement territorial, avec les groupes autochtones qui négocient leur revendication territorial. Je n'ai pas de problème avec une attitude coopération, après tout nous habitons tous le Nord. Et la capitale se doit d'être active dans le développement du Nord.

Tourangeau: Je crois avoir l'expérience nécessaire pour negocier avec le gouvernement territorial, de la part de la ville de Yellowknife, dans les domaines qui nous touchent. Et puis Yellowknife est la capitale des T.N.-O., cela veut dire la capitale de tous les Ténois et ils devraient tous en être fiers.

Strang: Nos relations avec le gouvernement territorial pourraient être meilleures. Nous sommes la capitale des T.N.-O. et nous devons travailler à rendre Yellowknife la capitale de tous dans les ténois, qu'ils soient de Spence Bay ou d'Iqaluit.

Qu'envisagez-vous comme solution concernant la conservation de l'héritage urbain de Yellowknife?

McMahon: Nous sommes dans une position unique, la ville n'a que cinquante ans et nous songeons déjà à conserver notre héritage. Nous avons la chance d'agir et de mettre en valeur ce qu'on a. La façon de sauve-garder l'héritage doit refléter le style de vie du Nord et si on ne peut pas tout préserver, on doit au moins faire l'effort de garder des échantillons. Je crois aussi que les maisons dites 'historiques' devraient être habitées si la structure de l'édifice le permet.



Tourangeau: Il est essentiel de sauvegarder notre héritage, l'histoire de Yellowknife. La conservation de l'héritage peut être faite à l'intérieur d'un programme 'vert', de l'embellissement urbain. Ce qui aiderais aussi à promouvoir notre industrie du tourisme. S'il le faut on pourrait créer un 'village historique'. Qu'elle que soit la solution on doit protéger notre héritage.

Strang: Je crois que les maisons, ou autres édifices dits historiques, devraient être déplacés, restorés et installés dans un endroit comme une marina. Des femmes autochtones pourraient les gérer en été, un peu dans le style du Wildcat. On se doit de développer le potentiel de notre héritage, pour vraiment donner quelque choses à voir aux touristes qui viennent içi.

Comment voyez-vous le développement riverains?

McMahon: L'étude (Waterfront Development Study - WDS-) qui a été faite n'a touché qu'une partie des rives. Il y a bien d'autres rivages adjacents à la ville qui n'ont pas été étudié et qui offrent un potentiel certain. La création d'une marina est devenue essentielle. Mais tout développement doit être fait avec prodence et considération. N'oublions pas qu'une large partie des terrains impliqués sont des terrains privés.

Tourangeau: La ville a besoin d'une marina, le quai du gouvernement n'est pas une solution. Et se sera avantageux pour les résidents vivant prêt d'une marina car la valeur de leur propriété devrait monter. Je pense aussi que le marécage de la rue School Draw, près de la route de glace, est l'endroit idéal.

Strang: J'étais président de WDS, je crois que les termes de référence avec lesquels nous travaillions sont devenus, après que certains groupes d'intérêts particuliers si soient impliqués, trop large, trop vague. Ce qui a finalement donné un rapport rempli de contradictions. Une marina est essentielle à Yellowknife et je vois le marecage à coté de School Draw comme l'endroit idéal. La planification de la marina devrait inclure des restaurants, etc., se pourrait être un parc aussi et le tout devrait être attrayant pour les touristes.

Yellowknife a un plan général d'urbanisme, renouvelable à tous les cinq ans. Le trouvez-vous efficace?

McMahon: Je pense que des projections de développement urbain, bassées sur une période de cinq ans, sont trop courtes. On doit envisager une planification urbaine dix ans quinze ans d'avance. On doit aussi réviser de façon continuelle. Un plan avec une stratégie économique et touristique devrait, en majeure partie, s'étendre sur une période de dix ans.



Strang: Le plan général d'urbanisme reste un plan général, et ne se veut pas spécifique. Le plan inclut divers aspects d'urbanisme, mais les détails sont ajustes constamment. En réalité, le plan est une ligne de conduite à suivre donner au conseil de ville et à l'administration.

Quelle est votre position concernant les problèmes d'eau et d'égouts auquels fait face Yellowknife?

McMahon: Nous devons continuer à retaper le réseau d'eau et d'égouts. Mais qu'on le veuille ou non dans une vingtaine d'années, se sera à refaire. On doit prévoir le coût de modernisation future du système. Je n'ai d'ailleurs pas de problème avec la livraison de l'eau et la collecte des déchets par camion. Peut-être qu'on devrait même considérer l'expansion de ce système, et ainsi le rendre plus efficace et moins coûteux.

Tourangeau: Si c'est possible d'installer un système de tuyauterie dans la vieille ville, je crois que s'est la meilleure solution. Après tout, ça c'est fait à Inuvik, pourquoi pas içi!

Strang: On se doit d'étudier sérieusement le problème d'eau et d'égouts. Je crois aussi qu'on devrait installer un système de tuyauterie dans la vieille ville. À mon avis, avec l'utilisation de nouvelle technique, il est possible d'installer un système d'eau et d'égouts sous-terre dans la vieille ville. Et à long terme c'est la seule solution surtout quand on pense au coût du service par camion qui augmente chaque année.

Maire pendant dix mois n'est-ce pas un peu court?

McMahon: Le travail que je veux faire prend plus que dix mois, probablement plus que trois ans aussi! Ma plate-forme, mes plans sont ceux de l'avenir, je sais ce que je veux faire et je ne vois pas ces dix mois comme une période d'essaie.

Tourangeau: Je n'ai pas de problème avec un mandat de dix mois. On peut faire beaucoup en dix mois, du moins donner une nouvelle orientation à la ville.

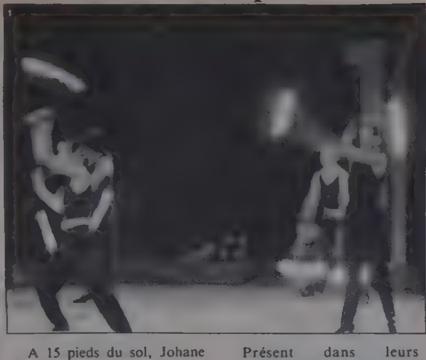
Strang: Ma campagne est orientée vers un mandat de quatre ans, dix mois maintenant et 3 ans en octobre prochain. Je ne crois pas qu'on puisse accomplir beaucoup à l'intérieur d'un mandat de dix mois.

Et Maintenant...Place au cirque!

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Mercredi soir 28 octobre, six cents personnes attendent. Le gymnase du Gordon Robertson Education Centre (GREC) n'a plus son allure habituel. Les équipements sportifs ont disparu pour faire place au chapiteau du Cirque du Soleil commandité par la ligne aérienne 'Canadienne' ligne pour donner trois représentations en pays inuit. Les lumières s'éteirnent. Le spectacle commence.





Précédés d'un mystérieux nuage bleuté les artistes font leur entrée. Puis à un rythme sans brisure, où chaque mouvement est le fruit de longues répétitions, commence la ronde des jongleurs, acrobates et trapézistes.

A 15 pieds du sol, Johane Martin, spécialiste de la corde molle, donne des sueurs froides aux spectateurs. D'autre se mettent à six pour chevaucher une bicyclette. Dézo le clown assure le rire des grands et surtout des petits. Puis un cracheur de feu termine le spectacle sous les applaudissements d'une foule qui ne connait le cirque que par la télévision.

Pendant une heure et demie, la magie du cirque marque la rencontre de deux mondes. Mais malgré les apparentes différences culturelles, les inuits se reconnaissent dans un numéro aux couleurs sud-américaines.

Présent dans leurs cérémonies religieuses et témoin de leur culture, le tambour est l'un des rares instruments de musique inuit. Jouant du tambour ou faisant tournoyer à une vitesse folle leurs boléadoras (des boules reliées à des cordes ramenés d'Argentine), Luis Lopez et Anne Bernard hypnotisent le publique avec leur performance.

Entre les rythmes des tambours des terres de feu et des terres de glace, les frontières s'estompent et les coeurs battent à l'unisson pour un trop bref instant.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR AU 11e SALON ANNUEL DES CARRIÈRES

Il n'est jamais facile de prendre des décisions, surtout quand il s'agit de son avenir. Si vous essayez de choisir votre carrière ou de vous réorienter, nous pouvons peut-être vous aider. Le 11e Salon annuel des carrières, un projet conjoint du ministère de l'Éducation et de l'école secondaire Sir John Franklin, réunira des représentants du secteur privé, de l'industrie, du gouvernement ainsi que des maisons d'enseignement postsecondaire qui feront des exposés. Soyez des nôtres.

École secondaire Sir John Franklin
le 3 décembre 1987
9 h à 18 h

Les participants seront les suivants.

Maisons d'enseignement postsecondaire
Institut de technologie Northern Alberta, institut de technologie Southern Alberta, Université de l'Alberta, Université de Calgary, collège communautaire Grant McEwan, Saskatchewan Indian Federated College (Université de Régina), Collège de Red Deer, Collège de l'Arctique (Campus Yellowknife et Thebacha, de Fort Smith).

Secteur privé, industrie et gouvernement
Chevron, Northern Transportation Company Ltd., Banque fédérale de développement, Banque Toronto Dominion, Direction générale de l'égalité d'accès à l'emploi du ministère de l'Éducation (Services aux étudiants, Programme d'apprentissage), Northern Frontier Visitor's Association, Commission de la fonction publique, les Ambulanciers Saint-Jean, et autres.



OFFRE D'EMPLOI
Secrétaire Législatif(ve) Français(e)
— Yellowknife, N.W.T. —

Le (la) titulaire fournit des services généraux de secrétariat à l'intérieur de la division législative du ministère de la Justice. Les fonctions comprennent notamment la dactylographie, l'utilisation du dictaphone, le classement, le fonctionnement d'une machine de traitement de textes, la planification des rendez-vous et la vérification des demandes de remboursement et des factures.

Il est nécessaire de posséder de bonnes connaissances de la dactylographie ainsi qu'une solide expérience en secrétariat, préférablement dans le domaine légal, et de pouvoir communiquer dans les deux langues officielles.

Réf. no. 81-2665RP **Date limite:** 20 novembre 1987

Ecrire à l'adresse suivante: Service du Personnel
Gouvernement des T.N.-O
Yellowknife, T.N.-O X1A 2L9

La préférence ira aux candidats admissibles en vertu de la politique sur l'emploi des Autochtones.





vous êtes invités à la

RÉUNION ANNUEL de L'AFCY

au

NORTHERN UNITED PLACE
Chambre 212

le **JEUDI 3 DÉCEMBRE**
de 20h00 à 21h30

Élection du nouvel exécutif

TOUS SONT LES BIENVENUS

Conseil consultatif de la situation de la femme des Territoires du Nord-Ouest

Son mandat:
- conseiller le ministre responsable sur les questions se rapportant à la situation de la femme;
- recevoir les pétitions et les suggestions;
- recommander et entreprendre des recherches;
- recommander des programmes et y participer;
- publier des rapports et des recommandations;
- renseigner le public;
- recommander des politiques, des programmes et des lois;
- aider le ministre à sensibiliser le public.

Voulez-vous devenir membre du Conseil? Vous intéressez-vous à ces questions? Avez-vous oeuvré dans ce domaine, et avez-vous prêté votre appui oralement aux femmes et à leurs inquiétudes?

Si vous désirez poser votre candidature à un poste au sein du Conseil, faites-nous parvenir votre nom. Vous pouvez également en faire part à votre député.

Kathy Peterson, Présidente
Conseil consultatif de la situation de la femme
C.P. 1320
Yellowknife, (T.N.-O.)
X1A 2L9
(403) 920-6177

Fleury & Neary

Comptables généraux agréés

Paul L. Fleury
c.g.a.

Barry J. Neary
c.g.a.

Services disponibles en français

C.P. 2919
4911 - 49ième rue
(403) 873-3963
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2R2

OFFRE D'EMPLOI
Conseiller Juridique Français
— Yellowknife, T.N.-O. —

Le(la) titulaire rédige l'ébauche et prépare les lois, règlements et ordonnances en français, pour le ministère de la Justice. Les fonctions comprennent notamment la recherche juridique, la surveillance de la rédaction de la version française des Statuts révisés des T.N.-O., la préparation des lois, règlements et ordonnances, la relecture et l'approbation des versions définitives, et la prestation de conseils juridiques connexes.

Nous cherchons un avocat bilingue admissible à la pratique du droit dans les T.N.-O., et ayant de l'expérience pertinente. Le salaire de départ est de 51 914$ par année.

Réf. # 81-2892RP
Date de fermeture du concours: 27 novembre, 1987

Analyste Bilingue des Formulaires et Méthodes
— Yellowknife, T.N.-O. —

Le(la) titulaire est responsable de la conception et de la production de formulaires, ainsi que de l'élaboration de systèmes de traitement de l'information en français, pour le ministère des Services gouvernementaux. Les fonctions comprennent l'analyse des systèmes et des méthodes d'exploitation des ministères clients, la réalisation d'études de faisabilité, la surveillance de l'emploi des formulaires français, la définition des caractéristiques, et l'organisation de la production.

Il faut détenir un diplôme en analyse des formulaires et des méthodes, ou l'équivalent, ainsi que de l'expérience connexe. Ce poste bilingue exige que son titulaire parle couramment le français et l'anglais. Le salaire initial est de 30 205$ par année.

Réf. # 16-2645RP
Date de fermeture du concours: 27 novembre, 1987

Écrire à l'adresse suivante:
Service du Personnel
Gouvernement des T.N.-O.
Yellowknife, (T.N.-O.) X1A 2L9

La préférence ira aux candidats admissibles en vertu de la politique sur l'emploi des autochtones



inkit

C.P. 1955, Yellowknife, T.N.-O. X1A 2P5
(403) 873-5094

Arts Graphiques
- dessin, montage et photo-composition

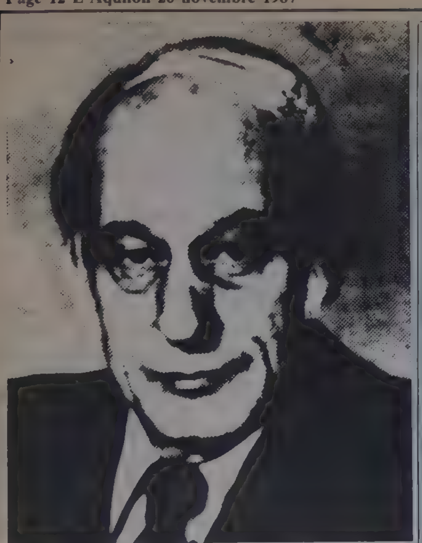
Sérigraphie
- t-shirts, appliqués, décalques, affiches, enseignes
- notre spécialité - commandes en gros pour équipes de sports, ainsi que t-shirts du nord

Norm's

CENTRE 50
Mini Mall

PAPETERIE ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Norm's Stationery, pour vos fournitures de bureau et matériel scolaire.
Venez visiter dès maintenant notre nouvelle salle de démonstration juste devant notre magasin.
Bureaux-meubles pour ordinateur-chaises-fillières-tables à dessin-dactylos etc.
C.P. 1495, Yellowknife X1A 2P1
(403) 873-2555 Telex: 034-45580
Votre magasin d'équipement de bureau dans le nord





"Etre nous-même, c'est essentiellement de maintenir et de développer une personnalité qui dure depuis trois siècles et demi.

Au coeur de cetter personnalité se trouve le fait que nous parlons français. Tout le reste est accroché à cet élément essentiel, en découle ou nous y ramène infailliblement.

Pour un petit peuple comme le nôtre, sa situation minoritaire sur un continent anglo-saxon crée déjà une tentation permanente de ce refus de soi-même, qui a les attraits d'une pente facile, au bas de laquelle se trouverait la noyade confortable dans le grand tout.

Nous comptons assez de déprimés et de démissionnaires pour savoir que ce danger existe.

C'est d'ailleurs le seul, au fond, qui puisse nous être mortel - puisqu'il réside en nous-mêmes."

René Lévesque 1922-1987

A l'ACFT, plein de projets d'avenir!

L'ACFT grandit encore et encore!

L'Association Culturelle Franco-TéNOise s'agrandit! Deux nouvelles associations feront bientôt partie du regroupement territorial. Fernand Denault et Bertrand Des Aulniers, respectivement président et directeur général de l'ACFT, rencontraient l'exécutif du Conseil français du Syndicad des enseignant(e)s des Territoires du Nord-Ouest. Le Conseil français regroupe les enseignantes et les enseignants de français, ainsi que leurs assistantes et assistants. Le Conseil français est déjà membre de la Table de concertation Radio-Canada. Suit à cette rencontre, le Conseil a demander à devenir membre-associé de l'ACFT.

Nos deux mêmes acolytes affrontaient le dur climat nordique et une bonne tempête de neige pour aller rencontrer, les 14 et 15 novembre derniers, des gens de Hay River qui sont à organiser une association française pour leur communauté. Depuis près d'un an, les gens de la communauté francophone se sont réunis pour mener certains dossiers comme la pétition pour le maintien du français à l'école; et pour organiser des fêtes comme la St-Jean-Baptiste. Mais jusqu'à présent celà se faisait sur une base informelle. Dans les jours qui viennent, il doit y avoir une assemblée de fondation de l'Association française de Hay River et les gens sont bien décidés à s'affilier à l'ACFT.

Réunion du Conseil d'Administration de l'ACFT.

Le Conseil d'Administration (C.A.) de l'ACFT se réunira les 4, 5 et 6 décembre prochains à Yellowknife. Comme l'Assemblée Générale de l'ACFT, le C.A. réunit des représentants et des représentantes de chaque association membre et membre-associée. C'est ainsi que des gens d'Iqaluit, Fort Smith et d'Hay River viendront rejoindre ceux de Yellowknife pour cette réunion. Les Cotillons sur Neiges, L'Aquilon, les Canadian Parents for French et le Conseil Français du Syndicat des enseignant(e)s des T.N.-O. devraient aussi être représentés.

Lors de cette réunion, on discutera de l'implantation des services publics en français, de la nouvelle constitution interne de l'ACFT, des dossiers préoccupant les francophones, tel Radio-Canada et la question de l'éducation. On parlera aussi des nombreux projets qui s'en viennent pour la communauté et l'on procédera à l'élection d'un ou d'une secrétaire trésorier(ière) pour l'exécutif territorial.

Nouvelles recrues sur l'Equipe de l'ACFT.

Lors du repêchage d'automne, l'ACFT s'est trouvé une excellente recrue pour complêter sa ligne d'attaque avant. France Tremblay sera l'agente de développement social et communautaire de l'Association à partir du 30 novembre prochain. France a une formation en science sociale et en développement régional. Sa tâche sera de principalement d'aider les associations locales dans leur organisation de leur développement. Elle fera le tour des communautés pour connaître vos besoins et travaillera à mettre sur pied un programme de formation pour les bénévoles des associations. Le dossier du développement culturel sera aussi de la responsabilité de Frnace. Elle y consacrera une bonne partie de son temps.

L'ACFT a aussi fait l'acquisition d'un défenseur solide dans la personne de Bernard Nau qui travaille maintenant à la réception et au secrétariat de l'Association l'après-midi.

Le développement culturel des francophones aux T.N.-O. et au Canada.

La Fédération Culturelle des Canadiens-Français (FCCF) fait présentement une tournée nationale de consultation et de discussions sur le développement culturel des francophones en milieu minoritaire. Cette tournée se veut préparatoire à un colloque national sur ce sujet à Ottawa, en février prochain. La FCCF tiendra une réunion à Yellowknife le 30 novembre prochain. Une vingtaine de personnes ont été invitées à cette réunion. Il s'agit soit d'artistes, ou soit d'intervenants et intervenantes dans le domaine culturel. Ce sera une bonne occasion de discuter de ce qui pourrait être réalisé au niveau du développement culturel par les francophones des T.N.-O. L'ACFT est membre de la Fédération culturelle des Canadiens-Français.

Une radio commautaire francophone dans les T.N.-O.?

En septembre dernier, le Secrétaire d'État, M. David Crombie, annonçait un programme de financement de 5, 6 millions $ pour le développement de radios communautaires francophones en milieu minoritaire. Ce finacement sera disponible pour les 5 prochaines années. 3.5 millions $ iront immobilisations, soit l'achat de matériel et d'équipement, et 2,1 million $ pour la mise en opération. Ce programme répond à une initiative de la Fédération des Jeunes Canadiens-Français.

Déjà dans le passé des gens de Yellowknife et d'Iqaluit ont réalisé des émissions en français. Il serait plus qu'intéressant qu'une radio communautaire franco-ténoise voit le jour. Si des personnes sont intéressées par l'idée, nous aimerions vous connaître! Communiquez sans délais au bureau de l'ACFT ou avec votre assotiation locale à ce sujet.

Regroupement des franco-ténoises?

Dans le passé, l'idée d'un regroupement des femmes francophones des T.N.-O. a flotté sans beaucoup plus se concrétiser dans un projet précis. Il existe une fédérations des femmes francophones en milieu minoritaire: la Fédération Nationale des Femmes Canadiennes-Françaises (FNFCF). Cette fédération a des association et des groupes membres dans plusieurs provinces.

Il existe présentement quelques possibilités pour développer un regroupement territorial des femmes francophones. D'abord le Conseil Consultatif sur la statut de la femme des Territoires du Nord-Ouest a un programme communautaire (et un petit peu d'argent) qui pourrait donner un coup de pouce. Au Conseil Consultatif, la personne à contacter est Jenifer Rigby (920-8775), coordonnatrice du travail communautaire. Il y a aussi au Secrétariat d'État où, à travers le programme de promotion du statut de la femme, un groupe décidé, avec un projet précis, pourrait trouver du financement. Finalement, l'Institut Canadien de Recherches sur les Femmes (ICREF) a un projet d'étude sur les femmes du Nord canadien. L'Institut veut tenir son congrès annuel de 1989 dans le Nord.

Cette question sera discuté au C.A. de décembre et si quelqu'une est intéressée par la mise sur pied d'un tel regroupement, elle, ou elles, devrait communiquer avec le bureau de l'ACFT ou son association locale.

L'Association culturelle franco-TéNOise

C.P. 1325
Yellowknife
T.N.-O.
X1A 2N9
403-920-2919

Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Volume 2 numéro 12 Vendredi le 18 décembre 1987 (mensuel)

Des projets ambitieux pour l'A.C.F.T.

Par Denise Canuel

Les 4, 5 et 6 décembre 87 se tenait à Yellowknife la réunion du conseil d'administration de l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.). Cette réunion, la première de l'année, avait pour but d'informer les membres à part entière et associés du travail accompli durant l'année et aussi de dévoiler la programmation pour celle qui s'en vient. En plus du bilan et de la programmation présentés par le bureau territorial, chacune des associations membres ont donné un rapport concernant le travail et les activités accomplis au cours de l'année et leurs espoirs pour les mois à venir.



A la réunion du conseil administratif de l'A.C.F.T. des projets d'envergure ont été discutés.

Étaient présents autour de la table, d'Iqaluit: Jocelyne Pelletier et Jacques Pelletier; de Fort Smith: Gisèle Soucy et Thérèse Bruneau et de Yellowknife: Maryse Delisle et Robert Hay. L'A.C.F.T. compte aussi deux membres associés; L'Aquilon représenté par Denise Canuel et un nouvel arrivant, le Conseil des professeurs de français en la personne de Mona Matthews. Quant au bureau territorial, celui-ci était représenté par Fernand Denault, président, et les employés; France Tremblay, agente de développement social et communautaire, Bertrand Des Aulniers, directeur général et Claude Duchesnay, secrétaire administratif.

Des intervenants avaient été aussi invités pour différentes sessions de travail. Il s'agissait de M. Deni Lorio, représentant régional du Commissariat aux langues officielles, venu expliquer la nouvelle loi sur les langues officielles et son impact dans les T.N.-O.; Jean Denis Dalphond du bureau du Secrétariat d'État à Yellowknife qui son côté, a donné une session d'information sur les demandes de subventions aux diverses associations présentes.

Deux observatrices étaient aussi de la partie, soit Sylvie Cauvier et Yolande Currant de Hay River. La communauté francophone de Hay River étant en processus de formation d'une association, le support de l'A.C.F.T. se révèle donc important pour ce mouvement naissant.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de ces deux journées de travail (celle de vendredi ayant été annulée dû au retard de quelques participants). Par exemple, la sortie officielle du rapport Bastarache sur les services bilingues dans les différents départements du gouvernement territorial. Le rapport devait être rendu public cet automne, mais a été reporté à la fin janvier 88. La Loi sur les langues officielles est aussi à surveiller de près, car les T.N.-O. ayant un statut bilingue, ne seraient pas concernés par cette nouvelle législation.

Le projet le plus important pour l'A.C.F.T. est celui appelé "La grande Tournée, les Retrouvailles" qui a été présenté tout récemment au ministère de la Culture des Communications. Ce projet ambitieux se veut en être un d'évaluation et de consultation, auprès de la communauté francophone à travers les T.N.-O. "La grande Tournée, les Retrouvailles" devrait, si le projet devient réalité, débuter en janvier 88.

En plus de discuter de l'avenir culturel, social et communautaire des associations membres et de leur communauté, une nouvelle constitution a été soumise au conseil d'administration. Deux avocates ténoises, Diane Lessard [illegible] Anne-Marie Plouffe, ont bénévolement réécrit la constitution de l'A.C.F.T. Cette nouvelle constitution sera soumise à l'approbation de tous les membres lors de l'assemblée générale annuelle en mars 1988.

L'association territoriale avait, depuis la démission de Mme Huguette Beaulieu, un poste vacant de secrétaire-trésorier. M. Robert Hay a donc été élu à l'unanimité à ce poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle où se tiendront les élections générales pour les postes de président, vice-président [illegible] secrétaire-trésorier

ministration n'a pas été que travail. Un dîner le samedi soir a permis aux participants de faire connaissance et de partager les différentes expériences venant de leur communauté. Le président [illegible]. Fernand Denault s'est dit très heureux du travail accompli et de voir que l'A.C.F.T. avait une relève le rassurait quant à l'avenir de l'association territoriale. Il a invité les participants [illegible] retourner dans leur communauté avec l'assurance d'un support continu de l'A.C.F.T. Les membres, pour leur part, ont été contents et enrichis par les diverses sessions de travail auxquelles ils ont participé.

Pour conclure ces deux journées, l'association territoriale a invité tout ce beau monde [illegible] assister au concert de la violoniste Angèle Dubeau au centre culturel (Northern Arts and Culturel Centre). C'est donc sur une note musicale que se terminait la première réunion du C.A. de l'A.C.F.T. pour l'année 1987.

Le conseil exécutif Un temps de réflexion

Par Denise Canuel

Après une session de travail de quatre jours qui a eu lieu au site hydroélectrique de la rivière Snare au début décembre, le Conseil exécutif (C.E.) approuvait la nouvelle direction du gouvernement territorial.

Un des buts de la rencontre était de regrouper les membres du Conseil exécutif loin des fonctionnaires et du train-train quotidien; et de leur donner l'occasion de mieux se connaître et travailler ensemble. Durant ces quatre jours, le C.E. en est arrivé à un plan d'action pour les prochaines années.

Les membres de l'Assemblée législative sont tous conscients de l'importance d'une politique économique ferme. Le développement économique sera donc prioritaire pour le gouvernment. M. Dennis Patterson, leader, ajoutait que tous les ministères devront participer et être conscients de l'orientation économique. Il veut que le développement économique soit l'affaire de tous et non plus, comme par le passé, sous la responsabilité du ministère du Développement économique.

Pour commencer cette relance économique, différentes étapes sont prévues. Le C.E. réalise le besoin d'un meilleur système de transports;



Selon Dennis Patterson: la relance économique est essentielle pour le Nord.

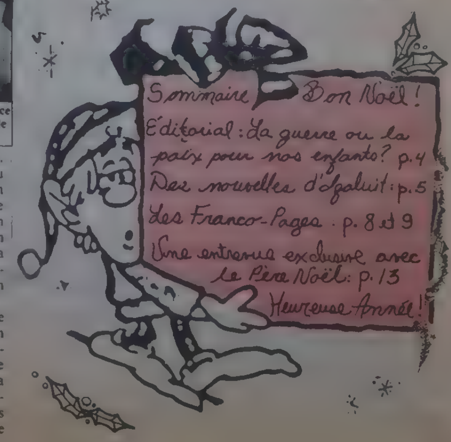
aéroports, routes, ports, etc. comme base du renouveau économique. M. Patterson prévoit négocier avec le gouvernment fédéral de façon accélérée quant à l'amélioration des infrastructures, puisque la durée du mandat du gouvernement conservateur arrive à son terme.

Une autre étape de la relance économique est la prise en main de la production de divers produits de consommation. Le gouvernement veut favoriser la production locale afin de promouvoir la création d'emplois -par exemple, l'implantation de boulangeries ou une manufacture de meubles -. M. Patterson ajoutait: "Nous sommes convaincus que le secteur de l'emploi devrait être comblé par des travailleurs locaux. Un grand nombre d'emplois existants présentement, que ce soit dans l'industrie minière, des transports, du tourisme, de la Fonction publique fédérale sont comblés par des itinérants ou non-résidents."

Afin de s'assurer d'une main-d'oeuvre locale qualifiée, le gouvernement verra à ce que les jeunes soient mieux guidés dans leur choix de carrières et s'assurera d'une meilleure promotion des programmes d'éducation aux adultes.

Le gouvernement planifie également de restructurer le

Voir suite p. 4



Un nouvel exécutif à l'Association franco-culturelle de Yellowknife

Par Denise Canuel

C'es lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 3 décembre au "Northern United Place" que les membres de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.F.C.Y.) élisaient un nouvel exécutif. Une dizaine de personnes seulement étaient présentes à cette réunion.

La dernière assemblée générale avait eu lieu en mars 87. Suite aux démissions de la présidente et de la trésorière durant l'été, l'exécutif s'était trouvé couper de moitié. Mme Danielle Van Praet, vice-présidente et M. Robert Hay, secrétaire faisaient donc face à une charge de travail difficile à remplir.

Le nouvel exécutif est maintenant composé de Mmes Nicole Gray, présidente; Danielle Van Praet, vice-présidente; et Maryse Delisle, secrétaire. Le poste de trésorier reste vacant. M. Robert Hay, secrétaire sortant, a accepté de s'occuper de la comptabilité jusqu'à la prochaine assemblée générale en mars 88, où tous espèrent voir les postes être comblés.

Encore une fois, la participation à l'assemblée a été très faible. On se rappelle qu'en mars dernier, environ une douzaine de personnes étaient présentes. Cette fois, neuf seulement y assistaient. Le manque de participation reflète les problèmes auxquels font face l'A.C.F.Y. Depuis mars 87, l'association n'a organisé qu'une seule activité sociale, soit la danse du 21 novembre. Celle-ci a d'ailleurs été un succès, ce qui démontre l'intérêt de la communauté de Yellowknife pour des activités de ce genre.

Le manque de leadership et la démission des deux membres de l'exécutif ont miné toute chance de projets culturels. M. Hay rappelait aussi aux membres que, dû à des erreurs techniques, l'association n'a pas présenté de demande de subvention pour 87-88. C'est donc dire que l'A.C.F.Y. devra vivre de ses épargnes réalisées dans le passé.

Les membres et le nouvel exécutif ont mis à jour leur position financière, qui d'après M. Hay, demeure, même sans subvention, très viable. C'est dans cet esprit que les membres et l'exécutif ont décidé de remettre en branle quelques activités culturelles de l'association. L'exécutif a donc comme mandat de créer un comité des fêtes qui verra à trouver des bénévoles prêts à travailler à l'organisation de deux événements particuliers: le Caribou Carnival et la St-Jean Baptiste. Comme le mentionnait M. Des Aulniers, directeur de l'A.C.F.T., "si l'association réussit à organiser et de faire de ces deux événements un succès, il est certain qu'on verra la participation de la francophonie yellowknifoise s'impliquer de nouveau dans leur association."



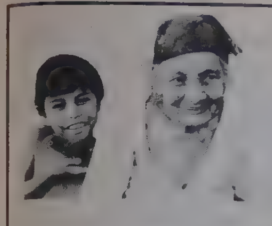
Mmes Nicole Gray, Maryse Delisle et Danielle Van Praet: un nouvel exécutif plein d'idées à l'A.F.C.Y.

Les dossiers de l'A.C.F.Y. demeurent les mêmes; la Table de concertation de Radio-Canada à laquelle participe activement l'association depuis deux ans déjà; et le rapport Bastarache dont les membres assureront un suivi sérieux.

Les membres présents ont profité de cette assemblée afin d'élire deux représentants à la réunion du conseil d'administration de l'A.C.F.T. qui s'est tenue à Yellowknife le 4, 5 et 6 décembre 1987. Il s'agissait de Maryse Delisle et Robert Hay.

On peut donc s'attendre à un regain de vie au sein de l'A.C.F.Y. dans les prochains mois et tous les francophones et francophiles de Yellowknife intéressés à s'impliquer dans les projets de l'association [illegible] simplement joindre ses rangs, peuvent contacter Mme Nicole Gray au numéro suivant (403) 873-2036, ou encore écrire à l'A.F.C.Y., C.P. 1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9.

SOCIÉTÉ



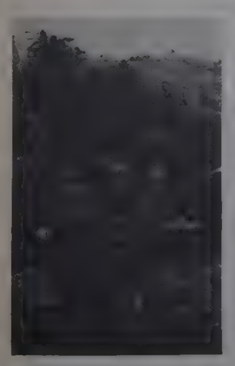
Un monde entre égaux

INTER PARES

Les personnes déplacées et les coopératives: INTER PARES au Salvador

Au Salvador, la répression gouvernementale a obligé plus de 600 000 personnes à quitter leur foyer et leur village. Elles ont cherché refuge dans des églises, des camps gouvernementaux ou dans les rues et les quartiers pauvres de la capitale et des autres grandes villes. Deux organismes nationaux, en collaboration avec un conseil des Églises et des agences de développement social, ont instauré des programmes d'aide aux familles rurales déplacées pour les inciter à s'intégrer au solide mouvement coopératif du pays. Ils aident ces familles à quitter leur refuge et à fonder leur propre coopérative ou à joindre celles déjà existantes. Certaines d'entre elles ont même essayé de réintégrer les coopératives qu'elles avaient dû abandonner au plus fort de la répression au début des années 1980. Ce programme de relocalisation, en plus de prodiguer un emploi productif et d'assurer un revenu aux familles, offre un cadre social sain pour se refaire une vraie vie familiale et se guérir des traumatismes causés par la violence, la dislocation et la pauvreté. Cette initiative de relocalisation de familles déplacées renforce le secteur coopératif et accroît l'influence des petits agriculteurs dans le processus historique en cours au Salvador. Présentement INTER PARES soutient huit projets de coopératives au Salvador.

Production agricole: Six de ces projets sont des coopératives rurales implantées dans différentes régions du pays. Elles regroupent 375 familles, c'est-à-dire 2 800 personnes dont environ 60% sont des enfants de moins de 16 ans. La majorité des adultes sont des femmes. Ces familles proviennent d'autres régions du pays. Les contributions des donateurs et donatrices d'INTER PARES contribuent à bâtir des habitations permanentes, à semer du maïs et des fèves pour la consommation quotidienne et la vente sur les marchés locaux, à accroître l'élevage pour la production laitière et avicole et à en faire la mise en marché. De nos jours, il est très difficile de réussir à développer des activités productrices viables de cette nature au Salvador. Les politiques internes du pays ne favorisent guère les petites entreprises agricoles indépendantes, encore moins la spécialisation agricole. La plupart des éléments de base sont importés à gros prix. Cependant, les agriculteurs salvadoriens sont persévérants et réussissent à avancer de quelques pas malgré les défaites. Ils font profiter au maximum le modeste apport financier des donateurs étrangers sympathisants.



Organisation urbaine: Au Salvador, toutes les personnes déplacées ne peuvent être intégrées dans des coopératives rurales. À Santa Ana, avec l'aide d'INTER PARES, un groupe de 35 familles ont ouvert un comptoir coopératif qui offre aux personnes démunies des faubourgs environnants des denrées fraîches à des prix raisonnables.

Le magasin s'approvisionne auprès des coopératives agricoles des environs de Santa Ana. Il constituera donc une source de revenu pour ces familles et procurera de la nourriture à prix abordable.

Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à **Un monde entre égaux, INTER PARES**, 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801

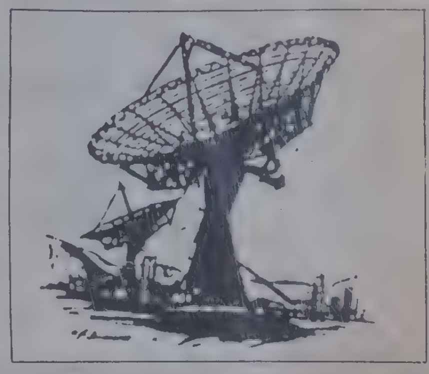
Les satellites météo

Par Gilles Brien

Beaucoup d'entre nous sommes inconscients de la présence de nombreux satellites sillonnant le ciel sans relâche, au-dessus de nos têtes, nous retransmettant jour et nuit, des images du couvert nuageux et d'autres informations concernant l'état de l'atmosphère terrestre. Les scientifiques utilisent cette information pour nous alerter de la manifestation parfois très violente d'une des forces de la nature: la météo.

Dans le passé, le météorologues basaient leurs prédictions uniquement sur les mesures de l'humidité, de la pression, de l'intensité et de la direction des vents. Les prévisionnistes dessinaient alors soigneusement des cartes météo et analysaient les observations **recueillies** . En répétant ce processus à toutes les 6 ou 12 heures, ils pouvaient estimer la vitesse et la direction des mouvements des systèmes météorologiques. Comme l'atmosphère est un fluide en mouvement constant, les masses d'air sont toujours en mouvement; la masse d'air arctique froid et sec, se déplace généralement vers le Sud tandis qu'une masse d'air chaud et humide se dirige vers le Nord.

A la frontière de ces masses d'air se trouvent les fronts, chauds ou froids où des changements rapides de température et d'humidité sont observés entre les deux masses d'air différentes. Les régions de basses pressions se forment généralement le long de ces fronts en produisant pluie ou neige selon le temps de l'année.



En utilisant les observations météo disponibles, le météorologues tentent de suivre ces fronts et systèmes et ainsi de déterminer le temps qu'il fera demain.

Toutefois, en raison de la distance relativement grande qui peut exister entre deux stations météo, il est parfois difficile de localiser des systèmes météo et de suivre leurs mouvements avec précision. Ce problème est particulier aux régions océaniques, aux déserts et régions polaires toutes régions où les rapports météo sont très épars. Heureusement, l'arrivée des premiers satellites météo a changé l'histoire. Pour la première fois, des météorologues étaient capables d'observer la formation de nuages au-dessus de larges régions du globe. Cela a rendu possible un meilleur degré de précision des prévisions météorologiques qui a bénéficié à tous. Le Canada a reçu ses premières images-satellites à Toronto en décembre 1963. Ces images étaient transmises par le satellite américain TIROS, le premier d'une série de quarante qui ont été lancés depuis.

EDITORIAL

Un monde de confrontation

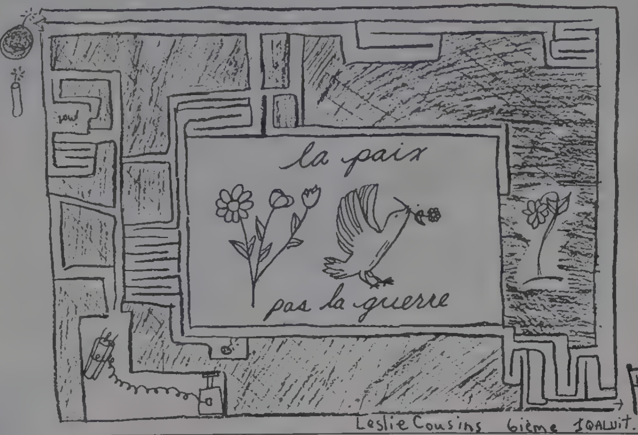
Noël est à la base de la tradition chrétienne. "Paix sur la Terre aux hommes de bonne volonté", tels sont les mots qui décrivent le mieux l'esprit de ce temps de l'année. Pour notre civilisation occidentale, ce sont ces sentiments de charités, d'amour et de paix qui sont au coeur de la spiritualité chrétienne et Noël devient l'essence de ce message.

Les enfants sont heureux et attendent avec impatience le matin de Noël rempli de joie et d'émerveillement. Ces mêmes enfants qui, à la demande de L'Aquilon à travers les Franco-pages, ont raconté un monde de paix (voir page 8 et 9).

Un monde de paix qui, pour les enfants d'ici, est une réalité quotidienne. La plupart des enfants canadiens ne connaissent pas les horreurs de la guerre, n'en ont jamais été témoins, ni victimes. Ce qu'ils imaginent d'un monde en guerre leur vient des médias. Les images qu'ils voient ont été prises d'un reportage sérieux présenté à un bulletin de nouvelles, d'aventures de "transformeurs", ou encore de l'industrie des film à la "Rambo". L'enfant canadien grandit donc avec une imagerie d'un monde en guerre, en combat perpétuel entre "les autres", quels qu'ils soient, et le héros. Le thème classique du bon et du mal nous vient à l'esprit.

La guerre à laquelle pensent ces enfants, qu'elle provienne de la bande dessinée ou d'un film, à un scénario très simple, se résume de la façon suivante: le combat se passe toujours dans un pays lointain, chez le vilain, et le brave, généralement un occidental, gagne le conflit. La défaite n'arrive que s'il y a une trahison infâme d'un lâche ou par des actions immorales d'ennemis cruels et barbares. Dans ce contexte, nous donnons à nos enfants une vision de la guerre pleine d'exotisme.

Les enfants remplis de ces illusions ne deviennent-ils pas le reflet d'une ignorance collective? Les guerres se passent en effet ailleurs et nous nous percevons comme étant un peuple de pacifistes. Notre réputation internationale de grand communicateur, de pays libre, défenseur des principes de justice et de paix pour tous, semble pourtant diminuer depuis quelques années. Notre attitude devant certains réfugiés demandant asile, notre apathie politique, ou inaction face à plusieurs conflits, ne font plus partie de notre rôle de promoteur de paix dans le monde. Ils sont plutôt les symptômes d'une xénophobie collective. Sommes-nous devenus avec le temps un peuple de témoins silencieux, impuissants devant l'escalade de la violence? Qu'avons-nous fait des bons principes chrétiens de paix et de charité? Avons-nous cédé aux pressions mercantiles et politiques de nos voisins? La guerre, c'est bien connue, est une industrie trop lucrative pour être reléguée aux oubliettes.



Au début décembre, M. Gorbachev était en voyage, les bras chargés d'un message de paix. Mme Tatcher trouve l'effort admirable venant d'un leader soviétique, surtout à quelques jours de Noel. MM. Reagan et Gorbachev se sont rencontrés, et devant le feu des caméras internationales, ils ont signé un accord qu'ils interprètent comme étant le premier pas vers la paix. Un accord qui, réduisant certains types d'armement nucléaire, ne demeure, selon plusieurs spécialistes mondiaux de la paix, qu'un exercice conjoint de modernisation de l'arsenal nucléaire.

Les politiciens et les chefs d'états signent et resignent des traités, des ententes, des détentes, que de beaux gestes! Cette année, il y a un traité sous le grand arbre de Noël du monde. Quel beau cadeau plein de promesses pour tous les bons pays affamés de paix. Mais rien n'arrêtent certains de faire le commerce d'armes aussi facilement que celui du vin. Ou d'autres, qui sous le flambeau du patriotisme et du bien de toutes les nations, se font sourds au besoin urgent de réconciliation. Un monde de guerre deviendra-t-il notre pain quotidien?

Et pour le Canada si fier de sa réputation de médiateur, de promoteur de la paix dans le monde, que sommes-nous maintenant, sinon qu'un petit pays réprimandé par L'O.T.A.N. et forcé par ses alliés à se militariser plus radicalement.

Quelque part, au fond de nos traditions se trouve Noël, avec son message de paix et de charité. Une pratique chrétienne voulant qu'on célèbre la naissance d'un enfant-dieu, sauveur de l'humanité. Au-delà du message religieux, il y a dans tous les hommes un besoin de célébration à la naissance d'un enfant. Et à chaque jour, un enfant nous est donné. Peu importe ses origines ou sa religion, ces enfants nés aujourd'hui, demain et après-demain, etc..., devraient, eux aussi, avoir le droit de raconter et dessiner un monde de paix... Et c'est à nous de faire en sorte qu'ils aient ce droit.

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Denise Canuel
Collaboratrices: Ginette Boulanger
Thérèse Doré
Jocelyne Langlois

Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien (819) 979-6500 (m)
(819) 979-5458 (t)

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse Francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 2,000 examplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon.

Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat.

Toute réproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

L'aquilon

INFORMATION

suite de la p. 1

Repenser l'aide sociale

programme d'assistance sociale. Ces services seraient aussi à négocier avec le gouvernement fédéral. M. Patterson déclarait qu'il était grand temps de repenser l'aide sociale. Le nouveau système servirait à promouvoir le style de vie traditionnelle et encouragerait ceux qui sont capables et intéressés à chasser, etc. de subvenir à leurs propres besoins, plutôt que de recevoir des bons d'épiceries.

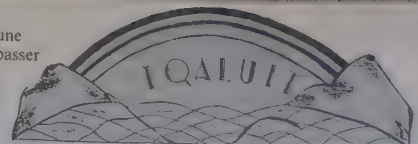
Le C.E. est convaincu de l'importance des ressources renouvelables dans son plan de relance économique et de la promotion d'activités traditionnelles. Le gouvernement territorial est conscient de l'impact d'une solution des revendications foncières par les différents groupes autochtones (land claims). Ce processus, une fois complété, assurerait au gouvernement territorial une meilleure position quant au transfert des pouvoirs du fédéral au territorial.

M. Patterson croit que le moment est idéal pour négocier avec le gouvernement fédéral. A son avis, le fédéral semble plus ouvert aux besoins du Nord, surtout suite à l'accord du lac Meech. Le leader du gouvernement ne croit pas vendre les frustrations constitutionnelles des territoires contre des subventions fédérales. Ce qui, de l'avis de certains, semble être le cas.

Le chef du gouvernement s'est dit très satisfait du travail accompli par le C.E. durant ces quatre journées. Il ajoutait que la planification du développement économique serait faite en coopération avec le comité spécial sur l'économie formé par les membres de l'Assemblée législative.

Une autre session de travail de ce genre est prévue pour janvier 88 et devrait inclure les sous-ministres et les hauts fonctionnaires.

Aux gens d'Iqaluit
Vous organisez une activité, vous avez une nouvelle d'intérêt général, vous voulez passer une message à votre communauté...



L'Aquilon peut vous servir!

Communiquez avec Gilles Brien correspondant de L'Aquilon à Iqaluit. (979-6500) (979-5854)

Pour le futur du français

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Mardi le 8 décembre 1987, Hilaire Lemoine (directeur des langues officielles dans l'enseignement), Ubald Laurencelle (chef des opérations et liaisons aux langues officielles dans l'enseignement pour les provinces de l'Ouest et les Territoires), Jean-Denis Dalphond (agent de développement social au Secrétariat d'État), Bertrand Des Aulniers (directeur général de l'Association culturelle franco-TéNOise) et Fance Tremblay (agente de développement socio-communautaire) rencontraient une quinzaine de parents lors d'une réunion sur l'avenir de l'éducation française à Iqaluit.

Aux inquiétudes et interrogations des parents, aucune réponse ne peut être présentement envisagée. Les francophones d'Iqaluit doivent d'abord et avant tout définir clairement leurs besoins.

Un récent sondage révélait que 73% des parents optaient en faveur d'une demie journée en français au primaire. Combien y aura-t-il de professeurs?... Dans quels locaux?... Y aura-t-il des classes à niveaux multiples?... Que de questions sans réponse!

Un consensus a toutefois été obtenu sur un point. Avoir à négocier, année après année, les subventions pour le français est inacceptable. Les parents désirent que le Secrétariat d'État et les autorités scolaires concernées s'engagent à garantir la viabilité du programme de français pour des périodes de deux à cinq ans.

Si par le passe, les démarches en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement du français ont parfois rencontré des embûches, aujourd'hui les francophones semblent avoir le vent dans les voiles. Le Baffin Divisional Board of Education (B.D.B.E.) reconnaît que le petit 45 minutes de français est bien peu.

Quelque soit le contenu des futures demandes pour le programme de français, le Secrétariat d'État doit les recevoir le 15 janvier 1988 par l'intermédiaire du B.D.B.E. Le français a-t-il un avenir dans les Territoires du Nord-Ouest? Souhaitons que oui...



Nos meilleurs voeux de Noël et du Nouvel An à tous les francophones des Territoires du Nord-Ouest et plus particulièrement ceux d'Iqaluit.

l'Association francophone d'Iqaluit.

Les russes arrivent!



Une expédition soviétique en route vers le pôle, s'arrête à Iqaluit.

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Fin novembre. Tout semble calme à l'école Nakasuk lorsque tout à coup les enfants de la 4ieme à 6ieme année sont invités à rencontrer 5 soviétiques, membres d'une expédition polaire. L'objectif de l'expédition: partir de l'URSS pour aller au pôle nord puis se rendre au Canada. Trois mois de voyage.

Mais l'intérêt des enfants au lieu de s'arrêter sur l'exotisme d'un tel périple, se cristalise sur un tout autre sujet. L'opérateur radio de l'expédition est presente comme un petit débrouillard ayant fabriqué son propre ordinateur.

Et a la surprise générale de tous les adultes presents, soviétiques our canadiens, les enfants n'ont de questions que pour le constructeur d'ordinateur. Ce qui prouve une fois de plus que les adultes ne font plus partie du monde de l'enfance.

Le Père Noël au bureau météo

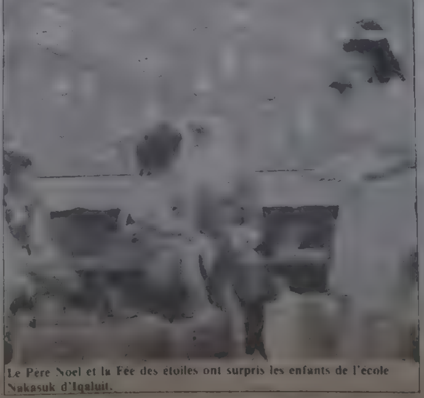
Par Gilles Brien

Tout le monde sait que le Père Noël habite le pôle Nord mais ce que la plupart des gens ignorent, c'est que la résidence exacte du Père Noël se trouve tout près d'Iqaluit dans l'est des territoires. D'ailleurs, chaque année le bon Père Noël, à la veille de sa tournée mondiale, s'arrête toujours au bureau météo pour préparer son plan de vol. La circulation aérienne étant ce qu'elle est de nos jours, il est important pour le Père Noël de bien savoir quels corridors aériens emprunter tout au long de son immense parcours. Avec le vent dans le dos, les rennes du Père Noël peuvent voler beaucoup plus vite et ainsi atteindre tous ces milliers de foyers où l'attendent tous les enfants sages. Par contre, quand les rennes ont à lutter contre un vent de "face", ils se fatiguent très vite et la tournée doit être diminuée. Bref, le Père Noël doit être mis au courant de tous les éléments météo qui pourraient perturber son vol, et ainsi entreprendre son long parcours sans s'inquièter. Celui-ci s'ammène donc, généralement en soirée le 24 décembre, au bureau météo d'Iqaluit en quête des dernières prévisions. Il arrive parfois que le météorologiste chargé de présenter un exposé au Père Noël s'impatiente devant le célèbre personnage. Comme le Père Noël a toujours le fou rire (un rire bien caractéristique), le météorologiste se demande souvent si le Père Noël ne se moque pas tout simplement de lui, en riant de prévisions météo comme le font bien des gens. Il en profite même, à l'occasion pour raconter une blague à saveur météorologique. Celle de l'année dernière était la suivante: Afin d'aider l'Ethiopie qui souffre d'une sécheresse importante, le gouvernement canadien a décidé d'y envoyer une équipe de ses météorologues afin que ceux-ci puissent y prévoir du soleil pour qu'il pleuve la plupart du temps!

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.



Bonjour Père Noël!



Le Pere Noel et la Fee des etoiles ont surpris les enfants de l'ecole Nakasuk d'Iqaluit.

Par Ginette Boulanger

Iqaluit — Noël ne sera passé innaperçu cette année à Iqaluit. Le Père Noel a daigné faire un arrêt à l'école Nakasuk, le 6 décembre dernier, avant d'entreprendre sa grande tournée à travers le monde. Il a certainement entendu parler du seul programme de français langue maternelle des Territoires du Nord-Ouest puisque dans son sac, il n'y avait que des livres d'expression française pour les enfants de tout âge. Merci Père Noel et à l'an prochain!

INFORMATION

Ici Radio-Canada à Yellowknife

Par Denise Canuel

Le 2 décembre 87, MacKenzie Media, câblodistributeur de Yellowknife, retirait des ondes le signal de Télé-Métropole et le remplaçait par celui de Radio-Canada. Les partisans de la télévision d'état étaient euphoriques, mais comme toute bonne chose a une fin, la présence de Radio-Canada sur le cable n'a duré que quelques heures.

Le câblodistributeur se voyait, pour des raisons techniques, forcer d'interrompre la diffusion de Télé-Métropole. Et pour continuer à offrir un signal en français, il a mis Radio-Canada sur les ondes, et ce sans tambour ni trompette.

M. Ron Williams, gérant de MacKenzie Media, nous confiait qu'à l'époque où la compagnie de câble installait son service, il comptait diffuser Radio-Canada. À la demande générale, il a opté pour Télé-Métropole. M. Williams ajoutait que "si le gens avaient à faire un choix sembable entre CBC et CTV, je suis convaincu qu'ils choisiraient CTV, et CBC ne serait pas en ondes."

Dans ses plans d'expansion, le câblodistributeur prévoit fournir une radio MF francophone l'automne prochain ou en 1989. M. Williams mentionnait qu'avec l'augmentation du nombre de chaines à vingt, cela lui donnerait l'occasion de transmettre le signal de Radio-Canada aussi vers 1989.

On ne peut qu'apprécier les efforts du câblodistributeur qui est conscient des besoins d'une population francophone. Il est néanmoins difficile pour nous, francophones de Yellowknife, de conprendre pourquoi ce service nous serait accessible que grâce à l'initiative d'une entreprise privée. Car après tout, nous y avons droit. Radio-Canada est, ne l'oublions pas, la télévision (et la radio) d'état. Et n'est-ce pas le mandat de Radio-Canada que d'être accessible à l'ensemble de la population canadienne? Encore une fois, nous avons passé proches de voir Bernard Derome nous lire le bulletin de nouvelles; partie remise? Qui vivra verra pour reprendre le vieil adage.

Des professeurs de français trop francophones?

Par Denise Canuel

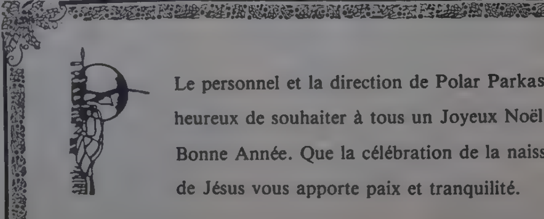
Il semble qu'il y ait eu récemment des problèmes à l'école St-Joseph de Yellowknife (école catholique du district no. 2) Quelques parents se sont plaints de la qualité et de l'habileté avec lesquelles certains professeurs francophones peuvent s'exprimer en anglais. Ces professeurs ont à donner quelques cours en anglais et d'après les parents qui se sont confiés au journal le Yellowknifer, ces professeurs francophones (aucun nom n'a été mentionné) sont incapables d'enseigner correctement en anglais.

Selon M. Eugene Kruk, directeur adjoint et responsable du programme d'immersion à l'école St-Joseph, deux ou trois parents seulement se seraient plaints, contrairement à la rumeur qui avance une douzaine. M. Kruk ajoutait que le problème n'était pas nouveau mais existe depuis cinq ou six ans déjà. La cause du problème repose, selon lui, sur l'embauche de professeurs unilingues francophones. De plus, les contrats de ces professeurs stipulent que les cours à enseigner seront exclusivement en français.

Pour des raisons de manque de personnel bilingue, les professeurs francophones se voient donc forcer à enseigner en anglais, particulièrement les cours de langue anglaise à partir de la deuxième année et plus. De l'avis de M. Kruk, la solution serait l'embauche d'un professeur bilingue pour l'an prochain, ce qui comblerait les besoins des enfants.

La commission scolaire catholique a pour l'instant solutionner le problème de façon temporaire en engageant un professeur d'anglais à mi-temps à compter du 14 décembre 87. Celui-ci aura pour tâche d'enseigner l'anglais aux enfants du programme d'immersion. Et ainsi apaiser les parents mécontents et inquiets de la qualité d'enseignement donnée à leurs enfants.





CONTES DE NOËL

Quelques petits de la 5e année de l'école Sissons à Yellowknife, ont à la demande de leur professeur, Mme Fontan, exercé leur plume en inventant un conte de Noël. En voici quelques uns, pour votre plaisir. Merci aux petits et Joyeux Noël.

Le plus beau cadeau

Par Jason Frederick

C'est le 24 décembre à Yellowknife, tous les enfants sont dans leurs lits. Ils imaginent des cadeaux, la visite de Père Noël et de friandises. L'arbre de Noël est décoré. Les biscuits sont mis sur la table à côté du lait et une carte: Pour toi, Père Noël.

Les parents finissent l'emballage des cadeaux. Toutes les préparations sont finies, c'est le temps de dormir parce que le Père Noël arrive. Tout est calme, tout est silencieux...

Ding! Dong! Ding! Dong! Qu'est-ce que c'est? Est-ce que se sont les cloches du Père Noël? Oui, se sont les cloches de Père Noël. Il arrive à Yellowknife avec un manteau rouge et des gants verts. Il y a huit petits rennes qui tirent. Il se place sur la maison et entre par la cheminée. Il marche vers l'arbre de Noël. L'arbre a des pommes, des bougies et une étoile. Père Noël met deux cadeaux pour Anne et Pierre. Il remplit les bas et disparait.

Bann-n-n-n! ! ! fait la cloche. Les enfants courent vers l'arbre de Noël. "Oh regarde ce G.I. Joe" dit Pierre. "Oh, regarde cette poupée" dit Anne. "Regarde sur la chaise, une boîte" dit Maman. Les enfants courent et ouvrent la boîte. C'est un petit chien avec de petits yeux noirs. "Ça c'est le plus beau cadeau au monde."

Joyeux Noël!

Père Noël

Par Erin McDonald

C'est sept jours avant Noël. Mais où est Père Noël? Oh Non! Il est malade avec la varicelle. Qu'est-ce que nous faisons maintenant? Parce que quand Père Noël est malade il n'y a personne pour donner les cadeaux aux enfants à minuit. C'est une horreur! Père Noël est très triste parce que maintenant les enfants sont tristes aussi.

Maintenant, c'est le 24 décembre. Les lutins demandent à Mme Noël "Est-ce que nous avons besoin de continuer à faire les cadeaux?" Mme Noël dit: "Oui, parce que je vais dans toutes les villes pour donner les cadeaux à minuit." Tous les lutins crient "Hourra! Pour Mme Noël!

Le matin de Noël les lutins entendent une personne qui pleure. Les lutins vont examiner, et trouvent le Père Noël. Il pleure et pleure et dit: "Tous les enfants sont tristes maintenant." Mais les lutins disent: "Non, hier soir Mme Noël a été dans toutes les maisons à minuit." Père Noël est très content et maintenant les enfants sont contents aussi. La fin.

La fille de Noël

Par Karina Vauonen

Il était une fois une petite fille. C'est la nuit. Elle marche dans les petites rues d'Italie. Elle a froid et faim. Mais, où sont ses parents? Elle ne sait pas. Marie regarde dans les grosses fenêtres des magasins. Elle veut entrer et acheter un petit morceau de pain, mais elle n'a pas d'argent. Marie pense à toutes les friandises, les sapins, les bougies. Il y a de merveilleuses lanternes multicolores. Marie ne peut pas célébrer la Fête de Noël.

Marie traverse chaque matin. Tout le monde a les bras remplis de cadeaux. Ils parlent et rient. Quelques uns ont des sapins naturels, les autres ont des arbres en plastique. Marie regarde dans le beau ciel bleu. Elle fait un grand voeu. Elle veut que Père Noël lui apporte un petit cadeau. Elle va au coin de la rue et elle dort.

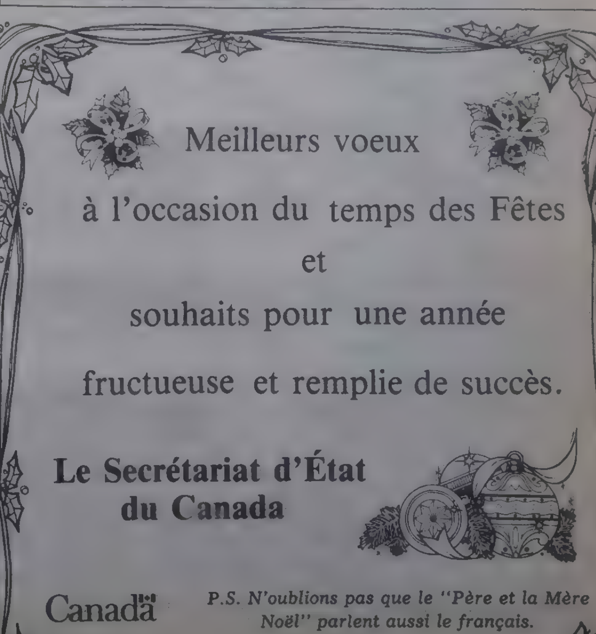
Quand elle se lève, elle entend des cloches qui sonnent. À cet instant, elle voit un traineau avec Père Noël! Il arrête juste à côté d'elle. "M. Père Noël est-ce que tu m'apportes mon cadeau?" "Oui, j'ai ton cadeau, mais il est chez moi. Viens avec moi." Elle monte dans le grand traineau rouge et s'asseoit avec le Père Noël. En un instant ils sont dans le beau ciel de la nuit. Marie regarde toutes les petites maisons au-dessous d'elle. Elle regarde Père Noël. Il est tout content. Son nez est rouge comme une cerise.

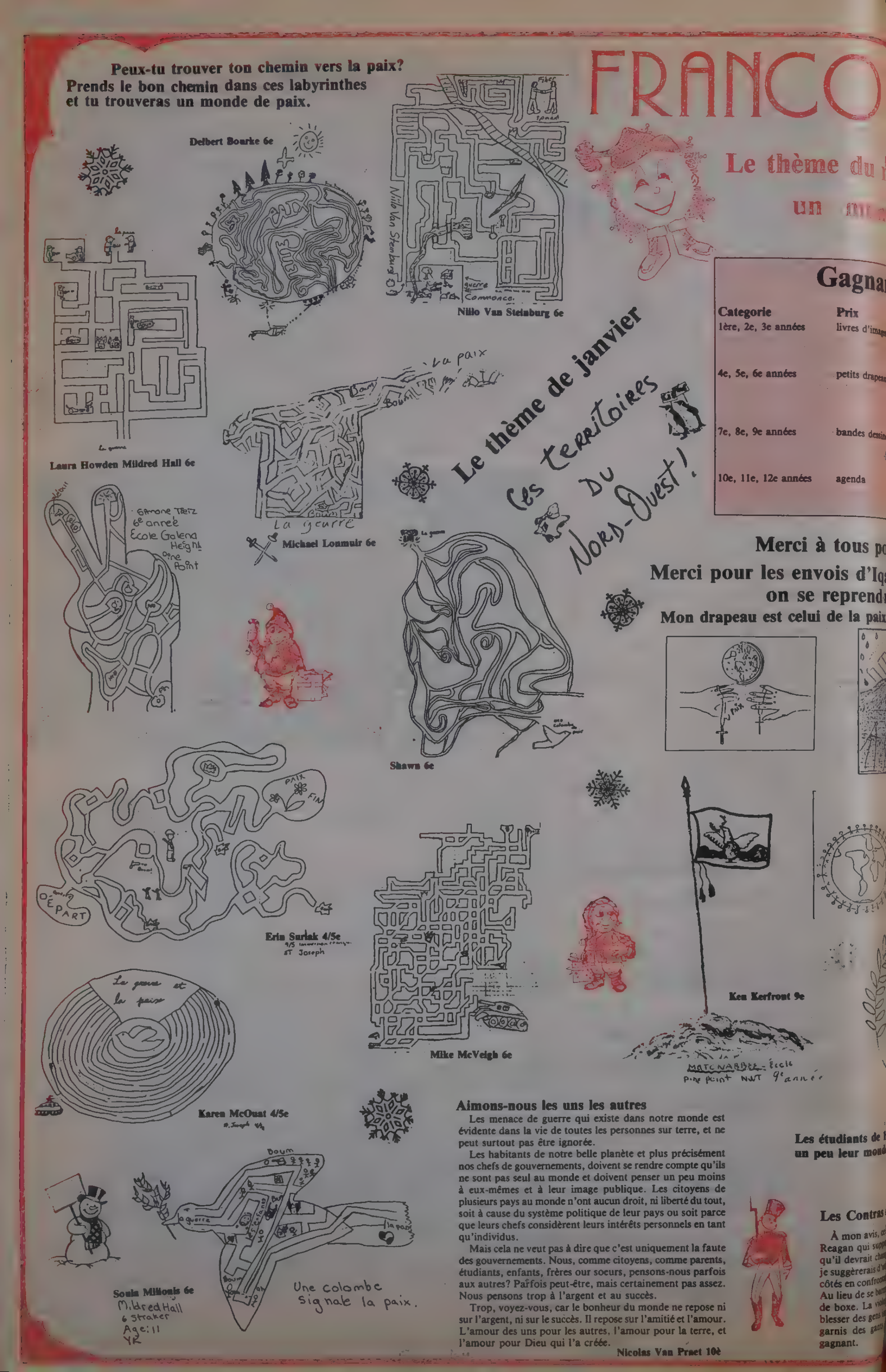
Ils arrivent au Pôle Nord. "Ton cadeau c'est ça, tu peux habiter avec moi! " "Oh merci! " Et elle est contente pour le reste de sa fie. La fin.

Le Père Merveille



Le théâtre est bien vivant à l'école St-Joseph de Yellowknife, les enfants des classes d'immersion de 4/5ième année l'ont prouvé en présentant "Le Père Merveille".





Peux-tu trouver ton chemin vers la paix?
Prends le bon chemin dans ces labyrinthes
et tu trouveras un monde de paix.

FRANCO

Le thème du
un

Delbert Bourke 6e

Nilo Van Steinburg 6e

Laura Howden Mildred Hall 6e

Michael Loumuir 6e

Simone Tietz 6e année École Galena Heights Pine Point

Shawn 6e

Erin Suriak 4/5e
4/5 immersion française ST Joseph

Karen McOuat 4/5e
St. Joseph 4/5

Mike McVeigh 6e

Ken Kerfront 9e
Matonabbee École Pine Point NWT 9e année

Soula Millonis 6e
Mildred Hall
6 Straker
Age: 11
YK

Le thème de janvier
Les territoires du Nord-Ouest!

Gagna

Categorie	Prix
1ère, 2e, 3e années	livres d'image
4e, 5e, 6e années	petits drapea
7e, 8e, 9e années	bandes dessin
10e, 11e, 12e années	agenda

Merci à tous po
Merci pour les envois d'Iq
on se reprend
Mon drapeau est celui de la paix

Aimons-nous les uns les autres

Les menace de guerre qui existe dans notre monde est évidente dans la vie de toutes les personnes sur terre, et ne peut surtout pas être ignorée.

Les habitants de notre belle planète et plus précisément nos chefs de gouvernements, doivent se rendre compte qu'ils ne sont pas seul au monde et doivent penser un peu moins à eux-mêmes et à leur image publique. Les citoyens de plusieurs pays au monde n'ont aucun droit, ni liberté du tout, soit à cause du système politique de leur pays ou soit parce que leurs chefs considèrent leurs intérêts personnels en tant qu'individus.

Mais cela ne veut pas à dire que c'est uniquement la faute des gouvernements. Nous, comme citoyens, comme parents, étudiants, enfants, frères our soeurs, pensons-nous parfois aux autres? Paȓfois peut-être, mais certainement pas assez. Nous pensons trop à l'argent et au succès.

Trop, voyez-vous, car le bonheur du monde ne repose ni sur l'argent, ni sur le succès. Il repose sur l'amitié et l'amour. L'amour des uns pour les autres, l'amour pour la terre, et l'amour pour Dieu qui l'a créée.

Nicolas Van Praet 10è

Les étudiants de
un peu leur mond

Les Contras

À mon avis,
Reagan qui supp
qu'il devrait cha
je suggèrerais d
côtés en confron
Au lieu de se ba
de boxe. La vio
blesser des gens
garnis des gant
gagnant.

PAGES

de décembre

e paix

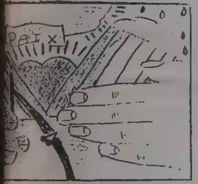
du mois

Noms	Écoles
Janna	St-Joseph
Niall Fitzgerald	St-Joseph
Jocelyn MacDonald	Galena Heights
Karen McOuat	St-Joseph
Delbert Bourke	Galena Heights
Mike McVeigh	Sir Alexander Mackenzie
Billy Vanonen	William MacDonald
Oliver Van Praet	William MacDonald
Ken Kerfront	Matonabbee
Ari Laurell	Sir John Franklin
Nicolas Van Praet	Sir John Franklin
Jennifer Bayly	Sir John Franklin

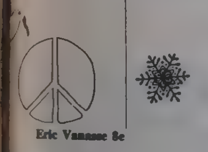
otre participation

Dommage pour le retard,
mois prochain !

l'unité dans le monde!



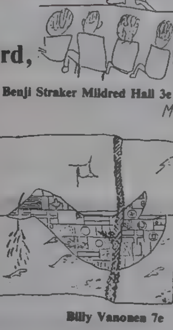
Cristina Bento 8e



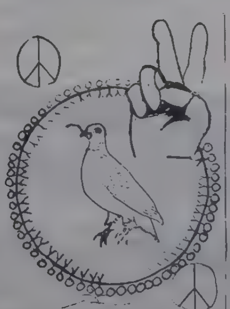
Eric Vanasse 8e

PAIX

Sarah Hodgkins 7e



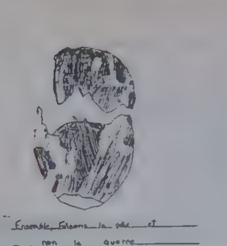
Benji Straker Mildred Hall 3e



Billy Vanonen 7e

Oliver Van Praet 8e/9

Niall Fitzgerald 2e

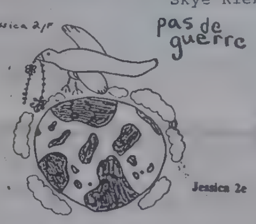


Desmond Bower

Qu'est-ce qu'un monde sans guerre? C'est ce qu'ont dessiné les enfants de 1ère, 2e et 3e années.



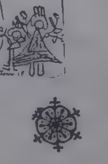
Skye Kieken



Jessica 2e



Janna 1ère



Geoffrey 1ère

Jocelyn MacDonald

Anita Yusak 2e

Curtis 2e

et 12e années nous racontent
x...

sse au Nicaragua est très grave. Contras avec les armes. Je pense stratégie. Au lieu des armes, moi, gants de boxe. Je pense que deux toujours opter pour la violence. s fusils, je suggérerais un match encore présente, mais au lieu de les seuls à être blessés sont ceux . Un gagnant est toujours un

Ari Laurell 10è

Carmen

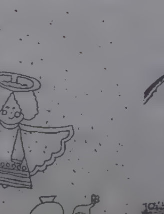
Cette année, une jeune fille de 21 ans appellée Carmen est venue à notre école. Elle faisait le tour du Canada avec d'autres pour parler aux jeunes Canadiens des problèmes dans son pays, le Nicaragua. Avant sa visite, je ne savais rien du conflit entre les Sandinistes et les Contras. Pour moi, ces termes faisaient partie des nouvelles que j'écoutais chaque jour en mangeant mon déjeuner. Pendant que Carmen et d'autres perdaient leurs familles et se battaient pour le droit des Sandinistes à gouverner le pays. Pendant que Carmen cueillait le café, je le buvais.

Si vous sentez qu'il y a quelque chose d'injuste dans cette histoire, je vous félicite. L'émotion dans la voix de Carmen en parlant de son frère perdu, me faisait réaliser mes avantages. Je vis en paix, je peux pratiquer ma religion, j'ai des libertés et je peux voter. Ma famille est saine et sauve et quand j'aurai des enfants, ils seront aussi chanceux que moi. Un jour, j'espère que tout le monde pourra vivre en paix. C'est un rêve qui me semble incroyable mais peut-être...

je suggèrerais d'utiliser des gants de boxe. Je pense que deux côtés en confrontation vont toujours opter pour la violence.



Jennifer Bayly 11è



Daniel 2e

Jesse 1ère

L'Aquilon profite du temps des Fêtes pour remercier tous ses lecteurs et bénévoles et leur souhaiter un **Joyeux Noël** et une **Bonne Année.**



Merry Christmas and ■ Happy New Year

Toyatı eyıts'ǫ Edaıdzę cho zah
k'e nexlgha hoızį dè mahsi

Edáıdzęa k'eh sáagut'į Edáıdzené cho k'eh
naxuníę́

Drın Tsal ts'at Drın Choo gwızhıt
nakhwa srugoonch'uu vılıˀ

Tewe Yatı̨ nahegha gonezǫ nı̨dé máhsı.
Edáıdzęnėho k'e chu nahegha łégóot'é.

Tëth Yatı Chu Łets'ëlts'ún Dzınék'e
Chu Neba Hǫzų Nı̨dé Yíddhën

KUVIAHUGIT KULAIHIMANGNINGMI
UKIUHAMI NUTAMI

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

ᖁᕕᐊᓱᒋᑦᓯ ᖁᕕᐊᓱᒃᐱᖕᒥ
ᐊᒻᒪᓗ ᐊᕐᕌᒍᒥ ᓄᑖᒥ

The Government Leader,
Members of the Executive Council
and Staff,
Government of the Northwest
Territories.

Dennis Patterson

Michael Ballantyne

John H. Parker

Titus Allooloo

Gordon Wray

SOCIÉTÉ

La Déclaration universelle de droits de la personne a 39 ans

Par Denise Canuel

Samedi dernier avait lieu à Yellowknife une célébration commémorant le 39ième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne.

Cet événement, organisé par Storefront, organisme regroupant différents groupes de bénévoles, se voulait informative et aussi joyeuse. C'est pour ces raisons que sur une même table offrant des dépliants et brochures sur les droits de la personne, on retrouvait un gros gâteau de fête

Les organisatrices avaient invité M. Bob MacQuarrie à s'adresser à une foule peu nombreuse mais attentive. M. MacQuarrie mentionnait que "la Déclaration, même sans pouvoir légal, est un critère de base avec lequel nous pouvons mesurer l'avancement (des droits de la personne) de tous les peuples et nations."

De plus, M. MacQuarrie ajoutait "qu'à l'approche du 40ième anniversaire de la Déclaration, nous Canadiens, devrions être reconnaissants de pouvoir jouir d'un nombre considérable de droits et libertés individuels. Nous devrions être inquiets par le nombre de violations des droits et libertés de la personne qui se font chaque jour à travers le monde: des violations commises par des gouvernements, comme par exemple celui d'Haiti ou de l'Afrique du Sud; ou des violations individuelles comme celles qui se passent dans notre cours où les droits à la vie, à la sécurité personnelle ou à la propriété sont niés par des gens sans pitié."

M. MacQuarrie concluait que "pour ce qui est de réclamer et d'accorder des droits et libertés, nous devons prendre nos propres décisions et vivre notre propre vie de façon à ce que si tous faisaient la même chose, le monde serait un monde meilleur que celui que nous voyons présentement."

Après son discours, M. MacQuarrie a invité les gens à partager avec lui le gâteau, symbole de l'anniversaire de la Déclaration.

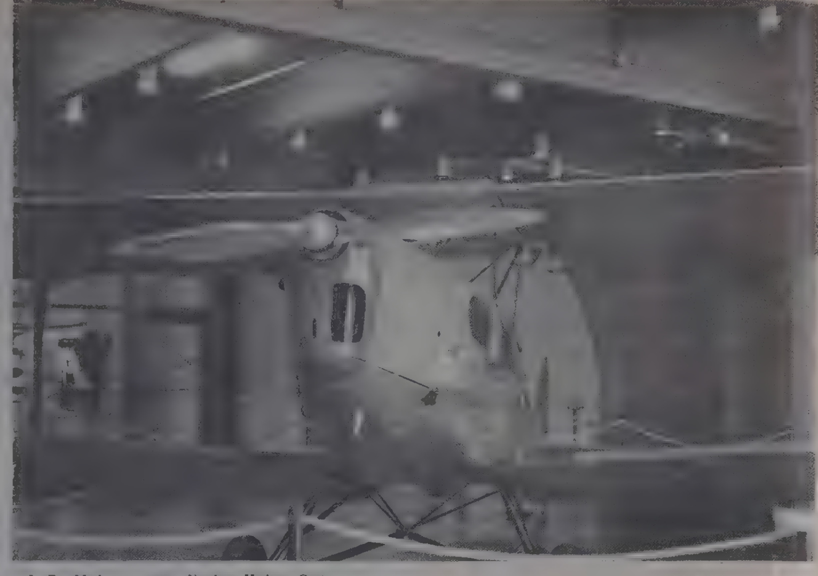

M. Bob MacQuarrie participait à une célébration commémorant la signature de la déclaration universelle des droits de la personne.



Un musée en plein vol

Par Denise Canuel

Le "Prince of Wales Northern Heritage Centre" de Yellowknife s'est en effet équipé d'ailes. Il ne s'agit pas que de deux simples ailes, mais d'un avion tout entier: le Fox Moth.



Le Fox Moth, au repos au Northern Heritage Centre.

Le Fox Moth, pour tous ceux qui, comme moi ne sont pas de vrais amateurs de l'aviation, était un avion populaire dans les années quarante. Grâce à sa légèreté et sa simplicité, il pouvait voler dans bien des régions inaccessibles. En plus de sa capacité à transporter des chargements importants, il pouvait aussi servir au transport de passagers.

Construit au Canada par De Havilland, le Fox Moth devint rapidement l'avion de brousse favori des pilotes canadiens. Sa versatilité, tant pour le transport de matériel, que pour sa faible consommation d'essence, le fit apparaître dans tous les coins du ciel du Nord et ce, en toutes saisons.

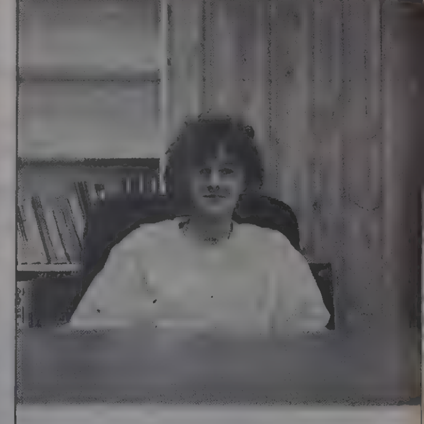
Mais malgré son importance du début, pour l'industrie minière ou pour d'autre types de services, le Fox Moth disparut lentement mais sûrement, laissant place à d'autres modèles d'avions plus modernes, comme le Twin Otter. Avec le temps, son histoire sembla vouer à l'oubli.

Mais voilà que vers 1970, on localisa le site d'écrasement de trois Fox Moth dans la region de Yellowknife. Le ministère des Travaux publics en collaboration avec un groupe de bénévoles organisa leur récupération. Leurs débris furent par la suite envoyés à M. Don Allinott de l'Alberta, pour la reconstruction exacte de l'avion.

Le Fox Moth étant finalement complété, il était entre temps devenu impossible de le ramener dans les T.N.-O. tout simplement parce qu'il n'y avait pas de place pour l'exposer. Le même groupe de volontaires, connu sous le nom 'Opération Fox Moth'', partit à la recherche de fonds. Après une campagne de financement s'adressant tout particulièrement aux individus ou de finacement s'adressant tout particulièrement aux individus ou entreprises ayant profité grâce à l'aviation, 'Opération Fox Moth' réunissait suffisamment de fonds pour la constuction d'une nouvelle section au Northern Heritage Centre. C'est là que nous retrouvons maintenant le Fox Moth. Un nouvel aspect de l'héritage et des traditions du Nord se veut refléter dans l'apport de ce qui pour certains n'est qu'un vieil avion. Mais pour tous les résidents du Nord, l'avion demeure toujours le seul moyen rapide de transport disponible en temps normal comme en temps d'urgence.

Le Fox Moth avec son histoire chargée de romantisme, demeure le meilleur symbole de la relation spéciale entre le Nord et l'aviation, une relation encore bien vivante.

Si jamais vous êtes de passage, venez faire un tour au Northern Heritage Centre; après tout, un Fox Moth n'atterrit plus souvent dans notre coin.

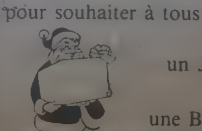


Mme France Tremblay

Le comité éxécutif de l'Association culturelle franco-TéNOise est heureux d'annoncer la nomination de Madame France Tremblay au poste d'agente de développement social et communautaire.

Madame Tremblay est détentrice d'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi et y a suivi sa scolarité de 2e cycle en études régionales. Dans ses nouvelles responsabilités, Mme Tremblay aidera les associations locales dans leurs développement et dans la formation de leurs bénévoles.





Une entrevue exclusive

Le Père Noël, en visite discrète à Yellowknife

Par Denise Canuel

C'est par pur hasard que L'Aquilon rencontrait le Père Noël lors d'une visite "incognito" à Yellowknife. Il a bien voulu prendre quelques minutes de son temps pour répondre à nos questions.

L'Aquilon: Noël approche à grands pas, qu'est-ce qui vous amène donc à Yellowknife, Père Noël?

Père Noël: Je suis venu faire un tour pour me reposer un petit peu avant la grande tournée. J'ai été très occupé au cours des derniers mois, et dans les prochains jours, j'aurai pas mal de travail.

L'Aquilon: Pourquoi êtes-vous à Yellowknife plus précisément?

Père Noël: Ce n'est pas très loin de chez moi et puis, Yellowknife est presqu'une grande ville maintenant, ce qui me permet, en portant un manteau et en enlevant ma tuque, de passer incognito. C'est difficile pour un homme connu tel que moi de prendre des petites vacances tranquilles.

L'Aquilon: Que pensez-vous donner aux enfants cette année?

Père Noël: Pas grand chose... Les parents ne croient pas en moi et les enfants non plus, ce qui fait que tout le monde achète ses propres cadeaux. C'est triste! Une chance qu'il y a encore quelques tous petits qui pensent à moi, sinon je me retrouverais au chômage.

L'Aquilon: Vous semblez très découragé...

Père Noël: Ecoute ma petite fille, je fais le tour du monde la veille de Noël depuis bien longtemps. Par le passé, petits et grands étaient heureux de me voir... J'étais **le** Père Noël.

Maintenant, il y a des milliers de pères Noël, au coin des rues avec des cloches, dans le grands magasins, assis sur des trônes dorés, dehors, en dedans, partout... Il y en a qui sont électriques, à batteries, qui parlent, qui brillent, qui clignotent dans le noir, ça n'en finit plus. Les gens en ont assez du Père Noël.

Moi, j'ai rien comme cela pour émerveiller les gens. J'arrive en pleine nuit, en vieux traîneau, attelé avec de vieux rennes. J'ai le même vieux costume depuis une éternité, une chance que j'engraisse pas! Regardez-moi, j'ai l'air d'un vieux quêteux qui ne s'est pas rasé. De plus, les gens ont tous des maisons à l'électricité ou à l'huile; ou pis encore, des poêles à bois. Vous essayerez de descendre dans une cheminée pleine de créosote!!



"Je pense me lancer en politique" confiait Père Noël lors de sa visite à Yellowknife.

L'Aquilon: Songez-vous à prendre votre retraite?

Père Noël: Je commence à y penser sérieusement. Je ne me sens plus aussi utile... Je ne crois plus être capable de remplir mon mandat de Père Noël.

L'Aquilon: Que feriez-vous donc?

Père Noël: Je pense me lancer en politique, là j'y serais sûrement plus utile.

L'Aquilon: Je n'en crois pas mes oreilles. Au moins, en tant que Père Noël, vous donniez des cadeaux tous les ans; si vous devenez politicien, tout ce que vous ferez sera de promettre des cadeaux!

Père Noël: C'est un bon point que vous soulignez. N'empêche que que je me fais vieux. J'ai mal au dos, je fais de l'arthrite et je deviens tellement stressé durant le temps des fêtes... et depuis les dernières années, je suis allergique à mes rennes!

L'Aquilon: Ne croyez-vous pas être un peu dépressif?

Père Noël: Oui, un peu. Ça m'arrive d'être dépressif. C'est l'atmosphère de la ville qui doit me faire ça. Je vais m'en retourner au Pôle, il devrait y avoir des lettres des petits enfants qui m'attendent; ça me remonte toujours le moral. Oh! Oh! Oh! Après tout, Noël n'arrive qu'une fois par année. Je pourrais toujours faire de la politique durant mes temps libres! Oh! Oh! Oh!

L'Aquilon: Bonne idée. En politique de toute façon, Noël n'arrive qu'à tous les quatre ou cinq ans. En passant Père Noël, est-ce que je peux vous donner ma liste de cadeaux...

Les Cotillons sur neige, vous connaissez?

Par Jocelyne Langlois

Lorsque l'on jette un coup d'oeil dans le dictionnaire, sous cotillon, on y trouve la définition suivante: "jupe de dessous de paysanne; chorégraphie anciennes dansées par quatre personnes." Ce que le dictionnaire ne dit pas, c'est que c'est aussi le nom d'une troupe de danses folkloriques de Yellowknife, fondée en 1983, les Cotillons sur neige.

Les Cotillons sur neige ont, dans le passé, performé à plusieurs occasions. On se rappelle du Raven Mad Daze, l'ouverture du NACC, lors de conférences multiples, au spectacle des Bûcherons; ou encore à Noël, au Mardi Gras et même à Folk on the Rocks et Expo 86 à Vancouver.

En jettant un regard su l'histoire des Cotillons sur neige, il est à se demander comment le groupe a fait pour offrir autant de spectacles et assurer son maintien malgré tout le va-et-vient de ses membres.

Evidement, ce ne fut pas facile. Mais avec la coopération de chacun, l'entraide et l'obtention de quelques subventions, la troupe a pu continuer à fonctionner et amuser jeunes et moins jeunes.

Les Cotillons ont même pu s'offrir quelques ateliers à St-Paul, Sask. et ainsi enrichir son répertoire. Elle a donné, à son tour, des ateliers de danses, ceintures fléchées, sculptures sur bois, et confection de marionnettes dans les communautés de Pine Point, Yellowknife et Inuvik.

En partageant le même enthousiasme à sauvegarder et diffuser la culture canadienne-française par le biais de la danse, ce groupe a, à mon avis, participé d'une façon tangible à l'essor d'une des dimensions fondamentales de notre pays.

Les Cotillons sur neige ont laissé leurs traces et c'est en leur nom qu'un groupe de personnes se réunit régulièrement afin d'apprendre et de danser des chorégraphies dirigées maintenant par Jean-Yves Marsolais.

"Que n'est-il mieux que partager ensemble dans la joie, le plaisir de danser en harmonie!" C'est ce plaisir que s'offre les Cotillons sur neige pour l'instant. Espérons qu'au fil de leurs rencontres, ils arriveront à présenter l'une de leurs belles danses lors d'un spectacle... Et pourquoi pas?

Merci à Tanis Tate pour nous permettre d'utiliser son studio ainsi qu'à tous les membres, anciens et présents et à Jean-Yves Marsolais car, bien sûr, sans son aide précieuse, il nous serait impossible de danser...

Le 22 janvier prochain, les Cotillons entament la saison 88. Avis à toutes les personnes intéressées (hommes, femmes, couples!). Pour de plus amples informations, veuillez contacter le numéro suivant: 873-8222.



Deux des anciens danseurs des Cotillons lors de la soirée des Bûcherons en 1985.

CULTURE

Un coup de pouce à l'avenir culturel des minorités francophones?

Par Denise Canuel

Mme Lucie Brunet, de la Fédération culturelle des Canadiens-français (FCCF) était de passage à Yellowknife le 30 novembre dernier. Elle effectuait ce voyage dans le cadre d'une consultation nationale dans le domaine culturel. Neuf provinces et les deux territoires faisaient partie de l'itinéraire, la Colombie-Britannique ayant été mise de côté volontairement puisqu'une consultation similaire avait eu lieu au niveau provincial récemment.

La consultation a pour but, selon la FCCF "... de susciter l'émergence de projets novateurs à partir de bilans dressés dans le cadre de rencontres, (...) de sonder l'opinion des principaux acteurs dans les domaines culturel et artistique." La FCCF soulignait aussi que les consultations régionales se veulent un premier pas vers le colloque national sur le développement culturel de la communauté francophone que tiendra la fédération les 20 et 21 février prochains à Ottawa.

Le travail de Mme Brunet consiste à aider les francophones hors-Québec à évaluer leurs besoins culturels. Pour ce faire, elle a rencontré des intervenants de divers milieux culturels ténois. Il s'agissait de Mmes France Tremblay, agente de développement social et communautaire à l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.), Anne Peters, trésorière de la Société pour l'Encouragement des Talents du Nord (SENT), Chantal Geoffrion, interprète, Jocelyne Langlois, membre de la troupe les Cotillons sur neige, Denise Canuel, rédactrice en chef de L'Aquilon, ainsi que MM. Bertrand Des Aulniers, directeur général de l'A.C.F.T., Robert Hay, secrétaire-trésorier de l'Association franco-culturelle de Yellowknife et Denis Gadoury.

L'absence de représentants des autres communautés n'est pas passé inaperçue. La FCCF, en collaboration avec l'A.C.F.T. avait fait parvenir des invitations dans plusieurs régions, malheureusement personne n'a pu se rendre. Mme Brunet constatait l'importance des communautés et a l'intention entre autres, de communiquer par téléphone avec des intervenants d'Iqaluit puisqu'à son avis, Iqaluit représentente un pôle majeur de la communauté franco-ténoise.

Le mandat de la FCCF se voulant culturel, les participants étaient appelés à faire un bilan des événements culturels de leur communauté, et à discuter de projets à venir. La rencontre voulait évaluer les besoins et les faibleses qui peuvent amener à la création de telles productions.

Les participants étaient tous d'accord sur le fait qu'un des problèmes était le manque de participation et de soutien aux activités culturelles de la part de l'A.C.F.T. au cours des deux dernières années. M. Des Aulniers rassurait les participants en déclarant que l'A.C.F.T. sera plus active et servira d'outil de support à tout projet culturel valide pour toute association locale ayant besoin d'elle afin de réaliser ses projets.

Une des intervenantes Mme Anne Peters, suggérait l'utilisation des groupes et d'organismes déjà en place avec lesquels les différentes associations pourraient travailler. Des groupes tels que SENT, le Yellowknife Film Society, Caribou Carnival, pourraient se révéler des médiums valides pour les Franco-ténois. Les T.N.-O. ayant un bassin de population très limité, travailler ensemble augmenterait les chances de réussite.

Les discussions ont mis l'accent sur les problèmes affrontés par les groupes: le roulement de la population qui mine les organismes bénévoles; les distances énormes séparant chacune des communautés et les isolent les unes des autres. En contre partie, chaque problème soulevé comportait aussi un aspect positif; le roulement de la population peut aussi dire l'apport d'idées nouvelles et l'isolement des communautés force l'autosuffisance créatrice, etc.

Cette session s'est révélée informative pour les intervenants. De son côté, la FCCF deviendra-t-elle plus visible et un outil accessible aux communautés ténoises? Cela reste à voir. En effet, la FCCF fait face à des difficultés internes quant à la valeur de son mandat et de son orientation. Selon certains, si le colloque national de février 88 n'est pas un succès, on pourrait assister à la dissolution de la FCCF. C'est donc à suivre dans les mois à venir.

Une évaluation des besoins culturels de la minorité francophone a amenée Mme Lucie Brunet de la F.C.C.F. à Yellowknife.

Du nouveau au NACC

Par Denise Canuel

Après plusieurs mois sans directeur, le "Northern Arts and Cultural Centre" (NACC) nommait Mme Heather Ross, gérante administrative. On se rappelle que M. Ray Koehler occupait le poste de directeur de par le passé. L'Aquilon a rencontré Mme Ross en entrevue.


Heather Ross, nouvelle gérante du NACC: "Le théâtre c'est pour tout le monde".

L'Aquilon: M. Koehler occupait le poste de directeur général du NACC, qui semble avoir été transformé en gérant administratif, existe-t-il des différences entre ces deux fonctions?

H.R.: Oui et non. M. Koehler était en charge de tous les aspects du théâtre. Je n'ai aucune autorité au niveau technique, seulement de l'administration. De toute façon, nous avons un directeur technique en la personne de M. Pat Monahan. Personnellement, je ne vois pas tellement de différence entre mon travail et celui de M. Koehler.

L'Aquilon: Quelle formation avez-vous reçue pour assumer ce poste?

H.R.: J'ai un diplôme en art dramatique de l'université de Lethbridge, que j'ai obtenu en 1984 et je me suis impliquée dans le théâtre au niveau local après mes études. J'avais participé à des productions locales avant mon départ pour l'université... J'habite Yellowknife depuis seize ans.

L'Aquilon: De quelle façon avez-vous participé au théâtre amateur d'ici?

H.R.: J'ai été metteur en scène à deux reprises, et assistante à plusieurs productions. J'ai aussi travaillé avec "Kids Unlimited" et j'ai participé à des sessions de travail avec le "Native Theatre group."

L'Aquilon: Pourriez-vous nous faire part de la situation financière du NACC présentement?

H.R.: Le NACC est en assez bonne position financière en ce moment. Le théâtre aura toujours, à mon avis, à faire face à certains problèmes d'ordre financier, au même titre que toute institutions impliquée dans le monde du théâtre. Et malheureusement, nous ne recevons pas de support gouvernemental comparable à certaines institutions du Sud de la part de leur gouvernement provincial.

L'Aquilon: Qu'est-ce qui explique ce manque de support financier du gouvernement territorial, selon vous?

H.R.: Probablement parce qu'il est difficile de situer le théâtre dans le contexte culturel ténois. Ici, ce qui est souvent vu comme culturel est associé avec les cultures autochtones. Le théâtre et les arts visuels ont de la difficulté à se faire une place dans ce cadre.

L'Aquilon: Pensez-vous qu'avec le temps, cette situation peut être corrigée?

H.R.: Oui, car de plus en plus d'autochtones voient le théâtre comme étant une autre forme d'expression et de communication à leur portée et non pas un autre outil d'assimilation et de déracinement. "Tree of Peace" par exemple, offre des sessions de travail et espère former bientôt une troupe de théâtre autochtone.

L'Aquilon: Comment le NACC pense-t-il remplir son mandat?

H.R.: Nous faisons de notre mieux. Le théâtre est dirigé pas des gens de la communauté, ce qui cause certains problèmes. Mais maintenant, ce qui est le plus inquètant est la perte d'intérêt vis-à-vis le NACC. Il est difficile d'administrer un organisme qui intéresse peu de gens. Stimuler le public à nos productions est un de nos principaux objectifs.

L'Aquilon: Certains prétendent que le coût de location de la salle nuit aux productions locales, que répondez-vous à cela?

H.R.: Tout d'abord, nous avons plus de groupes d'ici qui louent la salle que de par le passé. Deuxièmement, $700.$ (prix maximum) par représentation, ce n'est pas si cher que ça. Nous donnons un service de guichet gratuit, en plus d'avoir deux employés à temps plein, et il y a l'entretien de l'édifice, etc... Cela représente des coûts élevés pour nous. Si un groupe présente un concert à but lucratif, à mon avis, il ne leur est pas difficile de faire leurs frais par la vente de billets.

L'Aquilon: Comment allez-vous faire pour restimuler l'intérêt du public?

H.R.: J'aimerais organiser une campagne de recrutement de bénévoles et planifier un programme où les étudiants du secondaire pourraient s'initier à tous les aspects du théâtre. Pas seulement le jeu, mais aussi le décor, la mise en scène, le maquillage, l'éclairage, tout quoi! Avec l'aide de M. Monahan et du professeur d'art dramatique, nous espérons voir plus de jeunes s'impliquer au prochain semestre.

L'Aquilon: Y aura-t-il des changements quant au contenu de la programmation?

H.R.: J'aimerais limiter la quantité, voire même réduire le nombre de productions importées du Sud. Yellowknife et les territoires ont développé un milieu artistique prêt à performer. Je crois qu'il faut donc donner la chance à nos productions locales de se produire. Celles qui viennent de l'extérieur devraient être de qualité supérieure et on se doit d'essayer d'organiser des tournées à travers le Nord.

L'Aquilon: Quel type de production ferez-vous venir?

H.R.: Je pense à des spectacles qui peuvent, à un moment ou un autre, rejoindre le grand public. Un spectacle de qualité, classique ou folklorique, peu importe; pourvu que les gens désirent voir ce spectacle.

L'Aquilon: Le NACC a connu bien des difficultés depuis ses débuts, survivra-t-il?

H.R.: Le NACC est encore jeune, quatre ans à peine. Il y a eu des erreurs de parcours, mais aussi des succès. Les débuts grandioses du NACC ont laissé croire à certaines personnes que le théâtre serait un endroit magique où la limousine vous dépose à la porte. Un endroit où le ciel est brillant d'étoiles et où on peut entendre Shakespeare dans une atmosphère glorieuse. Le théâtre, ce n'est pas cela. C'est pour tous, que l'on soit acteur ou spectateur. Il est donc essentiel que le public y retrouve quelque chose qui l'attire et lui plaise.

L'Aquilon: Au niveau financier...

H.R.: Parfois, j'hésite à acheter des timbres! Nous préparons présentement un projet au gouvernement territorial afin d'obtenir un support financier de leur part. Il serait ridicule de croire que le NACC puisse devenir autosuffisant, les théâtres dans le Sud en sont incapables, alors imaginez ici! Etre autonome financièrement avec comme revenus la vente de billets et la location de la salle est impensable. L'an dernier, nous avons pensé fermer nos portes, et c'est grâce à un peu d'aide du gouvernement qu'on s'en est sorti. Cette année, les choses vont mieux, nous devrions être dans le noir plutôt que dans le rouge!

L'Aquilon: Croyez-vous que le NACC est essentiel aux arts visuels et au théâtre dans les T.N.-O.?

H.R.: Honnêtement, non. Le théâtre ne commence pas au NACC, mais dans tout espace libre qui peut servir tel un gymnase, par exemple. Le NACC est là pour bien des raisons et les gens devraient s'en servir, il demeure on outil et non pas l'essence du théâtre.

L'Aquilon: Merci Mme Ross et bonne chance dans vos nouvelles fonctions.



Appel de candidatures
Animateurs locaux/ Animatrices locales

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) est l'organisme porte-parole des francophones vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. L'A.C.F.T. intervient dans les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu.

Dans le cadre de l'établissement du français comme langue officielle dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'implantation de services en français, l'A.C.F.T. procédera à une opération d'étude, de sensibilisation et de consultation auprès de la communauté francophone des T.N.-O.

Le projet "La grande tourr ée, les retrouvailles" débuterait en janvier 88, pour se terminer en septembre 88. Le projet comprendrait deux séries de visites et de rencontres dans les communautés suivantes: **Inuvik, Norman Wells, Yellowknife, Fort Providence, Fort Simpson, Fort Liard, Fort Resolution, Hay River, Fort Smith, Nanisivik, Iqaluit et Rankin Inlet.**

Dans chacune de ces communautés, l'A.C.F.T. voudrait engager, sur une base contractuelle et à temps partiel,

un animateur local ou une animatrice locale.

Les personnes choisies devront avoir un bon sens de l'organisation, de l'initiative et une grande sociabilité. Les animateurs et les animatrices travailleront en collaboration avec le ou la chargé(e) de projet à l'organisation et aux communications. Ils et elles auront pour tâche d'aider le ou la chargé(e) de projet à organiser les rencontres locales et devront favoriser la participation de leur communauté au projet. Le travail représente l'équivalent de 11 jours de travail de 2 jours en février et une réunion d'évaluation en août; ces rencontres auront lieu à Yellowknife, seront rénumérées et les frais de déplacements et de séjours payés par le projet.

L'A.C.F.T. acceptera les candidatures jusqu'au 31 janvier 88.

Les personnes intéressées ou désirant plus d'informations pourront communiquer avec:
Le directeur général
Association culturelle franco-TéNOise
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9
Téléphone: (403) 920-2919



LE SÉNAT DU CANADA

L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DU LAC MEECH PRÉSENTATION DE MÉMOIRES AU COMITÉ D'ÉTUDE

Le Sénat du Canada a confié l'étude de l'Entente constitutionnelle du lac Meech à un Comité plénier formé de tous les sénateurs. Ce Comité invite la population canadienne à lui faire part de ses observations sur l'Entente constitutionnelle.

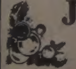
Les personnes ou groupes qui désirent présenter des mémoires sont priés de les adresser à M. Richard Greene, greffier adjoint du Sénat, Comité plénier, Sénat du Canada, pièce 146-N, édifice du Centre, Parlement du Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0A4. Téléphone: (613) 990-0088 Télécopieur: (613) 995-0320.

Le Comité prie les intéressés de faire parvenir leurs exposés, ou de communiquer avec le greffier adjoint, au plus tard le 11 janvier 1988.

LE COMITÉ PLÉNIER SUR L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DU LAC MEECH

L'honorable Gildas Molgat, sénateur
Président

Veuillez prendre note que durant la période des fêtes, soit du 24 décembre 1987 au 4 janvier 1988, les bureaux de l'Association culturelle franco-TéNOise et de l'Aquilon seront fermés.



Joyeux Noël et Bonne Année

APPEL DE CANDIDATURES
DIRECTEUR(TRICE) DE PROJET ET CHARGÉ(E) DE RECHERCHES



CHARGÉ(E) DE PROJET À L'ORGANISATION ET AUX COMMUNICATIONS AGENT(E) DE SUPPORT ADMINISTRATIF.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) est l'organisme porte-parole de francophones vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. L'A.C.F.T. intervient dans les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu.

Dans le cadre de l'établissement du français comme langue officielle dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'implantation de services en français, l'A.C.F.T. procédera à une opération d'étude, de sensibilisation et de consultation auprès de la communauté francophone des T.N.-O.

Le projet "La grande tournée, les retrouvailles" débuterait en janvier 88 pour se terminer en septembre 88. L'A.C.F.T. sollicite des candidatures aux postes de:

Directeur ou directrice de projet et chargé(e) de recherches.

La personne choisie devra avoir une solide formation en recherches en sciences sociales (diplôme de 2e cycle et nombreuses expériences) ainsi qu'une bonne capacité en administration et coordination de ressources humaines. Elle sera responsable de toutes les questions méthodologiques et scientifiques du projet, et assura l'ensemble de la recherche documentaire et empirique. Elle devra contrôler au plan méthodologique et scientifique le déroulement des rencontres et la collecte des données. Elle participera à la formation des animateurs et animatrices locaux et supervisera le travail des autres membres de l'équipe du projet. Elle devra coordonner l'analyse des données recueillies et aura la responsabilité des rapports d'étapes et du rapport final. Le candidat ou la candidate devra avoir une bonne connaissance des problèmes des francophones en milieu minoritaire et doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles.

Le mandat est de 9 mois (janvier à septembre 88 inclusivement) et le salaire est négociable et hautement compétitif. Le poste se situe à Yellowknife, aux T.N.-O., et demande à beaucoup voyager dans les communautés des T.N.-O.

Chargé(e) de projet à l'organisation et aux communications.

En plus de compétences certaines en communications, la personne choisie devra avoir une grande facilité en animation et en organisation. La candidate ou le candidat devra préférablement être diplôm(e) universitaire et devra avoir de nombreuses expériences pertinentes au poste. Cette personne sera responsable de l'organisation et de la réalisation de la majeure partie des opérations du projet. En plus de préparer les tournées de l'équipe, elle devra faire le recrutement des animateurs(trices) locaux, assurer en partie leur formation et superviser leur travail. Elle sera responsable de ramasser, concentrer et faire circuler l'information au sein de l'équipe et de faire la promotion du projet. Le ou la chargé(e) de projet organisera la tenue des rencontres locales et supervisera la production du matériel de communication nécessaire. Il ou elle participera et sera en partie responsable de la production des rapports d'étapes et du rapport final. Le candidat ou la candidate doit avoir une bonne connaissance des problèmes des francophones en milieu minoritaire et doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles. Un permis de conduire en règle est nécessaire.

Le mandat est de 7 mois (janvier à juillet 88 inclusivement) et le salaire offert est négociable et hautement compétitif. Le poste se situe à Yellowknife, aux T.N.-O. mais demande à voyager très fréquemment et extensivement à travers les Territoires du Nord-Ouest.

Agent(e) de support administratif.

Le ou la titulaire de ce poste sera à la fois responsable de la comptabilité et du secrétariat du projet. En plus de participer à la gestion d'un budget considérable, cette personne devra assurer le classement des informations et de la correspondance du projet. Elle assumera la permanence du bureau du projet. Elle participera à la production des documents de l'équipe et sera particulièrement responsable, conjointement avec le ou la directrice du projet, du rapport financier et de la vérification comptable finale. Le candidat ou la candidate devra avoir une formation et des expériences pertinentes au poste et doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles. L'expérience de travail avec un équipement informatique (traitement de texte et système comptable) est un atout.

Le mandat est de 7 mois (janvier à juillet 88 inclusivement) et le salaire est négociable et hautement compétitif. Le poste se situe à Yellowknife, aux T.N.-O.

Les personnes intéressées par ces postes doivent envoyer une lettre de candidature accompagnée de leur curriculum vitae (dont au moins 2 références professionnelles) au plus tard **le 7 janvier 1988 au:**

Directeur général,
Association culturelle franco-TéNOise
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9
(poste prioritaire fortement recommandée)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC - Avis public 1987-255. **Radio Éducative et institutionnelle - Un projet de politique** Dans l'avis public CRTC 1987-79 du 20 mars 1987, le Conseil a invité les parties intéressées à formuler des observations sur divers aspects de la radio éducative et institutionnelle. L'avis d'aujourd'hui donne un synopsis des documents de référence pertinents et expose un projet de politique de la radio éducative et institutionnelle. Le Conseil invite le public à formuler des observations sur ce projet de politique, notamment toute modification susceptible de l'améliorer. Il faut présenter ses observations par écrit au plus tard le **29 janvier 1988.** Après examen des observations reçues, le Conseil décidera s'il y a lieu ou non de tenir une audience publique sur la question. Les observations par écrit devraient être envoyées à l'adresse ci-après: Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2. Après examen des observations reçues, le Conseil décidera s'il y a lieu ou non de tenir une audience publique sur la question.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1987-262. **Projet de modifications du Règlement de 1986 sur la télédistribution** Conformément à l'Alinéa 16(1)(b) de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil soumet, aux fins d'observations du public, un projet de modifications au Règlement de 1986 sur la télédistribution (le Règlement). L'objet de ces modifications est d'effectuer des ajustements au Règlement afin de tenir compte des nouvelles dispositions en matière de distribution et d'assemblage qui sont exposées dans l'avis public CRTC 1987-261 du 30 novembre 1987 intitulé Exigences relatives à la distribution et à l'assemblage, et de mettre en place un régime permettant aux télédistributeurs titulaires de majorer le tarif d'abonnement mensuel de base en ce qui a trait au supplément indiqué aux pages 71 à 73 de l'avis public CRTC 1987-260 du 30 novembre 1987 intitulé Préambule des décisions CRTC 87-895 à 87-906: Services canadiens d'émissions spécialisées et de télévision payante. Ces changements auraient pour effet de remplacer l'avis public dont il est question au paragraphe 10(2) du Règlement afin d'y inclure par renvoi les nouvelles exigences en matière de distribution et d'assemblage de services de programmation. De plus, ces modification ajouteraient de nouveaux paragraphes, soit les paragraphes 18(2.1) et (2.2) et modifieraient en conséquence le paragraphe 18(4), permettant ainsi à un télédistributeur titulaire de majorer le tarif mensuel de base d'une somme d'un cent à chaque fois qu'il ajoute deux services spécialisés canadiens à son service de base, et permettant à un télédistributeur titulaire desservant un marché francophone (tel que défini dans l'avis public CRTC 1987-261) et qui distribue la gamme complète de 5 services spécialisés de langue française au service de base, ainsi qu'à un télédistributeur titulaire desservant un marché anglophone qui distribue également la gamme complète de 6 services spécialisés de langue anglaise, de majorer le tarif mensuel de base d'un maximum de cinq cents. Les observations portant sur ces modifications doivent être reçues au Conseil au plus tard le **29 janvier 1988** et être soumises par écrit au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2.

Canada